Grands hommes et grands faits de la Révolution française (1789-1804) : album du centenaire / ouvrage illustré de 436 [...]



GRANDS HOMMES & GRANDS FAITS DE L'HISTOIRE DE FRANCE

R.F.

Révolution à 1804

LES GRANDS HOMMES

ET LES

GRANDS FAITS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

(1789-1804)

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

ALBUM DU CENTENAIRE

GRANDS HOMMES

ET

GRANDS FAITS

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

(1789-1804)

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 436 GRAVURES SUR BOIS

d'après les dessins de

E. BAYARD, H. CLERGET, YAN' DARGENT, DARJOU, FÉRAT, FERDINANDUS, LIX
PHILIPPOTEAUX, RAFFET, H. ROUSSEAU, THORIGNY, VALNAY



PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE FURNE
COMBET & CIE, ÉDITEURS
5, RUE PALATINE (VIe)

AVIS DES ÉDITEURS

Cette Révolution française, qui a renouvelé la face de l'Europe, il y a cent ans, et dont nous fêtons splendidement le centenaire, mérite que l'on en retrace les journées mémorables par la plume et par le crayon, pour que la génération actuelle et celles qui suivront puissent continuer sciemment son œuvre, en evitant de tomber dans ses fautes et dans ses violences.

Notre *Album* a atteint ce but, nous l'espérons; il fait revivre la grande époque depuis les États généraux de 1789 jusqu'à la rupture de la paix d'Amiens, qui a fait entrer les événements dans une phase nouvelle, et changé la guerre étrangère contre la France affranchie de l'absolutisme en une guerre contre un homme ressaisissant à son profit le pouvoir d'un seul, contre Napoléon Bonaparte, devenant Empereur après avoir été un des plus brillants défenseurs de la patrie républicaine attaquée.

Nous avons suivi l'ordre chronologique des faits, ce qui nous a semblé rationnel dans l'immense panorama que nous publions. Quant aux portraits, ils apparaissent au moment où les hommes célèbres commencent à figurer sur la scène ou bien dans d'autres circonstances importantes de leur vie. Nous avons eu soin, pour faciliter les recherches des lecteurs, de placer à la fin de l'ouvrage un index alphabétique très complet, soit des biographies, soit des scènes historiques.

La rédaction de l'*Album du centenaire* est due à deux écrivains consciencieux, particulièrement impartiaux et bien connus du public, M. Augustin Challamel, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, le savant auteur de l'*Histoire de la Liberté en France* et des *Mémoires du peuple français*, et M. Désiré Lacroix, du Ministère de l'Instruction publique, dont la compétence fait autorité en ce qui concerne surtout les hommes de guerre et leurs actes militaires. Qu'ils reçoivent ici, l'un et l'autre, nos remerciements pour le concours dévoué qu'ils nous ont si largement prêté.

Quant à l'illustration, elle comporte un nombre considérable de gravures. Les unes sont des portraits authentiques, les autres des reproductions de tableaux représentant des événements remarquables, des vues de certains monuments qui ont été le théâtre d'importants faits historiques, ou des compositions reproduisant les scènes capitales de la Révolution, interprétées par les maîtres du crayon et du burin. Elle forme un musée complet des hommes et des choses de la Révolution française.

On peut dire que notre nouvelle publication est unique en son genre, car elle parle en même temps à l'esprit et aux yeux, de manière à animer les faits, à indiquer le caractère des hommes, à imprimer aussi agréablement que profondément dans la mémoire des Français tout ce qui se rattache à leur émancipation politique et sociale, aux luttes, aux grandeurs, aux sacrifices, aux succès ou aux revers de leurs ancêtres immédiats.

LES ÉDITEURS.

14 Juillet 1889.


LOUIS XI
G.BURGUN

LES PRÉCURSEURS

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE



MONTESQUIEU



VOLTAIRE

La Révolution de 1789 ne fut pas un événement imprévu. Elle n'éclata point comme peut éclater l'orage au milieu d'un ciel serein. Elle ne fut pas davantage le résultat d'un fait isolé, et si la Monarchie séculaire tomba, des grondements précurseurs de sa chute s'étaient fait entendre depuis longtemps.

Les abus de toute sorte qui avaient régné durant la vieillesse du grand Roi, les licences de la Régence, le mépris de l'opinion qui se soulevait contre des injustices et des misères qui semblaient toutes choses simples au temps passé, l'état désespéré des finances, certains expédients malheureux auxquels on crut devoir recourir, tels furent les maux que quelques hommes voulurent combattre soit par des railleries agréables, soit par une verve mordante et acérée, soit enfin par des écrits sérieux où se développaient des théories toutes nouvelles. Ces hommes furent les précurseurs de la Révolution. On les appela les encyclopédistes et les économistes.

En 1721, Montesquieu, président au Parlement de Bordeaux, |publiait sous forme de roman ses *Lettres persanes*, œuvre charmante et légère dont le pouvoir d'alors (c'était encore le cardinal

Dubois) affecta de ne point s'inquiéter. Dans ce livre, Montesquieu avançait que la république est le gouvernement de la vertu, qu'elle est supérieure à la monarchie et que cette dernière aboutit toujours ou au despotisme ou à la république. Un peu plus tard, sous le cardinal de Fleuri, Montesquieu essaya, il est vrai, de rétracter certaines témérités de son livre. Mais l'effet n'en était pas moins produit.

A la même époque, François Arouet de Voltaire, fils d'un ancien notaire de Paris et élevé chez les jésuites, après avoir débuté à vingt-trois ans par la tragédie d'*Œdipe*, attaquait la religion dans une pièce de vers intitulée *Épître à Uranie*. Précédemment, Voltaire avait été enfermé à la Bastille pour des vers qui, d'ailleurs, n'étaient pas de lui. Mis en liberté par ordre du Régent, il avait gardé de cette mésaventure une haine pour le gouvernement arbitraire. Jugeant que les splendeurs et les malheurs du règne de Louis XIV avaient fait trop oublier Henri IV à la France, il publia son poème de la *Henriade*, qui non seulement est une éloquente protestation contre la révocation de l'édit de Nantes, mais encore l'apologie d'un roi dont la popularité a survécu à l'effondrement de la monarchie.

Enfermé une seconde fois à la Bastille, puis exilé à propos d'un cartel qu'il avait adressé à un protégé du duc de Bourbon, Voltaire alla passer quelque temps en Angleterre. Il constata que ce pays jouissait de trois libertés inconnues en France : celle de penser, celle d'écrire et celle d'agir. Il y étudia le mouvement social, religieux et philosophique et y puisa des connaissances, des arguments et des armes pour les luttes à venir.

Ayant obtenu de rentrer en France, Voltaire fit œuvre de politique et de sentiment dans *Brutus* et dans *Zaïre* représentées en 1730 et en 1732. Ses *Lettres philosophiques sur les Anglais*, imprimées en secret, se répandirent rapidement; elles attaquaient la monarchie arbitraire: elles attaquaient également la doctrine de Descartes en portant aux nues Bacon, Locke et Newton. Elles réfutaient en même temps Pascal. Ces lettres furent dénoncées par le clergé, supprimées par le Conseil du roi et condamnées au feu par le Parlement. Craignant pour sa sûreté personnelle, n'ayant qu'une médiocre confiance dans quelques concessions timides qu'il fit, il se retira en Lorraine chez Mme du Châtelet.

Celle-ci, douée d'une haute intelligence et d'une âme généreuse, entendait les sciences aussi bien que Voltaire et la philosophie abstraite et la métaphysique mieux que lui. Ils associèrent, durant plusieurs années, leur vie et leurs travaux. Années fécondes où Voltaire se partagea entre la poésie, la physique et l'histoire, passant tour à tour du *Discours sur l'homme* à d'importantes œuvres de théâtre comme *Alzire*, *Mérope*, *Mahomet*, et de l'étude des sciences naturelles à l'*Essai sur les mœurs*.

L'influence des philosophes grandissait. L'esprit public s'animait et s'échauffait de plus en plus. Montesquieu, qui s'était absorbé dans de vastes recherches sur la législation et l'histoire, reparaissait sur la scène. Dans son *Esprit des Lois*, il remonte jusqu'à la source de toutes les lois, des lois de la nature comme des lois humaines et la montre dans la raison universelle, c'est-à-dire en Dieu. Il examine et caractérise les diverses sortes de gouvernement en laissant apercevoir ses préférences. La république, dit-il, doit se fonder sur la vertu politique, c'est-à-dire sur l'amour de la patrie et de l'égalité. Il peut y avoir des riches dans une république, pourvu que la loi de succession divise les fortunes par le partage égal entre les enfants, et qu'on remédie à la trop grande inégalité des biens par les



DIDEROT



J.-J. ROUSSEAU

charges imposées aux riches et par les soulagements accordés aux pauvres. Le premier, il a l'honneur de réclamer l'abolition de l'esclavage des noirs. Il s'exprime avec respect et sympathie pour le christianisme; mais, à son lit de mort, il repousse les jésuites qui veulent lui arracher des rétractations.

Cependant Voltaire, naguère persécuté, était ménagé maintenant par la cour de Versailles. Le grand Frédéric, devenu roi de Prusse, se proclamait l'ami du plus illustre des incrédules et Mme de Pompadour, croyant servir ses propres intérêts, le faisait nommer gentilhomme de la chambre du roi et historiographe de France. Mais Louis XV n'aimait pas les philosophes, et Voltaire, qui n'était pas homme à ramper à Versailles, partit pour la Prusse, où il retrouva toute une petite France incrédule réunie autour de Frédéric. Ce fut là qu'il acheva sa brillante *Histoire du siècle de Louis XIV*.

Frédéric et Voltaire se brouillèrent par leur opposition d'humeur. Retiré à Genève, puis dans le pays français de Gex, le philosophe publia *Candide*, un de ses romans satiriques où il raille amèrement l'optimisme, son ancienne croyance.

Diderot, fils d'un coutelier de Langres, conçut la pensée d'exposer dans un vaste recueil écrit par de nombreux collaborateurs la totalité des connaissances humaines au point où elles étaient arrivées par les progrès accomplis depuis le commencement de l'ère moderne. Cette œuvre s'appela l'*Encyclopédie*, et dans la direction de ce travail, Diderot fut merveilleusement secondé par d'Alembert qui s'était illustré par de belles découvertes et par des ouvrages importants sur les sciences mathématiques. La publication de l'*Encyclopédie* fut suspendue par ordre, puis tolérée, puis suspendue encore. En cela comme en tant d'autres choses, le gouvernement décrépit ne savait

plus ni ce qu'il voulait ni ce qu'il faisait.

Parmi les philosophes qui furent les précurseurs de la Révolution, un officier nommé Vauvenargues se fit remarquer par des études morales du caractère le plus élevé et le plus pur. « Les grandes pensées, disait-il, viennent du cœur. C'est l'âme qui forme l'esprit. » Ce jeune inconnu inspirait à Voltaire une sorte de respect et une vive affection.

Jean-Jacques Rousseau, fils d'artisan comme Diderot, et né à Genève, tomba des mains d'un père qui n'avait pas su l'élever dans celles d'une femme qui, avec des qualités charmantes d'esprit et de cœur, avait une vie irrégulière et des idées fausses, et qui n'était pas capable de le mettre dans une voie meilleure. Venu à Paris en 1741, il se lia avec Diderot, et quoique les idées qu'il allait lancer dans le monde fussent opposées à celles de Diderot, celui-ci l'encouragea à aller jusqu'au bout, sans ménagement et sans réserve. Rousseau publia d'abord son *Discours sur les sciences*, qui fut suivi de son *Discours sur l'inégalité*. Dans le premier il condamne les sciences, dans le second il condamne la société même. Il prétend que les sciences et les arts ont corrompu le genre humain ; il proteste contre le progrès, parce que le progrès a abouti à séparer l'homme de la nature et de Dieu.

Rousseau, par l'accent austère et profond de sa parole, rapprit aux hommes à se prendre au sérieux, ce qu'ils oubliaient trop avec Voltaire ; mais en réprimant la légèreté de son temps, il tomba dans l'excès contraire, et lui et Diderot, si différents d'ailleurs, firent naître chez leurs imitateurs des habitudes d'exagération et de déclamation qui eurent dans la Révolution de très nuisibles conséquences quand on passa des paroles aux actes.

Ses principaux ouvrages furent la *Nouvelle Héloïse*, le *Contrat social* et *Émile*, dans lequel il initie son élève supposé à toutes les connaissances supérieures, à l'histoire, à la poésie, aux beaux-arts, à la philosophie, et enfin à ce qui est la source et la raison de tout, à Dieu et à l'immortalité de l'âme. Sa *Profession de foi du vicaire savoyard* est un des monuments impérissables de la pensée humaine. Il n'avait rien paru de si grand depuis Descartes.

Le parti athée, tout en attaquant la religion de Rousseau, acceptait et exagérait la politique de ce philosophe. Déjà Helvétius, dans sa théorie de l'égoïsme et de l'intérêt, était arrivé à une sorte d'égalité de fait entre les hommes, qui n'était pas l'égalité des droits et des devoirs, comme chez Rousseau, car la morale de l'égoïsme et de l'intérêt n'admet ni droits ni devoirs. Ce parti, qui avait pour chef le riche baron allemand d'Holbach, avait groupé les écrivains hostiles à toute idée religieuse, les organisait, pour ainsi dire, en corps d'armée, et lançait avec eux une foule de livres contre la religion naturelle aussi bien que contre les religions positives.

Sous toutes ces influences également actives des divers partis philosophiques, l'esprit public était renouvelé et la société changée et rajeunie. La légèreté et la frivolité de la première partie du dix-huitième siècle avaient fait place à l'ardeur et à la passion. On repoussait la théorie de l'égoïsme et de l'intérêt mise en avant par Helvétius. Les mœurs commençaient à s'améliorer en même temps que l'éducation devenait plus douce et plus conforme à la raison et à la nature. Des espérances sans bornes remplissaient toutes les âmes et les enfants qui naquirent alors furent les jeunes hommes de 1789.

En dehors de Voltaire, de Rousseau et des encyclopédistes, il s'était formé toute une école d'hommes qui furent aussi appelés des philosophes, puisqu'ils rattachaient



D'ALEMBERT



HELVÉTIUS

l'objet particulier dont ils s'occupaient à des idées générales et philosophiques. Leur objet particulier était la science de la formation et de la distribution de la richesse, l'économie politique ou sociale. Les circonstances étaient favorables à ces études, car depuis la dernière partie du dix-septième siècle, l'Angleterre croissait en force et en richesse, tandis que la France, qui lui avait été autrefois supérieure, baissait, se laissant dépasser par sa rivale sous le rapport économique.

Déjà, sous Louis XIV, Boisguillebert avait soutenu qu'une nation s'enrichissait, non point en accaparant la plus grande quantité possible d'or et d'argent, mais en multipliant les fruits de la terre et es produits de l'industrie et en en facilitant la consommation. Après lui, Gournay préconisait l'abolition des règlements qui entravent la fabrication et condamnait les emprunts publics qui font hausser l'intérêt en attirant l'argent dans les mains de l'État. Le médecin Quesnay établissait une société fondée immédiatement sur le droit individuel et non, comme suivant Rousseau, sur l'aliénation volontaire des droits de chacun au droit collectif de la communauté. L'un des disciples de Gournay résumait ainsi la pensée du maître : « Pas de droits sans devoirs, pas de devoirs sans droits. »

Parmi les économistes, celui qui fixe particulièrement l'attention est sans contredit Turgot. Sa famille le destinait à l'Église. Mais il s'engagea dans la carrière administrative, tout en continuant ses études philosophiques et sociales. Il avait combattu Rousseau en faveur du progrès; il s'unit à lui d'avance en ce qui regarde l'éducation, le mariage et la famille. Ce fut, durant quelques années, un des collaborateurs de l'*Encyclopédie*. Il y démontra fort bien qu'il n'y a que deux sortes de propriétés, la propriété particulière et la propriété publique, et qu'il n'y en a pas

d'une troisième espèce entre les deux. Cette opinion, du reste, n'était pas nouvelle ni particulière aux philosophes. Elle était celle des jurisconsultes de l'ancienne magistrature française. Nommé intendant du Limousin, Turgot résolut d'employer au bien public le pouvoir exorbitant que les intendants exerçaient dans les provinces et d'essayer, dans un coin de la France, les réformes économiques qu'il espérait voir un jour appliquer à l'ensemble du royaume.

On peut dire que Turgot résume en lui presque tout le dix-huitième siècle. Il tient de Voltaire et de Diderot quant au progrès et à la perfectibilité. Il tient de Rousseau quant à la religion, à la morale et à l'éducation qu'il veut donnée par l'État au peuple. C'est donc lui qui concilie les écoles philosophiques rivales et qui marque le point le plus élevé où soit arrivé l'esprit humain au dix-huitième siècle.

Turgot ne vit pas, comme Montesquieu, qu'il est indispensable de séparer les divers pouvoirs dans l'État pour assurer la liberté publique, ni, comme Rousseau, qu'il faut faire en sorte que le magistrat, le délégué du peuple, ne puisse pas usurper sur la souveraineté du peuple. Il ne vit pas davantage la nécessité d'enlever à la royauté le pouvoir suprême dont elle a tant abusé, mais il rêva d'en faire l'instrument de la raison publique. Ce sont ces illusions qui lui donnèrent le courage de mettre la main au gouvernement et de tenter une grande réforme pacifique afin de prévenir la Révolution que Voltaire voyait venir avec une joie un peu juvénile et imprévoyante, mais dont Rousseau pressentait les terribles crises comme les grandeurs.

Au nombre des précurseurs de la Révolution française, il faut compter aussi les hommes qui contribuèrent à l'indépendance de l'Amérique du Nord, et ceux qui luttèrent avec les Anglais, au commencement du règne de Louis XVI. Ceux-ci, par leurs victoires maritimes, ceux-là par leur concours donné aux Américains, exaltèrent l'enthousiasme de nos pères.

Pendant le dix-septième siècle, les protestants anglais, persécutés par la maison de Stuart, vinrent s'établir dans l'Amérique du Nord, et y fondèrent d'importantes colonies sur tout le territoire, principalement à l'est.

Ces colonies éprouvèrent un notable préjudice, en 1645, par l'acte de navigation. Cromwell, voulant ruiner le commerce des Hollandais, n'admettait en Grande-Bretagne les produits étrangers que sous pavillon anglais.

Plus tard, les colonies anglaises cherchèrent à se séparer de la métropole, qui leur fournit de nombreux prétextes, car elle apporta des restrictions successives à leur commerce, elle établit des impôts non consentis sur le thé, en 1764, sur le verre et le papier, en 1767. Alors éclata la guerre de l'Indépendance, que l'économiste Turgot avait prédite, dix-sept années auparavant. Franklin, par des représentations adressées au gouvernement anglais, lord Chatam et Burke, par des avertissements répétés dans le parlement n'avaient pu conjurer cette crise mémorable, dont devaient souffrir l'orgueil et les intérêts du peuple britannique.

Tout d'abord, des succès remportés à Boston et à Lexington encouragèrent les insurgés; un congrès, qui se réunit à Philadelphie, en 1776, proclama l'indépendance de treize états, et remit le commandement suprême à Washington. Puis, Franklin fut envoyé en France et obtint l'appui de Louis XVI, en 1778. L'Espagne et la Hollande reconnurent l'indépendance de l'Amérique. Or, la *Déclaration* d'indépendance, du 4 juillet 1776, contenait ces principes : « Nous regardons comme incontestables et évidentes les vérités suivantes : que tous les hommes ont été


D'ESTAING


SUFFREN

créés égaux et qu'ils ont été doués par le Créateur de certains droits inaliénables; que parmi ces droits sont la vie, la liberté et la recherche du bonheur; que, pour assurer ces droits, les gouvernements ont été établis parmi les hommes et qu'ils tirent leur juste autorité du consentement de ceux qui sont gouvernés; que, quand un gouvernement ne tend point à ces fins, le peuple est en droit de le changer ou de l'abolir et d'en établir un nouveau, fondé sur les principes qui lui paraîtront les plus convenables à sa sûreté et à sa félicité.... »

La guerre prit de l'extension. La Fayette, Rochambeau, Ségur, les frères Lameth, et beaucoup d'autres officiers français coururent, avec un élan remarquable, au secours des colons révoltés. En outre, les victoires brillantes obtenues sur mer par d'Estaing, de Guiche, de Grasse, Suffren et Lamothe-Piquet, achevèrent de décider la question. La France entière s'occupa des Américains.

L'Angleterre, vaincue par ses colonies, fut forcée de signer le traité de Versailles, le 3 septembre 1783; de reconnaître ainsi l'indépendance des États-Unis, de restituer à la France et à la Hollande une partie de leurs colonies, ainsi que la Floride à l'Espagne. Sa situation était assez mauvaise, au moment où les treize états se séparaient, et encore plus après les événements de la guerre.

Non seulement nos voisins d'outre-Manche ne nous pardonnèrent pas notre participation au grand acte accompli dans le Nouveau-Monde, mais ils se sentirent humiliés par les exploits de la marine française. De là, pendant plus d'un quart de siècle, leur acharnement contre les principes et les hommes de la Révolution française, qui ne tarda pas à s'inspirer de la République des États-Unis.

Parmi les héros français de l'indépendance américaine, le comte d'Estaing se signala extraordinairement. Il s'empara de

l'île Saint-Vincent et de la Grenade, et vainquit l'amiral anglais Byron. Sa carrière n'était pas terminée. Partisan des idées libérales, il entra dans le mouvement de 1789, et ne cessa pas de voter avec les modérés.

Quant au bailli de Suffren, il avait servi avec distinction, lors de la prise de Mahon; il avait ruiné, au Cap, l'escadre de l'amiral Johnston; il avait livré, aux Indes, quatre combats à l'amiral Hugues, en sept mois; il avait pris Négapatam et Trinquemale. Il fut un des plus grands hommes de mer que la France ait produits, et il employa toutes les ressources, toutes les forces de son génie pour empêcher la puissance anglaise de se raffermir.

Malgré les efforts de Suffren, pourtant, l'Inde resta définitivement aux mains de l'Angleterre, en compensation de l'Amérique perdue.

Lorsque la paix fut signée, les officiers français qui furent les témoins du beau mouvement des colonies anglaises, à l'affranchissement desquelles ils participèrent, rapportèrent dans leur patrie l'amour de la liberté poussé à un degré jusqu'alors inconnu, et, convaincus de cette vérité que rien ne résiste à une nation qui veut établir ses droits, ils ne se contentèrent plus de simples théories politiques, économiques et sociales; ils passèrent de l'idée au fait, des aspirations à l'action, de la parole à la force brutale, à l'*ultima ratio* du canon.

Combien de membres appartenant à la jeune noblesse de France, glorieux acteurs dans la guerre de l'indépendance américaine, s'éprirent des doctrines nouvelles, songèrent à réaliser, au moins en partie, ce que les Voltaire, les Rousseau, les Beaumarchais, les Montesquieu, les Diderot, les d'Alembert, et d'autres esprits supérieurs avaient projeté dans leurs écrits! Les mœurs, les lettres et les sciences prirent plus d'essor que jamais. La guerre d'Amérique prépara la Révolution.

Franklin vint à Paris. Il personnifiait, d'une façon respectable, la République et ses avantages, après les excès de la monarchie absolue. Les philosophes français discutèrent avec lui la constitution américaine. Un publiciste royaliste, Mallet-Dupan, nous a conservé une phrase que Franklin répéta souvent à « ses élèves de Paris » : « Celui qui transporterait dans l'état politique les principes du christianisme primitif changerait la face du monde. » Franklin présenta son petit-fils à Voltaire, et lui demanda de le bénir : « *God an liberty* (Dieu et la liberté), dit Voltaire en étendant les mains sur la tête du jeune homme; voilà la seule devise qui convienne au petit-fils de M. Franklin. »

Par la suite, les sympathies de la France pour les États-Unis, et réciproquement, devaient être rarement altérées; les deux peuples américain et français ne pouvaient oublier leur fraternité d'armes. Grâce à eux, la Liberté plana sur le monde.

RÉVOLUTION FRANÇAISE

ALBUM DU CENTENAIRE





LOUIS XVI naquit à Versailles le 23 août 1754, et monta sur le trône en 1774 au milieu de la joie universelle. Malheureusement son caractère faible et hésitant n'était point propre à lutter avec les difficultés naissantes. Le trésor était obéré, la misère était partout et l'inquiétude était grande.

Louis XVI voulut conjurer l'orage en s'entourant de ministres qui ne réussirent point. La guerre d'Amérique calma un instant les esprits ; mais une fois la paix signée, l'agitation recommença, et Louis voulut fuir à l'étranger. Arrêté à Varennes et ramené à Paris, il fut assiégé dans les Tuileries le 10 août 1792. Enfermé dans la tour du Temple, la Convention le traduisit à sa barre et le condamna à mort.

Le 21 janvier 1793, il monta à l'échafaud dressé sur la place de la Révolution, aujourd'hui place de la Concorde.

MARIE-ANTOINETTE, fille de l'empereur François I[er] d'Autriche, naquit à Vienne le 2 novembre 1755 et épousa, le 16 mai 1770, le dauphin Louis, petit-fils du roi Louis XV.

A peine devenue reine, Marie-Antoinette fut l'objet de critiques acerbes, et le procès du *Collier de la reine* contribua à son impopularité.

A partir du jour où le peuple soulevé ramena de Versailles à Paris Louis XVI et Marie-Antoinette, la vie de cette dernière ne fut plus qu'une longue suite d'inquiétudes et d'angoisses. Après la journée du 10 août, elle fut successivement enfermée au Temple et à la Conciergerie, fut traduite devant le tribunal révolutionnaire, et y repoussa avec indignation les odieuses accusations d'Hébert.

Condamnée à mort, Marie-Antoinette monta sur l'échafaud le 16 octobre 1793.





LOUIS XVII naquit à Versailles le 27 mars 1785, et reçut à sa naissance le titre de duc de Normandie; mais son frère ainé étant mort le 4 juin 1789, il devint dauphin.

Il n'avait que quatre ans lorsqu'éclata la Révolution et le jeune héritier de la Couronne de France partagea souvent les mêmes dangers que ses parents au milieu des émeutes populaires qui se produisirent jusque dans le château de Versailles. Après la journée du 10 août, le dauphin fut enfermé dans la tour du Temple avec son père, sa mère, sa tante madame Élisabeth et sa sœur, qui devait être plus tard la duchesse d'Angoulême.

Après la mort de Louis XVI, on le sépara brusquement de sa mère et on le confia à la garde d'un cordonnier nommé Simon qui le maltraita. Il mourut de consomption le 5 juin 1795.

Quelques personnes ont prétendu que l'enfant mort au Temple n'était pas le dauphin et que ce dernier, enlevé secrètement, serait décédé plus tard en Hollande sous le nom de Naundorff. Certaines circonstances, restées enveloppées de mystère, ont donné créance à cette légende. Le tombeau de Naundorff existe d'ailleurs à Delft en Hollande.

MADAME ÉLISABETH. — De son mariage avec Marie-Josèphe de Saxe, le dauphin, fils de Louis XV, avait eu huit enfants dont le dernier, une fille, fut madame Élisabeth. Née au château de Versailles le 3 mai 1764, elle était de dix ans plus âgée que son frère qui devint le roi Louis XVI. Elle fut élevée par la comtesse de Marsan, gouvernante des enfants de France, et par l'abbé de Montégut.

La Cour avait rêvé pour cette jeune princesse une alliance illustre en la mariant avec l'empereur Joseph II d'Autriche; ce projet ne se réalisa point, et madame Élisabeth demeura avec la famille royale dont elle partagea les dangers pendant la période révolutionnaire. Douée d'une admirable sérénité, elle fut la consolatrice de son frère et de sa belle-sœur pendant leur captivité au Temple; après leur mort, elle ne douta pas un seul instant du sort qui lui était réservé. En effet, elle comparut devant le tribunal révolutionnaire qui, certes, n'avait aucune accusation sérieuse à formuler contre elle; mais elle avait été la compagne fidèle du roi et de la reine et elle avait entouré leurs enfants de la plus tendre sollicitude. Il n'en fallait pas davantage pour être condamnée. Elle monta sur l'échafaud le 10 mai 1794.



COSTUMES DE COUR

Sous le règne de Louis XVI, les costumes de cour adoptés par les hôtes de Trianon et de Versailles ne se modifièrent qu'au point de vue de la magnificence. Le fond resta le même : habit à la française, culotte et bas de soie, gilet long historié, chapeau à trois cornes, souliers à boucles pour les hommes; — pour les femmes, une grande coiffure, des panaches, des robes à falbalas, garnies de gaze, de dentelle ou de fourrure, des paniers ordinairement petits, des souliers étroits et longs, dont la raie de derrière se faisait remarquer par une garniture d'émeraudes, des rubans élégants de toutes couleurs. La poudre garda sa splendeur; elle traversa même la Révolution, pour arriver jusqu'au Directoire. Marie-Antoinette dirigea la mode de cour, avec les conseils de Mlle Bertin, sa modiste, et de Léonard, son coiffeur. Dès que la reine portait une toilette, chaque dame s'empressait de l'imiter. Pour fêter l'avènement de Louis XVI au trône, on imagina les chapeaux « aux délices du siècle d'Auguste », et les couleurs « cheveux de la reine », qui étaient d'un joli blond cendré. L'idéal de la mode, à Trianon, ce fut la paysannerie. Les duchesses qui jouaient à la laitière adoraient les choses de village et voulaient ressembler aux bergères du chevalier de Florian.

Mais, peu à peu, les mœurs du temps de Louis XV s'améliorèrent; le luxe fut modéré; à la cour, comme à la ville, les costumes sévères prirent le dessus. Un temps vint, quand il n'y eut plus de roi, où les Français riches adoptèrent des vêtements très modestes.





COMTE DE PROVENCE. — Le comte de Provence, frère puîné du dauphin qui devint Louis XVI, naquit à Versailles le 17 novembre 1755. Il épousa, le 17 mai 1771, la princesse Louise de Savoie. Tout d'abord il se montra hostile aux idées libérales qui se faisaient jour. Mais quand les événements prirent une tournure plus grave, on le vit se mettre à la tête d'une sorte de parti d'opposition. On l'accusa même d'ourdir des intrigues contre la reine Marie-Antoinette sa belle-sœur, de faire cause commune avec les ennemis déclarés de celle-ci et de travailler à la chute de Louis XVI.

Le comte de Provence quitta Paris le même jour que la famille royale. Mais tandis que cette dernière se voyait arrêtée à Varennes et ramenée à Paris par la force, lui, qui avait pris sans doute de meilleures dispositions, gagnait tranquillement Bruxelles.

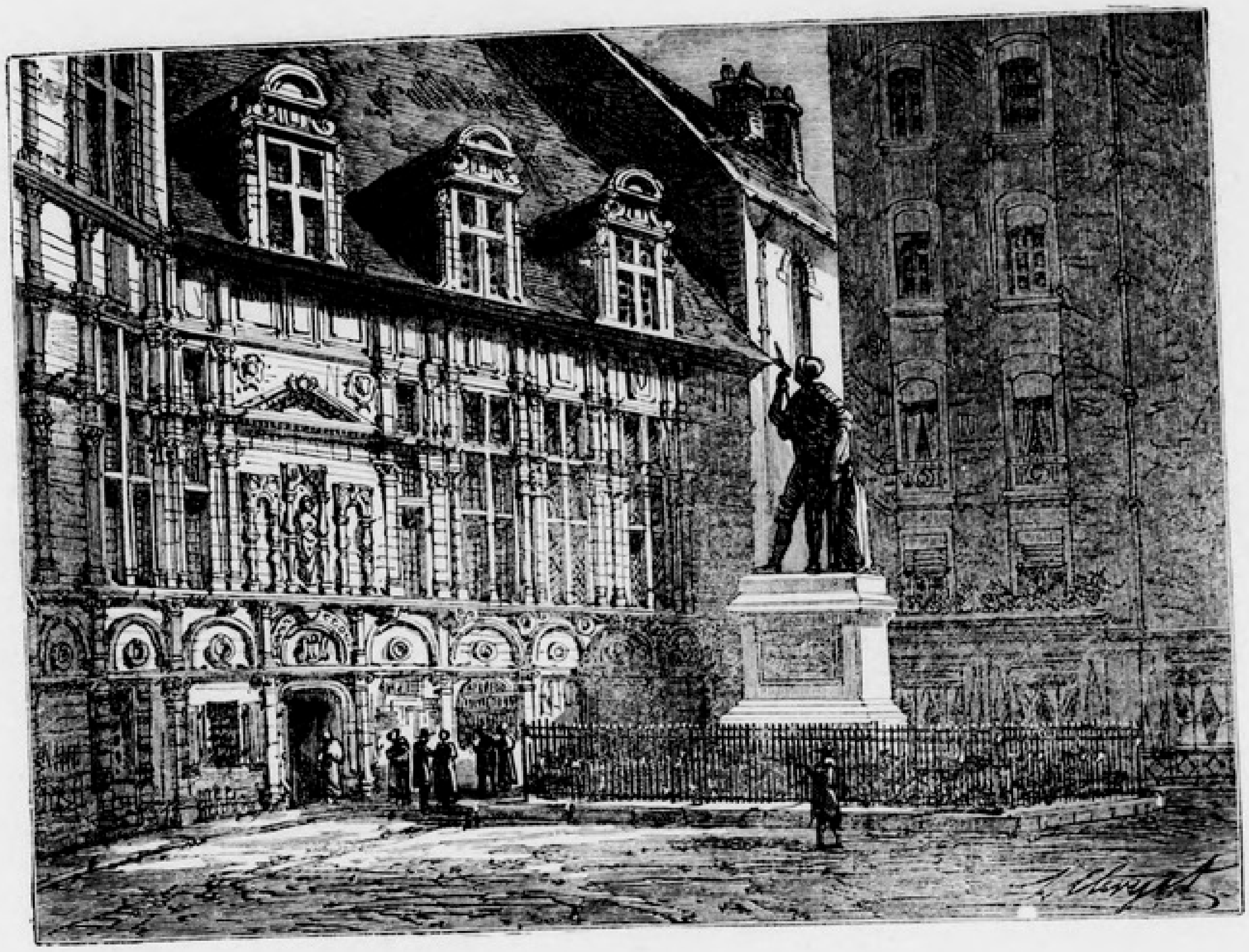
A la mort de Louis XVII survenue au Temple en 1795, le comte de Provence prit le titre de roi de France et continua à séjourner à l'étranger où il se mêla plus ou moins activement à des conspirations dans le but de rentrer en France. Aucune d'elles ne réussit et ce ne fut qu'en 1814, avec le concours des armées alliées, qu'il devint roi de France sous le nom de Louis XVIII.

COMTE D'ARTOIS. — Le comte d'Artois naquit à Versailles le 9 octobre 1757. Il était le quatrième fils du dauphin Louis. Doué d'un caractère assez frivole et bien moins sérieux que son frère le comte de Provence, il se lança dans des prodigalités qui étaient d'autant moins de mise que la situation du trésor était plus obérée.

A la Cour de son frère Louis XVI, il se rangea du côté de ceux qui ne prétendaient faire aucune concession. Aussi son impopularité devint telle, que le lendemain de la prise de la Bastille il quitta prudemment la France.

En 1795, il conçut le projet d'appuyer l'insurrection de la Vendée en se mettant à la tête de forces venant d'Angleterre, mais au dernier moment il modifia son plan et refusa de débarquer. Il en résulta que les chefs vendéens, qui comptaient sur lui, se virent abandonnés à leurs propres forces et que cet abandon porta un coup néfaste à l'insurrection.

Le comte d'Artois ne rentra en France qu'en 1814 avec son frère le roi Louis XVIII. A la mort de ce dernier en 1824, il lui succéda sur le trône sous le nom de Charles X. La Révolution de Juillet 1830 obligea Charles X à s'exiler; il habita tour à tour Holy-Rood et Goritz, où il mourut le 6 novembre 1836.



HOTEL DE VILLE DE GRENOBLE

Ainsi que beaucoup de villes de France, Grenoble a subi de nombreuses transformations, à différentes époques de notre histoire, et c'est de son ancien hôtel de ville qu'il est ici question. C'était autrefois la maison commune, dont la préfecture était une dépendance, et tous les événements arrivés dans Grenoble se passaient devant ou dans le monument, qui n'a plus aujourd'hui la même destination, puisqu'un nouvel hôtel de la préfecture a été construit.

La province du Dauphiné ayant demandé en 1787 le rétablissement des États que l'on avait suspendus en 1628, le parlement s'y opposa. La Cour entreprit de faire enregistrer ses édits à main armée. La population s'agita, surtout sur la place où l'on voit aujourd'hui la statue de *Bayard*. Le parlement continua ses séances; des pamphlets dénoncèrent les projets du ministère comme autant d'atteintes aux droits et à la liberté de la province.

L'avocat Barnave, si célèbre pendant la Révolution, publia un mémoire qui fut semé pendant la nuit dans les rues de Grenoble. Les troubles augmentèrent, lorsqu'on apprit que les membres du parlement devaient être exilés. Dans la matinée du 7 juin 1788, le lieutenant général Clermont-Tonnerre, duc et pair de France, commandant la province du Dauphiné, leur envoya des lettres de cachet, qui leur enjoignaient de quitter la ville. Une heure après, le barreau se rendit, en costume noir, chez le premier président Bérulle.

Une violente insurrection éclata alors dans Grenoble. On éleva des barricades, et l'on menaça le gouverneur, que l'on voulait pendre au lustre de son salon.

Clermont-Tonnerre envoya un détachement contre les insurgés, dont un fut mortellement percé d'un coup de baïonnette. Alors le peuple monta sur les toits et assaillit les troupes avec des tuiles, ce qui fit appeler cette journée « la journée des tuiles ».

Bérulle fut conduit au palais dans sa voiture traînée par la foule, et l'on porta en triomphe les gens de sa maison.

A la suite de la « journée des tuiles », les trois ordres se rassemblèrent dans le château de Vizille.





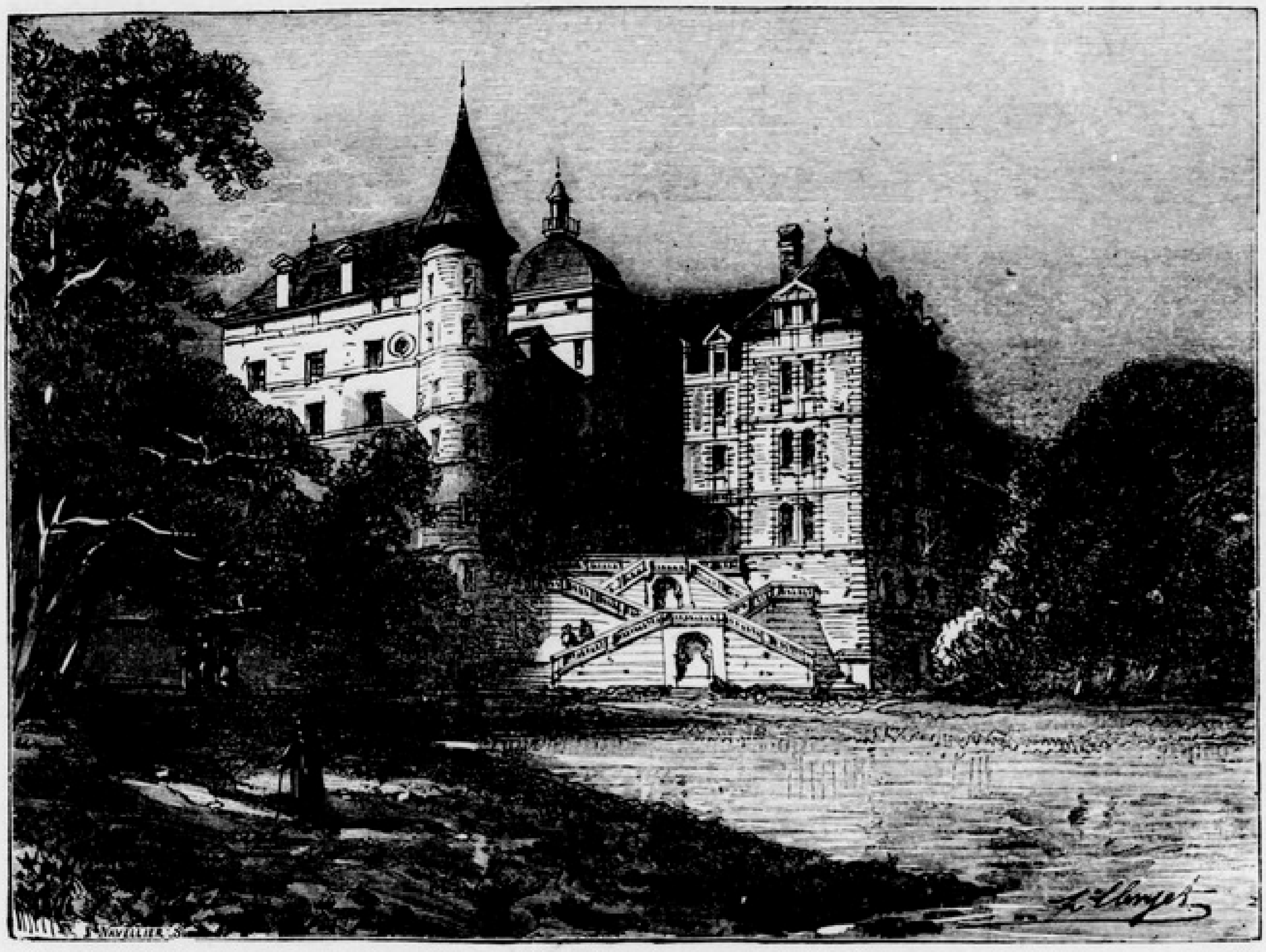
TURGOT (Anne-Robert-Jacques) naquit à Paris le 10 mai 1727, d'un père qui avait exercé longtemps avec honneur, la charge de prévôt des marchands. Destiné d'abord à l'Église, il y renonça par scrupule de conscience, et devint en 1751 substitut du procureur général, puis conseiller au Parlement. Après avoir réfuté dans un éloquent discours « l'admiration outrée de Rousseau pour la société tout artificielle de Sparte », Turgot voulut refaire l'*Histoire Universelle* de Bossuet au point de vue philosophique ; puis il se mit à publier dans l'Encyclopédie de nombreux articles qui peuvent être classés parmi les plus remarquables de ce vaste recueil. Louis XVI, à son avènement au trône, l'appela au ministère de la marine. Ce qu'il fit est vraiment prodigieux, ce qu'il voulait faire l'est encore plus. Entre autres réformes, il décréta la liberté du travail, rétablit la circulation des grains à l'intérieur et des vins à l'extérieur, diminua beaucoup la dette de l'État, etc. etc. Le peuple l'adorait, aussi les ennemis ne lui manquèrent pas. Maurepas fut le plus acharné. Il en vint jusqu'à l'accuser d'avoir écrit des lettres injurieuses pour le roi. Le 12 mai 1776, Turgot reçut l'ordre de son renvoi. Il se retira sans murmure, et mourut cinq ans après (1781).

BEAUMARCHAIS (Pierre-Augustin, Caron de) naquit à Paris le 24 janvier 1732. Fils d'un horloger, il exerça non seulement le métier de son père, mais encore d'autres métiers. Nous le voyons successivement maître de musique, littérateur, auteur dramatique, imprimeur et fournisseur de la guerre.

Ses débuts dans la carrière d'auteur dramatique furent assez faibles; mais son *Barbier de Séville* et son *Mariage de Figaro* lui ont fait une renommée impérissable. Doué d'un caractère assez tracassier, sa vie se passa en grande partie en procès et plusieurs de ses ouvrages se ressentent un peu de son humeur aigrie.

Beaumarchais contribua pour une grande part à la guerre d'Amérique en faisant passer aux colonies révoltées des armes, des hommes et des munitions.

Pendant la période révolutionnaire, il fut accusé de favoriser les projets de la Cour, bien que cette accusation n'eût rien de bien fondé. Il fut enfermé à l'Abbaye et ne dut la vie qu'à l'intervention de Manuel. Inquiété de nouveau, il se réfugia en Angleterre et revint en France après les événements du 9 thermidor. Il mourut à Paris, d'une attaque d'apoplexie, le 18 mai 1799. Sa devise était celle de Voltaire : « Ma vie est un combat. »



CHATEAU DE VIZILLE

Près de Grenoble, sur la rive droite de la Romanche, s'élève le château de Vizille, localité deux fois célèbre, d'abord au XVIe siècle, pendant les guerres religieuses, puis à la fin du XVIIIe siècle, quand il eut pour propriétaire un négociant de Grenoble, Périer, père du ministre de Louis-Philippe.

C'est dans ce château que se passa le premier acte de la Révolution. Le 21 juillet 1788, en effet, les municipalités dauphinoises s'y rassemblèrent, dans la salle de l'ancien jeu de paume, sous la présidence du comte de Morges, pour réclamer la convocation des États généraux. Périer avait donné asile aux États provinciaux du Dauphiné dans sa demeure, qui fut successivement une fabrique de papiers peints et une importante manufacture de toiles peintes.

Le parlement de Grenoble, à l'exemple de celui de Paris, s'était prononcé contre les édits du timbre et de la subvention territoriale. Joseph Mounier était le secrétaire de l'assemblée des trois ordres.

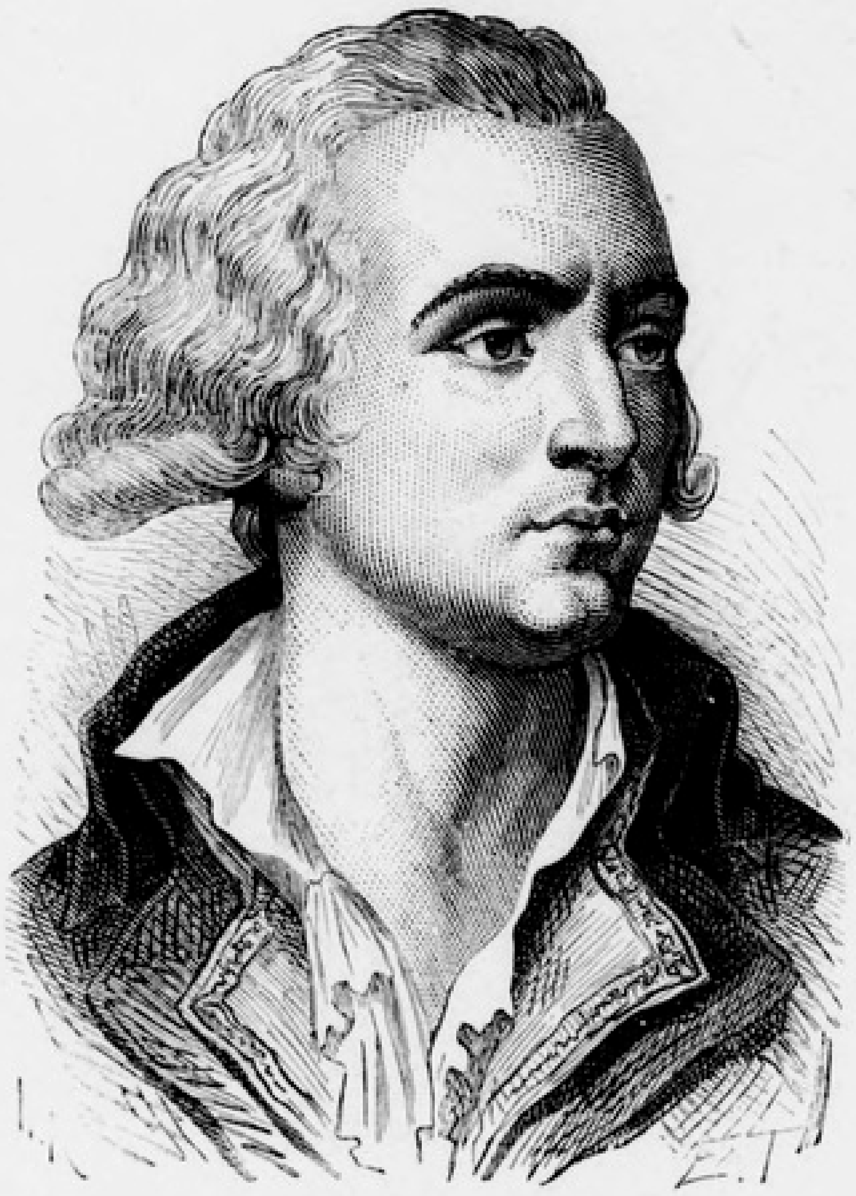
Restauré en 1825, après un incendie, le château de Vizille est fort remarquable. La statue équestre en bronze et en demi-bronze du connétable Bonne de Lesdiguières, qui le fit construire de 1611 à 1620, décore l'entrée principale. Elle est placée près d'un double escalier formant trois perrons, et orné de balustres en amphithéâtres.

Une des façades du château donne sur une belle pièce d'eau. Tout près se trouve un très grand parc, dans lequel on voit çà et là des arbres qui ont été plantés du temps de Lesdiguières.

Le château de Vizille appartient aujourd'hui à la famille Périer. On y a célébré, le 21 juillet 1888, le centenaire de la fameuse délibération qui préluda à la convocation des États généraux.

L'Assemblée de Vizille « ouvrit la Révolution, » selon la judicieuse remarque de Henri Martin dans les dernières pages de son *Histoire de France.*

En demandant des États généraux, elle faisait échec à la royauté absolue, aux prétentions de la noblesse et du clergé.





DUPORT-DUTERTRE (Marguerite-Louis-François), né à Paris en 1754, était avocat au moment de la Révolution. Élu, en 1789, membre de la municipalité de Paris et ensuite substitut du procureur de la commune, Lafayette le fit nommer ministre de la justice, le 26 octobre 1790, et la gauche de l'Assemblée nationale applaudit à ce choix. Forcé d'abandonner le pouvoir à Brissot et aux Girondins après l'avoir exercé avec une exactitude rigoureuse, il rentra dans la vie privée. Après la Révolution du 10 août 1792, Duport-Dutertre fut convaincu d'être entré dans le plan contre-révolutionnaire de la Cour, d'accord avec les émigrés, et fut décrété d'accusation en même temps que Barnave, Lameth, Duportail, Montmorin et Tarbé. La résignation de Duport, son courage pendant sa courte captivité à la Conciergerie, excitèrent l'admiration unanime de ses compagnons d'infortune. Il se montra calme, sans faiblesse, sans crainte, quoiqu'il ne vît aucun espoir de salut et de justice. Sa femme venait le voir presque tous les jours, et ses larmes, son désespoir paraissaient seuls réveiller dans son âme quelque regret de la vie. Malgré le témoignage favorable de Marat, il fut condamné à mort et exécuté en même temps que Barnave le 28 novembre 1793.

CONDORCET (Jean-Antoine-Nicolas) naquit à Ribemont (Aisne) en 1743. Ses travaux scientifiques le firent élire membre de l'Académie des sciences dès 1769, et les éloges si remarquables qu'il prononça en l'honneur des savants comme sécrétaire perpétuel de ce grand corps lui valurent d'être reçu membre de l'Académie française, en 1782.

Condorcet fut un champion inébranlable de la liberté civile, politique, économique et de la liberté industrielle, base de toute liberté. Nommé par sept départements à la Convention nationale, il fut un des héros de la croisade contre l'esclavage des noirs et un des promoteurs de la réorganisation de l'instruction publique dont il demandait la gratuité à tous les degrés.

Ce grand philosophe, ayant osé critiquer la Constitution de 1793, fut décrété d'accusation et pour éviter de monter sur l'échafaud, il s'empoisonna dans sa prison (1794).

« Dans tous ses livres, Condorcet a montré un esprit élevé, une ardeur généreuse pour le bonheur de l'humanité, une vive sympathie pour ses semblables, un zèle infatigable pour les réformes utiles. Sous un air froid et réservé, c'était, disait d'Alembert, un volcan couvert de neige. »



TRIOMPHE DE MIRABEAU A MARSEILLE

Les États généraux étaient convoqués en 1789; la France entière était en mouvement; la Provence proclama sur tous les points le nom du comte de Mirabeau, à côté de celui de Raynal; Mirabeau figura dans la liste des candidats populaires. Il se présenta néanmoins à l'assemblée de la noblesse pour y voter avec ses pairs. La noblesse le repoussa, et il se fit marchand de drap pour pouvoir se présenter à la députation du tiers état. Il fut élu le premier dans la sénéchaussée d'Aix. Marseille aussi le nomma député.

L'entrée de Mirabeau dans cette ville, au temps des élections, fut véritablement triomphale, à ce point que le gouverneur de la Provence l'invita à ne pas abuser de l'enthousiasme qu'il avait excité. On le reçut au son des cloches; la foule accourut vers lui, et voulut dételer les chevaux de sa voiture. On le contemplait, celui qui apparaissait aux plébéiens marseillais comme un tribun indomptable, comme un terrible ennemi de la noblesse. On criait : Vive M. le comte! On lui présentait des branches d'arbustes, soit dans la rue, soit aux fenêtres des maisons. Le son des galoubets et des tambourins se mêlait aux vivats de la population.

Le triomphe de Mirabeau, à Marseille et à Aix, lui a suggéré ces remarques viriles : « Je comprends comment les hommes sont devenus esclaves, la tyrannie est entée sur la reconnaissance. » Et encore : « Les hommes ne sont pas faits pour porter un homme, et vous n'en portez déjà que trop. »

Peu après, lors d'une révolte du peuple marseillais, à propos du pain et de la viande, le « triomphateur » Mirabeau parvint à apaiser les mécontents.





MALOUET (Pierre-Victor), né à Riom en 1740, après avoir reçu une éducation religieuse, crut d'abord qu'il réussirait au théâtre. Ses tentatives ayant échoué de ce côté, il se fit admettre dans l'administration de la marine où il rendit de très grands services.

En 1789, il fut désigné par ses compatriotes pour siéger aux États-Généraux. La tournure que prirent les événements n'était point faite pour plaire à Malouet, qui avait étudié la constitution anglaise et croyait pouvoir appliquer cette constitution à la France. A l'Assemblée nationale, sa facilité d'élocution et son talent oratoire lui permirent de prendre part à la plus grande partie des discussions et même de se mesurer à d'autres orateurs. Son but principal consistait à ménager les prérogatives de la Couronne tout en permettant l'essor des libertés républicaines. Ennemi juré de la violence, il s'attaqua à Camille Desmoulins et à Marat.

Malheureusement, ses idées ne prévalurent point. Après la journée du 10 août, Malouet se retira en Angleterre et ce fut en vain qu'il demanda un sauf-conduit pour venir défendre le roi. Il mourut en 1814. On a gardé de lui certains écrits remarquables au point de vue de l'administration des colonies.

MIRABEAU (Gabriel-Honoré Riquetti de) naquit le 9 mars 1749, au château de Bignon (Loiret). Défiguré à l'âge de trois ans par la petite vérole, il garda une laideur qui accentuait davantage la mobile et puissante expression de sa physionomie. Il débuta, malgré lui, dans la carrière des armes, car son père, qui ne l'aimait pas, avait exigé qu'il entrât à l'école militaire. Pour se soustraire aux conséquences de nombreux écarts de jeunesse qui l'avaient fait enfermer à Vincennes, Mirabeau s'enfuit en Hollande. Lorsqu'éclata le mouvement révolutionnaire, son pays d'origine l'envoya aux États-Généraux et il ne tarda pas à devenir l'un des plus fougueux et des plus énergiques orateurs de l'Assemblée nationale. Ses remarquables écrits contribuèrent aussi à sa renommée.

On a blâmé Mirabeau de s'être rapproché de la monarchie après avoir cherché à l'abattre. On a même prononcé le mot trahison. Peut-être voulait-il seulement enrayer un mouvement dont il pressentait les sanglants épisodes.

Il mourut à Paris, le 2 avril 1791, rue de la Chaussée-d'Antin, dans la maison qui porte aujourd'hui le n° 42. Son corps, transporté en grande pompe au Panthéon, y resta jusqu'en 1793.



L'ÉMEUTE DE LA MAISON RÉVEILLON

Le 27 avril 1789, une foule d'ouvriers se présenta devant la manufacture de Réveillon, fabricant de papiers peints du faubourg Saint-Antoine, ancien travailleur parvenu à la richesse après quarante-huit années de labeur intelligent. Il occupait quatre cents ouvriers, et l'on faisait courir le bruit qu'il avait dit : « Un ouvrier peut vivre avec quinze sous par jour. » On organisa un pillage général. Les émeutiers brûlèrent un mannequin fait à l'image de Réveillon, sur lequel son nom avait été écrit en gros caractères; ils le décorèrent dérisoirement du cordon de Saint-Michel, et ils coururent le juger en place de Grève. Le lendemain, vers midi, la maison du fabricant fut assaillie, et Réveillon n'eut que le temps de chercher un refuge dans la Bastille. Les assaillants se répandirent dans les appartements et dans les cours de la manufacture. Ils brûlèrent les meubles, allumèrent trois feux différents, où ils précipitèrent les effets les plus précieux. Trente soldats, envoyés par l'autorité, avaient essayé vainement de leur résister. Comme le duc d'Orléans, revenant d'une course de chevaux qui avait eu lieu à Vincennes, fut salué par les émeutiers au moment où il descendait le faubourg Saint-Antoine, certaines gens prétendirent qu'il avait prêté les mains au pillage. Cet événement est un de ceux qui sont toujours restés à l'état de problème dans l'histoire de la Révolution. Ce qu'il y a de certain, c'est que les émeutiers furent accablés, en fin de compte, par le guet à pied et à cheval, le régiment de Royal-Cravate, les gardes françaises et les gardes suisses.





GRÉGOIRE (l'abbé) naquit à Veho (Meurthe), le 4 décembre 1750. Il était simplement curé de campagne lorsque se dessina le mouvement révolutionnaire. L'abbé Grégoire accepta les idées libérales, fut un des promoteurs de la constitution civile du clergé et devint évêque constitutionnel tout en affichant des sentiments profondément catholiques. A Versailles, il prit dès les premiers jours une place prépondérante, et ce fut à la suite de ses efforts que, dans la séance du 14 juin, un certain nombre de députés du Clergé vinrent se réunir au Tiers-État.

Son passage à l'Assemblée nationale, les discours qu'il prononça et ses écrits répandus à profusion eurent sur le clergé une influence qui domina les plus hésitants. Enfin il se prononça ouvertement pour l'abolition de la royauté et réclama la mise en accusation du roi Louis XVI. Grégoire contribua pour une très large part à l'organisation de l'instruction publique en France; ses connaissances très variées lui facilitèrent cette tâche; aussi fut-il l'un des premiers membres de l'Institut dont il avait été en réalité le créateur. Il entra au conseil des Cinq-Cents, fit partie du corps législatif et passa au Sénat. Retiré dans la vie privée, il mourut à Paris le 28 avril 1831.

RABAUT DE SAINT-ÉTIENNE (Jean-Paul), né à Nîmes au mois d'avril 1743, était tout à la fois ministre protestant et avocat lorsqu'il fut envoyé par les électeurs de sa ville natale aux États-Généraux. Membre de l'Assemblée constituante et élu, en 1792, député de l'Aude à la Convention nationale, il se rangea parmi les Girondins et entraîna dans ce parti la plupart des députés calvinistes. Quand vint le procès de Louis XVI il vota pour la détention pendant la guerre et le bannissement à la paix, sous la condition de ratification de cette sentence par le peuple; nommé, après le jugement du roi, membre de la commission établie par le parti de la Gironde pour surveiller les opérations du tribunal révolutionnaire, il ne tarda pas à être enveloppé dans la sanglante catastrophe du 31 mai; il fut arrêté chez lui le 27 juin; il s'évada, puis se réfugia dans une retraite qui lui fut offerte à Paris; il y fut découvert, et, condamné à mort, il périt sur l'échafaud le 5 décembre 1793.

Rabaut de Saint-Étienne avait écrit un grand nombre de ces ouvrages éphémères nés des circonstances et qui meurent avec elles; il est auteur du *Précis historique de la Révolution* depuis 1789 jusqu'à la fin de l'Assemblée Constituante, ouvrage plein de conscience et d'élévation.



COSTUMES DES TROIS ORDRES

Les États généraux s'ouvrirent, le 5 mai 1789, à Versailles. Le 4 eurent lieu une procession solennelle et une messe du Saint-Esprit. Une ordonnance, en réglant les costumes des députés, établit des distinctions entre les trois ordres, ce qui produisit un mauvais effet dans la population.

L'ordre du clergé, premier nommé, selon l'usage séculaire, avait le costume ecclésiastique, — soutane, rabat, souliers à boucles d'argent et bonnet noir. La noblesse fut invitée à prendre la tenue de cérémonie. Alors les costumes du temps de Henri IV et de Louis XIII reparurent ; non pas seulement à cause de la convocation des États généraux, car déjà les courtisans, pour les jours d'étiquette, s'étaient habillés « à la Henri IV », pendant les trois premières années du règne de Louis XVI. Le costume des députés du tiers état se faisait remarquer par la simplicité et la sévérité, — habit noir à la française, culotte et bas de soie noire, manteau noir, chapeau à trois cornes, souliers à boucles d'argent. Un seul député du tiers avait conservé son costume des campagnes : c'était Michel Gérard, cultivateur, député de Saint-Martin-de-Rennes, en Bretagne, lequel avait gardé l'habit, le gilet et la ceinture du bas-breton. Michel Gérard avait la figure énergique et franche, le front hâlé ; son maintien était à la fois modeste et décidé.

Sur 621 députés du tiers (beaucoup de gens affectaient de ne pas dire le tiers état), on comptait 374 magistrats, avocats ou hommes de loi ; 183 négociants ou financiers ; 12 médecins et 4 hommes de lettres



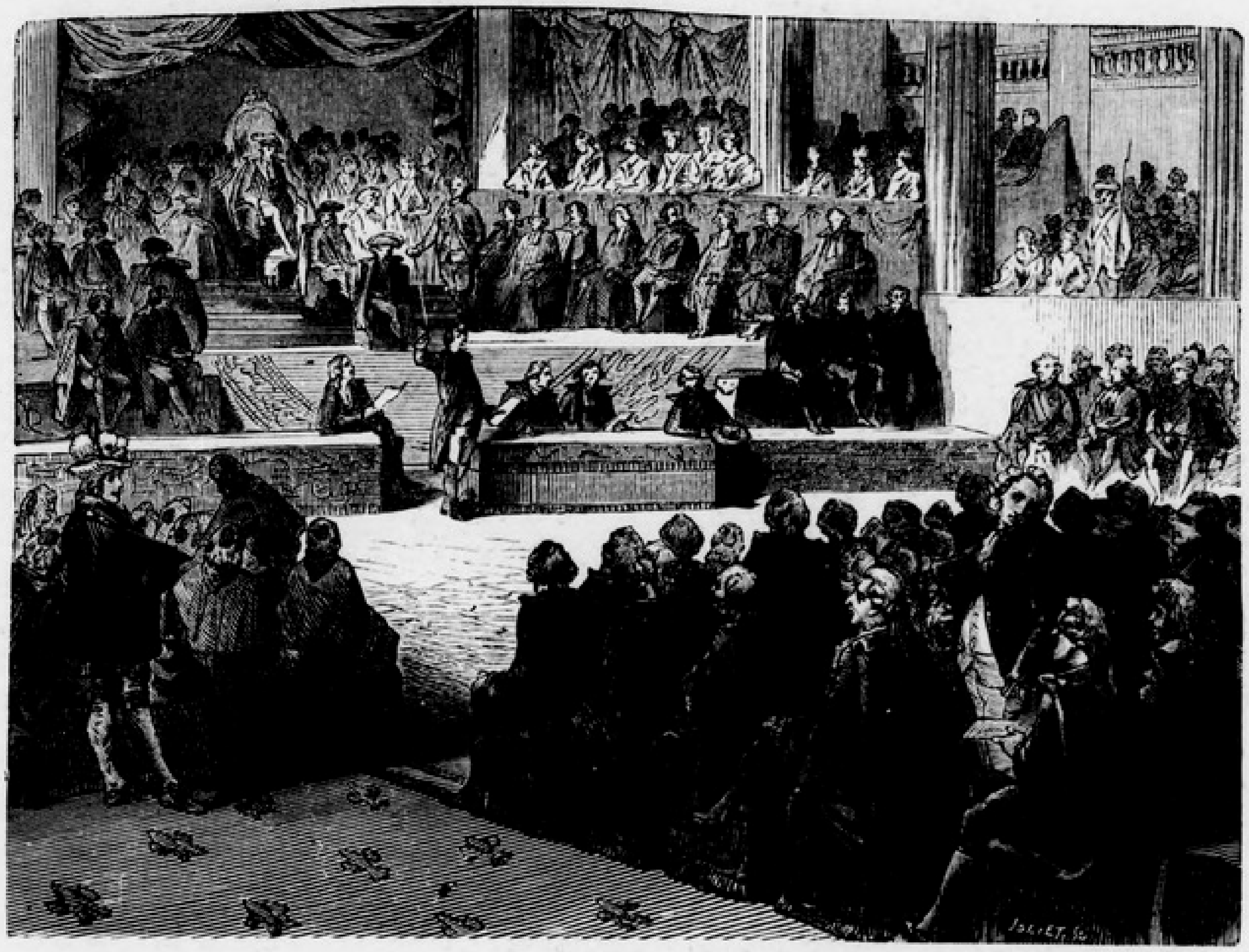


MALESHERBES (Chrétien-Guillaume de Lamoignon de), né le 6 décembre 1721, dut au roi Louis XVI sa réintégration dans les fonctions de président de la cour des aides, dont il avait été privé lors de la querelle qui s'était engagée entre le pouvoir et les Parlements en 1771. C'est au commencement de 1775, aussitôt après le rappel de l'ancienne magistrature, qu'il fut nommé membre de l'Académie Française, et, comme il le dit lui-même, couronné avec une sorte d'acclamation. Il fut, vers ce même temps, nommé ministre de la maison du roi, mais il dut abandonner bientôt cette situation importante devant les tracasseries de M. de Maurepas.

Rentré dans la vie privée, Malesherbes assista, impassible, aux scènes qui ensanglantèrent les débuts de la Révolution. Mais quand il vit que le roi lui-même n'était pas épargné, il sortit de sa retraite et obtint la permission de le défendre de concert avec Tronchet et Desèze. Ce triple dévouement ne servit à rien et bientôt après Malesherbes fut traduit devant le tribunal révolutionnaire. Inutile de dire que son seul crime consistait à avoir défendu la personne royale; on le condamna à mort et il marcha courageusement à l'échafaud le 22 avril 1794, sans avoir même essayé de se défendre.

LE CHAPELIER (Isaac-René-Guy) naquit à Rennes en 1754. Par son talent et par son éloquence il se mit au premier rang des avocats de sa ville natale et se fit remarquer en combattant les prétentions des ordres privilégiés. Élu député du Tiers-État, il se distingua comme orateur brillant. Il protesta de toutes ses forces contre les mesures prises par la Cour pour préserver la monarchie, et son attitude résolue provoqua la formation des gardes nationales. Il fut un de ceux qui réclamèrent la transformation des biens du clergé en biens nationaux et se voua, sans relâche, à la préparation des lois les plus importantes.

Certaines amitiés qu'il contracta au club des Feuillants le rendirent suspect aux Jacobins qui l'accusèrent, à tort ou à raison, de vouloir rétablir en partie l'autorité royale. Le Chapelier, se voyant menacé, s'enfuit en Angleterre d'où il revint bientôt pour empêcher la confiscation de ses biens. Retiré à Forges-les-Eaux, il eût pu, peut-être, échapper aux rancunes des Jacobins s'il n'avait pas lui-même provoqué Robespierre en lui demandant la vie ou la mort. Robespierre le prit au mot en le faisant arrêter. Traduit devant le tribunal révolutionnaire, Le Chapelier monta à l'échafaud le 22 avril 1794



OUVERTURE DES ÉTATS GÉNÉRAUX

Pour les séances des États généraux, on avait préparé et indiqué, sous le nom de « salle des trois ordres », la salle qu'on appelait « des Menus ».

Elle se composait de plusieurs chambres distinctes; c'était la plus vaste de celles qui existaient à Versailles, si l'on en excepte les galeries du château. Elle pouvait contenir non seulement les douze cents députés, mais encore une foule de spectateurs.

Lors de la première séance (5 mai), qui fut présidée par Louis XVI en personne, le clergé s'assit à la droite du trône, la noblesse à gauche, le tiers état en face.

Vers une heure, des hérauts d'armes annoncèrent l'arrivée du roi. Aussitôt, tous les députés se levèrent, et partout retentirent des cris de joie et d'enthousiasme.

L'enthousiasme redoubla lorsque Louis XVI parut; les cris de Vive le roi! durèrent pendant tout le temps que Louis XVI marcha pour monter sur son trône. La famille royale l'entoura; un peu plus bas que lui se placèrent les princes. les ministres, les pairs du royaume; le reste du cortège qui avait accompagné le souverain couvrit les degrés de l'estrade. Marie-Antoinette était assise à côté de son époux, hors du dais, sur un fauteuil inférieur au trône.

Les regards de Louis XVI exprimaient la satisfaction; il contemplait la salle en silence. Puis, les acclamations ayant cessé, le grand-maître des cérémonies annonça que le roi allait parler, et toutes les conversations cessèrent parmi les députés. Un discours de Louis XVI, un autre du garde des sceaux Barentin, un troisième du ministre Necker, captivèrent l'attention générale. On a remarqué que, après avoir parlé, le roi se rassit et se couvrit; que tous les gentilshommes suivirent son exemple; que plusieurs députés du tiers état commencèrent aussi à se couvrir, mais que ce fait amena des oppositions. Louis XVI voulut mettre fin aux rumeurs qui survinrent. Il se découvrit, et tous les membres de l'Assemblée l'imitèrent.

Telle fut la première séance des États généraux qui eut un immense retentissement dans toutes les provinces de France.





NECKER (Jacques), né à Coppet, en Suisse, le 30 septembre 1732, était venu fonder à Paris une maison de banque lorsque Maurepas, rendant justice à ses aptitudes financières, le fit nommer contrôleur général.

Necker tenta de mettre de l'ordre dans les finances si fortement obérées. Toutefois, les moyens qu'il proposa échouèrent devant la mauvaise volonté des privilégiés, qui virent en lui un ennemi. Son entrée au Conseil lui fut refusée sous le prétexte qu'il était protestant et il dut se retirer. L'opinion publique qui s'était déclarée en sa faveur força le roi à le rappeler.

Mais si Necker était un habile financier, il était, en politique, d'une nullité absolue. Ses ennemis en profitèrent pour le desservir de nouveau et le roi lui intima l'ordre de quitter la France.

Cette mesure provoqua dans la population parisienne une effervescence extrême qui, mise à profit par Camille Desmoulins, amena la prise de la Bastille le 14 juillet 1789. Il fut rappelé encore et nommé ministre des finances. Malheureusement les événements se trouvèrent plus forts que lui. Necker faillit même devenir suspect. Il se retira en Suisse où il mourut le 9 avril 1804.

BAILLY, né à Paris le 15 septembre 1736, crut d'abord pouvoir exercer le métier de son père, qui était peintre, mais il préféra diriger ses études vers les sciences, principalement vers l'astronomie. Cela ne l'empêcha pas de se consacrer à de hautes études littéraires. Il en fut récompensé par son admission dans les trois académies.

Bailly se révéla homme politique au moment de l'ouverture des États-Généraux. Ce fut lui qui présida, à Versailles, la fameuse séance du Jeu de Paume. Nommé maire de Paris deux jours après la prise de la Bastille, il crut un instant pouvoir diriger les événements à son gré. Malheureusement, avec beaucoup de bons esprits de son temps, il crut que le nouvel état de choses pourrait se concilier avec le maintien de la monarchie. Sa grande popularité s'évanouit et on l'accusa d'avoir été en partie la cause des massacres du Champ-de-Mars. Pourtant, dans cette circonstance, il ne fit qu'appliquer, avec trop de zèle peut-être la LOI MARTIALE.

Arrêté et condamné à mort, il fut conduit à l'échafaud le 10 novembre 1793. Une pluie glaciale tombait. Un homme du peuple lui cria, en ricanant : « Tu trembles, Bailly ! — Oui, répondit-il, mais c'est de froid ! »



SERMENT DU JEU DE PAUME

A peine les députés aux États généraux s'étaient rassemblés que des discussions éclatèrent parmi eux; le clergé et la noblesse voulaient que le vote eût lieu par ordre, ce qui leur assurait perpétuellement la prépondérance; le tiers état demandait que le vote eût lieu par tête, ce qui lui assurait l'égalité.

Déjà, à propos de la vérification des pouvoirs, on n'avait pas été d'accord.

Le tiers, autrement dit les communes, se constituèrent en *Assemblée nationale*, sur la motion de l'abbé Sieyès, le 17 juin 1789. C'était le premier pas vers l'abolition des classes dans le régime privé. Louis XVI, malgré l'avis du ministre Necker, fit fermer la salle des États, que présidait Bailly. Les séances devaient être suspendues.

Une séance royale était annoncée pour le 22.

Les députés, mécontents, résolus à braver les périls d'une réunion, décidèrent de délibérer dans la salle du Jeu de paume. Là, le 20 juin, ils jurèrent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. Un seul membre ne prononça pas ce serment solennel prêté le 20 juin, à la face de la nation.

Dans la séance du 17 juin, le mot « décréter » fut employé pour la première fois; dans la séance du 20 juin, le mot « opposant » fut placé sur le registre des délibérations, par respect pour la liberté de Martin d'Auch, qui avait refusé de prêter le serment.

Le 20 juin 1789, journée pluvieuse et triste, est une date impérissable. La salle du Jeu de paume, dans la petite rue Saint-François, à Versailles, n'avait aucun ornement; les murailles étaient nues; on ne voyait rien de plus que des chaises, une table et des bancs, dans ce lieu qui a inspiré le peintre Louis David, et qui est aujourd'hui un musée des premiers temps de la Révolution française.

On offrit au président Bailly un fauteuil, qu'il refusa; il voulait demeurer debout avec l'Assemblée. Un banc servit de bureau. Deux députés gardèrent la salle, mais bientôt la prévôté de l'hôtel les releva de faction. Le peuple encombrait les galeries, les fenêtres, les rues voisines.

Rapprochement remarquable : l'assemblée de Vizille, en 1788, s'était tenue dans un jeu de paume du château; ce fut dans un jeu de paume, à Versailles, que l'Assemblée nationale, le 20 juin 1789, se déclara *Constituante*.





CAMILLE DESMOULINS, né à Guise (Aisne), en 1762, vint faire ses études à Paris, au collège Louis-le-Grand. Là, le jeune Camille eut pour camarade de classe Robespierre avec qui il devait se rencontrer plus tard sur le terrain politique.

A peine venait-il de se faire recevoir avocat au Parlement, que les événements l'amenèrent à jouer un rôle. Déjà, lors de l'Assemblée des notables, il s'était montré partisan ardent des réformes. Le renvoi de Necker qui était en ce moment l'idole de la population parisienne enflamma Camille Desmoulins d'une nouvelle ardeur. Le 12 juillet 1789, il monta sur une chaise dans le jardin du Palais-Royal et prononça devant la foule assemblée un discours violent qui amena le surlendemain la prise de la Bastille.

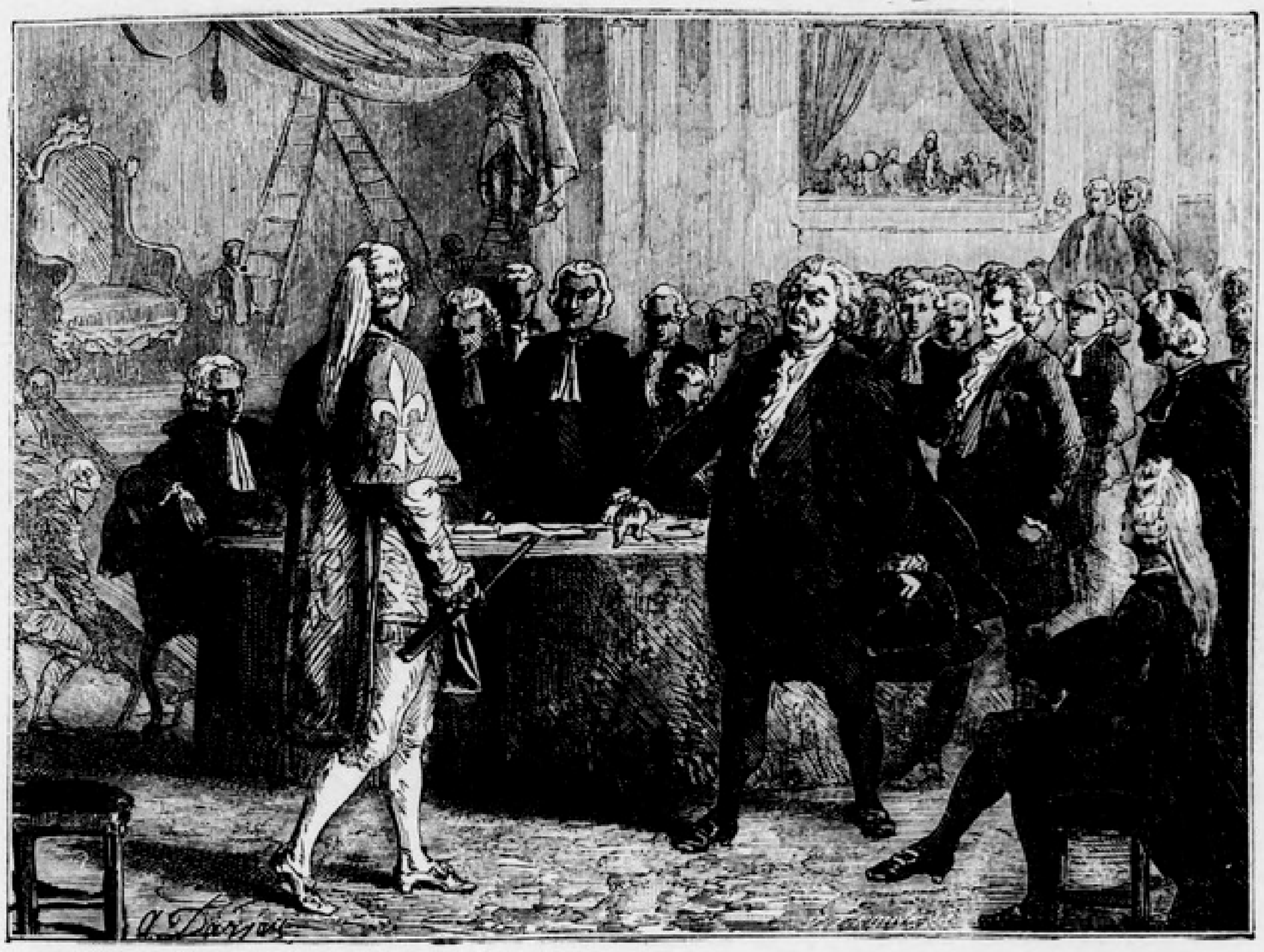
Journaliste et pamphlétaire, il seconda puissamment le mouvement de la Révolution, fut l'ami de Danton et chercha à s'opposer aux mesures extrêmes qu'il jugeait devoir être funestes à la République. Cette tendance, qu'il exposa dans son journal *le vieux Cordelier*, amena sa perte et il fut condamné à mort en même temps que Danton. Il monta à l'échafaud le 5 avril 1794.

MOUNIER (Jean-Joseph) naquît à Grenoble en 1758. Une faiblesse extrême des cordes vocales l'obligea à abandonner sa profession d'avocat. Il se mit à étudier avec passion les institutions politiques anglaises et se mit à la tête des mouvements qui eurent lieu dans le Dauphiné au commencement de la Révolution. Cette attitude le fit désigner pour siéger aux États-Généraux et ce fut lui qui, à Versailles, fut le promoteur du fameux serment du Jeu de Paume.

Mounier rêvait d'appliquer à son pays la constitution anglaise qu'il croyait être la meilleure. Mais toutes ses tentatives échouèrent de ce côté. Nommé président de l'Assemblée nationale, il occupait le fauteuil quand le lieu des séances fut envahi par le peuple en armes venu de Paris. Son énergie, dans cette circonstance, empêcha sans doute bien des crimes. Malheureusement les scènes auxquelles il assista le firent quitter la vie politique. Il donna aussitôt sa démission et se retira en Suisse, puis dans le grand-duché de Saxe-Weimar, où il créa une maison d'éducation.

Après le 18 brumaire il rentra en France, où Napoléon l'appela à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, et peu de temps après au Conseil d'État.

Mounier mourut à Paris le 26 janvier 1806.



MIRABEAU ET DREUX-BRÉZÉ

Une séance royale était annoncée pour le 23 juin aux États généraux. Une garde nombreuse, ce jour-là, entoura la salle. La porte fut ouverte aux députés, interdite au public. De gros détachements de gardes françaises et suisses, et de gardes de la prévôté, quatre mille hommes environ, étaient sous les armes ; en outre, six régiments s'apprêtaient à marcher. Le cortège de Louis XVI traversa deux haies de soldats. Le roi fut accueilli par les députés dans un morne silence, auquel on ne l'avait pas accoutumé.

Le mécontentement redoubla après son discours, où il annonça qu'il regardait l'assemblée comme l'ordre du tiers état, cassait tous ses arrêtés, prescrivait le maintien des ordres, etc., et finalement ordonnait aux députés de se séparer tout de suite, pour se rendre, le lendemain matin, dans les chambres affectées aux divers ordres. Après le départ du roi, la plupart des nobles, des évêques et des curés, sortirent en suivant les personnages de la cour ; les autres députés restèrent à leur place, étonnés et incertains. Mirabeau se leva, prit la parole, demanda pourquoi une force militaire environnait les États, et si Catilina était aux portes de l'Assemblée.

M. le marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies, dit alors :

« Messieurs, vous avez entendu les ordres du roi. »

« Oui, Monsieur, répondit Mirabeau, nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au roi ; et vous qui ne sauriez être son interprète auprès des États généraux ; vous qui n'avez ici ni place, ni droit de parler, vous n'êtes pas fait pour nous rappeler son discours. Cependant, pour éviter toute équivoque et tout délai, je déclare que si l'on vous a chargé de nous faire sortir d'ici, vous devez demander des ordres pour employer la force ; car nous ne quitterons nos places que par la puissance des bayonnettes. »

Telle est la rédaction du *Moniteur*. La phrase devenue populaire est celle-ci :

« Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la puissance des bayonnettes. »

Les députés continuèrent de délibérer, après un moment de morne silence dans l'Assemblée.





LAFAYETTE (Marie-Paul-Joseph, marquis de) naquit en 1757 à Chavagnac, en Auvergne. Bien qu'appartenant à la noblesse, il fut séduit par les idées républicaines et fit voile pour l'Amérique où la lutte était engagée contre les forces anglaises. Sa conduite contribua beaucoup au triomphe des Américains. Rentré en France, il fut élu aux États-Généraux et demanda l'éloignement des troupes que l'on avait appelées à Paris pour défendre la royauté menacée.

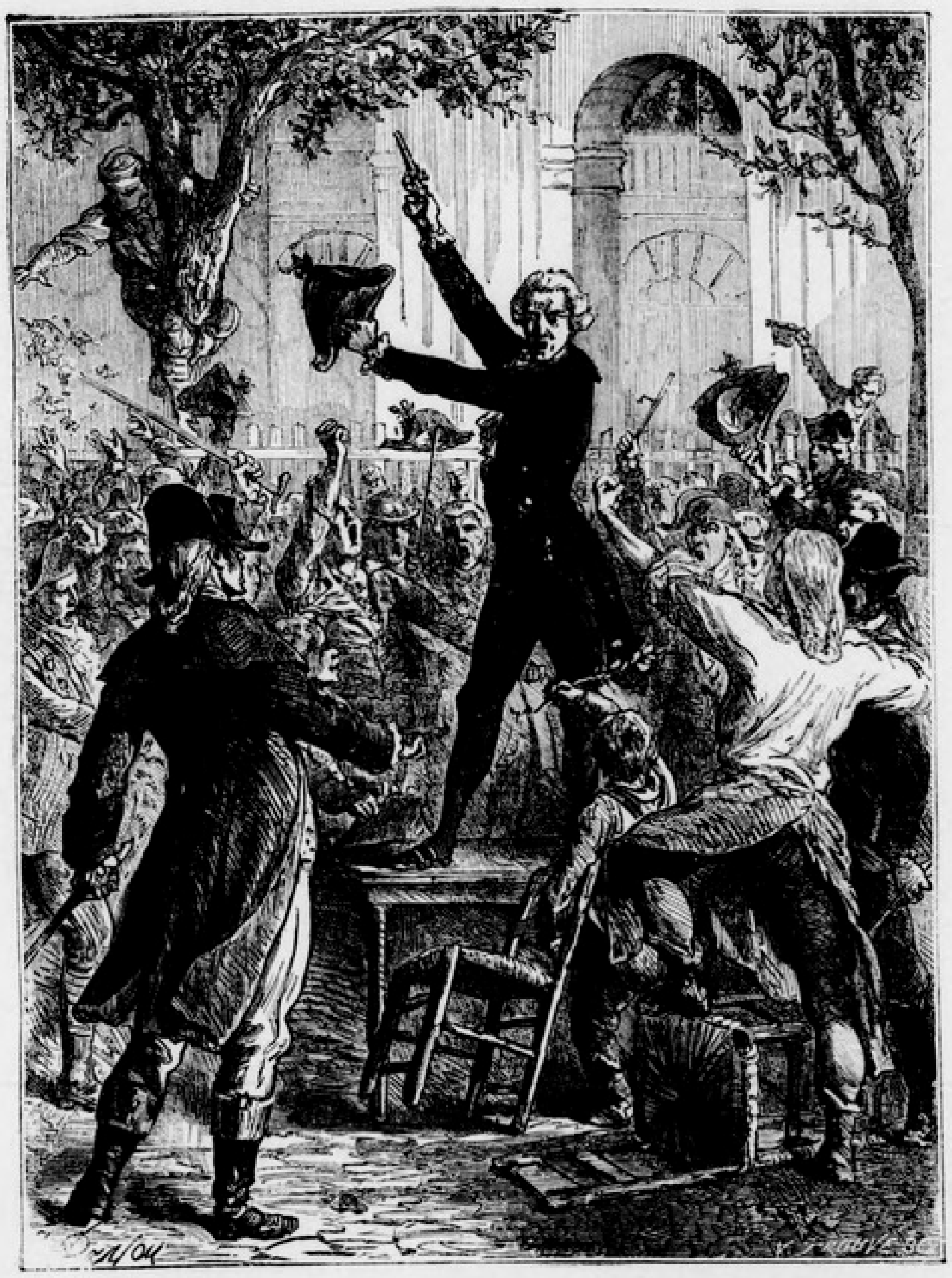
Commandant de la garde nationale après la prise de la Bastille, Lafayette s'efforça de réprimer les insurrections successives, sans verser inutilement le sang. Cette conduite lui aliéna l'esprit des patriotes sans lui donner l'appui des royalistes. Après la journée du 20 juin, il songea à sauver la royauté. Mais le roi n'avait en lui qu'une confiance médiocre. Il repoussa ses avances.

Lafayette, voyant les événements s'opposer à ses desseins, passa la frontière. Tombé au pouvoir des Prussiens et des Autrichiens, il ne put rentrer en France qu'en vertu du traité de Campo-Formio.

Il reparut pendant quelque temps sur la scène politique après la révolution de 1830. Il mourut le 19 mai 1834.

LAMETH (Alexandre-Théodore-Victor, comte de) naquit en 1760. Comme son frère Charles, il prit part à la guerre d'Amérique et, comme lui, adopta les idées révolutionnaires. Élu député de la noblesse aux États-Généraux, il se fit remarquer par sa proposition d'engager les biens du clergé pour subvenir aux dépenses de l'État. Quand on discuta la question de savoir si on laisserait au roi le droit de paix ou de guerre, il n'hésita pas à contredire Mirabeau.

Alexandre de Lameth suivit une voie politique à peu près semblable à celle de son frère Charles. Mêlé comme lui aux événements du Champ de Mars, il rompit ouvertement avec les Jacobins et, avec un groupe de députés constitutionnels, il forma le club des Feuillants. Son plan était de restaurer l'autorité royale de concert avec Barnave, Duport et Lafayette. Décrété d'accusation, il s'enfuit à Mezières et tomba entre les mains des Autrichiens qui le gardèrent jusqu'en 1795. Napoléon devenu empereur lui accorda le titre de *comte*, et lui confia plusieurs préfectures importantes. A son retour en France, en 1814, Louis XVIII le fit passer lieutenant-général, et le nomma préfet de la Somme ; en 1819, Alexandre de Lameth devint député de la Seine-Inférieure. Il mourut à Paris le 18 mars 1829.



CAMILLE DESMOULINS AU PALAIS-ROYAL

Au Palais-Royal se tenaient d'ordinaire les politiques parisiens. Le jardin était rempli d'une foule qui semblait permanente parce qu'elle se renouvelait sans cesse. Une table y servait de tribune, et le premier venu s'improvisait orateur.

Le samedi 11 juillet 1789, le ministre Necker fut disgracié, invité à sortir de France. Les motionnaires du Palais-Royal apprirent son renvoi, puis, le lendemain vers midi, le changement de ministère et un mouvement extraordinaire de troupes. Tout à coup un jeune homme, Camille Desmoulins, monta sur une table, un pistolet à la main, et s'exclama : « Citoyens, il n'y a point un moment à perdre ; le renvoi de Necker est le tocsin d'une Saint-Barthélemy de patriotes ! Ce soir même tous les bataillons suisses et allemands sortiront du Champ de Mars pour nous égorger ! Il ne reste qu'une ressource, c'est de courir aux armes ! » Il arracha une branche d'arbre et se la mit pour cocarde au chapeau. Plusieurs milliers d'hommes l'applaudirent, se parèrent de la cocarde. Camille Desmoulins descendit de la table. Les marronniers du Palais-Royal étaient dépouillés de leurs feuilles, quand les motionnaires se rendirent chez Curtius, qui tenait un cabinet de figures de cire, prirent les bustes de Necker et du duc d'Orléans (depuis, Philippe-Égalité), et les portèrent en triomphe, à travers les rues Saint-Martin, Saint-Denis et Saint-Honoré. Un détachement de dragons du prince de Lambesc les dispersa sur la place Louis XV (aujourd'hui, de la Concorde). Un garde-française sans armes fut tué, quelques personnes furent blessées. L'affaire du Pont-Tournant, la charge de Lambesc, attacha les gardes françaises à la cause de la Révolution





TARGET naquit à Paris le 6 décembre 1733. Destiné par sa famille à la carrière du barreau, il devint avocat et sut acquérir rapidement une réputation méritée par sa droiture et par son honnêteté.

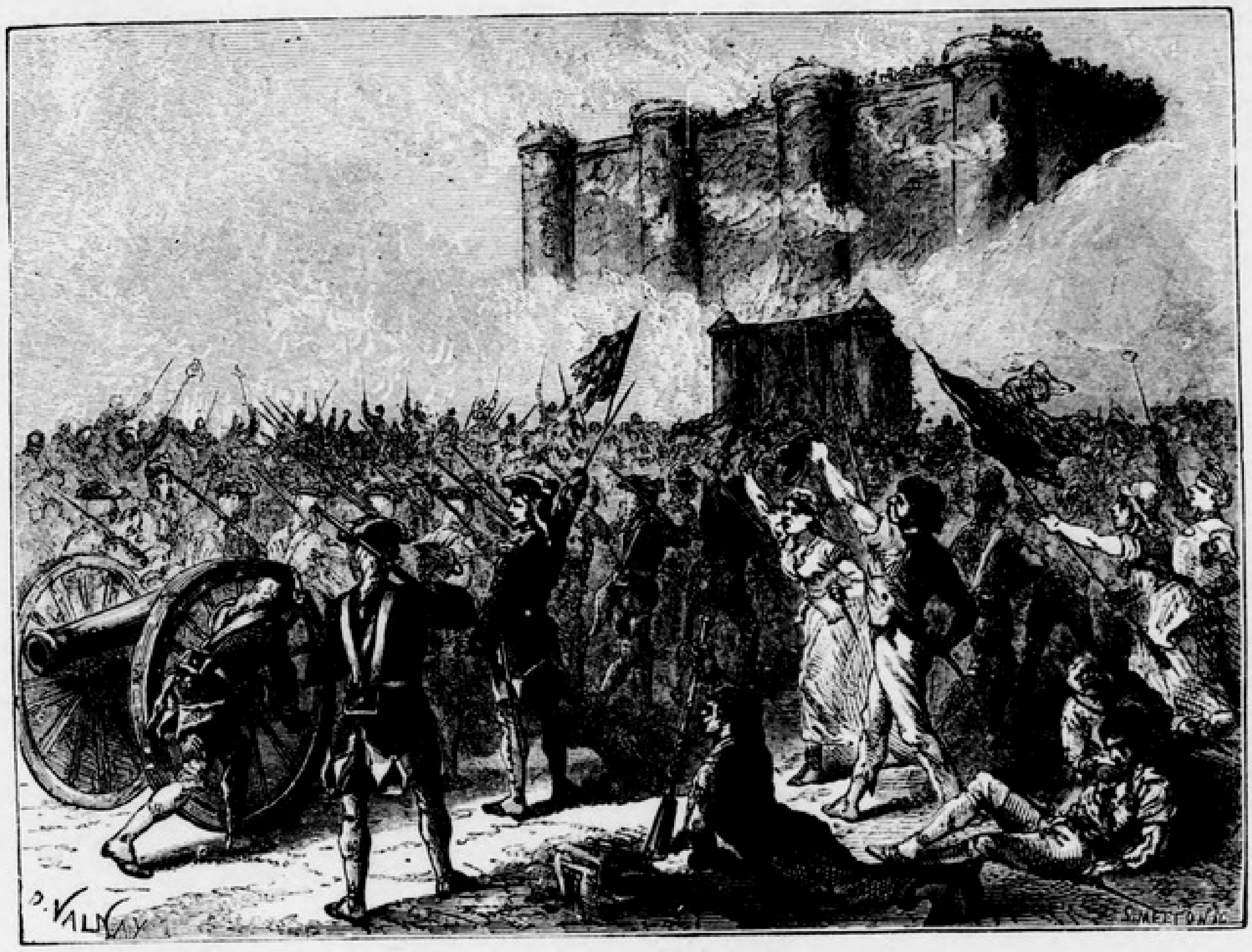
La première cause où il eut occasion de se faire connaître fut celle des frères Lioncey contre les Jésuites.

Il publia en 1771 un opuscule qui était une violente diatribe contre le parlement Maupeou et qui eut, dans le public, un grand retentissement. Il n'en fallut pas davantage pour asseoir définitivement sa renommée et en 1785 l'Académie française l'admit dans son sein.

Lorsque survinrent les événements de 1789, Target fut envoyé aux États-Généraux où il manifesta contre la Cour une opposition soutenue. Toutefois, cette opposition n'allait pas jusqu'à détruire la royauté elle-même. Le roi Louis XVI, enfermé à la prison du Temple, se souvint de la loyauté bien connue de Target et voulut l'avoir pour défenseur; mais Target déclina cette mission et se contenta de publier un mémoire dont la conclusion était que l'on ne devait pas condamner le roi.

Target mourut le 9 septembre 1806 à Mollières (Seine-et-Oise).

CAMUS (Armand-Gaston), né à Paris en 1740. Sa profonde connaissance du droit canonique lui avait valu la place d'avocat du clergé de France, lorsque, en 1789, le Tiers-État de Paris l'élut député aux États-Généraux. Lors de la séance du Jeu de Paume ce fut lui qui brava tous les obstacles pour pénétrer dans la salle des séances que le pouvoir avait fait fermer. Camus dénonça le *Livre rouge*, où étaient inscrites les pensions payées par le Trésor royal, il prit part à la rédaction d'un grand nombre de lois, notamment à la constitution civile du clergé, et se signala, en toute occasion, adversaire ardent de la Cour de Rome. Comme archiviste de l'Assemblée constituante il rendit un service important aux Lettres en prévenant la dilapidation des papiers et des livres des corporations supprimées. Député de la Haute-Loire à la Convention, et membre du Comité de Salut Public, il montra dans ces fonctions une grande rigidité de principes. Membre du conseil des Cinq-Cents et élu président de cette assemblée, il en sortit deux années après et se livra depuis, comme membre de l'Institut et comme conservateur des Archives nationales, à des travaux littéraires jusqu'à sa mort (2 novembre 1804).



PRISE DE LA BASTILLE

C'est le 14 juillet, trois jours après le renvoi de Necker. Dès le matin, tout s'ébranle; Paris a un aspect guerrier; le faubourg Saint-Antoine et le faubourg Saint-Marceau sont descendus vers le centre de la ville. Les électeurs sont assemblés. Les motionnaires du Palais-Royal poussent un cri d'alarme : *Aux Invalides!* cri que d'autres répètent, auquel tous obéissent. La matinée avait été sombre; mais, à midi, le ciel se découvre, un splendide soleil échauffe la capitale. Une foule armée se dirige vers la Bastille, l'attaque, s'en empare. On crie : Victoire! Victoire! Liberté!

Cette journée, d'éternelle mémoire, voit mettre à mort Delaunay, gouverneur de la Bastille, Flesselles, prévôt des marchands, et quelques autres personnes plus ou moins compromises. La tête de Delaunay, massacré, est portée au haut d'une pique; Flesselles est étendu mort, d'un coup de pistolet, au coin du quai Pelletier.

La prise de la Bastille eut un retentissement énorme en France, même dans toute l'Europe. A Londres comme à Paris, les théâtres jouèrent la *Prise de la Bastille;* l'université de Cambridge la donna en sujet de prix littéraire; Alfieri la chanta dans une ode sublime.

La démolition de la vieille forteresse, qui rappelait d'odieux souvenirs et que le peuple abhorrait, fut entreprise et dirigée par N. Palloy, architecte-entrepreneur de son état. Elle commença le lendemain de la victoire et dura jusqu'au 21 mai 1790, c'est-à-dire près d'une année.

Palloy garda avec soin les chaînes, la serrurerie et les pierres de la Bastille. Avec des pierres provenant de la démolition, il fabriqua des bornes-frontières qui devaient être placées aux extrémités « du territoire de la liberté »; ou bien encore des bustes de J.-J. Rousseau et de Mirabeau; enfin, plus tard, quatre-vingt-trois petits modèles de la Bastille, offerts par lui et ses amis aux quatre-vingt-trois départements de la France.

Rappelons que les *Vainqueurs de la Bastill* reçurent une récompense nationale, et qu'ils figurèrent dans les principales fêtes de la Révolution. Ils se formèrent en assoication, avec des statuts et des règlements particuliers. Ils avaient pour décoration une « couronne murale » de cuivre, qu'ils portaient sur la poitrine. Le cachet de leur société représentait les anciennes tours de la Bastille.





MAURY (Jean-Siffrein) naquit à Valréas, dans le Comtat-Venaissin, en 1746. Après de bonnes études au séminaire, il vint à Paris où l'exiguité de ses ressources ne lui permit guère de faire grande figure. Il fut d'abord obligé de donner des leçons pour vivre. Mais doué d'ambition, il obtint la faveur de prononcer quelques sermons qui furent très remarqués. Un legs l'ayant enrichi, l'abbé Maury poursuivit sa carrière de prédicateur, et en 1789 il fut nommé député du clergé aux États-Généraux. Sa voix sonore et vibrante, son esprit incisif, le feu qu'il mettait dans ses apostrophes lui permirent de prendre une part active aux grandes discussions.

Malheureusement pour l'abbé Maury, les thèses qu'il soutenait n'étaient point faites pour plaire à cette époque. Le peuple ne vit en lui qu'un partisan acharné d'un régime condamné et, bien des fois, il faillit payer de sa vie un mouvement oratoire que l'on considérait comme une insulte. Quelle que fût son ambition, il se retira du terrain politique et alla se fixer en Italie. Le pape Pie VI l'accueillit très favorablement et le nomma cardinal. Il resta constamment le champion de la royauté, et mourut à Rome en 1817.

GARAT (Dominique-Joseph), né à Bayonne le 8 septembre 1749. Avocat, littérateur, et un des principaux rédacteurs du *Journal de Paris*, le Tiers-État de Bordeaux l'élut représentant aux États-Généraux. Nommé ministre de la justice le 12 octobre 1792, ce fut lui qui, en en cette qualité, annonça à Louis XVI sa condamnation à mort. Ministre de l'intérieur le 14 mars 1793, il devint après le 9 thermidor ministre de l'instruction publique, et quand l'École normale s'ouvrit, il y fit des leçons brillantes sur l'*analyse de l'entendement*.

L'Institut, lors de sa formation, l'admit dans sa section des sciences morales et politiques, et le Directoire le choisit en 1798 pour ambassadeur à la Cour de Naples. Membre et président du Conseil des Anciens, il fut porté au Sénat après la Révolution du 18 Brumaire, prononça l'éloge de Kléber et de Desaix lors de l'inauguration du monument élevé à leur mémoire, et comme président de la seconde classe de l'Institut, répondit, en 1803, au discours de réception de Parny. Président de l'Institut en 1806 et fait comte de l'empire par Napoléon, Garat n'eut aucune fonction au retour des Bourbons. Il mourut à Ustaritz, le 9 décembre 1833.



LOUIS XVI A L'HOTEL DE VILLE

Quelques jours après la prise de la Bastille, Louis XVI résolut de venir dans la capitale, qui le demandait et l'attendait avec impatience. Le courrier qui y apporta l'heureuse nouvelle fit la course de Paris à Versailles en une heure et demie.

Le peuple alla à la rencontre du roi le 17 juillet. Des gardes nationaux à pied et à cheval, des dames de la halle portant des branches de laurier et des couronnes de fleurs, des femmes et des demoiselles de la haute société, des moines, des capucins, le mousquet sur l'épaule ou l'épée au côté, formèrent l'escorte du *roi-citoyen*, du *roi des Français*. Des bouquets étaient placés à la bouche des canons, avec cette inscription multipliée à l'infini :

« Votre présence nous a désarmés; à votre vue, les fleurs naissent sur les foudres meurtrières dont vos ennemis et les nôtres nous avaient forcés de nous armer. »

La voiture et les chevaux de Louis XVI étaient bariolés de cocardes tricolores. Après un discours dans lequel Bailly annonçait que « Paris avait reconquis son roi », les cris de joie retentirent de toutes parts. Le souverain ne lut pas sans émotion ces mots écrits sur un transparent attaché au cadran de l'hôtel de ville :

« A Louis XVI, père des Français et roi d'un peuple libre. »

Louis XVI entra dans la grande salle à quatre heures vingt minutes. Il avait passé sous une voûte d'épées, si l'on peut dire ainsi. Le duc de Villeroi, le maréchal de Beauvau, le duc de Villequier et le comte d'Estaing l'accompagnaient. Quand Louis XVI fut assis sur le trône qu'on avait préparé, Bailly lui présenta une cocarde, qu'il reçut et tint constamment à son chapeau. Moreau de Saint-Méry, président des électeurs, lui adressa un discours, en lui faisant observer que le peuple de Paris avait été calomnié, et qu'il éclatait en transports sincères. Le roi voulut parler; mais l'émotion trop forte dont il était pénétré ne lui permit pas de prendre la parole.

Ce premier voyage de Louis XVI à Paris ne fut qu'une simple promenade. Les Parisiens réclamèrent son séjour continuel





THOURET naquit à Pont-l'Évêque le 30 avril 1746. Il exerçait avec talent sa profession d'avocat à Rouen quand la Révolution éclata, et il fut désigné de suite pour aller siéger aux États-Généraux.

Sa facilité d'élocution le plaça au rang des principaux orateurs de l'Assemblée nationale. Il prit part aux grandes réformes et surtout aux organisations qui furent décidées par cette assemblée. Dès 1789, Thouret fut élu président de l'Assemblée, honneur qu'il eut quatre fois dans sa carrière.

Thouret fut un de ceux qui insistèrent le plus pour faire transformer en propriétés nationales les biens du clergé. Les ordres monastiques trouvèrent en lui un adversaire acharné, et, en sa qualité de membre du comité de constitution, il réussit à faire prévaloir ses idées, bien qu'il rencontrât parmi ses collègues une opposition sérieuse. Enfin c'est pour ainsi dire à lui que l'on doit la division de la France en départements.

Après la dissolution de l'Assemblée nationale, Thouret, qui était un jurisconsulte très distingué, fut nommé juge au tribunal de cassation. Ses idées avancées ne le sauvèrent pas Quelques ennemis le déclarèrent suspect et il monta à l'échafaud le 22 avril 1794.

THOMAS DE MAHY, marquis de Favras, né à Blois le 26 mars 1744, était entré tout jeune dans les mousquetaires. Son mariage avec la fille du prince d'Anhalt-Schawenbourg lui permettait d'aspirer aux emplois les plus élevés. Les patriotes hollandais s'étant révoltés contre leur stathouder, en 1787, Favras se rendit auprès d'eux et obtint le commandement d'une légion. Mais, en 1789, il revint en France, proposa aux ministres divers plans de réformes politiques et financières, puis se rendit déjà suspect au parti populaire en persuadant au gouvernement de lever dans les provinces de l'Est une armée de 140,000 hommes pour s'opposer à la nouvelle constitution. La rumeur publique accusa en outre un des frères du roi d'avoir tramé le complot avec Favras, que la Cour laissa arrêter. Il se défendit avec beaucoup de courage. La foule furieuse qui entourait la salle du palais demandait la vie de l'accusé ; elle fut satisfaite. Le 18 février 1790 il fut condamné à être pendu en place de Grève après avoir fait amende honorable devant le parvis Notre Dame. Le lendemain eut lieu l'exécution; Favras était en chemise, sur une charrette, il portait suspendu à sa poitrine un écriteau sur lequel on lisait : *Conspirateur contre l'État.*



LA GARDE NATIONALE (UNIFORMES ET DRAPEAUX)

La garde nationale date de la prise de la Bastille. Au moment où le peuple de Paris s'insurgeait, l'assemblée des électeurs arrêta d'urgence l'organisation provisoire d'une garde bourgeoise, qui devait comprendre 48,000 hommes, 800 hommes pour chacun des soixante districts.

Le comité des électeurs se réserva le droit de nommer le commandant général et les états-majors; les autres officiers furent nommés par les membres des districts. Dans la garde nationale, à ses débuts, figurèrent des propriétaires, des commerçants, des industriels, des personnes exerçant des professions libérales, même des prêtres et quelques ouvriers. L'uniforme adopté était l'habit bleu à basques retroussées, plastron blanc, chapeau à trois cornes, longues guêtres, buffleterie blanche à laquelle un sabre était suspendu, cocarde tricolore. Au total, l'uniforme de la garde nationale fut blanc, bleu et rouge. « Je vous apporte, messieurs, avait dit La Fayette aux représentants de la commune, une cocarde qui fera le tour du monde, et une institution tout à la fois civique et militaire, qui changera le système de la tactique européenne, et réduira les gouvernements absolus à l'alternative d'être battus s'ils ne l'imitent pas, et d'être renversés s'ils osent l'imiter. »

Les drapeaux de la garde nationale étaient tricolores, avec des variantes, des emblêmes différents, selon les districts. On choisissait les chefs parmi les personnes attachées à la *finance*, à la *pratique* et aux *arts*. Le district de la Sorbonne nomma sous-lieutenant le fils de La Fayette, âgé de dix ans.





BOUILLÉ (François-Claude-Amour, marquis de) naquit au château de Cluzel, en Auvergne, le 19 novembre 1739, et fut nommé capitaine à l'âge de dix-sept ans. Il fit ses premières armes en Allemagne, et sa belle conduite lui valut le grade de colonel. Sous le roi Louis XVI, il prit part à la guerre d'Amérique et contribua largement au succès de notre armée.

Nommé ensuite au commandement des provinces d'Alsace et de Franche-Comté, il fut accusé par la municipalité de Metz d'exciter les troupes contre la garde nationale. Un peu plus tard, à Nancy, il réprima l'insurrection du régiment de Châteauvieux. Enfin, il s'associa au projet de la fuite du roi Louis XVI en disposant à l'avance sur la route de Montmédy des détachements de troupes qui devaient protéger l'évasion de la famille royale.

Après l'insuccès de cette tentative, le marquis de Bouillé quitta la France en écrivant une lettre de menaces à l'Assemblée nationale, qui n'en tint aucun compte.

Il se retira en Russie et rejoignit ensuite l'armée du prince de Condé, où il ne paraît pas s'être particulièrement distingué.

Il mourut le 14 novembre 1800 à Londres, où il s'était fixé.

FAUCHET (l'abbé Claude), né à Dorne (Nièvre), le 22 septembre 1744, entra dans les ordres, où il se fit un renom comme prédicateur; devint grand-vicaire de l'archevêché de Bourges et l'un des prédicateurs du roi avec bénéfice de l'abbaye de Montfort-sur-Meu, dans le diocèse de Saint-Malo. Ardent pour la cause de la Révolution, il fut du comité des électeurs de l'Hôtel de Ville de Paris, rédigea le journal *la Bouche de fer* et prononça des harangues patriotiques qui le firent nommer évêque constitutionnel par les électeurs du Calvados. Envoyé par ces mêmes électeurs à l'Assemblée législative, où il fut un des promoteurs du 10 août, puis à la Constituante, où il marcha avec la Gironde, il vota l'appel au peuple et le bannissement de Louis XVI. Partisan du maintien du culte catholique et contraire à la proposition du mariage des prêtres, puis ses liaisons avec les Girondins le rendirent bientôt suspect aux Jacobins; il fut même chassé de leur club pour avoir adressé aux prêtres de son diocèse un mandement « dans lequel il leur défendait de se marier ». Traduit devant le tribunal révolutionnaire avec les vingt et un députés de la Gironde, il fut condamné à mort et exécuté le 31 octobre 1793. Il se fit assister d'un prêtre à ses derniers moments.



LES PAYSANS BRULENT LES TITRES FÉODAUX

Une mémorable séance eut lieu pendant la nuit du 4 au 5 août 1789. En pleine Assemblée nationale, la noblesse et le clergé accomplirent spontanément leurs premiers et leurs plus grands sacrifices à l'égalité.

Cette nuit vit supprimer les justices seigneuriales, les prévôtés, les capitaineries, les dîmes, l'hérédité des offices de magistrature, les maîtrises et jurandes, et plusieurs autres privilèges.

Elle vit admettre en principe l'égalité des peines, l'admissibilité à tous les emplois, le rachat des droits féodaux, l'affranchissement des serfs, le droit de chasse pour tous, etc. Les uns l'appelèrent « la nuit des dupes »; les autres « la nuit des sacrifices »; d'autres, enfin, « la Saint-Barthélemy des propriétés »

A peine les franchises furent accordées que les campagnes se couvrirent de chasseurs qui saccageaient les terres; que beaucoup de paysans se crurent dispensés de payer toute espèce d'impôts, et que quelques-uns, entrant dans les châteaux, y prirent les titres féodaux, en firent des monceaux de papier auxquels ils mirent le feu.

Dans sa joie extrême, le peuple abusa de droits que lui donnait l'abandon des privilèges, et, quinze jours durant, les autorités provinciales eurent à réprimer ces excès d'enthousiasme, dégénérant en délits.





CAZALÈS (Jacques de), né à Grenade-sur-Garonne le 1er février 1758, était officier au régiment de dragons de Jarnac quand eut lieu la convocation des États-Généraux. Repoussé à Toulouse et à Cahors comme trop favorable aux idées nouvelles, il fut élu par le bailliage de Rivière-Verdun et apporta dans l'exercice de son mandat une loyauté et une modération capables de lui concilier toutes les sympathies.

Il fut un de ceux qui s'opposèrent à la réunion des trois ordres et qui s'étaient posés en défenseurs de la monarchie. L'indépendance de son caractère lui fit des ennemis, même dans son parti. En effet, après la fuite de la famille royale à Varennes, Cazalès, comprenant que tout espoir était perdu pour la royauté, se rendit à Coblentz. Il reçut des princes français un accueil plus que glacial. A l'armée de Condé il ne fut pas mieux traité par les nobles, qui l'accusèrent de tiédeur, oubliant que Cazalès avait risqué vingt fois sa vie en voulant défendre la royauté.

Cazalès n'insista pas. Toujours fidèle à ses opinions, il voyagea à l'étranger en attendant des jours meilleurs. Rentré en France après le 18 brumaire, il mourut le 24 novembre 1805 à Engalin (Gers).

DOM GERLE (Antoine-Christophe), né dans la province d'Auvergne en 1740, nommé député du clergé à l'Assemblée constituante, appartenait à l'ordre des Chartreux.

Le 9 avril 1790, dom Gerle intervint dans la discussion des plus orageuses qui eut lieu à l'occasion de la vente des biens du clergé. L'Assemblée désirait, en principe, la vente de ces biens; mais il fallait naturellement commencer par les mettre entre les mains des autorités laïques. Ce projet n'inquiétait pas autrement le bas clergé; mais l'idée de n'être plus seigneurs et grands propriétaires indignait les évêques. Dom Gerle, à la fois patriote et dévot, proposa que pour prouver que la religion n'était pas en danger, on décrétât que la religion catholique était et demeurerait pour toujours la religion de la nation et que son culte serait seul autorisé.

L'Assemblée, considérant qu'elle n'avait ni ne pouvait avoir aucun pouvoir à exercer sur les consciences ni sur les opinions religieuses, et que son attachement au culte catholique ne pouvait être mis en doute, refusa de délibérer sur la motion de Dom Gerle. Employé après la Révolution dans les bureaux du ministère de l'intérieur, il mourut ignoré vers 1805.



BANQUET DES GARDES DU CORPS

Le 1er octobre 1789, les partisans de la cour firent une grave manifestation. Les gardes du corps donnèrent un repas dans l'Orangerie de Versailles, splendidement décorée pour la circonstance.

Là, après de fréquents et chauds toasts, les royalistes s'indignèrent de voir abaissée comme elle l'était la majesté du trône. Il leur fallait obtenir la délivrance de Louis XVI, compromis par suite des hardiesses de l'Assemblée nationale, par la Déclaration des droits de l'homme, par la question du *veto*. Ils voulurent agir; ils célébrèrent à huis clos les vertus de Louis; ils chantèrent par allusion cet air de Grétry, dans l'opéra de *Richard Cœur-de-Lion :* « O Richard, ô mon roi! l'univers t'abandonne! » La musique exécuta la *Marche des Uhlans*. On sonna la charge. Les convives s'offraient à s'armer et à mourir pour leur souverain. Dans leur dévouement sans bornes, ils foulèrent aux pieds, dit-on, les cocardes tricolores, nationales, et prirent la cocarde blanche, celle de la monarchie qui, pour eux, était « la seule bonne ». Enfin, ils insultèrent les uniformes patriotiques. Les jeunes femmes, les jeunes hommes s'animèrent de sentiments chevaleresques.

On courut chez Marie-Antoinette, qui consentit à venir au repas, et porta dans ses bras le petit dauphin; on entoura le roi qui revenait de la chasse, et on l'entraina aussi dans l'Orangerie.

Le lendemain, il y eut un autre repas, un déjeuner donné par les gardes du corps. Ceux-ci se présentèrent à la reine, qui déclara avoir été fort satisfaite de la journée du 1er octobre. Marie-Antoinette, recevant des officiers de la garde nationale de Versailles, ne leur cacha pas son contentement, tandis que les amis de la révolution, à Paris et en province, considérèrent le repas des gardes du corps comme une véritable conspiration royaliste, une orgie contre-révolutionnaire.

Les Parisiens, ayant aperçu dans les rues des individus portant la cocarde d'une seule couleur, blanche ou noire, les poursuivirent, les qualifièrent de « Chevaliers aux couleurs noires », de « Catilinas de l'Œil-de-Bœuf ». La municipalité défendit d'arborer des cocardes royalistes.





PAINE (Thomas), publiciste anglais, né en 1737 à Thetford, après avoir traversé les situations les plus diverses, ouvrier, commis, professeur, épicier, écrivit, étant en Amérique en 1776, un célèbre pamphlet, *Le sens commun*, dans lequel il prêchait l'indépendance des colonies. Plus tard, de retour à Londres, il se fit condamner en 1791 par la cour du Banc du roi pour avoir publié les *Droits de l'homme;* il se réfugia alors en France où, bien qu'étranger, il fut élu député à la Convention par le Pas-de-Calais.

Dans le procès de Louis XVI, ayant voté pour le bannissement et la détention jusqu'à la paix, puis pour le sursis, il devint suspect à Robespierre qui le fit rayer de l'Assemblée et enfermer au Luxembourg.

Ce fut là qu'il écrivit un livre contre le christianisme intitulé : *l'Age de la Raison* (1794), dont les théories lui firent tort auprès de ses compatriotes.

Rendu à la liberté sur les réclamations du ministère américain, il reprit sa place à la Convention, présenta en 1795 une *Dissertation sur les premiers principes du gouvernement* et, quelque temps après, retourna aux États-Unis. Il mourut à New-York le 9 juin 1809.

BURKE (Edmond), un des hommes d'État remarquables de l'Angleterre et un de ses grands orateurs, naquit à Dublin en 1730.

Après s'être principalement occupé, jusqu'en 1749, de littérature classique, de philosophie et d'histoire au *Trinity College* de Dublin, il commença en 1750, à Londres, l'étude de la jurisprudence. Malgré les encouragements de toutes espèces que lui valaient son esprit et la rare étendue de ses connaissances, sa passion pour la littérature le détourna de l'étude à laquelle il s'était voué.

Il était au Parlement avec Pitt et Fox ; mais au début de la Révolution française il abandonna avec éclat les bancs de l'opposition; les nouvelles idées françaises étaient incompatibles et avec ses opinions et avec son caractère; à partir de ce moment il attaqua tout ce qui provenait de la France, repoussant obstinément toute innovation, toute amélioration comme ayant de l'affinité avec les principes français. En 1790 il publia ses *Reflexions on the Revolution in France*, ouvrage qui exerça la plus décisive influence sur la direction de l'opinion publique en Angleterre. L'effet de cet écrit fut également immense dans le reste de l'Europe. Burke mourut le juillet 1797.



LES FEMMES DE PARIS MARCHANT SUR VERSAILLES

Les journées des 5 et 6 octobre furent la contre-partie du fameux banquet des gardes du corps.

A Paris, le matin du 5, les boulangers des faubourgs manquèrent de pain. Tout aussitôt le désespoir s'empara des masses populaires; les femmes, particulièrement, se montrèrent déterminées à tout entreprendre. Elles se rassemblèrent près des restes de la Bastille, et se mirent en marche vers l'hôtel de ville, sous la conduite d'une jeune fille qui s'appelait Reine Audu et du commandant Hullin. Parmi leurs cris retentissaient ceux-ci : *Du pain! du pain! Ça ira, ça ira, les aristocrates à la lanterne!*

On leur opposa une faible résistance. Une autre troupe d'hommes et de femmes se joignit à elles. Bientôt la foule s'exclama : « A Versailles! » et se dirigea vers la ville des splendeurs royales.

Par intervalles, pendant la marche, éclataient des bravos prolongés, et surtout le cri de: *Vivent les Parisiennes!* Les unes réclamaient du pain et voulaient ramener le roi à Paris; les autres voulaient, disaient-elles, demander raison à Louis XVI de « l'orgie aristocratique » des 1er et 3 octobre.

Théroigne de Méricourt partagea le commandement avec Reine Audu, quand la troupe prit le chemin de Versailles, où elle n'arriva que le soir.

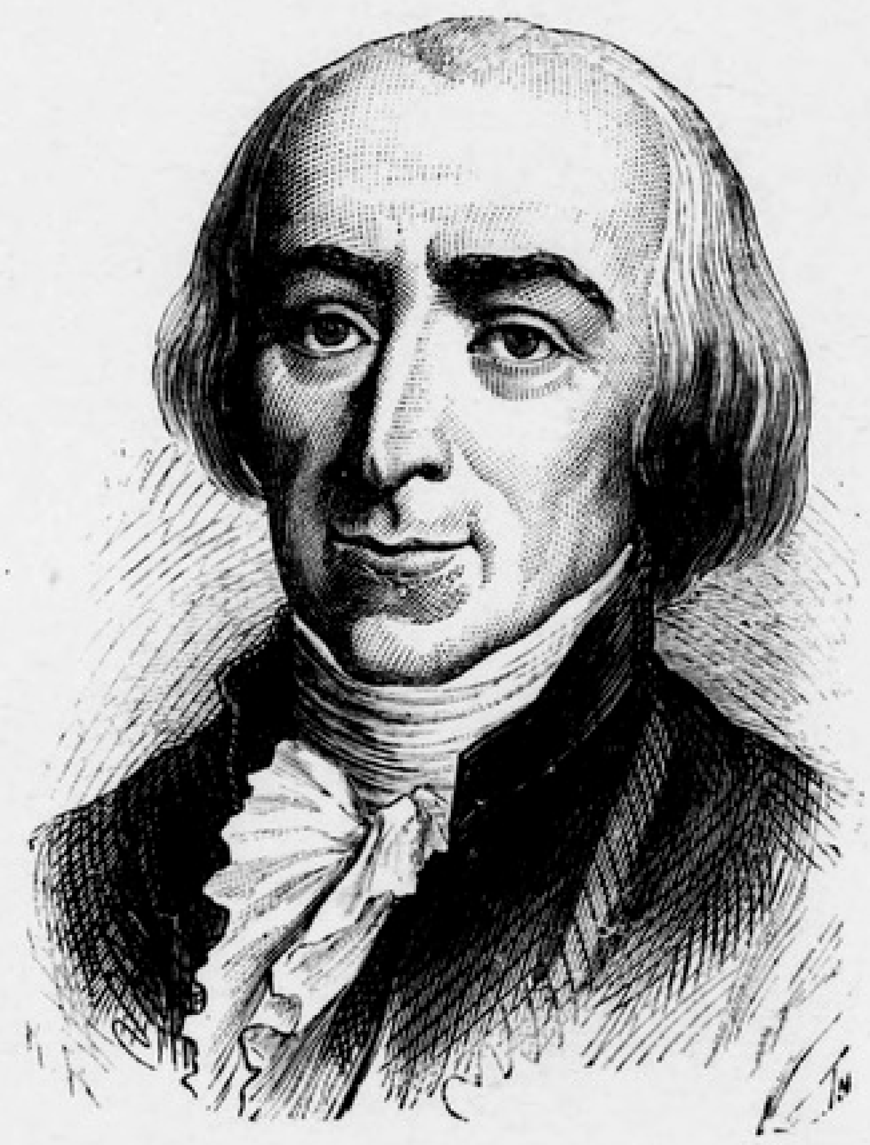
Les vêtements, les façons, le langage des insurgées témoignaient de leur misère autant que de leur grossièreté. Elles paraissaient furieuses, portaient des fusils, brandissaient des poignards, traînaient deux canons, sur l'un desquels une femme était montée.

D'autre part, une décision de la municipalité enjoignit au commandant de la garde nationale, à La Fayette, de partir avec l'armée pour Versailles, accompagné par quatre commissaires de la Commune. La Fayette donna l'ordre du départ, traversa Paris au milieu des acclamations, et sa petite armée ne tarda pas à être signalée sur la route.

Les femmes entrèrent à Versailles en chantant: « Vive Henri IV! » et en criant: « Vive le roi! » Elles envoyèrent une députation à l'Assemblée nationale. A la tête de cette députation figurait l'huissier Maillard.

5





PÉTION (Jérôme), né à Chartres en 1753, était avocat lorsqu'il fut élu aux États-Généraux.

Il fut l'un des députés qui s'affilièrent au club breton dont il ne tarda pas à être un des membres les plus assidus et les plus actifs; cependant, bien qu'il appartînt à l'opinion la plus avancée, son rôle fut des plus modestes jusqu'au jour où on le désigna comme l'un des commissaires qui devaient ramener la famille royale de Varennes.

Pétion profita de cette circonstance pour essayer de se mettre en évidence. Il s'acquitta de sa mission avec une véritable brutalité. Pour lui savoir gré du zèle qu'il avait déployé, on le nomma maire de Paris; il manifesta, dans ces nouvelles fonctions, sa haine pour la royauté, en même temps qu'il faisait preuve d'une faiblesse extrême.

Lorsque survint la journée du 10 août, il essaya de s'opposer au flot populaire qui envahissait les Tuileries. Mais il n'y réussit pas. Devenu président de la Convention, il vota pour le sursis à accorder au roi. A partir de ce moment sa popularité alla en diminuant. Forcé de fuir, on le trouva mort avec Buzot dans la campagne près de Saint-Émilion.

ROLAND (Jean-Marie), né à Thizy Rhône) le 18 février 1734, était inspecteur des manufactures à Lyon quand il fut envoyé à Paris où il se trouva en relation avec plusieurs hommes politiques tels que Robespierre, Brissot, Pétion et Buzot. Cette liaison eût été sans doute sans conséquences, si Roland n'avait épousé, en 1780, mademoiselle Phlipon, fille d'un graveur, douée d'une intelligence supérieure et qui avait adopté avec enthousiasme les idées nouvelles. Les républicains d'alors se rangèrent autour de la jeune madame Roland; toute la Gironde surtout afflua dans ce cercle, et ce fut son mari qui bénéficia de tout l'ascendant que sa femme prenait sur les hommes politiques. Il ne tarda pas à devenir ministre de l'intérieur.

Les événements le forcèrent à abandonner ce poste, qu'il reprit après la funeste journée du 10 août. Malheureusement pour lui, il manquait d'esprit de décision; sa faiblesse et sa timidité encouragèrent ses ennemis à le renverser. Craignant d'être arrêté, il quitta secrètement Paris et erra pendant quelque temps aux environs de Rouen. Ayant appris que sa femme avait été arrêtée et menée à l'échafaud, il se tua le 15 novembre 1793.



LA REINE ET LA FAYETTE AU BALCON DE VERSAILLES

A Versailles, pendant que les Parisiennes sortaient de Paris et venaient vers Louis XVI, la population ressentait des craintes sérieuses.

On y disait que les insurgées marchaient contre le roi. Le ciel était sombre; la pluie tombait; les dragons, les gardes du corps, les Suisses, prévenus de ce qui se passait, parcoururent, pour se rendre à leurs quartiers respectifs, les rues larges et désertes de la ville. Tous les ministres s'étaient rassemblés chez Necker.

Louis XVI chassait : il revint promptement au château, livré à la plus violente agitation. Une foule agitée approchait du balcon où se tinrent le roi et la reine, celle-ci émue et tremblante, celui-là affirmant devant tout son entourage « qu'il n'avait pas peur, qu'il n'avait jamais eu peur ». Du balcon royal, les uns et les autres apercevaient la multitude éparse sur la place d'armes de Versailles.

Dans la matinée du 6 octobre, pendant que La Fayette, rompu de fatigue, dormait tout habillé, une scène sanglante terrifia les hôtes du château; quelques hommes armés s'introduisirent jusque dans l'appartement de Marie-Antoinette. La Fayette parvint à les faire désarmer; dans le même moment, au dehors, plusieurs coups de fusil furent tirés. Puis le calme revint. Les cris de *Vive le roi!* accueillirent Louis XVI à son balcon. On cria aussi : *Le roi à Paris!*

Louis XVI décida en conseil qu'il viendrait à Paris; Marie-Antoinette annonça que son intention était de l'y suivre. Une réconciliation s'opéra entre le peuple et la cour. Tout fut oublié. Les insurgés s'écrièrent : *Vive la reine! Vive la reine!*





BRISSOT (Jean-Pierre) naquit à Chartres le 14 janvier 1754. Il commença par être clerc chez un procureur de Paris, puis essaya de produire quelques ouvrages littéraires. N'ayant pas réussi dans ces tentatives, il voyagea à Londres. A son retour à Paris, on l'enferma à la Bastille sous prétexte d'un pamphlet contre la reine, pamphlet dont il n'était pas l'auteur. Réfugié aux États-Unis, il revint en France au commencement de la Révolution, et comme ses travaux du *Courrier de l'Europe* l'avaient habitué à la polémique, il publia un journal intitulé *le Patriote français*, qui eut un grand retentissement.

Un hasard singulier fit que ce fut lui qui, à la prise de la Bastille, reçut les clefs de la forteresse où il s'était vu incarcéré.

Nommé membre de la Convention, il y devint le chef d'un parti puissant. Malgré ses opinions très avancées, il ne vota point la mise en accusation du roi. Brissot avait, à cet égard, des idées particulières. Il craignait que cet acte ne compromît davantage la situation de la France vis-à-vis de l'étranger.

Compris dans la ruine du parti girondin, Brissot essaya de fuir et se dirigea vers la Suisse. Arrêté à Moulins, il fut condamné à mort et périt sur l'échafaud le 30 octobre 1793

HÉBERT (Jacques-René), né à Alençon en 1755, était complètement dénué de ressources quand la Révolution éclata.

Il fréquenta les clubs, augmenta peu à peu sa popularité, et enfin fonda un journal, *Le père Duchêne*, qui n'était qu'un ramassis de grossièretés. Il n'en fallut pas davantage pour donner à Hébert un grand ascendant sur les basses classes dont il savait flatter à merveille les mauvais sentiments.

« La masse est engagée, disait-il, je m'y associe ; je suis le mouvement, je le suivrai toujours, et je ne tomberai pas. »

A la Commune, il fut le substitut de Chaumette et s'acquitta avec cynisme de ses terribles fonctions. Il poussa les choses si loin qu'on voulut l'arrêter; mais la populace furieuse exigea sa mise en liberté. Lorsque survint le procès de la reine Marie-Antoinette, il lança contre la malheureuse veuve de Louis XVI les accusations les plus dégradantes. Cependant l'influence qu'il avait prise dans la Commune lui suscita des jaloux. Danton et Robespierre s'unirent contre lui et le firent arrêter avec une vingtaine de ses partisans. Le 24 mars 1794, Hébert monta sur l'échafaud qu'il avait fait dresser pour tant de victimes innocentes



LA FAMILLE ROYALE RAMENÉE A PARIS

La joie fut extrême parmi les habitants de Versailles, le 6 octobre 1789, lorsque Louis XVI eut officiellement annoncé son départ pour Paris. Des salves d'artillerie se firent entendre. Ces mots volèrent de bouche en bouche : « C'est fini, nous l'emmenons. »

Il était à peu près une heure de l'après-midi quand le peuple et Louis XVI prirent le chemin de la capitale. La tête du cortège était formée par les miliciens de Paris, dont chacun portait un pain au bout de sa baïonnette. Apparaissaient ensuite des hommes armés de piques, des ouvriers des faubourgs, des femmes assises sur des canons et revêtues de cuirasses. Suivaient des chariots de farine enlevés à Versailles ; ils étaient recouverts de feuillage. Après, on voyait le carrosse où se tenaient Louis XVI, Marie-Antoinette, toute la famille royale, et madame de Tourzel, gouvernante des enfants.

Ajoutez des dragons, des cent-suisses, beaucoup de peuple, et enfin des gardes du corps, généralement à pied et tête nue. Ce n'étaient que chansons et danses pendant la marche du cortège. L'espoir en des temps meilleurs existait chez les masses. Les femmes, montrant d'une main les farines, et de l'autre la voiture royale, s'exclamaient joyeusement : « Nous ne manquerons plus de pain ; nous amenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron ! » Il faisait un temps magnifique. L'air agitait à peine les arbres ; le soleil brillait ; la campagne était encore rayonnante de verdure. Des milliers d'hommes portaient des rameaux ornés de rubans et des branches de peupliers. On peut dire que le cortège avait un aspect réjouissant.

Ce ne fut pas sans regrets que Marie-Antoinette quitta la superbe résidence de Versailles, et surtout le Petit-Trianon, son jardin favori, avec ses pelouses, sa rivière factice, ses collines artificielles, et son joli hameau ! Mais la nécessité faisait loi. D'après l'opinion générale, chez les Parisiens, la disette venait de l'absence de Louis XVI, et l'abondance allait renaître aussitôt qu'il habiterait la capitale.

Le roi annonça qu'il ferait de Paris sa demeure habituelle ; Versailles cessa d'être la demeure de nos souverains. L'Assemblée nationale devait bientôt suivre Louis XVI.





CHABOT (François), né à Saint-Geniès, en 1759, fit de bonnes études au collège de Rodez et fut ensuite placé chez les capucins. Ceux-ci remarquèrent l'esprit, l'intelligence de Chabot et firent de lui le gardien du couvent; mais peu à peu la ferveur religieuse avec laquelle il s'était voué à la prêtrise avait disparu. Quand l'abbé Grégoire fut appelé à l'évêché constitutionnel de Blois, Chabot l'y suivit en qualité de vicaire général; les électeurs de Loir-et-Cher l'envoyèrent, en 1791, à la Législative, où il se fit remarquer entre les plus ardents révolutionnaires.

Élu à la Convention, il fut un des membres les plus assidus des Jacobins et des Cordeliers. Dans cette tourmente révolutionnaire, qui enleva à la France tant d'hommes remarquables, Chabot disparut à son tour; mais il disparut par le mauvais côté; il trempa, avec Delaunay et Julien, dans cette altération du décret concernant la Compagnie des Indes, qui valait à ses auteurs quelques centaines de mille francs et qui aboutit pour eux à l'échafaud; ce fut comme voleur que Chabot fut jugé; il eut beau faire appel à la vieille amitié de Robespierre, celui-ci ne voulut en rien le protéger et Chabot fut exécuté le 5 avril 1794.

ISNARD (Maximin) naquit à Grasse en 1761. Fils d'un parfumeur, il s'occupa du commerce de son père; mais lorsque survint la Révolution, le département du Var le nomma député à l'Assemblée législative et ensuite à la Convention. D'une fougue exaltée, il compromit mainte fois les Girondins dont il était un des principaux orateurs; il fit décréter la création du Comité de Salut public et vota la mort du roi sans sursis. Il échappa à la mise en accusation de ses collègues les Girondins; mais ce ne fut qu'un ajournement; il fut arrêté au mois d'octobre 1793, put s'échapper et revint siéger à la Convention après la révolution de thermidor.

Envoyé en mission dans les Bouches-du-Rhône, non seulement il ne fit rien pour réprimer les excès des révoltés, qui, sous le nom de compagnies de Jéhu, désolaient le Midi, mais encore il s'associa à leurs fureurs. Devenu membre du Conseil des Cinq-Cents en septembre 1796, il en sortit l'année suivante, fut employé dans les tribunaux du Var jusqu'à l'époque de l'Empire, et fut nommé, en 1806, juge au tribunal de 1re instance de Paris. Il se tint dès lors éloigné des affaires politiques et mourut en 1830.



LE DOYEN DE LA FRANCE A L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée nationale eut une séance curieuse, le 23 octobre 1789, non à cause des discussions politiques dont elle s'occupa, mais parce qu'elle reçut la visite d'un vieillard de cent vingt ans. Ce vieillard, nommé Bailly, serf d'église, était né à Saint-Sorbin, dans le mont Jura. Il désirait voir l'Assemblée « qui avait dégagé sa patrie des liens de la servitude ». L'abbé Grégoire demanda qu'en raison du respect qu'a toujours inspiré la vieillesse, l'Assemblée se levât aussitôt que cet « étonnant vieillard » entrerait. Bailly fut introduit : les représentants se leverent.

Bailly marchait avec des béquilles; il était conduit et soutenu par des parents, par ses enfants et petits enfants. Il s'assit dans un fauteuil, en face du bureau, et il se couvrit. La salle retentit d'applaudissements. Un représentant dit alors : « Ce vieillard, que la nature a conservé pour être témoin de la régénération de la France et de la liberté de sa patrie, a constamment rempli ses devoirs de citoyen pendant cent cinq ans. Le roi lui a donné une pension de deux cents livres; mais pour que sa famille se souvienne de cette journée, votons parmi nous une contribution qui, quelque modique qu'en soit le produit, rendra plus tranquilles les jours de ce vieillard respectable à tant de titres, et deviendra pour sa famille un précieux héritage. »

L'Assemblée nationale chargea ses trésoriers de recevoir cette contribution, qui atteignit un chiffre assez considérable.





GENSONNÉ (Armand), né à Bordeaux en 1758, était avocat lorsqu'il fut nommé, en 1791, juge au tribunal de cassation. Élu à l'Assemblée législative, il y forma avec ses collègues Vergniaud et Guadet le noyau du parti qui, du département de la Gironde, prit le nom de *Girondins*. Vers la fin de sa longue session, l'Assemblée Constituante le chargea d'aller, en qualité de commissaire, dans les départements de l'Ouest, chercher à vaincre la résistance que les prêtres apportaient à la mise en œuvre de la constitution civile du clergé. Le 9 octobre 1791 il aborda pour la première fois la tribune, où il vint lire son rapport sur cette mission.

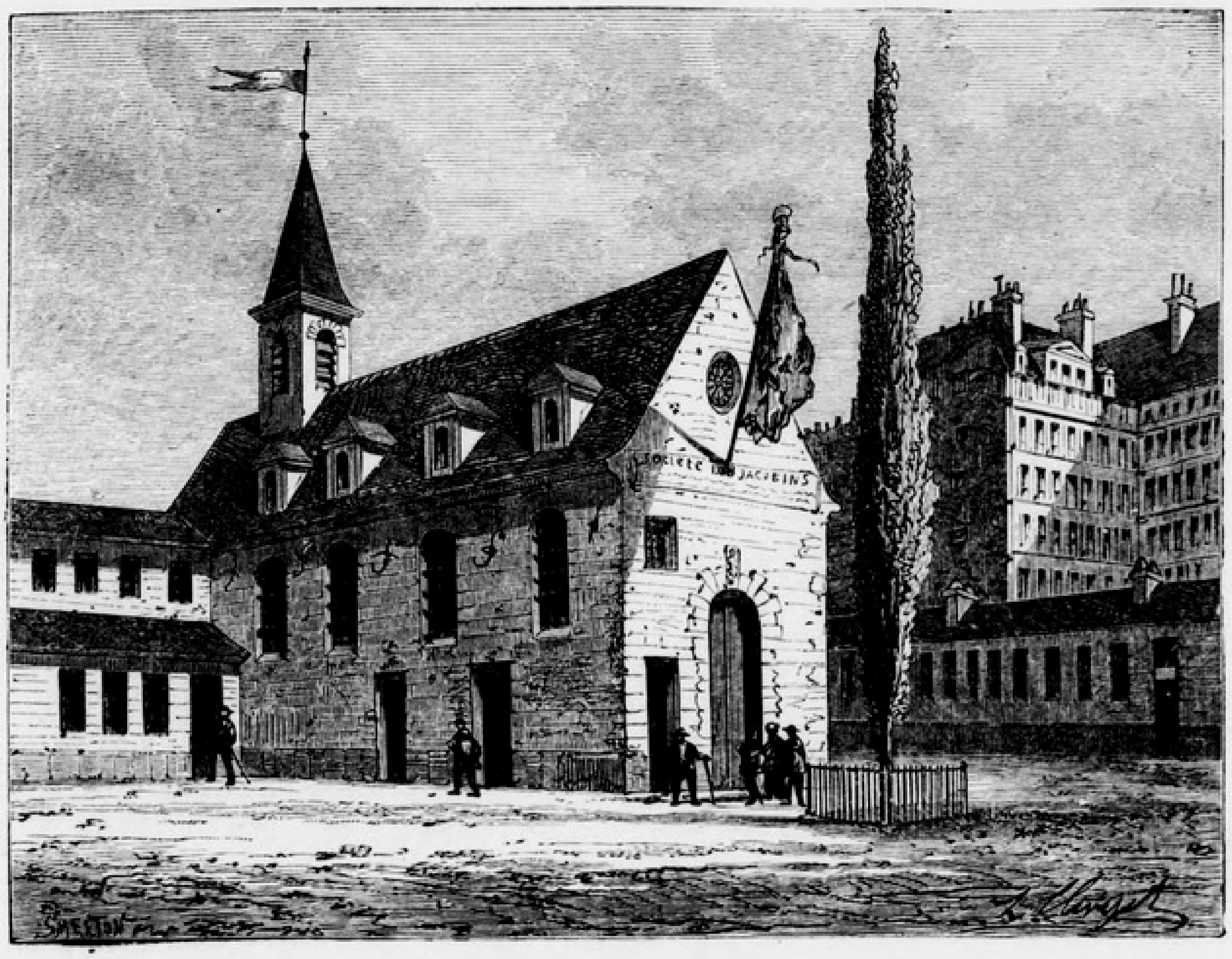
Ce fut Gensonné qui provoqua a déclaration de guerre contre l'Autriche, et fit accorder aux commissaires de l'Assemblée le droit de destituer et de traduire en jugement les généraux et les fonctionnaires publics. Réélu à la Convention par la ville de Bordeaux, il demanda aussitôt raison des massacres de septembre. Impliqué dans les accusations contre le parti de la Gironde, Gensonné fut compris dans la liste des vingt-deux députés proscrits. Il parut, le 24 octobre 1793, devant le tribunal révolutionnaire, et fut condamné et exécuté le 31 octobre, à l'âge de trente-cinq ans.

KLOOTZ (Anacharsis). — Ses prénoms véritables étaient Jean-Baptiste. Il naquit à Trèves en 1755 et les études qu'il fit dans sa jeunesse le poussèrent vers une sorte de mysticisme adopté par certaines sectes allemandes

Quand les premiers événements de la Révolution se produisirent, Klootz adopta sans hésitation les idées de réforme qui se faisaient jour en France. En 1788, l'abbé Barthélemy venait de faire paraître son *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, et c'est sans doute à la lecture de cet ouvrage, que Klootz se crut appelé à réformer le monde et que, pour imiter les législateurs anciens, il se mit à parcourir l'Europe sous le pseudonyme romanesque d'*Anacharsis*.

Nommé député à la Convention, Klootz apporta dans cette assemblée un fanatisme démocratique et antireligieux dominé par un désir, peut-être sincère, de vouloir le bien de tout le genre humain. Il rêvait, pour ainsi dire, une république universelle dont il eût été le principal apôtre.

En réalité, Klootz n'était qu'un illuminé qui ne savait trop ce qu'il voulait. Ses théories bizarres ne le servirent guère. Confondu dans la répression contre les hébertistes, il monta à l'échafaud le 24 mars 1794.



LE CLUB DES JACOBINS (ANCIEN COUVENT DES JACOBINS)

Cette société politique, si célèbre dans les fastes révolutionnaires, prit son nom du local dans lequel elle siégeait, l'ancien couvent des Jacobins, situé dans le quartier Saint-Honoré. Ce couvent a été démoli. Sur son emplacement s'est élevé le marché Saint-Honoré. On planta un arbre de la liberté devant la porte d entrée, au-dessus de laquelle flottait le drapeau tricolore.

Successivement *Club breton*, puis club des *Amis de la constitution*, la société s'appela club des Jacobins, à la suite de dissensions très sérieuses parmi les *Amis de la constitution;* et lorsque l'Assemblée nationale fut transférée à Paris, le club des Jacobins devint vite républicain et ne tarda pas non plus à soutenir le parti de la Montagne. Aux Jacobins se prépara le coup d'État du 31 mai, qui se manifesta par l'arrestation de vingt-neuf députés girondins; Robespierre y domina.

Un grand amphithéâtre s'élevait en forme de cirque et occupait la nef de l'ancienne église du couvent. Un bureau se trouvait au centre, pour le président et les secrétaires; il était plus que modestement meublé et décoré. On y recueillait les voix; on y constatait les délibérations sur un registre. Le club des Jacobins entretenait une correspondance active avec des sociétés affiliées, répandues sur tout le territoire de la France. Il faisait une incessante propagande, et prépara, dans sa salle des correspondances, plusieurs actes insurrectionnels, notamment la journée du 10 août 1792.

Sous la Convention, il prit le titre officiel de *Société des Amis de la liberté et de l'égalité.* Lors de la réaction thermidorienne, il se déclara en permanence; mais, le 9 thermidor même, on vint le dissoudre, au nom de la Convention. Sur son refus, on fit évacuer le local de force et on déposa les clefs sur le bureau de l'Assemblée. En novembre 1794, un décret ayant ordonné la suspension provisoire des séances de la société des Jacobins, des membres qui voulaient s'assembler au mépris de ce décret furent assiégés par la « jeunesse dorée ». La jeunesse força les portes du local, cassa les vitres et envahit l'enceinte. En définitive, le gouvernement ordonna la clôture de la salle.





GUADET (Marguerite-Élie) naquit à Saint-Émilion, le 20 juillet 1758. Avocat à Bordeaux, il fut élu en 1791 par son département à l'Assemblée législative et se montra le membre le plus énergique du triumvirat bordelais, dont les deux autres étaient Vergniaud et Gensonné. Autour d'eux se groupèrent les Girondins, et Guadet en fut l'orateur le plus intrépide, l'improvisateur le plus entraînant. Élu à la Convention, il vota la mort du roi, mais avec sursis et appel au peuple. Il combattit Robespierre et Marat avec énergie et s'attira cette apostrophe prophétique de Danton : « Tu veux la guerre et tu auras la mort! » Après une violente accusation de la part des sections de Paris contre les Girondins, Guadet eut la hardiesse, le courage, de proposer de casser les autorités de Paris, et de remplacer provisoirement dans les vingt-quatre heures la Commune de cette ville. Cette proposition fut l'arrêt de mort de Guadet et de ses amis. Compris dans la proscription du 31 mars 1793, il se réfugia d'abord à Caen, puis il partit pour la Gironde avec quelques-uns de ses collègues; après avoir erré et s'être caché dans des grottes pendant plusieurs mois, il tomba entre les mains de ses ennemis. Il monta sur l'échafaud le 17 juillet 1794.

CLAVIÈRE (Étienne). — Banquier genevois, né le 27 décembre 1735. Forcé de se réfugier en France par suite des troubles qui agitaient sa patrie, il fixa l'attention publique par la hardiesse habile de ses opérations de banque et d'agiotage. En 1791, protégé par Mirabeau et Brissot, il fut, quoique étranger, nommé par les électeurs de Paris député à l'Assemblée législative et appelé le 24 mars 1792 au ministère des finances par Louis XVI, qui voulut faire l'essai d'un ministère républicain, dans lequel entrèrent avec lui, Roland, Servan, Duranthon, Lacoste et Dumouriez. Dans ses Mémoires, Dumouriez fait connaître que Roland, Clavière et Servan, lorsqu'ils venaient au Conseil, abusaient de la douceur du roi pour le mortifier à chaque instant; Dumouriez se chargea d'en débarrasser le roi le 13 juin.

Dénoncé avec les Girondins par la Commune et les sections de Paris, Clavière avait été arrêté d'office le 22 juin 1793 par la *section des Piques;* il ne passa cependant en jugement que le 10 décembre suivant, mais il prévint la sentence que le tribunal révolutionnaire n'eût assurément pas manqué de rendre contre lui, en se poignardant dans sa prison. Sa femme s'empoisonna deux jours après lui.



LES TRAVAUX DU CHAMP-DE-MARS.

Bailly proposa, dans l'Assemblée nationale, le plan d'une grande fédération générale entre les gardes nationales du royaume et les troupes de terre et de mer.

La fédération fut aussitôt fixée au 14 juillet 1790, premier anniversaire de la prise de la Bastille; elle occupa beaucoup les esprits et, vers la mi-juin, les fédérés commencèrent à arriver dans la capitale. De toutes parts, les préparatifs furent annoncés pour la grande fête, et l'Hôtel de ville nomma à cet effet des commissaires.

Alors, spectacle unique dans les fastes de la France, tous les habitants de Paris, indistinctement, nobles, abbés, députés, bourgeois, marchands, prolétaires, étrangers, femmes, vieillards et enfants, tous mirent la main à l'œuvre. En quelques jours s'effectuèrent les travaux de terrassement du Champ-de-Mars, bientôt prêt à recevoir les gardes nationales et les troupes de ligne.

Les travailleurs portaient des cocardes blanches. Ils riaient, ils chantaient, ils souffraient de la faim avec philosophie.

Le Champ-de-Mars fut disposé en amphithéâtre, et il put contenir près de trois cent mille spectateurs.

Un pont de bateaux, placé en face sur la rivière, conduisait à un arc de triomphe situé à l'entrée du Champ-de-Mars, sur le quai.

Près de l'École militaire, on avait construit une immense galerie couverte, ornée de draperies bleu et or, avec un pavillon au milieu. Dessous était placé le trône, ainsi que le fauteuil du président de l'Assemblée à côté, et la tribune royale derrière. Au centre de l'amphithéâtre, on apercevait l'*autel de la patrie*, posé sur un stylobate, sur lequel on montait par quatre escaliers.

Autour de l'autel, on devait brûler des parfums dans des cassolettes antiques.

Du côté du nord, on éleva une statue de la Liberté, répandant l'abondance sur le sol français et protégeant l'agriculture; et le Génie de la Constitution, autre statue, exposait, tracé en grosses lettres sur son socle, le serment fédératif.





BOURDON (François-Louis), surnommé Bourdon de l'Oise, pour le distinguer de ses homonymes de la Convention, naquit à Remy, près Compiègne. Au moment où éclata la Révolution, il était procureur au Parlement de Paris.

Il adopta avec ardeur les idées libérales et on le vit s'associer activement aux événements de la journée du 10 août 1792. Sa conduite en cette circonstance assura son élection à la Convention où il se fit remarquer par sa haine profonde pour la monarchie; il vota la mort de Louis XVI, sans sursis ni appel.

Après avoir été l'ami de Robespierre, il affecta de rompre avec lui et contribua, pour une grande part, à la chute des Girondins. Esprit remuant, versatile et sans conviction, aimant le désordre, on le vit accuser à peu près tout le monde sans que l'on sût au juste ce qu'il voulait lui-même. De la Convention il passa au conseil des Cinq-Cents. A cette époque, ses opinions premières s'étaient bien modifiées et il comptait sur le retour de la monarchie.

La journée du 18 fructidor lui prouva que ses calculs étaient faux.

Le Directoire, qui avait à se plaindre de ses attaques continuelles, le condamna à la déportation et il mourut en arrivant à Sinnamary (1797).

TALLEYRAND-PÉRIGORD (Charles-Maurice de) naquit à Paris le 13 février 1754; il était évêque d'Autun quand furent convoqués les États-Généraux où il siégea comme membre du clergé.

Après avoir provoqué la *Fédération*, qui réunit dans le Champ-de-Mars les députés de toute la France, le 14 juillet 1790, il officia dans cette solennité sur l'autel de la Patrie; à l'Assemblée constituante il présenta un vaste plan d'éducation publique qui embrassait son organisation et ses méthodes; mais Talleyrand ne se mêla que modérément aux grands débats de cette époque. Il trouva sa voie véritable dans la carrière diplomatique pour laquelle il était prédestiné. Il fut d'abord chargé d'une mission à Londres. Décrété d'accusation, il alla séjourner aux États-Unis, puis en Hollande. Un décret de la Convention le rappela en France, et sous le Directoire il fut nommé ministre des Relations extérieures, ministère à la tête duquel il resta placé après le 18 brumaire. Sous Napoléon il devint grand chambellan, prince de Bénévent et vice-grand électeur. Il fut ministre et grand chambellan sous les Bourbons, et ambassadeur sous le Gouvernement de Juillet. Il mourut à Paris le 17 mai 838.



LA FÉDÉRATION A STRASBOURG

Les travaux pour la fédération, au Champ-de-Mars, n'étaient pas encore commencés que, montrant l'exemple à Paris, nombre de villes, en France, se distinguaient dans des fêtes de fédération. Les régiments de ligne se fédérèrent comme les gardes nationales. A Metz, ce fut le 4 mai 1790; à Orléans et à Limoges, ce fut le 9 mai. A Strasbourg, la fête eut lieu le 12 mai; à Lyon, elle se fit le 30 du même mois.

La fédération, à Strasbourg, eut un caractère particulier. Le drapeau tricolore flotta sur la haute flèche de la cathédrale, et sembla inviter les populations d'outre-Rhin à imiter les Français, à conquérir la liberté. Les magnifiques prairies qui bordent l'Ill furent choisies pour être le terrain d'une cérémonie tout à fait pittoresque, d'une fête comparable à celles qui existaient en Flandre, à cause de l'entrain et de la bonhomie qui s'y montrèrent. La fédération de Strasbourg se termina par un acte à la fois religieux et patriotique. Deux enfants, dont l'un était catholique et l'autre protestant, accompagnés chacun d'un parrain et d'une marraine, furent présentés à un curé et à un pasteur. On procéda à un double baptême, devant la foule assemblée, qui poussa des vivats chaleureux.

Lorsque les cérémonies du double baptême furent achevées, le curé et le pasteur se donnèrent la main, en signe de concorde et de fraternité. Jamais spectacle plus imposant n'avait excité l'enthousiasme des Strasbourgeois, mêlés aux habitants des territoires voisins de leur ville.




SERVAN (Joseph de Gerbey), né à Romans (Drôme) en 1741. Entré au service en 1760, il fit la campagne de Corse en 1769, devint capitaine en 1772, major des grenadiers royaux en 1779 et sous-gouverneur des pages de Louis XVI. Lieutenant-colonel en 1791, colonel et maréchal de camp au commencement de 1792, il fut nommé, le 9 mai, ministre de la guerre, à l'arrivée des Girondins au pouvoir; sous son ministère, la garde du roi et les régiments suisses furent licenciés.

Lorsqu'il donna sa démission, l'Assemblée nationale, par un décret du 13 juin 1792, déclara qu'il avait bien mérité de la patrie. Ministre de la guerre, une seconde fois, du 11 août au 6 octobre 1792, il passa ensuite, comme général de division, au commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales.

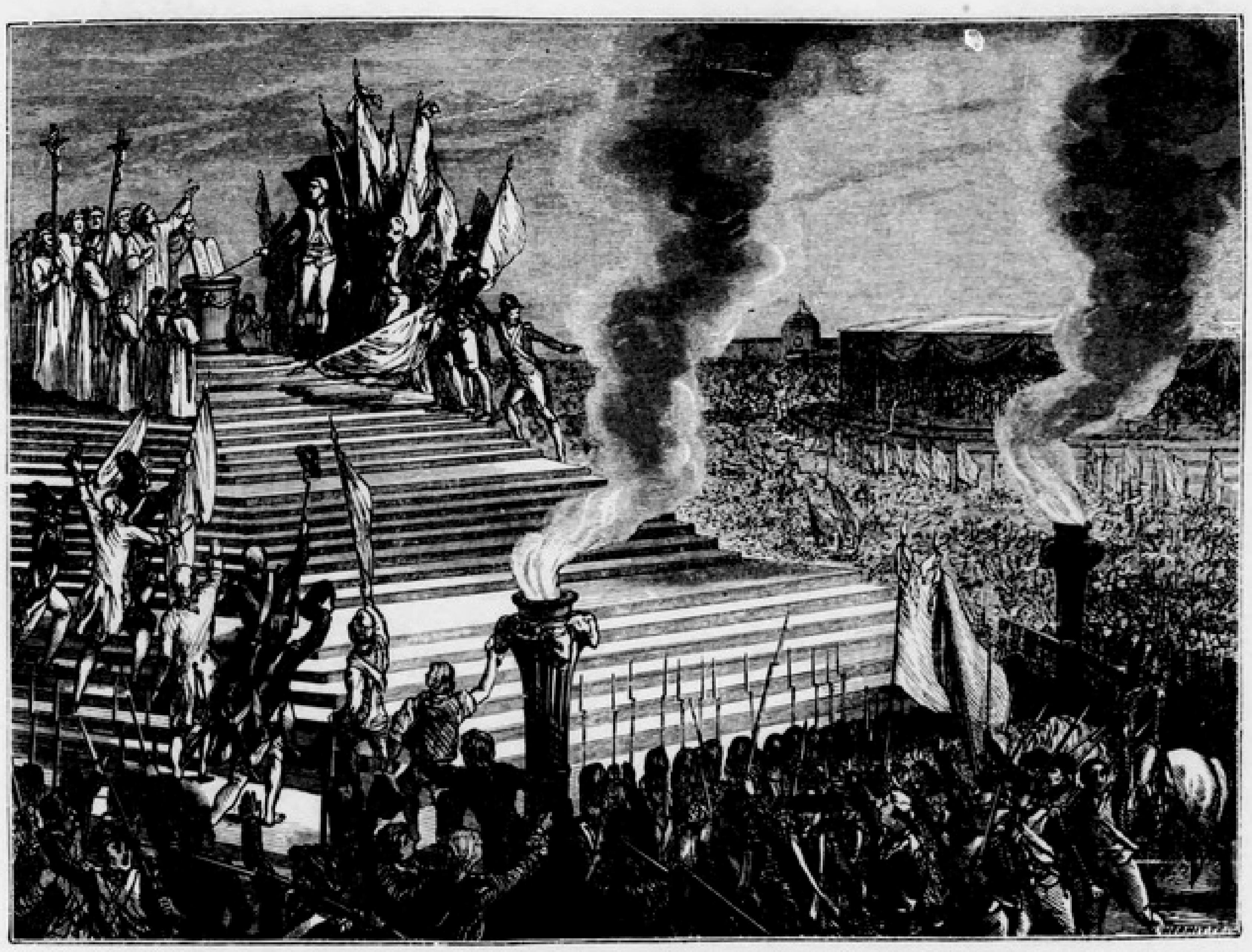
Sous le Consulat, il fut président du Comité central des revues et commandant de la Légion d'honneur. Le général Servan fut admis à la retraite le 3 mai 1807.

Il mourut à Paris le 10 mai 1808.

Il est l'auteur d'un *Projet de constitution pour l'armée française*, et d'une *Histoire des guerres des Gaulois en Italie*, et de plusieurs articles militaires publiés dans l'*Encyclopédie* de Diderot.

MONTESQUIOU-FEZENZAC (Anne-Pierre, marquis de), né à Paris le 17 octobre 1739. Lieutenant réformé dans le régiment Pologne-cavalerie en 1756, capitaine dans le régiment du Roi-cavalerie en 1757, colonel aux grenadiers de France en 1758, il passa, avec le même grade, au régiment Royal Vaisseau en 1761; fut fait brigadier en 1768; obtint en 1780 le grade de maréchal de camp, et devint membre de l'Académie française en 1784, car il aimait les Lettres.

Élu député en 1789 par la noblesse de Paris aux États-Généraux, il y montra de grands talents dans les questions de finance, et le patriotisme sincère et éclairé dont il fit preuve pendant la session de l'Assemblée le fit choisir, en 1792, pour général en chef de l'armée du Midi. Cependant, des soupçons s'étant élevés sur sa fidélité après le 10 août, on lança contre lui un décret d'accusation qui fut rapporté aussitôt sur la nouvelle qu'il venait de faire la conquête de la Savoie. Atteint par un nouveau décret pour ne pas s'être emparé de Genève, il passa en Suisse et ne rentra en France qu'en 1795, mais pur de toute intrigue avec les émigrés. Le général de Montesquiou était un esprit élevé, plein d'amour pour le bien public. Il mourut à Paris le 30 décembre 1798.



LA FÉDÉRATION AU CHAMP-DE-MARS.

La fête, commencée le 12 juillet 1790 par un banquet que donnèrent les électeurs de Paris, eut lieu au Champ-de-Mars, le 14. Dès la pointe du jour, les rues voisines de l'École militaire et des Invalides se remplirent de monde. A midi et demi, les troupes entrèrent dans l'enceinte.

Le cortège était disposé ainsi : une compagnie de cavalerie avec un étendard et six trompettes ; une de grenadiers, précédée de tambours et de musique ; les électeurs de Paris ; les volontaires de la Bastille ; l'assemblée des représentants de la Commune ; le comité militaire ; une compagnie de chasseurs ; les tambours de la ville ; les présidents des districts ; les administrateurs et les gardes de la ville ; corps de musique et de tambours ; bataillon des élèves militaires ; les drapeaux ; bataillon des vétérans ; députés des gardes nationales ; des troupes de ligne, de la marine ; une compagnie de chasseurs volontaires ; une compagnie de cavalerie fermant la marche.

A 3 heures un quart se rassemblèrent les diverses bannières autour de l'autel de la patrie. Aussitôt que Louis XVI fut arrivé, l'évêque d'Autun (Talleyrand) célébra la messe, assisté de l'aumônier général, du clerc de la chapelle, et des aumôniers de la garde nationale, revêtus d'aubes blanches et portant la ceinture tricolore. L'office étant achevé, l'évêque appela la bénédiction du ciel sur l'oriflamme de la France. Il avait plu jusqu'alors ; soudain, le soleil brilla.

Des chants se firent entendre, et des acclamations de joie. La Fayette profita de l'instant propice pour monter près de l'autel de la patrie, l'épée à la main, la pointe en bas. Et il prononça le serment fédératif, rédigé par l'Assemblée nationale : « Nous jurons d'être à jamais fidèles à la nation, à la loi et au roi, de maintenir de tout notre pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi ; de protéger, conformément aux lois, la sûreté des personnes et des propriétés, la libre circulation des grains et des subsistances dans l'intérieur du royaume, et la perception des contributions publiques, sous quelque forme qu'elles existent, et de demeurer unis à tous les Français par les liens indissolubles de la fraternité. » Tout le monde répéta ces paroles, au son des fanfares et des décharges d'artillerie.





LEGENDRE (Louis) naquit à Paris en 1756, il exerçait la profession de boucher dans cette ville lors de la convocation des États-Généraux ; il avait contracté une grossièreté, une brutalité de langage et de manière que son manque d'instruction accrut encore; il était de tous les mouvements populaires qui précédèrent le 14 juillet, il devint bientôt un des chefs du club des Cordeliers.

Lors de la journée du 20 juin, ce fut Legendre qui présenta le bonnet rouge que le roi Louis XVI dut placer sur sa tête. Le 10 août le compta parmi les plus acharnés assaillants. Élu à la Convention, il se montra ardent adversaire des Girondins et appuya toutes les mesures prises contre eux. Il attaqua également le Comité de Salut public et les Jacobins. Nommé président de la Convention au mois de novembre 1794, il fut élu ensuite membre du Conseil des Cinq-Cents où il parla rarement. Les journées de germinal et de prairial lui fournirent l'occasion de manifester son courage : il marcha à la tête d'une partie des troupes de la Convention, et participa à réprimer l'insurrection populaire; Legendre prenait des leçons de grammaire et de latin lorsqu'il mourut à Paris le 13 décembre 1797.

CAMBON (Joseph) naquit à Montpellier en 1754. Il s'occupait d'affaires commerciales lorsque survinrent les événements de 1789; il se dévoua avec enthousiasme à la cause de la liberté, fut élu officier municipal et nommé député de l'Hérault à l'Assemblée législative, où il s'occupa surtout des finances. C'est à lui que l'on doit la formation du Grand-Livre de la dette publique; il dirigea cette grande opération dont la transcription ne fut terminée qu'en juin 1794. Membre de la Convention, Cambon démentit ses premiers actes de modération en montrant, après le 9 thermidor, une exaltation révolutionnaire et une résistance d'autant plus étonnante à la réaction contre la Terreur, qu'il avait contribué à la chute de Robespierre. Décrété d'accusation après le mouvement insurrectionnel du 12 germinal an III, il put s'enfuir et ne reparut qu'au moment de l'amnistie du 4 brumaire an IV. Revenu à Paris en 1804, il resta dans la vie privée jusqu'en 1815. Pendant les Cent-Jours, élu alors membre de la Chambre des représentants, il se montra tel qu'il avait été à la Législative et à la Convention. Banni en juillet suivant comme conventionnel, il se réfugia à Bruxelles, où il mourut le 15 février 1820.



RÉVOLTE A NANCY. DÉVOUEMENT DE DÉSILLES.

La mésintelligence la plus complète régnait, à Nancy, entre les officiers et les soldats et sous-officiers, pour cause politique, car les premiers traitaient leurs inférieurs avec une rigueur excessive parce que les soldats et les sous-officiers avaient adopté les principes de la révolution.

Il y eut révolte dans le régiment du roi pour empêcher l'arrestation d'un soldat qui avait désobéi à une consigne. Or, après plusieurs incidents, les soldats arrêtèrent et emprisonnèrent le commandant de place.

Il s'ensuivit un combat qui coûta la vie à onze cents hommes.

L'affaire de Nancy fut diversement appréciée par les contemporains; mais tout le monde demeura d'accord pour louer l'héroïsme du jeune Désilles, officier du régiment du roi.

Désilles s'était placé, pendant le plus chaud moment de l'action, devant la bouche d'un canon. Il cria aux révoltés, afin d'empêcher à tout prix qu'on ne donnât le signal de la lutte :

« Tirez, malheureux, qui voulez votre perte et celle de vos frères ! »

On le repoussa au lieu d'écouter son généreux conseil. Désilles s'obstina malgré les coups de feu et les coups de baïonnette. On ne l'arracha du canon que lorsqu'il fut criblé de blessures.

Dans cette circonstance critique, le marquis de Bouillé, général en chef de l'armée de Meuse, Sarre-et-Moselle, se conduisit avec une rigueur implacable, ce qui lui attira des haines profondes.

On avait fusillé trente-deux soldats de Château-Vieux ; on en avait condamné quarante-deux aux galères pour trente ans.

Paris trouva amère cette victoire remportée par des Français sur des Français, et longtemps les esprits furent divisés pour savoir de quel côté était le bon droit dans la révolte de Nancy.

Cependant l'Assemblée nationale vota des remerciements à Bouillé. Quant à l'héroïsme de Désilles, il fut célébré partout au moyen de gravures et de relations écrites. On joua même, sur un théâtre parisien, une pièce intitulée *Le tombeau de Désilles.*



LAMOURETTE (Adrien), né en 1742 à Frévent (Pas-de-Calais), était vicaire général de l'évêque d'Arras lorsque la Révolution éclata. Ses relations avec Mirabeau, qui l'avait en grande estime, contribuèrent à le faire nommer évêque constitutionnel de Lyon. Député à l'Assemblée législative, il se fit remarquer par sa modération et par son désir de mettre la paix entre les partis les plus divisés.

Le 7 juillet 1792, au milieu d'une séance très orageuse, Lamourette prit la parole et adjura ses collègues de mettre fin à leurs divisions en adoptant un système de gouvernement pacifique accepté par tout le monde. L'Assemblée, on ne sait pourquoi, fut entraînée par ce discours. Elle jura de nouveau fidélité au roi et tous les membres s'embrassèrent en se pardonnant mutuellement leurs griefs. Cela ne dura malheureusement qu'un jour et, malgré ses excellentes intentions, Lamourette put s'assurer que la discorde reprendrait ses droits. De cet événement bizarre est née l'expression du *baiser Lamourette*.

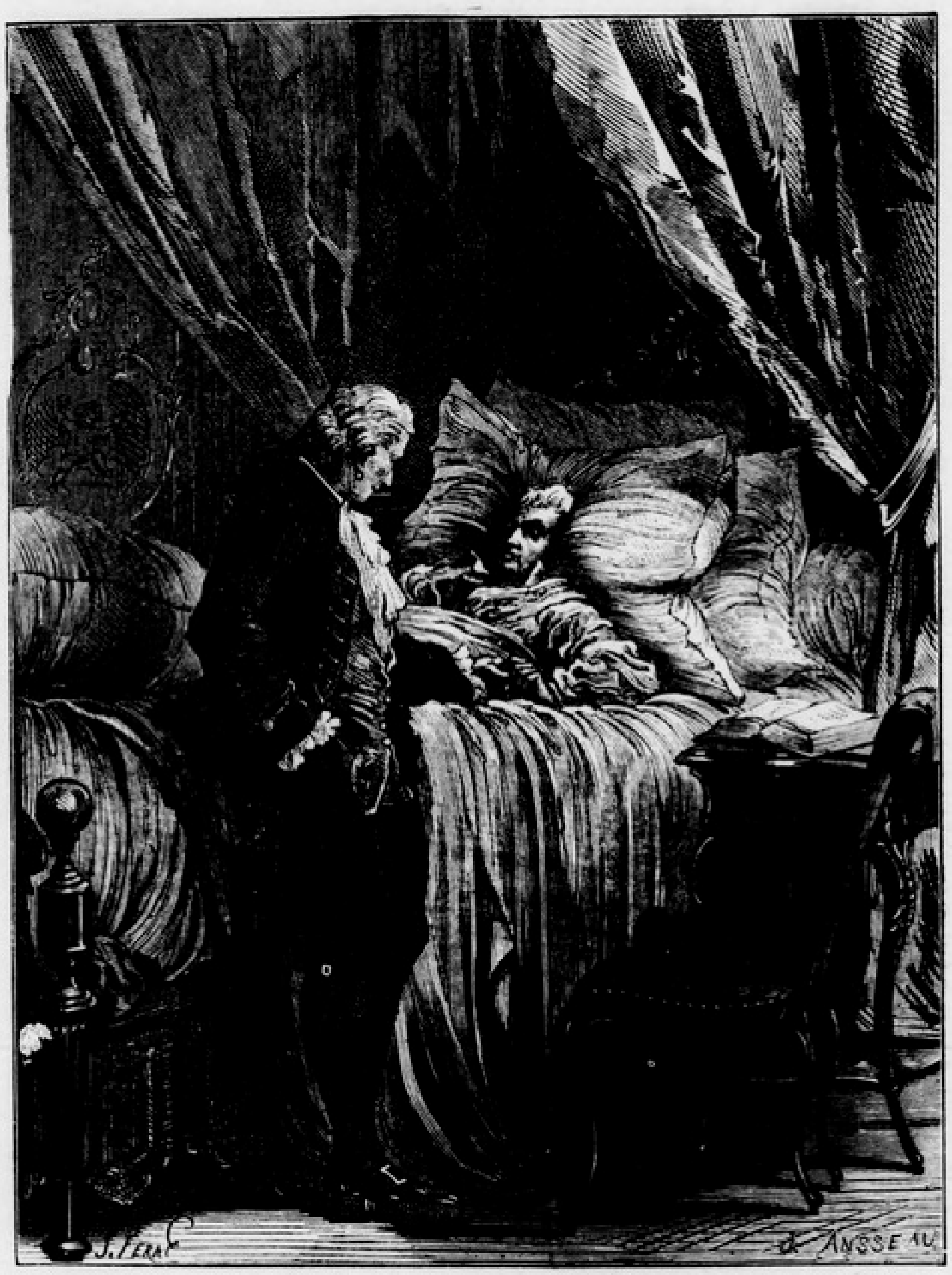
Après les insurrections de Lyon, Lamourette fut condamné à mort et exécuté le 11 janvier 1794 « comme complice d'un complot qui avait existé à Commune-Affranchie ».



BARBAROUX (Charles-Jean-Marie), né à Marseille le 6 mars 1767, débuta d'une manière brillante dans le barreau. Les sciences ayant beaucoup d'attrait pour lui, il entra en relations avec Franklin et rédigea un mémoire sur les volcans éteints des environs de Marseille. Devenu secrétaire de sa municipalité, il fut choisi, grâce à ses opinions avancées, pour conduire à Paris la cohorte marseillaise qui voulait en finir une fois pour toutes avec la monarchie.

La part active qu'il prit à la journée du 10 août détermina son élection à la Convention, où il osa entrer en lutte avec Robespierre. Il fut un de ceux qui votèrent la mort de l'infortuné Louis XVI. Toutefois il vota également pour faire adopter l'appel au peuple proposé à cette occasion.

Compris dans la défaite des Girondins, il parvint à s'échapper et essaya en vain, avec le concours de Charlotte Corday, d'opérer un soulèvement en Normandie. Traqué de nouveau, on finit par le découvrir aux environs de Bordeaux. Au moment où on allait mettre la main sur lui il se tira deux coups de pistolet qui ne firent que le blesser très grièvement. Quand on l'amena sur l'échafaud il était mourant.



MIRABEAU AU LIT DE MORT.

Mirabeau dépérissait. Tout annonçait qu'il allait mourir : son visage était livide et flétri ; sa chevelure avait des ondulations effacées ; des ombres passaient sur son front ; il éprouvait des défaillances soudaines et fréquentes. Il travaillait, il parlait toujours néanmoins, et tous les députés admiraient l'incomparable orateur. Le 28 mars 1791, il prononça encore cinq discours pour un projet sur les mines, qu'il parvint à faire adopter. Dans la soirée du même jour il fut forcé de quitter le théâtre, eut grande peine à descendre de sa loge, se traîna jusqu'à sa demeure et dut se mettre au lit.

Bientôt son médecin Cabanis désespéra : la mort approchait. Le peuple assiégeait la porte de la maison habitée par Mirabeau et les nouvellistes criaient d'heure en heure les bulletins de sa maladie. Mirabeau entendait de son lit ces avertissements lugubres. Il disait avec une satisfaction visible : « Je sens qu'il est doux de mourir au milieu du peuple. » Il disait à Cabanis : « Tu es un grand médecin, mais il est un médecin plus grand que toi, l'auteur du vent qui renverse tout, de l'eau qui pénètre et féconde tout, du feu qui vivifie et décompose tout. »

Le 2 avril au matin il déclara qu'il allait mourir. Vers huit heures il manifesta le désir d'écrire. Une plume et du papier furent apportés à Mirabeau, qui écrivit très lisiblement le mot *dormir*. Il expira à huit heures et demie ; il rendit le dernier soupir sans avoir obtenu qu'on lui donnât l'opium qu'il avait demandé.

Un inconnu avait proposé à Cabanis de transfuser son sang dans le corps de Mirabeau.





DANTON (Georges-Jacques), né à Arcis-sur-Aube le 28 octobre 1759, renonça au barreau pour se jeter dans la politique et devint un des plus terribles ennemis de l'autorité monarchique. Ce fut au club des Cordeliers qu'il déploya surtout cette éloquence à la fois insinueuse et farouche qui lui créa tant de partisans. Lié avec Mirabeau, ami de collège de Camille Desmoulins, son influence sur les masses devint très grande.

Il fut un de ceux qui provoquèrent la fameuse assemblée du Champ de Mars, où le peuple de Paris, demandant la déchéance du roi, fut dispersé par la force. On a prétendu qu'à partir de ce moment Danton essaya d'entrer en négociations avec la Cour en échange de subsides dont il avait grand besoin et que, ses offres ayant été déclinées, il poursuivit la famille royale d'une haine implacable.

Il prit une part active à la journée du 10 août et fut nommé ministre de l'intérieur, fonctions qu'il abandonna pour le siège de député à la Convention. Il affectait une grande modération, qui ne fut pas toujours dans ses actes, d'ailleurs sans suite et désordonnés. Robespierre, jaloux de sa popularité, le fit arrêter. Il monta à l'échafaud le 5 avril 1794.

RŒDERER (Pierre-Louis, *comte*), né à Metz le 16 février 1754, était conseiller au Parlement de cette ville quand ses concitoyens l'envoyèrent comme député à l'Assemblée nationale. Il se fit remarquer par sa modération et son désir de sauver la monarchie, dont il prévoyait d'ailleurs la chute prochaine.

Nommé procureur général syndic de Paris, il apporta dans ces fonctions un esprit de conciliation qui suscita autour de lui bien des sympathies et bien des inimitiés.

Pendant la journée du 10 août Rœderer, à la faveur du tumulte, pénétra dans les Tuileries et insista d'une manière très ferme pour décider le roi à se rendre à l'Assemblée législative. Le roi céda et l'on sait quel fut le résultat de cette démarche. Rœderer avait cru, sans doute, sauver le roi. Il l'avait livré à ses bourreaux.

Le lendemain la commune de Paris décida contre lui des poursuites qui n'aboutirent pas. Jusqu'au 18 brumaire Rœderer vécut retiré. Il devint conseiller d'État, sénateur, ministre de l'Empire. En 1832 Louis-Philippe, dont il était devenu le grand admirateur, le nomma pair de France. Il a laissé quelques mémoires historiques curieux à consulter. Il mourut le 17 décembre 1835.



ÉVASION DU ROI.

Les Parisiens craignaient beaucoup que Louis XVI et Marie-Antoinette ne passassent la frontière et ne cherchassent un asile chez les souverains étrangers. Ces craintes étaient fondées.

Le 20 juin 1791 la famille s'échappa des Tuileries par une porte qui n'était pas gardée. Le roi était travesti en valet de chambre ; il portait un habit gris et une petite perruque. La reine avait emprunté le passeport d'une dame russe ; elle erra, avant de rejoindre la voiture où Louis XVI l'attendait, au coin de la rue de l'Échelle. L'un et l'autre, après avoir pris bien des précautions, parvinrent à sortir de Paris par la route de Châlons-sur-Marne.

Dès que la nouvelle de l'évasion fut connue le lendemain, à la première heure, la municipalité fit tirer le canon d'alarme et défense fut publiée de sortir de la ville. La foule s'écria en montrant la salle de l'Assemblée nationale : « Notre roi est là-dedans, l'autre roi peut aller où il voudra. » D'autre part les ambassadeurs étrangers arborèrent aussitôt la cocarde blanche ; le pape fit chanter un *Te Deum* à Saint-Pierre ; à Naples, comme à Rome, il y eut des fêtes publiques.

On abattit les enseignes où se trouvaient l'effigie, les armoiries ou seulement le nom du roi. Tous les bustes de Louis XVI et de Louis XV disparurent. Bailly et La Fayette furent accusés de trahison.





THÉROIGNE DE MÉRICOURT (Anne-Josèphe) naquit vers 1760 aux environs de Liège. Fille d'un simple agriculteur, elle vint à Paris en 1789 et se mêla à presque toutes les émeutes causées, à cette époque, par la misère et la disette.

Son esprit ne paraissait pas très bien équilibré et l'on prétend que l'on se servit d'elle plus d'une fois pour fomenter des désordres.

Elle fut à la tête des femmes qui envahirent le château de Versailles pendant la journée du 5 octobre 1789, et elle guida les assaillants jusque dans les appartements de la reine. Ayant voulu soulever le pays de Liège, elle fut arrêtée par les Autrichiens, emprisonnée et relaxée. Revenue à Paris en 1792, elle se montra de nouveau au milieu des bandes armées et prit part aux massacres de septembre. Un jour, sur la terrasse des Tuileries, elle prit publiquement la défense des Girondins et fut fort maltraitée par les femmes du peuple que ses discours avaient exaspérées; on lui reprochait alors d'être ennemie de la République!

A partir de ce moment Théroigne de Méricourt, déjà très exaltée, devint folle tout à fait; on fut obligé de l'enfermer à la Salpêtrière, où elle mourut le 9 juin 1817.

DROUET (Jean-Baptiste), né le 8 janvier 1763 à Sainte-Menehould, exerçait dans cette ville la profession de maître de poste quand un événement inattendu le tira de l'obscurité.

Louis XVI et la famille royale fuyaient Paris et se dirigeaient vers la frontière quand, au relai de Sainte-Menehould, Drouet les reconnut et donna l'alarme.

Les électeurs de la Marne récompensèrent Drouet en le nommant député à la Convention; il siégea sur les bancs de la Montagne, où il joua un rôle assez effacé. Délégué à l'armée du Nord, il fut fait prisonnier par les Autrichiens. Mais il ne resta pas longtemps en captivité et fut échangé, avec d'autres prisonniers, contre la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI.

Drouet fit partie du conseil des Cinq-Cents. Là il conspira avec Babeuf et fut sur le point d'être condamné à mort, mais on n'avait pas oublié qu'il avait arrêté jadis la famille royale et, le Directoire n'osant frapper un homme si populaire, on favorisa son évasion.

Il se réfugia en Suisse et alla ensuite aux Indes, où il tomba entre les mains des Anglais. Revenu en France, il devint maire de Sainte-Menehould. En 1814 il dut s'expatrier de nouveau. Il mourut à Mâcon le 11 avril 1824.



ARRESTATION DU ROI A VARENNES.

Louis XVI, après son évasion des Tuileries, traversa la ville de Châlons-sur-Marne dans l'après-midi du 21 juin 1791. On l'y reconnut, mais on garda le secret et il put passer sans incident. Rien ne l'empêcha d'atteindre Sainte-Menehould. Là, au relais, il fut reconnu de nouveau. Drouet, maître de poste, aperçut la famille royale, ne fit point arrêter les voitures qui la contenaient, mais monta aussitôt à cheval pour les suivre. A Clermont-en-Argonne, Louis XVI changea de route et prit le chemin de Varennes, petite ville située sur la rivière d'Aire. Il arriva à Varennes vers 11 heures et demie du soir. Drouet survint, cria aux postillons : « De par la nation, dételez! Vous menez le roi! » Puis des hommes armés de fusils s'exclamèrent : « Halte-là ! Vos passeports ! »

Une voiture renversée barrait le passage. Drouet se trouva là, accompagné du procureur de la commune de Varennes et du commandant de la garde nationale. Les fugitifs n'essayèrent pas de résister, car les trois gardes du corps qui étaient avec le roi n'avaient pas d'armes à feu. La famille royale parlementa sans néanmoins se faire connaître.

Le procureur de la commune, nommé Sausse, épicier de son état, invita les voyageurs à descendre dans sa boutique pendant que la municipalité délibérerait sur la validité des passeports. En même temps Drouet sonna le tocsin; les gardes nationaux se répandirent dans la rue; des paysans en armes accoururent. Il fut impossible aux hussards et aux dragons de décider Louis XVI et Marie-Antoinette à s'ouvrir un passage à travers la foule.

Entre 5 heures et 6 heures du matin un envoyé de la municipalité de Paris et un aide de camp de La Fayette apportèrent à Varennes un décret de l'Assemblée nationale qui ordonnait de ramener le roi. En lisant ce décret Louis XVI dit : « Il n'y a plus de roi en France! » Comme il posait le décret sur le lit où dormaient le dauphin et sa sœur, Marie-Antoinette jeta le papier par terre en s'écriant : « Je ne veux pas qu'il souille mes enfants! »

Lorsque Louis XVI rentra à Paris par la barrière de Pantin, aucune manifestation ne se fit contre la famille royale. On avait affiché sur tous les murs : « Celui qui applaudira le roi sera battu; celui qui l'insultera sera pendu. » La foule resta silencieuse.





VADIER (Marc-Guillaume-Alexis), né en 1736, était conseiller au présidial de Pamiers lors de la convocation des États-Généraux. Il y fut nommé député et son rôle fut d'abord assez effacé. Après la fuite de la famille royale à Varennes, il se montra adversaire acharné de la monarchie et vota la mort du roi sans appel ni sursis.

Président de la Convention et membre du comité de sûreté générale, il se fit remarquer par les propositions les plus révolutionnaires et dénonça Catherine Théot. Robespierre, qui voyait en lui un ambitieux vulgaire, s'apprêtait à s'en défaire quand Vadier le devança en provoquant par ses accusations multipliées la journée du 9 thermidor.

Dénoncé à son tour par Lecointre de Versailles, Vadier parut à la tribune, un pistolet à la main, menaçant de se tuer si l'on ne reconnaissait son innocence. Il fut absous. Plus tard il joua un rôle important dans la fameuse conspiration de Babeuf; acquitté par la haute Cour de Vendôme, il fut relégué à Cherbourg juqu'au Consulat.

En 1816, au retour des Bourbons, on le força à s'expatrier. Il mourut à Bruxelles le 14 décembre 1828

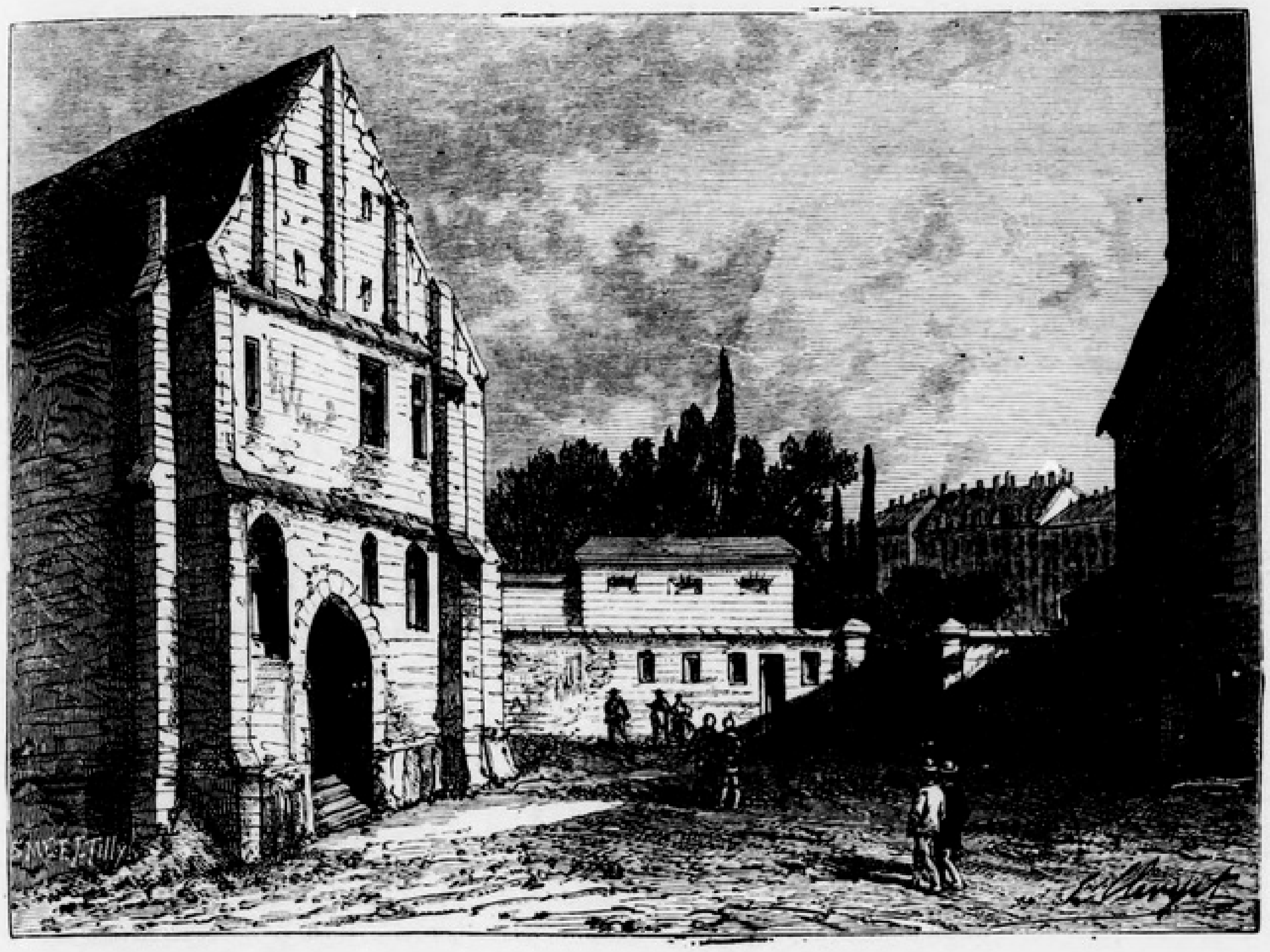
PAOLI (Pascal), né à Morosaglia (Corse), en 1726, prit une part des plus actives à la lutte que soutint victorieusement la Corse pour se soustraire à la domination des Génois. Il se distingua surtout comme organisateur et ne négligea rien pour doter son pays d'une administration régulière, dont il était complètement dépourvu.

Lorsque la Corse fut conquise par les Français, en 1768, Paoli protesta, obtint quelques avantages sur le marquis de Chauvelin, mais fut complètement défait par le comte de Vaux et se retira en Angleterre; puis, à l'époque de la Révolution, il revint en France et fut nommé président du département de la Corse en 1790.

Ses tendances libérales lui firent adopter les idées nouvelles. Quand la Convention exerça sa puissance en France, Paoli modifia sa manière de voir et afficha des sentiments rétrogrades.

On l'accusa de vouloir travailler pour lui même et de vouloir établir à son profit une souveraineté en Corse avec le secours des Anglais

Déclaré suspect, Paoli jugea prudent de se retirer en Angleterre et c'est à Londres qu'i mourut en 1807.



CLUB DES CORDELIERS (AUJOURD'HUI MUSÉE DUPUYTREN).

Dans l'ancienne chapelle du couvent des Cordeliers, situé près de la rue de La Harpe, à Paris, s'établit, en 1790, une société politique qui porta le nom de club des Cordeliers et qui joua un grand rôle pendant la Révolution, sans exercer néanmoins une influence aussi puissante que celle du club des Jacobins.

Parmi les membres les plus célèbres de cette société on cite Danton, Fabre d'Églantine, Camille Desmoulins, Hébert (dit le père Dur chesne), et Marat, rédacteur de l'*Ami du Peuple*. Théroigne de Méricourt, héroïne révolutionnaire, y parut plusieurs fois. Les Cordeliers prirent une part très active aux mouvements insurrectionnels qui eurent lieu sous l'Assemblée constituante, sous l'Assemblée législative et sous la Convention nationale. Leur club, notamment, repoussa la Constitution de 1791, demanda la déchéance de Louis XVI après sa fuite à Varennes; il fut le principal promoteur de la fameuse journée du 10 août, qui amena l'abolition de la royauté en France.

Le 22 mai 1793, une séance aux Cordeliers eut aussi une importance extraordinaire. On y donna le signal d'une insurrection dont le résultat fut l'accusation des Girondins et la condamnation à mort de ces modérés, coupables de fédéralisme aux yeux des Montagnards. Quoique le club des Cordeliers fût le redoutable et constant adversaire du Comité de salut public, il n'en contribua pas moins à l'établissement de la Terreur.

Sous ce régime, il se divisa en *Indulgents*, avec Danton pour chef, et en *Enragés*, conduits par Hébert et par Chaumette, auteur de la loi des suspects. Le 24 mars et le 5 avril 1793, ses principaux membres périrent sur l'échafaud.

Camille Desmoulins avait publié, vers la fin de 1793, les premiers numéros du *Vieux Cordelier*, dans lesquels il exprimait le vœu d'un Comité de clémence. Il paya de sa tête cet essai de modérantisme, et sa femme Lucile, âgée de vingt-trois ans, compromise par son amour, fut guillotinée huit jours après lui.

Le club des Cordeliers fut vaincu par le club des Jacobins, dont il devint une sorte de succursale jusqu'aux événements qui signalèrent la réaction thermidorienne. Le local des séances est aujourd'hui le *musée Dupuytren*, fondé par un des plus illustres chirurgiens du XIXe siècle.





BARNAVE (Antoine-Pierre-Joseph-Marie), né à Grenoble en 1761, était avocat au Parlement de sa ville natale à 22 ans, et prononça à la clôture des audiences un discours « Sur la nécessité de la division des pouvoirs dans le corps politique ». Au début de la Révolution il se fit connaître par un écrit, l'*Esprit des Édits*, qui eut un grand retentissement. Député aux États-Généraux il s'attaqua d'abord à la monarchie et rivalisa d'éloquence avec Mirabeau. Il fonda le club des Jacobins et combattit le droit de veto accordé au roi.

Après l'affaire de Varennes, Barnave modifia sa politique et chercha à se rapprocher de la Cour. On a prétendu qu'en agissant ainsi, Barnave n'avait en vue que son intérêt personnel et qu'il espérait voir récompenser ses services.

Retiré à Grenoble, après la clôture de l'Assemblée constituante, Barnave s'y maria richement. Il comptait finir ses jours en paix quand, à la suite des événements d'août 1792, on découvrit une correspondance des plus compromettantes pour lui.

Immédiatement arrêté, il ne comparut que quinze mois après devant le tribunal révolutionnaire qui le condamna à mort. Il monta à l'échafaud le 28 novembre 1793.

FRANKLIN (Benjamin) naquit à Boston en 1706. Fils d'un teinturier, il arriva par ses seuls efforts à acquérir une très grande instruction. Il commença par fabriquer des chandelles ; mais doué d'un esprit d'initiative surprenant, on le vit successivement imprimeur, rédacteur de journaux et fabricant de papier.

En 1732 il publia, sous le titre du *Bonhomme Richard*, un almanach qui fut pour le peuple ce que son journal était pour les classes éclairées.

Abordant l'étude des sciences, on lui doit la découverte de l'identité du fluide électrique et de la foudre. Député de la Pensylvanie au Congrès, il contribua, avec Washington, pour une large part, au succès des Américains contre les Anglais. Envoyé en France pour solliciter des secours, il obtint tout ce qu'il demandait, et en 1783, il eut l'honneur de signer le traité d'indépendance de sa patrie.

Après une vie si bien remplie, il mourut à l'âge de 84 ans (1790), et l'Assemblée nationale, en France, prit le deuil pendant trois jours.

Tant qu'on admirera le génie, a dit un historien, tant qu'on goûtera l'esprit, qu'on honorera la vertu, qu'on voudra la liberté, la mémoire de Franklin sera l'une des plus respectées et des plus chéries.



VOLTAIRE AU PANTHÉON.

Voltaire, qui eut tant d'amis et tant d'ennemis par delà le tombeau, reçut, le 12 juillet 1791, les honneurs du Panthéon, où l'on transporta ses cendres. Ce fut une véritable apothéose, une des plus brillantes cérémonies de la Révolution.

Le corps de Voltaire fut apporté de Romilly à Paris et déposé pendant un jour et une nuit sur l'emplacement de la Bastille, où déjà de grands honneurs lui furent rendus. Ensuite un cortège se forma, très considérable et très varié.

En premier lieu défilèrent les sapeurs; après, le bataillon des enfants de la garde nationale. Les clubs suivirent immédiatement, chacun avec leurs bannières. Après les clubs, une compagnie de maçons, quarante forts de la halle, escortés par des habitants du faubourg Saint-Antoine, avec des piques.

Une femme, en amazone, tenait la bannière. Après ces manifestants, on voyait les maires des municipalités des environs de Paris, vêtus de noir, ceints de l'écharpe municipale. Quatre hommes, habillés à l'antique, portaient sur un brancard la couronne murale et le procès-verbal de l'assemblée des électeurs de 1789; d'autres promenaient la Bastille sculptée en relief dans une des pierres d'un cachot; d'autres montraient au public les images de Mirabeau, de Désilles, de Franklin et de Jean-Jacques Rousseau. Une petite députation des théâtres marchait devant la statue de Voltaire, faite de carton doré. On remarquait, à la suite, une arche contenant les œuvres de Voltaire. Enfin paraissait le char, traîné par douze chevaux blancs, escortés de choristes chantant un hymne funèbre, paroles de Marie-Joseph Chénier, musique de Gossec, et s'accompagnant avec des instruments de forme antique.

Le cortège était fermé par le procureur général syndic, les ministres, les ambassadeurs; par des députations de l'Assemblée nationale, des districts, des sections, des différentes cours de justice; en dernier lieu, par le bataillon des vétérans et par un corps de cavalerie.

Il parcourut les boulevards, stationna devant l'Opéra, qui était décoré de feuillages, de festons et de draperies. Il passa sur la place Louis XV, prit le Pont-Royal, fit une seconde halte sur le quai Voltaire, devant l'hôtel Villette. Il se remit encore une fois en marche, et sa troisième station fut au théâtre de la Nation (Odéon). La nuit tombait et le char n'arriva qu'à dix heures du soir au Panthéon, à la lueur des flambeaux et des illuminations.





GUILLOTIN (Joseph-Ignace), né à Saintes, le 28 mai 1738, professa d'abord en qualité de père jésuite, au collège des Irlandais de Bordeaux, puis se sentant une vocation pour l'état de guérir, il vint étudier la médecine à Paris.

Une brochure qu'il publia, et dans laquelle il demandait que la représentation du Tiers-État fût au moins égale à celle des deux ordres réunis, lui valut un grand succès de popularité; aussi fut-il nommé député aux États-Généraux.

Comme homme politique, son rôle fut assez effacé à l'Assemblée nationale. Mais quand on discuta le nouveau système pénal, Guillotin émit l'avis d'établir une peine uniforme pour tous les condamnés et indiqua, comme étant l'instrument le plus sûr et le moins douloureux, une machine italienne qui décapitait.

Sa motion fut agréée. Bien des gens ont cru et croient encore que Guillotin est l'inventeur de la guillotine. Cette croyance est mal fondée. Ce fut le docteur Louis qui surveilla la construction de la nouvelle machine de mort.

Guillotin fut persécuté pendant la Terreur et peu s'en fallut qu'il ne fût lui-même victime de la guillotine. Le 9 thermidor le sauva. Il mourut à Paris le 26 mars 1814.

SANTERRE (Antoine-Joseph) naquit à Paris le 16 mars 1752. Il était brasseur dans le faubourg Saint-Antoine au moment où éclata la Révolution. Bruyant et aimant à déclamer, il se mêla à toutes les émeutes populaires. Le 14 juillet 1789, il prit part à l'attaque de la Bastille et fut nommé commandant de la garde nationale.

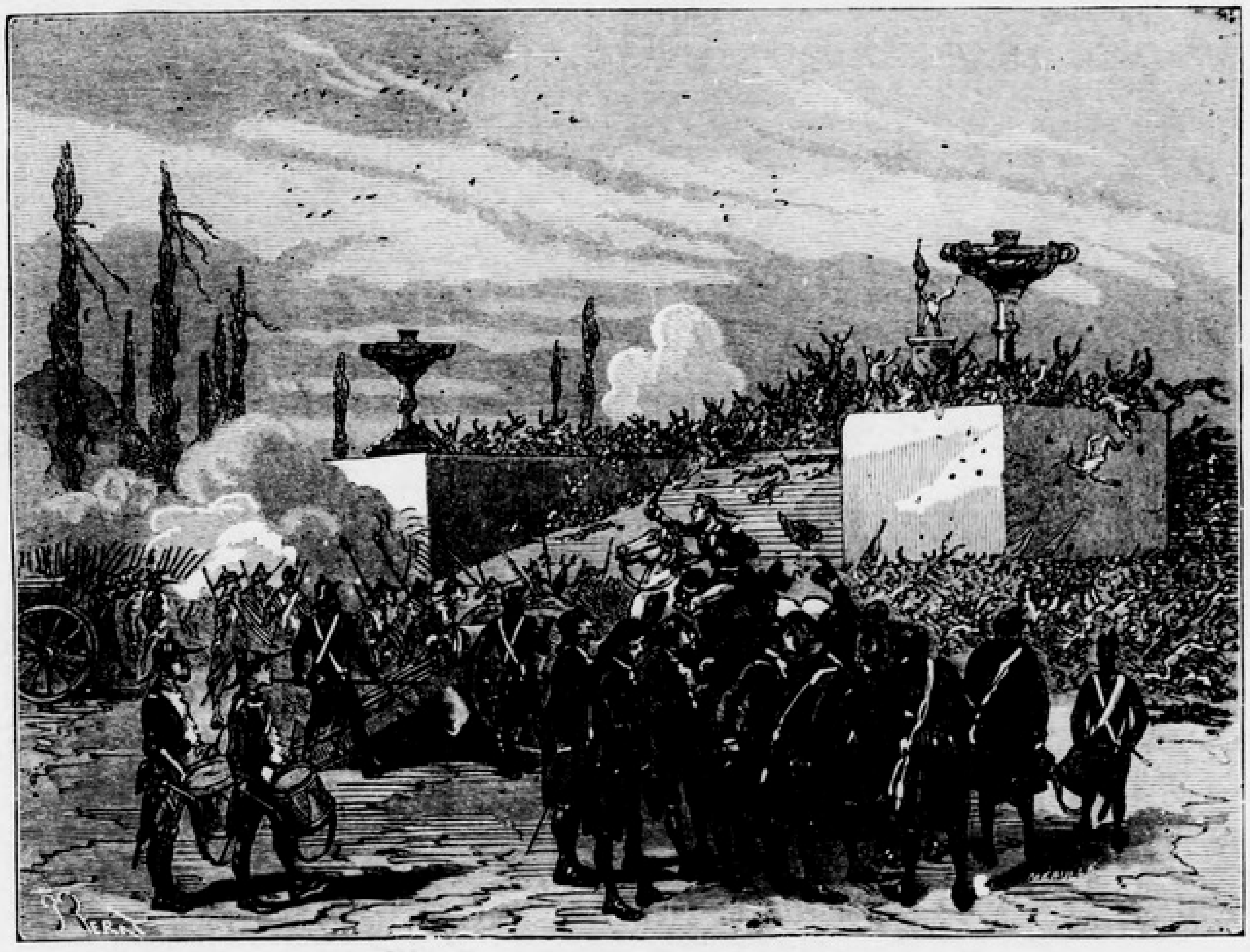
Le 21 janvier, il commandait la force armée qui entourait l'échafaud de Louis XVI. Il empêcha le roi de parler au peuple en ordonnant un roulement de tambours qui couvrit la voix du monarque.

Ambitieux, Santerre sollicita et obtint le grade de général de brigade. En cette qualité, il eut la malheureuse idée de vouloir intervenir dans les événements de la Vendée. Il entassa maladresses sur maladresses et le Comité de salut public, effrayé, dut mettre fin à sa mission.

Il fut même incarcéré à son arrivée à Paris et ne dut son salut qu'au 9 thermidor.

Au 18 Brumaire, Bonaparte, ayant su qu'il cherchait à remuer le faubourg Saint-Antoine, lui fit dire que s'il s'avisait de bouger, il le ferait fusiller : Santerre ne bougea pas, et pour récompense de son obéissance, reçut une pension de retraite.

Il mourut à Paris le 6 février 1809.



FUSILLADE AU CHAMP DE MARS.

Une pétition pour la déchéance du roi était signée par une foule de gens. Elle se terminait par une déclaration importante, car les signataires déclaraient qu'ils ne reconnaîtraient jamais Louis XVI pour roi, à moins que la majorité de la Nation n'émît un vœu contraire au leur. On la porta au Champ de Mars (ou champ de la Fédération), afin que le peuple la signât sur l'autel de la Patrie. C'était le 16 juillet 1791.

Nombre de citoyens la signèrent aussitôt, et le 17, un dimanche, la foule des signataires se rassembla tumultueusement autour de l'autel de la Patrie. Deux individus, un invalide et un perruquier, s'étaient cachés dessous : on prétendit qu'ils voulaient faire sauter l'autel, on les massacra, on porta leur tête au Palais-Royal.

La Fayette, suivi de la garde nationale, essaya de rétablir l'ordre au Champ de Mars. Mais, l'après-midi, la foule s'accrut de celle des oisifs et des promeneurs. Quelques pierres ayant été lancées sur les gardes nationaux, la municipalité proclama sans hésiter la loi martiale, d'après laquelle, chaque fois que les circonstances le nécessiteraient, le canon devait être tiré et un drapeau rouge placé sur la maison commune. Les rassemblements, après avoir reçu trois sommations, étaient forcés de se disperser; s'ils résistaient, on employait la force.

Un coup de pistolet, parti des rangs du peuple, blessa un soldat; les gardes nationaux tirèrent en l'air. Ensuite, comme les perturbateurs continuaient à lancer des pierres, une effroyable fusillade fut dirigée contre la masse entassée autour de l'autel de la Patrie, composée de curieux et de pétitionnaires, la plupart inoffensifs.

Il y eut de nombreuses victimes, dont les corps jonchèrent les marches de l'autel. Les artilleurs voulaient tirer aussi sur la foule épouvantée qui s'enfuyait de divers côtés. La Fayette s'y opposa, poussa son cheval devant la bouche d'un canon, et empêcha un horrible massacre. Près de l'École militaire, des bataillons de garde nationale protégèrent les gens que poursuivaient les cavaliers, et le maire Bailly les félicita pour leur belle conduite en cette malheureuse circonstance. Il paraît que la force armée avait tiré sans en avoir reçu l'ordre. Mais les hommes politiques n'adoptèrent pas cette explication. La fusillade du Champ de Mars ne fut jamais pardonnée à la municipalité parisienne, et elle coûta la vie, plus tard, au maire Bailly, qui en assuma la responsabilité devant l'Assemblée nationale.





BIRON (Armand-Louis de Gontaut, duc de), né à Paris le 15 avril 1747 et neveu du maréchal de Biron, fut connu jusqu'en 1788 sous le nom de duc de Lauzun. Après une jeunesse très dissipée, il prit du service en Amérique, où il se distingua sous les ordres de Washington. A son retour en France il fut nommé maréchal de camp et élu député de la noblesse du Quercy à l'Assemblée constituante; il se déclara contre la Cour, devint l'agent secret du duc d'Orléans.

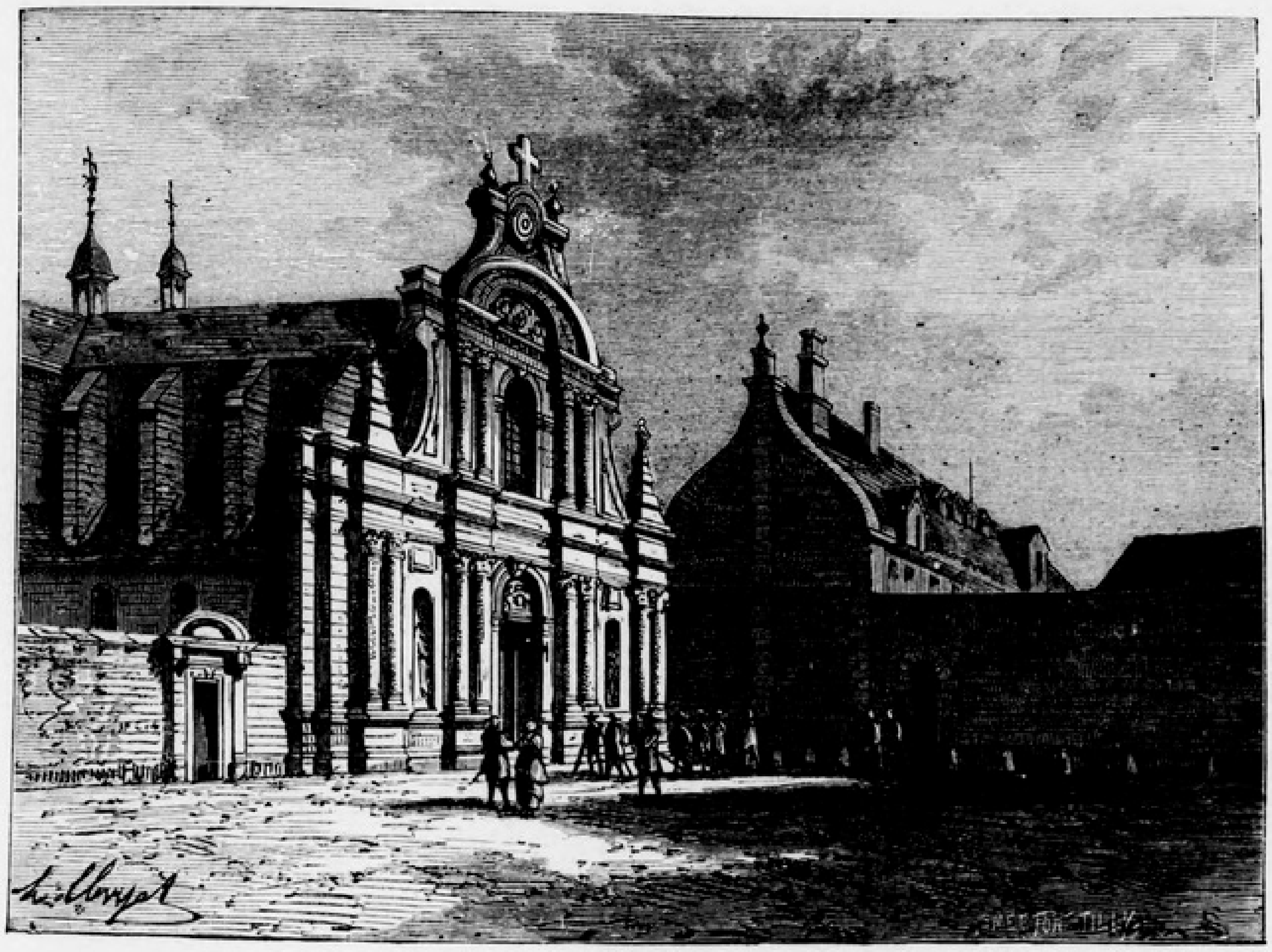
Biron s'y prononça chaudement pour les nouveaux principes de libéralisme, et eut successivement le commandement en chef des armées du Rhin (juillet 1792), du Var et des côtes de la Rochelle (15 mai 1793).

Envoyé en Vendée pour combattre l'insurrection, Biron battit les révoltés à Saumur et à Parthenay et traita les vaincus avec beaucoup de modération; mais, déjà suspect pour ses anciennes liaisons avec le duc d'Orléans, il fut destitué au mois de juillet et mandé à Paris au sujet de l'arrestation illégale du révolutionnaire Rossignol, alors lieutenant-colonel. On le traduisit devant le tribunal révolutionnaire qui le condamna à mort. Il périt sur l'échafaud le 31 décembre 1793.

VALENCE (Cyrus-Marie-Alexandre de Timbrune, comte de), né à Agen le 23 septembre 1757, était colonel et premier écuyer du duc d'Orléans en 1789. Nommé député-suppléant aux États-Généraux, il ne siégea point et préféra rester à l'armée. Devenu maréchal de camp en 1790, il servit sous les ordres de Dumouriez, prit part à la bataille de Valmy et parvint à repousser les attaques des Prussiens qui cherchaient à entourer l'armée française.

Il se distingua aux prises de Charleroi et de Namur. Là s'arrêtèrent ses succès, car le prince de Cobourg lui infligea plusieurs échecs, et il fut blessé dans un engagement de cavalerie.

Lié avec Dumouriez, Valence le suivit dans ses négociations ténébreuses. La Convention l'ayant mis hors la loi, il s'enfuit en Angleterre, puis en Hollande. Rentré en France au 18 brumaire, il servit de nouveau dans l'armée française, fut commandant et inspecteur de la légion de réserve en 1805, et prit le commandement de la légion polonaise d'infanterie en 1808, celui de la 5e division de cuirassiers en 1811 et devint sénateur. La Restauration, qui voyait en lui un ferme soutien de la monarchie, le réintégra à la chambre des pairs. Il mourut à Paris le 4 février 1822.



COUVENT OU CLUB DES FEUILLANTS, AUJOURD'HUI DÉTRUIT.

Le couvent où les Feuillants installèrent leur club, quand ces modérés eurent fait leur scission avec les Jacobins, était situé près des Tuileries, sur l'emplacement actuel de la rue de Castiglione jusqu'à l'angle de la rue de Rivoli.

Les Feuillants avaient d'abord tenu leurs séances au Palais-Royal. Mais, leur nombre s'étant considérablement accru, ils se réunirent dans un local vaste et somptueux, autrefois, occupé par la congrégation des Feuillants. De là vint leur nom en politique.

Les Jacobins essayèrent d'arriver à une conciliation. Les Feuillants consentirent seulement à accepter ceux des Jacobins qui se soumettraient à leurs nouveaux règlements, notamment à l'article interdisant de recevoir quiconque n'était pas « citoyen actif », c'est-à-dire toute personne qui ne payait pas d'impôt direct. La scission entre les deux clubs fut motivée sur cette exclusion des « pauvres », exigée par les modérés, ce qui leur valut promptement la réputation d'aristocrates déguisés.

Les Feuillants s'humanisaient facilement, fréquentaient aussi bien les salons que les réunions populaires ; ils conservaient les formes courtoises et de bon ton. C'étaient de véritables citoyens-soldats, exacts dans leur service de garde nationale, et ne se permettant que rarement des allusions ou des discours révolutionnaires. Quelque pût être leur enthousiasme, à propos des événements du jour, ils évitaient de s'y livrer, par crainte de friser le mauvais goût, ou bien de commettre des violences.

Les Feuillants, en se séparant des Jacobins, avaient écrit comme leurs rivaux aux sociétés affiliées des départements. Ils leur avaient déclaré qu'ils voulaient se borner à préparer, par des discussions calmes et approfondies, les travaux de l'Assemblée nationale. Ils ne votaient rien.

Pour réponse, les sociétés des départements réclamèrent avec instance une réconciliation entre Feuillants et Jacobins. A défaut de cette réunion désirée, elles restèrent invariablement fidèles aux principes et aux actes des purs Jacobins. Quelques-unes attaquèrent avec vivacité les Feuillants, et très peu de sociétés affiliées adhérèrent à leurs opinions.

Il ne fut plus question du club des Feuillants après le 10 août 1792.





TOUSSAINT-LOUVERTURE, né en 1748, à Saint-Domingue, était fils d'un esclave appartenant à un riche propriétaire de la colonie. S'étant d'abord occupé de médecine, ce fut comme médecin qu'il se joignit en 1791 aux nègres Jean-François et Biasson lors de leur première révolte. Son intelligence et ses capacités ayant été remarquées, on lui donna un grade et les Espagnols utilisèrent ses services lorsqu'ils voulurent s'attaquer à la colonie française.

Toussaint-Louverture abandonna les Espagnols et prit parti pour les Français qui lui reconnurent le grade de général en chef. Bientôt il se donna une maison militaire, des gardes, des palais dans ses deux capitales, et des maisons de plaisance.

Malheureusement pour lui, il voulut jouer au dictateur. Bonaparte, que de telles allures mécontentaient, envoya contre lui le général Leclerc. Toussaint-Louverture incendia alors le cap; mais ses partisans se détachèrent de lui.

Sous prétexte d'une entrevue, le général Brunet le fit arrêter et transporter en France où il mourut prisonnier au fort de Joux le 27 avril 1803. Le chef de bataillon Amiot le trouva au coin de son feu, frappé d'apoplexie.

LECLERC (Charles-Emmanuel) naquit à Pontoise, le 17 mars 1772. Lorsque, pour repousser l'étranger, on procéda aux enrôlements volontaires en 1792, Leclerc se présenta l'un des premiers. Sa bonne conduite et sa valeur lui firent franchir très rapidement les premiers grades.

Le hasard voulut qu'il fût compris parmi les officiers que l'on désigna pour prendre part au siège de Toulon. Leclerc, qui, à cette époque, était déjà adjudant-général, se fit remarquer par les très habiles dispositions qu'il prit pour triompher de la résistance des révoltés puissamment secondés par la flotte anglaise. Bonaparte, qui sut vite apprécier ses mérites, l'attacha à son état-major, l'emmena avec lui à l'armée d'Italie et ensuite en Égypte. Quand survinrent les événements de brumaire, il guida contre la représentation nationale le peloton de grenadiers qui la dispersa la baïonnette en avant. Bonaparte l'en récompensa en le nommant général de division.

Chargé du commandement de l'expédition contre Saint-Domingue, il mourut de maladie dans cette ville le 2 novembre 1802.

En 1801, il avait épousé Pauline Bonaparte, qui fut depuis princesse Borghèse.



RÉVOLTE DES NOIRS A SAINT-DOMINGUE.

Toute la prospérité de l'île de Saint-Domingue (Haïti) reposait sur la traite des noirs et sur l'esclavage. Les ouvriers qui y concouraient étaient attachés à la terre et au travail, comme des choses ou comme des bêtes de somme. Entre les maîtres et les esclaves, il y avait ce que l'on appelait les « hommes de couleur » libres, affranchis ou fils d'affranchis, généralement issus d'hommes blancs et de femmes noires.

Dès 1789, les mulâtres avaient envoyé une députation à l'Assemblée nationale pour réclamer les droits de citoyens; mais les blancs avaient formé en 1790 une assemblée coloniale, d'où étaient exclus les hommes de couleur, et que l'Assemblée constituante ne tarda pas à déclarer dissoute, sans se prononcer nettement pour les mulâtres.

Cette question souleva un débat solennel, et la discussion se résuma en quelques mots très souvent cités, échangés entre Barnave et Robespierre.

« Voulez-vous avoir des colonies, oui ou non? demanda Barnave.

— Périssent les colonies, répondit Robespierre, si elles doivent nous coûter notre gloire, notre bonheur et notre liberté! »

Bientôt, les hommes de couleur et les affranchis ayant fait des réclamations vaines, quant à l'égalité politique avec les blancs, s'insurgèrent en 1791. En même temps, les esclaves se révoltèrent et massacrèrent tous les colons qu'ils purent atteindre. Un sorcier noir les appelait à la vengeance contre les enfants du « Dieu des blancs », au nom du « bon Dieu qui a fait le soleil ». Six cents sucreries et caféieries furent incendiées. La belle ville du Port-au-Prince, principal port de commerce de Saint-Domingue, fut brûlée et ruinée de fond en comble. Il y eut une longue série d'horreurs. Au bout de quelques mois, on calculait déjà qu'une perte de six cent millions existait pour la France, — ce qui équivalait, à peu près, à un milliard et demi d'aujourd'hui.

Ainsi commença la révolution dans les colonies françaises. Pendant plusieurs années, l'île de Saint-Domingue fut en proie à des troubles sérieux, à des massacres successifs.

Les propriétaires de Saint-Domingue, résidant à Paris, avaient fondé le « club Massiac », du nom de celui d'entre eux chez lequel ils se réunissaient. Brissot et l'abbé Grégoire, au contraire, dirigeaient le « Club des amis des Noirs ».





VINCENT (François-Nicolas), né à Paris en 1767, commença par être simple clerc au Palais.

Au moment de la Révolution, il se jeta dans les plus grands excès, et, devenu membre du club des Cordeliers, surpassa tous ses collègues par la violence de son langage et par l'exaltation de ses idées.

Cette situation ne convenant pas à son ambition, il entra au ministère de la guerre où il ne tarda pas à devenir chef de bureau en 1792, puis secrétaire-général en 1793, grâce à la protection de Pache.

Son passage au ministère de la guerre fut signalé par un désordre et une incurie qui eurent pour l'armée des résultats déplorables. Philippeaux se fit son accusateur et lui reprocha d'une manière des plus violentes de jouer au ministre et de se faire distributeur de places au lieu de travailler au bon entretien de l'armée.

Les Cordeliers, parmi lesquels il avait des amis et surtout Danton, parvinrent à le sauver. Mais ses dilapidations avaient été telles que les accusations recommencèrent. Pour se défaire de ce fonctionnaire encombrant et dangereux, on l'impliqua dans le procès d'Hébert. Condamné à mort, il périt sur l'échafaud le 24 mars 1794.

CANCLAUX (Jean-Baptiste-Camille) naquit à Paris le 2 août 1740.

Entré au service en 1756 comme volontaire dans un régiment de cavalerie, il fit les guerres d'Allemagne, de 1757 à 1762, qui lui valurent les grades de cornette et de capitaine, et devint successivement colonel en 1772, brigadier en 1784 et maréchal de camp en 1788. Il commanda l'armée républicaine contre les forces insurgées de la Vendée. Il fut assiégé dans Nantes par soixante-dix mille Vendéens. Malgré l'infériorité de ses troupes, il accepta la lutte et repoussa victorieusement les assiégeants. Ces derniers, dispersés aux environs de Nantes, ne purent reprendre l'offensive.

Canclaux, ayant usé de modération envers les vaincus, fut dénoncé comme suspect et remplacé dans son commandement d'abord par Léchelle et ensuite par Rossignol. A la chute de Robespierre, il retourna en Vendée où il remporta de nouveaux succès. Il contribua aussi à l'organisation de l'armée d'Italie et fut nommé ambassadeur en Espagne et à Naples.

Après le 18 brumaire, Canclaux commanda la 14e division militaire et fut nommé sénateur. Il devint pair de France sous la Restauration et mourut à Paris le 30 décembre 1817



LE PEUPLE AUX TUILERIES.

Trois ans, jour pour jour, après le fameux serment du Jeu de paume, le 20 juin 1792, à 5 heures du matin, une foule d'individus armés ou sans armes, la plupart en uniforme, se dirigèrent vers l'Assemblée législative qui, au dire de Chabot, « les attendait à bras ouverts ». Santerre les commandait. Ils allaient, assuraient-ils, présenter une adresse au roi et planter dans le jardin des Tuileries un arbre de la liberté. Ils portaient des piques, des haches, des couteaux, des croissants, des besaiguës, des bâtons ferrés, des scies et des broches. Parmi les inscriptions placées sur leurs étendards, on remarquait celles-ci : « *Avis à Louis XVI : Le peuple, las de souffrir, veut la liberté ou la mort. — A bas le véto!* »

Les insurgés exigèrent qu'on leur ouvrît les portes du jardin des Tuileries, lequel était rempli de troupes. Ils furent obéis, envahirent le château, allèrent vers la chambre du roi, qu'ils entourèrent bientôt. Un d'eux coiffa Louis XVI du bonnet rouge, un autre l'invita à trinquer. Ils criaient tous : A bas le véto! Le roi déclara : « Je ferai ce que la Constitution m'ordonnera de faire. » Des voix répondirent : « S'il ne sanctionne pas les décrets, nous reviendrons tous les jours. »

Pétion, maire de Paris, parut dans la foule et assura que le roi ne pourrait se dispenser d'acquiescer au vœu manifeste des masses. « Peuple s'écria-t-il, tu viens de te montrer digne de toi-même; tu as conservé toute ta dignité au milieu des plus vives alarmes ; nul excès n'a souillé tes mouvements sublimes; espère, etc. »





ROUGET DE L'ISLE (Claude-Joseph), né à Montaigu, près de Lons-le-Saunier, le 10 mai 1760, était fils d'un avocat au Parlement. Ses goûts personnels le poussaient vers l'étude de la poésie et de la musique; mais ses parents le forcèrent à embrasser la carrière militaire.

Il était capitaine du génie en garnison à Strasbourg en 1792, au moment où nos frontières étaient le plus menacées. Ce fut là, chez Dietrich, maire de Strasbourg, qu'il improvisa les paroles et la musique d'un hymne qui ne fut d'abord qu'un chant de guerre pour l'armée du Rhin et qui, depuis, a reçu le nom de *Marseillaise* et est devenu notre hymne national.

Inquiété pour n'avoir pas adhéré au décret de déchéance du roi, Rouget de L'Isle ne dut son salut qu'au 9 thermidor. Il reprit du service, fut envoyé dans les Ardennes et ensuite à l'armée de l'ouest; il se distingua à Quiberon où il fut blessé. Son nom fut honorablement cité dans les rapports adressés à la Convention; un décret lui promit même une récompense nationale qu'il n'obtint point. Enfin, en 1795, il renonça à la carrière des armes au moment où il venait d'être nommé chef de bataillon.

Retiré à Choisy-le-Roi, il y mourut le 26 juin 1836.

MÉHUL (Étienne-Nicolas) naquit à Givet (Ardennes), le 24 juin 1763. Il était le fils d'un pauvre cuisinier et eut pour premier maître de musique l'organiste de sa ville natale. A peine âgé de dix ans, on lui confia l'orgue des Récollets, et en 1775 il fut choisi pour être adjoint à l'organiste de l'abbaye des Prémontrés de La-Val-Dieu.

Venu à Paris en 1778, il y fit la connaissance de Glück ,qui perfectionna son talent.

A vingt-sept ans, Méhul fit représenter à l'Opéra-Comique son premier ouvrage, *Euphrosine et Coradin*, qui fut fort bien accueilli du public.

Encouragé par ce premier succès, Méhul se mit à composer une foule d'opéras qui eurent des fortunes diverses. L'époque révolutionnaire lui permit de composer des cantates et des chants patriotiques dont le plus célèbre est le *Chant du départ*. Son opéra intitulé *Joseph* et qui est joué encore de nos jours peut être considéré comme son chef-d'œuvre. *Le jeune Henri* qu'il composa en 1797 tomba bruyamment, mais l'ouverture de cet opéra est une page musicale très appréciée.

Méhul devint membre de l'Institut et mourut à Paris le 18 octobre 1817.



LA MARSEILLAISE.

Dietrich, maire de Strasbourg, réunit à sa table, le 24 avril 1792, des volontaires qui étaient sur le point de partir pour combattre l'Autriche, laquelle venait de nous déclarer la guerre. Pendant le repas, auquel assistait Rouget de L'Isle, capitaine du génie, Dietrich exprima le vœu de voir composer promptement un chant de guerre capable d'exciter le patriotisme des soldats français.

Rouget de L'Isle fut entraîné par les paroles de Dietrich, par les instances de ses camarades. Il se retira dans sa chambre vers minuit; il saisit son violon, et improvisa, paroles et musique, l'hymne qui devait rendre son nom immortel.

Le lendemain, 25 avril, Rouget reparut chez Dietrich. Une nièce du maire de Strasbourg l'accompagna sur le piano, quand il chanta son « Chant de guerre. » Les assistants, enflammés par les mâles accents de l'hymne patriotique, en répétèrent le refrain. « Ce fut, dit Michelet, comme un éclair du ciel; tout le monde fut saisi, ravi, tous reconnurent ce chant entendu pour la première fois. Tous le savaient, tous le chantaient, tout Strasbourg, toute la France. Le monde, tant qu'il y aura un monde, le chantera à jamais. »

Enfantée en Alsace, l'œuvre de Rouget de L'Isle parvint rapidement jusqu'à la Méditerranée, et cinq cents fédérés marseillais, se dirigeant vers Paris, la firent connaître sur leur passage. De là lui vint le nom de *Marseillaise*.

L'hymne n'avait primitivement que six couplets; le septième, appelé *la Strophe des enfants*, commençant par ces mots : *Nous entrerons dans la carrière*, etc., a été ajouté par Louis Dubois, en octobre 1792. La *Marseillaise* contribua, plus qu'on ne le croirait, aux victoires républicaines. Un général écrivait : « Nous nous sommes battus un contre dix, mais la *Marseillaise* combattait à nos côtés. » Un autre écrivait : « Envoyez-moi 1,000 hommes et un exemplaire de la *Marseillaise*, et je réponds de la victoire. »

Tour à tour officiel ou proscrit, l'hymne de Rouget de L'Isle est resté typique, patriotique et national au suprême degré. Quand la guerre fut déclarée à l'Allemagne, sous le second empire, on l'entonna dans tous les théâtres, dans tous les concerts, comme moyen d'action pour l'armée.





SOUHAM (Joseph), né à Lubersac (Corrèze), le 30 avril 1760, simple cavalier au 8e régiment de cavalerie en 1786, fut élu en 1792 chef du 2e bataillon des volontaires de la Corrèze. Le 15 août de la même année, il se rendit à l'armée du Nord ; le 30 juillet 1793, il devint général de brigade, et général de division le 13 septembre suivant. Il s'empara de Ménin, de Marchiennes et de Courtray et avec Moreau remporta une victoire signalée à Turcoing. La vigueur et l'habileté qu'il déploya dans la prise de Nimègue le firent remarquer comme un divisionnaire distingué. Quoique conservé, pendant la campagne de l'an IV, dans le commandement de sa division, Souham resta néanmoins entièrement étranger aux événements militaires de cette année.

Mais ses liaisons antérieures avec Pichegru et Moreau le firent destituer ; cependant il fut rappelé à l'activité, et sous l'Empire il combattit glorieusement avec la Grande-Armée.

Fait comte de l'Empire et Grand-Croix de la Légion d'honneur ; commandant de la 20e division après les Cent-Jours ; inspecteur-général d'infanterie en 1816, et admis définitivement à la retraite le 5 avril 1832, le général Souham mourut le 28 avril 1837.

DAGOBERT (Louis-Simon-Auguste Fontenelle), né le 8 mars 1739, à La Chapelle, près Saint-Lô, prit part à la guerre de Sept Ans comme major dans le régiment de Touraine. Devenu rapidement général de division, il fut envoyé à l'armée d'Italie où il se distingua aux affaires de Bronns et de Sospello.

Lorsque l'on organisa l'armée des Pyrénées-Orientales, Dagobert eut le commandement de l'une des divisions de cette armée.

Le Comité de salut public le destitua en raison d'un échec qu'il avait subi à Trouillas ; mais il lui rendit son commandement, Dagobert ayant prouvé que les autres généraux sous ses ordres avaient, par jalousie, rendu cet échec possible.

Arrivé à Perpignan au mois de mars 1794, il ne put obtenir de Dugommier que quelques bataillons, au lieu de 12,000 hommes d'infanterie et de 600 hommes de cavalerie qui devaient être mis à sa disposition.

Dagobert pénétra néanmoins en Catalogne. Il prit d'assaut la ville d'Urgel, mais il ne put toutefois s'emparer du château protégé par des forces supérieures. Tombé subitement malade, on le porta à Puycerda où il mourut le 17 avril 1794.



LES ENRÔLEMENTS VOLONTAIRES.

Un décret avait déclaré, le 11 juillet 1792, que « la Patrie était en danger ». Le dimanche 22, les officiers municipaux de Paris firent proclamer ce décret sur toutes les places publiques. Le canon du Pont-Neuf tira trois coups à six heures du matin, pour annoncer la proclamation, et un cortège officiel se forma et parcourut la capitale. Un garde national à cheval portait une grande bannière tricolore, sur laquelle on lisait : « CITOYENS, LA PATRIE EST EN DANGER. »

Huit amphithéâtres avaient été dressés : sur la place Royale, au parvis Notre-Dame, sur la place Dauphine, à l'Estrapade, sur la place Maubert, sur celles du Théâtre-Français, du Théâtre-Italien et du carré Saint-Martin. Sur le devant de chaque amphithéâtre était une table soutenue par deux caisses de tambour, en manière de bureau. Sur les côtés, des drapeaux flottaient. Trois officiers municipaux et six notaires recevaient les enrôlements.

A mesure que les citoyens s'étaient fait inscrire, ils se plaçaient dans un cercle de volontaires, jusqu'à la fin de la cérémonie. Puis, tous se rendaient dans les différents postes qui leur étaient assignés.

Les enrôlements durèrent huit jours. Les Parisiens firent des collectes pour subvenir aux frais de route des volontaires. Les gardes nationaux leur cédèrent leurs uniformes. Un enthousiasme indescriptible saisit les cœurs pendant toute cette semaine.

La guerre de la Révolution commençait.





MONTGOLFIER (Joseph-Michel), l'un des auteurs de la plus brillante découverte dont la France ait pu s'honorer, naquit à Vidalon-les-Annonay (Ardèche) en 1740. Il était fils d'un manufacturier bien connu pour son habileté dans l'art de la fabrication du papier.

Doué de brillantes facultés d'invention, Montgolfier avait cherché à se rendre compte des causes de la suspension des nuages dans l'atmosphère. Il essaya de renfermer dans une enveloppe le gaz hydrogène. Cette tentative échoua.

Ce fut alors que, sur les indications de son frère, il employa la vapeur résultant de la combustion simultanée de la paille légèrement mouillée et de la laine.

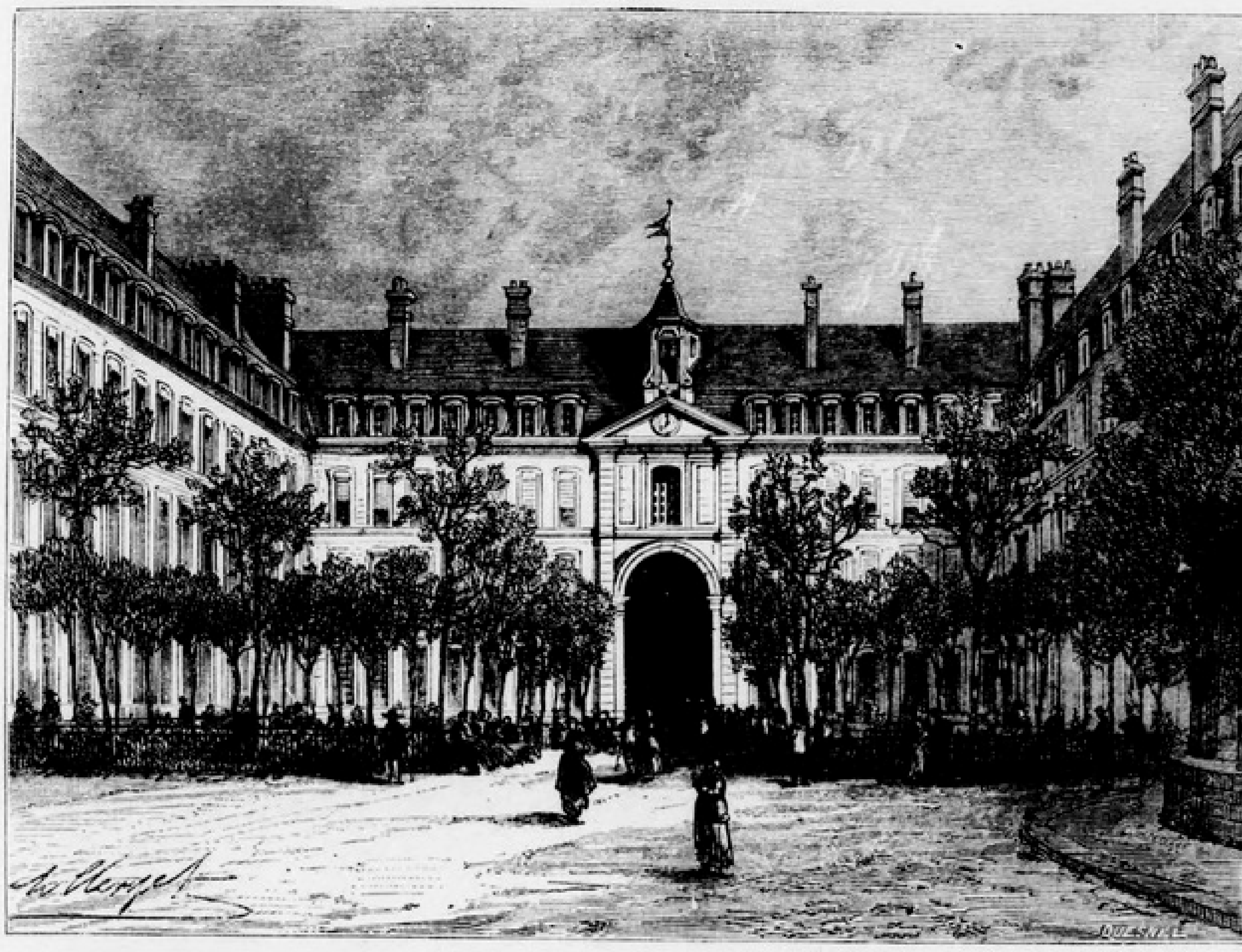
Il construisit un petit ballon qu'il remplit de cette vapeur. La première expérience publique se fit à Avignon au mois de novembre 1782. Le 4 juin 1783, l'expérience se renouvela à Annonay avec un plein succès.

Montgolfier tenta de découvrir ensuite la direction des ballons. Rebuté dans ses efforts, il abandonna pour ainsi dire ses études aérostatiques pour se livrer à des études plus positives. Il devint membre de l'Institut et mourut le 26 juin 1810.

MONTGOLFIER (Jacques-Étienne) naquit le 7 janvier 1745. Comme son frère Joseph, il se laissa séduire par l'idée de parvenir à voyager dans les airs, et il travailla avec lui à la confection du premier aérostat. D'un esprit calme et méthodique, il savait tempérer les idées de son frère et lui montrer combien la science s'accommode mal de projets qui ne reposent pas sur des données absolument vraies.

Les deux frères travaillèrent ensemble et leurs deux intelligences se complétèrent, pour ainsi dire, l'une par l'autre. Leurs efforts communs aboutirent à cette belle expérience qui eut lieu à Annonay le 4 juin 1783 devant les États du Vivarais et qui eut un si grand retentissement. Le roi donna des lettres de noblesse au père des Montgolfier, le cordon de Saint-Michel à Étienne, et mille francs de pension à Joseph.

Si les deux frères Montgolfier inventèrent l'aérostation, ils n'en profitèrent point et d'autres se chargèrent de continuer et de perfectionner leur découverte. Étienne Montgolfier fit enlever à Versailles, devant le roi et sa cour, le 19 septembre 1783, un immense aérostat. A partir de ce moment, il ne fut plus guère question de lui. Il retourna à Annonay diriger la fabrique de papier de son père et mourut le 2 août 1799.



LES QUINZE-VINGTS (ANCIEN HÔTEL DES MOUSQUETAIRES NOIRS).

L'hôpital des Quinze-Vingts (15 fois 20), fondé à Paris par saint Louis pour 300 gentilshommes à qui les Sarrazins avaient crevé les yeux, fut transféré par Louis XVI dans l'ancien Hôtel des Mousquetaires noirs, rue de Charenton. Alors on y admit toutes sortes d'aveugles.

C'était en plein faubourg Saint-Antoine. La section des Quinze-Vingts devint, sous la Révolution, une des plus ardentes parmi celles qui demandèrent, en août 1792, la déchéance du roi. Elle n'était dépassée, en cette circonstance, que par la section de Mauconseil. Celle-ci déclarait qu'il était impossible de sauver la liberté par la Constitution, et qu'elle ne reconnaissait plus Louis XVI comme roi des Français.

Les sectionnaires des Quinze-Vingts, sollicités par la section de Mauconseil d'aller en masse, le dimanche 5 août, sommer l'Assemblée législative « de sauver enfin la patrie », patientèrent jusqu'au 9, à onze heures du soir. « Si justice n'était pas faite au peuple par l'Assemblée, à minuit le tocsin sonnerait, annonçaient-ils, la générale serait battue, et tout se lèverait. »

La pétition adressée par les sections aux députés avait été renvoyée par ceux-ci au comité extraordinaire, dit comité des Douze, mais composé de vingt et un membres. De plus, l'arrêté de la section Mauconseil fut annulé par l'Assemblée législative.

La décision des Quinze-Vingts, au contraire, fut acceptée par de nombreuses sections. A onze heures du soir, le 9 août, la section des Quinze-Vingts décida la nomination de trois commissaires qui se réuniraient à l'Hôtel de Ville, avec ceux des autres sections, « pour aviser au salut de la patrie ». Ces agissements préludèrent à la fameuse journée du 10 août.

Les bâtiments de l'institution des Quinze-Vingts se composent d'un pavillon formant l'entrée principale, rue de Charenton; d'un corps de logis à droite, affecté à l'administration. La porte d'entrée principale donne accès à une grande cour divisée en quatre carrés, entourée de vastes constructions occupées par les aveugles. Les bâtiments sont élevés de trois étages. A gauche se trouve le pavillon consacré à l'infirmerie. Avant la Révolution, les aveugles malades en étaient réduits à solliciter leur envoi à l'Hôtel-Dieu.





MERLIN DE THIONVILLE (Antoine), né à Thionville le 13 septembre 1762, exerça d'abord la profession d'huissier. Envoyé à l'Assemblée législative par le département de la Moselle, il se fit remarquer par sa fougue et ses emportements. Il fit partie du club des Jacobins et émit quelques théories singulières qui lui firent, un jour, interdire la parole.

En 1792, il fut l'un des accusateurs les plus acharnés de Louis XVI.

En mission à Mayence lorsque cette place dut capituler devant les Prussiens, il accompagna la garnison dans la Vendée, qu'elle était chargée de soumettre. Là, son courage et son intrépidité décidèrent du succès en faveur des troupes de la République.

Au 9 thermidor, il prit une part active à la chute de Robespierre. Mais, à partir de ce moment, le rôle de Merlin de Thionville fut des plus effacés.

En 1814, il résolut de se mettre à la tête de volontaires pour repousser l'invasion des armées alliées. Ses efforts furent inutiles et la Restauration ne songea même pas à le comprendre dans la proscription des conventionnels. Il mourut complètement oublié à Paris le 14 septembre 1833.

FRÉRON (Louis-Stanislas) naquit à Paris en 1765. Il était le fils de Fréron le critique célèbre, ennemi de Voltaire.

Fréron, au début de la Révolution, manifesta des idées avancées.

Son journal, *l'Orateur du peuple*, ne fut qu'une feuille dans laquelle il s'abandonnait à tous les excès.

Cette publication lui valut d'être nommé à la Convention où il vota la mort du roi. Il fut envoyé en mission dans le midi et, après la prise de Toulon, il provoqua de sanglantes représailles.

Fréron abandonna bientôt ce rôle pour se jeter dans la réaction ; de terroriste qu'il était, il se fit l'ennemi de Robespierre.

A la tête de jeunes débauchés, il se montra dans toutes les manifestations contre-révolutionnaires. D'un caractère ambitieux, il ne craignit pas de demander la main de Pauline, la sœur de Bonaparte, bien qu'il fût déjà marié.

Bonaparte comprit qu'il avait affaire à une sorte de fou et l'envoya occuper un emploi à Saint-Domingue pour se débarrasser de lui. Mais Fréron ne put supporter le climat de la colonie. Il y mourut en 1802.



LE 10 AOUT 1792

Louis XVI résistait aux décrets de l'Assemblée législative qui, de son côté, refusait de prononcer la déchéance du roi, malgré les arrêtés de plusieurs sections.

Une grave insurrection éclata alors dans Paris. Santerre et Westermann soulevèrent le faubourg Saint-Antoine, Fournier souleva le faubourg Saint-Marceau; Danton, Camille Desmoulins et Carra excitèrent le club des Cordeliers à la révolte.

Des Marseillais et des Bretons avaient braqué leurs pièces de canon devant le château des Tuileries, lorsque Mandat, commandant général de la garde nationale, fut tué d'un coup de pistolet au bas de l'escalier de l'Hôtel de ville, et eut immédiatement pour successeur le brasseur Santerre. Une nouvelle municipalité dirigea le mouvement insurrectionnel.

La générale fut battue dans les sections; on retint dans leurs corps de garde les bataillons suspects. Les rassemblements de royalistes formés aux Champs-Élysées pour défendre Louis XVI furent bientôt dispersés. Le roi s'était réfugié avec sa famille au sein de l'Assemblée.

L'attaque du château, vigoureuse et générale, se fit par les insurgés qui entonnèrent le *Ça ira*. Plusieurs charges redoublées, de la part des Suisses, mirent d'abord en fuite les assaillants. Mais les Bretons et les Marseillais reprirent courage, donnèrent l'assaut sur les deux façades du château. Le combat devint de plus en plus acharné. Les Suisses furent culbutés et tués pour la plupart; les insurgés triomphèrent.

Les Tuileries furent envahies; les vainqueurs pénétrèrent aisément dans l'intérieur du palais, bientôt environné de fumée et de flammes, menacé de l'incendie. La façade principale fut criblée de balles et de boulets. Les vitres des fenêtres furent brisées. Dans le jardin, dans les cours, dans les couloirs, dans les antichambres, partout du sang et des cadavres. Les insurgés, après leur victoire, se promenèrent dans les appartements, égorgèrent ou jetèrent par les fenêtres les hommes du château qu'ils trouvèrent sur leur passage, Suisses, domestiques, et autres.

Quelques défenseurs de Louis XVI parvinrent seuls à s'échapper, ou furent sauvés par des âmes généreuses. Le cri de « faites grâce aux femmes » arracha à la mort madame Campan, la princesse de Lamballe et quelques dames, que l'on mena incontinent dans la prison de l'Abbaye.





MANUEL (Pierre-Louis), né à Montargis en 1754, était simple répétiteur dans un collège quand un pamphlet qu'il publia le fit mettre à la Bastille. Le mécontentement qu'il en ressentit s'accrut à mesure que grandissaient les haines populaires contre la monarchie. A la suite de la journée du 10 août, il conduisit lui-même Louis XVI à la prison du Temple. Il présida à la formation de la Commune dont il devint le procureur. Cette élection, fortement attaquée par Bosquillon, fut déclarée parfaitement valide par la municipalité.

Malgré sa haine pour la monarchie, il tenta d'arrêter les massacres de septembre. Quelques discours qu'il prononça vers cette époque et qui ne brillaient pas par la logique firent croire un moment qu'il était devenu fou. Il a été constaté que lorsque Louis XVI fut jugé, ses idées se modifièrent sensiblement dans le sens de la pitié pour la famille royale.

On l'accusa d'avoir voulu sauver Louis XVI et il comparut devant le tribunal révolutionnaire. Quand il entendit prononcer sa condamnation à mort, il tomba dans une sorte de défaillance dont on ne put le faire sortir, de sorte que ce fut plutôt un cadavre qu'un homme que l'on porta à l'échafaud le 14 novembre 1793.

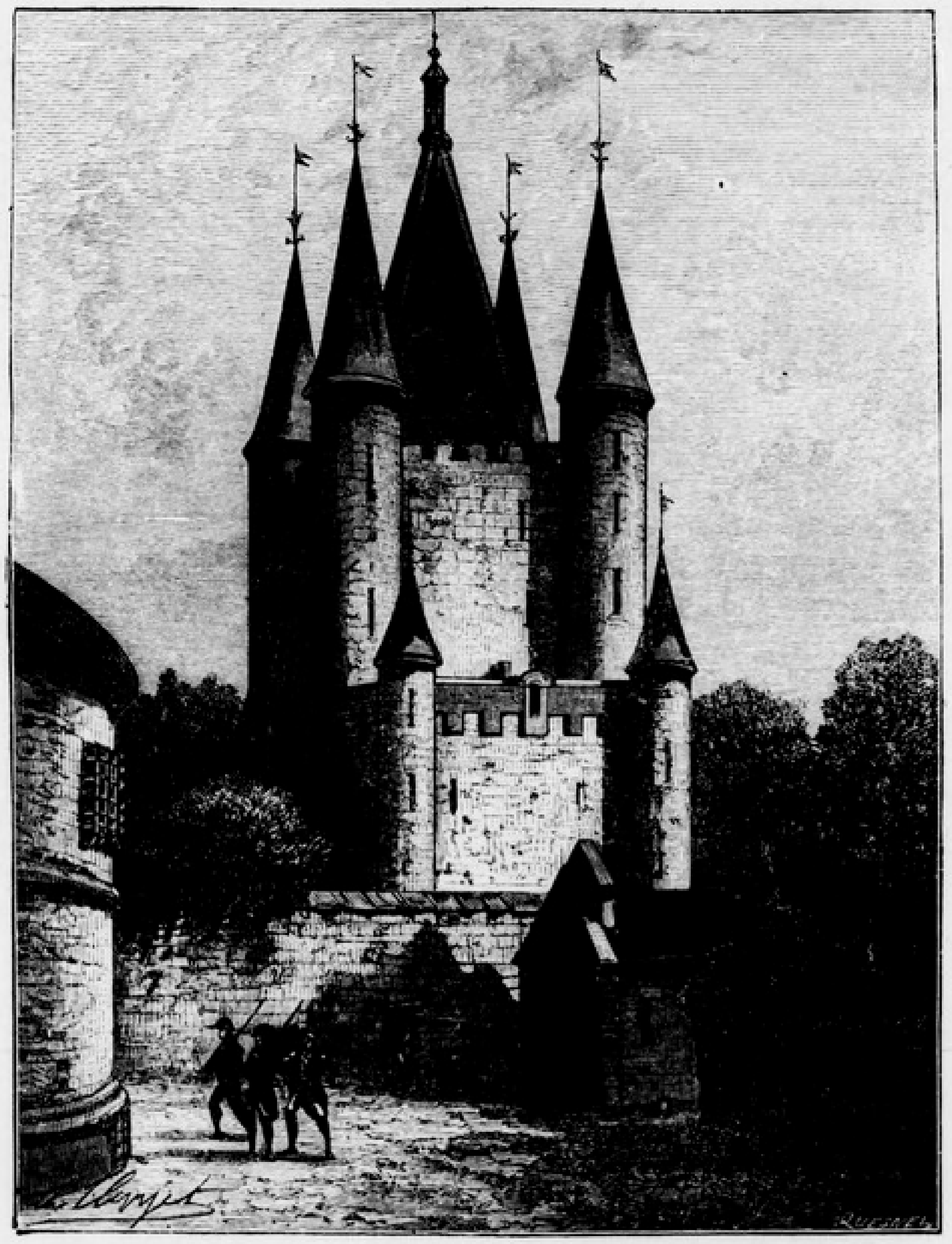
MADAME DE LAMBALLE (Marie-Thérèse-Louise), née princesse de Savoie-Carignan, reçut le jour à Turin le 8 septembre 1749. Au moment où éclata la Révolution elle était surintendante de la Maison de la reine de France.

Lorsque la famille royale fut ramenée de Varennes à Paris, Madame de Lamballe voulut partager les dangers de ceux à qui elle avait voué un attachement profond. La Commune de Paris la fit arrêter et enfermer à la Force.

Le 3 septembre 1792, des bandes furieuses pénétrèrent dans sa prison et l'en arrachèrent. Au moment où elle franchissait le seuil, on la frappa de coups de sabre et la foule s'acharna sur son corps, qui fut pour ainsi dire déchiqueté.

On lui ouvrit la poitrine, on lui arracha le cœur. Enfin, on lui coupa la tête qui fut hissée au bout d'une pique et promenée à travers les rues pendant toute la journée.

Les assassins voulurent même se donner le plaisir de faire passer sa tête devant les fenêtres du Temple où était enfermée la famille royale, mais les officiers municipaux s'opposèrent à ce que le roi, la reine et Madame Élisabeth vissent cet horrible cortège.



LA TOUR DU TEMPLE.

Le vieux monastère de Paris, chef d'ordre des Templiers de France, s'étendait depuis le faubourg du Temple jusqu'à la rue de la Verrerie. Il fut déclaré propriété nationale en 1790.

Une grosse tour, flanquée de quatre tourelles, construite au commencement du treizième siècle par les Templiers pour placer leurs archives, et destinée plus tard à mettre le trésor des rois de France, servit de prison à Louis XVI et à la famille royale, du 14 août 1792 au 21 janvier 1793. Cette tour a été abattue en 1811. L'enclos du Temple, entouré de hautes murailles et situé dans un quartier très populeux, a été remplacé par le marché du Temple et par un square magnifique où se voit aujourd'hui la statue de Béranger, le célèbre chansonnier.

Une petite tour était adossée à la grande, sans communication intérieure, et formait un carré long, flanqué de deux tourelles. Dans une de ces tourelles était un petit escalier qui partait du premier étage, et conduisait à un escalier sur la plate-forme; dans l'autre étaient des cabinets qui correspondaient à chaque étage de la tour. Le corps de bâtiment avait quatre étages. Le premier se composait d'une antichambre, d'une salle à manger et d'un cabinet pris dans la tourelle, où se trouvait une bibliothèque de douze à quinze cents volumes.

Le deuxième étage était divisé à peu près de la même manière. La plus grande pièce servait de chambre à coucher à Marie-Antoinette et au dauphin; la seconde était occupée par Madame Royale et Madame Élisabeth. Le roi demeurait au troisième étage.





DUPONT DE NEMOURS (Pierre-Samuel), né à Paris, le 14 décembre 1739, adopta les idées de Turgot dont il fut l'ami et comme lui membre de la secte des *économistes*. Après avoir voyagé en Suède, il revint en France partager les travaux de son maître, qui venait d'être appelé au contrôle général des finances. Le bailliage de Nemours l'ayant élu député aux États-Généraux, il vota la liberté du commerce des grains et l'établissement d'une banque nationale. Il se prononça aussi pour le transfert des biens du clergé à la nation. Toutefois, il s'opposa de toutes ses forces à la création des assignats.

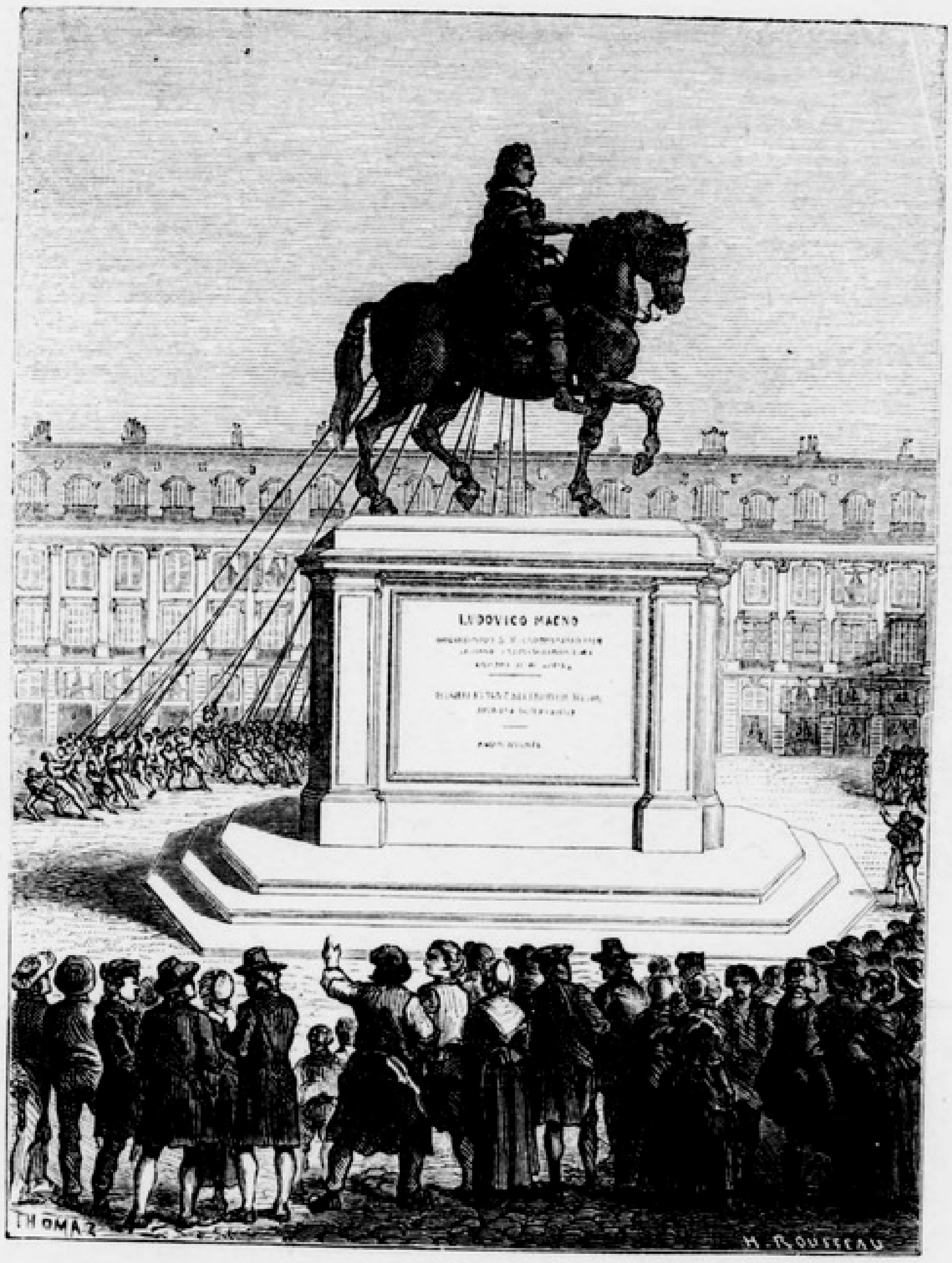
Cette dernière opposition faillit lui être fatale, car la foule furieuse voulait le jeter à l'eau. Il ne dut la vie qu'à l'intervention des gardes nationaux.

Ayant blâmé, un peu plus tard, les événements du 10 août, Dupont de Nemours fut enfermé à la Force d'où il ne sortit que le 10 thermidor. En 1795 il fit partie du Conseil des Anciens où il prit la défense des émigrés. Tombé en défaveur, il partit pour l'Amérique d'où il ne revint qu'en 1802. En 1814 on le nomma secrétaire du gouvernement provisoire, puis il retourna se fixer en Amérique où il mourut le 6 août 1817.

CONSTANT (Benjamin), né à Lausanne le 25 octobre 1767, était fils d'un colonel au service de la Hollande. Après avoir voyagé en Angleterre et en Allemagne, il devint chambellan du duc de Brunswick. Ce ne fut qu'en 1797 qu'il manifesta l'intention de se fixer en France en demandant à y jouir des droits de citoyen. Il fit valoir qu'il appartenait à une famille française expulsée lors de la révocation de l'édit de Nantes, et publia une brochure : *De la force du Gouvernement actuel de la France, et de la nécessité de s'y rallier*. On le nomma au Tribunat où il ne resta que deux ans.

Lié intimement avec Mme de Staël, il quitta la France avec elle en 1803 lorsqu'elle fut obligée de s'exiler. Ce fut aussi avec elle qu'il revint quand les Bourbons remontèrent sur le trône

Benjamin Constant fut un républicain des plus modérés. Sans être l'ennemi des Bourbons, ceux-ci ne comptèrent jamais sur lui. Il ne fut pas davantage partisan de l'Empire, bien que le gouvernement des Cent-Jours l'eût fait conseiller d'État. A la seconde Restauration, il voyagea en Angleterre et en Suisse et ne revint à Paris qu'en 1830 pour y mourir le 8 décembre.



RENVERSEMENT DE LA STATUE DE LOUIS XIV (PLACE VENDÔME).

Sur le territoire de l'ancien hôtel de Vendôme, Louis XIV avait fait ouvrir, en 1668, une place dont les bâtiments ne furent achevés que sous la Régence. Cette place porta successivement les noms de *place Vendôme*, *place des Conquêtes*, et enfin, avant la Révolution, *place Louis-le-Grand*, ce qui explique le nom donné à une rue voisine.

Au centre s'élevait une statue équestre, colossale, de Louis XIV. Elle était en bronze, et on la considérait comme une des plus belles œuvres du fameux sculpteur Girardon. Elle mesurait 6^m,50 de hauteur.

Le 11 août 1792, l'Assemblée législative, sur la motion du député Thuriot de la Rosière, décréta que toutes les statues des rois qui se trouvaient à Paris et en France seraient renversées sous la surveillance des autorités constituées. Conformément à ce décret, le peuple se transporta sur les places publiques. Les statues de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV furent abattues dans les journées des 11 et 12 août.

Le bronze des effigies royales était destiné à être fondu pour fabriquer des canons.

La magnifique statue de Girardon ne fut pas plus épargnée que celle de Bouchardon, auteur de la statue pédestre placée au milieu de la place des Victoires. Cette dernière représentait Louis XIV en manteau royal et couronné de lauriers par une victoire.

Du travail de Girardon, à la place Vendôme, il ne resta rien. La statue fut brisée.





SÉRURIER (Jean-Mathieu-Philibert, comte), né le 8 septembre 1742 à Laon, débuta de très bonne heure dans la carrière des armes. La Révolution le fit arriver rapidement au grade de colonel et il se distingua tout particulièrement dans l'armée de Biron.

En 1793, il fut déclaré suspect, on ne sait pourquoi, et emprisonné.

Rendu à la liberté, il continua sa brillante carrière en Italie. Ce fut lui qui eut l'honneur d'apporter au Directoire les drapeaux pris à l'ennemi.

Commandant de Venise en 1797, inspecteur-général d'infanterie l'année suivante, gouverneur de Lucques en 1799, Sérurier, devenu général de division, dut mettre bas les armes devant les forces supérieures de Souvarow ; ce dernier, rendant justice à sa haute valeur, le laissa libre sur parole.

Sous l'Empire, il fut nommé maréchal de France, et gouverneur des Invalides. Quand survinrent les événements de 1814, craignant que les alliés qui menaçaient Paris ne reprissent les drapeaux qu'on leur avait enlevés sur les champs de bataille, il les fit brûler dans la cour de l'hôtel des Invalides.

Il mourut à Paris le 21 décembre 1819.

SCHÉRER (Barthélemy-Louis-Joseph), né à Delle (Haut-Rhin) le 18 décembre 1747, servit onze ans l'Autriche, et passa ensuite dans un régiment d'artillerie à Strasbourg. Capitaine en 1789, son avancement fut dès lors rapide. En 1793, il était général de division à l'armée de Sambre-et-Meuse ; il reprit Mons, Landrecies, le Quesnoy, Valenciennes, Condé ; commanda en chef l'armée des Pyrénées-Orientales, puis celle d'Italie et remporta, le 23 novembre 1795, la victoire de Loano.

Cette carrière brillante finit par s'obscurcir. Ayant été nommé ministre de la guerre en 1797 par le Directoire, Schérer fut accusé de royalisme, on prétendit qu'il était le complice de Pichegru. On parla aussi de dilapidations. Bref, il fut attaqué, dénoncé de tous les côtés ; dans la séance du Conseil des Anciens, le 22 juin 1799, Poulain-Granpré fit renvoyer au Directoire plusieurs plaintes graves adressées par des comités populaires ; enfin Marquery ayant insisté au Conseil des Cinq-Cents sur la formation d'une commission chargée de dresser l'acte d'accusation de l'ex-ministre de la guerre, Schérer prit la fuite. Il revint pourtant sous le Consulat, mais ne reparut plus dans les rangs de l'armée. Il mourut à Chauny le 19 août 1804.



VUE DE VERDUN.

Verdun, ville et place de guerre sur la Meuse, a gardé un aspect à la fois militaire et pittoresque. Ses fortifications, sa citadelle, séparée de la ville par une belle esplanade, sa porte chaussée, construite au moyen âge, et que flanquent deux grosses tours carrées, ont un caractère tout particulier qui rappelle les temps anciens.

Après la prise de Longwy, les Prussiens marchèrent en forces sur Verdun, qu'ils attaquèrent le 1er septembre 1792. Comme ils manquaient de grosse artillerie, il leur était impossible de battre en brèche la ville qu'ils voulaient prendre. Ils n'hésitèrent pas à allumer des incendies dans la place avec des obus.

Verdun fit une courte résistance. Il s'y trouvait un parti contre-révolutionnaire, anti-patriotique, lequel poussait les habitants à la capitulation. En outre, les corps administratifs et judiciaires se laissèrent dominer par les clameurs d'un certain nombre de femmes et d'enfants : ils pressèrent le conseil de guerre de cesser la défense.

Trois mille soldats seulement, parmi lesquels il y avait une foule de nouvelles levées, formaient la garnison. La majorité du conseil de guerre vota pour la reddition.

Beaurepaire, chef des volontaires tout récemment arrivés du département de Maine-et-Loire, commandait la place de Verdun. En vain il s'opposa d'abord à la capitulation, pour n'y consentir enfin que si ses troupes pouvaient sortir avec leurs canons. Beaurepaire ne se décida pas à envoyer la proposition aux Prussiens. Ce brave alla visiter les fortifications de la ville, qu'il trouva dans un état de délabrement déplorable. L'ingénieur en chef trahissait, d'accord avec le parti contre-révolutionnaire.

Le commandant avait déclaré à la Convention « qu'il ne rendrait la place qu'à la mort ». Il tint sa promesse. Il rentra dans sa demeure et se brûla la cervelle.

Le plus jeune des officiers supérieurs eut mission, selon les règlements, de porter la capitulation au roi de Prusse. Il pleurait. C'était Marceau !

La Convention fit porter au Panthéon le corps de Beaurepaire.





LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH, duc de Chartres, puis duc d'Orléans, dit *Égalité*, fils de Louis-Philippe III d'Orléans et de Louise-Henriette de Bourbon Conti, naquit à Saint-Cloud le 13 avril 1747. Il fut destiné par son père à la marine, fit deux campagnes sur mer et fut élevé, en 1777, au grade de lieutenant-général des armées navales.

En 1778, placé sous les ordres du comte d'Orvilliers, il commanda l'escadre bleue à la journée d'Ouessant.

Son escadre, qui formait l'avant-garde, par suite d'une fausse interprétation des signaux, n'exécuta pas immédiatement l'ordre qui lui avait été transmis d'arriver, et de se former en bataille à l'autre bord.

Accusé d'avoir contrarié les projets du commandant en chef, ces accusations prirent une telle importance que le roi, pour faire cesser ces bruits outrageants, donna au duc de Chartres le titre de colonel-général des hussards.

Depuis cette époque, le duc de Chartres, plus tard duc d'Orléans (18 novembre 1785), fit une opposition constante au roi et à la Cour. Il vota la mort du roi et, le 6 novembre 1793, Philippe-Égalité, lui aussi, était condamné à mort et exécuté le lendemain.

DUBARRY (Marie-Jeanne, comtesse), née en 1744, était fille d'une couturière de Vaucouleurs. Elle eut pour parrain le munitionnaire Dumonceau, et pour marraine la femme du directeur des fermes. Venue avec sa mère à Paris, elle y exerça la profession de modiste sous le nom de Mlle Lange et fut bientôt remarquée par sa beauté. Elle épousa une sorte de chevalier d'industrie, nommé Jean Dubarry, qui, par ses intrigues, amena le roi Louis XV à s'éprendre de l'ex-modiste et à en faire sa favorite.

La puissance de la comtesse Dubarry fut très grande à la Cour. Tout le monde s'inclinait devant ses volontés.

A son avènement au trône, Louis XVI signa une lettre de cachet contre la comtesse qui, après un court séjour à l'abbaye de Pont-aux-Dames, partit pour l'Angleterre. Revenue en France, elle affecta de porter le deuil de Louis XV et ne fit nullement mystère de ses relations avec les émigrés. Traduite devant le tribunal révolutionnaire, elle fut condammée à mort et lorsque, le 8 décembre 1793, on la mena à l'échafaud, elle se débattit en désespérée, remplissant l'air de ses cris et demandant grâce.

Au temps de sa splendeur, le roi Louis XV lui avait fait don du château de Louveciennes.



ANCIENNE PRISON DE L'ABBAYE.

Située à Paris, tout près de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, la prison dite de l'Abbaye fut construite en 1522, pour servir de prison seigneuriale à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

La prison de l'Abbaye devait acquérir une triste célébrité pendant les premières années de la Révolution, surtout lors des massacres des 2 et 3 septembre 1792.

Dès le 23 juin 1789, les gardes-françaises qui avaient refusé de tirer sur le peuple y furent renfermés. Mais bientôt le peuple les délivra.

Aussitôt que les Parisiens apprirent la reddition de Verdun et la marche des Prussiens sur la capitale de la France, tout le monde put prévoir des choses effroyables, une terrible campagne contre les gens emprisonnés pour faits d'opinions politiques ou autres, à dater de l'affaire des gardes-françaises.

Beaumarchais, l'immortel auteur du *Mariage de Figaro*, s'y trouvait; on l'y avait conduit parce qu'on lui reprochait d'avoir formé un dépôt d'armes dans sa magnifique maison située sur le boulevard qui porte aujourd'hui son nom.

Manuel, procureur général de la Commune, avait été souvent l'objet des sarcasmes de Beaumarchais; il sollicita et obtint la mise en liberté de cet ennemi personnel. Manuel ne voulait pas être accusé d'avoir commis un acte de vengeance, dans le cas où il arriverait malheur à Beaumarchais.

Quelques prisonniers furent tirés de l'abbaye par Robespierre, Danton et Tallien.

Parmi les plus connues des personnes que l'on enferma dans la prison de l'Abbaye, il faut citer encore Cazotte, l'auteur du *Diable amoureux;* Sombreuil, gouverneur des Invalides, et madame Roland, inspiratrice des Girondins, qui a laissé des *Mémoires* très intéressants.

Les prisonniers de l'Abbaye étaient généralement mis au secret. Le gouvernement leur accordait, comme à tous les autres, cinquante sous par jour pour leur nourriture; ils avaient en outre la faculté d'acheter du dehors tout ce qu'ils voulaient.

L'Abbaye, redevenue une prison militaire, fut démolie en 1854.





CLARKE (Henri-Jacques-Guillaume) naquit le 17 octobre 1765 à Landrecies, où son père, ancien officier subalterne, était garde-magasin des subsistances militaires. Orphelin dès sa première jeunesse, mais élevé par son oncle, le colonel Shée, Clarke entra, en 1781, à l'École royale militaire de Paris, devint l'année suivante sous-lieutenant au régiment de Berwick, cornette de hussards en 1784, et capitaine de dragons en 1790. Son avancement fut très rapide et en 1793 il était général de brigade. Carnot l'employa aux travaux topographiques du ministère de la guerre et le fit arriver au grade de général de division.

Il s'attacha ensuite à la fortune du général Bonaparte qui le nomma ambassadeur, en fit son secrétaire intime et lui confia, sous l'Empire, le ministère de la guerre où il resta jusqu'en 1814. L'Empereur lui avait donné le titre de duc de Feltre.

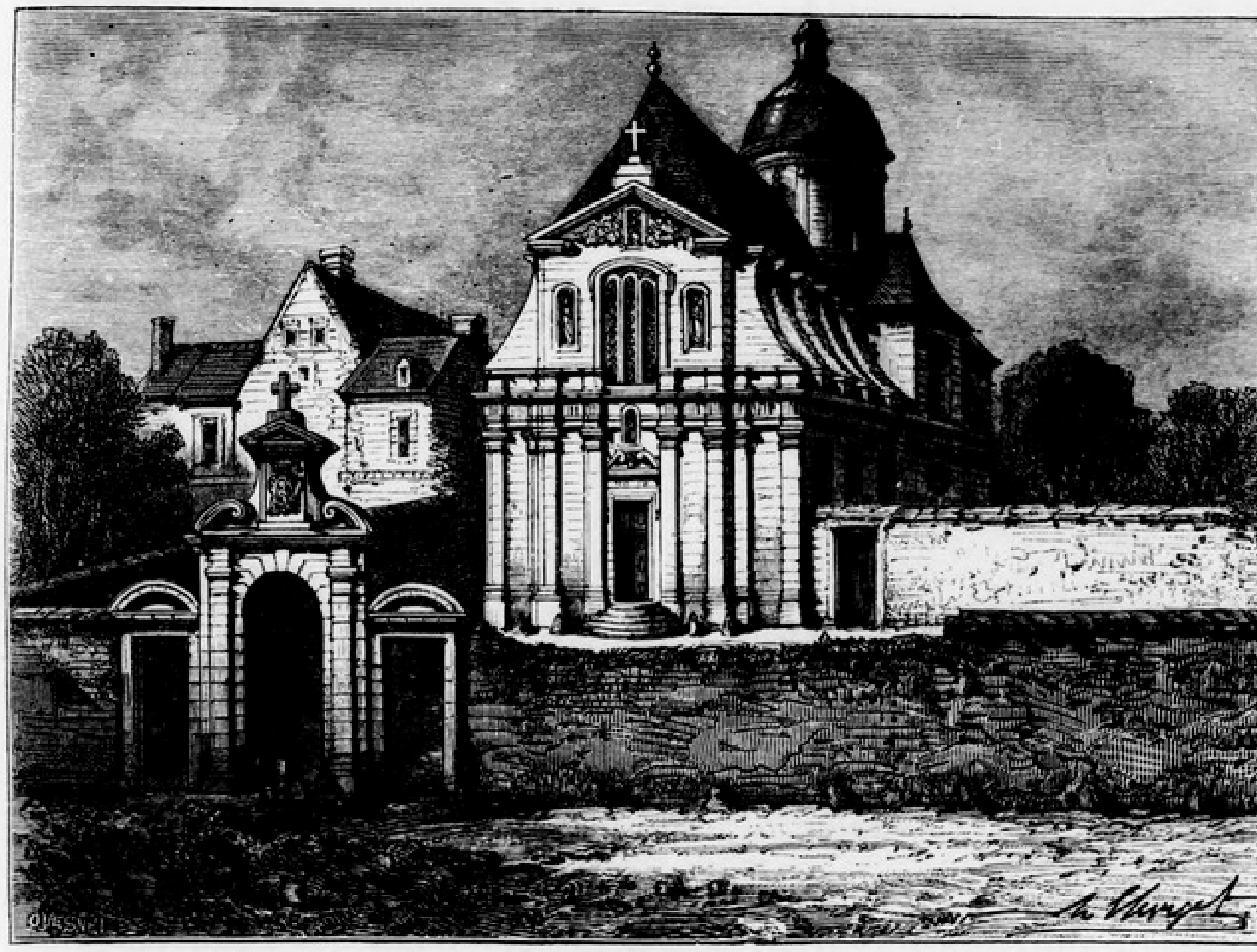
Les événements qui amenèrent le retour des Bourbons modifièrent singulièrement les opinions de Clarke. Il accepta de nouveau le portefeuille de la guerre et fut l'un de ceux qui signèrent l'acte d'accusation du maréchal Ney. Promu à la dignité de maréchal de France en 1817, il mourut le 28 octobre 1818.

BERRUYER (Jean-François), né à Lyon, le 6 janvier 1737, fut un des rares soldats qui, à cette époque, parvinrent aux grades élevés, lesquels étaient réservés à la noblesse ou aux privilégiés. Simple soldat au régiment d'Aumont en 1753, il se couvrit de gloire en Allemagne, pendant la guerre de *Sept Ans*, où, à la tête d'un détachement de soixante hommes, il arrêta une colonne ennemie dans un défilé; blessé de six coups de sabre et d'un coup de feu, Berruyer, pour cette action d'éclat, reçut le grade de cornette.

Il était général lorsque la Révolution éclata et il fut désigné en 1792 pour commander le camp formé sous Paris.

En Vendée, où il fut envoyé pour combattre l'insurrection, une manœuvre mal préparée ou mal exécutée lui valut un échec devant Saumur, et pour ce fait il fut accusé de trahison. Il parvint cependant à se tirer d'affaire et on le renvoya à l'armée devant Saumur où une blessure grave l'obligea à renoncer à tout commandement actif.

Il prit parti pour la Convention dans la journée du 13 vendémiaire, et fut nommé par le Directoire gouverneur des Invalides. Il mourut à Paris en 1804.



ÉGLISE DES CARMES

L'église des Carmes, déchaussés ou déchaux, est située rue de Vaugirard. Les Carmes s'y installèrent en 1611. Les bâtiments leur avaient été donnés par Nicolas Vivien, maître des comptes. Ces bâtiments avaient jadis servi aux prêches des protestants ; aussi le nonce du pape prit-il alors la précaution de les purifier et de les bénir.

Les Carmes, fort intelligents, remplis de savoir-faire, acquirent une immense fortune, et, malgré leurs revenus qui s'augmentaient sans cesse, ils continuèrent à mendier. Ils fabriquèrent et vendirent une composition par eux inventée, et que l'on appelait « le blanc des Carmes ». Peu de temps après, ils imaginèrent une liqueur à la fois cosmétique et spiritueuse, que le public accueillit avec enthousiasme, et qui obtient encore un grand succès sous le nom d' « Eau de mélisse des Carmes ».

Le couvent des Carmes fut supprimé en 1790, comme les autres établissements monastiques.

Il se métamorphosa, pendant l'année 1791, en maison d'arrêt destinée aux prêtres qui refusaient de prêter le serment constitutionnel. En 1792, on y enferma aussi des laïques.

Lors des massacres de septembre, il y avait aux Carmes plus de cent cinquante ecclésiastiques, et parmi eux l'archevêque d'Arles, les évêques de Saintes et de Beauvais. Les trois prélats, ainsi que cent vingt prêtres, succombèrent, préférant la mort à ce qu'ils regardaient comme une honte : la prestation du serment civique. Quarante-quatre s'échappèrent ou furent épargnés. Le libraire Joseph Duplain se sauva en se faisant passer pour un des égorgeurs.

On raconte que madame de Beauharnais, depuis épouse de Napoléon Ier, fut détenue plus tard dans la maison des Carmes, où déjà étaient renfermées plusieurs dames de qualité. Madame de Beauharnais se rendit agréable à ses compagnes de captivité par son aménité de caractère et sa sérénité d'âme.

Elle leur lisait habituellement les journaux, soit dans le préau, soit dans le jardin attenant à la prison. Elle fut tirée des Carmes par l'influence de madame Tallien, le lendemain du IX thermidor.





MAILLARD (Marie-Julien-Stanislas), né à Gournay (Seine-Inférieure), en 1763, exerçait à Paris la profession d'huissier. Au début des événements de 1789, on le vit toujours pérorant au milieu des groupes tumultueux.

Le premier événement auquel on le voit participer activement est la prise de la Bastille ; il était au premier rang, tenant le drapeau et donnant l'exemple.

Ce fut lui qui à la tête d'une bande de mécontents alla demander à l'Assemblée de forcer les gardes du corps à réparer l'insulte faite à la cocarde nationale. Lorsque les femmes de Paris se rendirent à Versailles pour ramener la famille royale, Maillard marcha à leur tête et les introduisit dans les cours du château.

On le vit encore jouer un rôle important pendant les massacres de septembre. Il se fit nommer président d'une sorte de tribunal expéditif surnommé tribunal Maillard et devant lequel comparaissaient pour la forme les malheureux prisonniers avant d'être envoyés à l'échafaud.

A la fin de 1793, il fut arrêté à son tour. Mais on le rendit à la liberté et on le plaça au comité de sûreté générale. Il mourut à Paris le 15 avril 1794.

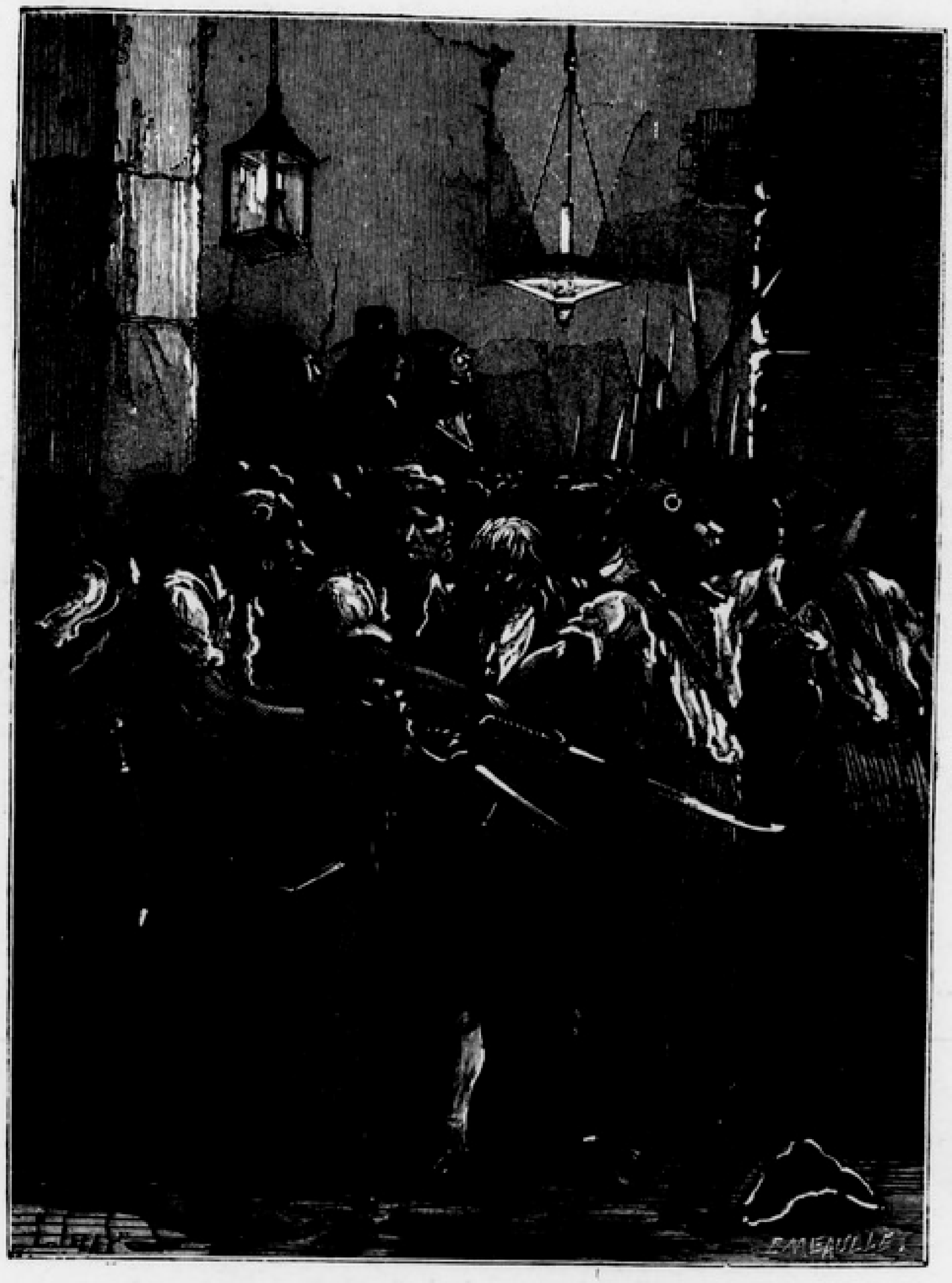
COUTHON (Georges), né à Orcet (Puy-de-Dôme) en 1756, était avocat au tribunal de Clermont quand la Révolution éclata. Élu député à l'Assemblée législative, il se fit remarquer par ses motions violentes contre la monarchie.

Dans la séance du 5 octobre 1791, il demanda qu'il fût permis aux membres de l'Assemblée de s'asseoir devant le roi, disant qu'observer l'ancien cérémonial serait ressembler à des automates qui se meuvent par la volonté d'un homme.

Il fut un de ceux qui votèrent la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Après avoir essayé de faire cause commune avec les Girondins, il s'en sépara tout à fait et provoqua contre eux des mesures de rigueur.

Nommé commissaire de la Convention à Lyon, il se signala dans cette ville par des mesures exagérées. Enfin il devint tout-puissant au Comité de salut public. Le nombre des victimes qu'il envoya à la mort est considérable.

Cependant la tyrannie qu'il exerçait devint odieuse à tout le monde. A son tour il fut décrété d'accusation. Arrêté et conduit à l'Hôtel de Ville, il essaya de se tuer. Il ne fit que se blesser: ce qui ne l'empêcha pas d'être mené à l'échafaud le 28 juillet 1794.



LE TRIBUNAL MAILLARD.

Stanislas-Marie Maillard, ancien huissier au Châtelet de Paris, était déjà connu pour son exaltation révolutionnaire. Il avait dirigé l'expédition des Parisiennes à Versailles, les 5 et 6 octobre 1789. Lors des journées de septembre, en 1792, il présida une commission nommée par Manuel, procureur général de la Commune.

Le « tribunal Maillard » était chargé de juger les prisonniers destinés à périr. Maillard prit douze juges parmi les habitants du quartier de l'Abbaye, puis il installa son tribunal.

La plus notable des victimes de la prison de l'Abbaye fut le comte de Montmorin-Saint-Hérem, qui avait été ministre des affaires étrangères, renvoyé avec Necker, rappelé après la prise de la Bastille, ministre de l'intérieur en 1791, et démissionnaire après la fuite de Louis XVI à Varennes. Les Jacobins l'avaient dénoncé comme vendu à l'étranger.

Parmi les acquittés du tribunal improvisé par Maillard, on cite Cazotte et Sombreuil. Le président Maillard sauva ce dernier.

« Innocent ou coupable, observa-t-il, je crois qu'il serait indigne du peuple de tremper les mains dans le sang de ce vieillard ».

Un autre royaliste dut aussi à Maillard son acquittement. Le terrible président opina : « Ce n'est pas pour juger les opinions que nous sommes ici, mais pour juger les actes. » A peine ces mots furent-ils prononcés, que tous ceux qui étaient dans le guichet embrassèrent l'acquitté, reconduit aussitôt jusque dans la rue.





KELLERMANN (François-Christophe), né en 1735 à Strasbourg, s'engagea dans un régiment de hussards en 1752, prit part à la guerre de Sept Ans et parvint rapidement au grade de lieutenant-colonel. Il était maréchal de camp en 1789 et fut chargé en 1791 du commandement de l'Alsace.

Ce fut à lui qu'échut la mission difficile de repousser avec peu de troupes les trente-six mille Autrichiens qui nous menaçaient sur le Rhin. Il parvint, malgré les obstacles, à rejoindre l'armée de Dumouriez et il contribua, pour une très large part, au brillant succès de la bataille de Valmy.

Kellermann fut ensuite désigné pour servir à l'armée de la Moselle, sous le général Custine. Nommé en 1793 général en chef de l'armée des Alpes et d'Italie, ses manœuvres habiles eurent pour résultat de repousser les Piémontais et de forcer la ville de Lyon, révoltée, à mettre bas les armes.

Sénateur en 1799, maréchal de France en 1804, et créé duc de Valmy en 1808, il fut commandant extraordinaire du roi en 1814 dans la 3e division militaire ; nommé pair de France la meme année, il mourut à Paris le 14 septembre 1820.

DUC DE CHARTRES (Louis-Philippe d'Orléans) était fils du duc d'Orléans, surnommé Philippe-Égalité, et naquit à Paris le 6 octobre 1773. Il porta d'abord le nom de duc de Valois et ce ne fut que plus tard qu'il prit celui de duc de Chartres.

A la Révolution, il était colonel. S'étant rallié aux idées nouvelles, il ne fut pas inquiété. Aussi lui confia-t-on un commandement dans l'armée de Biron. Il prit part, comme lieutenant-général, au combat de Valmy et à la bataille de Jemmapes.

Les événements très graves qui se passaient en France amenèrent le duc de Chartres à quitter le territoire français en même temps que Dumouriez. Toutefois il refusa de servir dans les rangs ennemis et préféra se fixer en Angleterre.

A la chute de l'Empire, il revint en France et passa, sous la Restauration, pour un des chefs de l'opposition. Après les événements de 1830, on le nomma lieutenant-général du royaume, puis il monta sur le trône sous le nom de Louis-Philippe Ier. A la suite de la Révolution de février 1848 il se réfugia en Angleterre et mourut à Claremont dans le comté de Surrey, le 26 août 1850.



KELLERMANN A VALMY.

Valmy, village du département de la Marne, est situé à 10 kilomètres de Sainte-Menehould ; il est célèbre par la bataille qui s'y livra le 20 septembre 1792. Dumouriez et Kellermann commandaient les troupes françaises, et durent tenir tête à une forte armée prussienne, à quatre-vingt mille hommes commandés par le roi de Prusse en personne.

La position de Kellermann, placé sur la hauteur de Valmy, était dangereuse, car s'il en avait été délogé, il eût été jeté dans de vastes marais. Il fallait vaincre ou mourir. De son côté, l'ennemi ne doutait pas du succès, et décida l'attaque.

Mais la vieille armée du Grand Frédéric fut désagréablement surprise en voyant les soldats de Kellermann, entassés sur le tertre du moulin de Valmy, résister durant trois heures au feu de soixante canons. Kellermann tomba sous son cheval, qu'un boulet avait abattu. Il en résulta du désordre, que le général fit cesser, en criant à ses bataillons : « Ne tirez pas ; attendez-les, et à la baïonnette ! » Kellermann ajouta, en agitant son chapeau : « Vive la nation ! » « Vive la nation ! » répondirent quinze mille combattants.

Une terrible canonnade s'en suivit. L'artillerie française riposta pendant plusieurs heures, avec autant de fureur que de précision. Plein d'irritation, le roi de Prusse poussa son infanterie sur Valmy. Elle fut foudroyée, ce qui l'obligea à rentrer dans ses positions.

Ce que les historiens ont appelé *la canonnade de Valmy* ne coûta que quelques centaines d'hommes aux Français et aux Prussiens. Après cette chaude affaire, les deux armées demeurèrent en présence pendant plusieurs jours. Aucun engagement n'eut lieu. L'armée prussienne était dans une situation déplorable. Dès le surlendemain, on conclut une suspension d'armes, et, dans l'échange des prisonniers, les émigrés ne furent pas compris.

Le poète allemand Gœthe devina l'effet qu'allait produire la canonnade de Valmy. Il dit à des officiers, ses compatriotes : « Aujourd'hui, une ère nouvelle a commencé pour le monde, et vous pourrez dire que vous l'avez vue s'ouvrir. »

Kellermann devint plus tard duc de Valmy. En 1821, on érigea en son honneur un obélisque sur le champ de bataille même.





BABŒUF (François-Noël), né en 1764, à Saint-Quentin, rédigeait à Amiens, au commencement de la Révolution, un journal intitulé : *le Correspondant picard.* Ses articles étaient le plus souvent signés *Caïus Gracchus.* En raison des violences qui y étaient débitées, il fut mis en accusation et acquitté. En 1794, il vint à Paris publier d'autres journaux tout aussi violents et où il exposa des théories assez singulières. Selon lui, l'égalité la plus absolue devait régner parmi les hommes; tous devaient être nourris, habillés et instruits de la même manière et l'État se chargeait de régler ce mécanisme étrange.

Peut-être eût-on considéré Babœuf comme un simple maniaque, s'il n'eût pas cherché à mettre ses théories en pratique. Il conspira contre le Directoire qui, le jugeant dangereux, le fit arrêter.

Condamné à mort par la haute cour de Vendôme le 24 mai 1797, il essaya de se tuer en pleine audience avec Darthé, son complice. Il ne réussit qu'à se blesser et on l'emmena aussitôt à l'échafaud.

On dit que le poignard dont s'était servi Babœuf lui avait été apporté par le plus jeune de ses deux fils.

BEURNONVILLE (Pierre Riel, comte de), né le 10 mai 1752 à Champignol, près de Bar-sur-Aube, suivit Suffren dans l'Inde comme simple soldat, et entra ensuite comme officier de la garde suisse de Monsieur.

Maréchal de camp le 13 mai 1792, la défense du camp de Maulde lui fut aussitôt confiée, et il gagna dans ce commandement son grade de lieutenant-général.

Porté au ministère de la guerre le 5 février 1793, en remplacement de Pache, par l'influence des Girondins, le général Beurnonville se rendit à Paris, où il ne tarda pas à être en butte aux attaques du parti de la Montagne ; il donna alors sa démission, mais on le nomma de nouveau le 14 mars.

Chargé par la Convention d'arrêter Dumouriez dans son camp, il fut fait prisonnier et incarcéré à Olmutz jusqu'en 1795.

Revenu en France, il obtint des commandements dans les armées de Sambre-et-Meuse et de Hollande, devint inspecteur général et enfin sénateur sous l'Empire. Il vota cependant la déchéance de Napoléon. La Restauration le fit pair de France, ministre d'État et maréchal de France.

Il mourut à Paris le 23 avril 1831.



JEMMAPES. — ENLÈVEMENT DES REDOUTES.

La victoire de Valmy, gagnée sur les Prussiens par Kellermann, ne tarda pas à être complétée par la victoire de Jemmapes, gagnée sur les Autrichiens par Dumouriez, et qui amena la première conquête de la Belgique.

Jemmapes, ville du Hainaut, en Belgique, à 5 kilomètres de Mons, et sur la Haine, rivière qui se jette dans l'Escaut, vit les Français et les Autrichiens aux prises, le 6 novembre 1792. Le duc de Saxe-Teschen commandait l'armée autrichienne, qui était inférieure à la nôtre, commandée par Dumouriez. Les Français occupaient une position difficile. Pour le duc de Saxe-Teschen, au contraire, l'avantage de la position compensait l'infériorité du nombre.

Nos soldats avaient à escalader une hauteur en amphithéâtre, où se trouvaient non-seulement des abattis d'arbres, mais encore des redoutes à trois étages de feux. Dumouriez n'hésita pas à l'attaquer de front. Dès le matin, nos troupes marchèrent à jeun ; on leur dit qu'elles mangeraient après la victoire. Bientôt, le chef d'état-major Thévenot, un des officiers les plus habiles et les plus hardis de Dumouriez, emporta rapidement les redoutes qui couvraient Jemmapes. Là se distinguèrent deux jeunes gens, dont l'un était le nommé Renard, valet de chambre de Dumouriez, l'autre Louis-Philippe d'Orléans, âgé de dix-neuf ans, général de brigade au service de la République. Ce prince a régné de 1830 à 1848, sous le nom de Louis-Philippe premier.

Une lutte acharnée, établie de divers côtés entre Français et Autrichiens, se termina par les excellentes mesures que prit Dumouriez. Ce général balaya la cavalerie de l'ennemi avec nos hussards, et se mit à la tête de nos fantassins, en entonnant la *Marseillaise*. Les Français se précipitèrent à la baïonnette, et tournèrent les redoutes; les grenadiers hongrois furent taillés en pièces et finirent par prendre la fuite.

L'ennemi abandonna Mons, où notre armée fit une entrée triomphale.

Le valet de chambre Renard fut présenté à la Convention. Le président de l'Assemblée l'embrassa et lui remit un brevet de capitaine. Deux jeunes Alsaciennes, les sœurs Fernig, avaient fait la double campagne de Valmy et de Jemmapes à côté de leur père et de leurs frères, avec un courage au-dessus de tout éloge.




ROCHAMBEAU (Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur, comte de) naquit à Vendôme le 1er juillet 1725.

Ayant embrassé de bonne heure la carrière des armes, il combattit en Bohême et en Bavière. Colonel à vingt-deux ans, il était aide-de-camp du duc d'Orléans quand éclata la guerre d'Amérique. Il partit avec un corps de six mille hommes formé en France, rejoignit Washington et força Cornwallis de capituler dans York-Town.

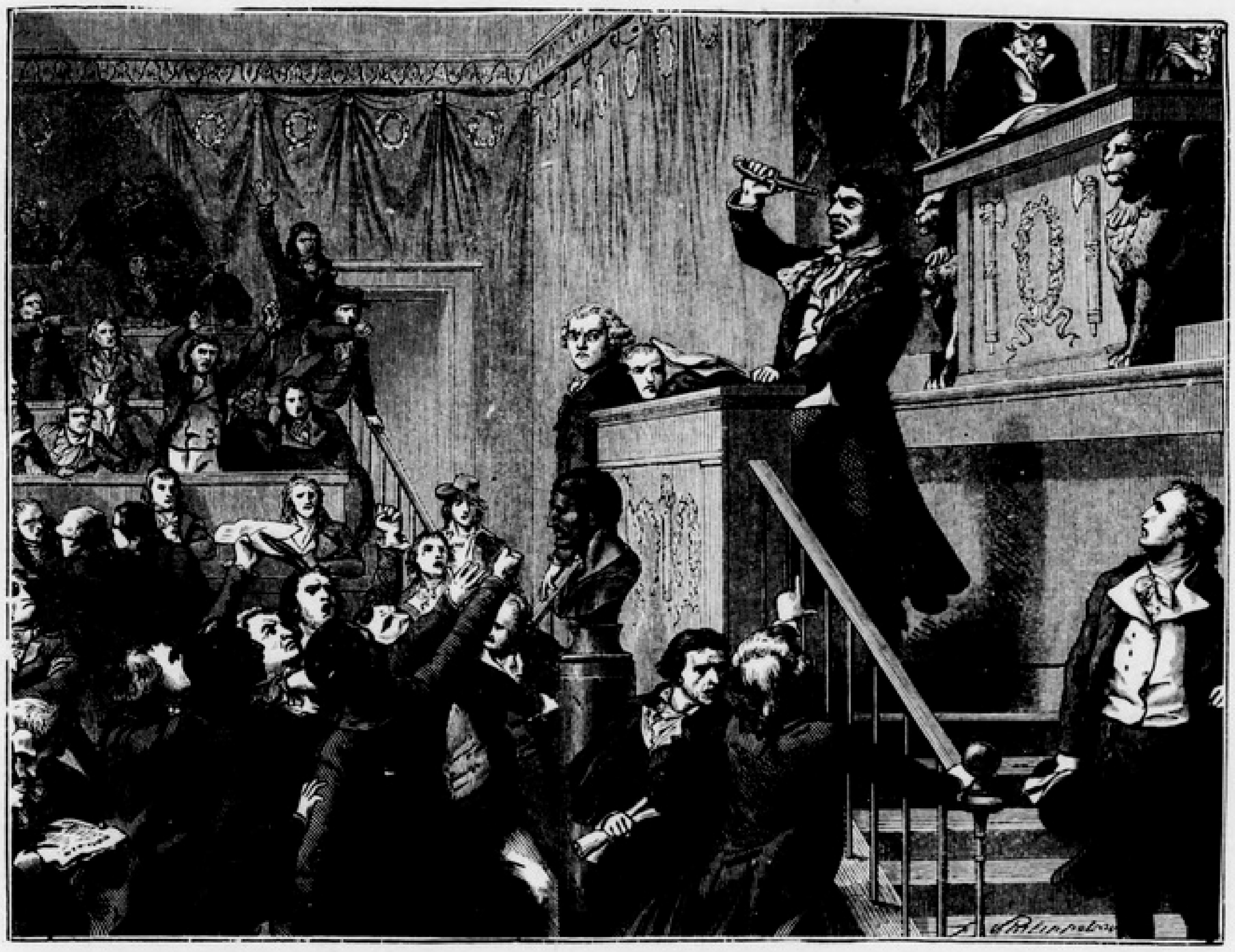
En 1789, Rochambeau fut désigné pour commander en Alsace et peu de temps après on lui donna le commandement de l'armée du Nord. En 1791, on l'éleva à la dignité de maréchal de France. Il fut question de l'appeler au ministère de la guerre que Montmorin venait de quitter. Mais la tournure que prenaient les événements détermina Rochambeau à ne pas accepter. Il préféra rentrer dans la vie privée.

Après la chute des Girondins, il fut arrêté et traduit devant le tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire condamné à mort; mais à quelque temps de là, le 9 thermidor sauva la vie à Rochambeau.

Il mourut à Thoré (Loir-et-Cher), le 10 mai 1807.

MARAT (Jules-Paul) naquit en 1744, à Boudry, dans la principauté de Neuchâtel. Ses parents, qui étaient protestants, lui donnèrent une instruction assez étendue. Il a publié plusieurs ouvrages de littérature, de physiologie et de physique, qui dénotent une capacité peu vulgaire, et il était parvenu au titre de médecin des gardes du corps du comte d'Artois lorsque les États généraux furent convoqués. Dès ce moment Marat se jeta dans la vie politique. Dans toutes les sociétés populaires il se fit remarquer par son étrange audace et Danton l'appela au club des Cordeliers; dans son journal *l'Ami du peuple* il montre une violence extrême, jetant l'anathème sur tous, excitant les tribuns les uns contre les autres. Nul ne fut plus acharné contre Louis XVI et les Girondins.

Marat, malade et seul dans un bain, fut poignardé par une jeune femme, Charlotte Corday, le 13 juillet 1793. La Convention décréta qu'elle assisterait aux obsèques du *Martyr de la Liberté;* Robespierre prononça son éloge funèbre; on lui décerna les honneurs du Panthéon, son buste décora les maisons; mais après le 9 thermidor, ce même buste, retiré du temple qu'il avait souillé, fut jeté dans l'égout Montmartre.



MARAT A LA TRIBUNE.

Marat aspirait à la dictature, disaient les Girondins. Marat accusait ceux-ci de vouloir détruire la République ; d'autre part, Robespierre les dénonçait comme « voulant faire de la République française un amas de républiques fédératives ». Quant à Danton, il désavouait Marat.

Dans la séance du 25 septembre 1792, à la Convention, il y eut un débat orageux, à propos des ambitions dictatoriales que l'on imputait à Robespierre. Tout à coup Marat, l'Ami du peuple, parut à la tribune, et nombre de représentants crièrent : « A bas de la tribune, » sans que Marat perdît son attitude impassible.

Marat revendiqua les journées de septembre. « Le peuple, dit-il. obéissant à ma voix, a sauvé la patrie en se faisant dictateur lui-même pour se débarrasser des traîtres. » Il termina son discours en conseillant à la Convention de se hâter d'adopter « les grandes mesures qui devaient assurer le bonheur du peuple ».

« A l'Abbaye ! » s'écria-t-on de toutes parts. Marat répondit qu'il avait écrit un article où il assurait qu'il aimerait mieux « expirer de douleur » que de compromettre le salut public en se laissant trop aller aux « impulsions du moment ».

En même temps, il tira de sa poche un pistolet, et il se l'appliqua sur le front.

Il signifia à la Convention sa résolution de se brûler la cervelle au pied de la tribune, si ses collègues lançaient contre lui un décret d'accusation.

Cette scène comico-tragique déplut généralement. Quelques représentants s'exclamèrent : « A la guillotine ! » Tallien dit : « Je demande, moi, que l'ordre du jour fasse trêve à ces scandaleuses discussions. Décrétons le salut de la République, et laissons là les individus. »

La Convention passa à l'ordre du jour sur ce qui se rapportait à Marat. Elle vota une proposition de Danton ainsi conçue : « La République française est une et indivisible. » L'Ami du peuple échappa pour cette fois à un décret d'accusation. La séance avait tourné contre les auteurs des massacres de septembre.





DESÈZE (Raimond), né à Bordeaux le 26 septembre 1750, voulut suivre la carrière de son père et débuta dans le barreau. Peut-être fût-il resté un avocat sans renommée si Vergennes ne l'eût pris sous sa protection.

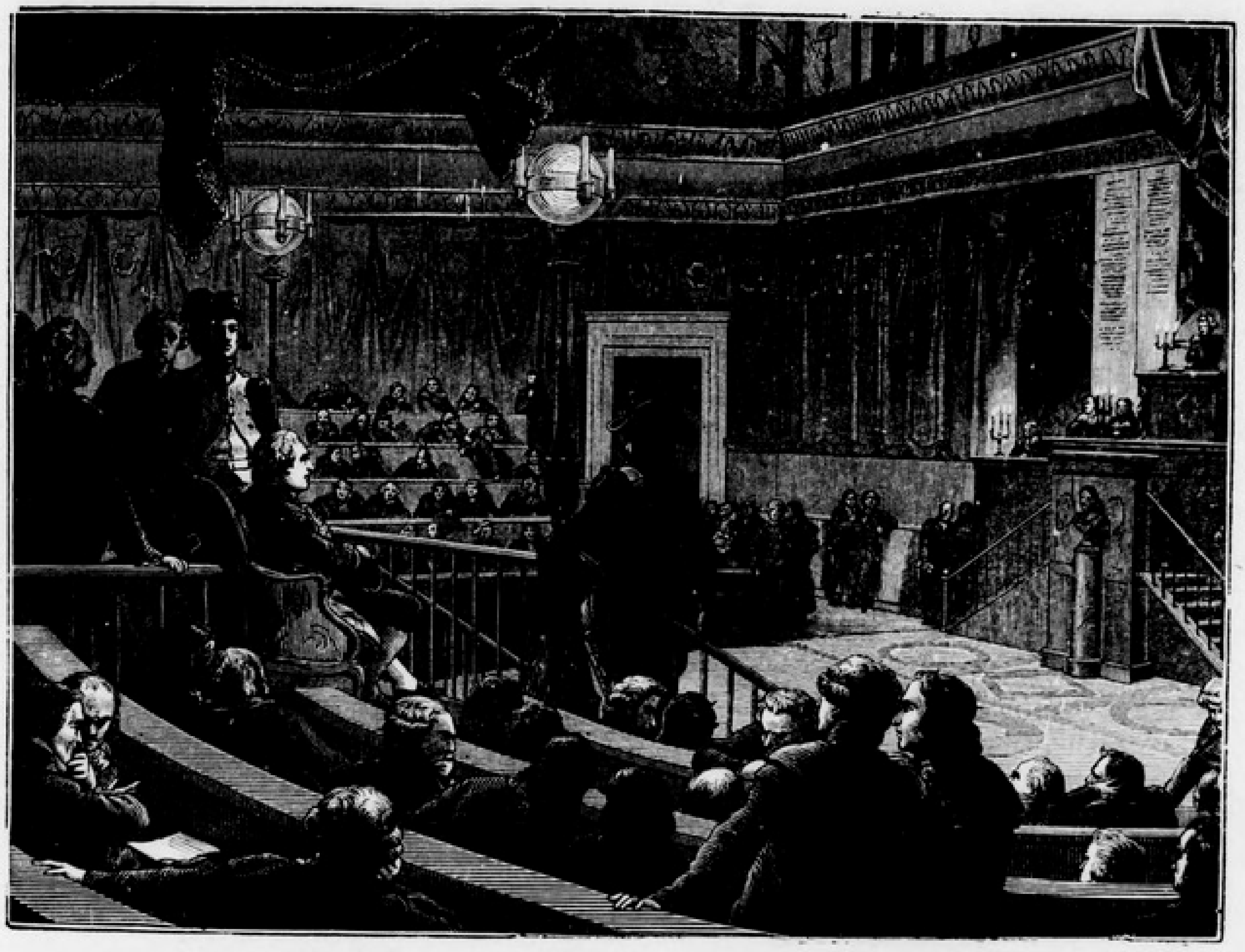
Il eut la bonne fortune d'être choisi pour conseiller de la reine Marie-Antoinette à propos du singulier procès du *Collier*. Il fut appelé aussi à défendre le baron de Besenval, accusé de conspirer contre le peuple, et réussit à le faire acquitter. La Convention nationale ayant résolu de procéder au jugement de Louis XVI, Malesherbes et Tronchet, ses conseils, s'adjoignirent le jeune Desèze, qu'ils chargèrent de rédiger et de prononcer la défense. Il s'acquitta avec zèle et courage de cette sublime tâche. « Je cherche parmi vous des juges, s'écria-t-il à la barre de la Convention, et je n'y vois que des accusateurs. » Les conséquences de cette plaidoirie ne se firent pas longtemps attendre. Emprisonné comme suspect, il ne fut mis en liberté qu'à la chute de Robespierre.

Il ne reparut en France qu'à la suite des événements de 1815. Il devint pair de France, président de la Cour de cassation et membre de l'Académie française. Il mourut à Paris le 2 mai 1829

BONCHAMP (Charles-Melchior-Artus marquis de) naquit en Anjou, en 1759. Au début de la Révolution, il était capitaine au régiment d'Aquitaine. Il préféra se retirer de l'armée que de continuer à servir le régime nouveau.

Lorsque l'insurrection vendéenne s'organisa, Bonchamp ne put se refuser à prêter son concours efficace à une cause qu'il considérait comme sacrée. Après la prise de Beaurepaire, il devint le principal chef de l'armée royaliste. A la sanglante affaire de Fontenay-le-Comte, il fut grièvement blessé et ce ne fut que plus tard qu'il put rejoindre son armée à Saumur. Dans l'un des combats qui eurent lieu autour de cette ville, il fut frappé mortellement le 18 octobre 1793.

Bonchamp fit constamment preuve de courage et de modération. Il faut lui rendre cette justice qu'il traita toujours les républicains prisonniers avec douceur et humanité. A Saint-Florent, 5,000 prisonniers républicains étaient enfermés dans l'Abbaye, et les Vendéens exaspérés allaient venger sur eux la mort du général, quand tout à coup un cri : « Grâce, grâce, Bonchamp l'ordonne ! » fait tomber des mains la mèche allumée, et rend aux malheureux soldats la vie avec la liberté.



LOUIS XVI A LA BARRE DE LA CONVENTION.

C'était le 11 décembre 1792. Chambon, nouveau maire de Paris, remplaçant Pétion, Chaumette, procureur de la Commune, Santerre, commandant général de la force armée parisienne, entrèrent, suivis d'un greffier, dans l'appartement que Louis XVI occupait dans la tour du Temple.

Chambon dit au ci-devant roi : « Louis Capet, je suis chargé de vous annoncer que la Convention vous attend à sa barre, et qu'elle m'ordonne de vous y traduire sur-le-champ. » Louis XVI se récria sur ce mot de *Capet*, en observant que c'était le nom de ses ancêtres. Chambon ne répliqua pas, et le ci-devant roi suivit les envoyés de la Convention, « non pour obéir à cette assemblée, déclarait-il, mais parce que ses ennemis avaient la force en main ».

On procéda à son interrogatoire. Le lendemain, Louis XVI fut autorisé à se choisir deux conseils.

Le 26, jour de la seconde comparution, Louis XVI parut à la barre, et montra ses conseils Tronchet et Malesherbes, qui avaient obtenu de s'adjoindre l'avocat Desèze. Celui-ci dit ces phrases historiques : « Citoyens, je cherche parmi vous des juges, et je n'y vois que des accusateurs. Vous voulez prononcer sur le sort de Louis, et c'est vous-mêmes qui l'accusez ! — Vous voulez prononcer sur le sort de Louis, et vous avez émis d'avance votre opinion. »

Louis XVI ajouta quelques mots, affirma que sa conscience ne lui reprochait rien. Quand il fut retourné au Temple, la Convention s'occupa du sort de l'accusé, et ses séances devinrent de plus en plus tumultueuses. Dans le premier appel, 694 députés votèrent pour la culpabilité, et plusieurs motivèrent leur vote. Dans la question de l'appel au peuple, il résulta du scrutin que 281 députés votèrent pour, et 423 contre.

Sur la peine qui devait être infligée à Louis XVI, 2 députés votèrent pour les fers, 286 pour la détention ou le bannissement à la paix ; 46 pour la mort avec sursis, 26 pour la mort différée ou non, 361 pour la mort sans conditions. Le ci-devant roi entendit la lecture de l'arrêt avec fermeté et résignation.





TRONCHET (François-Denis), né le 23 mars 1726 à Paris, appartenait au barreau de Paris lors de la convocation des États généraux. La réputation qu'il avait acquise, son titre de bâtonnier des avocats, le firent élire député sans contestation.

A l'Assemblée, son rôle fut des plus secondaires. Les grandes luttes politiques n'étant point son fait, il préféra le travail des comités tout en ne cachant pas ses préférences pour la monarchie. Bien connu de tous par sa grande honnêteté et sa droiture, le roi Louis XVI le choisit pour l'un de ses défenseurs; Tronchet n'hésita pas à se rendre aux vœux de l'infortuné monarque. Mais son plaidoyer, aussi courageux que bien pensé, ne produisit que peu d'effet, parce que l'orateur insista plutôt sur les considérations politiques que sur les principes de droit. A l'époque de la terreur, Tronchet parvint heureusement à se faire oublier.

Quand le Directoire fut installé, Tronchet reparut et fit partie du Conseil des Anciens où, fidèle à ses habitudes de travail, il s'occupa de réformes de législation. Président de la cour de cassation et sénateur, il apporta son concours à la rédaction du Code civil et mourut à Paris le 19 mars 1806.

LEPELETIER DE SAINT-FARGEAU (Louis-Michel), né à Paris le 29 mai 1760, était président à mortier du Parlement de Paris lorsqu'il fut élu d'abord aux États généraux et plus tard à la Convention ; il adopta avec ardeur les idées nouvelles tout en se montrant excessivement modéré. Quand survint le procès de Louis XVI, Lepeletier de Saint-Fargeau, toujours fidèle à ses principes, annonça hautement qu'il voterait pour la détention pure et simple. Aussi fut-on très étonné de le voir changer d'avis subitement et se ranger du côté de ceux qui voulaient absolument la mort du roi. On a prétendu que Lepeletier de Saint-Fargeau n'avait fait, en agissant ainsi, que céder aux perfides conseils des partisans du duc d'Orléans ; quoi qu'il en soit, en votant la mort du roi il renia tout son passé.

La veille de l'exécution du roi, le 20 janvier 1793, à cinq heures du soir, il se trouvait seul, à table dans un cabaret; un individu entre, lui demande s'il a voté la mort du roi ; sur sa réponse affirmative, cet inconnu, qui n'était autre que Pâris, ancien garde du corps, lui plonge son sabre dans le corps. A une heure du matin, Lepeletier de Saint-Fargeau avait cessé de vivre.



ADIEUX DE LOUIS XVI A SA FAMILLE.

Après l'arrêt qui condamnait Louis XVI, Desèze, Tronchet et Malesherbes lurent une protestation dont la Convention ne tint aucun compte. Elle n'accorda pas même un sursis de trois jours.

La veille du jour de l'exécution, le conseil exécutif provisoire fit afficher dans Paris que le ci-devant roi monterait sur l'échafaud le lundi, 21 janvier; que le lieu de l'exécution serait la place de la Révolution; que Louis Capet partirait du Temple à huit heures du matin, de manière que l'exécution pût être faite à midi.

Le 20, dans la soirée, Louis XVI eut avec sa famille l'entrevue que la Convention avait autorisée.

On introduisit dans sa chambre Marie-Antoinette, madame Élisabeth, le dauphin et la dauphine. Il y eut là une scène navrante, précédant la plus cruelle des séparations. Ceux qui en furent les témoins ne purent s'empêcher d'être attendris.

Louis XVI pressa sur son cœur tous ceux qu'il aimait, chercha à les consoler, bien qu'il éprouvât lui-même une émotion indicible, une incomparable douleur.

Vers dix heures du soir, seulement, le chef de la royale famille dut renvoyer ses visiteurs, leur donner un faux espoir, leur promettre de les revoir le lendemain.

Il les embrassa pour la dernière fois.

Alors, les pleurs redoublèrent, la dauphine s'évanouit, et le dauphin, s'échappant des bras de la reine, courut vers la sentinelle, et lui cria : « Laissez-moi passer? Je vais demander au peuple qu'il ne fasse pas mourir papa-roi. »

Louis XVI, d'abord cédant à ses impressions douloureuses, redevint calme ensuite, et alla trouver son confesseur, l'abbé Edgeworth de Firmont, auquel il dit : « Ah! monsieur, faut-il donc que j'aime et que je sois si tendrement aimé?... Mais c'en est fait, oublions tout pour ne plus penser qu'à notre salut. »

Le ci-devant roi, sachant qu'il pourrait, par autorisation de la Commune, entendre la messe et communier, ne tarda pas à s'endormir d'un profond sommeil.





ROSSIGNOL (Jean-Antoine), né à Paris en 1759, était simple ouvrier bijoutier lorsque le peuple prit la Bastille. Il était au nombre des combattants et on le revit encore le 10 août 1792 excitant la foule ameutée. En récompense de sa conduite, on le fit officier ; le grade de colonel lui fut même donné d'abord, puis on le nomma commandant de l'armée de la Rochelle destinée à combattre les Vendéens.

Ne manquant pas de courage, mais bruyant et sans capacités, Rossignol ne fit que des sottises et fut cause de plusieurs échecs que subit l'armée républicaine. Privé de son commandement, Rossignol, grâce à ses protections, ne fut pas très inquiété. Mais ne pouvant rester tranquille, il se compromit dans le complot de Babœuf en 1796 et fut condamné à mort par contumace.

Après le 18 fructidor, il reparut de nouveau sur la scène politique, et figura à la tête des troupes dirigées par le Directoire contre Pichegru et les députés royalistes des deux Conseils.

Plus tard on l'accusa d'avoir trempé dans des complots royalistes, et Bonaparte le fit déporter dans l'île de Madagascar, où il mourut de maladie au mois d'avril 1802.

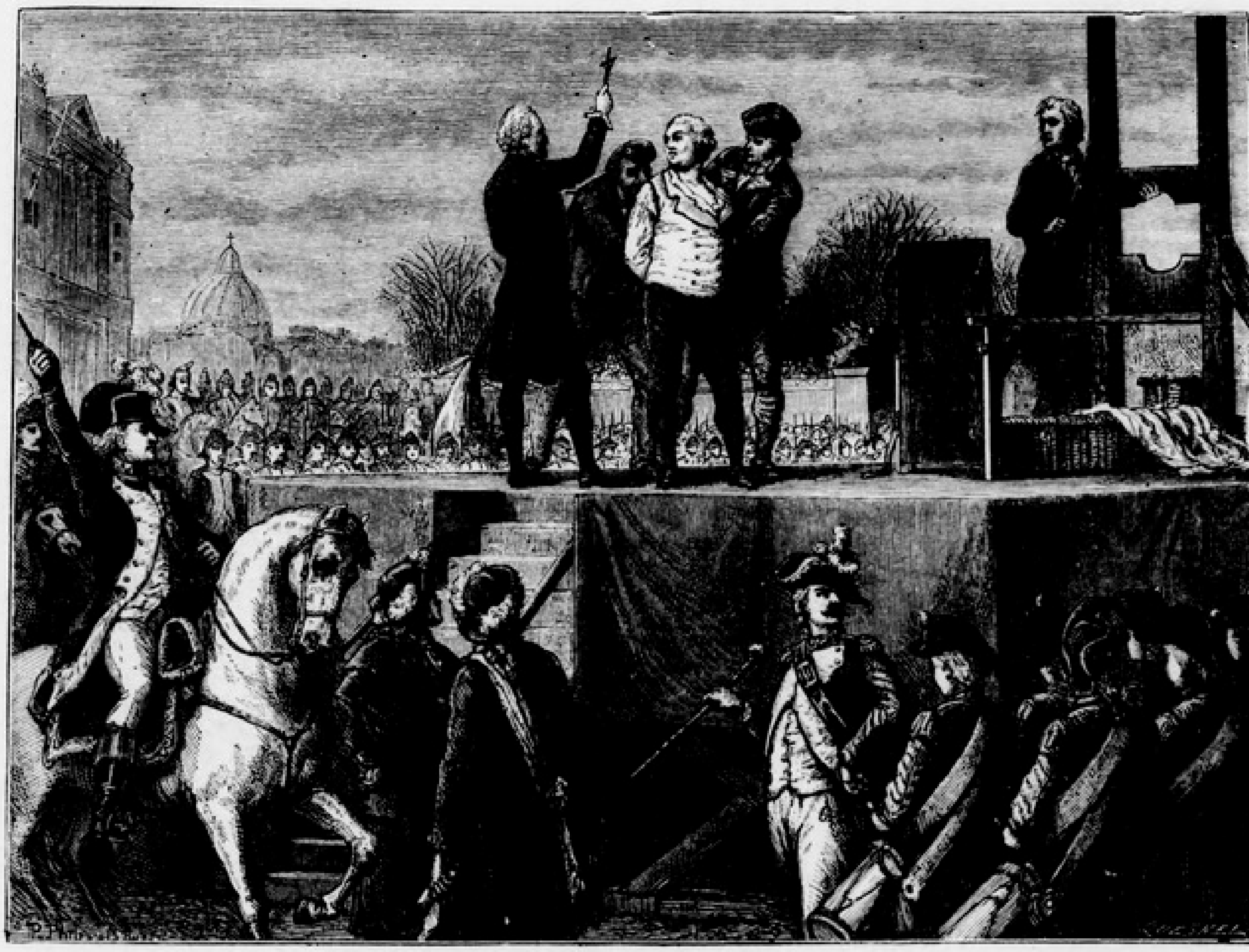
BOIS-HARDY (Charles), ou **BOISHARDY** était officier de marine au début de la Révolution. Les idées nouvelles qui se faisaient jour, les événements qui annonçaient la chute prochaine d'une monarchie à laquelle il était profondément dévoué, amenèrent Bois-Hardy à donner sa démission.

Il eût pu vivre dans la retraite. Il préféra s'occuper de conspirations, devint l'un des agents de La Rouarie et embrassa avec ardeur la cause de l'insurrection vendéenne.

Bois-Hardy avait sur l'esprit des Bas-Bretons un ascendant d'autant plus fort, qu'ils le croyaient doué du don de prédire l'avenir.

Après avoir été vaincu une première fois, Bois-Hardy tenta de nouveaux efforts d'un autre côté et on le vit entrer en relations avec les chefs des principaux chouans. Il espérait toujours qu'un mouvement insurrectionnel ramènerait la monarchie.

Le 13 juin 1795, Bois-Hardy fut surpris dans sa gentilhommerie de Villechemet, et fusillé immédiatement. On trouva sur lui des notes relatives aux divers rassemblements et cantonnements des chouans, et une correspondance avec les Anglais.



LOUIS XVI SUR L'ÉCHAFAUD

A cinq heures du matin, le 21 janvier 1793, Louis XVI se réveilla ; l'abbé Edgeworth fut prévenu que le condamné était habillé et coiffé.

Le prêtre parut. Le valet de chambre Cléry avait placé, au milieu de la pièce où se tenait Louis XVI, une commode disposée en forme d'autel. Le ci-devant roi entendit la messe à genoux par terre, sans prie-Dieu ni coussin. Il communia. Après la messe, il resta quelque temps en prières.

Cependant, les apprêts de l'exécution s'achevaient. Deux commissaires de la Commune, accompagnés de Santerre, s'offrirent aux regards de Louis. Il y eut un moment d'hésitation, après lequel il dit : « Allons, partons ! » On le fit monter en voiture avec l'abbé Edgeworth; depuis le Temple jusqu'à la place de la Révolution, il lut les prières des agonisants.

La voiture s'arrêta au pied de l'échafaud. Il était dix heures dix minutes. Louis XVI mit trois minutes à descendre. Il portait un habit brun, une veste blanche, une culotte grise et des bas blancs. Aucune altération ne se remarquait sur son visage. L'abbé Edgeworth était en habit noir.

Autour de l'échafaud, un espace vide avait été ménagé, bordé de canons. Des soldats l'environnaient. Puis, au-delà, il y avait une foule d'assistants, sans armes.

Louis XVI défit lui-même son col; il refusa de se laisser lier les mains, et ne céda qu'aux paroles d'Edgeworth, en disant : « Je boirai le calice jusqu'à la lie. » On lui coupa les cheveux, et d'un pas lent il gravit les marches de la guillotine. Enfin il traversa rapidement toute la largeur de l'échafaud, et s'exclama : « Je meurs innocent de tous les crimes qu'on m'impute. » Il ajouta : « Je pardonne aux auteurs de ma mort, et je prie Dieu que le sang que vous allez répandre ne retombe jamais sur la France. » Un roulement de tambours l'empêcha de parler plus longtemps.

Les exécuteurs le saisirent. Il fallut l'entraîner de force, et, à peine lié sur la planche fatale, il poussa un cri terrible.

Sanson, l'exécuteur, montra la tête de Louis XVI au peuple, qui cria : « Vive la République ! » Beaucoup de fédérés trempèrent dans le sang du ci-devant roi la pointe de leurs sabres ou le fer de leurs piques.





KERSAINT (Armand-Guy-Simon de Kœtnempren comte de), né le 20 juillet 1742, à Paris, était officier de marine quand ses idées avancées le firent nommer à l'Assemblée législative.

Élu à la Convention nationale par le département de Seine-et-Oise, il suivit la même ligne que ses amis de la Gironde, et s'occupa de règlements et de réorganisation de la marine.

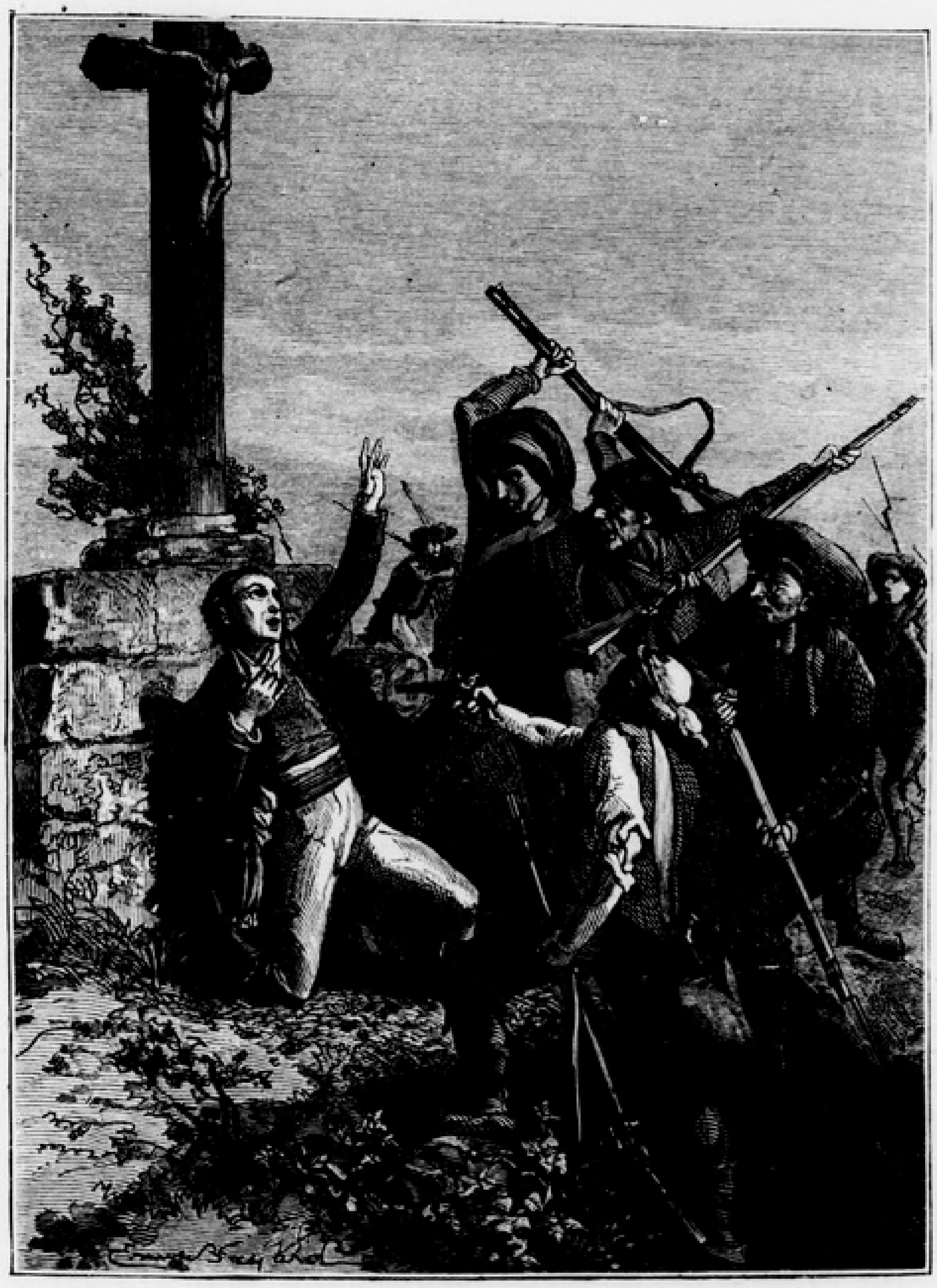
Lorsque l'on dépouilla l'armoire de fer des Tuileries, on trouva des lettres compromettantes pour lui et dans lesquelles il engageait le roi à se méfier de son entourage. Il faillit être sérieusement inquiété à cette occasion. Il essaya de temporiser en votant seulement la réclusion de Louis XVI. Voyant que ses idées n'avaient aucune chance de prévaloir, Kersaint préféra offrir sa démission, et cette démission provoqua un débat très vif entre les Girondins et les Montagnards. On le cita à la barre de l'Assemblée, où il refusa hautement de rétracter les termes dans lesquels il avait donné sa démission.

Ce fut en vain que Kersaint essaya ensuite de se cacher. Découvert dans sa retraite et arrêté le 1er octobre 1793, il fut conduit à l'Abbaye; le tribunal révolutionnaire le condamna à mort et il mourut sur l'échafaud le 4 décembre 1793.

WASHINGTON (George) naquit le 22 février 1732 à Bridge-Creek, dans le comté de Westmoreland, en Virginie. A dix neuf ans, il fut major des milices de la Virginie et, en 1774, membre du Congrès qui s'assembla à Philadelphie. La guerre s'étant engagée entre l'Amérique et l'Angleterre, le Congrès nomma Washington général en chef des troupes américaines. Après huit ans de guerre, il parvint à affermir l'indépendance des États-Unis, qui fut reconnue par le traité du 20 janvier 1783. Député, malgré son refus, par la Virginie à la Convention assemblée à Philadelphie en mai 1787 pour organiser la forme du gouvernement, Washington fut élu à l'unanimité, en 1789, président de l'Union et réélu en 1793.

Au milieu de la guerre générale que la Révolution française avait fait naître, il réussit à maintenir la neutralité des États-Unis; mais il perdit une partie de sa popularité, en s'opposant aux doctrines démagogiques. Le terme de sa seconde présidence étant arrivé, il ne voulut plus être porté candidat et rentra dans la vie privée.

Il mourut le 14 décembre 1799. Sa mort fut considérée comme une calamité publique et son deuil fut porté jusque par la France.



MORT DE SAUVEUR.

Depuis le supplice de Louis XVI, à peine s'était-il passé un jour sans que la Convention reçût un grand nombre d'adhésions à son arrêt. Ces adhésions venaient de tous les points de la France. Néanmoins, les départements de l'Ouest se mutinaient de plus en plus contre les innovations et les ordres du gouvernement républicain. Ils avaient refusé d'obéir aux réquisitions décrétées.

Cathelineau, Stofflet, Charette, La Rochejacquelein, Bonchamp, Talmont et d'Elbée s'étaient mis à la tête des révoltés, auxquels les Anglais promettaient des secours.

Les Vendéens avaient remporté déjà quelques avantages. Ils avaient aussi commis des cruautés par représailles.

A la Roche-Bernard, ils prirent le président du directoire du district, qui s'appelait Sauveur, et qui refusait de leur livrer sa caisse. Ils le traînèrent jusqu'à un calvaire, pour lui faire faire amende honorable. Sauveur cria : « Vive la République ! » Mutilé, criblé de balles et de grains de plomb, il se releva sur un genou, et répéta : « Vive la Nation ! Vive la République ! » Les insurgés lui brisèrent la tête à coups de crosse de fusil.

Afin de consacrer la mémoire de cet héroïque jeune homme, la Convention changea le nom de la Roche-Bernard en celui de la Roche-Sauveur. Plus tard, Napoléon Ier ôta à la ville le nom de la Roche-Sauveur. Elle redevint et resta la Roche-Bernard.





TINTENIAC (Le chevalier de), officier de marine, se montra l'adversaire déclaré des idées nouvelles amenées par le grand mouvement de 1789 et entra dans la conspiration de La Rouarie, dont il devint l'aide de camp.

Poursuivi après la découverte du complot, il parvint à gagner l'Angleterre ; de Tinteniac réussit alors sans peine à intéresser le plus implacable ennemi de la Révolution, Pitt, à la cause royaliste et fut chargé par l'homme d'État anglais de se rendre secrètement en Vendée pour s'y concerter sur les mesures à prendre avec les principaux chefs de la chouannerie. Avec Charette, Stofflet et le comte de Puisaye il est de tous les rassemblements royalistes ; on le voit combattre sous le chef breton Boishardy, refuser de signer le traité de La Mabilais, puis repasser en Angleterre.

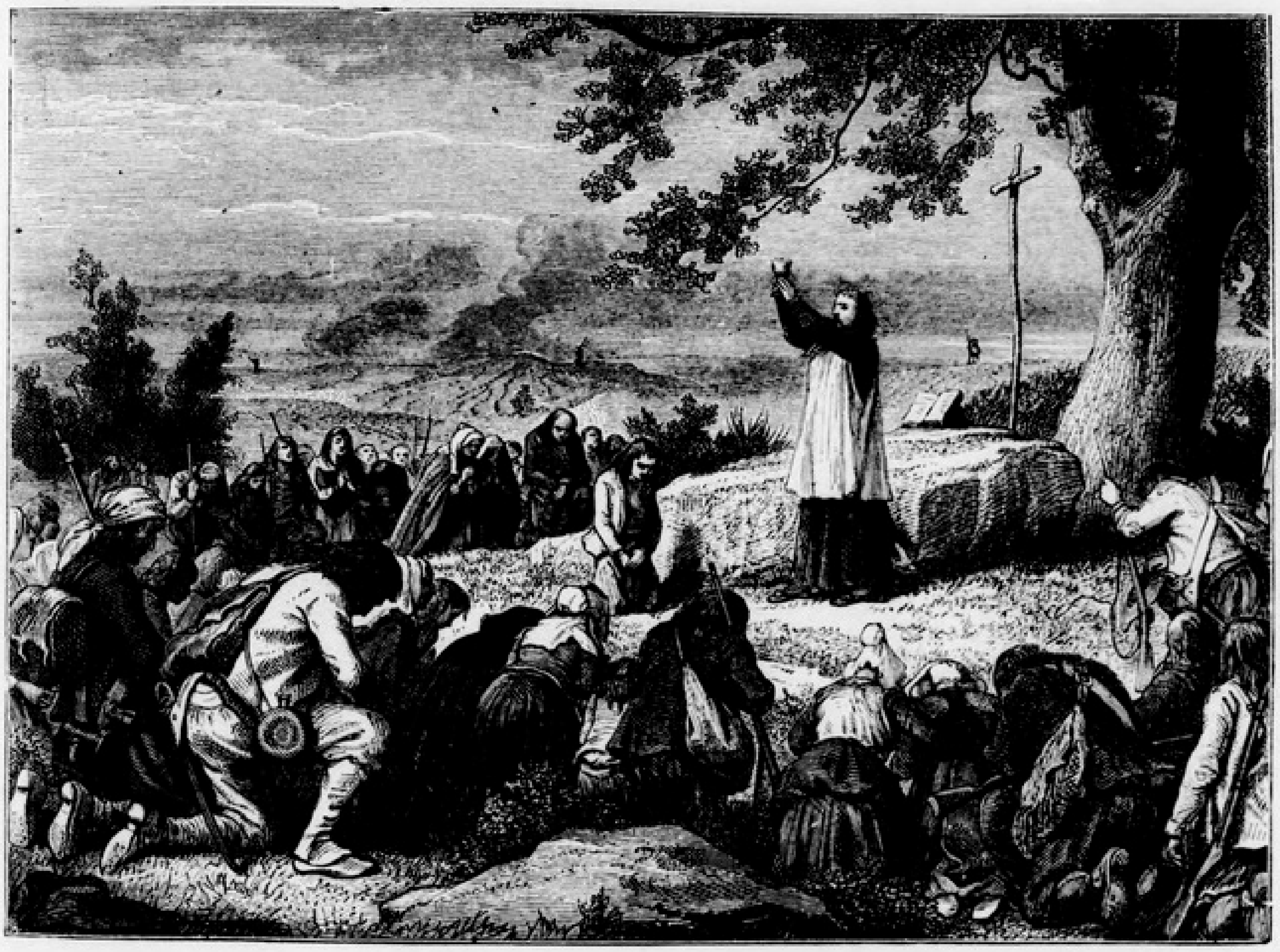
Les hostilités ayant recommencé en 1795 entre les républicains et les chouans, de Tinteniac revint en Bretagne. Ce fut lui qui fit le signal convenu au commodore de l'escadre anglaise, sir John Warren, pour débarquer une expédition sur la plage de Carnac, près de Quiberon ; il livra divers combats et périt dans un engagement près du château de Coëtlogon, le 21 juillet 1795.

ROVÈRE (Joseph-Stanislas), né en 1744, à Bonnieux (Comtat Venaissin), fils d'un aubergiste, parvint à se faire fabriquer un faux titre de noblesse, prit le titre de marquis de Fonvielle, épousa une riche héritière et acheta une charge de capitaine des gardes-suisses du vice-légat d'Avignon.

En 1789, il se mit du côté de la royauté. Mais voyant la tournure que prenaient les événements, il prit parti pour les révolutionnaires. Nommé député à la Convention en 1792, il abandonna son titre de marquis et continua la série de ses intrigues. Il vota la mort du roi, se déclara l'adversaire des Girondins, se fit remarquer à Lyon par ses mesures sanguinaires et ne négligea rien pour satisfaire ses rancunes personnelles.

Au 9 thermidor, il se tourna contre Robespierre et parvint à se faire nommer membre du Conseil des Anciens, dans le sein duquel il se montra, en toute occasion, l'adversaire du Directoire.

Arrêté à la journée du 18 fructidor, on lui reprocha alors ses intrigues passées et surtout sa conduite à Lyon. Condamné à être déporté à Cayenne, il mourut le 11 septembre 1798 à Sinnamary



LA MESSE SOUS UN CHÊNE.

Chez les Bretons et les Vendéens, la passion politique se joignit au fanatisme religieux. Soit dans la partie maritime de leur pays, dans le « Marais », soit dans la partie orientale, appelée « le Bocage », l'insurrection revêtait un caractère particulier, tirait sa force de l'union qui existait encore entre le noble et le paysan, surtout entre le paysan et le prêtre.

Lorsque le plus grand nombre des prêtres de Bretagne et de Vendée eurent résolu de ne pas prêter le serment constitutionnel, on les traita en suspects, on les bannit comme contre-révolutionnaires.

Les paysans du Marais et ceux du Bocage prirent parti pour le clergé avec une violence extrême. Ils s'agitèrent bien plus sérieusement que s'il s'était agi de défendre les privilèges de la noblesse ou la souveraineté de Louis XVI.

De même, les hautes classes de l'Ouest se déclarèrent champions de l'Église persécutée.

Le gouvernement de la République usa de clémence, après l'insurrection d'août 1792. Mais sa modération ne désarma pas les campagnards, qui ne voulaient pas de prêtres assermentés, « d'intrus », suivant l'expression en usage.

Ils n'admettaient que les insermentés ou réfractaires, et ils cachaient de leur mieux ces ecclésiastiques suspects aux autorités républicaines.

Dans le Bocage, les « sœurs de la Sagesse » firent une active propagande en faveur des réfractaires, et toute la population du pays les écouta.

Bientôt, les prêtres insermentés célébrèrent leurs offices, non seulement dans les châteaux, mais en plein air, sous les chênes.

Les habitants obéissaient à une sorte de mot d'ordre, se rassemblaient en foule pour entendre la messe.

Au contraire, les intrus, les curés « constitutionnels », n'obtenaient aucune confiance. Le campagnard désertait leurs églises, les fuyait comme des êtres malfaisants, comme des démons profanant les choses saintes, au lieu d'opérer des miracles, ainsi qu'il en voyait faire aux insermentés.





LESCURE (Louis-Marie, marquis de), naquit en Poitou, aux environs de Bressuire, en 1766. Destiné à la carrière des armes, on le fit entrer à treize ans à l'École militaire, et il commanda quelque temps une compagnie de cavalerie dans le régiment de Royal-Piémont. Comme beaucoup d'autres nobles il passa à l'étranger au commencement de la Révolution. Mais voyant la famille royale menacée il revint à Paris et figura au nombre des défenseurs des Tuileries pendant la journée du 10 août 1792.

Obligé de quitter Paris après ces événements, il s'enfuit en Vendée et combina avec Larochejacquelein les opérations qui, dans ses prévisions, pouvaient assurer le succès des révoltés.

Il se distingua principalement à l'affaire du pont de Thouars, dans les combats de Fontenay, de Torfou et de Saumur. Plusieurs fois il tint les troupes républicaines en échec. Mais quand le général Léchelle fut envoyé en Vendée, le marquis de Lescure ne put tenir contre les forces nombreuses qui l'entouraient. A la bataille de Cholet il reçut à la tête une blessure très grave; en proie aux douleurs les plus vives, il dut repasser la Loire avec les siens, et rendit le dernier soupir, près de Fougères, le 3 novembre 1793.

BARÈRE DE VIEUSAC (Bertrand), né à Tarbes le 10 septembre 1755, fut d'abord élu député aux États Généraux, puis ensuite à la Constituante. Avocat de profession, il était doué d'un talent oratoire assez remarquable dans lequel il déployait tant d'habileté que parfois on l'accusa de trahir ses opinions premières.

Il combattit le pouvoir grandissant de la Commune, vota la mort du roi sans sursis, demanda des poursuites contre les auteurs des massacres de septembre et fut l'un des premiers membres du fameux Comité de salut public

Il manifesta beaucoup d'hostilité contre Danton et Robespierre. Cette politique ne lui réussit pas, car il fut accusé à son tour. Interné à l'île d'Oléron d'où il parvint à s'échapper, il ne put reparaître qu'après le 18 brumaire.

La Restauration exila Barère, qui se retira en Belgique. Nommé député sous le gouvernement de juillet, il mourut le 15 janvier 1841

De tous les orateurs qui se sont distingués à la tribune de l'Assemblée Constituante et de la Convention, aucun n'occupa une aussi large place que Barère dans les procès-verbaux de ces deux Assemblées : la nomenclature de ses rapports et de ses discours remplit vingt-sept colonnes in-4° des tables du *Moniteur*.



INSURGÉS VENDÉENS.

La guerre de la Vendée, plaie longtemps vivace au cœur de la République, fourmille en épisodes sanglants; mais elle a le côté chevaleresque et poétique, tandis que la « chouannerie » a été moins brillante quoique plus redoutable, souillée par le brigandage.

La levée de 300,000 hommes, ordonnée par la Convention, exaspéra les Vendéens. Le 10 mars 1793, jour des opérations de la levée, le tocsin sonna dans six cents paroisses du Marais et du Bocage. A Saint-Florent-sur-Loire (département de Maine-et-Loire), trois mille jeunes gens, venus des cantons environnants, se soulevèrent contre la réquisition, et le mouvement se propagea dans les Deux-Sèvres ainsi que dans la haute Vendée. Le même jour, des paysans du Marais s'emparèrent de la ville de Machecoul, massacrèrent les républicains et commirent toutes sortes d'horreurs. Ils installèrent dans Machecoul un comité contre-révolutionnaire; ils se montrèrent aussi implacables contre les prêtres constitutionnels que les massacreurs de septembre 1792 l'avaient été, à Paris, contre les prêtres réfractaires détenus à l'Abbaye et aux Carmes. Quiconque refusait de crier : Vive le Roi! était mis à mort.

Des mesures terribles répondirent aux atrocités de Machecoul; un tribunal extraordinaire fut créé à Nantes et jugea sans appel les révoltés; des cours martiales accompagnèrent les détachements de troupes républicaines, et l'on sévit contre « les brigands du Marais ».

La manœuvre adoptée le plus souvent par les Vendéens consistait à se mettre ventre à terre quand le canon des « bleus » allait faire feu. Ils se relevaient après que les boulets avaient passé sur leurs têtes, puis ils s'élançaient, assommaient les artilleurs sur leurs pièces. Cette manœuvre réussissait généralement aux « blancs », c'est-à-dire aux insurgés.

La lutte des bleus et des blancs dura plusieurs années. Ceux-ci bivouaquaient d'ordinaire à côté des calvaires, dans les endroits à peu près impénétrables, plaçaient leurs provisions dans des charrettes, mangeaient en plein air avec leurs femmes et leurs enfants. A l'approche des bleus, ils saisissaient leurs armes, se battaient comme des guerilleros, mouraient héroïquement. Sur leur poitrine ils plaçaient un cœur surmonté d'une croix.





DUMOURIEZ (Charles-François) naquit à Cambrai en 1739; il était fils d'un commissaire des guerres. Ambitieux et remuant, il devint capitaine à vingt et un ans. Il prit part à plusieurs expéditions, fut employé dans quelques missions diplomatiques et fit preuve partout de cet esprit d'intrigue qui devait se manifester dans toute sa carrière.

Maréchal de camp en 1788, il affecta d'adopter les idées nouvelles en 1789, et flatta tour à tour Lafayette, Mirabeau et les principaux Girondins. Nommé ministre des affaires étrangères, il poussa à la guerre et accepta un commandement sous les ordres de Luckner. Il gagna la bataille de Valmy, mais ne voulut pas profiter de sa victoire et entama des négociations plus ou moins secrètes avec l'ennemi. La Convention, informée de ces faits, envoya le ministre de la guerre Beurnonville, assisté de quatre commissaires, pour l'arrêter. Dumouriez les livra aux Autrichiens, passa lui-même dans le camp ennemi et se réfugia à Nériss, près de Hambourg.

Transfuge nomade, Dumouriez erra ensuite dans diverses contrées du Nord; il voyagea en Prusse et en Russie, essaya de se concilier les bonnes grâces du roi Louis XVIII et mourut en Angleterre le 14 mars 1823.

CUSTINE (Adam-Philippe, comte de), né à Metz en 1740, sous-lieutenant à dix-sept ans, colonel à vingt-deux ans. Après la guerre de Sept ans, où il se distingua assez pour être cité par le grand Frédéric, il échangea son régiment de dragons contre un régiment d'infanterie, qu'il conduisit en Amérique, dans la guerre de l'Indépendance. Fait général à son retour en France et partisan des idées nouvelles, il fut élu député aux États-Généraux. Général en chef de l'armée du Rhin en 1792, il prit Spire, Worms, Mayence, passa le Rhin et entra dans Francfort. Repoussé par les Prussiens, il se retira derrière les lignes de Wissembourg ; il réussit à s'excuser de cette retraite auprès de la Convention et fut investi du commandement de l'armée du Nord ; mais, à peine arrivé à son poste, il reçut l'ordre de se rendre à Paris, accusé par le Comité de Salut public d'avoir livré sans défense Mayence, son artillerie et celle de Landau et de Strasbourg.

Il obéit; mais au lieu de répondre aux griefs qu'on lui opposait, il ne parla que de ses services, de son patriotisme, de son dévouement sans bornes à la République. Traduit au tribunal révolutionnaire, il fut condamné et exécuté le 28 août 1793.



TRAHISON DE DUMOURIEZ.

Après la mémorable campagne de l'Argonne, que termina la victoire de Valmy, le général Dumouriez se distingua encore à Jemmapes. Mais, revenu à Paris pendant le procès de Louis XVI, il se livra à des menées politiques qui devaient causer sa perte.

Il reparut à l'armée, écrivit au président de la Convention, le 17 mars 1793, une lettre dans laquelle il attaquait violemment l'établissement du gouvernement révolutionnaire dans les pays occupés par nos armées. Le Comité de défense générale fut sur le point de mettre Dumouriez en accusation; il se ravisa, et le vainqueur de Jemmapes put encore combattre les Autrichiens, avec lesquels il songeait à traiter, quand il les aurait battus, pour aller ensuite renverser la Convention.

Aux environs du village de Neerwinden, où les Français avaient remporté une victoire sous le règne de Louis XV, Dumouriez attaqua l'ennemi, et subit une défaite, le 18 mars. Le 23, il envoya un de ses aides de camp ouvrir une négociation secrète avec le prince de Cobourg, qui lui expédia son chef d'état-major, le colonel Mack.

Dans cette entrevue, Dumouriez demanda l'assistance de Cobourg pour chasser la Convention, rétablir la royauté constitutionnelle, proclamer Louis XVII et sauver la reine Marie-Antoinette. Il consentit, pour obtenir l'appui de Cobourg, à évacuer totalement la Belgique.

En effet, le 29 mars, Dumouriez repassa la frontière. Le lendemain, la Convention, ne doutant pas de la trahison du général, le manda à sa barre. Quatre commissaires et le ministre de la guerre partirent pour l'armée du Nord, avec pouvoir de faire arrêter tous les généraux, fonctionnaires et autres citoyens suspects. Dumouriez déclara qu'il n'exécuterait pas le décret, ordonna l'arrestation des commissaires et du ministre de la guerre, qu'il livra en otages aux Autrichiens. Mais Carnot et quatre autres commissaires de la Convention, à Valenciennes et à Douai, le déclarèrent rebelle, ordonnèrent de le saisir mort ou vif. Dumouriez fut bientôt poursuivi par des volontaires qui firent feu sur lui. Il gagna la rive belge de l'Escaut sur une barque, et franchit la frontière, cette fois pour toujours.





JUNOT (Andoche, duc d'Abrantès), né à Bussy-le-Grand (Côte-d'Or), le 24 septembre 1771, était commis de district à Semur-en-Auxois en 1786.

Enrôlé dans le 1er bataillon des volontaires de la Côte-d'Or, il servit d'abord au siège de Longwy, où il fut blessé à la tête et où il reçut les galons de sergent. Après la reddition de la place son bataillon fut dirigé sur Toulon, et il s'y trouvait en même temps que Bonaparte, chargé alors du commandement de l'artillerie du siège. C'est là qu'ayant besoin de dicter un ordre, Bonaparte demande un sergent qui sût écrire. Junot se présente; il écrivait sur l'épaulement de la batterie; un boulet ennemi le couvrit de terre lui et son papier. « Bon, dit Junot, je n'aurai pas besoin de sable. » Ce sang-froid de l'intrépide sergent fut le point de départ de sa brillante fortune militaire. Il franchit tous les grades depuis celui de capitaine jusqu'à celui de général de division; il fut colonel général de hussards, commanda en chef, devint duc d'Abrantès en 1808, fut gouverneur de Venise et commandant des Provinces Illyriennes. Junot, revenu dans son pays natal, mourut pendant un accès de fièvre chaude le 29 juillet 1813.

VERDIER (Jean-Antoine, comte), né à Toulouse le 2 mai 1767, entra au régiment de la Fère le 18 février 1785. Aide de camp d'Augereau, en 1792, à l'armée des Pyrénées-Orientales, il prit, l'épée à la main, avec un bataillon de tirailleurs, un camp retranché défendu par 4,000 Espagnols et 80 bouches à feu. Ce fait d'armes décida la reddition de Figuières et valut au capitaine Verdier le grade d'adjudant-général. Chef de brigade en 1795 et fait général de brigade sur le champ de bataille de Castiglione, il fut blessé et mis hors de combat à Arcole. En Égypte il commandait une brigade de la division Kléber aux Pyramides. Le 1er novembre 1799 le général Verdier attaqua avec 1,000 hommes seulement 8,000 Janissaires, leur prit 32 drapeaux et 10 pièces de canon; Kléber lui remit un sabre d'honneur et le nomma général de division. Après la campagne d'Égypte, le général Verdier se signala constamment en Autriche et en Italie; à la bataille d'Heilsberg il enleva une redoute et fit prisonnier un corps nombreux d'ennemis. En 1813 et 1814 il commanda le corps d'armée franco-italien. Retraité en 1817, le général Verdier mourut en 1839. Il avait reçu de Napoléon le titre de comte le 19 mars 1808.



REPRÉSENTANT DU PEUPLE AUX ARMÉES.

Le représentant du peuple aux armées ressemblait à un homme de guerre. Il en portait à peu près le costume : chapeau rond à plumes tricolores, baudrier, ceinture, sabre recourbé.

La Convention, jalousé avant tout de conserver l'unité de la République, le chargeait de surveiller les généraux, de faire tout ce qu'il jugerait utile pour les opérations militaires, et de maintenir les principes républicains parmi les officiers de tout grade et les soldats. Il prévenait les trahisons, parfois il improuvait des manœuvres. Par son intermédiaire, la Convention traçait elle-même des plans de campagne.

On vit des médecins, des avocats, des commerçants, des artistes, ou des officiers d'un rang inférieur tels que Carnot, être élevés soudainement au-dessus des généraux en campagne.

L'intervention des représentants du peuple aux armées fut quelquefois nuisible à nos succès. Citons comme exemple ce qui arriva plus tard au siège de Toulon.

Souvent, au contraire, ces délégués de la Convention eurent une heureuse influence; si bien que les puissances étrangères commencèrent à s'en moquer et finirent par cesser d'en rire. Peut-être la trahison de Dumouriez eût exposé la France à une invasion, quand les commissaires de la Convention agirent pour en arrêter les conséquences fâcheuses. Quoi qu'il en soit, le représentant du peuple aux armées, que son costume militaire relevait aux yeux des soldats, avait une autorité effrayante, et ses dénonciations produisaient un grand effet dans les hautes sphères gouvernementales.





PÉRIGNON (Dominique-Catherine, marquis de), né à Grenade-sur-Garonne, le 31 mai 1754, fut d'abord sous-lieutenant dans le bataillon de garnison du Lyonnais en 1782, et ensuite dans les grenadiers royaux de Guyenne en 1783. Lieutenant-colonel dans la légion des Pyrénées en 1792, il fut successivement chef de brigade, général de brigade et général de division en 1793, et servit à l'armée des Pyrénées-Orientales en 1793 et 1794. Commandant en chef de l'armée des Côtes-de-Brest en 1795, ambassadeur en Espagne en 1795, 1796 et 1797, il fit la campagne d'Italie en 1798 et en 1799, comme général en chef. Commandant de la 10ᵉ division militaire, membre du Sénat conservateur en 1801, il fut en 1802 commissaire extraordinaire pour régler les limites entre la France et l'Espagne. Maréchal de France en 1804, il fut nommé en 1806 gouverneur général des États de Parme et de Plaisance, et de la ville de Naples en 1808.

Le maréchal Pérignon fut créé comte de l'Empire en 1811, nommé pair de France et chevalier de Saint-Louis en 1814, gouverneur de la 10ᵉ division militaire en 1815 et élevé au titre de marquis en 1817, et mourut à Paris le 25 décembre 1818.

DURAND-MAILLANE (Pierre-Toussaint), né à Saint-Rémy, en Provence, le 1ᵉʳ novembre 1729, était simple avocat au début de la Révolution. Des démêlés sérieux qu'il eut avec un seigneur de son pays le mirent en évidence et il fut nommé député aux États Généraux.

A l'Assemblée nationale, il ne brilla pas à la tribune, mais il prit une part importante à la constitution civile du clergé. Réélu à la Convention, il s'allia d'abord aux Girondins. Voyant que ceux-ci perdaient du terrain, il les abandonna, prit place dans les bancs de la *Plaine* et flatta Robespierre, qu'il abandonna également. Après les événements du 9 thermidor, Durand-Maillane fut envoyé en mission dans le Midi. Là, il fit de la réaction à outrance, s'allia avec des royalistes et prétendit même que l'on ne pouvait se passer de roi. La Convention se hâta de rappeler un commissaire aussi dangereux; élu au Conseil des Anciens, il s'opposa à l'exclusion d'Aymé du Corps législatif; puis il refusa au Directoire le droit de critiquer les actes des députés en mission. Quelque temps après, le 22 novembre 1797, il fut arrêté et enfermé au Temple.

Au 18 brumaire il fut mis en liberté et obtint d'être nommé juge à la cour d'appel d'Aix Il mourut dans cette ville le 15 août 1811.



TRIOMPHE DE MARAT.

Marat était accusé, devant le tribunal criminel extraordinaire, d'avoir provoqué le pillage et le meurtre, d'avoir proposé un pouvoir attentatoire contre la souveraineté du peuple, d'avoir poussé à l'avilissement et à la dissolution de la Convention nationale.

L'Ami du peuple se cacha et continua de publier son journal. Pendant le temps que l'accusation pesa sur sa tête, les clubs, les sections et la Commune prirent sa défense par tous les moyens possibles.

Marat annonça qu'il se présenterait, le 24 avril 1793, devant le tribunal révolutionnaire, pour y être jugé. Au jour dit il entra dans la salle des séances, escorté par une foule de gens qui lui étaient certainement favorables. Accusateur public, juges et jurés, la plus grande partie du tribunal sympathisait avec lui. « Citoyens, s'écria-t-il, ce n'est point un coupable qui paraît devant vous, c'est l'ami du peuple, l'apôtre et le martyr de la liberté; ce n'est qu'un groupe de factieux et d'intrigants qui ont porté le décret d'accusation contre moi. »

Les jurés l'acquittèrent. La foule le couronna de lauriers, le porta en triomphe depuis le Palais de justice jusqu'à la Convention. Là, elle défila et le conduisit à la tribune, où il proclama sa justification. A dater de ce moment, Marat acquit une puissance formidable. Il le comprit bien vite et s'écria, en montrant les députés girondins : « Je les tiens maintenant, je leur ai mis la corde au cou. » Son procès avait été une faute ; on en avait fait un martyr de la politique dévouée à la cause populaire.





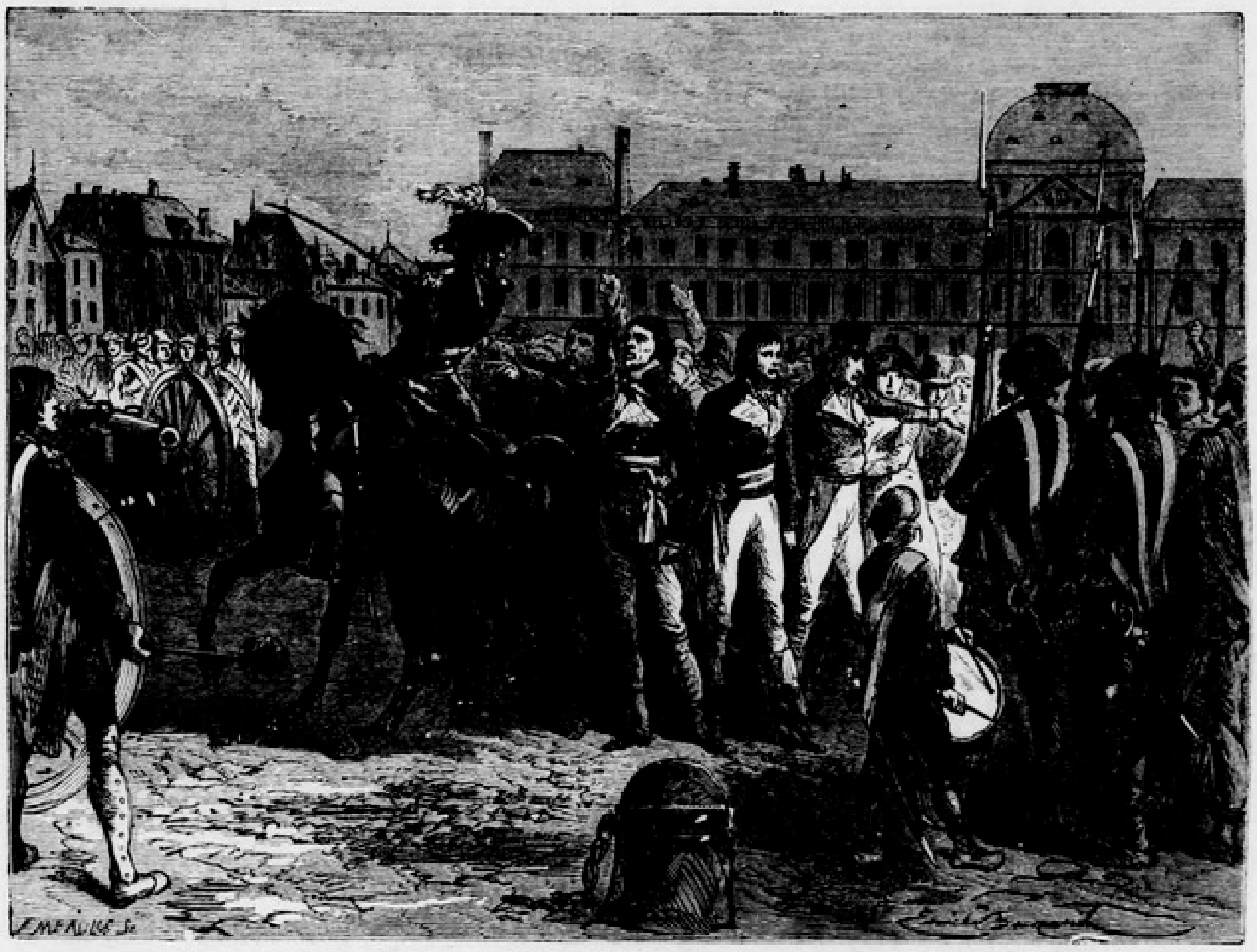
BILLAUD-VARENNES (Jacques-Nicolas) naquit à la Rochelle, le 23 avril 1760. Il débuta par être préfet des études au collège de Juilly, puis se fit recevoir avocat au Parlement de Paris.

Il se fit bientôt connaître par des brochures politiques et par une diatribe contre le gouvernement, *Le Despotisme des Ministres*. Ses opinions s'exaltèrent avec les progrès de la Révolution.

Il entra dans la société des Jacobins, provoqua la journée du 10 août et se fit nommer substitut du procureur de la commune de Paris. Député à la Convention, il se fit remarquer par la violence de ses accusations. Lors du procès de Louis XVI, il vota pour la mort du roi dans les vingt-quatre heures.

Il fit partie du Comité de salut public et fut assez longtemps d'accord avec Robespierre. Mais il se sépara de lui et contribua pour une grande part à sa chute. Dénoncé à son tour par Lecointre de Versailles, il essaya vainement de repousser les accusations lancées contre lui et fut condamné à la déportation dans la Guyane française. Il s'échappa, s'enfuit à Haïti, où le président de la république lui accorda une pension jusqu'à sa mort qui arriva le 3 juin 1819.

PACHE (Jean-Nicolas) naquit à Verdun en 1746. Attaché d'abord comme premier secrétaire au ministère de la marine, il devint successivement intendant de la marine de Toulon, munitionnaire général des vivres de la marine et, sous le ministère de Necker, contrôleur des dépenses de la Maison du roi ; mais à un moment il se démit de ces dernières fonctions, et alla habiter la Suisse avec sa famille. Revenu en France lors des événements de 1789, il fut employé en 1792 par Roland, qui était ministre de l'intérieur, et de là passa auprès de Servan, ministre de la guerre ; après avoir rempli une mission dans le Midi, Pache fut nommé le 7 octobre 1792 par la Convention ministre de la guerre en remplacement de Servan ; mais, destitué le 2 février 1793 par ceux qui l'avaient placé à ce poste, il fut élu peu après par les Parisiens maire de Paris ; cependant il ne tarda pas à être remplacé, et, si ensuite l'amnistie du 4 brumaire n'était venue le protéger contre ses ennemis, il eût été certainement déporté à la Guyane. Retiré complètement dans un petit domaine de Thinville-Moutier (Ardennes), Pache y passa le reste de sa vie, refusant les offres qu'on lui faisait d'accepter de hautes fonctions politiques. Il mourut en 1823.



LA CONVENTION ESSAYE DE SORTIR DES TUILERIES.

La journée du 2 juin 1793 est célèbre dans l'histoire de la Convention.

Les Girondins et les Montagnards se disputaient la prépondérance dans cette assemblée. Les sections de Paris en grande majorité, la Commune et le club des Jacobins soutenaient les Montagnards, et l'on pouvait s'attendre à des violences contre la représentation nationale, coupable d'avoir nommé une commission extraordinaire, dite « Commission des Douze », pour contenir ceux qui ne cessaient de l'attaquer dans les clubs, dans les sections, dans les journaux et à l'Hôtel de ville. La Gironde se croyait sauvée par cet acte d'autorité, mais ce fut son dernier combat parlementaire avec la Montagne. La journée du 2 juin 1793 allait commencer l'époque de la Terreur.

En effet, à cette date le tocsin sonna, les barrières de Paris furent fermées. A dix heures du matin, quoique le maire Pache, mandé à la barre de la Convention, eût assuré qu'il avait pris des mesures pour la tranquillité, le canon d'alarme retentit par les ordres de Henriot, nommé commandant provisoire de la garde nationale, en remplacement de Santerre, parti pour la Vendée.

Les sectionnaires, alors, se rassemblèrent et marchèrent sur la Convention. Ils étaient armés de piques et traînaient des canons à leur suite. Ils allaient demander, *ou sinon*, la suppression de la Commission des Douze. Deux canons furent braqués sur les Tuileries.

La Convention descendit dans la cour, du côté du Carrousel. Le président, Hérault de Séchelles, proclama l'ordre des représentants qui enjoignait à la force armée de se retirer. « Vous n'avez point d'ordre à donner ici, dit Henriot; retournez à votre poste, et livrez les victimes que le peuple demande. » C'étaient les vingt-deux Girondins les plus connus. Hérault de Séchelles voulut forcer la consigne. Henriot commanda : « Canonniers, à vos pièces! »

Rentrés en séance, les députés rendirent un décret de suspension des vingt-deux Girondins dénoncés. Lebrun et Clavières, ministres, furent arrêtés. La Montagne triomphait, et l'insurrection du 2 juin fut, on l'a remarqué, « le dix août de la Convention »





DAVID (Jacques-Louis) naquit à Paris le 30 août 1748. Orphelin à neuf ans, il fut adopté par un oncle maternel et envoyé au collège des Quatre-Nations pour y faire ses études. Dès l'enfance sa vocation se manifesta. Il couvrait de croquis ses cahiers et ses livres de classe. Un instant élève de Boucher, puis de Vien, il s'inspira de l'antique, témoignant hautement de son mépris pour les pastorales si à la mode alors. Après plusieurs années passées à Rome, David revint à Paris en 1780, prêt à lutter pour ses idées, capable déjà d'imposer ses goûts. Son *Bélisaire*, son *Saint-Roch* (1781), puis *Andromaque pleurant la mort d'Hector*, causèrent une sensation profonde. Le *Serment des Horaces* eut un succès immense

La Révolution trouva en lui un partisan enthousiaste qui consacra son pinceau à tous les grands événements qu'elle fit naitre. Le *Serment du Jeu de paume*, popularisé par la gravure, est resté célèbre. Citons encore *Léonidas*, les *Sabines*, *Bonaparte au Saint-Bernard*, le *Couronnement*, etc. David, qui avait été député à la Convention, et qui avait siégé parmi les Montagnards, fut exilé par la Restauration en 1815. Il se retira à Bruxelles, où il mourut le 29 décembre 1825.

CARTEAUX (Jean-François) naquit à Allevant (Haute-Saône), en 1751. Carteaux avait des dispositions pour le dessin, et il fit même comme peintre d'assez rapides progrès; cependant son goût dominant était pour la carrière des armes, aussi le voit-on, dès juillet 1789, aide de camp du général commandant la place de Paris. Il se distingua dans la journée du 10 août 1792, obtint d'abord le grade d'adjudant-général et devint ensuite commandant d'une division de l'armee des Alpes. Désigné par la Convention pour diriger l'armée de siège de Toulon, il quitta ce commandement pour passer successivement à ceux de l'armée d'Italie et de l'armée des Alpes; mais arrêté à Marseille par ordre du Comité de salut public, il fut transféré et enfermé à la Conciergerie le 2 janvier 1794. Rendu à la liberté après la journée du 9 thermidor, on lui donna le commandement d'un corps d'observation en Normandie; accusé encore une fois et destitué, il protesta énergiquement contre cet acte, fut réintégré dans son grade et défendit la Convention au 13 vendémiaire an IV. Sous le Consulat Carteaux fut l'un des administrateurs de la loterie nationale et on lui confia, en 1804, l'administration provisoire de la principauté de Piombino; rentré en France, il mourut en 1813.



LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

Ce comité, créé par la Convention le 6 avril 1793, se composait de neuf membres : Barère, Delmas, Bréard, Cambon, Jean Debry, Danton, Guyton-Morveau, Treilhard et Lacroix. Il avait trois suppléants : Robert Lindet, Isnard et Cambacérès.

Les membres du Comité de salut public recevaient un mandat qui ne durait qu'un mois, et chaque semaine ils devaient rendre compte de leur mandat.

Le Comité commença de fonctionner le 10 avril. On le prorogea de mois en mois. Il fut modifié par l'adjonction de trois membres, de Saint-Just, de Jean-Bon Saint-André et de Couthon, ou par Collot d'Herbois, Billaud-Varennes et Maximilien Robespierre, remplaçant des modérés.

Il eut une autorité dictatoriale. Il créa le papier-monnaie, domina la politique extérieure et intérieure, mais perdit sa puissance révolutionnaire en conséquence des jalousies de ses chefs. La réaction thermidorienne changea complètement sa composition. Les réacteurs y entrèrent, et dès lors il ne montra plus l'énergie dont il avait fait preuve en maintes circonstances.

Il se réunissait dans une petite salle. Les membres travaillaient, sans président, autour d'une table couverte d'un tapis vert. La salle était tendue d'un papier de même couleur. Les délibérations avaient lieu en secret, comme en famille.

A l'avènement du Directoire exécutif, le Comité de salut public fut supprimé.





D'ELBÉE (N. Gigot), né à Dresde, en 1752, d'une famille française, vint en France en 1757 et s'y fit naturaliser. Il servit quelque temps dans un régiment de cavalerie, puis, s'étant marié, il donna sa démission pour se retirer à Beaupréau, en Anjou.

Comme tant d'autres nobles, il émigra au début de la Révolution. Mais la loi prononcée contre les émigrés le fit rentrer en France; il ne put rester insensible devant le soulèvement de la Vendée.

Avec Cathelineau et Stofflet, il infligea souvent de rudes échecs aux armées républicaines, s'empara de Saumur, de Fontenay, de Chatillon et remplaça, devant Nantes, Cathelineau, qui venait d'être blessé. En cette qualité, il assista à la bataille de Luçon, gagnée par les troupes républicaines.

Grièvement blessé le 17 octobre 1793 à Cholet, d'Elbée fut transporté par les siens à Beaupréau, puis à Noirmoutiers. C'est là que, fait prisonnier par les républicains, il fut traduit devant une commission militaire qui le condamna à mort. La sentence fut exécutée le 3 janvier 1794 sur la place publique de Noirmoutiers. Il reçut le coup fatal assis dans un fauteuil, que ses blessures lui interdisaient de quitter.

CATHELINEAU (Jacques) naquit au Pin-en-Mauges (Maine-et-Loire) le 5 janvier 1759. Il exerça tout d'abord la profession de colporteur. Au moment où, d'après les ordres de la Convention, on s'occupait de lever des jeunes gens en Vendée, une révolte sérieuse éclata parmi les paysans, peu soucieux d'aller combattre pour un régime qu'ils détestaient. Cathelineau fut choisi pour commander les premières bandes insurgées.

Pendant la lutte de la Vendée, il fut l'un des principaux auxiliaires de Stofflet; quoique n'ayant à sa disposition que des forces bien insuffisantes, il battit cependant plusieurs fois les troupes républicaines. Après la prise de Cholet et de Saumur, il devint le commandant en chef de l'armée vendéenne et, un instant, il put croire au triomphe de sa cause. Mais ayant voulu donner l'assaut à la ville de Nantes, il tomba grièvement blessé au bras d'un coup de feu. A cette vue, ses soldats, qui l'avaient cru invulnérable, poussèrent des cris de désespoir, et, l'emportant sur leurs épaules, se retirèrent en désordre.

La blessure de Cathelineau sauva Nantes. Il mourut le 10 juillet 1793 à Ancenis, où il s'était fait transporter.



MORT DE CATHELINEAU.

Ancien marchand de laine ou simple tisserand, Jacques Cathelineau peut être considéré comme un des chefs les plus hardis qui aient figuré dans la guerre de Vendée. Sa piété l'avait fait surnommer « le Saint de l'Anjou ».

Cathelineau s'occupait de pétrir le pain de son ménage lorsqu'on vint lui apprendre la révolte des jeunes gens de Saint-Florent-sur-Loire. Il essuya ses bras, remit son habit, rassembla nombre de paysans, les mena à l'attaque de Jallais, où il enleva un poste républicain. Là, les insurgés prirent un canon qu'ils baptisèrent « le Missionnaire ». Le 14 mars 1793, Cathelineau s'empara du village de Chemillé; le 15, après un combat très vif, il s'empara de Cholet.

Avec Bonchamp, d'Elbée et La Rochejacquelein, il participa à la prise de Bressuire, de Thouars, de Parthenay, de Fontenay, et enfin de Saumur.

La victoire que les Vendéens remportèrent à Saumur, le 10 juin 1793, leur donna une grande consistance. Il fallut concentrer le commandement.

Cathelineau fut élu « généralissime de l'armée catholique et royale ». Mais il n'exerça le commandement que de nom; l'influence réelle resta à d'Elbée.

Après l'occupation d'Angers, l'armée vendéenne arriva en vue de la ville de Nantes, qui fut attaquée par sept côtés à la fois. Cathelineau dirigea en personne l'attaque par la route de Rennes.

Il fut repoussé par l'artillerie des bleus, surtout par les canonniers de Paris. Le généralissime des blancs fit alors une tentative hardie, et il parvint, à l'aide de ses plus dévoués soldats, à pénétrer sans être découvert dans l'intérieur de Nantes, jusque sur la place Viarme.

De la fenêtre d'une mansarde voisine, un Nantais, un savetier, l'aperçut, le coucha en joue et tira. Jacques Cathelineau tomba, blessé mortellement. Ses compagnons l'emportèrent en pleurant. Le découragement s'empara des troupes vendéennes, dont les chefs durent ordonner la retraite.

Transporté à Ancenis, Cathelineau ne survécut que quinze jours à sa blessure.





CORDAY D'ARMANS (Charlotte-Marie-Anne) naquit à Saint-Saturnin (Orne) le 27 juillet 1768. Elle fut élevée au couvent et, revenue dans sa famille, elle suivit avec ardeur les luttes politiques qui déchiraient la France en ce moment. Persuadée qu'elle défendait une cause sacrée, elle s'imagina que Marat était l'unique auteur des maux dont souffraient les Girondins.

Le 4 juillet 1793 elle vint à Paris et, prétextant un motif politique, elle demanda à parler à Marat, qui était au bain. A peine introduite, elle le frappa d'un coup de couteau.

Arrêtée immédiatement, Charlotte Corday comparut devant le tribunal révolutionnaire. Après l'audition des témoins, et la lecture de deux lettres écrites par Charlotte Corday, l'une à Barbaroux, et l'autre à son père, la déclaration des jurés ayant été unanime, le président prononça son jugement, rendu à l'unanimité, qui la condamnait à mort.

Charlotte Corday monta sur l'échafaud le 17 juillet 1793 et montra un courage et une sérénité admirables. Quand l'exécuteur lui eût tranché la tête, il la saisit par les cheveux et, la présentant au peuple, il la souffleta sur les deux joues.

LANJUINAIS (Jean-Denis), né le 12 mars 1753, à Rennes, débuta par être avocat. Envoyé aux États généraux par la sénéchaussée de Rennes, il se signala parmi les membres les plus avancés de l'Assemblée nationale.

Lorsque survint le procès du roi, il vota pour la réclusion et le bannissement. Les événements du 31 mai le forcèrent à se cacher, après s'être évadé de prison. Au mois de mars 1795, il obtint de revenir à la Convention qu'il présida avec beaucoup de modération et d'impartialité. Plusieurs fois il se prononça pour la liberté des cultes et prit hautement la défense des prêtres. Aussi fut-il mis hors la loi, et n'échappa à la mort qu'en se tenant caché pendant dix-huit mois.

La réputation de Lanjuinais s'étendit tellement que, lorsque se firent les élections pour le conseil des Anciens, il fut élu par soixante-treize départements.

Après le 18 brumaire, Lanjuinais fit partie du Corps législatif. Il passa ensuite au Sénat où il afficha constamment des idées libérales, et Louis XVIII l'appela à la Chambre des pairs le 4 juin 1814. Il mourut à Paris le 13 janvier 1827. Depuis 1808, il faisait partie de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.



MORT DE MARAT.

Parmi les Girondins décrétés d'accusation, les uns s'étaient soumis, les autres étaient allés dans les départements. Plusieurs avaient fui dans le département du Calvados, s'étaient rassemblés à Caen, et ne perdaient pas l'espoir de renverser avant peu les Montagnards, de prendre leur revanche.

Huit départements de la Bretagne et trois de la Normandie, coalisés, se proposèrent de marcher sur Paris.

Marie-Charlotte de Corday, descendante du grand Corneille par les femmes, arriva de Caen dans la capitale, pour essayer de sauver les accusés du 31 mai en immolant Marat qui, en province, personnifiait toutes les violences, tous les excès du régime républicain. Le triomphe de l'Ami du peuple l'avait exaspérée.

Le 11 juillet 1793, Charlotte descendit de voiture, alla voir le député Duperret, de là fut conduite chez le ministre de l'intérieur, qui était absent, et assista à une séance de la Convention. Le lendemain, elle acheta un couteau au Palais-Égalité (Palais-Royal), et se rendit incontinent chez Marat, qui demeurait rue de l'École-de-Médecine, dans une maison depuis peu démolie.

L'Ami du peuple était fort malade; il ne put la recevoir. Elle lui écrivit, et retourna chez lui le 13. On lui refusa encore la porte. Elle écrivit de nouveau un billet, resté sans réponse. A sept heures et demie du soir, elle vint pour la troisième fois. Deux femmes, dans l'antichambre, voulurent lui barrer le passage. Une altercation suivit. Marat, qui prenait un bain, entendit du bruit, appela, et, ayant appris ce dont il s'agissait, dit qu'on laissât entrer Charlotte de Corday.

Marat eut avec Charlotte quelques minutes d'entretien. « Dans peu de jours, lui apprit-il, je ferai guillotiner à Paris tous les députés réfugiés à Caen. »

Alors Charlotte tira de dessous son fichu son couteau, qu'elle plongea tout entier dans la poitrine de l'Ami du peuple. Celui-ci ne jeta qu'un cri : « A moi, ma chère amie! » Puis il expira, en présence de la femme qui vivait avec lui. Un commissionnaire, des voisins, des passants, des gardes nationaux survinrent. Charlotte de Corday fut arrêtée.





LECOINTRE DE VERSAILLES (Laurent), né à Versailles, en 1750, exerçait dans cette ville la profession de marchand de toiles.

Dès le début de la Révolution, il se fit remarquer par ses opinions avancées, et devint commandant de la garde nationale.

Après avoir protesté de toutes ses forces contre le banquet des gardes du corps, on le vit prendre une part active à l'attaque du château pendant les journées des 5 et 6 octobre 1789. On ne le désigna plus, dès lors, que sous le nom de Lecointre de Versailles.

Député à l'Assemblée législative, puis à la Convention, il vota pour la vente des biens du clergé, pour la mort du roi et pour la mise en jugement de la reine.

Dans tous les discours qu'il prononça, il montra une véhémence extrême et une présomption telle que l'on en vint à douter de la solidité de sa raison.

Lorsque les Jacobins se révoltèrent contre la Convention, Lecointre fut mis en jugement et acquitté. A partir de ce moment, on le vit continuer ses divagations politiques. Après avoir voté contre le pouvoir consulaire, il fut exilé et mourut complètement oublié à Guignes, en 1805.

FOUQUIER-TINVILLE (Antoine-Quentin), né en 1757, à Hérouel (Aisne), fut d'abord procureur au Châtelet, mais obligé, par suite de nombreuses dettes, d'accepter un emploi subalterne dans la police. Les événements de 1789 firent de Fouquier-Tinville un exalté, que l'on vit pérorer partout où il y avait du tumulte.

La journée du 10 août, à laquelle il prit part, lui permit de devenir accusateur public. Dans l'exercice de ses fonctions, sa cruauté ne connut plus de bornes. Pour lui il n'y avait aucune différence entre les accusés et tous devaient être envoyés au supplice.

Les événements de thermidor ne l'émurent point et il continua ses fonctions comme si rien ne s'était passé. Malgré la protection de Barère, la Convention comprit qu'il fallait se débarrasser de Fouquier et le décréta d'accusation. Il est à remarquer qu'à cette époque de jugements sommaires, son procès dura quarante et un jours et que l'on entendit quatre cents témoins. Peut-être espérait-on le sauver en traînant les choses en longueur. Condamné à mort, il périt sur l'échafaud le 7 mai 1795. Le peuple ayant demandé sa tête, le bourreau la saisit par les cheveux, et la montra aux regards de la multitude.



MARIE-ANTOINETTE SORTANT DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

Marie-Antoinette fut séparée de son fils le 13 juillet 1793, et elle fut transférée du Temple à la Conciergerie le jour où la Convention eut décrété qu'elle serait traduite devant le tribunal révolutionnaire. Son procès commença le 14 octobre. Tronçon-Ducoudray et Chauveau-Lagarde furent ses défenseurs officieux.

Dans la Conciergerie, sa chambre donnait sur la cour des femmes.

Plusieurs tentatives d'évasion avaient échoué pendant sa détention au Temple. Des gendarmes la surveillèrent constamment. Son procès dura deux jours. Elle repoussa avec indignation, avec éloquence aussi, l'infâme accusation que porta contre elle Hébert, procureur général de la Commune. Hébert prétendait qu'elle avait corrompu son fils.

Sur la déclaration unanime du jury, Marie-Antoinette fut condamnée à la peine de mort, le 16 octobre 1793, à quatre heures du matin; elle fut conduite au supplice à onze heures, après avoir dormi un instant et pris quelque nourriture.

Les gens qui la virent passer remarquèrent la fierté de son attitude, sa démarche superbe, l'éclat de son teint, son regard imposant, sa taille admirablement faite.





VALAZÉ (Charles-Éléonor Du Friche de), né à Alençon, le 23 janvier 1751, fut nommé député de l'Orne à la Convention; il flétrit les massacres de septembre et chercha à en faire tomber la responsabilité sur la Commune de Paris.

Lorsque l'on procéda au jugement du roi Louis XVI, Valazé, qui s'était prononcé maintes fois pour l'abolition de la peine de mort, dérogea à ses principes en votant la mort du monarque. Il prétendit que les circonstances motivaient cette exception.

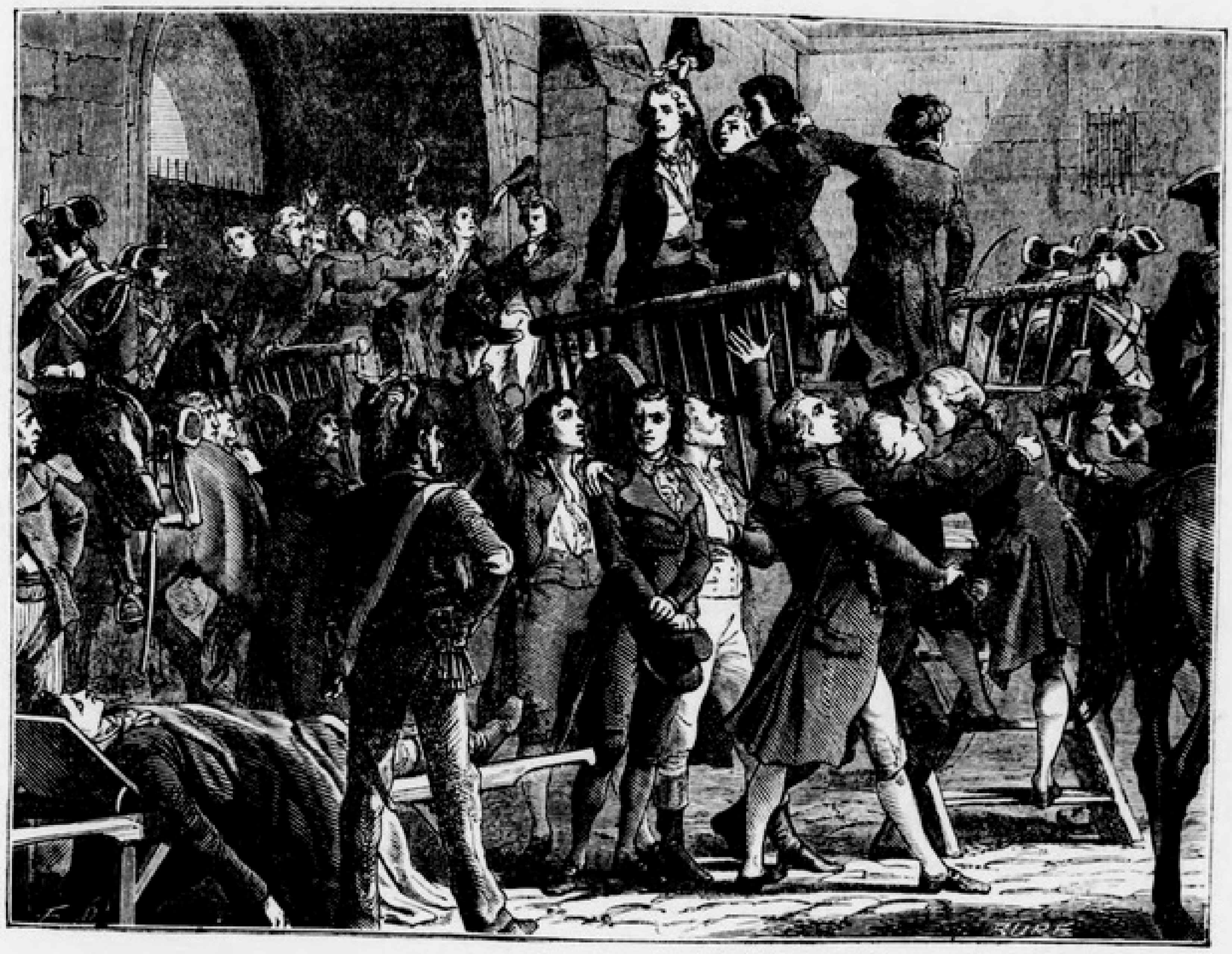
Constamment rallié au parti des Girondins, il s'éleva avec horreur contre les hommes de la Commune, contre Pache surtout, provoqua la mise en accusation de Marat et, en pleine assemblée, adressa des cartels aux principaux Montagnards.

Quand la Gironde fut définitivement perdue, Valazé montra la plus grande intrépidité. Traduit devant le tribunal révolutionnaire le 31 octobre 1793, il s'entendit condamner à mort. Aussitôt il tira un poignard de sa poche et se frappa au cœur devant ses juges. Le tribunal, sur le réquisitoire de l'accusateur public, ordonna que le cadavre de Valazé serait porté dans une charrette, pour être enterré dans le même cimetière que les autres condamnés.

VERGNIAUD (Pierre-Victorin) naquit à Limoges le 31 mai 1758. Il s'était fait une grande réputation au barreau de Bordeaux, lorsqu'il fut nommé administrateur du département de la Gironde en 1789, puis député de ce département à l'Assemblée législative en 1791, où il se montra, dès les premières séances, ennemi du pouvoir monarchique.

S'il fut orateur distingué, il se fit remarquer par le peu de suite qu'il apporta dans ses idées politiques. Les démocrates le trouvaient parfois trop modéré et les royalistes le détestaient à cause de ses opinions républicaines. Après la journée du 20 juin 1792, il ménagea la royauté dans l'espoir d'être appelé au ministère. On prétend même qu'il fit parvenir des avis secrets au roi pour constituer un ministère girondin.

Le jour où Louis XVI comparut devant la Convention, Vergniaud présidait. Après avoir conseillé l'appel au peuple, il vota la peine de mort. Néanmoins on ne pardonna pas à Vergniaud ses tergiversations, qui parurent suspectes. On l'accusa d'avoir ourdi une conspiration contre la sûreté et la liberté du peuple français. Il fut condamné à mort et monta sur l'échafaud le 31 octobre 1793.



LES GIRONDINS PARTANT POUR L'ÉCHAFAUD.

Le 30 octobre 1793, à onze heures du soir, la peine de mort fut prononcée par le jury du tribunal révolutionnaire contre vingt-deux Girondins. Valazé s'étant frappé d'un coup de poignard, après la sentence, Fouquier-Tinville, accusateur public, demanda et obtint du tribunal que le cadavre serait transporté au lieu de l'exécution et présenté au supplice.

On remarqua parmi les Girondins voués à la mort : Vergniaud, Gensonné, Grangeneuve, Mainvielle, Brissot, Ducos, Boyer-Fonfrède, La Caze, etc.

Lorsqu'on fit sortir les condamnés de la salle d'audience, tous crièrent : « Vive la République ! » et entonnèrent la *Marseillaise*, dont ils avaient changé quelques paroles. Le *couteau sanglant* remplaçait l'*étendard sanglant.*

Ils jetèrent à la foule les assignats qu'ils avaient dans leurs poches. Arrivés dans leur prison, ils passèrent une partie de la nuit et les premières heures du jour suivant à se préparer stoïquement à la mort, tour à tour gais ou sérieux, remplis de regrets ou résignés à leur sort. Le « dernier banquet des Girondins » est une fable due à l'imagination des romanciers. Tout se borna à un punch.

A midi, les condamnés montèrent dans les charrettes du supplice; sur l'une d'elles était étendu le cadavre de Valazé. Pendant la route, ils montrèrent du courage et chantèrent des refrains patriotiques. Ducos plaisanta jusqu'au pied de la guillotine, et embrassa son ami Fonfrède. Il dit : « La Convention aurait dû décréter l'indivisibilité du corps et de la tête. »

Alors, imitant l'exemple de Ducos, tous les Girondins s'embrassèrent. Sillery monta le premier sur l'échafaud; il salua les spectateurs; il avait déclaré « que sa condamnation était le plus beau jour de sa vie ». Le Hardy et quelques autres crièrent : « Vive la République. » Les patients chantèrent en attendant leur tour :

> Plutôt la mort que l'esclavage,
> C'est la devise des Français !

En trente et une minutes, le bourreau fit tomber leurs têtes, et « détruisit en quelques instants, remarque Thiers, jeunesse, beauté, vertus, talents ». Le chant des Girondins ne cessa que lorsque le dernier des vingt et un fut parvenu sur la plate-forme.

Ils laissaient un long souvenir dans l'histoire de la Révolution, quelles qu'aient été leurs fautes





VAUQUELIN (Louis-Nicolas), chimiste célèbre, naquit en 1763, à Saint-André-d'Hébertot (Calvados) et vint à Paris en 1781 étudier la chimie et la pharmacie. De 1783 à 1791 il fut le préparateur de Fourcroy, dont il devint l'ami.

Il venait d'être élu membre de l'Académie des sciences lorsque ce corps illustre fut supprimé en 1793. Il fut attaché alors en qualité de pharmacien en chef à l'hôpital militaire de Melun. Mais un an après on l'appela à Paris pour y remplir les fonctions d'inspecteur des mines. Les cours de docimasie qu'il fut chargé de faire à l'École des mines eurent un tel succès qu'on le nomma professeur suppléant à l'École polytechnique, et lors de la création de l'Institut il fut aussitôt compris dans les premières nominations. Il remplaça Brongniart comme professeur de chimie au Muséum, et quand Fourcroy mourut en 1811, il obtint sa chaire de chimie à la Faculté de médecine. En 1822, lors de la réorganisation de l'École de médecine par Corbière, il fut compris au nombre des professeurs éliminés à titre de libéraux. Plus tard il fut élu député par le département du Calvados, et vint s'asseoir à la Chambre sur les bancs du centre gauche. Vauquelin mourut à Dozulé (Calvados), le 14 novembre 1829.

MADAME ROLAND (Manon-Jeanne Phlipon), née à Paris, en 1754, était fille du graveur Phlipon. Elle reçut une éducation soignée, fit des progrès rapides dans le dessin, la musique et l'histoire, et montra de bonne heure un caractère décidé. A 9 ans, elle lisait les *Vies de Plutarque*, et c'est dans ce livre qu'elle puisa les idées qui la rendirent républicaine. A l'âge de 21 ans elle épousa Roland, qui devint plus tard député de Lyon. « Enivrée de philosophie, dit Lamartine, et passionnée pour l'idéal de l'humanité, adoratrice de la liberté antique, madame Roland embrassa avec ardeur les principes de la Révolution. » Assidue aux séances de l'Assemblée constituante, elle attira et reçut chez elle les députés les plus républicains et contribua beaucoup à faire entrer son mari au ministère (1792). Madame Roland blâma les massacres de septembre, devint suspecte et fut jetée en prison (1793). Elle entendit avec calme son arrêt de mort et, en montant à l'échafaud, s'inclina devant la statue de la Liberté et s'écria : « O Liberté, que de crimes on commet en ton nom ! » Ainsi mourut la plus noble femme qui ait paru dans l'histoire depuis Jeanne d'Arc. Ce fut le caractère le plus fort et le plus vrai de notre Révolution.



MADAME ROLAND QUITTANT LA CONCIERGERIE

Madame Roland, femme de l'ancien ministre Roland de la Platière, fut certainement une des célébrités de l'époque. Elle servit de secrétaire à son mari, qu'elle poussa dans le parti girondin, et elle devint l'objet de la haine des Montagnards.

Mandée à la barre de la Convention, le 7 décembre 1792, sous l'accusation d'avoir correspondu avec le ministère anglais, elle se défendit d'une manière victorieuse; arrêtée dans la nuit du 31 mai au 1er juin 1793, elle fut relâchée le 24 juin, grâce à ses réclamations énergiques; mais, le même jour, elle fut arrêtée de nouveau, quand elle s'en doutait le moins, et traduite devant le tribunal révolutionnaire.

Cinq mois de captivité, à l'Abbaye et à Sainte-Pélagie, lui donnèrent le temps d'écrire ses Mémoires. On la transféra à la Conciergerie, prison où étaient enfermés pêle-mêle les malfaiteurs et les détenus politiques. La cellule de madame Roland était voisine de celles où se trouvaient des voleuses et des femmes de mauvaise vie.

Madame Roland prit de l'ascendant sur ces malheureuses créatures, qui craignaient de lui déplaire, et auxquelles elle prodiguait des secours pécuniaires, des conseils et des consolations. Ces femmes s'agenouillaient sur son passage, et compatissaient à son sort.

Le 10 novembre 1793, l'illustre accusée fut appelée devant le tribunal révolutionnaire, qui la condamnait d'avance. Les juges ne la laissèrent pas parler; ils la déclarèrent convaincue d'être auteur ou complice « d'une horrible conspiration contre l'unité ou l'indivisibilité de la République ». Elle prononça aussitôt ces paroles : « Vous me jugez digne de partager le sort des grands hommes que vous avez assassinés : je tâcherai de porter à l'échafaud le courage qu'ils ont montré. »

Du tribunal on la mena sur-le-champ à la place de la Révolution. Lorsqu'elle monta à l'échafaud, elle jeta ses regards sur la statue colossale de la Liberté, et s'écria :

« Liberté, que de crimes on commet en ton nom! »

Suivant d'autres, elle dit : « O Liberté! comme on t'a jouée! »





COBOURG (Frédéric, duc de Saxe), feld-maréchal autrichien, naquit le 26 décembre 1737. Il fit ses premières armes dans la guerre de Sept Ans.

Chargé, en 1792, du commandement en chef de l'armée autrichienne destinée à envahir la France républicaine, il eut d'abord un rapide succès en obligeant Dumouriez d'évacuer la Belgique; il se croyait alors tellement sûr de réaliser à lui seul les espérances de la coalition qu'il lança un insolent manifeste assez semblable à celui de Brunswick. Mais ses prétentions fanfaronnes tombèrent bien vite devant les victoires de Wattignies et de Turcoing; à Turcoing, le 18 mai 1794, la déroute fut telle que le duc d'York ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval; puis, battu coup sur coup à Fleurus le 24 juin et à Aldenhoven le 2 octobre par Jourdan, il dut résigner son commandement en chef. Il vécut depuis dans la retraite et mourut en 1815. « Les républicains avaient enveloppé dans une commune haine le nom de Cobourg et du premier ministre anglais, et il était de mode alors dans les partis de se renvoyer l'épithète d'agent de Pitt et de Cobourg. Robespierre se servit même de cette qualification très vague pour perdre ses adversaires. »

CARNOT (Lazare-Nicolas-Marguerite), né à Nolay, en Bourgogne, le 13 mai 1753, entra dans l'arme du génie en 1771, où il était capitaine en 1783. Député à l'Assemblée législative en 1791, puis à la Convention, il fut envoyé à l'armée du Nord et contribua aux victoires d'Hondschoote et de Wattignies. Membre du Comité de Salut public en 1793 et chargé de la direction des opérations militaires, il fut élu en 1795 député par quinze départements à la fois et devint membre du Directoire. Condamné à la déportation après le 18 fructidor il se réfugia en Allemagne; mais, au 18 brumaire, il fut rappelé et nommé inspecteur général aux revues, puis ministre de la guerre (2 avril au 8 octobre 1800). Après avoir été membre du Tribunat en 1802, il rentra dans la vie privée jusqu'en 1813; nommé le 24 janvier 1814 général de division et gouverneur d'Anvers, il défendit glorieusement cette place jusqu'au traité de Paris.

Au 20 mars 1815 il devint ministre de l'Intérieur, comte de l'Empire, pair de France, etc.; mais Carnot, qui avait reçu de son pays le titre d'*Organisateur de la victoire*, fut proscrit par la Restauration; il se retira à Magdebourg, où il mourut le 2 août 1823



CARNOT A WATTIGNIES.

Wattignies est un village situé dans le département du Nord, à 9 kilomètres de Maubeuge. Déjà célèbre à cause de ses capacités militaires, Carnot, membre de la Convention, membre du Comité de salut public, se rendit à l'armée du Nord lors du siège de Maubeuge par Cobourg, qui bloquait en outre un corps de 20,000 hommes enfermé dans un camp retranché sous les murs de cette ville.

Jourdan, général en chef, se trouvait dans une situation critique, au moment où Carnot arriva dans son camp, comme représentant du peuple aux armées, avec mission de diriger les opérations militaires en personne.

Cobourg, à la tête de 120,000 Autrichiens, avait tant de confiance dans ses troupes et dans sa position, qu'il disait : « Si les Français me chassent d'ici, je me fais républicain. — « Allons, criaient nos soldats, allons sommer le citoyen Cobourg de tenir parole! »

Ce fut sur les conseils de Carnot que Jourdan livra la bataille de Wattignies, les 15-16 octobre 1793.

Grâce aux habiles manœuvres et au courage de Carnot, grâce à l'entrain des Français qui s'élancèrent sur le village en chantant, déguenillés, pieds nus, ayant des pains au bout de leurs baïonnettes, la victoire nous resta.

Un épais brouillard nous avait aidés à approcher de très près sans être vus par l'ennemi. Le 15, nous avions éprouvé un échec; le 16, après trois assauts dirigés par Carnot et Jourdan, Wattignies fut emporté. On poursuivit les Autrichiens jusque sur des bruyères qui dominaient le village.

Là, Cobourg envoya de la cavalerie qui rompit la plus avancée de nos brigades. Le général de cette brigade ordonna la retraite. Mais Carnot survint, rallia nos troupes, destitua le général de la brigade rompue, descendit de cheval, ramassa un fusil, et se plaça à la tête de la brigade, tandis que Duquesnoy, autre représentant du peuple, et Jourdan s'avançaient avec la seconde colonne.

Carnot et Duquesnoy se rejoignirent sur les bruyères, et ils s'embrassèrent devant les Français victorieux, qui criaient : « Vive la République ! »





JOURDAN (Jean-Baptiste) naquit à Limoges, le 7 avril 1762. Volontaire en 1778, au régiment d'Auxerrois, il fit, à seize ans, la guerre d'Amérique. Capitaine de la garde nationale de Limoges, en 1790, il conduisit, en qualité de commandant, le 2e bataillon des volontaires de la Haute-Vienne à l'armée du Nord. Là, ses talents militaires le firent remarquer et le portèrent rapidement au grade de général de brigade le 27 mai 1793; le 30 juillet suivant il fut fait général de division. Sa conduite à Hondschoote lui valut le titre de général en chef. Cependant la glorieuse journée de Wattignies ne le préserva pas de la défaveur auprès de quelques membres du Comité de Salut public, et il fut destitué. A peu de temps de là, on lui confia le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse. Le combat d'Arlon et la prise de cette ville, celle de Charleroi, la bataille de Fleurus (26 juin 1794), dont les résultats furent si grands pour la République, affirmèrent encore plus la réputation militaire de Jourdan. Nommé maréchal de France, en 1804, il servit en Espagne en 1808, commanda la 7e division militaire en 1814 et, après la Révolution de 1830, fut nommé gouverneur des Invalides. C'est là que Jourdan mourut le 23 novembre 1833.

HOUCHARD (Jean-Nicolas), général en chef des armées du Rhin et de la Moselle, était né à Forbach (Moselle) en 1739. Entré au service en 1775 comme volontaire dans le régiment Royal-Allemand cavalerie, il était en 1792 colonel d'un régiment de chasseurs à cheval qui faisait partie de l'armée de Custine, et se distingua par son intrépidité devant Spire. Fait général de brigade à la fin de 1792 et général de division au mois de mai 1793, il fut nommé général en chef de l'armée du Rhin en remplacement de Custine, passa peu de temps après à l'armée de la Moselle, qu'il quitta pour prendre le commandement de l'armée du Nord. De brillants faits d'armes signalèrent la reprise de l'offensive dans les Flandres contre les coalisés, qui furent battus devant Dunkerque, dans les célèbres journées des 6 et 7 septembre 1793; le siège de Dunkerque fut levé et, le lendemain 8 septembre, Houchard remportait sur les Anglais la victoire d'Hondschoote. Malgré de si beaux succès, Houchard, par suite des accusations auxquelles il se vit en butte, fut arrêté à Lille le 24 septembre, et conduit à Paris devant le tribunal révolutionnaire.

Condamné à mort, il périt sur l'échafaud le 16 novembre 1793



COSTUMES DES SOLDATS DE LA RÉPUBLIQUE.

Depuis l'introduction de l'uniforme dans l'armée par le marquis de Louvois, sous le règne de Louis XIV, le costume militaire varia singulièrement.

Depuis la Révolution, aussi, de très nombreuses modifications ont été apportées à l'habillement du soldat, afin de le rendre ou plus brillant ou plus commode.

En 1793, les fantassins revêtaient l'habit bleu, avec plastron rouge, le gilet blanc, la culotte blanche et les guêtres d'estamette noire ou de toile grise, montant jusqu'à la hauteur du genou. Ils eurent aussi le pantalon à raies tricolores.

Leurs buffleteries se croisaient sur leurs poitrines : à l'une était attachée la giberne, à l'autre était suspendu le sabre. Ils avaient le col blanc ou bleu, et le chapeau à cornes avec pompon, généralement de couleur. Ils portaient le sac et les épaulettes rouges. Le grenadier avait un bonnet à poil avec plumet, un bonnet de police et une ceinture rouge, soutenant des pistolets. Les fusils étaient à bretelles.

Dans l'artillerie, le soldat avait l'habit ou la veste de drap, la culotte de tricot, le chapeau, le bonnet de police, le pantalon de coutil ou la culotte à la hongroise, le manteau, le casque d'infanterie.

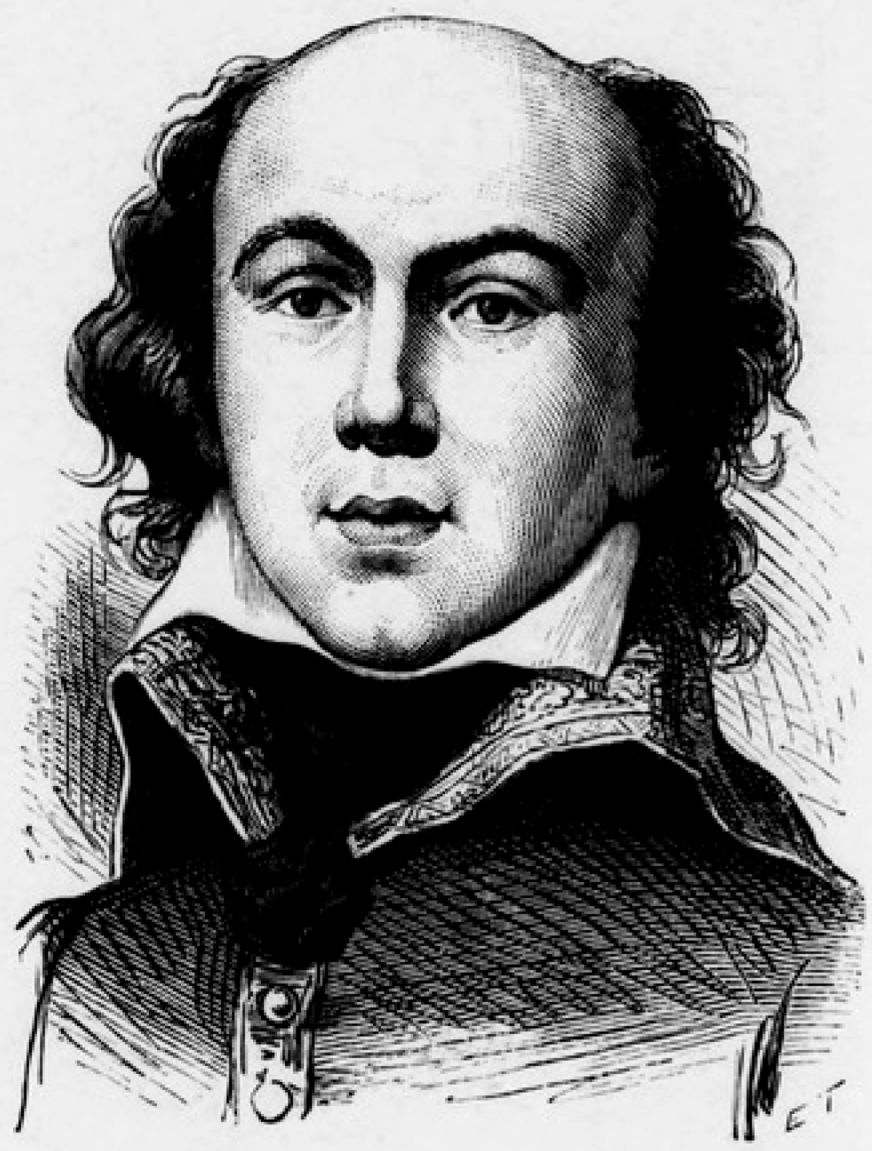
Les artilleurs, comme les fantassins, avaient le ceinturon et le baudrier. Pour les sapeurs, on fournissait un tablier.

Ajoutons la chemise, les bas de fil ou de coton, les bas de laine, des souliers, du cuir pour les ressemelages, des boucles de souliers, des sacs de toile pour les distributions, des sacs de peau.

Il va sans dire que, dans beaucoup de circonstances, nos fantassins et nos artilleurs ne pouvaient porter le costume complet. Combien de fois ils durent faire des marches forcées sans souliers! Combien de fois ils manquèrent des vêtements les plus rudimentaires et du linge le plus indispensable!

Cela ne les empêchait pas de vaincre ; mais ils souffraient cruellement de la nécessité ou de l'incurie des fournisseurs de l'armée. L'ennemi en riait sans les émouvoir. Les Français en sabots savaient infliger des défaites aux troupes bien habillées de la Prusse et de l'Autriche.





LACROIX (Jean-François de), né à Pont-Audemer, en 1754, était avocat à Anet, près de Dreux, au commencement de la Révolution; il devint alors procureur général, syndic du département, puis député d'Eure-et-Loir à l'Assemblée législative. Doué d'un physique agréable, d'une belle prestance et de manières aimables, le parti du duc d'Orléans le compta un moment parmi ses adhérents. Mais Lacroix se jeta bientôt dans le parti le plus avancé, s'en prit à la Cour, au général Lafayette et aux prêtres. Il se lia avec Danton et plus tard il vota la mort du roi.

Envoyé en mission dans le Nord au moment où nos troupes occupaient les Pays-Bas, on accusa Lacroix d'avoir abusé de ses fonctions pour s'approprier de l'argent. Cette accusation se renouvela plus tard après la défaite des Girondins. On ne put fournir de preuves sérieuses et Lacroix parvint, pour cette fois, à se disculper. Il aida même à l'établissement du tribunal révolutionnaire, et devint membre du Comité de salut public.

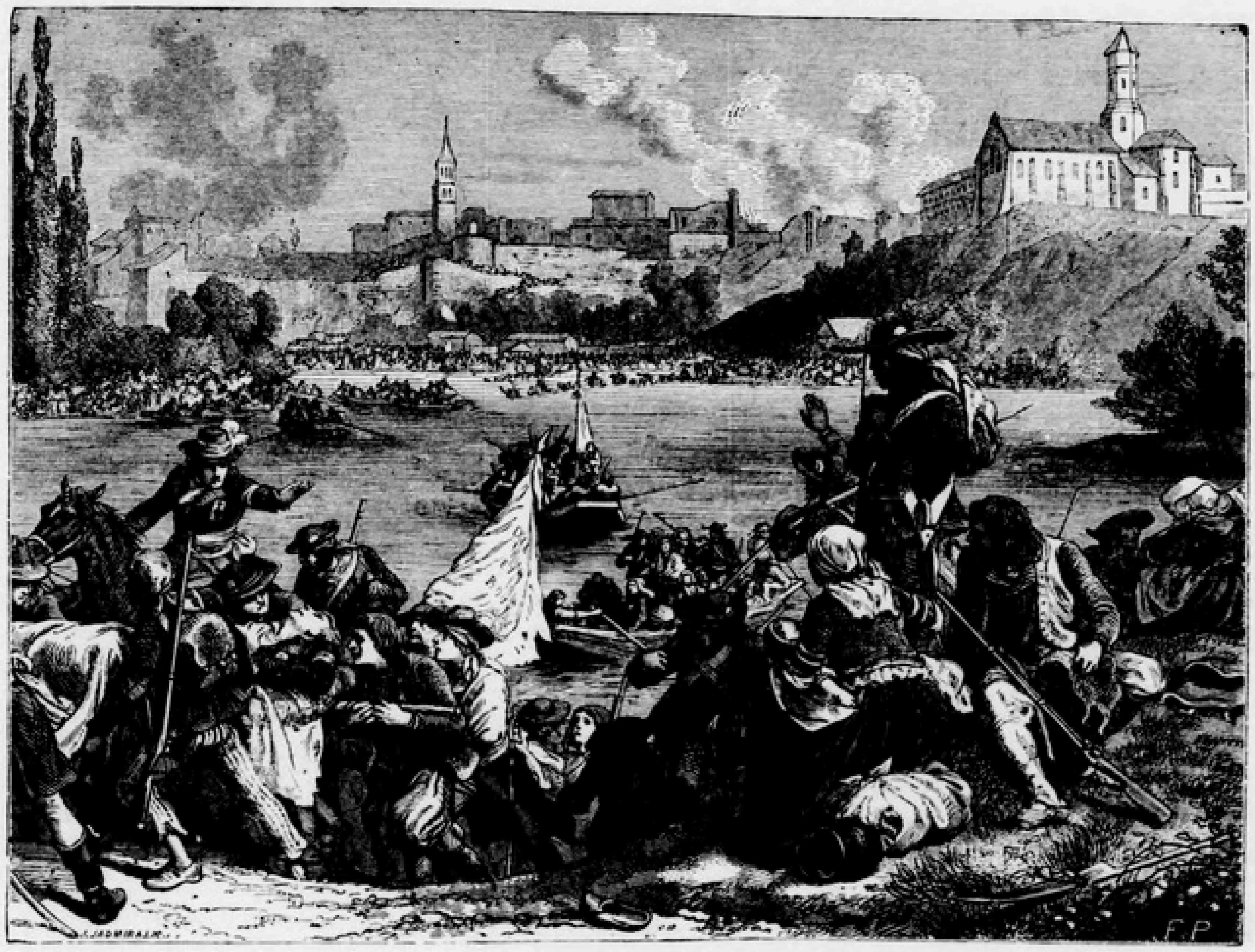
Malheureusement ses liaisons avec Danton le perdirent complètement. Arrêté et traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort et exécuté le 20 avril 1794.

AUBERT DU BAYET (Jean-Baptiste-Annibal), né à la Louisiane le 19 août 1759, entra au service avec rang de sous-lieutenant au régiment Bourbonnais en 1780; il était capitaine en 1785 et fit la campagne d'Amérique.

Rentré en France peu de temps avant la Révolution, il n'hésita pas à en épouser les principes.

Député en 1791 à l'Assemblée législative, pour le département de l'Isère, il prit une part active à ses travaux. Il proposa que le roi fût prié d'inviter les puissances étrangères à cesser leurs préparatifs de guerre, et à dissoudre le corps d'émigrés qui s'organisaient militairement sur nos frontières.

A la dissolution de la Législative, il reprit du service comme capitaine au régiment de Bourbonnais, fut fait peu de temps après lieutenant-colonel et nommé général de brigade en 1793; employé à l'armée des Côtes de la Rochelle et général de division en 1795, il commanda en chef les troupes destinées pour les Indes-Orientales, ainsi que l'armée des Côtes de Cherbourg. Ministre de la guerre du 3 novembre 1795 au 8 février 1796, il devint peu de temps après ambassadeur à Constantinople, où il mourut le 17 décembre 1797.



LES VENDÉENS VAINCUS REPASSENT LA LOIRE.

Kléber et Marceau se distinguèrent en Vendée, comme ils s'étaient distingués sur la frontière. L'armée de Mayence, commandée par le premier, et la colonne de Luçon, sous les ordres du second, entrèrent sans résistance à Mortagne. L'armée des bleus entra dans Cholet, le 16 octobre 1793. Les républicains triomphèrent au cœur même de la Vendée.

Lescure, chef des Vendéens, très populaire, était blessé à mort; Charette, brouillé avec les autres généraux de son parti, combattait dans le Marais. On ne s'entendait point dans le camp des « blancs ». Après de vifs débats, néanmoins, il avait été décidé que les insurgés tenteraient un effort suprême, se battraient sur un terrain qui leur permît de franchir la Loire, si la fortune leur était contraire. A la tête d'une quarantaine de mille hommes, les chefs des Vendéens se jetèrent sur l'armée républicaine, le 17 octobre.

Du côté des « blancs » se trouvaient d'Elbée, Bonchamp et La Rochejacquelein ; du côté des « bleus » se trouvaient Merlin de Thionville, Kléber et Marceau.

Pendant quatre heures, la victoire resta indécise. D'Elbée et Bonchamp tombèrent, mortellement blessés. Lorsque le jour finit, l'armée vendéenne dut céder, refluer en masse vers Saint-Florent, sur la plage de la Loire. Il y avait 80,000 infortunés, blessés, malades, femmes, vieillards, enfants, prêtres, qui criaient et pleuraient, qui faisaient appel aux bateliers du fleuve. Ceux-ci passaient, repassaient sans cesse la Loire, afin de transporter cette foule désespérée à Varades, près d'Ancenis.

La journée du 18 octobre fut employée par les Vendéens à traverser la Loire ; les uns étaient en barques, les autres passèrent à gué. Les historiens ont établi que si, ce jour-là, les républicains eussent défendu Varades et Ancenis, l'insurrection eût été complètement anéantie. Par bonheur pour les Vendéens, ils ne rencontrèrent pas de résistance sérieuse sur la rive droite du fleuve; ils prirent la route du département de la Mayenne, et songèrent à se tourner vers la Bretagne.

Quant à l'armée républicaine, elle se partagea de manière à protéger à la fois Angers et Nantes. Bientôt après, elle infligea aux Vendéens une défaite désastreuse.





DUGOMMIER (Jean-François-Coquille), né à la Basse-Terre (Guadeloupe), en 1736, entra au service à l'âge de 13 ans et obtint ses premiers grades en se faisant remarquer dans plusieurs combats.

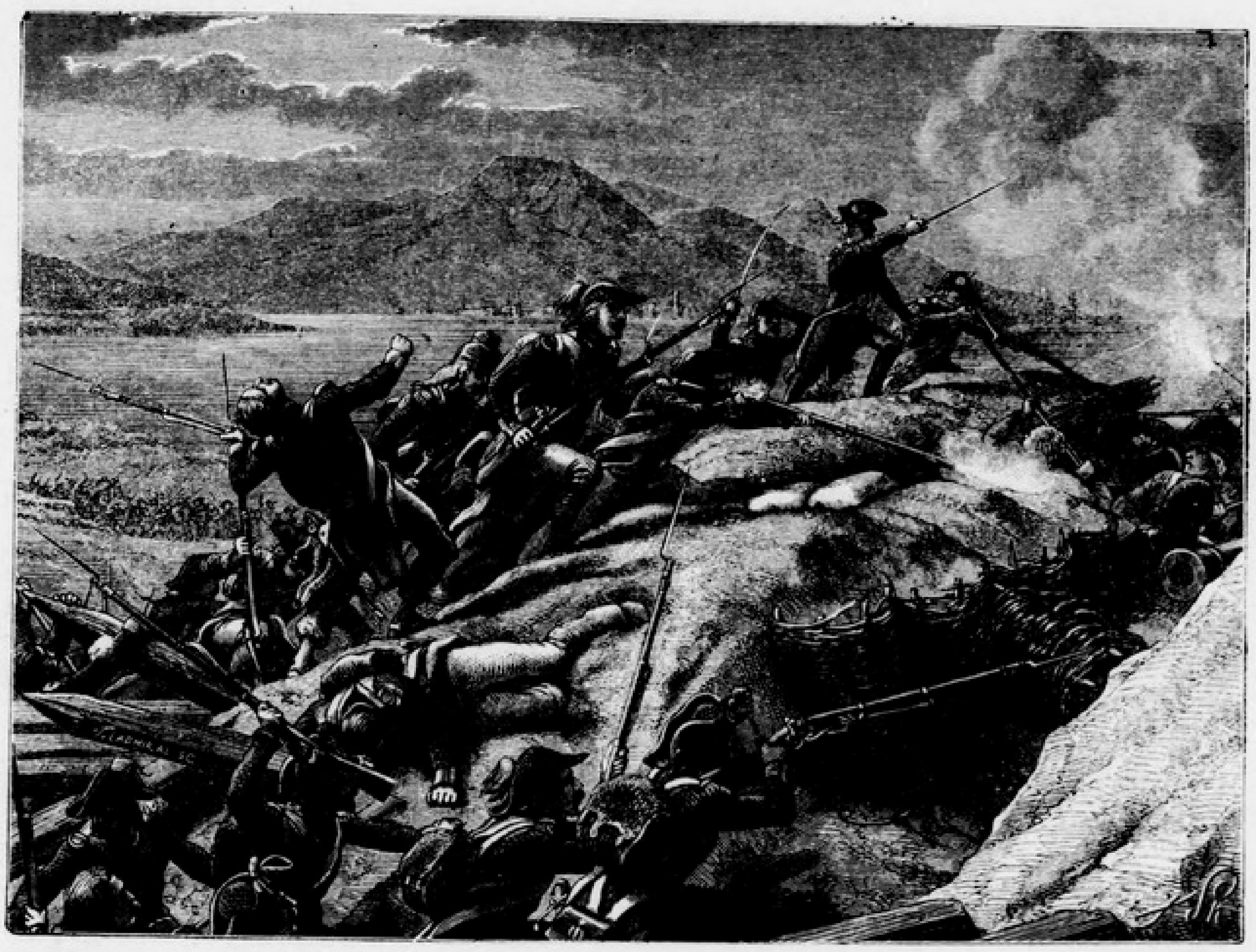
Lorsque la Révolution éclata, on le nomma commandant général des gardes nationales de la Martinique. Arrivé en France en 1792, il fut employé comme général de brigade à l'armée d'Italie; bientôt nommé divisionnaire, ce fut avec ce grade qu'il prit le commandement de l'armée destinée à reprendre Toulon, livré à l'amiral anglais Hood. Le 21 décembre 1793, le drapeau de la République flotta sur les remparts de la ville reconquise.

Il alla ensuite prendre le commandement de l'armée des Pyrénées-Orientales; c'est à lui que revient l'honneur de la prise de Saint-Elme, de Collioure, de Port-Vendres, de Bellegarde, et l'évacuation du territoire de la République par les armées étrangères. Après avoir forcé l'ennemi à se mettre sur la défensive, Dugommier résolut de frapper un coup plus décisif. Le 17 novembre 1794, placé au centre de son armée, sur la montagne Noire, il voyait déjà la victoire assurée lorsqu'un obus éclata à ses côtés et le tua.

BONAPARTE (Napoléon) naquit à Ajaccio le 15 août 1769. Son père le fit entrer à l'école militaire de Brienne en 1779. Il était capitaine au 4e régiment d'artillerie en 1793. Il se distingua au siège de Toulon, commanda l'artillerie de l'armée d'Italie et réprima à Paris l'insurrection des sections royalistes en 1795.

L'amitié de Barras lui fit obtenir le grade de général de division. Placé à la tête de l'armée d'Italie, après avoir épousé Joséphine, veuve du général Beauharnais, il remporta les victoires de Montenotte, de Millesimo, de Mondovi et de Castiglione. Malgré l'opposition du Directoire il conclut avec l'Autriche le traité de Campo-Formio. Il commanda ensuite l'expédition d'Égypte. A son retour, le 7 octobre 1799, il fit, avec l'aide de l'armée, le coup d'État du 18 brumaire, qui lui assura le pouvoir avec le titre de premier consul.

Après de nombreuses victoires, il fut couronné empereur le 2 décembre 1804 et roi d'Italie en 1805. Sa lutte contre l'Espagne et contre la Russie amenèrent une invasion des armées coalisées. Dépossédé en 1814, il rentra en France en 1815, fut battu à Waterloo le 18 juin de la même année. Il mourut à l'île de Sainte-Hélène le 5 mai 1821.



SIÈGE DE TOULON.

Les royalistes avaient livré Toulon aux Anglais, le 16 août 1793. Louis XVII y avait été proclamé roi par le Comité directeur. Plus de 15,000 hommes, anglais, espagnols, napolitains, piémontais, furent réunis dans cette ville, et soutenus par une flotte anglo-espagnole. Le gouvernement britannique ne visa qu'un but à dater de cette époque : il voulut garder pour lui le port et la flotte de Toulon. Seulement, des divisions existaient parmi les troupes étrangères, ce qui les empêcha de concerter un plan d'opération contre Carteaux et Lapoype, généraux français, établis au débouché des gorges d'Ollioules et à Soliès.

Carteaux et Lapoype n'avaient que peu de soldats, et leur situation était telle qu'ils n'auraient pu se porter mutuellement aucun secours. Des rochers les séparaient. Ces généraux, chargés d'assiéger Toulon, n'avançaient guère en besogne, quand le général Dugommier prit le commandement, ayant dans son camp cinq représentants du peuple, parmi lesquels on voyait Robespierre jeune.

L'attaque semblait des plus difficiles. Nombre de vaisseaux et une forte garnison défendaient la ville de Toulon, lorsqu'un des représentants, le Corse Salicetti, fit mettre en réquisition pour le service du siège le Corse Napoléon Bonaparte qui possédait de remarquables connaissances militaires. Quoique Bonaparte ne fût encore que capitaine, on lui donna la direction de l'artillerie.

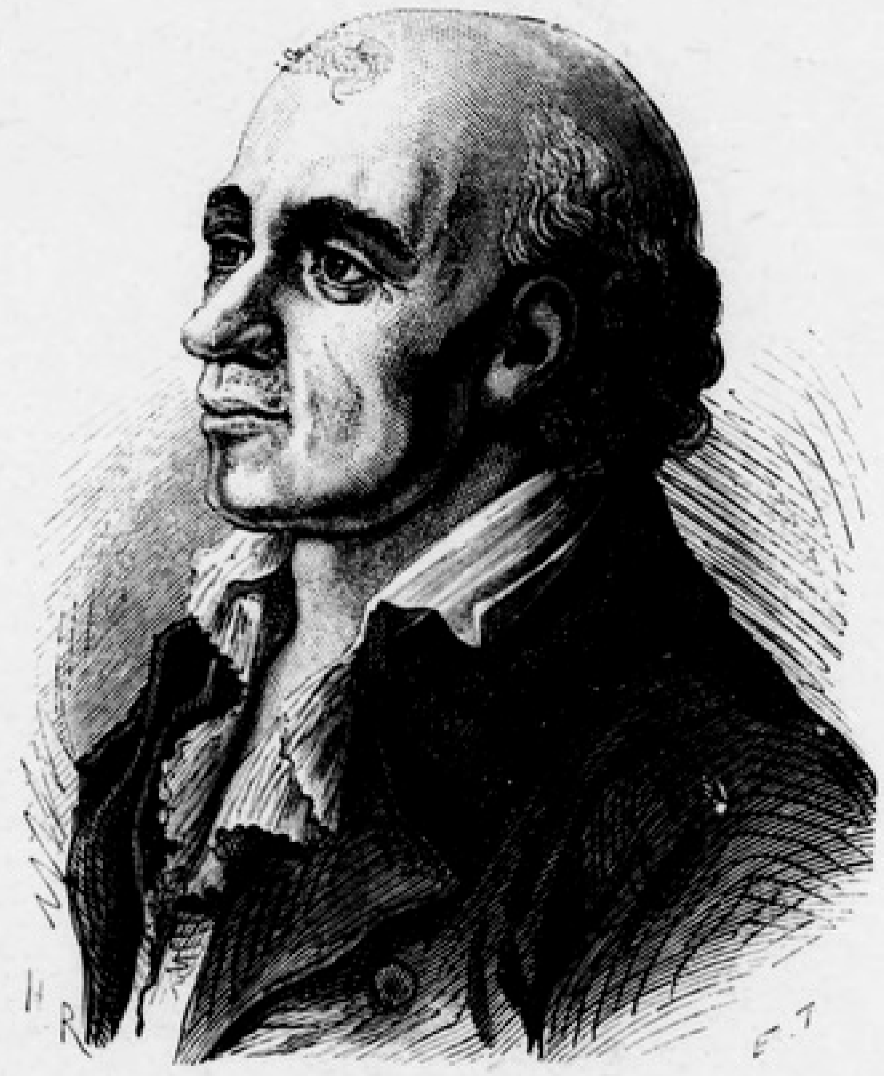
Bonaparte étudia la situation des assiégeants et celle des assiégés; il envoya au Comité de salut public, à Paris, un plan qui fut approuvé par Carnot, et refondu avec un autre plan du général en chef Dugommier.

On commença par serrer la place ; on prit le fort de l'Éguillette, et les républicains se hâtèrent de disposer les canons de manière à foudroyer la flotte.

Mais les Anglais ne leur en donnèrent pas le temps ; ils se décidèrent sur-le-champ à évacuer la place; ils incendièrent, avant de partir, tous les établissements maritimes et la plupart des vaisseaux français.

Après le siège, la ville de Toulon changea de nom : on l'appela *Port-la-Montagne*. Bonaparte devait s'y embarquer, en 1798, pour l'expédition d'Égypte.





COLLOT D'HERBOIS (Jean-Marie) naquit à Paris en 1750. Il fut d'abord oratorien. Doué d'une imagination vagabonde, il se fit acteur et joua à la tête de troupes de comédiens qu'il avait formées. Quand survinrent les événements de 1789, il était en Suisse. Il vint à Paris, où il publia l'*Almanach du père Gérard*. A partir de ce moment, il renonça à la carrière dramatique qui, d'ailleurs, lui avait médiocrement réussi, et se jeta avec ardeur dans la politique.

Il prit une part active à la journée du 10 août, fut nommé député à la Convention et membre du comité de Salut public. Dans l'orageuse lutte de la Montagne et de la Gironde, tous ses discours se résumaient en ces mots : « Soyons Jacobins, soyons Montagnards, et sauvons la République ! » Envoyé à Lyon après la révolte de cette ville, il s'y fit remarquer par ses mesures plus que rigoureuses.

Après la journée du 9 thermidor, Collot d'Herbois ne fut pas inquiété. Mais un peu plus tard, Lecointre de Versailles le dénonça. Il fut arrêté et condamné à la déportation. Ses amis tentèrent en vain de le délivrer. Arrivé à Cayenne, il se tua volontairement le 18 janvier 1796.

CHALIER (Joseph) naquit à Suze en Piémont en 1747. Ses goûts pour les études philosophiques l'éloignèrent de la carrière ecclésiastique, à laquelle ses parents le destinaient. Venu à Paris, il se lia avec Robespierre, puis se rendit à Lyon, où il s'efforça de faire triompher ses idées.

Bientôt les suffrages des Lyonnais lui donnèrent l'écharpe municipale et l'office de Juge-président du tribunal criminel ; membre de la Commune et de plusieurs comités, il déploya la plus grande activité. Il était en même temps un des orateurs du club central des Jacobins.

La ville de Lyon avait pris parti pour les Girondins ; en outre, la population était secrètement travaillée par les royalistes. La guerre civile éclata et Chalier essaya de rétablir l'ordre en employant la force et la violence. Le 29 mai 1793, la lutte devint sanglante dans les rues et Chalier, abandonné par les membres de la municipalité, parvint à s'évader. Il fut repris, ainsi que plusieurs de ses amis, et traduit devant un tribunal révolutionnaire. Chalier monta à l'échafaud le 16 juillet 1793. Sa mort fut le signal de la révolte de Lyon contre la Convention.



COLLOT D'HERBOIS FAISANT DÉMOLIR LES MAISONS DE LA PLACE BELLECOUR.

Lyon s'enorgueillissait de sa place Bellecour, longue de 316 mètres, garnie de somptueux hôtels. Elle regrettait l'époque où son industrie prospérait, et se plaignait des misères que la Révolution de 1789 lui avait fait endurer. De là sa révolte contre la Convention, révolte fomentée par des meneurs royalistes.

Les Lyonnais, croyant devoir défendre leur « liberté républicaine », déclarèrent que, au besoin, « ils s'enseveliraient sous les débris de leur ville ». Alors ils furent assiégés par une armée aux ordres de Dubois-Crancé, se battirent durant deux mois avec courage, et finirent par capituler.

A la fin d'octobre 1793, Collot d'Herbois et Fouché se livrèrent à des excès effroyables. Ils firent la guerre aux fortunes et aux murs comme aux hommes. Ils établirent un comité de démolition, en même temps qu'une commission révolutionnaire et un comité de séquestre. Collot d'Herbois écrivait : « Les démolitions sont trop lentes : l'explosion de la mine, l'activité dévorante de la flamme peuvent seules exprimer la toute-puissance du peuple : sa volonté doit avoir l'effet du tonnerre. »

En conséquence, les magnifiques constructions de la place Bellecour tombèrent sous le marteau des démolisseurs. Plus de deux cents maisons et les principaux édifices de Lyon furent renversés ou démolis. La terreur régna dans la ville, où la commission de justice multiplia les condamnations à mort, où bientôt la canonnade et la fusillade furent substituées à la « trop lente » guillotine.

Et, le 20 décembre, Lyon vit changer son nom en celui de *Ville-Affranchie*.





WIMPFEN (Félix, baron de), né à Deux-Ponts en 1745, fit ses débuts dans un régiment que le duc de Deux-Ponts levait pour la France. Il prit part à la guerre de Sept-Ans, à la guerre d'Amérique et se distingua aux sièges de Mahon et de Gibraltar.

Il était maréchal de camp en 1789 quand il fut nommé député de la noblesse aux États-Généraux; il s'occupa spécialement de travaux relatifs aux pensions de retraite des militaires.

A Thionville, il se défendit vigoureusement pendant cinquante-cinq jours contre les Autrichiens.

Après avoir commandé à Mayence, on lui offrit le ministère de la guerre, qu'il refusa pour diriger les opérations sur les côtes de Cherbourg.

Les événements du 31 mai l'amenèrent à organiser un corps fédéraliste destiné à marcher sur Paris, mais qui se débanda à l'approche des troupes républicaines.

Wimpfen, décrété d'accusation, se cacha à Bayeux, où il vécut ignoré jusqu'aux événements du 18 brumaire; sous Napoléon, il fut fait baron de l'empire et nommé inspecteur des haras; il mourut en 1814.

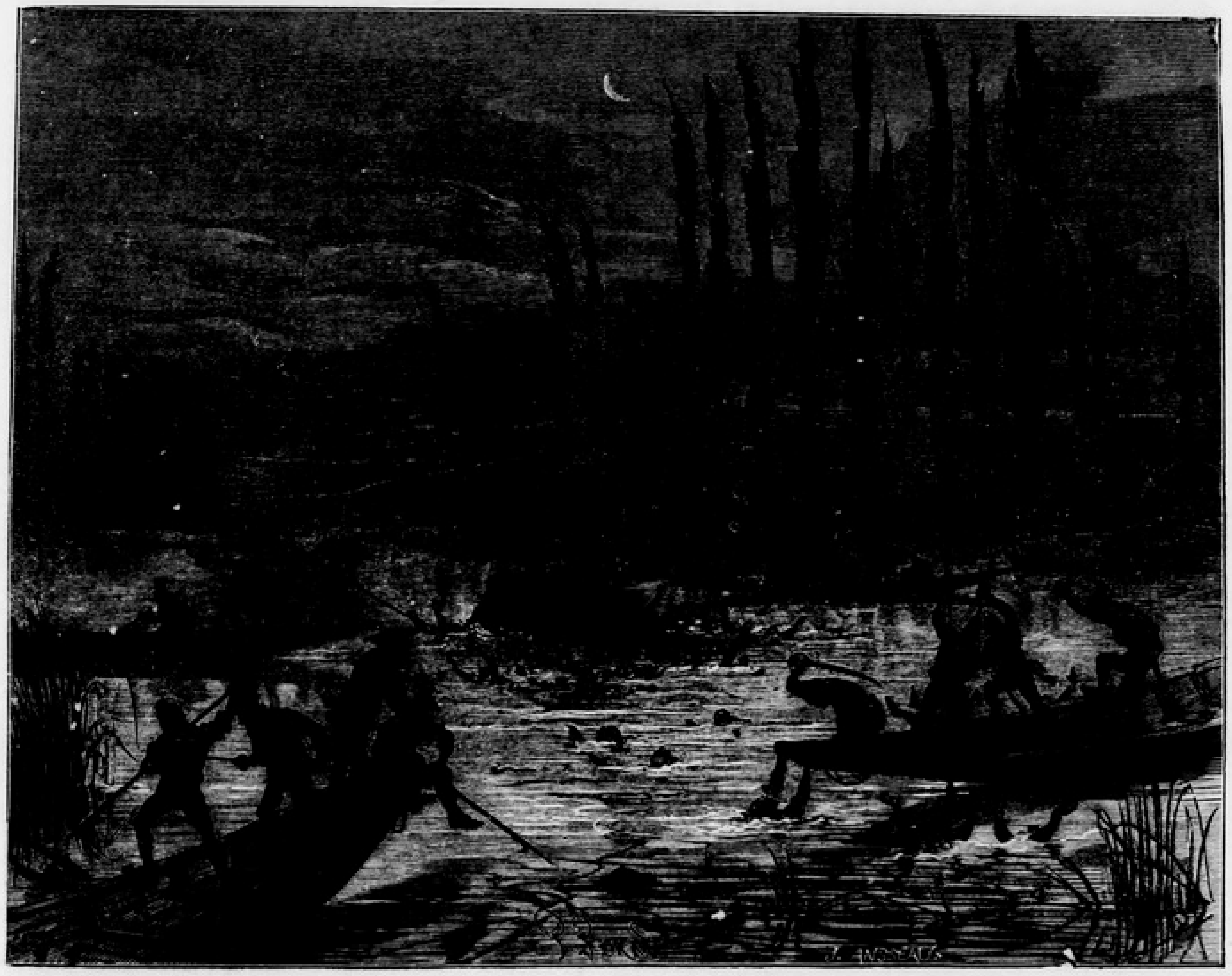
CARRIER (Jean-Baptiste) naquit à Yolet (Puy-de-Dôme) en 1756. En 1789, il était simple procureur à Aurillac.

Complètement dénué d'instruction, il eût vécu tout à fait ignoré, si la violence de ses opinions ne l'avait désigné pour siéger à la Convention.

Là, il vota la mort du roi sans appel ni sursis. N'obéissant qu'à ses instincts sanguinaires, il fut certainement l'un de ceux qui portèrent le coup le plus funeste à la Révolution.

Envoyé en mission dans le Calvados, puis à Nantes, il se fit remarquer par ses cruautés. On lui a attribué l'invention des bateaux à soupape, sur lesquels étaient placés les malheureux suspects que l'on précipitait dans la Loire. Ne reconnaissant aucun pouvoir, il n'écoutait que sa férocité. Il ne fut qu'un monstre doublé d'un fou furieux.

La Convention elle-même s'indigna de telles horreurs. Elle rappela Carrier qui, décrété d'accusation après le 9 thermidor, fut condamné à mort, et marcha au supplice le 16 décembre 1794, avec plus de fermeté que sa contenance dans les débats ne semblait en promettre.



LES NOYADES DE NANTES.

Envoyé à Nantes en qualité de proconsul (1793), Carrier outrepassa les ordres de répression sévère qu'il avait reçus; il est un des hommes les plus sanguinaires qui aient paru pendant la Révolution. On ne prononce aujourd'hui son nom qu'avec horreur, à cause des atrocités qu'il a commises dans l'Ouest.

Vers la fin d'octobre, lui et son collègue Francastel instituèrent une commission militaire qui jugea plus de huit cents personnes, et qui en condamna deux cent trente à mort en l'espace de six mois. Ce ne fut pas tout. Quatre-vingt-six prêtres insermentés étaient emprisonnés dans un vieux navire sur la Loire : le 7 novembre, on ouvrit une soupape dans le bâtiment, et les quatre-vingt-six prêtres furent noyés. Carrier écrivit à la Convention que ces malheureux avaient « péri dans la rivière ». La Convention put croire qu'il s'agissait d'un accident.

Au commencement de décembre, les émissaires de Carrier ouvrirent les prisons, embarquèrent les prisonniers sur des navires conduits à distance de Nantes. Alors encore des soupapes s'ouvrirent. Les prisonniers furent engloutis. Carrier manda le fait à la Convention, et écrivit cette phrase : « Quel torrent révolutionnaire que la Loire! » Cette fois, la noyade de cinquante-huit prêtres ne fut plus attribuée au hasard.

Il y eut au moins sept noyades, dont une aurait été de huit cents personnes, assure-t-on. Peu après, Carrier voulait enlever pour la noyade, du local même où siégeait la commission militaire, des prisonniers parmi lesquels se trouvaient des femmes enceintes et des enfants. L'accusateur public Vaugeois s'y opposa absolument. Les noyades cessèrent.

Le conventionnel Jullien dénonça Carrier à Robespierre et au Comité de salut public. Les événements de thermidor suspendirent l'accusation; mais l'inventeur des « mariages républicains » fut guillotiné.





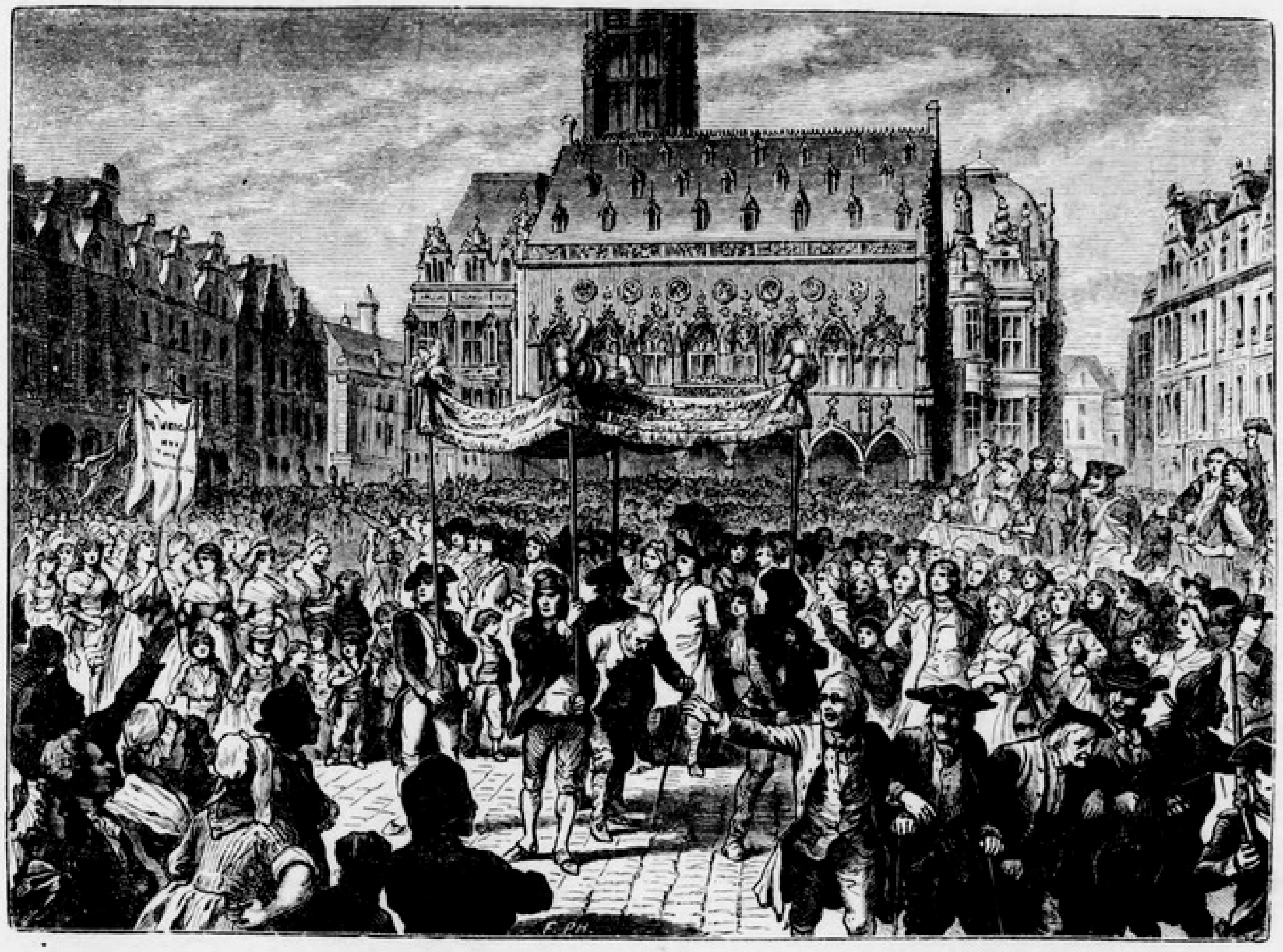
LAVOISIER (Antoine-Laurent), né à Paris en 1743, manifesta de bonne heure un goût prononcé pour la chimie, dont il fit véritablement une science française. A 25 ans, il entrait à l'Académie des sciences. Bientôt après, désireux de poursuivre en pleine indépendance ses recherches scientifiques, il sollicitait et obtenait une place de fermier général, dont les revenus lui permirent de subvenir aux dépenses de ses travaux. C'est à Lavoisier que la chimie doit l'admirable système de nomenclature simplifiée et rationnelle qui a si puissamment contribué à faciliter l'étude de cette science.

Malheureusement, son titre de fermier général désigna l'illustre savant aux proscriptions de la Terreur, et, le 8 mai 1794, la tête de Lavoisier tombait sous la hache révolutionnaire! On rapporte que Lagrange s'écria, à propos de cette abominable exécution :

— Il ne leur a fallu qu'un seul moment pour faire tomber cette tête, et cent années peut-être ne suffiront pas pour en reproduire une semblable! Lavoisier est considéré à juste titre comme le fondateur de la chimie moderne. Les Allemands eux-mêmes ne peuvent se défendre de saluer en lui « l'un des plus grands investigateurs dont les travaux aient fait avancer la science ».

CHÉNIER (André-Marie de) naquit le 29 octobre 1762, à Constantinople où son père était consul général de France. De retour en France, en 1773, son père le plaça au collège de Navarre, puis à vingt ans il fut nommé sous-lieutenant dans le régiment d'Angoumois, où il ne resta que six mois. Il se consacra dès lors aux travaux littéraires. En 1789, il acclama la Révolution et célébra dans un dithyrambe magnifique le Serment du Jeu de Paume, qu'il dédia au peintre David. Le 24 août 1790, il écrivit en prose un avis aux Français sur leurs véritables ennemis.

Dans le *Journal de Paris*, il défendit les Constitutionnels contre les Girondins et surtout contre les Jacobins. Il voulut ensuite se tenir à l'écart de la politique, mais il ne put s'empêcher de prendre part à la défense de Louis XVI. Plus tard il célébra dans une ode Charlotte Corday. Déclaré suspect, il fut arrêté à Passy, le 6 janvier 1794, chez M. de Pastouret, puis enfermé à la prison de Saint-Lazare. C'est là qu'il écrivit cette ode admirable : *la Jeune Captive*. Transféré à la Conciergerie le 6 thermidor, il comparut le lendemain devant le tribunal révolutionnaire. Condamné à mort, il monta sur l'échafaud le 25 juillet 1794.



PROCESSION SYMBOLIQUE D'ARRAS

Au moment où le député Romme s'occupait du calendrier républicain, changeait les noms des mois et des jours, et les remplaçait par des noms en rapport avec les faits de la Révolution, la ville d'Arras célébra une grande fête. C'était prématurément, car la Convention ne mit en usage le nouveau calendrier que le 25 octobre 1793, tandis que la procession symbolique d'Arras date du 10 octobre.

Vingt mille personnes figurèrent dans la fête. Elles représentaient les douze mois de l'année, des vendanges, des brouillards, des frimas, des neiges, des pluies, des vents, des bourgeons et des germes, des fleurs, des prairies, des moissons, des chaleurs, des fruits.

Elles se divisaient en douze groupes. En tête on voyait les jeunes; venaient ensuite les hommes mûrs; les vieillards terminaient la procession. Cinq octogénaires personnifiaient les jours complémentaires de l'année. Un centenaire marchait sous un dais porté par quatre citoyens d'Arras. Ce centenaire représentait le jour exceptionnel qui devait s'ajouter aux jours de l'année tous les quatre ans. Derrière les vieux, il y avait les tout petits enfants, qui symbolisaient l'année nouvelle succédant à l'année écoulée. Les mères suivaient en nombre considérable.

Une devise patriotique rappelait à tous les figurants les graves dangers qui menaçaient la France, en émettant l'espoir que tous les citoyens devaient conserver dans leurs cœurs. En effet, les jeunes filles portaient une jolie bannière, sur laquelle on lisait ces mots :

« Ils vaincront ; nous les attendons. »

Or, il faut remarquer que la procession symbolique d'Arras précéda de quelques jours seulement la mémorable victoire de Wattignies.

La fête dont nous venons de donner la description fut la plus simple de celles qui furent célébrées pendant la Révolution. Elle n'emprunta rien à l'antiquité, soit quant aux décors, soit sous le rapport des costumes. Elle précéda d'un mois celle de la Raison, qui eut lieu à Paris.





THIBAUDEAU (Antoine-Claire), né le 23 mars 1765 à Poitiers, fut élu en 1792 à la Convention, où il siégea parmi les Montagnards, vota la mort du roi et le rejet de tout sursis comme de tout appel au peuple.

Membre du Comité de salut public, il contribua au vote ainsi qu'à la mise en vigueur de la Constitution de l'an III. La part importante qu'il avait prise à la réussite de cette Constitution avait entouré son nom d'une grande popularité; aussi fut-il élu au Conseil des Cinq-cents par trente-deux départements.

Après la Révolution du 18 brumaire, Bonaparte s'empressa de l'appeler au Conseil d'État; sous l'Empire il fut créé comte et nommé préfet des Bouches-du-Rhône. Compris après la seconde Restauration, en sa qualité de régicide, dans le décret du 24 juillet 1815, il dut quitter la France. Après s'être d'abord réfugié en Suisse et à Prague, il obtint en 1823 l'autorisation de rentrer en France et vécut alors dans la retraite. A la suite des événements du 2 décembre 1851, Louis Bonaparte le créa sénateur. Le comte Thibaudeau mourut en 1854.

On a de lui des *Mémoires sur la Convention et le Directoire*; des *Mémoires sur le Consulat et sur l'Empire* et une *Histoire générale de Napoléon*.

RUHL (Philippe-Jacques), pasteur luthérien, naquit près de Strasbourg. Il était à la tête de la chancellerie d'un prince allemand quand les événements de 1789 le décidèrent à rentrer en France. Nommé administrateur du Bas-Rhin, il fut ensuite élu député à l'Assemblée législative, où il se fit remarquer par ses idées avancées.

Réélu à la Convention, il se rangea parmi les Montagnards et insista pour qu'il fût procédé sans retard au jugement de Louis XVI, mais il ne put voter, ayant été envoyé en mission au mois de décembre 1792, dans les départements de la Moselle et du Bas-Rhin, avec les représentants Coutard et Couturier.

Nommé membre du Comité de Salut public et du Comité de sûreté générale, il entra en lutte avec les Thermidoriens; toutefois il prit la défense de ses anciens collègues attaqués par la Convention et faillit être accusé en même temps qu'eux. Il participa à l'insurrection de prairial et on le vit exciter le groupe des mécontents qui applaudissaient à ses paroles. Cette fois les Thermidoriens profitèrent de l'occasion pour se défaire de lui. On le traduisit devant une commission militaire. Mais au moment de se rendre devant ses juges, Rühl se frappa d'un coup de poignard le 29 mai 1795.



LA DÉESSE DE LA RAISON A NOTRE-DAME.

Le conseil général de la Commune, d'accord avec le département, décida qu'on célébrerait, le 10 novembre 1793, « dans la ci-devant église métropolitaine », c'est-à-dire dans l'ancienne cathédrale de Paris, une fête en l'honneur de la destruction du fanatisme. Notre-Dame devint un *Temple de la Raison.*

On éleva dans le chœur, sur le haut d'une montagne en bois peint, un temple sur la façade duquel on lisait : *A la philosophie.* Devant la porte du temple se voyaient les bustes des principaux philosophes; des guirlandes de feuilles de chêne décoraient la montagne. Sur un autel circulaire brillait *le flambeau de la Vérité.* La Liberté sortait du temple. Alors les assistants, hommes et femmes, entonnaient des hymnes. Tous tendaient les bras vers la divinité. Et la déesse de la Raison jetait sur eux un regard de bienveillance et de protection. Puis, elle rentrait dans le temple, aux acclamations unanimes, après avoir reçu le serment de fidélité éternelle.

La Raison était représentée par mademoiselle Maillard, cantatrice de l'Opéra. Elle avait une robe blanche, un manteau bleu de ciel, le bonnet de la liberté sur la tête, une pique à la main. De Notre-Dame, on mena la déesse à la Convention. Mademoiselle Maillard s'assit à côté du président. Les conventionnels la reconduisirent en pompe au *Temple* où l'on exécuta une hymne dont la musique était de Gossec, et les paroles de Marie-Joseph Chénier.





BAZIRE (Claude), né à Dijon en 1764, était en 1789 simple commis aux archives de Bourgogne.

Dès le début de la Révolution, il se prononça énergiquement pour la cause nationale, et fut élu, en 1790, membre du district de sa ville natale. Les services qu'il rendit dans ces fonctions, son patriotisme et son talent le désignèrent au suffrage de ses concitoyens lors des élections pour l'Assemblée législative ; il prit une part très active à la fameuse journée du 10 août, mais malgré la violence de ses opinions, il intercéda en faveur de plusieurs soldats suisses qui, sans lui, eussent été massacrés.

Envoyé à la Convention, il vota la mort du roi et fut chargé de quelques missions. Après avoir siégé sur les bancs de la Montagne, il parut modifier ses idées premières et vouloir prêcher la modération. Ce revirement excita les soupçons. On l'accusa d'avoir plus ou moins trempé dans l'affaire de la falsification d'un décret de la Convention relatif à la Compagnie des Indes. Il ne put parvenir à se justifier complètement et on l'enferma pendant trois mois au Luxembourg.

Traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut exécuté le 5 avril 1794.

ESPRÉMESNIL (Jean-Jacques Duval d') naquit à Pondichéry en 1746. Il était conseiller au Parlement de Paris lorsque se passèrent les événements avant-coureurs de la Révolution. Dans ces circonstances, il dévoila ses idées libérales, et dans l'affaire du collier il prit parti contre la reine Marie-Antoinette. D'Esprémesnil fut envoyé en exil aux îles Sainte-Marguerite.

Nommé aux États généraux, d'Esprémesnil étonna bien du monde par son attitude inattendue. L'ancien frondeur de la Cour, celui qui s'était élevé avec tant de force contre les abus, essaya d'abord de s'opposer aux réformes, et lorsqu'il y en eut un certain nombre de décrétées, il proposa sérieusement à l'Assemblée nationale de revenir à l'ancien régime, de se rendre en corps auprès du roi et de la reine, pour faire amende honorable à leurs pieds. On en vint à croire que son opposition première visait surtout les ministres qu'il n'aimait pas.

En juillet 1792, le peuple faillit le noyer dans le bassin du Palais-Royal. Ses amis l'engagèrent à sortir de France. Il s'y refusa et se réfugia en Normandie où on aurait pu le laisser vivre oublié. Mais, dénoncé et arrêté comme coupable de conspiration, il fut conduit à l'échafaud le 21 avril 1794.



SAINT-GERMAIN DES PRÉS EN 1794.

Cette église, une des plus anciennes et des plus curieuses qui soient à Paris, doit son nom à sa situation au milieu des prés dont, à cet endroit, la Seine était bordée.

Primitivement, il y avait là une abbaye fort riche, fort puissante et d'une étendue extraordinaire. Un bourg, dit bourg de Saint-Germain, se forma aux alentours. Des vassaux de l'abbaye et des artisans auxquels les religieux accordaient des privilèges l'habitaient et en faisaient un lieu de commerce considérable.

Sous Charles V, on fortifia l'abbaye, on l'entoura de fossés, si bien qu'elle ressemblait plus à une forteresse qu'à une église. Elle avait un pilori pour les exécutions de la justice du monastère; ce pilori fut remplacé, au XVIe siècle, par la prison de Sainte-Marguerite, très connue sous le nom de « prison de l'Abbaye ».

En 1793, le monastère devint la *Maison de l'Unité*. L'abbaye avait été supprimée en 1790, et l'église servit de magasin de salpêtre

Une bibliothèque splendide, où les savants bénédictins trouvaient de précieux documents pour l'histoire, existait à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Une partie de cette bibliothèque périt dans un incendie en 1794; heureusement, le plus grand nombre des manuscrits qu'elle contenait est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale.

L'église est une succursale de Saint-Sulpice.





LINDET (Jean-Baptiste-Robert), né à Bernay (Eure) en 1743, était avocat quand éclata la Révolution.

Successivement procureur-syndic de son district et nommé député à l'Assemblée législative, puis à la Convention, il fut chargé par la commission des Vingt et un, dont il était membre, de rédiger le rapport sur les crimes imputés au roi Louis XVI. Il vota pour la mort sans appel et sans sursis.

En 1793 il fut nommé membre du Comité de Salut public et chargé de plusieurs missions dans les départements du Calvados, de l'Eure, du Finistère, et à Lyon. Partout il montra une grande modération.

Lorsque la réaction se manifesta, Robert Lindet fut décrété d'accusation pour avoir fait partie du Comité de Salut public pendant la Terreur. Bien qu'il eût de nombreux ennemis, beaucoup de personnages politiques prirent sa défense.

Il réussit à être amnistié.

Acquitté en 1797 à la suite de sa participation dans la conspiration de Babœuf, il fut appelé au ministère des finances, où il resta jusqu'en 1799.

Il mourut à Bernay en août 1823.

CHAUMETTE (Pierre-Gaspard) naquit à Nevers le 24 mai 1763. Son origine fut des plus humbles. Il était fils d'un cordonnier et servit dans la marine comme mousse et timonier.

Il devint clerc de procureur et, en 1789, on le vit pérorer dans tous les rassemblements populaires.

Il se lia avec Camille Desmoulins et collabora avec succès au journal *les Révolutions de Paris*, publié par Prudhomme. L'ascendant qu'il sut prendre au club des Cordeliers acheva de le mettre en évidence, et en septembre 1792 il devint procureur de la Commune de Paris

Dans ces fonctions, il arriva à se faire détester de tout le monde par les exagérations les plus coupables ; il provoqua l'établissement du tribunal révolutionnaire, la loi du *maximum*, la loi du 31 mai, la formation de l'armée révolutionnaire et la loi des suspects. Chaumette afficha des manières étranges, affectant de sortir dans les rues chaussé seulement de sabots, il voulait que l'on plantât en pommes de terre les jardins des Tuileries et du Luxembourg. Ayant conspiré avec Hébert contre la Convention, il fut décrété d'accusation, condamné à mort et exécuté le 13 avril 1794.



CAMILLE DESMOULINS ET LUCILE

En publiant le *Vieux Cordelier*, Camille Desmoulins se rangeait dans le parti des « Indulgents » contre les Hébertistes. Le succès du *Vieux Cordelier* fut immense, et Camille Desmoulins y frappait fort contre la Terreur. Il attaquait le Comité de salut public, demandait qu'on ouvrît les prisons à 200 000 citoyens, et proposait d'établir un Comité de clémence qui finirait la Révolution.

Sur les dénonciations d'Hébert, les Jacobins citèrent devant eux Camille Desmoulins, et ils l'exclurent de leur société. Peu après, les comités de salut public, de législation et de sûreté générale se réunirent et décrétèrent l'arrestation immédiate des chefs du parti des Indulgents. L'auteur du *Vieux Cordelier* fut arrêté dans la nuit du 30 au 31 mars 1794, et conduit à la Conciergerie.

Peu auparavant, un des amis de Camille Desmoulins, un officier qui devint le maréchal Brune, était venu le voir et l'avait conjuré de garder des ménagements, de ne pas se perdre. A l'entretien assistait Lucile Duplessis, que Camille avait épousée, qu'il aimait éperdument Lucile se jeta au cou de son mari et dit à Brune :

« Laissez-le faire, laissez-le remplir sa mission, il sauvera son pays ! »

Camille dit en latin à Brune : *Edamus et bibamus, cras enim moriemur :* « Mangeons et buvons, car demain nous mourrons ! »

Traduit au tribunal révolutionnaire et interrogé sur son âge par le président :

« J'ai, répondit-il, l'âge du sans-culotte Jésus, c'est-à-dire trente-trois ans, l'âge fatal aux révolutionnaires. »

Il fut condamné à mort. Quand on lui lut son arrêt, Camille Desmoulins versa quelques larmes, en songeant à sa femme et à son fils Horace.

Lucile Desmoulins essaya de soulever la foule pour le sauver, au moment où on le menait à l'échafaud.

Mais on l'arrêta et on la livra au tribunal révolutionnaire, qui la condamna. Lucile Desmoulins mourut avec beaucoup de courage : elle n'était âgée que de vingt-trois ans.





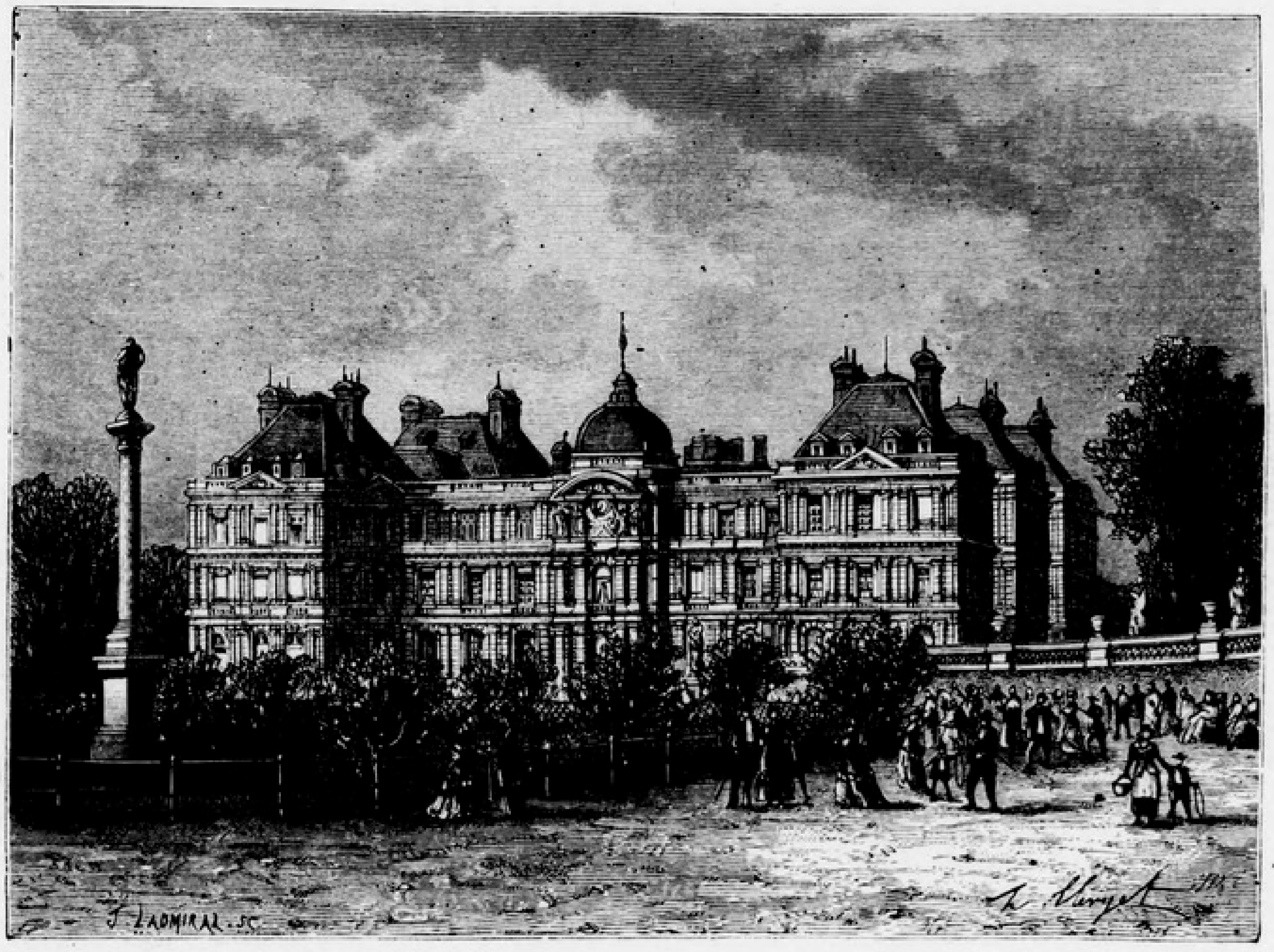
WESTERMANN (François-Joseph) naquit à Molsheim (Alsace) en 1754. Il servit d'abord dans un régiment de cavalerie, qu'il quitta en 1773, avec le grade de sous-officier ; se fit remarquer, au commencement de la Révolution, par l'exaltation de ses sentiments patriotiques, et devint greffier de la municipalité de Haguenau. Venu à Paris, il prit une part active à la journée du 10 août. On prétend même qu'il entra le premier dans le château des Tuileries.

Nommé adjudant-général et commandant de la région du Nord, il sut s'attirer la protection de Dumouriez. Cette protection lui fut plutôt nuisible, car les Jacobins ne la lui pardonnèrent jamais.

Employé à l'armée du Nord et en Vendée, on l'accusa plusieurs fois de trop de modération, et cependant le caractère implacable qu'il montra, le bouillant courage qu'il y déploya, le rendirent la terreur des royalistes. Le 20 juin 1793, avec 1200 hommes, il prit d'assaut Parthenay, que défendait Lescure avec 6000 Vendéens. Rappelé à Paris, après la bataille de Savenay, il fut proscrit avec le parti de Danton, auquel il s'était attaché; traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort et périt sur l'échafaud le 5 avril 1794.

HÉRAULT DE SÉCHELLES (Marie-Jean) naquit à Paris en 1760. Il était avocat général au Châtelet au début de la Révolution, et on le vit figurer au milieu des bandes populaires qui attaquèrent la Bastille. Profondément dévoué aux idées libérales, il fut nommé en 1791 député à l'Assemblée législative, où il se fit remarquer par son hostilité contre la royauté. Après la journée du 10 août, il contribua à la formation du tribunal révolutionnaire.

Le département de Seine-et-Oise l'envoya comme député à la Convention. Lorsque survint le procès du roi Louis XVI, Hérault de Séchelles qui était en mission, n'assista point aux séances, mais il adhéra, par lettre, à la condamnation à mort du monarque. Persuadé que les mesures extrêmes pouvaient seules conjurer le péril, il prit parti contre les Girondins, et, en juin 1793, il fut chargé, au nom du Comité de salut public, de présenter un rapport sur le projet de constitution. Malgré son attitude, Hérault de Séchelles se lia avec Danton, et Robespierre en prit ombrage. On l'accusa d'entretenir des relations avec les émigrés, et ce prétexte suffit pour le faire traduire devant le tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort. Il fut exécuté le 5 avril 1794.



PALAIS DU LUXEMBOURG (COTÉ DU JARDIN).

Ce palais, construit sur l'emplacement d'un hôtel de ce nom par Marie de Médicis, veuve de Henri IV, est une des plus belles œuvres de l'architecte Jacques Debrosse.

Du côté du jardin, de 1836 à 1841 on a construit, en avant de l'ancienne façade, la façade actuelle, semblable à la première, et, entre les bâtiments, une salle de séances et une bibliothèque.

Ceci nous amène à constater que le palais du Luxembourg a eu un grand nombre de destinations.

Marie de Médicis le donna à Gaston d'Orléans, et ce prince l'appela *palais d'Orléans;* mais le nom de Luxembourg prévalut. Le monument passa successivement à la duchesse d'Orléans, qui le donna à Louis XIV, et à *Monsieur*, frère de Louis XVI, comte de Provence (depuis, Louis XVIII). Sous la Révolution, il devint propriété nationale; il fut converti en prison sous la Terreur; il redevint, en 1795, un palais pour le Directoire exécutif. Après le 18 brumaire, il fut le *Palais du consulat*. En 1801, le Sénat conservateur y tint ses séances, et en 1814, il fut affecté à la Chambre des pairs, qu'il garda jusqu'à la révolution de 1848. Sous le second empire, il fut palais du Sénat. Aujourd'hui, enfin, il est le palais du Sénat de la troisième république, après avoir servi temporairement de préfecture de la Seine.

Lorsqu'on le convertit en prison, beaucoup d'accusés y furent détenus, notamment Danton, Hérault de Séchelles et Fabre d'Églantine. Les historiens rapportent que, en 1794, Lucile Desmoulins correspondit avec des amis de son mari enfermés au Luxembourg, lesquels espéraient exciter un mouvement populaire. Mais la trahison les perdit : on les dénonça.

A l'époque du 9 thermidor, Robespierre, accusé par la Convention, avait été conduit à la prison du Luxembourg. Sur l'ordre de la Commune, alors, le concierge refusa de le recevoir, et Robespierre alla à la préfecture de police. Il voulait se maintenir en état de détention.





FABRE D'ÉGLANTINE (Philippe-François-Nazaire), né à Carcassonne le 28 décembre 1755, travailla d'abord pour le théâtre et, vers 1772, il remporta aux jeux floraux de Toulouse le prix de l'*Églantine*, dont il se qualifia en l'ajoutant à son nom.

Il donna ensuite plusieurs comédies qui eurent un certain succès; en 1790 il fit représenter le *Philinte de Molière*, et en 1791, l'*Intrigue épistolaire.*

Secrétaire de Danton et député de Paris à la Convention nationale, il fit partie du Comité de salut public et se rangea au parti de la Montagne; il fut un des persécuteurs les plus violents du parti girondin, et fut rapporteur des comités sur la loi du *maximum* et sur l'adoption du nouveau calendrier.

Son faste le fit accuser d'avoir reçu cent mille francs pour falsifier, de concert avec Chabot, un décret qui excluait les administrateurs de la compagnie des Indes de la liquidation de leurs propres comptes.

Quand la lutte éclata entre Danton et Robespierre, il fut décrété d'accusation.

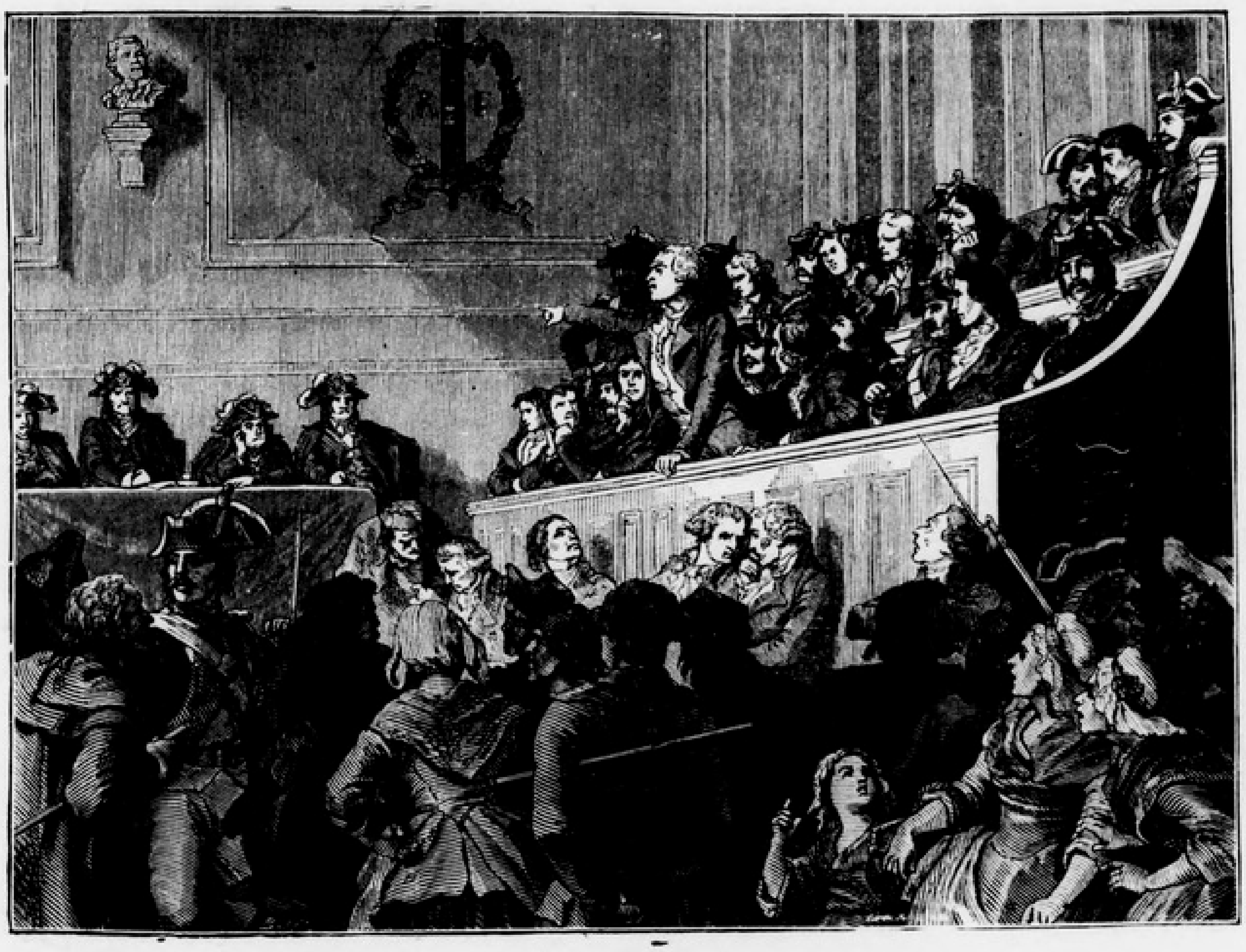
Traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut décapité le 5 avril 1794 avec Danton et Camille Desmoulins.

PHILIPPEAUX (Pierre), né à Ferrières dans le Maine en 1759, remplissait des fonctions judiciaires lorsqu'il fut envoyé par le département de la Sarthe à la Convention nationale; il se prononça énergiquement pour le jugement et la condamnation à mort de Louis XVI et vota pendant longtemps avec les Jacobins.

Envoyé plus tard en mission dans la Vendée, il eut de graves démêlés avec quelques-uns de ses collègues et avec les généraux de l'armée révolutionnaire; il les attaqua à la tribune à son retour à la Convention, faisant remonter jusqu'au Comité de salut public lui-même la responsabilité des actes qu'il leur reprochait. Cette guerre atteignait Robespierre.

Philippeaux se tourna alors du côté du parti que l'on accusait de modérantisme; les sociétés des Cordeliers et des Droits de l'homme le déclarèrent traître à la patrie; il fut arrêté le 30 mars 1794, traduit devant le tribunal révolutionnaire. qu'il avait contribué à fonder, et condamné comme ayant soutenu le ministre et les généraux hébertistes. Fouquier-Tinville lui ayant parlé ironiquement pendant les débats, Philippeaux lui répondit :

« Il vous est permis de me faire périr; mais m'outrager, je vous le défends! »



DANTON ET SES AMIS AU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

Danton s'était imaginé que s'il paraissait devant le tribunal révolutionnaire, les jurés l'acquitteraient; d'autre part, le président du tribunal, Hermann, et l'accusateur public, Fouquier-Tinville, étaient épouvantés à l'idée de juger Danton.

En entrant en prison, le 2 avril 1794, Danton dit :

« C'est à pareil jour que j'ai fait instituer le tribunal révolutionnaire! J'en demande pardon à Dieu et aux hommes! Ce n'était pas pour qu'il fût le fléau de l'humanité, c'était pour prévenir le renouvellement des massacres de septembre. Ah! il vaut mieux être un pauvre pêcheur que de gouverner les hommes! »

Danton, Philippeaux, Lacroix et Camille Desmoulins montrèrent une attitude courageuse quand ils furent traduits devant le tribunal. Danton répondit au président, qui l'interrogeait : « Je suis Danton, assez connu dans la Révolution; j'ai trente-cinq ans. Ma demeure sera bientôt le néant, et mon nom vivra dans le panthéon de l'histoire. » Il était dédaigneux ou violent; Philippeaux était austère; Lacroix discutait d'une façon froide et mesurée; Camille Desmoulins eut sa verve ordinaire.

Les éclats de la voix de Danton retentissaient au dehors; ils étaient entendus par la foule qui se pressait autour du Palais de justice. Par crainte de voir le peuple se remuer, on mit les accusés « hors des débats », sous prétexte qu'ils manquaient de respect aux juges. Le tribunal les fit sortir et, contrairement à la loi, l'arrêt fut prononcé en leur absence.

« On nous immole, s'écria Danton, à l'ambition de quelques lâches brigands; mais ils ne jouiront pas longtemps du fruit de leur criminelle victoire. J'entraîne Robespierre... Robespierre me suit. »

Les condamnés furent conduits, dans l'après midi, sur la place de la Révolution. Ils marchèrent au supplice avec assurance. Danton s'attendrit un moment, puis il dit au bourreau : « Allons, tu montreras ma tête au peuple, elle en vaut la peine! »

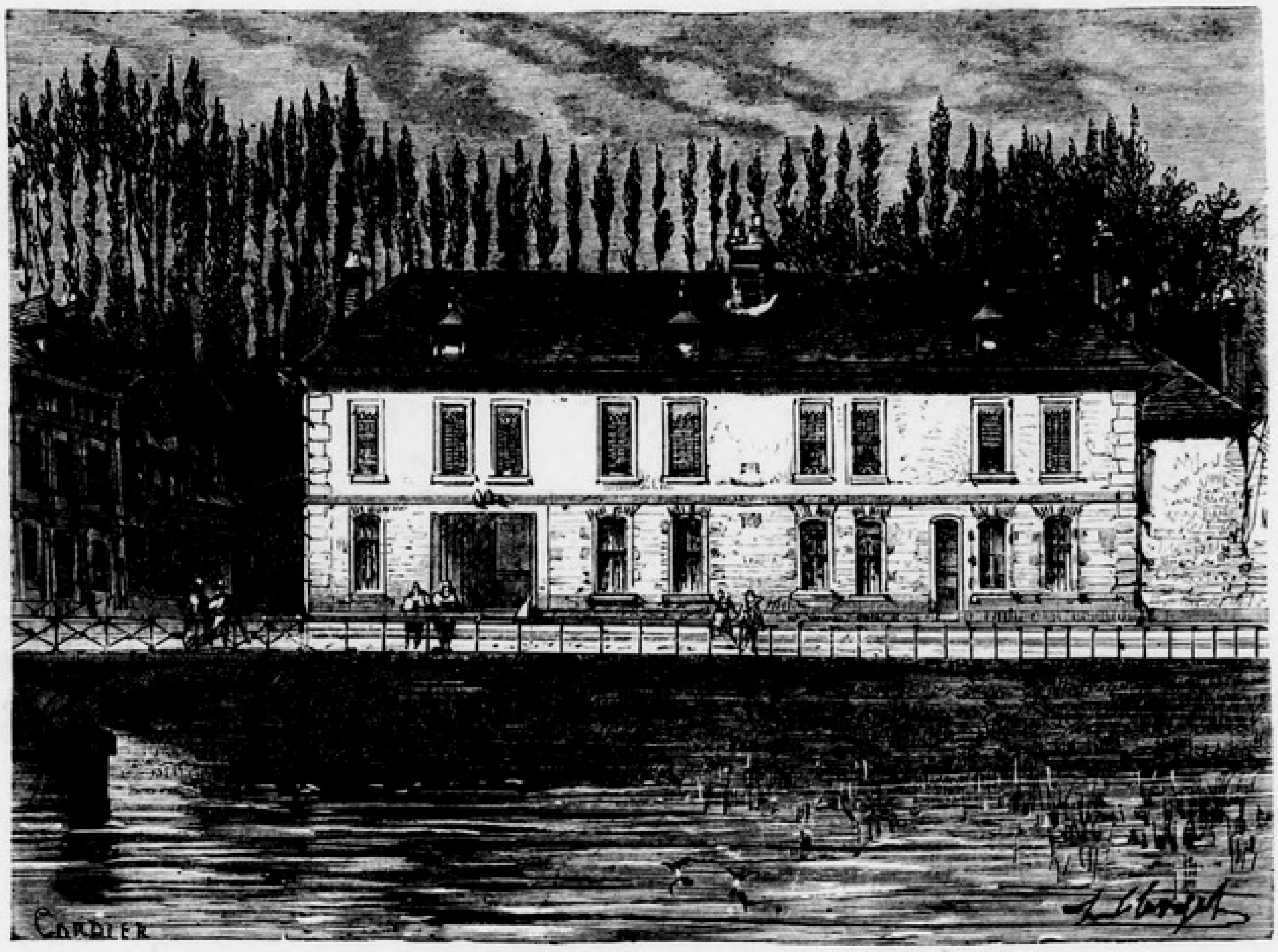




BEAUHARNAIS (Alexandre, vicomte de), né à la Martinique le 23 mars 1760, entra dans la 1re compagnie des mousquetaires en 1775, et eut le rang de sous-lieutenant dans le régiment de Sarre-infanterie. Capitaine en 1779, il servit dans le régiment Royal-Champagne-cavalerie en 1784 et fut major en 1788. Envoyé à l'Assemblée par la noblesse du bailliage de Blois, il occupa deux fois le fauteuil de la présidence, et entre autres au moment de la fuite du roi. Après la session il partit pour l'armée du Nord avec le grade d'adjudant-général; il commanda le camp de Soissons sous les ordres de Custine, puis fut promu maréchal de camp le 7 septembre 1792, général de division le 8 mars 1793, et ensuite général en chef de l'armée du Rhin; peu de temps après, le 13 juin, il fut nommé ministre de la guerre, mais il refusa.

Traduit devant le tribunal révolutionnaire comme coupable d'avoir, par une inaction de quinze jours, à la tête de son armée, causé la perte de Mayence, il fut condamné à mort et exécuté le 23 juillet 1794. Le vicomte de Beauharnais avait épousé en 1779 Joséphine Tascher de La Pagerie, mariée en seconde noces au général Bonaparte, et depuis impératrice des Français.

RONSIN (Charles-Philippe) naquit à Soissons en 1752. Il se livra d'abord à la littérature théâtrale et fit jouer à Paris une tragédie en trois actes, intitulée : *La ligue des fanatiques et des tyrans*, qui eut un certain succès. Puis, assidu au club des Cordeliers, il fut choisi en avril 1792 par Bouchotte, ministre de la guerre, pour l'un de ses adjoints; nommé général de l'armée révolutionnaire en Vendée, il remplit sa mission avec de telles violences que, dans la séance de la Convention du 27 frimaire an II, il fut décrété d'accusation en même temps que Vincent et Maillard. Sur la proposition de Fabre d'Églantine, le décret d'arrestation fut mentionné ainsi dans le Bulletin : « La Convention nationale considère que c'est par des motifs contre-révolutionnaires que des agents du Conseil exécutif ont osé semer le bruit que le résultat des excès et malversations de ces mêmes agents est à imputer à la Convention nationale, décrète que le décret d'arrestation qu'elle vient de prononcer contre Vincent, secrétaire général de la guerre, Maillard, soi-disant agent militaire, et Ronsin, général de l'armée révolutionnaire, sera inséré au *Bulletin* ». Condamné à mort, Ronsin fut exécuté le 4 mars 1794.



MAISON DE DANTON A ARCIS-SUR-AUBE

Sur la rive gauche de l'Aube, à l'endroit où cette rivière devient navigable, on remarque la ville d'Arcis, très agréablement située au milieu d'une campagne assez verdoyante. Arcis est aujourd'hui une sous-préfecture du département l'Aube.

Au bord même de la rivière se trouvait la maison où naquit Georges-Jacques Danton, « révolutionnaire gigantesque, dit Mignet, à qui aucun moyen ne pouvait paraître condamnable, pourvu qu'il fût utile, et selon lequel on pouvait tout ce qu'on osait; Danton, qu'on a nommé le *Mirabeau de la populace* ».

C'est là que Danton passa les premières années de sa vie, dans cette maison toute bourgeoise, d'aspect modeste et tranquille; c'est à la maison d'Arcis-sur-Aube qu'il pensait, parfois, quand les agitations et les fureurs de la politique n'absorbaient pas son esprit audacieux; c'est cet asile calme entre tous qu'il regretta le jour de sa condamnation par le tribunal révolutionnaire, quand il s'attendrit, en allant au supplice, sur le sort de sa femme enceinte, « et regarda longtemps le ciel, comme pour y chercher les secrets d'outre-tombe », s'il faut en croire les *Mémoires* de Garat.

Il existe un autographe curieux de Danton à sa femme, et nous nous plaisons à le reproduire, car il montre combien les hommes les plus violents sont quelquefois doux dans leur vie privée. Nous y laissons les fautes d'orthographe :

« Le Courier qui m'a apporté ta lettre, ma Chère Gabrielle, part dans la minutte et je nai qu'un instant pour te faire connaître le plaisir que j'ai éprouvé en recevant de tes nouvelles; n'oublie pas de surveiller lenvoy de mes arbres à Arcis et dengager ton père à presser larrangement de mon logement de Sevres; embrasse mille fois mon petit Danton, dis lui que son papa tachera de netre plus longtemps à Dada ».

La vie de Danton et son rôle pendant la Révolution ont été très diversement appréciés par les historiens contemporains.

Le conseil municipal de Paris a décidé qu'une statue lui serait élevée au boulevard Saint-Germain.





JEAN BON SAINT-ANDRÉ naquit à Montauban le 25 février 1749. A sa sortie du collège, il étudia à Bordeaux les sciences nautiques, entra dans la marine marchande comme lieutenant, puis comme capitaine; ruiné à la suite de sinistres maritimes, il se consacra au ministère évangélique et fut nommé pasteur à Castres et ensuite à Montauban. A l'époque de la Révolution, il fut enthousiaste des principes nouveaux, et, nommé député à la Convention, il vota la mort du roi sans appel ni sursis. Après une mission à l'armée du Nord, il fut envoyé à Brest en septembre 1793, avec Prieur de la Manche, pour réorganiser les armées navales. Dans la grande bataille navale du 1er juin 1794, célèbre par la lutte du *Vengeur*, Jean Bon Saint-André montait le vaisseau *la Montagne*, sur lequel était arboré le pavillon amiral. Arrêté après le 9 thermidor, rendu à la liberté par l'amnistie du 4 brumaire an IV, il fut envoyé à Smyrne par le Directoire en qualité de consul général. Prisonnier par les Turcs au moment de l'expédition d'Égypte, il recouvra sa liberté à la paix de 1801, fut chargé par Bonaparte de l'organisation des quatre nouveaux départements formés sur la rive gauche du Rhin, devint baron sous l'empire et préfet de Mayence. Il mourut en 1813.

VILLARET DE JOYEUSE (Louis-Thomas), né à Auch en 1750, fit ses premières armes dans les gendarmes de la Maison du roi, entra dans la marine à l'âge de seize ans, se distingua pendant le siège de Pondichéry par les Anglais en 1778, commanda une frégate sous les ordres du bailli de Suffren en 1781.

Capitaine de vaisseau en 1791, il prit le commandement de la frégate *la Prudente*, destinée pour Saint-Domingue, et se trouva dans cette colonie lors des premiers troubles qui y éclatèrent.

En 1793, il commanda le vaisseau *le Trajan*, dans l'escadre du vice-amiral Morard de Galles, fut promu contre-amiral l'année suivante, et appelé au commandement de la flotte de Brest; il mit alors son pavillon sur le vaisseau *la Montagne*, qui prit une si large part à la bataille navale du 1er juin 1794, et qui lui valut son grade de vice-amiral, le 27 septembre de la même année.

Chargé en 1801 du commandement des forces navales de l'expédition de Saint-Domingue, il fut, à son retour en France, en 1802, nommé capitaine général de la Martinique et de Sainte-Lucie, qu'il gouverna pendant sept ans.

Gouverneur général de Venise en 1811, il mourut dans cette ville en 1812.



LE VENGEUR.

Voici un des plus glorieux épisodes de notre marine républicaine, un épisode que la poésie et la peinture ont dignement célébré.

En mai 1794, un grand convoi de grains, venant des États-Unis, était en route pour la France, où la disette sévissait. Ce convoi n'avait pas une escorte suffisante pour lutter contre les croisières anglaises. Sur l'ordre du Comité de salut public, une flotte de vingt-six navires, commandée par le contre-amiral Villaret de Joyeuse, sortit de Brest pour aller au-devant des Français. Mais à peine la flotte sortait du port, qu'elle rencontra l'escadre anglaise, commandée par lord Howe.

Un premier combat eut lieu dans la soirée du 28 mai 1794. Le lendemain, une autre attaque se fit à notre avantage. Le 1er juin, dès la pointe du jour, nos marins se mirent en bataille, et, malgré l'habileté de Villaret de Joyeuse, lord Howe, ayant des forces supérieures, les accabla. Les Français avaient vingt-six vaisseaux de ligne, les Anglais en avaient trente-quatre. Pendant le combat, le vaisseau *le Vengeur* perdit tous ses mâts, coula et s'enfonça dans la mer. Ceux qui restaient de son équipage, se groupèrent autour du tronçon du grand mât, quand ils virent qu'il n'y avait plus moyen de résister. Ils clouèrent le drapeau tricolore sur les débris du grand mât, afin qu'il ne tombât point au pouvoir des Anglais, et ils s'engloutirent en criant : « Vive la République ! »

La Convention décréta qu'une forme du vaisseau de ligne *le Vengeur* serait suspendue à la voûte du Panthéon.

20





ROBESPIERRE (Augustin-Bon-Joseph de) naquit à Arras en 1764 et, pour le distinguer de son frère, le célèbre conventionnel, on l'appela plus volontiers Robespierre le Jeune.

Lors de la Révolution, il en embrassa les principes avec ardeur, fut nommé président de la société des Amis de la Constitution d'Arras, puis procureur syndic, après la journée du 10 août. Par l'influence de son frère, il fut nommé député à la Convention. Il vota pour la mort du roi et devint l'adversaire des Girondins. Envoyé en mission dans le Midi, il se trouva avec Bonaparte au siège de Toulon et chercha à restreindre les mesures de rigueur exercées contre les révoltés. De retour à Paris, il se lia avec Fouché, qui désirait vivement épouser sa sœur. Mais Robespierre aîné, qui détestait Fouché, s'opposa de toutes ses forces à ce mariage. Il en résulta une certaine rancune entre les deux frères.

Toutefois, quand survinrent les événements du 9 thermidor, Robespierre le jeune prit hautement la défense de son frère aîné et demanda à partager son sort. Sur le point d'être arrêté avec lui, il se jeta par une des fenêtres de l'Hôtel de ville. On le releva tout mutilé et on le porta à l'échafaud, où il fut décapité le 28 juillet 1794.

ROBESPIERRE (Maximilien-Marie-Isidore de) était né à Arras le 6 mai 1758. Après avoir fait ses études au collège Louis-le-Grand, il se fit avocat à Arras et fut nommé aux États-Généraux.

Son rôle y fut d'abord assez terne. Toutefois il prononça un discours sur l'abolition de la peine de mort qui fut très remarqué. Député à la Législative et à la Convention, son intégrité et ses discours au club des Jacobins le rendirent vraiment populaire, et il devint chef du parti montagnard, puis membre du Comité de salut public.

C'est lui qui fit célébrer la fête de l'Être suprême pour contre-balancer le culte de la déesse Raison.

Après la séance du 9 thermidor, un décret d'arrestation ayant été rendu contre lui et les siens, il fut conduit au Comité de sûreté générale; délivré un moment, il alla se réfugier à l'Hôtel de Ville; mais les portes en ayant été forcées vers minuit par les troupes de la Convention, Robespierre, en voulant s'enfuir, reçut du gendarme Merda un coup de pistolet qui lui brisa la mâchoire; le lendemain 10 thermidor (28 juillet 1794), il fut conduit tout sanglant sur l'échafaud et guillotiné.



FÊTE DE L'ÊTRE SUPRÊME.

Sur la proposition de Robespierre, la Convention décida qu'il serait célébré une fête de l'Être suprême, et cette cérémonie eut lieu le 8 juin 1794, d'abord dans le jardin des Tuileries, puis au Champ-de-Mars.

Dans le jardin des Tuileries, un groupe de figures allégoriques occupait la place du bassin. C'était l'Athéisme, l'Égoïsme et d'autres monstres, auxquels Robespierre devait mettre le feu.

Les représentants du peuple se rendirent à la fête ; à leur tête parut Robespierre, alors président de l'Assemblée. Les représentants avaient des fleurs à la main, et ils portaient l'habit bleu à larges revers, le panache et la ceinture tricolores. Robespierre, en costume bleu de ciel, portait un gros bouquet d'épis, de fleurs et de fruits. Le peuple applaudissait, mais les conventionnels étaient silencieux et mornes. Robespierre prononça un discours dans lequel il disait que les Français reconnaissaient l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.

Un roulement de deux cents tambours annonça le départ du cortège pour le Champ-de-Mars. La Convention marchait entourée d'un ruban tricolore, porté par des enfants, des adolescents, des hommes mûrs et des vieillards, tous ornés de violettes, de myrtes ou de chêne. Au centre du Champ-de-Mars s'élevait un amphithéâtre en forme de montagne, d'après un plan fourni par le grand peintre Louis David. Un chœur de deux mille cinq cents voix entonna un hymne de Chénier.

Lorsque la Convention eut pris place au sommet de la montagne, lorsque le cortège se fut répandu autour, les jeunes filles jetèrent de toutes parts des fleurs ; les mères élevèrent leurs enfants vers le ciel; les jeunes gens tirèrent leurs sabres, et jurèrent solennellement de défendre la patrie.

La fête de l'Être suprême produisit un effet qui rappelait la Fédération de 1790.

Elle marqua pourtant le commencement de l'impopularité de Robespierre, que ses ennemis traitèrent de « grand prêtre ». On le menaça de la roche Tarpéienne ; on déclara « qu'il y avait encore des Brutus ». Et lui ne s'y trompa pas, car il dit à Duplay et à sa famille : « Vous ne me verrez plus longtemps. »





FOURCROY (Antoine-François), né à Paris le 15 janvier 1755, eut des commencements très difficiles. Sa famille ayant été ruinée par suite de la suppression des apothicaires, il songea un instant à se faire comédien. Son protecteur, Vicq-d'Azyr le détourna de son projet et lui fit reprendre ses études médicales. Mais les travaux de Fourcroy furent dirigés principalement vers la chimie.

En 1784, il était déjà professeur de chimie au Jardin du roi. L'année suivante, il devint membre de l'Académie des sciences. Nommé député suppléant à la Convention, il n'y siégea qu'à partir du mois de juillet 1793. Se tenant en dehors des luttes de partis, il s'occupa de l'organisation de l'instruction publique, de l'installation de l'École polytechnique et des écoles de médecine. Après le 18 brumaire, il devint directeur général de l'instruction publique.

Pendant la tourmente révolutionnaire, on accusa Fourcroy d'avoir contribué à la mort du célèbre Lavoisier ou du moins de n'avoir rien fait pour le sauver. Ce bruit absurde n'a jamais eu de fondement sérieux, la vie de Fourcroy ayant toujours été pure et sans reproche. Le 16 décembre 1809, il fut créé comte de l'Empire. Sa destinée voulut qu'il mourût le même jour.

BUZOT (François-Nicolas-Léonard) naquit à Évreux le 1er mars 1760.

La réputation qu'il s'était acquise au barreau dans sa ville natale, le fit nommer en 1789 député du Tiers par ce bailliage aux États-Généraux.

Il débuta dans cette assemblée par les principes de l'opposition la plus violente contre la noblesse, le clergé et la monarchie. Nommé ensuite député à la Convention, il vota la mort du roi, mais en demandant le sursis et l'appel au peuple, réclama la peine de mort contre quiconque tenterait de rétablir la royauté et insista pour le bannissement à perpétuité des émigrés.

Siégeant avec les Girondins, il tint tête plusieurs fois à Robespierre et à Danton. Quand survint la défaite des Girondins, Buzot voulut fuir et essaya, près d'Évreux, d'organiser un corps insurrectionnel qui lâcha pied à Vernon. Poursuivi et traqué avec Pétion, Buzot chercha un abri à Saint-Émilion près de Bordeaux, dans un souterrain appartenant à sa belle-sœur. Découverts, Buzot et Pétion errèrent dans la campagne et finirent par s'empoisonner. On retrouva, au mois de juillet 1794, leurs cadavres à moitié dévorés par les loups.



MORT DE BUZOT ET DE PÉTION

Buzot et Pétion, du parti de la Gironde, et proscrits le 31 mai 1793, s'enfuirent en Normandie. Ils furent de ceux qui levèrent des troupes pour renverser la Convention. Tous deux étaient « hors la loi ». Buzot avait trente-quatre ans; Pétion en avait quarante.

L'insurrection girondine ayant avorté, Buzot, Pétion et quelques autres députés se dirigèrent vers le Midi, où ils ne trouvèrent pas l'appui qu'ils avaient espéré. Ils errèrent de villes en villes, de villages en villages, cherchant asile de tous les côtés, ne trouvant de sécurité nulle part.

Buzot, célèbre par ses relations avec madame Roland, s'empoisonna, disent les historiens, aux environs des bois de Saint-Émilion, en même temps que Pétion. Ils se croyaient sur le point d'être atteints par les terroristes de Bordeaux. Dans cette ville, Guadet et Salle avaient été guillotinés. Barbaroux, lui aussi, après avoir vainement essayé de se tuer, était monté sur l'échafaud.

« Je m'inquiète peu, écrivit Pétion à sa femme, de ce que les hommes penseront de moi : j'ai défendu ma patrie; j'ai voulu son bien; ma conscience ne me reproche rien... Je me trouve dans la plus cruelle situation ! Je me jette dans les bras de la Providence... Je n'espère pas qu'elle m'en tire ! »

La Convention avait décrété que la maison de Buzot serait démolie ; elle avait ordonné qu'on élevât un poteau sur son emplacement, avec cette inscription : « Là fut la maison du roi Buzot. »

Deux jours après la décapitation de Barbaroux à Bordeaux, on trouva dans un champ de blé les cadavres de Pétion et de Buzot. Ces cadavres étaient à demi dévorés par les loups.

Buzot a laissé des *Mémoires* qui ont été publiés par Guadet, son ami, en 1823. Les *Œuvres* de Pétion, opuscules politiques, discours, comptes rendus, etc., ont paru en 1793, et ses *Mémoires* manuscrits, conservés avec soin, ont vu le jour seulement en 1864.





TALLIEN (Jean-Lambert) naquit en 1769 à Paris, où son père était domestique chez le marquis de Bercy. Le marquis le protégea et lui fit donner de l'instruction. Au début de la Révolution, Tallien était clerc de procureur; il ne tarda pas à être attaché à la rédaction du *Moniteur*, qui venait de naître, puis il publia en 1791 un journal intitulé *L'Ami du Citoyen*, mais qui n'eut aucun succès. Il fréquenta beaucoup les clubs et prit une large part à la journée du 10 août. Devenu secrétaire de la Commune de Paris, il fut un des promoteurs des massacres de septembre. Élu député à la Convention, il vota la mort du roi et fut envoyé dans le Midi, où il se signala par ses violences.

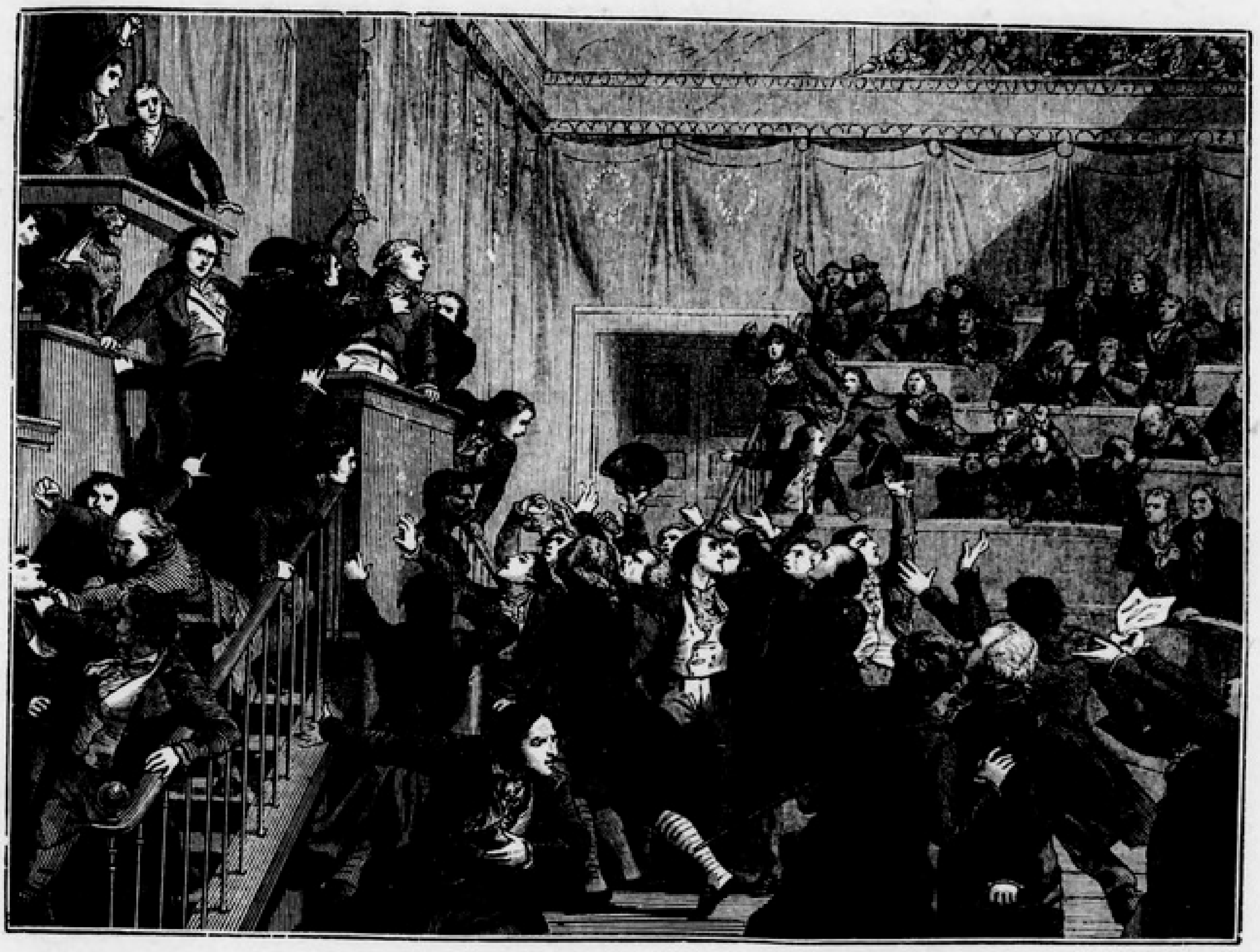
En 1793, il épousa M[me] de Fontenay, la fille de Cabarrus, qu'il avait sauvée de l'échafaud. Menacé à son tour, il se tourna contre Robespierre, passa au Comité de salut public et devint président de la Convention. Bonaparte l'emmena avec lui en Égypte comme savant. Au retour, Tallien fut fait prisonnier par les Anglais et emmené à Londres.

Rentré en France, la Restauration excepta de la proscription Tallien, qui d'ailleurs ne faisait plus parler de lui. Il mourut à Paris le 16 novembre 1820.

SAINT-JUST (Louis-Antoine de) naquit le 27 août 1767 à Decize (Nièvre) et était le fils d'un capitaine de cavalerie. Après avoir fait de très bonnes études, ses goûts l'entraînèrent vers la poésie, et il vint à Paris pour se faire un nom. La Révolution étant survenue, il embrassa avec ardeur les théories nouvelles : à l'âge de vingt-quatre ans il fut élu député à la Convention.

Il se fit remarquer par sa parole qui n'avait rien de véhément, mais qui, froide et incisive, produisait autant d'effet que les discours les plus violents. Il vota la mort du roi Louis XVI sans appel ni sursis, prit part à la rédaction de la Constitution de 93 et fut envoyé en mission près des armées du Rhin et du Nord. Dans ces missions, il fit preuve d'intrépidité; mais il prit des mesures trop tyranniques.

Saint-Just s'était lié intimement avec Robespierre dont il approuvait tous les actes sans réserve. Il persécuta comme membre du Salut public les hébertistes et les dantonistes. Mais quand les comités luttèrent contre Robespierre et ses partisans, Saint-Just fut déclaré suspect. Il se réfugia à l'Hôtel de Ville le 9 thermidor et y fut arrêté. Condamné à mort, il fut exécuté le lendemain 28 juillet 1794.



LE 9 THERMIDOR A LA CONVENTION.

Au moment où Pichegru prenait Anvers et Jourdan Liège, la réaction s'opérait contre les robespierristes.

Le 8 thermidor, c'est-à-dire le 26 juillet 1794, la lutte entre Robespierre et ses ennemis s'engagea dans la Convention. Robespierre voulut imposer silence aux partisans de Tallien. Son discours fut d'abord décrété pour l'impression, puis rapporté et renvoyé à l'examen du Comité de salut public, après des répliques de Cambon et de Billaud-Varennes. Ce fut le premier triomphe des thermidoriens, obtenu aux cris de : « Vive la République! »

Au club des Jacobins, le soir, Robespierre lut son discours, qui fut très applaudi; ses amis lui conseillèrent de marcher contre la Convention. Il refusa.

Le 9 thermidor, la lutte recommença, plus ardente, parmi les députés. D'une part, il y avait Couthon, Saint-Just et Robespierre, d'autre part, Tallien, Billaud-Varennes et Vadier. Aux reproches succédèrent les injures; aux injures succédèrent les menaces. Des membres de la Convention crièrent plusieurs fois : *A bas le tyran!* pendant la discussion.

On décréta l'arrestation du général Henriot, commandant de la garde parisienne, et celle de son état-major.

La Convention se déclara en permanence. Successivement, il fut décidé que Boulanger, Dufraisse et Dumas, le président du tribunal révolutionnaire, seraient incarcérés. Vadier accusa Robespierre avec véhémence; Tallien l'accabla, à propos de son discours de la veille. Les paroles de Robespierre, se défendant, furent couvertes par des murmures désapprobateurs. Plusieurs députés demandèrent un décret d'accusation contre lui, qui appela le président, « président des brigands », et qui adjura la Montagne de ne pas l'abandonner. La discussion aboutit à un décret d'arrestation contre Robespierre, contre son frère, contre Couthon, Saint-Just et Lebas.

« Citoyens, dit Collot-d'Herbois, vous avez sauvé la patrie! Vos ennemis voulaient refaire une insurrection du 31 mai! »

« Il en a menti! » s'écria Robespierre.





BOURDON DE LA CROSNIÈRE (Léonard-Jean-Joseph), né à Longué, dans le Perche, en 1758, exerçait à Paris la profession d'instituteur au début de la Révolution. Il prit part à la journée du 10 août et fut chargé de conduire à Saumur les prisonniers politiques qui devaient comparaître devant la haute Cour; à leur arrivée à Versailles, ces prisonniers furent massacrés par le peuple.

D'un esprit remuant et quelque peu vaniteux, Bourdon ne cherchait qu'à se mettre en évidence. Élu à la Convention, il vota la mort de Louis XVI. Au club des Jacobins, il se montra d'une violence extrême et fut l'auteur des motions les plus révolutionnaires. S'étant brouillé avec Robespierre, il rechercha l'appui de Barras dont il devint l'adjoint dans le commandement de la garde nationale.

En cette qualité, il entra le 9 thermidor à l'Hôtel de Ville où s'étaient réfugiés Robespierre et d'autres Montagnards. Il contribua à leur arrestation. Plus tard, il fut inquiété comme ayant participé à la conspiration du 1er avril 1795. L'amnistie le sauva, et le Directoire l'envoya en mission à Hambourg, d'où il fit expulser les émigrés. Il mourut en 1816 à Paris, où il s'était fait chef d'institution.

HENRIOT (François) naquit à Nanterre en 1761. Ses antécédents étaient loin d'être recommandables, car on prétend qu'il fut poursuivi et condamné pour vol. Rendu à la liberté, Henriot n'exerçait aucune profession bien déterminée quand survint la journée du 10 août. Il se mêla aux émeutiers, entra avec eux aux Tuileries et joua ensuite un rôle odieux pendant les massacres de septembre.

Henriot voulait absolument devenir quelque chose. Après la journée du 31 mai 1793, la Commune de Paris le nomma commandant en chef de la force armée. Il profita de cette situation pour commettre une foule d'abus et pour protéger les actes plus ou moins violents des Montagnards.

Heureusement la carrière militaire de Henriot ne fut pas de longue durée. Au 9 thermidor il voulut marcher contre la Convention. Obligé de se réfugier à l'Hôtel de Ville, il y fut arrêté. Coffinhal, indigné, le saisit avec vigueur et le lança par la fenêtre sur un tas de fumier, dans une cour obscure, près d'un égout, en lui criant : « Va, misérable ! » Il fut ramassé mutilé brisé. Mis hors la loi, Fouquier-Tinville constata le lendemain son identité, et l'envoya à l'échafaud (28 juillet 1794).



LE 9 THERMIDOR A L'HÔTEL DE VILLE.

L'arrestation de Robespierre et de ses collègues n'avait pas terminé la lutte; ils avaient été conduits à la prison du Luxembourg, mais leurs partisans s'étaient réunis à la Commune et au club des Jacobins. Le maire Fleuriot, l'agent national Payan, le commandant Henriot, étaient à l'Hôtel de Ville, quand un huissier de la Convention porta au maire l'ordre de se présenter à la barre, pour y rendre compte de l'état de Paris.

Henriot fit sonner le tocsin, fermer les barrières, assembler le Conseil général, réunir les sectionnaires. Pour fomenter une insurrection, il courut à travers Paris, un pistolet à la main, criant *aux armes*. Mais deux conventionnels l'aperçurent; des gendarmes l'arrêtèrent dans la rue Saint-Honoré, et il fut mené garrotté au Comité de sûreté générale.

Les accusés, délivrés, furent conduits en triomphe à l'Hôtel de Ville, où ils délibérèrent. Les comités révolutionnaires et les sections furent prêts à marcher. A cette nouvelle, la Convention mit Henriot hors la loi, ainsi que les robespierristes et la Commune. Le représentant Barras fut nommé commandant de la force armée, et se dirigea contre les rebelles.

La place de Grève était remplie d'hommes, de baïonnettes, de piques et de canons. La Commune attendait l'arrivée des sections. Henriot répondait de tout. Vers minuit et demi, pourtant, aucune section n'avait paru, et, en entendant crier *Vive la Convention*, les rassemblements de la place de Grève se dissipèrent. Les troupes de la Convention cernèrent l'Hôtel de Ville, et bientôt occupèrent toutes les issues.

Un gendarme entré le premier dans la salle des délibérations tira un coup de pistolet sur Robespierre et lui fracassa la mâchoire; Lebas se tua; Robespierre jeune se précipita d'un troisième étage et survécut à sa chute; Couthon se cacha sous une table; Saint-Just et Couthon attendirent leur sort; Henriot fut jeté par la fenêtre par Coffinhal, qui lui cria: « Lâche! c'est toi qui nous as perdus! »

A deux heures du matin, le 28 juillet 1794, tout était fini. Les robespierristes comparurent devant le Tribunal révolutionnaire et furent immédiatement guillotinés.





LEBON (Gheslain-François-Josepn) naquit à Arras le 25 septembre 1765. Il entra d'abord dans la congrégation des oratoriens. Quelques démêlés qu'il eut avec ses supérieurs au moment où la Révolution éclata le déterminèrent à adopter les idées nouvelles. Devenu curé constitutionnel, puis maire d'Arras, il fit preuve dans ces dernières fonctions d'une grande modération.

Quand les délégués de la Commune de Paris vinrent à Arras pour justifier les massacres de septembre, Lebon les fit expulser. Appelé à siéger à la Convention, il fut envoyé en mission dans son pays et s'éleva énergiquement contre les actes de violence commis par les Jacobins. Une telle conduite ne pouvait plaire au Comité de Salut public, qui manda Lebon à sa barre.

A partir de ce moment, les opinions de Lebon se modifièrent. Il devint tyrannique et sanguinaire et poursuivit avec acharnement ceux qu'il avait tout d'abord protégés. Les habitants d'Arras indignés le dénoncèrent après la mort de Robespierre.

Décrété d'accusation le 17 juillet 1795, il fut renvoyé devant le tribunal criminel de la Somme, qui le condamna à mort le 9 octobre suivant.

LACLOS (Pierre-Ambroise-François Choderlos de) naquit à Amiens en 1741. Il avait embrassé la carrière militaire tout en faisant de la littérature. En 1782, il publia un roman licencieux : *les Liaisons dangereuses*, qui eut beaucoup de retentissement.

Après les événements de 1789, Laclos se tint à l'écart. Mais le duc d'Orléans l'attacha à sa personne et l'emmena avec lui en Angleterre. Cependant Laclos revint en France en 1791, se lia avec Brissot dont il fut le collaborateur et rédigea avec lui la pétition qui amena la réunion de la population au Champ-de-Mars.

On n'a jamais su si Laclos agissait pour son propre compte ou s'il travaillait pour le duc d'Orléans. Cette dernière hypothèse fut généralement acceptée, surtout par ses ennemis. Il fut arrêté et emprisonné. On a prétendu qu'il ne dut la vie qu'à certaines révélations qu'il fit à Robespierre.

Quoi qu'il en soit, Laclos ne fut point mis en jugement. Le 9 thermidor le fit sortir de prison. Peu de temps après on le nomma général et il fut employé en cette qualité aux armées du Rhin et d'Italie, où il fut placé à la tête des troupes d'artillerie. Il mourut à Tarente le 2 novembre 1803.



LES PRISONNIERS MIS EN LIBERTÉ.

La Terreur avait désespéré une foule de citoyens, voyant que la Révolution « dévorait ses enfants ». On était las de la dictature de Robespierre, regardé par beaucoup de gens comme un tyran capable de tous les excès pour garder son pouvoir.

Pour les mécontents, la réaction thermidorienne ressemblait à une délivrance.

Aussi, le 10 thermidor an II, ou 28 juillet 1794, dès le matin, les habitants des maisons situées auprès des prisons de Paris s'avisèrent de monter sur les toits, et de crier aux détenus: « C'est fini ! — Robespierre est mort ! »

Ces cris surprirent, plus qu'on ne saurait l'exprimer, nombre de prisonniers qui s'attendaient à mourir prochainement. Ils ne tardèrent pas à comprendre l'importance de l'événement, et ils s'imaginèrent que ces cris les faisaient sortir du tombeau, d'une manière inespérée, comme par un coup de théâtre.

En effet, parmi ces milliers de prisonniers, beaucoup furent mis en liberté le jour même; ceux qui restèrent encore sous les verrous espérèrent voir cesser leurs craintes.

La confiance en un sort meilleur leur vint immédiatement. Robespierre étant mort, ils renaissaient à la vie.

Et ce furent, à la Conciergerie surtout, des élans de joie, des scènes attendrissantes, des embrassements sans fin.

Chacun fit fête aux prisonniers rendus à la liberté.

Paris entier éprouva un sentiment de calme, d'autant plus visible que l'on avait été plus « terrorisé » pendant de longs mois. Par toute la France, la population se trouva soulagée. Robespierre, selon les thermidoriens, portait le poids de toutes les exécutions faites depuis la chute des Girondins.

La réaction thermidorienne n'arrêta pas l'effusion du sang; elle sévit contre les derniers Montagnards.

Parmi les accusateurs et les juges des terroristes, on comptait nombre d'hommes politiques, notamment Tallien, qui s'étaient, quelques mois auparavant, signalés par leurs cruautés et leurs concussions.

Ils ne changèrent pas, d'un jour à l'autre.





VOLNEY (Constantin-François Chassebœuf, comte de) naquit à Craon (Mayenne) le 3 février 1757. Après avoir voyagé en Orient de 1782 à 1785, Volney revint en France au moment où grondaient les premiers orages de la Révolution. Partisan des idées nouvelles, il fut élu aux États généraux. Il émit l'avis que cette assemblée ne devait pas siéger longtemps, afin de nommer d'autres députés qui, moins animés par les passions, rendraient à la France l'ordre et la tranquillité.

Cette proposition ne fut pas adoptée par ses collègues, et Volney, se contentant d'un rôle effacé, s'occupa de littérature. Il publia ses *Ruines*, qui avaient pour objet de démontrer l'influence des religions sur l'état social. Il voyagea ensuite en Corse dans un but scientifique et fut nommé membre de l'Institut. Mais il fut suspecté, à cette époque, d'attachement à la royauté et il fut emprisonné pendant dix mois, sans que l'on ait pu trouver contre lui un chef d'accusation sérieux. Les événements du 9 thermidor le rendirent à la liberté; le gouvernement du 18 brumaire le fit entrer au Sénat, et au retour des Bourbons, Volney fut maintenu à la Chambre des Pairs. Il mourut à Paris le 25 avril 1820.

BERNARDIN (de Saint-Pierre) fut l'ami de J.-J. Rousseau et continua son œuvre, mais avec plus de douceur et peut-être avec plus de connaissance encore de la nature. Né au Havre en 1737, sur le bord de la mer, il voyagea et connut de vastes horizons. Il vit l'Inde, il habita les îles, il visita la Russie et l'Allemagne.

Sa vie peu heureuse développa dans son âme une mélancolie poétique. Il réunit ses souvenirs de voyage, ses inspirations et ses rêveries dans un livre qui parut en 1786, et qui fut intitulé *Études de la Nature.*

Un jour, il s'avisa d'animer tout à coup les grandes solitudes du Nouveau Monde en y plaçant l'histoire touchante de *Paul et Virginie.*

Bientôt, Bernardin salua avec bonheur l'aurore de la Révolution, et publia alors les *Vœux d'un solitaire* (1789), dont le but était de concilier les idées nouvelles avec les anciennes.

En 1792 Louis XVI le nomma intendant du Jardin des plantes; en 1794 on lui confia la chaire de morale à l'École normale; en 1795 il entra à l'Institut, et un peu plus tard il fut logé au Louvre avec une pension que lui fit Napoléon.

Bernardin de Saint-Pierre mourut en 1814.



MASSACRE DES PRISONNIERS A TARASCON.

Parmi les exécutions sanglantes qui suivirent la journée du 9 thermidor, on ne doit pas oublier les faits et gestes des *Compagnons de Jésus et du Soleil.*

A Lyon, à Aix, dans toute la Provence, les assassinats se multiplièrent.

Le 25 mai 1795, à Tarascon, sur la rive gauche du Rhône, 2 ou 300 hommes masqués envahirent la prison, l'ancien château des comtes de Provence. Ils précipitèrent du haut de la grosse tour tous les détenus jacobins.

Ce qu'il y a d'incroyable, ce qui est officiellement attesté, néanmoins, c'est qu'une foule de contre-révolutionnaires, d'émigrés rentrés, de femmes élégantes, se tinrent assis sur des chaises, afin de voir l'horrible exécution. Des écriteaux placés sur les victimes portaient ces mots : « Il est défendu d'ensevelir, sous peine de la vie ». Les cadavres restèrent exposés sans sépulture, en proie aux chiens et aux oiseaux.

Un mois après, les détenus d'une autre prison de Tarascon furent égorgés.

Impunies pendant la réaction thermidorienne, les Compagnies de Jésus et du Soleil se firent oublier sous le Consulat et l'Empire; mais elles reparurent, aussi terribles, en 1814 et en 1815





CHAPPE (Claude) naquit à Brûlon (Sarthe) en 1765. — L'art de la télégraphie est une des plus importantes découvertes des temps modernes. La première idée du télégraphe appartient au célèbre physicien Amontons; mais cette idée était encore à l'état de théorie lorsque Chappe parvint à la mettre en pratique.

Après de longues recherches, il trouva enfin son ingénieux système. Le premier essai qu'on en fit se trouve lié, dans l'histoire de la Révolution, à un fait d'armes glorieux pour la France, la reprise de la ville de Condé sur les Autrichiens en 1793.

La Convention était en séance lorsque, quelques instants après cet heureux événement, elle en reçoit la nouvelle par le nouveau télégraphe. Dans sa reconnaissance, elle donna aussitôt à l'inventeur de ce moyen de communication le titre d'ingénieur télégraphe.

Chappe eut ensuite à défendre ses droits d'inventeur contre les réclamations de Bréguet et de Béthancourt. Depuis, ses titres ont été de nouveau confirmés.

La Convention l'avait chargé de construire trois lignes télégraphiques. Il mourut à Paris, le 25 janvier 1805. Son frère Jean, qui l'avait aidé dans ses travaux, mourut à Paris en 1828.

RENAULT (Cécile) était fille d'un papetier de Paris. Elle avait vingt ans lorsque les événements de la Terreur influencèrent son imagination. Un jour elle se présenta chez Robespierre et demanda à lui parler, comme avait fait Charlotte Corday chez Marat. Son attitude parut étrange; au lieu de la conduire devant Robespierre, on la fouilla séance tenante, et dans l'une de ses poches on trouva deux poignards.

Immédiatement arrêtée, elle comparut devant le Comité de salut public. Aux questions qu'on lui posa elle répondit qu'elle ne connaissait nullement Robespierre, mais qu'elle avait voulu voir comment était fait un tyran.

Traduite devant le tribunal révolutionnaire sous la prévention de complicité avec les royalistes, Cécile Renault fut condamnée à mort en juin 1794. On impliqua dans son procès son père et l'un de ses frères, qui furent aussi condamnés à mort. Rien ne prouve qu'ils aient été les complices de Cécile Renault dans cette affaire qui ne fut jamais bien éclaircie. On croit en effet que Cécile Renault avait agi de son propre mouvement et qu'elle avait cédé à un acte de folie provoqué par les scènes sanglantes qui se déroulaient sous ses yeux



POSTE DE TÉLÉGRAPHIE AÉRIENNE.

Au dix-septième siècle et au dix-huitième, on imagina plusieurs systèmes de télégraphie aérienne. En 1792, les frères Chappe, aidés de l'horloger-mécanicien Bréguet, inventèrent une télégraphie aérienne que la Convention adopta presque aussitôt, et qui a duré jusqu'au moment où la télégraphie électrique commença d'être appliquée.

L'appareil des frères Chappe consistait en une grande branche ou régulateur, mobile sur un axe, et dont les ailes ou petites branches, indépendantes l'une de l'autre, pouvaient être mises en mouvement au moyen de pédales, de cordes et de poulies. Le régulateur était susceptible de quatre positions : verticale, horizontale, oblique de droite à gauche, oblique de gauche à droite; les ailes pouvaient former des angles droits, aigus ou obtus. Leurs mouvements, isolés ou combinés, exprimaient les lettres de l'alphabet, les syllabes, et un certain nombre d'idées générales.

Le plus souvent, la distance entre les stations ou postes télégraphiques était de douze kilomètres.

Le 12 juillet 1793, les frères Chappe, qui avaient dû lutter contre des difficultés sérieuses provenant de la population, purent faire fonctionner librement leur télégraphe devant des commissaires nommés par la Convention. Leur succès fut complet, indiscutable. L'établissement de lignes télégraphiques s'ensuivit.

La première ligne fut établie, le 14 août 1793, entre Paris et Lille. Barère déclara alors : « Les communications se font avec la rapidité de l'éclair, et les ordres du Comité de salut public arrivent même à travers une armée assiégeante. »

La nouvelle de la prise de Condé sur les Autrichiens inaugura la télégraphie aérienne des frères Chappe.

Cette télégraphie a été détrônée par l'électricité.

On la considère aujourd'hui comme l'enfance de l'art télégraphique, et il n'existe plus, sur tout le territoire français, sur les côtes de la Manche, de l'Océan et de la Méditerranée, que de très rares postes de télégraphie aérienne




BOUGAINVILLE (Louis-Antoine de), né en 1729, servit d'abord dans la cavalerie; mais, préparé par de fortes études scientifiques, il échangea son grade de colonel de dragons contre celui de capitaine de vaisseau.

Son voyage autour du monde, le premier qui put être accompli par un Français, excita le plus vif intérêt en France, dans le monde savant aussi bien que dans le public, lorsqu'il en publia la relation.

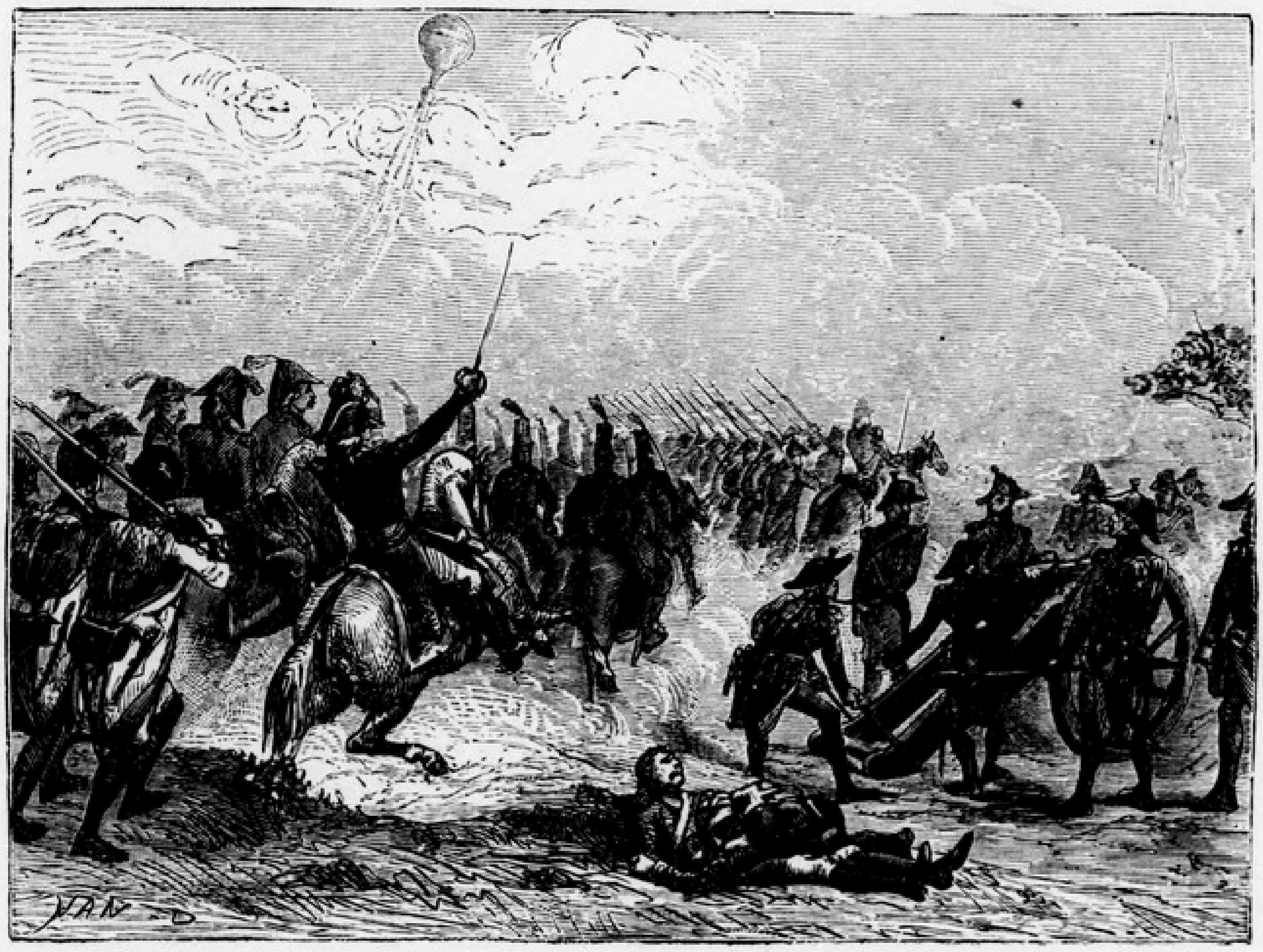
Du détroit de Magellan aux îles Moluques, Bougainville, traversant l'Océanie, avait visité Taïti, dont il a laissé une description célèbre, et exploré, reconnu ou découvert en partie les archipels des Navigateurs, des Nouvelles-Hébrides, de la Louisiade, Salomon (une île de ce groupe porte son nom), la côte nord-ouest de la Nouvelle-Guinée.

Chef d'escadre pendant la guerre de l'Indépendance d'Amérique, il prit une part importante à quelques-uns des grands faits de guerre de cette époque. La Révolution le fit vice-amiral (1790) et plus tard membre de l'Institut et du Bureau des longitudes.

Créé sénateur et grand-officier de la Légion d'honneur par l'empereur Napoléon, il mourut en 1811.

COUTELLE (Jean-Marie-Joseph), naquit au Mans en 1748. A la suite d'expériences faites par Guyton de Morveau, le Comité de salut public décida d'employer les ballons à l'armée et Coutelle, qui avait aidé Guyton de Morveau dans ses travaux, fut chargé par le gouvernement de mettre le projet à exécution. Le 2 avril 1794, il fut nommé capitaine commandant la compagnie d'aérostiers militaires que l'on venait de former au château de Meudon, lieu de fabrication des ballons destinés aux armées de la République.

A Maubeuge, pendant le siège de cette place, Coutelle passa des heures entières en observations, notant les moindres mouvements de l'ennemi. A Fleurus, l'*Entreprenant* (c'était le nom de l'aérostat de Coutelle) observa pendant huit heures l'armée ennemie. Coutelle et l'officier d'état-major qui l'accompagnait dévoilaient au général Jourdan chaque mouvement de l'ennemi. Coutelle accompagna le général Bonaparte en Égypte, où l'on ne manqua pas d'utiliser l'aérostation, mais le matériel fut détruit à la bataille d'Aboukir. De retour en France, Coutelle eut le rang de colonel, puis devint inspecteur aux revues. Il mourut dans sa ville natale en 1835.



BATAILLE DE FLEURUS.

Une première bataille de Fleurus fut gagnée, le 1[er] juillet 1690, par le maréchal de Luxembourg sur le prince de Waldeck; la seconde fut gagnée, le 26 juin 1794, par Jourdan sur l'armée autrichienne, que commandaient le prince de Cobourg, l'archiduc Charles et le prince d'Orange.

L'action, dans la seconde bataille, s'engagea dès le matin. Les forces étaient à peu près égales. Les Français soutinrent, ce jour-là, une lutte défensive. Cobourg manqua d'habileté. Il ne sut pas concentrer ses principales forces contre une des extrémités de la ligne de nos troupes, laquelle était trop étendue. Il agit témérairement, en assaillant tous les points à la fois, et il obtint quelques succès partiels qui furent sans résultats.

Pendant une journée entière, les Autrichiens multiplièrent contre nos positions des attaques opiniâtres. Nous occupions un vaste espace de collines, de bois et de vallons. Les postes furent pris et repris; mais définitivement le prince de Cobourg vit que les pertes de ses troupes étaient effrayantes; il perdit courage et battit en retraite.

En certains endroits, les blés et les baraques, auxquels des obus avaient mis le feu, et, de plus, des caissons d'artillerie qui sautèrent, enveloppèrent nos soldats de flammes et de fumée.

Ce qui a rendu la bataille de Fleurus populaire, c'est l'apparition de l'aérostat où se trouvait le capitaine Coutelle, qui resta plus de neuf heures en observation. « Certainement, dit le capitaine lui-même, ce n'est pas l'aérostat qui nous a fait gagner la bataille; cependant, je dois dire qu'il gênait beaucoup les Autrichiens, qui croyaient ne pouvoir faire un pas sans être aperçus, et que, de notre côté, l'armée voyait avec plaisir cette arme inconnue qui lui donnait confiance et gaieté. »

La victoire remportée à Fleurus par les Français coûta beaucoup de sang, presque inutilement, puisque l'empereur d'Autriche avait décidé d'avance d'abandonner la Belgique.

En 1815, a eu lieu une troisième bataille de Fleurus (Ligny).





LAGRANGE (Joseph-Louis) naquit à Turin le 27 janvier 1736, d'une famille originaire de la Touraine. Dès ses jeunes années il montra une aptitude particulière pour les sciences, et à dix-neuf ans il était professeur à l'école d'artillerie de Turin. Il publia en 1764 un mémoire sur la théorie de la libration de la lune.

Ce mémoire décida de sa renommée. Protégé par d'Alembert, il fut nommé directeur à l'Académie des sciences de Berlin.

Lagrange fut remarquable non seulement par l'étendue de ses connaissances, par les ouvrages qu'il a laissés, mais encore par la douceur de son caractère et son extrême modestie. Sans aucun doute, la Prusse n'aurait pas mieux demandé que de le garder; mais Lagrange ne pouvait oublier qu'il était Français d'origine. En 1787, il vint en France et se remit au travail sans se préoccuper des orages qui grondaient autour de lui. Il fut d'abord membre de la commission des monnaies. En 1794, on lui confia une chaire à l'École normale. L'École polytechnique le compta bientôt au nombre de ses professeurs. Enfin, les portes de l'Institut lui furent uvertes.

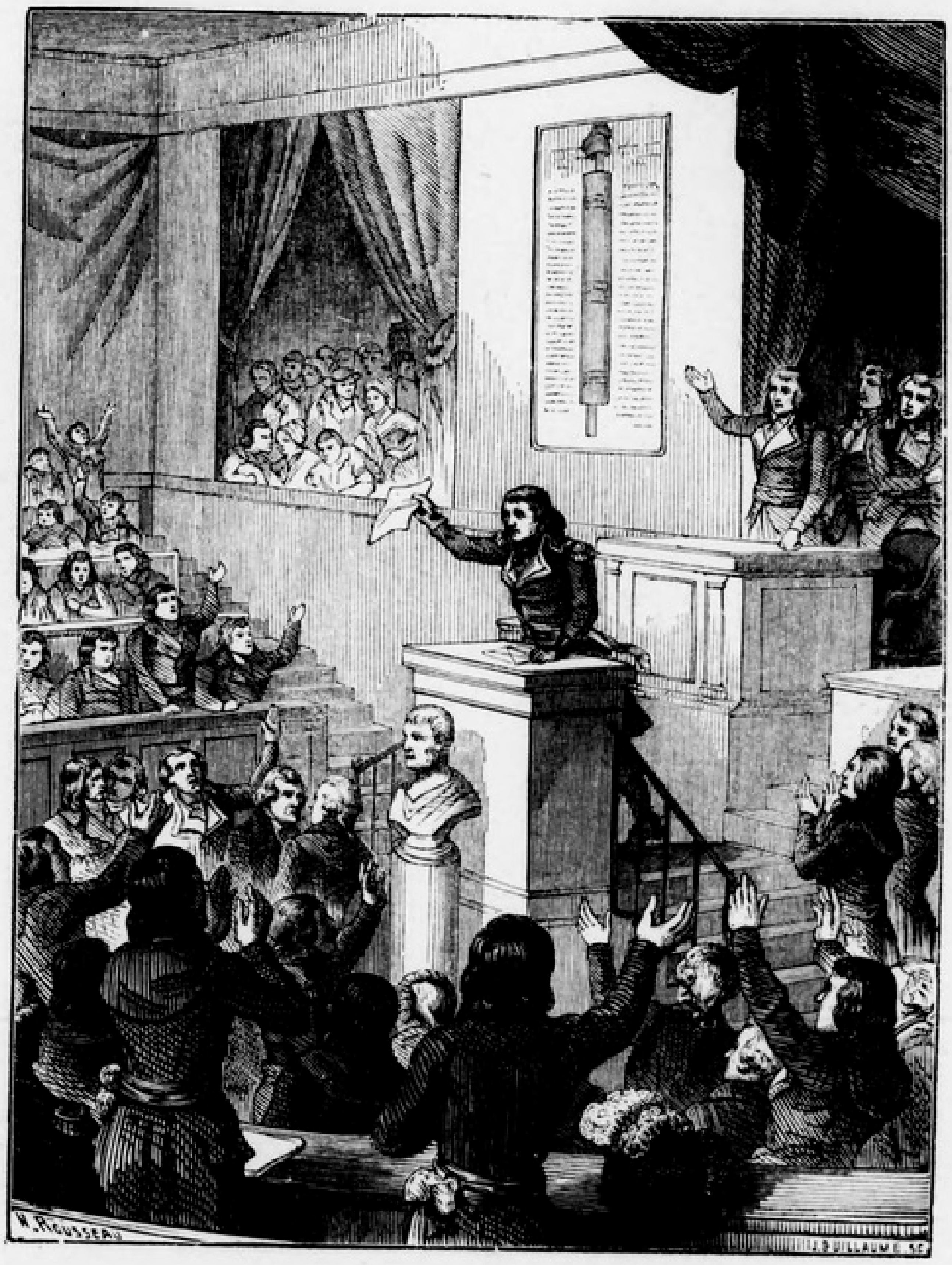
Sous l'Empire, Lagrange fut nommé comte et sénateur. Il mourut à Paris le 10 avril 1813.

DAUBENTON (Louis-Jean-Marie), naturaliste et anatomiste, naquit le 29 mai 1716 à Montbard, en Bourgogne. Son père l'avait envoyé à Paris pour étudier la théologie, mais il s'appliqua en secret à la médecine, et principalement à l'anatomie; Buffon, son ami d'enfance et son compatriote, le rappela de Montbard où il s'était retiré et le fit nommer administrateur du Cabinet d'histoire naturelle. Il fut chargé par Buffon de la description anatomique des animaux dont le grand naturaliste racontait les mœurs et les habitudes. Il apporta dans cette tâche la justesse de son esprit, sa patience et son exactitude rigoureuse.

C'est à Daubenton que revient l'honneur d'avoir appliqué l'anatomie comparée à la description des fossiles. Cet illustre savant s'occupa en outre de l'amélioration des laines françaises en faisant introduire en France les mérinos.

En même temps il donnait des articles à l'*Encyclopédie*, d'intéressantes dissertations sur les animaux et les minéraux au *Journal des savants* et au *Recueil de l'Académie des sciences*.

Nommé, en 1794, professeur de minéralogie au Muséum d'histoire naturelle, puis membre du Sénat en 1799, il mourut presque subitement quelques mois après.



CARNOT ANNONÇANT A LA CONVENTION LA PRISE DE CONDÉ.

Trois jours après la reprise de possession de Valenciennes par les Français, fait important qui leur donnait deux cent vingt-sept bouches à feu et beaucoup de munitions, la ville de Condé tomba aussi en notre pouvoir, le 30 août 1794.

Condé sur Escaut, place forte possédant un bel arsenal, avait été prise, après une résistance désespérée, par les Autrichiens, qui ne la gardèrent que quelques mois. On la nomma *Nord-Libre* pendant la Révolution.

La reddition de Condé, où l'on trouva plus de cent soixante bouches à feu, était un événement des plus heureux, car cette place était la dernière qui restât aux mains de l'ennemi. Carnot, « l'organisateur de la victoire », annonça lui-même à la Convention cette bonne nouvelle. La reddition de Condé résultait des victoires de Hondschoote et de Fleurus; elle avait une importance considérable.

« Voici, dit Carnot, le rapport du télégraphe qui nous arrive à l'instant : Condé est restitué à la République. » De vifs applaudissements éclatèrent et furent souvent répétés, au milieu des cris de *Vive la République!* « Reddition avoir lieu ce matin à six heures. » Les applaudissements se renouvelèrent et se prolongèrent longtemps.

La Convention, sur la motion de Granet, député de Marseille, décréta que « la brave armée du Nord continuait de bien mériter de la patrie ».





HAUY (Valentin), frère du célèbre minéralogiste, naquit en 1745 à Saint-Just (Oise), et imagina le premier de faire pour les aveugles ce que l'abbé de l'Épée avait fait pour les sourds-muets. Déjà on avait entrevu la possibilité d'apprendre aux aveugles la musique et la géographie au moyen de notes et de cartes en relief. Haüy généralisa cette idée, l'appliqua à toutes les parties de l'enseignement élémentaire. Il fit imprimer des livres en gros caractères, avec des reliefs très sensibles au toucher, et apprit ainsi à un jeune aveugle la lecture, le calcul et les premiers principes de la géographie et de la musique.

L'Académie des sciences, émerveillée, fit donner à Haüy des fonds et une maison pour l'application de sa nouvelle méthode. Pendant la Révolution, il entra dans la secte des théophilanthropes. Obligé pendant le Consulat d'abandonner son établissement, il alla en fonder de semblables à Saint-Pétersbourg et à Berlin et ne revint en France qu'en 1817. Il mourut en 1822.

Ses obsèques eurent lieu à Saint-Médard, où des aveugles, ses élèves, exécutèrent une messe de *Requiem* que l'un d'eux avait composée.

GUYTON DE MORVEAU (Louis-Bernard baron) était né à Dijon le 14 janvier 1737. Il étudia d'abord le droit et obtint à dix-huit ans, en 1755, la charge d'avocat général au Parlement de Dijon, et remplit ces fonctions pendant vingt-sept ans; ensuite il fonda à Dijon un cours public de chimie où il professa pendant treize ans. Partisan ardent des grandes réformes que la Révolution de 1789 annonçait, Guyton de Morveau fut envoyé, en 1791, par la Côte-d'Or à l'Assemblée législative, puis en 1792 à la Convention. Il vota la mort du roi, sans appel ni sursis et entra au Comité de salut public où il rendit de réels services pour l'organisation des moyens de défense. Il s'occupa beaucoup de la question des aérostats et songea à les utiliser pour la guerre; ce fut sur son rapport que le gouvernement créa à Meudon un corps d'aérostiers militaires dont Coutelle fut le premier commandant. Il entra à l'Institut lors de sa formation en 1796 et fut l'un des fondateurs de l'École polytechnique où il professa la chimie et dont il devint le directeur. Nommé administrateur des monnaies en 1800, il contribua, en cette qualité, à l'établissement du nouveau système monétaire. Guyton de Morveau mourut le 2 janvier 1816.



HOTEL DE VILLE DE VALENCIENNES.

Valenciennes, ville située au confluent de l'Escaut et de la Ronelle, place de guerre de première classe, pourvue de fortifications dues au génie du grand Vauban, possède un superbe hôtel de ville, au-dessus duquel on voyait un beffroi qui s'est écroulé en 1843.

Les coalisés, dans le cours de l'année 1793, entreprirent simultanément les siéges de Mayence, de Valenciennes et de Condé.

Mayence capitula en juillet, Condé aussi. Valenciennes, que défendaient 10,000 hommes de troupe et plusieurs milliers de gardes nationaux, résista héroïquement au duc d'York, frère du roi d'Angleterre. York somma la ville de se rendre, le 14 juin. Le général Ferrand, commandant la place, refusa. Loin de se rendre, il envoya au duc d'York une copie du serment que la garnison et les habitants de Valenciennes avaient fait de se défendre jusqu'à la mort.

Irrités et croyant à une attaque facile, les ennemis bombardèrent aussitôt la ville, où des divisions éclatèrent, à propos de la capitulation.

En fin de compte, les partisans de la reddition et la municipalité l'emportaient sur ceux de la défense à outrance lorsque, le 25 juillet, l'ennemi emporta d'assaut les ouvrages extérieurs. Le 28, Valenciennes céda au duc d'York.





BOISSY D'ANGLAS (François-Antoine) naquit à Saint-Jean-Chambre (Ardèche), le 8 décembre 1756. Élu à l'Assemblée nationale par la sénéchaussée d'Annonay, puis à la Convention, il ne vota pas la mort du roi Louis XVI et opina pour un simple bannissement. Son rôle devint ensuite des plus effacés et il vota constamment avec les Girondins.

Après la défaite de ces derniers, Boissy d'Anglas reparut sur la scène, fit décréter la liberté absolue des cultes et s'occupa spécialement de la question des subsistances. Selon lui, la situation n'était pas aussi compromise qu'on le disait, et il attribuait à la malveillance les séditions populaires qui éclataient chaque jour. Le 20 mai 1795, il présidait l'Assemblée quand le peuple furieux pénétra dans la salle, lui présenta la tête de Féraud au bout d'une pique et voulut le massacrer. Il fit preuve, en cette circonstance, de beaucoup de courage et de fermeté.

En 1797, il devint membre du Conseil des Cinq-Cents et membre du Tribunat en 1801. L'Empire le fit sénateur et commandeur de la Légion d'honneur.

Membre de l'Académie des inscriptions, il mourut à Paris le 20 octobre 1826.

FÉRAUD naquit dans la vallée d'Aure en 1764. Le département des Hautes-Pyrénées l'envoya en 1792 à la Convention où il se fit remarquer parmi les Girondins les plus laborieux. Il vota néanmoins pour la mort du roi Louis XVI, sans appel ni sursis. La Convention le détacha ensuite comme commissaire à l'armée du Nord où il se fit remarquer par sa fermeté et sa bravoure.

De retour à Paris, Féraud fut adjoint à Barras pour commander les forces chargées de protéger la Convention. Son dévouement dans la journée du 1er prairial an IV lui coûta la vie : les factieux envahissant la salle où siégeait la Convention et menaçant de leurs armes le président Boissy d'Anglas, Féraud se jeta au-devant d'eux et reçut une décharge de pistolet dans la poitrine. Sa tête, coupée par les assassins et portée au bout d'une pique, fut présentée ainsi devant Boissy d'Anglas qui s'inclina avec respect.

Le 6 prairial (25 mai 1795), le nommé Luc Boucher, marchand de vin à Paris, convaincu d'avoir coupé la tête de Féraud, fut condamné à la peine de mort.

Le 14 prairial, de grands honneurs furent rendus à la mémoire de Féraud dans une cérémonie où son oraison funèbre fut prononcée.



BOISSY D'ANGLAS DEVANT LA TÊTE DE FÉRAUD.

Les Parisiens manquaient de pain, de charbon et de bois. Ils voulaient en demander à la Convention, et les comités de gouvernement firent aussitôt battre le rappel pour appeler la garde nationale à la défense des représentants du peuple. Une terrible insurrection des faubourgs éclata le 1er prairial de l'an III (20 mai 1795), aux cris de « du pain, la liberté des patriotes et la constitution de 1793 ».

Entrée en séance à onze heures du matin, la Convention déclara hors la loi les chefs d'attroupements. De plus, elle adressa une proclamation aux citoyens de Paris. Il était trop tard. Une foule de femmes et d'hommes armés enfonçaient les portes de l'assemblée. Cette foule était menaçante, exaspérée, sinistre. Elle interrompit sans cesse le président ou les députés qui voulaient parler. La salle des séances fut prise, évacuée et reprise par les envahisseurs.

Un jeune député nommé Féraud cria à ceux-ci : « Vous n'entrerez qu'après avoir passé sur mon corps ! » La foule passa sur lui. Il se releva et parvint au pied de la tribune, à l'instant même où des fusils couchaient en joue le président Boissy d'Anglas, que Féraud essaya de préserver. Un coup de pistolet atteignit le député, sur lequel des furieux se jetèrent, et qui fut traîné hors de la salle. On lui trancha la tête, et on la présenta à Boissy d'Anglas, qui la salua.





ROMME (Gilbert) naquit à Riom en 1750. Ses premières années se passèrent en Russie où il devint instituteur. Revenu en France au début de la Révolution, il fut nommé à l'Assemblée législative où il ne parut pas. Il ne siégea qu'à la Convention où il vota la mort du roi sans appel ni sursis.

Romme ne se consacrait pas entièrement à la politique; il eut le bonheur de n'être point mêlé aux proscriptions, il s'occupait de mathématiques, fut appelé à présenter plusieurs rapports sur l'instruction publique, et contribua beaucoup à l'organisation du télégraphe et à la création du calendrier républicain.

A la suite de l'émeute du 1er prairial, Romme fut accusé d'avoir pris part à cette insurrection, bien que certains historiens prétendent qu'il y était demeuré complètement étranger. Une commission militaire le condamna à mort le 17 juin 1795.

A peine le verdict était-il rendu, que Romme et ses co-accusés se frappèrent d'un couteau qu'ils se passèrent de main en main. On a rapporté un peu plus tard que Romme aurait été rappelé à la vie par des amis qui l'auraient emmené secrètement en Russie où il serait mort quelques années apres.

GOUJON (Jean-Marie-Claude-Alexandre) naquit à Bourg (Ain) le 13 avril 1766. A l'âge de douze ans, il assista au combat d'Ouessant. Revenu en France au commencement de la Révolution, il adopta les idées de Mirabeau et se lança dans la politique. Employé d'abord dans l'administration du département de Seine-et-Oise, il fut élu, après la journée du 10 août, député suppléant à la Convention.

Tous ses efforts se dirigèrent vers une meilleure organisation du service des subsistances. Envoyé en mission aux armées du Rhin et de la Moselle, il s'acquitta de son rôle avec beaucoup de courage et d'abnégation. De retour à Paris, il s'opposa tant qu'il put à la réaction thermidorienne. Sa santé était alors très altérée et ses amis lui conseillaient le repos absolu. Il ne les écouta pas et continua de siéger à la Convention. On l'accusa d'avoir secondé l'insurrection du 1er prairial et on l'enferma d'abord au château du Taureau sur un îlot de la mer de Bretagne. Après quelques jours de détention, Goujon, Romme, Soubrany, Bourbotte et deux autres furent ramenés à Paris et livrés à une commission militaire qui les condamna à mort le 17 juin 1795. Comme Romme et les autres coaccusés, il se frappa d'un coup de couteau.



LES VICTIMES DE PRAIRIAL.

Les victimes des journées de prairial furent les derniers Montagnards, arrêtés par décret de la Convention, et livrés à une commission militaire, qui ne voulut pas entendre la lecture des défenses écrites.

Condamnés, les derniers Montagnards entendirent leur jugement avec calme. « Je meurs pour la cause du peuple et de l'égalité ! » s'écria Goujon. — « Je désire, dit Duquesnoy, que mon sang soit le dernier sang innocent qui coule ; puisse-t-il consolider la République ! » — « Mon dernier vœu, s'exclama Bourbotte, mon dernier soupir sera pour la patrie ! »

Bourbotte se poignarda en sortant du tribunal ; Goujon se frappa d'un coup de couteau, et tomba mort ; Romme, après avoir arraché le couteau plongé dans la poitrine de Goujon, se frappa aussi mortellement, et passa l'arme à Duquesnoy. Puis le couteau alla de Duquesnoy à Duroy, et de Duroy à Soubrany.

Romme, Duquesnoy et Goujon moururent sur-le-champ. On porta Duroy, Bourbotte et Soubrany à l'échafaud. Soubrany expira pendant le trajet. Duroy et Bourbotte s'écrièrent : « Vive la République ! » Duroy, s'adressant aux spectateurs, leur dit : « Unissez-vous tous, c'est le seul moyen de sauver la République ! »

Après l'exécution des victimes de prairial, la Convention ne continua pas de marcher dans la voie de la réaction thermidorienne ; elle songea avant tout aux luttes avec l'Europe, à la Vendée et à la Chouannerie.





CLERFAYT (François-Sébastien-Charles-Joseph de Croix, comte de), feld-maréchal autrichien, naquit le 14 octobre 1733 au château de Bruille en Hainaut. Lorsqu'éclata la guerre avec la Révolution française en 1792, il commandait le corps auxiliaire autrichien placé sous les ordres du duc de Brunswick qui combattit le 25 septembre à La Croix-aux-Bois. Quand le duc fut contraint d'évacuer la Champagne, Clerfayt battit en retraite en Belgique, où il opéra sa jonction avec le duc de Saxe-Teschen, après que celui-ci eut été défait à Jemmapes, puis il rejoignit le duc de Saxe-Cobourg qui prit le commandement en chef de l'armée des coalisés et qui fut battu à Wattignies. En 1794, Clerfayt chargé de défendre la Flandre occidentale fut complètement battu par Pichegru, le 29 avril, à Mouscron; et après le combat de Tourcoing il alla prendre aux environs de Thiel une forte position, qu'il n'abandonna que le 13 juin après avoir été de nouveau défait à Hooglede. A la suite de la perte de la bataille d'Aspremont (14 septembre), il se vit contraint de repasser le Rhin à Bonn, dans les journées des 5 et 6 octobre, puis, après avoir conclu le 31 décembre un armistice avec la République, il retourna à Vienne et mourut dans cette capitale le 18 juillet 1798.

PICHEGRU (Jean-Charles), né à Arbois (Jura) en 1761, se voua d'abord à la carrière du professorat. Il avait étudié tout spécialement les mathématiques et, à dix-huit ans, il obtint d'être nommé professeur à l'école de Brienne où Napoléon Bonaparte fut un de ses élèves. Pichegru entra ensuite au 2ᵉ régiment en 1780, fut caporal en 1783, sergent en 1785, sergent-major en 1789, et adjudant en 1792; général de brigade et général de division en 1793, il commanda en chef la même année l'armée du Rhin et l'armée du Nord. A l'armée du Rhin, comme à l'armée du Nord, ses succès furent très grands.

Toutefois le Directoire l'accusa d'entretenir des relations avec les royalistes et le fit rentrer dans la vie privée. En 1797, il devint président du Conseil des Cinq-cents et afficha des opinions contre-révolutionnaires. Proscrit au 18 fructidor, il devint ouvertement l'agent des princes et n'hésita pas à se jeter dans la conspiration ourdie par Cadoudal. Pichegru vint en secret à Paris; il fut trahi par un des conjurés et dénoncé à la police qui l'arrêta le 28 février 1804. On le conduisit à la prison du Temple; mais Pichegru, qui n'ignorait pas le sort qui lui était réservé, devança le jugement en s'étranglant dans son cachot le 6 avril suivant.



PRISE DE LA FLOTTE HOLLANDAISE.

Lorsque le prince d'Orange eut abandonné son armée, se fut présenté aux États réunis à La Haye, et eut déclaré qu'il avait essayé tout ce qui était en son pouvoir pour la défense de la Hollande, qu'il ne restait plus rien à faire, et qu'il fallait ne pas résister davantage aux vainqueurs, les Français se répandirent comme un torrent dans les Pays-Bas.

Nos armées entrèrent successivement à Utrecht, à Arnheim, à Amsterdam, à Dordrecht et à La Haye.

Les habitants d'Amsterdam accoururent à la rencontre de Pichegru, général en chef, et crièrent : *Vive la République française! vive Pichegru! vive la liberté!!!* Ils admirèrent ces soldats qui, à moitié nus, venaient de braver un hiver rigoureux et de remporter de nombreuses victoires. Tandis que les Français entraient d'un côté, les orangistes et les émigrés fuyaient de l'autre.

Une partie de la flotte hollandaise mouillait près du Texel. Pichegru, qui ne voulait pas qu'elle eût le temps de se détacher des glaces et de se diriger vers l'Angleterre, envoya des divisions de cavalerie et plusieurs batteries d'artillerie légère vers la Nord-Hollande. Le Zuyderzée était gelé.

Nos hussards et notre artillerie légère traversèrent au galop ces plaines de glace. Ils sommèrent les vaisseaux de se rendre. La flotte hollandaise était immobile. Elle ne pouvait se défendre contre ces assaillants d'une espèce si nouvelle.

Elle capitula, dès la première sommation, sans essayer de faire la moindre résistance.

Par suite de ce fait d'armes, un des plus singuliers de notre histoire militaire, toute la Hollande fut ouverte aux Français, qui la traitèrent en pays allié plutôt qu'en pays conquis.

Cinq représentants du peuple en mission avaient proclamé que la République française respecterait l'indépendance et la souveraineté du peuple hollandais.

Il est vrai de dire que les magistrats d'Amsterdam avaient convenablement pourvu aux besoins et aux logements de nos troupes, lesquelles observèrent l'ordre et la discipline, au lieu de se livrer à des déprédations.



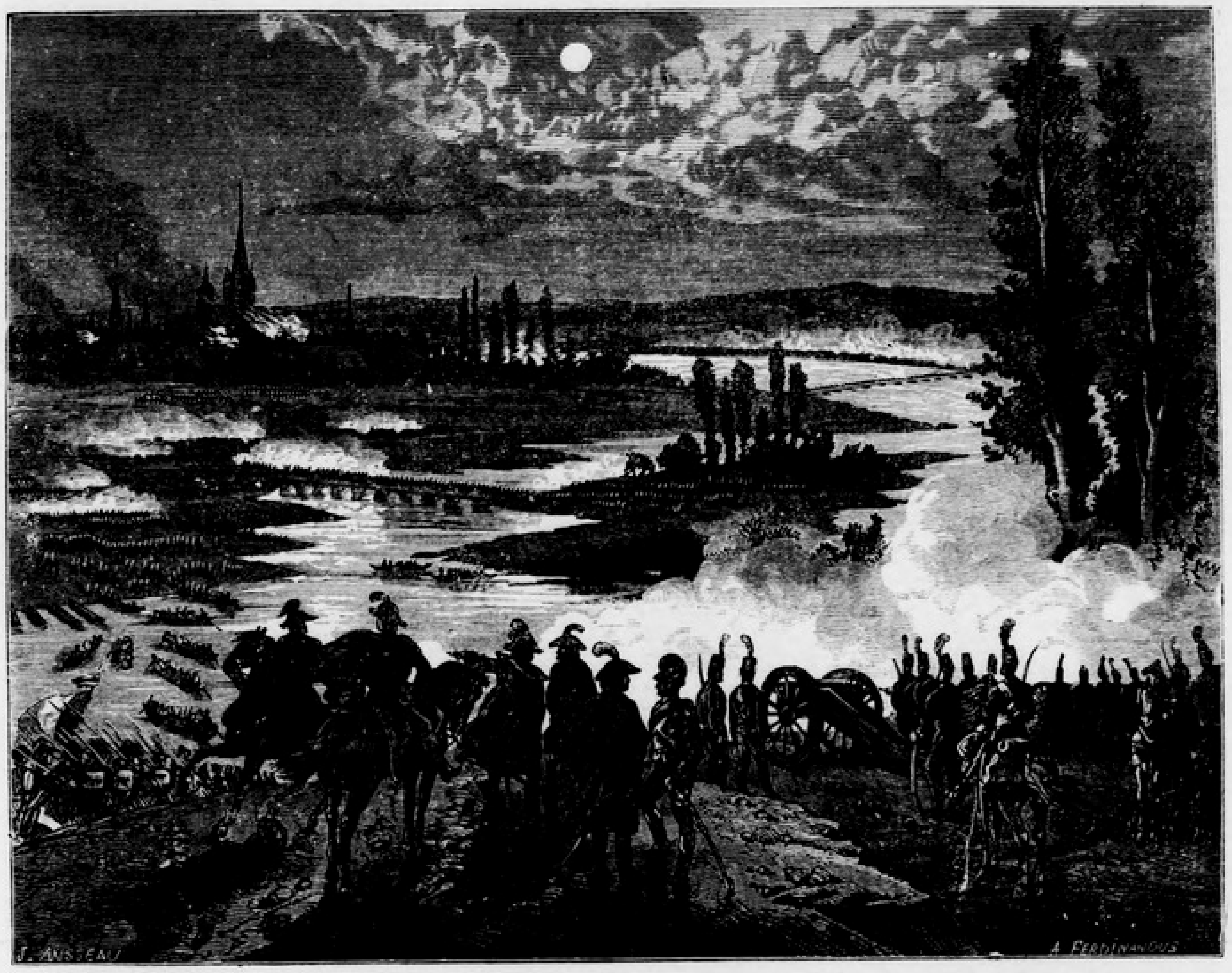


SICARD (l'abbé Roch-Ambroise-Lucurron), né au Fousseret (Haute-Garonne) le 28 septembre 1742, embrassa l'état ecclésiastique; mais l'archevêque de Bordeaux, voulant établir une école de sourds-muets, envoya l'abbé Sicard à Paris pour y apprendre la méthode d'enseignement de l'abbé de l'Épée; il réussit complètement dans cette charitable mission et fit prospérer l'établissement créé à Bordeaux. A la mort de l'abbé de l'Épée, en 1789, l'abbé Sicard fut appelé à le remplacer dans la direction de l'Institution de Paris. Malgré son désintéressement, il fut l'objet de persécutions. Jeté en prison peu de jours après la journée du 10 août, ce ne fut que par hasard qu'il échappa aux massacres de septembre. A peine rendu à la liberté, il eut le courage d'aller reprendre la direction de son établissement; mais à la suite de la journée du 18 fructidor, il fut, en sa qualité de rédacteur des *Annales catholiques*, condamné à la déportation à Cayenne; il put heureusement se dérober par la fuite à ce décret de proscription. Ce ne fut qu'après le 18 brumaire qu'il reprit la direction de son institution. A la fondation de l'Institut, l'abbé Sicard avait été appelé à faire partie de la classe répondant à l'ancienne Académie française. Il mourut à Paris le 10 mai 1822.

CHENIER (Marie-Joseph de) naquit à Constantinople le 28 août 1764. La carrière des armes, dans laquelle il entra d'abord, ne lui offrant que peu de séductions, il s'occupa de littérature. Le mouvement de la Révolution, auquel il s'était associé de toutes les forces d'un jeune enthousiasme, inspira à Chénier sa tragédie de *Charles IX*. La pièce, représentée le 4 novembre 1789, après la prise de la Bastille et lorsque la royauté était déjà en accusation devant le tribunal du peuple, outre son mérite réel, avait l'avantage de l'à-propos; elle obtint un succès immense.

Après la journée du 10 août 1792, il fut élu député à la Convention par le département de Seine-et-Oise. Il afficha, au début, des opinions très avancées et vota la mort du roi. On lui doit le *Chant du départ* dont Méhul fit la musique et qui eut tant de retentissement.

Dans la suite, Chénier parut modifier ses opinions premières et se rapprocha des royalistes qui ne lui surent aucun gré de ce revirement. Il devint membre du conseil des Cinq-Cents et se lia d'amitié avec Lucien Bonaparte. Il prit part au 18 brumaire et, plus tard, l'Empire le fit inspecteur général de l'Instruction publique. Il mourut à Paris le 10 janvier 1811.



PASSAGE DU RHIN.

Peu après la conquête de la Hollande, la paix de Bâle fut signée le 5 avril 1795. Par ce traité, la Prusse abandonnait à la France, jusqu'à la paix générale, les possessions prussiennes de la rive gauche du Rhin. La paix de Bâle fut saluée par les applaudissements de la Convention et de la France entière. La République avait atteint un très haut degré de puissance. En moins de dix-huit mois, elle avait gagné vingt-sept batailles, cent vingt combats; elle s'était emparée de cent seize places fortes. Cela avait motivé un « tableau de victoire », suspendu dans la salle de la Convention. Cependant, les Comités de gouvernement formaient de grands projets pour la campagne de 1795.

Le Comité de salut public, où Aubry remplaçait Carnot et tenait le gouvernail militaire, fut excité par le désir de posséder la clé de la ligne du Rhin. Encouragé par la signature de la paix avec la Prusse, il arrêta, vers la fin d'avril, un projet de passage du Rhin.

L'armée de Pichegru devait franchir seule le Rhin sur deux points vers Kehl, Brisach ou Oppenheim, puis se diriger sur Manheim. Cette place une fois prise, Jourdan devait passer le fleuve avec l'armée de Sambre-et-Meuse.

Mais les soldats français étaient dans une situation misérable, qui contrastait avec leur gloire. Le Comité de salut public envoya à Pichegru et à Jourdan l'ordre formel de franchir le Rhin. Pichegru ne bougea pas. Jourdan, au contraire, ayant fait des préparatifs très bien conçus, ayant reçu de la Hollande des équipages de ponts, opéra le passage du Rhin avec autant d'habileté que de vigueur, près de Dusseldorf.

Jourdan chassa devant lui un corps d'Autrichiens qui défendait la rive droite du fleuve, et il prit Dusseldorf avec cent soixante-huit canons, le 6 septembre 1795.

C'était, pour le général Jourdan, une opération des plus glorieuses. Il se dirigea vers le Mein. Malheureusement, Pichegru le laissa exposé aux coups de forces supérieures, et il lui fallut bientôt battre en retraite.





STOFFLET (Nicolas), né à Lunéville en 1752, s'engagea comme soldat dans un régiment suisse, puis il quitta le service, et devint garde-chasse des propriétés du comte Colbert-Maulévrier en Anjou.

Au moment où Cathelineau engagea la lutte contre les républicains, Stofflet se joignit à lui. Il prit part aux affaires de Cholet et de Vihiers. Il possédait un courage et des qualités de partisan tellement remarquables, qu'il fut élevé par son parti, le 25 juillet 1793, au grade de major-général de l'armée catholique, et qu'il eut le commandement en chef après la mort de La Rochejacquelein.

Charette ayant consenti à la pacification, Stofflet s'en montra irrité et résolut de continuer seul la lutte. On prétend que son mécontentement venait surtout de ce que le comte d'Artois n'avait pas assez récompensé ses services. A partir de ce moment, Stofflet fit bande à part; mais il ne pouvait rien avec des troupes découragées. Lui-même ne se faisait pas de grandes illusions sur l'issue fatale de la lutte. Il tenta d'entrer en négociation ; mais arrêté dans une ferme, on le conduisit à Angers où une commission militaire le condamna à mort. Il fut fusillé le 24 février 1796.

LA ROCHEJACQUELEIN (Henri, comte de), naquit au château de Durbelière, en Poitou, le 3 août 1772. En 1790, il faisait partie de la garde constitutionnelle du roi. Aussitôt après la journée du 10 août, il quitta Paris ; mais arrêté, on l'incarcéra dans les prisons de Bressuire d'où il parvint à s'échapper.

Il se mit à la tête des insurgés vendéens et se fit remarquer par sa bravoure et ses talents militaires. A Saumur, il blessa d'un coup de pistolet le général républicain Menou. Après la bataille de Cholet et la mort de Lescure, il devint le commandant en chef de l'armée vendéenne, passa la Loire et s'empara de Condé, de Château-Gontier et de Laval.

Les succès de La Rochejacquelein ne devaient pas durer plus longtemps. Devant la ville du Mans, il essuya une défaite, perdit beaucoup de monde et dut abandonner la plus grande partie de son artillerie. Il parvint cependant à s'échapper avec quelques fidèles et essaya de lutter encore en harcelant les troupes républicaines. Le 4 mars 1794, il se trouvait près de Nouaillé, lorsqu'il voulut faire prisonnier un soldat républicain. Celui-ci tira à bout portant un coup de feu sur La Rochejacquelein qui tomba raide mort.



MORT DE LA ROCHEJACQUELEIN.

Les succès que les républicains avaient obtenus en 1793, lorsque les Vendéens furent obligés de passer la Loire, ne produisirent pas le résultat que la Convention était en droit d'attendre. Au lieu d'amnistier les paysans qui se soumettaient, le général Turreau, à l'exemple de Carrier, suivait un système d'extermination ; ses colonnes mobiles n'épargnaient ni les hommes, ni les bestiaux, ni les grains. Aussi, poussés par le désespoir, les Vendéens rejoignirent leurs chefs, Charette, La Rochejacquelein, Stofflet et Marigny.

En vain les bleus reprirent aux blancs l'île de Noirmoutier, dont Charette s'était emparé, la guerre de broussailles et de haies continua, de plus en plus acharnée, dans le Marais et le Bocage.

La Rochejacquelein, généralissime des Vendéens, vainquit à Antrain, prit Laval et La Flèche, puis Le Mans, où il ne put se maintenir; et il se signala dans d'autres rencontres. Il montrait autant de générosité que de courage. Bien jeune encore, âgé seulement de vingt et un ans, La Rochejacquelein acquérait un prestige que ses adversaires reconnaissaient, et qui s'est conservé dans l'histoire.

Un jour, au commencement de mars 1794, La Rochejacquelein n'était suivi que d'un seul cavalier, et se trouvait près de Nouaillé, lorsqu'un grenadier républicain passa devant lui sur la route; il lança son cheval vers ce bleu, et lui cria : « Rends-toi ! »

Loin de vouloir obéir à l'injonction du généralissime des blancs, le grenadier républicain se retourna vivement, et déchargea son arme sur lui.

La Rochejacquelein tomba raide mort. Le cavalier qui l'accompagnait le vengea et tua le grenadier.

Sans doute le compagnon du généralissime se rappelait la courte et belle harangue de La Rochejacquelein, avant un combat : « Si je recule, tuez-moi; si j'avance, suivez-moi; si je meurs, vengez-moi ! »

Son frère, Louis de La Rochejacquelein, fut commandant en chef de la dernière armée vendéenne, et mourut le 4 juin 1815, au Pont-des-Mathis.





PUISAYE (Joseph, comte de), né à Mortagne dans le Perche, en 1755, fit ses études ecclésiastiques au séminaire de Saint-Sulpice. Il renonça à entrer dans les ordres pour suivre la carrière des armes et était officier dans les Cent-Suisses quand survint la Révolution.

Élu député aux États Généraux, Puisaye parut d'abord se rallier aux idées nouvelles, bien qu'il appartînt à l'ordre de la noblesse. En 1791, il devint maréchal de camp et commandant de la garde nationale d'Évreux. A partir de ce moment, Puisaye, qui prévoyait sans doute les désordres résultant du nouvel état de choses, se tourna contre la Convention et prit parti pour la cause royaliste.

Aidé de quelques amis, il essaya de lutter à la tête des fédéralistes de l'Eure; mais cette tentative ayant échoué complètement, il se réfugia en Bretagne où il trouva asile près des chouans qui se refusaient à désarmer. Il passa ensuite en Angleterre et contribua, avec le comte d'Artois, à préparer la malheureuse expédition de Quiberon.

Puisaye retourna à Londres où il se fit naturaliser Anglais après les événements de 1814; c'est en Angleterre qu'il mourut dans une pauvreté extrême en 1827.

HOCHE (Lazare). La vie de Lazare Hoche, une des gloires les plus pures de la République, se résume dans les inscriptions gravées sur le piédestal de la statue qui lui a été élevée à Versailles :

HOCHE
Né à Versailles, le 24 juin 1768
Soldat à 16 ans
Général en chef à 25 ans
Mort à 29 ans
Pacificateur de la Vendée.

L'un des fondateurs de notre liberté,
Il vainquit l'étranger et pacifia son pays.
Élevé au-dessus de toutes les factions
Par son génie et par son humanité,
Héros citoyen,
Son nom est pur autant qu'immortel.

Wissembourg, Quiberon,
Le passage du Rhin, Neuwied, Altenkirchen,
La route de Vienne et la côte d'Irlande
Diront à la postérité la plus reculée
Ses vertus guerrières, ses grands desseins.
Mort trop tôt pour la France,
S'il eût vécu, sa gloire toujours croissante
N'eût jamais rien coûté
A la liberté de sa patrie



COSTUMES DES SOLDATS DE LA RÉPUBLIQUE (CAVALIERS).

Depuis la chevalerie, l'arme des cavaliers avait un renom aristocratique, en comparaison des hommes de pied ou des fantassins.

Sous la République, en 1793, on comptait des régiments de carabiniers, de cuirassiers, de dragons, de chasseurs et de hussards. La cavalerie se divisait en trois classes : la grosse cavalerie, qui portait la double cuirasse, le casque de fer, le pistolet et le sabre droit ; la cavalerie légère, qui portait la carabine, le pistolet et le sabre demi-courbe ; la cavalerie mixte, qui portait le pistolet, le fusil court et le sabre.

Le costume des carabiniers différait peu de celui des cuirassiers. Les uns et les autres avaient le casque; seulement les carabiniers ne le conservèrent pas. Les dragons portaient le casque, sans cuirasse, l'habillement de vert et de rouge, ou de vert et de jaune.

Il y eut douze régiments de chasseurs à cheval, et de six à quatorze régiments de hussards. Le costume de ces derniers a peu varié depuis l'origine : il se composait du dolman, de la pelisse et de la ceinture, avec pantalon, avec toque à panache pour coiffure, jusqu'au moment où le shako remplaça la toque. Le shako fut d'abord sans visière. Les hussards n'ont jamais porté d'épaulettes. Ils eurent deux vestes, ornées de ganses et de tresses; l'une sans basques (dolman), l'autre se jetant sur l'épaule gauche, avec parements garnis de fourrures. Le pantalon était collant. Les hussards gardèrent les nattes, les cadenettes et la queue; les galons servant à distinguer les grades; le sabre à lame un peu courbée; la carabine; une paire de pistolets, et une sorte de gibecière appelée *sabretache*.

Les volontaires d'Angers, dont la création date du 24 février 1793, et les *dragons* de Jemmapes, créés le 18 mars de la même année, prirent des numéros dans les vingt-quatre régiments de dragons existants depuis 1789.

Au commencement de la Révolution, l'armée eut un effectif assez faible de cavalerie; mais après une organisation nouvelle de 1794, la cavalerie comprit environ soixante-dix mille hommes.





MONGE (Gaspard, comte de Péluse), géomètre célèbre, né à Beaune (Côte-d'Or), en 1746, était fils d'un pauvre marchand forain. Il fit ses études chez les Oratoriens et enseigna les mathématiques et la physique à l'école du génie de Mézières; il créa la géométrie descriptive; il fut nommé membre de l'Académie des sciences en 1780 et examinateur de la marine en 1783. Ministre de la marine en 1792, il abandonna ce poste pour consacrer toute sa science à fournir des moyens de défense à sa patrie, pendant les guerres de la République. Professeur à l'École normale dès son origine, il fut un des fondateurs de l'École polytechnique. — Il fit partie de l'expédition d'Égypte et devint président de l'Institut du Caire. Napoléon le créa comte de Péluse et le fit sénateur. On lui doit de nombreux ouvrages : *Traité élémentaire de statique; l'Art de fabriquer des canons; Géométrie descriptive; Application de l'analyse à la géométrie des surfaces*. Il a collaboré au grand ouvrage sur l'Égypte et publié de nombreux mémoires dans les journaux scientifiques. La chute de Napoléon Ier, la dislocation de l'École polytechnique et sa radiation de l'Institut lui causèrent un chagrin profond. Monge mourut dans l'exil, le 28 juillet 1818.

LACÉPÈDE (Bernard-Germain-Étienne de Laville, comte de), naturaliste célèbre, naquit le 20 décembre 1756 à Agen. Dès l'âge de douze ans il exécutait des airs de grand opéra de sa composition, et lisait des mémoires sur le magnétisme et sur l'électricité. En 1785, son *Traité de physique*, lui valut, de Buffon, la place de sous-démonstrateur d'histoire naturelle au Jardin du Roi, place dont venait de se démettre Daubenton.

En 1789 il recueillit l'héritage scientifique de Buffon, qui venait de mourir, et, en 1791, il fut successivement élu président de section, commandant de la garde nationale, député extraordinaire de la ville d'Agen près l'Assemblée constituante, membre du Conseil général du département de Paris, président des électeurs, député à la Constituante et enfin président de cette assemblée. Il fut appelé à faire partie de l'Institut dès sa création, et en 1797 il fut élu secrétaire de l'Académie des sciences.

Après le 18 brumaire il devint président du Sénat, grand chancelier de la Légion d'honneur, ministre d'État en 1804, et à la Restauration il fut nommé pair de France et grand maître de l'Université. Lacépède mourut le 6 octobre 1825.



MUSCADINS ET MERVEILLEUSES.

La jeunesse réactionnaire se donna libre champ après le 9 thermidor, et les « muscadins » organisèrent des représailles contre les « sans-culottes », aussi bien par le costume que par les opinions politiques. Les muscadins furent les petits-maîtres de la Révolution. Ils commencèrent en réagissant contre la Terreur, et ils finirent par être royalistes.

On attribue au député Chabot l'origine du mot *muscadin*, qu'il employa pour flétrir les jeunes lyonnais résistant à la Convention, les élégants aux cheveux parfumés, sentant le musc, et dont les imitateurs, à Paris, formèrent la « jeunesse dorée », puis le groupe des « Incroyables ».

Les muscadins couraient les promenades, les théâtres, les bals, en montrant leurs « oreilles de chien », leurs larges tresses de cheveux poudrés à blanc qui tombaient de chaque côté de la figure. Ils portaient un habit étriqué, plastronné de gilet à boutons de nacre, des jarretières flottantes, une cravate énorme ; et ils étaient munis d'un gourdin. Ils avaient le binocle.

A côté de ces minaudiers paraissaient les « merveilleuses », qui affectaient aussi des toilettes excentriques. Elles applaudissaient les faits et gestes de la jeunesse dorée, et elles affectaient de remplacer les « furies de guillotine ». On leur voyait principalement des robes bleu-clair recouvertes de linon. Leur coiffure était surtout le fichu en marmotte sur un chapeau de paille. A l'imitation des anciennes grecques, les merveilleuses portaient aussi des manteaux, des tuniques, des chapeaux « à la grecque ». Leur chaussure même rappelait l'antiquité. Elles avaient des cothurnes, retenus par des galons de laine rouge, et elles ornaient de bagues de prix les doigts nus de leurs pieds. Elles se servaient de l'éventail.

Le costume immodeste des merveilleuses devenait parfois indécent, et leurs robes étaient excessivement décolletées. A peine si leurs jambes étaient couvertes. Leurs cheveux, coupés courts, étaient cerclés de deux ou trois petites couronnes en galon de laine rouge. Elles cessèrent de *poser* sous le Directoire.





LAPLACE (Pierre-Simon, marquis de), célèbre géomètre, était né le 23 mars à Beaumont-en-Auge (Calvados). Il fut d'abord, dès l'âge de dix-neuf ans, professeur de mathématiques à l'école militaire de Beaumont; puis il vint à l'école militaire de Paris et remplaça Bezout en 1784 comme examinateur du corps de l'artillerie.

Membre de l'Institut dès sa fondation (classe des sciences physiques et mathématiques) il présida, en 1796, la députation qui fut chargée de présenter au Conseil des Cinq-Cents l'exposition des travaux de l'Institut depuis sa création.

Ministre de l'intérieur après le 18 brumaire, sénateur et président de cette assemblée en 1803, il fut fait comte de l'Empire en 1808, pair de France en 1814, et reçut le titre de marquis en 1816. Il mourut le 5 mai 1827. Laplace eut la gloire de compléter l'œuvre de Newton en expliquant le système du monde par la gravitation universelle, système qu'il popularisa par des écrits aussi élégants que profonds, qui lui ouvrirent les portes de l'Académie française. Il mourut à Paris, le 5 mars 1827. Ses principaux ouvrages : *Exposition du système du monde*, *Théorie du mouvement et de la figure elliptique des planètes*, etc., ont été réimprimés aux frais de l'État, en 1843.

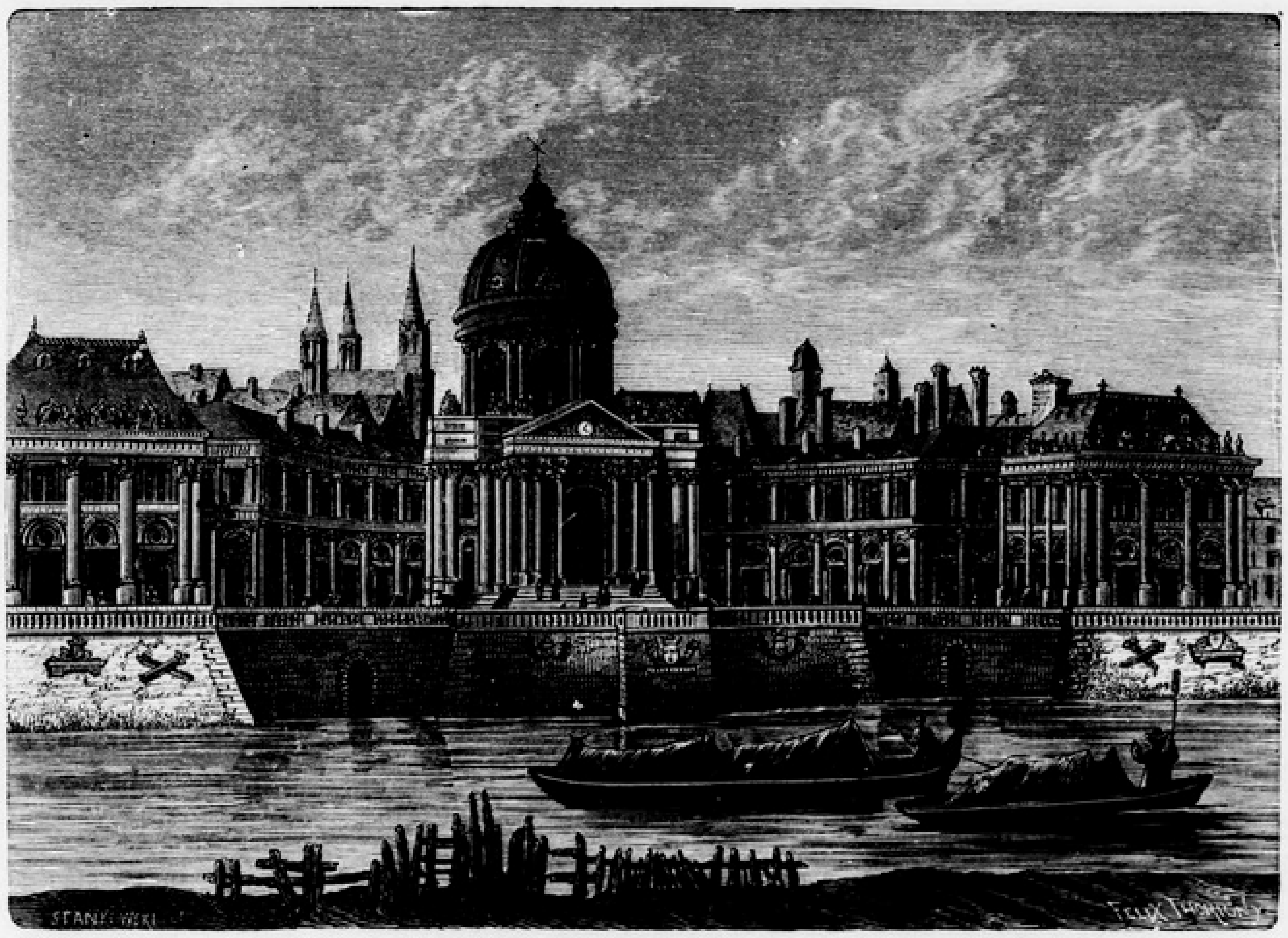
BERTHOLLET (Claude-Louis) naquit à Talloires (Savoie) le 9 novembre 1748. Ses études furent dirigées d'abord vers la médecine et il se fit recevoir docteur à la faculté de Turin en 1768.

Étant venu à Paris en 1772, sa liaison avec Lavoisier lui permit de se livrer avec ardeur à l'étude de la chimie, et, lorsque la guerre de la Révolution éclata, on recourut à lui pour enseigner à fabriquer le salpêtre et la potasse destinés aux arsenaux. L'expédition d'Égypte décidée, Berthollet, qui s'était déjà fait connaître par ses travaux importants, fit partie des savants que le général en chef Bonaparte emmena avec lui.

Revenu en France, il s'occupa spécialement du parti que l'on peut tirer de certains agents chimiques pour la teinture des étoffes et ses découvertes ont rendu de précieux services à l'industrie. C'est à lui que l'on doit la clarification de l'eau par le charbon.

Berthollet prit part à l'organisation de l'Institut et se tint constamment en dehors des luttes politiques.

Sénateur sous l'Empire et pair de France sous la Restauration, il mourut à Arcueil (Seine) le 6 décembre 1822.



PALAIS DE L'INSTITUT.

Une loi du 8 août 1793 avait supprimé toutes les académies et sociétés littéraires dotées par l'État; mais l'abbé Grégoire, rapporteur de cette loi, avait annoncé la création d'un Institut, qui serait la réorganisation des académies sur un nouveau plan. Les événements politiques empêchèrent de réaliser ce plan, jusqu'au jour où Daunou présenta un rapport à la Convention, le 17 octobre 1795, sur l'ensemble de l'enseignement. L'article 298 de la Constitution de l'an III promit la création, pour toute la République, « d'un Institut national chargé de recueillir les découvertes, et de perfectionner les arts et les sciences ».

Cet Institut, que la Convention organisa dans son avant-dernière séance, le 25 octobre de la même année, se divisa en trois classes: 1° sciences physiques et mathématiques; 2° sciences morales et politiques; 3° littérature et beaux-arts. Il se composa de cent quarante-quatre membres résidant à Paris, de cent quarante-quatre membres habitant les départements, et de vingt-quatre associés, huit par classe.

Le 20 novembre 1796, le Directoire désigna les quarante-huit premiers membres, lesquels nommèrent les deux autres tiers. On y voyait Pastoret à côté de David; Molé, Préville et Monvel, artistes dramatiques, à côté de l'abbé Grégoire et de l'abbé Sicard. L'Institut fut d'abord installé au Louvre, et plus tard il eut l'ancien collège des Quatre-Nations pour palais. On appelle ce monument Palais de l'Institut.

Or, pendant la Révolution, le collège des Quatre-Nations servit de maison de dépôt, où les individus arrêtés étaient incarcérés, pour aller ensuite dans les diverses prisons de Paris. Le Comité central de salut public du département y tenait ses séances; il avait pour mission de faire exécuter les décrets de la Convention nationale.

Le Comité s'assemblait tous les jours entre cinq et six heures du soir, et restait en séance jusqu'à onze heures.

Le Palais de l'Institut, fondé par le cardinal Mazarin, a été bâti sur l'emplacement de la fameuse tour de Nesle.





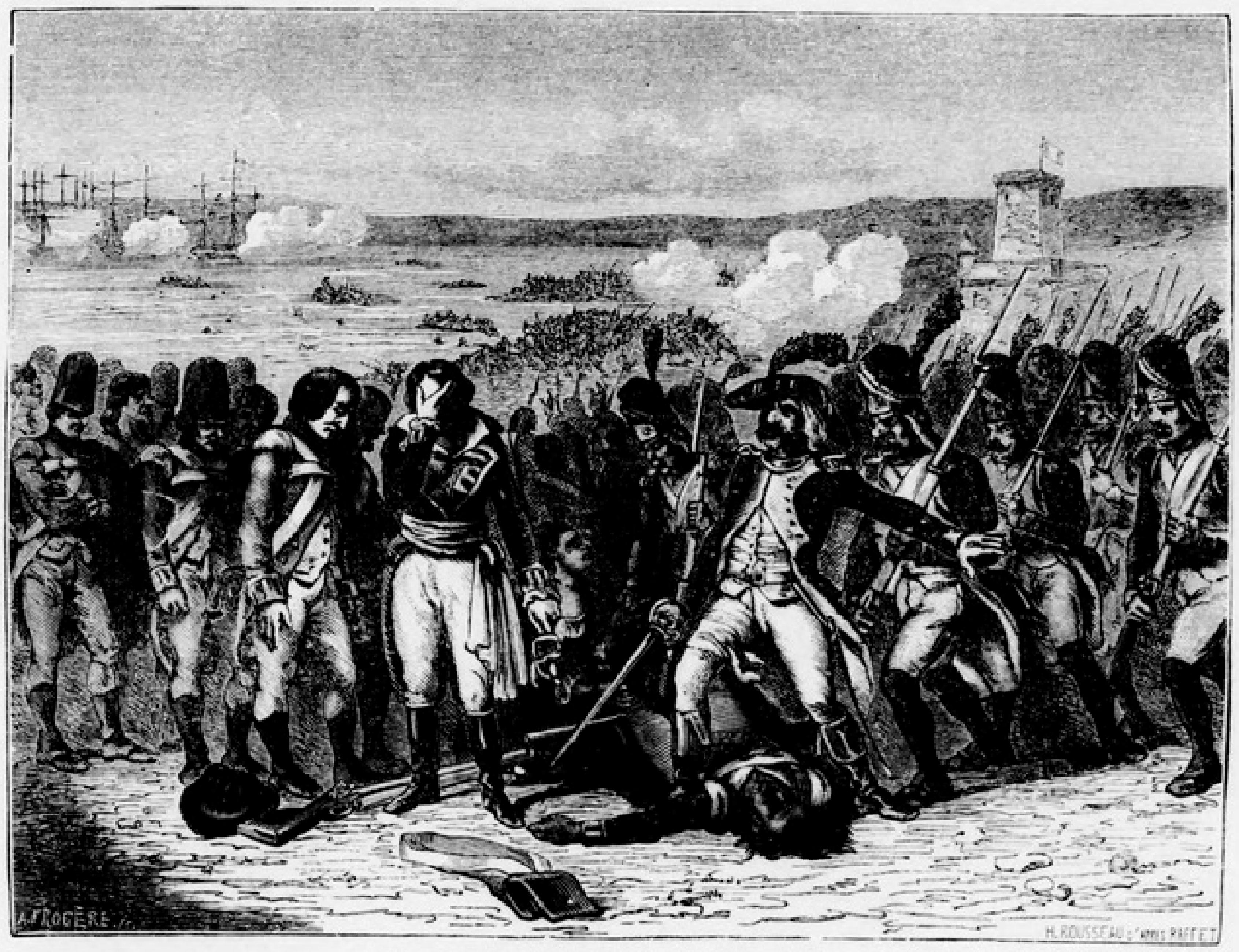
PITT (William), dit le *Jeune*, éminent homme d'État anglais, était le troisième fils du célèbre lord Chatham; il naquit en 1759 à Hayes, dans le comté de Kent. Il fit ses études à l'université de Cambridge, fut reçu avocat en 1780 et membre de la Chambre des communes l'année suivante. Après avoir pris part aux luttes parlementaires de son pays, il devint, à vingt-quatre ans, premier ministre. Malgré l'opposition hostile qui lui était faite, il sut se maintenir au pouvoir. Sa grande préoccupation consista à mettre de l'ordre dans les finances, à réduire la dette publique et à modifier l'administration de l'Inde.

Lorsque Louis XVI périt sur l'échafaud, Pitt devint un ennemi acharné de la France et il déclara hautement qu'il lui voulait une guerre à mort. Son premier acte d'hostilité fut de renvoyer le marquis de Chauvelin, notre ambassadeur à Londres. Pendant près de huit années consécutives, il fournit la plus grande partie des subsides qui alimentèrent les coalitions formées contre nous.

Cependant, lorsque Napoléon eut gagné la bataille d'Austerlitz, Pitt parut se reconnaître vaincu et abandonna la lutte politique. Retiré à Pultney, il y mourut en 1806.

GEORGES III, roi de Grande-Bretagne et d'Irlande, naquit le 24 mai 1738. La Révolution française, dont le contre-coup se fit violemment sentir aussi en Angleterre, trouva dans le roi Georges et son ministre Pitt ses adversaires les plus implacables et les plus énergiques. Pour comprimer à l'intérieur l'agitation démocratique, le gouvernement fit adopter en 1793 le bill relatif aux étrangers, et l'année suivante on vota la suspension de *l'habeas corpus*. La malheureuse Irlande eut surtout à souffrir de la politique absolue de Georges III; aussi étaitelle à chaque instant prête à se jeter dans les bras de la France. D'un autre côté l'impopularité de Georges III dans les classes inférieures provoqua contre sa personne un grand nombre d'attentats.

A partir de 1804 son état mental éprouva de terribles secousses, et vers la fin de 1810 sa raison s'éteignit complètement; de sorte qu'il fallut alors renoncer pour lui à tout espoir de guérison. En conséquence, le 10 janvier 1811, le Parlement déclara le prince de Galles régent du royaume pendant la maladie de son père, qui fut confié aux soins et à la surveillance de la reine sa femme et du duc d'Yorck. Georges III mourut le 29 janvier 1820.



QUIBERON.

Les bandes de la Chouannerie portaient la guerre civile dans une foule d'endroits qu'elle n'avait pas encore ensanglantés, dans le Morbihan, les Côtes-du-Nord, toute la Bretagne, même la Basse-Normandie et le Perche. Elles y commettaient une grande quantité de pillages et d'assassinats, au moment où l'insurrection vendéenne, plus digne et moins implacable, s'éteignait sensiblement.

Le général Hoche, si célèbre par ses exploits quand il était à la tête de l'armée de la Moselle, commandait alors le corps d'armée des côtes de Cherbourg et celui des côtes de Brest. C'était un poste très important, car pour Carnot comme pour Hoche, l'armée de l'Ouest devait tôt ou tard opérer contre l'Angleterre. Hoche pensait: « L'ennemi, ce n'est point la Vendée ; l'ennemi, ce n'est pas l'Allemagne ; repousser l'Allemagne, rallier la Vendée et la lancer en Angleterre. » Aussitôt qu'il fut arrivé en Bretagne, Hoche se vit en face du comte de Puisaye, le plus dangereux des chefs qui dirigèrent dans l'Ouest la Contre-Révolution. Puisaye, cherchant à relier entre elles toutes les bandes de Chouans, donna Cormatin pour « major-général » aux insurgés, et se rendit en Angleterre, à la fin de septembre 1794, pour aller demander l'appui du ministre William Pitt.

Ses projets aboutirent à faire protéger par les Anglais, au moyen de leurs chaloupes canonnières, une descente d'émigrés français sur la vaste plage de Carnac.

Hoche, sans perdre de temps, et afin d'étouffer des soulèvements qui menaçaient d'aider au succès des émigrés, chassa l'ennemi d'Auray, refoula les émigrés et les Chouans de Carnac, et les rejeta dans la presqu'île de Quiberon.

Battus par le général républicain, qui prit le fort Penthièvre, émigrés et chouans n'eurent plus pour commandant Puisaye, qui s'était jeté dans une barque afin de rejoindre l'amiral anglais.

Leur désastre fut immense. Hoche voulait qu'on fît grâce « à ceux qui n'étaient pas chefs »; mais le Comité de salut public ordonna de fusiller tous les prisonniers.

Sous la Restauration, un monument a été élevé en l'honneur des victimes de Quiberon.





LETOURNEUR DE LA MANCHE (Charles-François-Louis-Honoré) naquit à Granville en 1751. Au début de la Révolution il était capitaine du génie. Ses idées libérales le firent nommer député à l'Assemblée législative. Il fut chargé, en 1792, de la direction des travaux du camp que l'on forma sous Paris.

Élu député à la Convention, Letourneur vota la mort du roi Louis XVI. Il parut peu à la tribune et se consacra presque exclusivement à des travaux sur l'art militaire. Cependant il resta attaché au parti de la Montagne, malgré la chute de Robespierre. Il échappa aux persécutions du moment et siégea au Comité de salut public. Les mesures législatives qu'il fit adopter amenèrent la répression sanglante de la révolte des sections dans la journée du 13 vendémiaire.

Appelé au Directoire, il siégea avec Barras et Carnot; il ne fit aucune difficulté pour céder sa place qu'il échangea contre celle d'inspecteur de l'artillerie. Sous l'Empire, Letourneur fut préfet et appelé ensuite à la Cour des comptes. Mais au retour des Bourbons, il fut banni comme régicide.

Il trouva un refuge en Belgique, se fixa à Leacken et y mourut le 4 octobre 1817.

REWBELL (Jean) naquit à Colmar le 8 octobre 1747. Il était avocat au conseil souverain d'Alsace quand il fut nommé député aux États Généraux. Il se fit remarquer par son caractère violent, poursuivit les complots royalistes et demanda qu'en raison des circonstances on violât le secret des lettres.

Nommé député à la Convention, Rewbell adhéra par lettre à la condamnation qui frappa Louis XVI; il était, en ce moment, en mission à Mayence, et on l'accusa d'avoir détourné l'argenterie de l'Électeur pendant le siège de cette ville. Rewbell repoussa l'accusation; mais il eut soin de s'effacer le plus possible et passa en mission la période sanglante de la Terreur. Revenu après le 9 thermidor, il se montra plus violent que les thermidoriens eux-mêmes. Après avoir figuré au Comité de salut public et au conseil des Cinq-cents, il devint premier président du Directoire exécutif. Mais il se rendit tellement odieux que ses collègues fatigués se liguèrent contre lui et le contraignirent à abandonner ses fonctions. Lorsque vint le 18 brumaire, Bonaparte s'empressa de laisser dans l'oubli un homme que l'opinion publique avait flétri maintes fois. Rewbell retourna à Colmar où il mourut obscurément le 23 novembre 1810.



Cinq-cent. Directeur. Ancien.

COSTUMES DES DIRECTEURS, DES CINQ-CENTS ET DES ANCIENS.

Le Directoire, pouvoir exécutif, composé de cinq Directeurs, fut créé par la Constitution de l'an III, installé le 27 octobre 1795.

Le pouvoir législatif appartint à deux Chambres, le Conseil des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens.

Chaque département concourut, en proportion de sa population, à la formation des deux Conseils.

Une loi régla le costume des membres du Directoire et de ceux des Conseils.

Les Directeurs eurent un vêtement magnifique, un peu théâtral, chapeau à plumes, collerette, manteau historié, jaquette riche, ceinture, baudrier avec glaive à la romaine, pantalon collant en soie, et souliers à rosettes. Les membres des Cinq-Cents eurent un costume éclatant, la robe longue, la ceinture, le manteau drapé et la toque; les membres des Anciens eurent un costume plus sévère, mais ressemblant à celui des Cinq-Cents. Les uns et les autres, dans les grandes occasions, portèrent, outre l'écharpe tricolore, un chapeau à panache. Le législateur avait pensé que la beauté du costume rendrait plus respectables, aux yeux du public, les Directeurs et les représentants du peuple. Ces façons luxueuses s'accordaient avec les goûts du jour, de telle sorte qu'on a pu comparer l'époque directoriale au temps de la Régence monarchique.

Barras, surtout, afficha un grand luxe. Il eut un train de chasse extraordinaire; il fit, pour sa maison, des dépenses considérables. Il fut l'ami le plus chaud de Bonaparte.





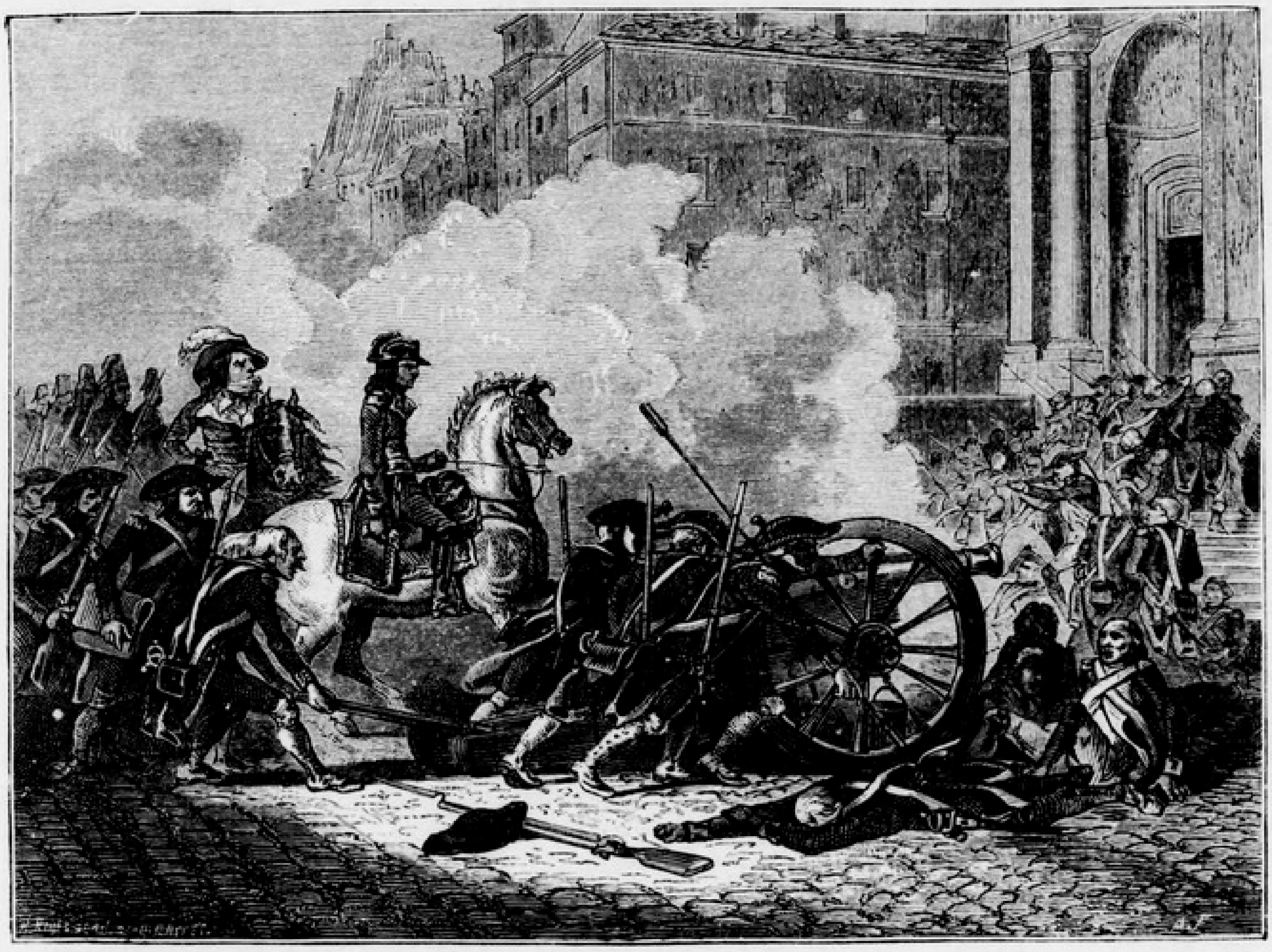
BARRAS (Paul-Jean-François-Nicolas, comte de), né à Fox-Ampoux en Provence, le 30 juin 1755, embrassa la carrière des armes et était lieutenant dans le régiment de Languedoc quand eut lieu l'expédition française pour défendre nos possessions de l'Inde. A la paix, il revint en France et fit de l'opposition à la monarchie; nommé député aux États Généraux, il prit part à l'attaque de la Bastille et à la journée du 10 août, fut nommé à la Convention et vota la mort du roi.

Barras fut fréquemment envoyé en mission aux armées. Il était au siège de Toulon en même temps que Bonaparte. Le 12 vendémiaire an IV (4 octobre 1795), il remplaça le général Menou dans le commandement de l'armée de Paris, et c'est en cette qualité qu'avec le général Bonaparte comme adjoint, il réprima le lendemain, 13 vendémiaire, l'insurrection des sections parisiennes. Nommé membre du Directoire, c'est lui qui fit obtenir au général Bonaparte le commandement en chef de l'armée d'Italie.

Après le 18 brumaire, il se retira à Bruxelles, puis revint en France où il se mêla à quelques intrigues politiques, et mourut à Chaillot le 29 janvier 1829.

LA RÉVEILLÈRE-LÉPAUX (Louis-Marie) naquit à Montaigu (Vendée), le 25 août 1753. Élu député aux États Généraux il se déclara l'adversaire résolu de la monarchie. Élu ensuite à la Convention nationale, il vota la mort du roi sans appel ni sursis.

Il parut rarement à la tribune. Ses collègues l'estimaient et auraient voulu le sauver après la journée du 31 mai. Mais il fut proscrit quand même et il ne put rentrer à l'Assemblée qu'après le 9 thermidor. Les *théophilanthropes* (adorateurs de Dieu et amis des hommes) eurent en La Réveillère un ardent défenseur; il était même leur chef et il donna une approbation solennelle à cette nouvelle secte dans un discours qu'il lut à l'Institut. Le 31 octobre 1795, il devint membre du Directoire. Là, il préféra alors se consacrer à des travaux qu'il avait entrepris plutôt que de prendre part aux luttes politiques. Cette conduite réservée ne l'empêcha point d'être exclu du Directoire le 18 juin 1799 avec Treilhard et Merlin de Douai. Dès ce moment, il s'effaça complètement de la scène politique; il refusa plus tard de prêter serment à l'Empire en sa qualité de membre de l'Institut, n'accepta ni pension ni fonctions, et mourut à Paris le 27 mars 1824.



DÉFAITE DES SECTIONS.

Avant de se séparer, la Convention avait décrété que les deux tiers de ses membres feraient « nécessairement » partie de la prochaine législature; que les assemblées primaires choisiraient ceux qui devraient rester ou sortir. Ce décret était inconstitutionnel, et il excita une certaine irritation, surtout chez les gens qui suspectaient le recensement des votes. Les royalistes parvinrent à faire révolter les sections Lepelletier, de la Butte-des-Moulins, du Contrat-Social, du Théâtre-Français, du Luxembourg, et d'autres encore. Une commission centrale s'organisa dans la section Lepelletier.

La journée du 13 vendémiaire (6 octobre 1795) fut sérieuse. On accusait la Convention de terrorisme. Les réactionnaires prétendaient qu'elle se jetait dans les bras des « buveurs de sang », qu'elle se disposait à massacrer les Parisiens. Le rappel était battu, dès le 5 octobre, et la garde nationale se mettait de la partie, tandis que la Convention avait trois mille cinq cents soldats seulement, et environ quinze cents « patriotes de 89 », que vinrent rejoindre plusieurs centaines d'ouvriers du faubourg Saint-Antoine.

Le général Menou, commandant les forces de la Convention, fut destitué, et Barras, qui le remplaça, prit pour commandant en second un jeune officier général, nommé Bonaparte, alors sans emploi à Paris, depuis quelques mois. L'officier Murat fut chargé d'aller chercher de l'artillerie aux Sablons, artillerie que Bonaparte distribua d'une façon avantageuse autour des Tuileries.

Bonaparte, le 13 vendémiaire, engagea le combat. Ses soldats entonnaient la *Marseillaise;* les réactionnaires chantaient le *Réveil du peuple.*

Une action très vive eut lieu vers la rue de la Convention et l'église Saint-Roch. Les troupes de la Convention foudroyèrent les insurgés qui, des degrés de l'église et des fenêtres des maisons, tiraient incessamment sur elles. Bonaparte l'emporta; l'insurrection fut vaincue, et la Convention décréta que soldats et volontaires avaient bien mérité de la patrie.





CHARETTE DE LA CONTRIE (François-Athanase) naquit à Couffé (Loire-Inférieure) le 23 avril 1763. Lieutenant de vaisseau au début de la Révolution, il donna sa démission et rejoignit l'armée des émigrés. N'ayant pu s'entendre avec les chefs de cette armée, il revint à Paris jusqu'au moment où éclata l'insurrection vendéenne.

Les paysans révoltés le choisirent pour leur chef et, en peu de temps, il devint maître de toute la Basse-Vendée.

Il défit les républicains à Machecoul et contribua à la prise de Saumur. La division se mettant parmi les chefs royalistes, Charette traita avec la Convention le 17 février 1795. Bientôt cette conduite lui aliéna l'estime de ses partisans.

Charette voulut effacer cette mauvaise impression en continuant les hostilités; mais Hoche lui infligea plusieurs échecs. Dans une dernière rencontre, il fut blessé et fait prisonnier, à La Chabotière, par l'adjudant-général Travot, le 23 mars 1796.

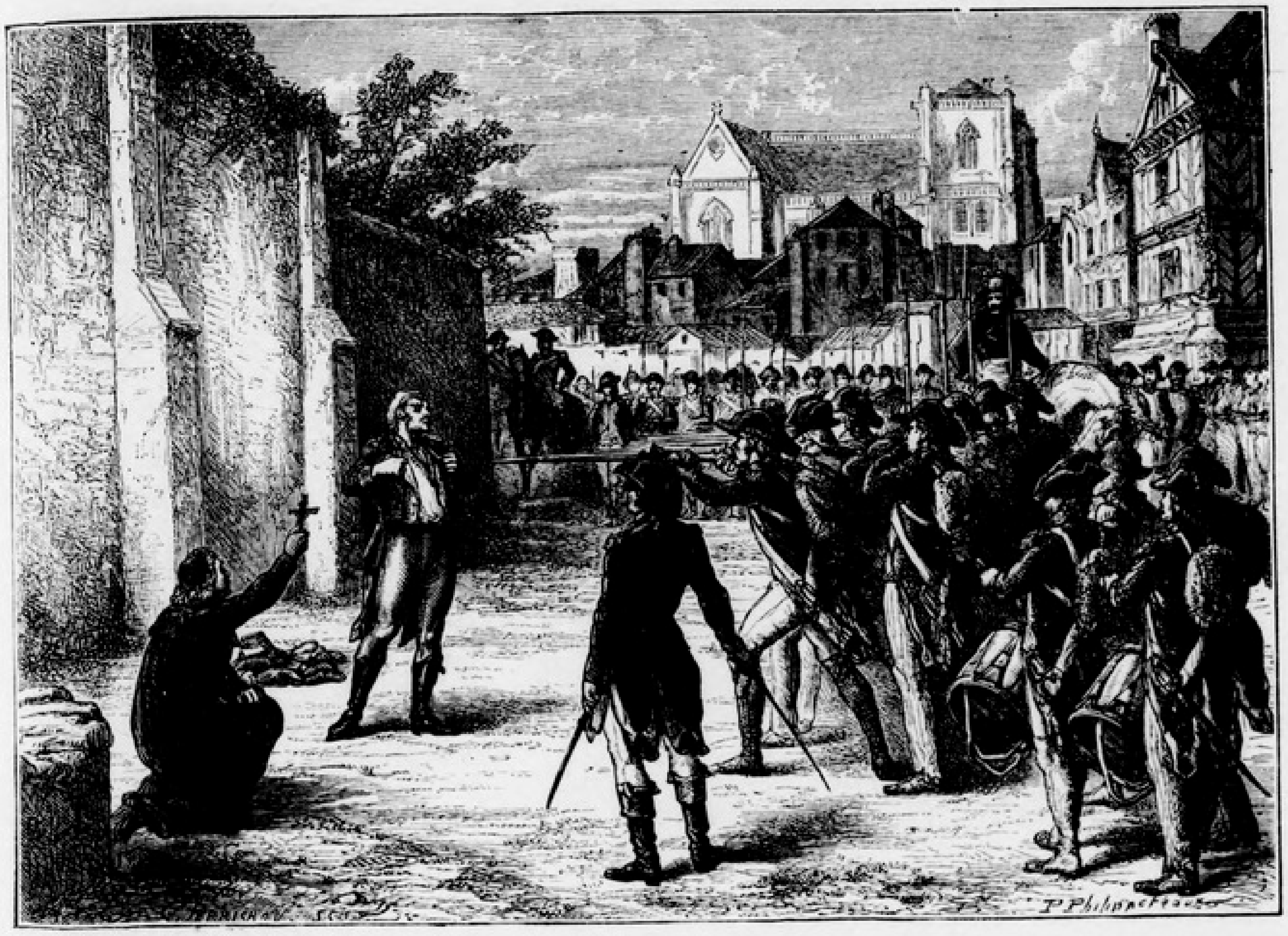
Conduit à Nantes le 27 et condamné à mort le 29, il fut exécuté le même jour sur la place des Agriculteurs, entouré de 5,000 hommes de troupes.

CORMATIN-DESOTTEUX (Pierre-Marie-Félicité), né vers 1750, suivit la carrière militaire et prit part à la guerre d'Amérique comme aide de camp du baron de Viomênil. Rentré en France, il devint officier d'état-major et se trouvait à Metz lorsque la famille royale, essayant de fuir, fut arrêtée à Varennes. On croit que Cormatin avait secrètement favorisé cette fuite.

Il se retira aussitôt à Coblentz et revint à Paris.

Après la journée du 10 août, jugeant que la cause du roi était perdue, il se mêla aux mouvements insurrectionnels qui se manifestaient en Bretagne et en Vendée. Il avait le titre de major général de l'armée royale lorsque les victoires successives des troupes républicaines l'amenèrent à faire sa soumission à Hoche.

Comme on découvrit dans son portefeuille des pièces très compromettantes, qu'il avait trouvé moyen de soustraire d'abord, Cormatin fut condamné à la déportation. Mais ce jugement ne fut pas strictement exécuté. On se contenta de l'enfermer à Cherbourg le 3 juillet 1795, puis au fort de Ham. Le Consulat lui rendit la liberté et il mourut à Lyon, le 18 juillet 1812.



MORT DE CHARETTE.

Charette de la Contrie, noble breton, lieutenant de vaisseau lors de la Révolution, ancien émigré, s'était battu au 10 août 1792, après sa rentrée en France, pour soutenir la cause monarchique, puis il s'était retiré au fond de son château, lorsque, en 1793, il se décida à marcher à la tête des insurgés vendéens.

D'un caractère bizarre, Charette aimait à endosser un costume de théâtre, avec plumes et broderies.

Il affectait la mondanité, donnait des bals et des fêtes pendant ses expéditions, et différait essentiellement, sous ce rapport, des autres chefs de l'insurrection. On lui faisait des reproches à propos de sa vie privée.

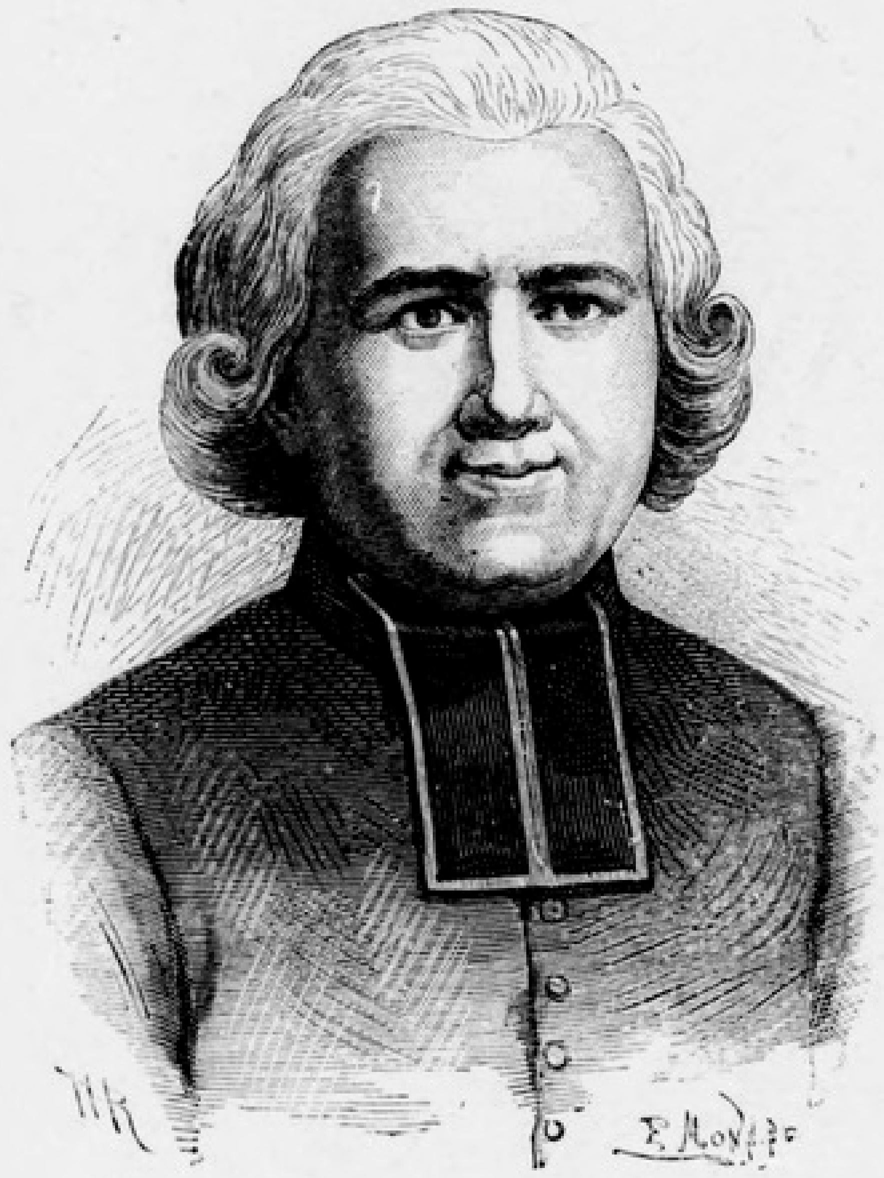
Hoche, après l'affaire de Quiberon, avait été chargé d'en finir avec la Vendée et la Bretagne. Il entoura Charette d'un cercle mouvant de troupes républicaines, quand celui-ci rompit le traité conclu entre les insurgés et la Convention, sur la nouvelle que les secours arrivaient. Ces secours ne purent s'effectuer comme il s'y attendait. Charette n'ayant plus l'espoir de réussir ne put que songer à retarder sa perte, en courant les bois et les marais, en organisant une guerre de partisans. Il était réduit à une extrême détresse, lorsque Hoche lui fit offrir de passer en Angleterre avec les blancs qui voudraient l'accompagner. Charette refusa, bien que les Vendéens eussent assez de la lutte. Son frère et son neveu périrent à ses côtés. Lui-même, le 24 mars 1796, fut traqué dans un petit bois et très sérieusement blessé.

Le général Travot le fit prisonnier; on le mena dans la ville de Nantes, on le traduisit devant un conseil de guerre, qui le condamna à mort.

Charette, au moment de l'exécution, ne voulut pas se laisser bander les yeux. Il présenta courageusement sa poitrine aux balles, le 29 mars 1796.

Sa mort produisit une grande émotion dans toute la Vendée, qui semblait personnifiée en lui, et l'on peut dire que la fin de Charette contribua beaucoup à la pacification des départements de l'Ouest.

Louis XVIII, peu après, l'appela « le second fondateur de la monarchie ».





BERNIER (l'abbé Étienne-Alexandre-Jean-Baptiste-Marie) naquit à Daon (Mayenne), le 31 décembre 1764. Il était curé d'une paroisse, à Angers, au commencement de la Révolution. Réprouvant les idées nouvelles, il refusa de prêter le serment imposé aux prêtres et se rendit à l'armée d'Anjou. Là, il se fit remarquer par son ardeur à exciter les rebelles contre le gouvernement républicain.

Après le désastre de Savenay, on vit l'abbé Bernier passer à l'armée de Charette. Il contribua à faire signer la paix avec Hoche; mais on lui reproche d'avoir, une fois la paix conclue, encouragé Stofflet à reprendre les armes. Après la mort de celui-ci, il fut nommé agent général des armées catholiques près des puissances étrangères, mais il refusa d'aller à Londres, et du fond de sa retraite, ne cessa pas un instant ses intrigues.

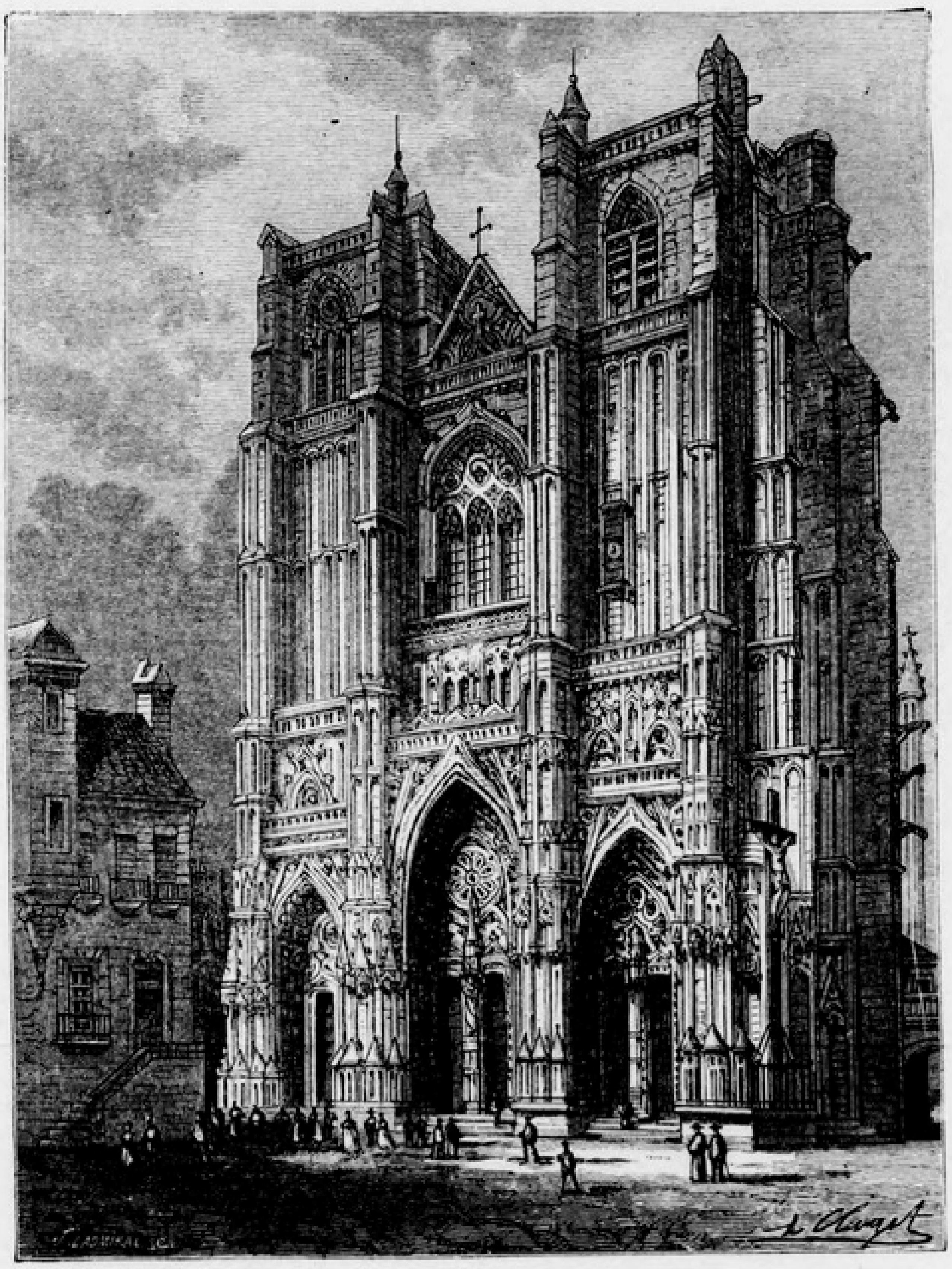
Lorsque la cause royale fut considérée comme perdue, l'abbé Bernier parut vouloir se rapprocher de Bonaparte. Il s'offrit pour être le conciliateur entre le pouvoir et les Vendéens. Il ne réussit pas dans sa mission. Néanmoins, on lui sut gré de ses efforts, car l'Empire l'appela, en 1802, à l'évêché d'Orléans. Il mourut à Paris le 1er octobre 1806.

FROTTÉ (Louis de), né en Normandie en 1755, était officier d'infanterie quand survinrent les événements de 1789. Repoussant le nouvel état de choses, il émigra en Angleterre, puis revint en France où, en 1794, il essaya, à la tête de quelques gentilshommes, de soulever la Normandie. Il débarqua sur la côte de Saint-Malo, réussit à traverser les lignes républicaines et à s'emparer de Mayenne.

Plus tard, en 1799, il reparut en Normandie et dans le département de la Manche; mais le 18 Brumaire arrêta ses succès, et il dut bientôt se soumettre au général Brune.

Malheureusement pour lui, une lettre interceptée, qu'il adressait aux membres du comité du Morbihan, établit que cette soumission n'était qu'une feinte ayant pour but d'attendre des temps meilleurs pour la cause royaliste; on constata également l'envoi de fonds destinés à différents chefs vendéens. De Frotté fut conduit à Verneuil (Eure) où une commission militaire le condamna à être fusillé.

Quand le verdict fut prononcé, il but un verre de vin à la santé du roi et refusa obstinément de se laisser bander les yeux. Il fut passé par les armes le 19 février 1800.



CATHÉDRALE DE NANTES.

Durant toute la guerre des Vendéens et des Chouans, la ville de Nantes fut l'objet de la convoitise des belligérants. Une double attaque, dirigée contre elle par Charette en 1793, ne réussit pas aux Vendéens, qui furent vigoureusement repoussés par le général Canclaux, commandant en chef de l'armée de l'Ouest. Avec 4,000 hommes Canclaux sauva Nantes et défit 50,000 Vendéens.

Parmi les plus remarquables monuments du chef-lieu de la Loire-Inférieure, il convient de citer l'ancienne résidence des ducs de Bretagne, la tour du Bouffay, l'hôtel de la Préfecture, et la cathédrale de Saint-Pierre, bel édifice construit en 1434.

La cathédrale de Nantes renferme le magnifique mausolée de François II, duc de Bretagne, et de Marguerite de Foix, par Michel Columb, travail qui fut achevé en 1507.

Il est entièrement en marbre blanc, noir et rouge, élevé de plus d'un mètre, et posé sur un socle de marbre blanc, couvert d'une superbe mosaïque, qui entrelace des lettres F et des hermines.

On voit aussi à Nantes le tombeau du général de La Moricière, sculpté par Paul Dubois, directeur actuel de l'École des Beaux-Arts. L'œuvre de Paul Dubois est certainement un des plus beaux morceaux de la statuaire française à notre époque.





RAMPON (Antoine-Guillaume), né à Saint-Fortunat (Ardèche) le 16 mars 1759, s'engagea à seize ans dans le 70e de ligne devenu 32e demi-brigade, et reçut l'épaulette de sous-lieutenant le 12 janvier 1792; nommé lieutenant le 5 août suivant sur le champ de bataille, il mérita tous ses grades par autant d'actions d'éclat. Chef de la 32e demi-brigade, il s'acquit une gloire immortelle à la défense de la redoute de Monteligino. « Ce fut, écrivait le général Bonaparte, dans cette redoute que le chef de brigade Rampon, par un de ces élans qui caractérisent une âme forte et formée pour les grandes actions, fit, au milieu du feu, prêter à ses soldats le serment de mourir plutôt que de se rendre. » A la suite du combat de Dégo, Rampon fut nommé général de brigade; il assista aux grandes batailles de Lonato, de Castiglione, d'Arcole, de Rivoli; en 1798 il combattit en Suisse, puis s'embarqua avec Bonaparte pour l'Égypte; dans cette expédition mémorable, il gagna son grade de divisionnaire. Fait comte de l'Empire, il eut en 1813 le commandement des gardes nationales d'Anvers, et commanda, après le désastre de Waterloo, la partie sud de Paris.

Le héros de Monteligino mourut le 2 mars 1842.

JOUBERT (Barthélemy-Catherine), né le 14 avril 1769 à Pont-de-Vaux (Ain), s'engagea en 1791 et obtint rapidement ses premiers grades. Chargé, dans la campagne de 1793, de la défense d'une redoute sur le col de Tende, et n'ayant avec lui que 30 grenadiers, il opposa une résistance héroïque aux Piémontais. Adjudant-général peu de temps après, de nouvelles actions d'éclat lui valurent le brevet de chef de brigade.

C'est en cette qualité qu'il commença la campagne d'Italie sous Bonaparte. Sa conduite au combat de Lonato lui mérita d'être fait général de brigade sur le champ de bataille; à Montenotte, à Millesimo, il fixa l'attention sur lui, et Bonaparte écrivit au Directoire : « L'intrépide Joubert est tout à la fois un grenadier par son courage et un général par ses talents et ses connaissances militaires. »

En mars 1797, il envahit le Tyrol et fut nommé général en chef des forces françaises en Hollande. Appelé à succéder à Moreau dans le commandement de l'armée d'Italie, le vaillant Joubert, attaqué à Novi (15 août 1799), y fut complètement battu par 58,000 Austro-Russes commandés par Melas et Souwarow. Joubert fut tué au commencement de la bataille.



LE COLONEL RAMPON A MONTENOTTE

A quatorze kilomètres de Savone, en Piémont, se trouve le village de Montenotte, où le général Bonaparte remporta sa première victoire en Italie, le 11 avril 1796.

L'autrichien Beaulieu ordonna, dès quatre heures du matin, une attaque sur toute la ligne des postes français, attaque vigoureuse, telle que les positions sur lesquelles s'appuyait l'armée française furent culbutées et que plusieurs de nos redoutes tombèrent au pouvoir des Autrichiens.

A une heure après midi, Beaulieu marcha avec quinze mille hommes sur la redoute que défendait le colonel Rampon, avec quinze cents hommes seulement de la 32e brigade.

Rampon avait compris que le salut de l'armée française dépendait absolument de la résistance que ses soldats opposeraient à l'ennemi. Au moment où les Autrichiens, en si grand nombre, montèrent vers la redoute, il fit jurer à sa troupe de mourir plutôt que d'abandonner son poste.

Ses soldats tinrent parole, et ils se conduisirent héroïquement. Ils étaient 1 contre 10. Néanmoins, ils tinrent tête à l'ennemi. Vainement leurs décharges meurtrières décimèrent les rangs des Autrichiens; ceux-ci, se renouvelant sans cesse, arrivèrent au pied de la redoute. Rampon redoubla d'énergie; ses soldats, électrisés par son exemple, se rappelèrent leur serment. Ils s'écrièrent :

« Mourons tous dans la redoute! »

Ils manquaient de cartouches; ils mirent leurs baïonnettes au bout de leurs fusils; ils luttèrent jusqu'à la dernière goutte de leur sang, et repoussèrent trois assauts furieux. Henri d'Argenteau, lieutenant de Beaulieu, fut obligé de se replier sur Montenotte. De plus, Bonaparte survint, tourna l'ennemi, et, profitant de l'admirable résistance de la redoute de Montenotte, écrasa les Autrichiens.

Rampon reçut du Directoire une lettre de félicitation et le grade de général de brigade.

Rampon montra la même valeur dans le reste de la campagne d'Italie, en Suisse, sous Brune; en Égypte, où il fut nommé général de division.





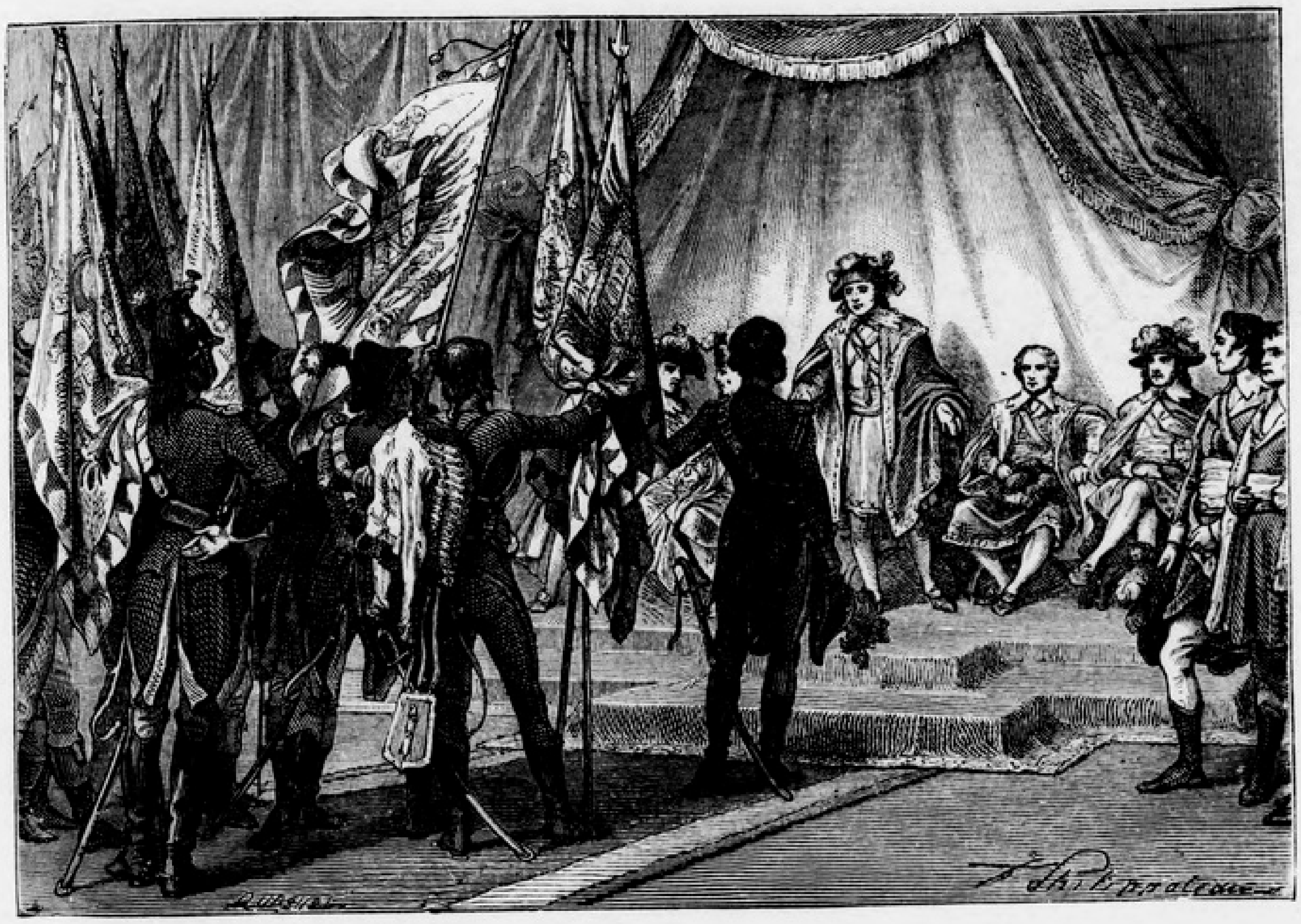
BONAPARTE (Caroline), troisième fille de Charles-Marie Bonaparte, née à Ajaccio, le 25 mars 1782, n'avait que dix ans lorsque sa mère forcée de quitter la Corse avec sa famille pour échapper à la proscription de Paoli se réfugia à Marseille. Caroline resta dans cette ville jusqu'en 1796, époque à laquelle Madame Letizia vint se fixer à Paris, avec ses trois filles et le plus jeune de ses fils, Jérôme.

Jeune et jolie, douée de tous les charmes de l'esprit, réunissant aux grâces de sa personne un caractère insinuant et énergique, Caroline attira bientôt l'attention de tous ceux que divers talents ou la fortune devaient appeler à de hautes destinées. Le général Murat était du nombre; Bonaparte avait eu mille occasions, en Italie, en Égypte, d'apprécier le caractère de Murat; il agréa la demande que lui fit le général de la main de sa plus jeune sœur. Le mariage eut lieu, peu après, le 29 décembre 1799. Caroline Bonaparte devint successivement grande-duchesse de Berg en 1806 et reine de Naples en 1808.

Devenue veuve à la mort de Murat, fusillé au Pizzo le 13 octobre 1815, Caroline Bonaparte prit le nom de comtesse Liponi et mourut à Florence le 18 mai 1839.

MURAT (Joachim), né à la Bastide-Fortunière, près de Cahors, le 25 mars 1767, devenu grand-duc de Berg et roi de Naples, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, puis il entra en 1787 dans le 12e régiment de chasseurs à cheval et fut successivement en 1792 brigadier, maréchal des logis, sous-lieutenant et lieutenant. Capitaine et chef d'escadron au 21e chasseurs à cheval en 1793, chef de brigade, aide de camp du général Bonaparte, général de brigade en 1796 et général de division en 1799, tous ses grades il les gagna sur les champs de bataille d'Italie, d'Égypte, d'Allemagne, de Prusse et de Pologne. Marié le 29 décembre 1799 à Caroline Bonaparte, sœur de Napoléon, il fut maréchal d'empire en 1804 et devint roi de Naples en 1808.

Après les campagnes de 1812, 1813 et 1814, Murat se joignit aux armées de la coalition contre la France. Rallié à Napoléon après son retour de l'île d'Elbe, il perdit contre les Autrichiens la bataille de Tolentino, se réfugia dans le midi de la France et en Corse, et tenta de reconquérir son royaume en débarquant dans le port du Pizzo. Il fut fait prisonnier, traduit devant une commission militaire, et condamné à mort le 13 octobre 1815.



MURAT PRÉSENTE AU DIRECTOIRE LES DRAPEAUX CONQUIS PAR L'ARMÉE D'ITALIE.

Le Piémont était envahi par nos armées victorieuses; le roi de Sardaigne consentait à se retirer de la coalition, à livrer passage sur son territoire aux Français, pour qu'il fût possible à ceux-ci de continuer leurs opérations contre l'Autriche. Bonaparte envoya à Paris un plénipotentiaire pour traiter de la paix définitive. En même temps, par une proclamation du 25 avril 1796, il promettait aux soldats français la conquête de l'Italie, et aux Italiens la liberté.

Joachim Murat, aide de camp de Bonaparte et général de brigade, s'était fort distingué dans plusieurs batailles : à Dego, à Ceva et à Mondovi. Il fut chargé d'apporter au Directoire les drapeaux conquis par nous en Italie.

Les succès de l'armée française au delà des Alpes enthousiasmèrent la population parisienne, qui reçut l'aide de camp de Bonaparte avec une sorte d'ivresse. Sur la proposition du Directoire, le Conseil des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens décrétèrent que l'armée d'Italie avait bien mérité de la patrie.

En outre, les directeurs firent célébrer une fête à la Victoire; ils ratifièrent l'armistice conclu par Bonaparte, et le convertirent en un traité de paix.

Ils écrivirent au général en chef de l'armée d'Italie:

« Il est satisfaisant pour le Directoire de voir justifier, par les lauriers que vous venez de cueillir, le choix qu'il a fait de vous pour conduire l'armée d'Italie à la victoire. Recevez aujourd'hui, général, le tribut de la reconnaissance nationale; méritez-la de plus en plus, et prouvez à l'Europe que Beaulieu, pour avoir changé le champ de bataille, n'a pas changé d'ennemi; que, battu au Nord, il le sera constamment par la brave armée d'Italie, et qu'avec de tels défenseurs, la liberté triomphera des efforts impuissants des ennemis de la République. »

Ils envoyèrent aussi au général Laharpe et à l'adjudant général Vignolles l'expression de leur reconnaissance.

La fête de la Victoire eut un grand retentissement en France.

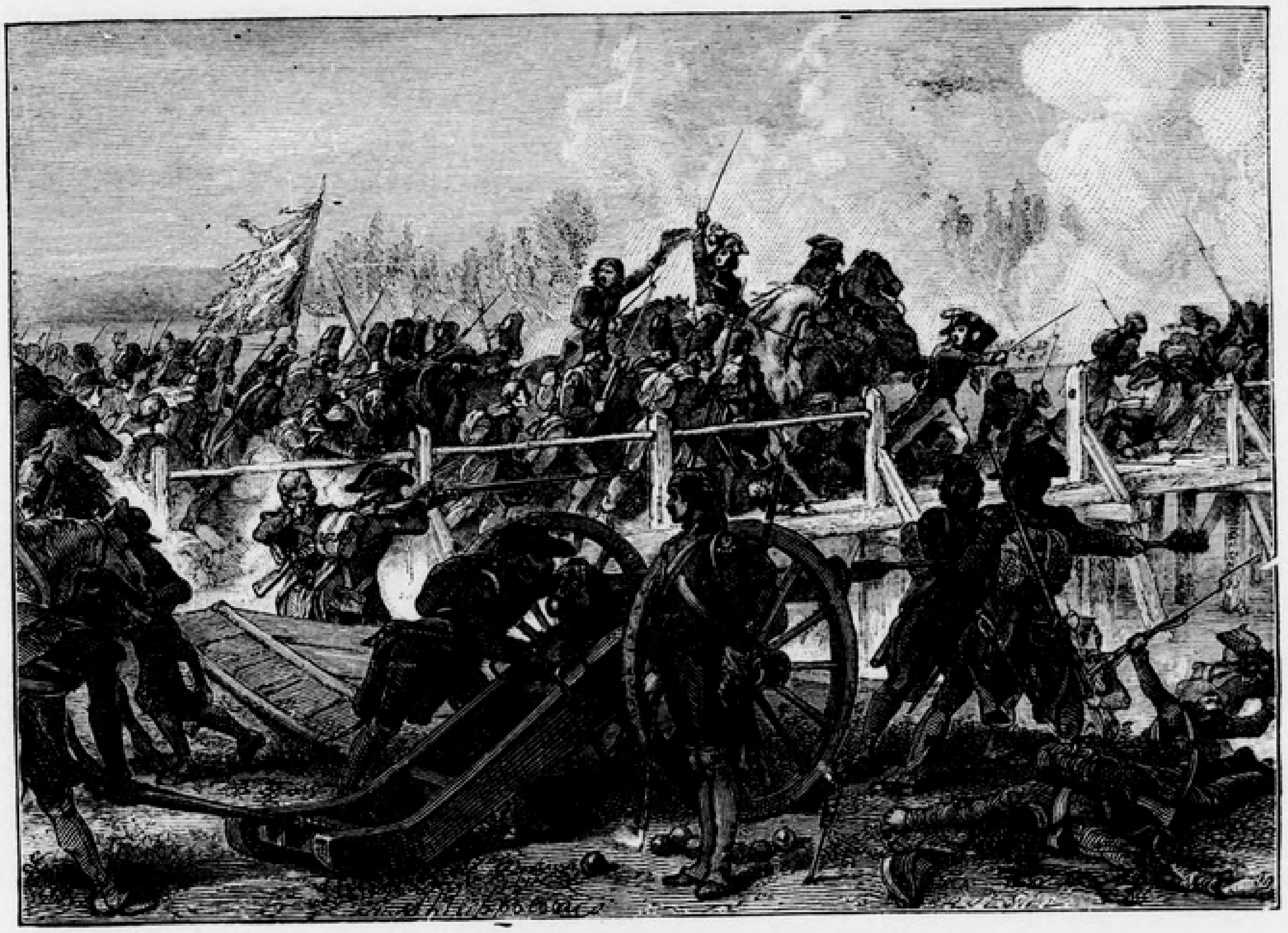




BERTHIER (Louis-Alexandre) naquit à Versailles le 20 novembre 1753. Ingénieur géographe en 1766, lieutenant d'état-major en 1770, capitaine de dragons en 1777, il fit les campagnes d'Amérique de 1780 à 1783. En 1789 il était major-général de la garde nationale de Versailles. Adjudant-général en 1790, maréchal de camp en 1792, il servit comme chef d'état-major de l'armée du Nord, et fut employé en 1793 à l'armée des côtes de La Rochelle. Général de division en 1795, il fit avec Bonaparte les campagnes d'Italie de 1796 et 1797; puis commanda en chef l'armée d'Italie et fit partie de l'expédition d'Égypte. Ministre de la guerre en 1799, il commanda en chef l'armée de réserve et assista à la bataille de Marengo. Fait maréchal de France et grand-veneur en 1804, major-général de la Grande Armée en 1805, prince et duc de Neufchâtel en 1806, membre du Sénat et vice-connétable en 1807, il devint prince de Wagram en 1809, fit comme major-général de la Grande Armée la campagne de Russie en 1812, de Saxe en 1813 et de France en 1814. Le maréchal Berthier fut nommé en 1814 pair de France, capitaine des gardes du corps du roi et commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Il mourut à Bamberg, en Bavière, le 1er juin 1815.

LANNES (Jean), duc de Montebello, était né à Lectoure le 11 avril 1769. Sous-lieutenant au 2e bataillon des volontaires du Gers, en 1792, il fut successivement lieutenant, capitaine et chef de brigade en 1793 et servit à l'armée des Pyrénées Orientales, de 1792 à 1795. C'est pendant la campagne d'Italie qu'il gagna son grade de général de brigade pour sa brillante conduite à la bataille de Bassano; il combattit avec la plus grande valeur à Arcole où il fut blessé en guidant ses intrépides grenadiers. Avec Bonaparte il fit la campagne d'Égypte et fut nommé général de division en 1799. Commandant de la garde des consuls il prit part à la victoire de Marengo. Ambassadeur à Lisbonne en 1801, maréchal de France en 1804, il fit toutes les campagnes de la Grande Armée en Allemagne, en Prusse et en Pologne, de 1805 à 1807.

Créé duc de Montebello en 1808, il combattit vaillamment à la bataille d'Essling, le 22 mai 1809; victoire chère et fatale qui devait éterniser l'honneur et les regrets de l'armée Lannes fut atteint d'un boulet qui lui emporta la jambe droite entière et lui fracassa la gauche au-dessus de la cheville; il ne put résister à l'amputation qui fut faite avec succès cependant; il expira le 31 mai.



PASSAGE DU PONT DE LODI.

A peine on avait pensé à fêter les premières victoires remportées par notre armée d'Italie que le général Bonaparte en remportait de nouvelles, et que les brillants exploits se succédaient.

Il faut d'abord citer le passage du pont de Lodi.

La fuite de Beaulieu et sa retraite précipitée sur l'Adda avaient frappé de stupéfaction et d'épouvante l'Italie entière. Vainement l'armée autrichienne s'était retirée à Lodi; l'Adda n'était pas une barrière plus difficile à franchir que le Pô, passé par Bonaparte. Les Italiens se voyaient déjà conquis, comme les Belges et les Hollandais l'avaient été pendant les deux années précédentes.

Le 10 mai 1796, l'armée française marcha sur Lodi et s'empara de cette ville. Un pont de deux cents mètres joint Lodi à la rive orientale de l'Adda.

Le corps principal de l'armée autrichienne défendait le passage à l'autre bout du pont. Il avait trente pièces de canon, placées en batterie. Le général autrichien s'imaginait qu'aucune troupe ne serait assez audacieuse pour tenter de traverser le pont sous le feu formidable de ses canons.

Mais, par ordre du général Bonaparte, on établit batterie contre batterie. De plus, Masséna dut former tous les bataillons de grenadiers en colonne serrée en masse, les conduire à l'attaque du pont. Les tambours battirent la charge et la redoutable colonne de grenadiers, ayant à sa tête le 2e bataillon de carabiniers (infanterie légère), s'élança au débouché du pont avec un entrain irrésistible, aux cris de *Vive la République!*

En un moment les troupes françaises eurent traversé le pont; excitées par Berthier, Masséna, Dallemagne, Lannes et autres chefs, elles culbutèrent la première ligne de l'ennemi, enlevèrent ses pièces et dispersèrent ses bataillons. Les généraux Augereau, Rusca et Bayrand achevèrent de décider la victoire. Les Autrichiens s'enfuirent, abandonnant canons, caissons et bagages.

Le passage du pont de Lodi nous ouvrit le Milanais. Il exalta au plus haut point le courage et l'enthousiasme de nos soldats, et il porta au comble leur dévouement au général Bonaparte.



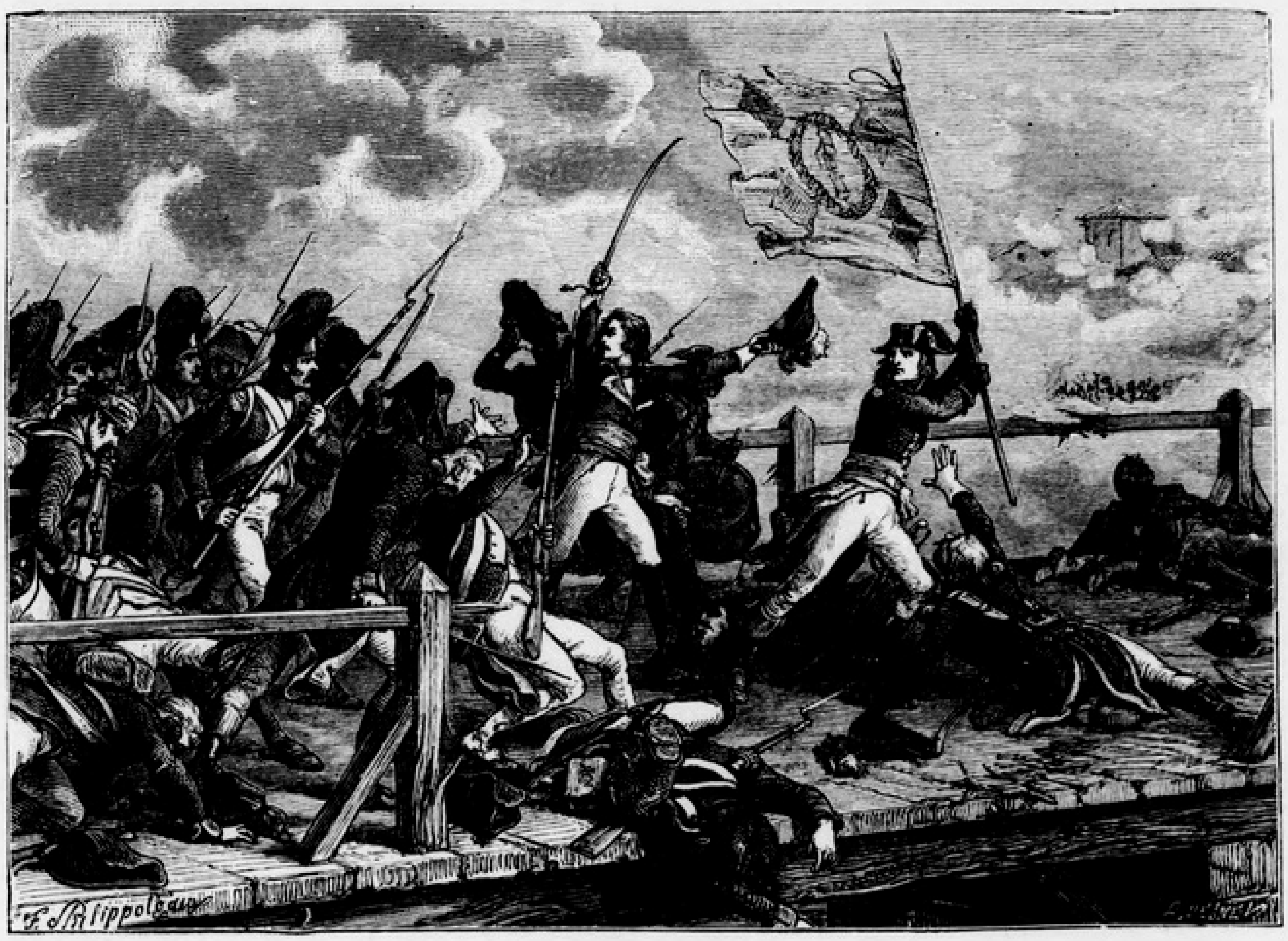


BERNADOTTE (Jean-Baptiste-Jules), prince de Ponte-Corvo et roi de Suède, né à Pau, le 26 juin 1763, s'engagea soldat en 1780 au 60e régiment d'infanterie; adjudant-major en 1792 et capitaine en 1793, il servit à l'armée du Rhin et à l'armée du Nord. Promu successivement chef de bataillon, chef de brigade, général de brigade et général de division en 1794, il fit les campagnes de Sambre-et-Meuse. Nommé en 1798 ambassadeur à Vienne, ministre de la guerre et conseiller d'État en 1799, général en chef de l'armée de l'Ouest en 1800, il alla, en 1803, comme ambassadeur aux États-Unis, puis reçut à son retour le commandement en chef de l'armée de Hanovre. Maréchal de France en 1804 et prince de Ponte-Corvo en 1805, il commanda en chef le 1er corps de la Grande Armée, et fit les campagnes de 1806 et 1807; il eut en 1808 le commandement d'un corps de Français, d'Espagnols et de Hollandais qui se rassembla à Hambourg; commanda le 9e corps de la Grande Armée dans la campagne d'Autriche en 1809, et fut envoyé la même année en Hollande pour y commander en chef.

Bernadotte, nommé prince royal de Suède, par les États assemblés en 1810, fut proclamé roi le 5 février 1818, sous le nom de Charles-Jean, et mourut à Stockholm le 8 mars 1844.

VICTOR (Claude-Perrin, dit Victor) naquit à la Marche (Vosges) le 7 décembre 1764. Soldat au 4e d'artillerie en 1781, volontaire au 3e bataillon de la Drôme en 1791, il était adjudant-général en 1793; il se trouva au siège de Toulon et fut nommé la même année général de brigade. Il servit à l'armée des Pyrénées en 1794, à celle d'Italie en 1795 et 1796 et fut nommé général de division en 1797; il fit la campagne de Marengo en 1800 et fut nommé en 1802 capitaine général de la Louisiane.

Après avoir été ministre plénipotentiaire en Danemark de 1805 à 1806, il commanda le 1er corps de la Grande Armée, devint Maréchal de France en 1807, commanda en chef le 1er corps de l'armée d'Espagne et fut créé duc de Bellune en 1808. Commandant en chef le 9e corps de la Grande Armée, puis le 2e corps, il fit la campagne de Russie en 1812, celle de Saxe en 1813 et celle de 1814 en France. Pair de France en 1814 et l'un des quatre majors-généraux de la garde royale en 1815, il fut ministre de la guerre du 14 décembre 1821 au 18 octobre 1823. D'abord major général de l'armée des Pyrénées en 1823, il fut dans la même année ministre d'État, membre du Conseil privé. Il mourut le 1er mars 1841.



PASSAGE DU PONT D'ARCOLE.

Les Autrichiens, commandés par le feld-maréchal Alvinzi, venaient de remporter un demi-succès, qui avait forcé le général Bonaparte à revenir sous les murs de Vérone. Ils ne profitèrent pas de cet avantage pour se porter rapidement sur les bords de l'Adige, dont ils se trouvaient placés à une petite distance. Ils auraient pu passer cette rivière, s'avancer à marches forcées sur Mantoue, et délivrer le maréchal Wurmser, enfermé dans cette ville.

Au lieu de se hâter, Alvinzi temporisa; il employa les journées des 13 et 14 novembre 1796 en délibérations avec son chef d'état-major et deux généraux. Cependant, après quarante-huit heures de réflexion, il arrêta que douze bataillons seraient employés à l'attaque de Vérone, durant la nuit du 15 au 16, et que douze autres bataillons tenteraient le passage de l'Adige à Zevio.

Les divisions Augereau et Masséna, selon les intentions de Bonaparte, devaient tomber sur les derrières d'Alvinzi et lui enlever ses parcs, ses magasins et sa seule communication.

Lorsque les divisions Augereau et Masséna eurent paru dans Ronco, bourg situé sur la rive droite de l'Adige, un pont fut jeté sur cette rivière.

Augereau passa le premier avec sa division, composée de deux bataillons des 5e et 12e demi-brigades légères, des 4e, 12e, 40e et 50e de ligne, et du 9e régiment de dragons.

Son avant-garde se porta immédiatement sur Arcole.

Augereau et sa colonne traversèrent un petit affluent de l'Adige par le pont du village d'Arcole. Quoique ce pont fût très court, il y eut un feu si terrible de l'ennemi que la colonne française ploya.

On essaya bientôt, néanmoins, de franchir le pont à travers une grêle de balles et de mitraille, partant de l'extrémité opposée.

Augereau prit un drapeau, s'élança jusque sur la moitié. Efforts impuissants! Bonaparte, lui aussi, saisit un drapeau. Mais la seconde attaque échoua.

Enfin, le 17, Arcole fut enlevé. Alvinzi se retira en désordre, ayant perdu douze mille morts et six mille prisonniers.





GRENIER (Paul, comte), né à Sarrelouis, le 29 janvier 1768, entra comme simple soldat dans le régiment de Nassau-infanterie en 1784, et était capitaine à Valmy. Sa belle conduite à Jemmapes et pendant toute la campagne lui mérita le grade d'adjudant général. Nommé général de brigade le 29 avril 1794 et général de division le 11 octobre suivant, il reçut à la journée de Fleurus les éloges du général en chef, qui lui attribua une partie du succès de la victoire. C'est lui qui dirigea, le 6 septembre 1795, le passage du Rhin à Urdingem par l'avant-garde de l'armée française. En 1797, le Directoire lui écrivait la lettre la plus flatteuse à la suite des batailles de Neuwied et des combats qui suivirent. A l'armée d'Italie il se fit remarquer aux batailles de l'Adige, de Vérone, de Cassano, etc. A l'armée des Alpes, il s'empara des postes du Petit Saint-Bernard et prit part aux combats de la Soura, de Mondovi, de Fressano. A l'armée du Rhin, ses savantes manœuvres décidèrent la prise de Greutzbourg et contribuèrent au succès des batailles d'Hochstedt et de Hohenlinden. Le général Grenier fit ensuite toutes les campagnes de 1801 à 1815 et ne quitta le service actif que lors de la seconde Restauration. Il est mort le 17 avril 1827.

DESSOLES (Jean-Joseph-Paul-Augustin, marquis) naquit à Auch le 3 juillet 1767. Il entra au service en 1792 comme capitaine au 1er bataillon de la Légion des montagnes à l'armée des Pyrénées, et prit part aux premières campagnes d'Italie.

Général de brigade en 1797, il battit, dans la Valteline, les Autrichiens qui avaient des forces doubles des siennes, leur tua 1,200 hommes et fit 4,000 prisonniers; il assista à la journée de Novi, aux combats de Sainte-Marie, à la bataille de Lodi, où il mérita le glorieux surnom de *Decius français*. Dessolles avait été promu divisionnaire en 1797.

Conseiller d'État après la paix de Lunéville, il reçut ensuite une division de l'armée du Hanovre, fit campagne en Espagne de 1808 à 1810 et fut en 1812 chef d'état-major du corps d'armée commandé par le prince Eugène. En 1814 le général Dessoles devint commandant de la garde nationale de Paris et du département de la Seine ; membre du conseil privé en 1815, le roi Louis XVIII lui donna le titre de marquis et en 1818 le nomma ministre des affaires étrangères et président du Conseil des ministres. Il mourut à sa terre de Montluchet, le 4 novembre 1828.



PASSAGE DU RHIN A NEUWIED.

Hoche était arrivé en Allemagne vers la fin de février 1797, et il s'était signalé par des réformes opérées dans l'armée de Sambre-et-Meuse qu'il commandait.

Il accomplit cet immense travail avec une étonnante rapidité.

Il avait 80,000 hommes, à la tête desquels il brûlait de marcher pour pénétrer au cœur de l'Allemagne.

Il lança d'abord son aile gauche par delà la Sieg, sous le commandement de Championnet, le 16 avril 1797, et, après avoir concentré le reste de son armée autour d'Andernach, il franchit lui-même le Rhin, dès l'aube du jour, le surlendemain, à Neuwied.

Hoche déboucha à portée de canon devant la formidable position des Autrichiens. Ceux-ci, pris entre deux attaques des Français, furent enfoncés, culbutés, chassés au delà de la Lahn. Hoche les devança sur le Mein, ce qui constituait pour nous un succès très réel.

Les Français étaient aux portes de Francfort le 22 avril.

Les Autrichiens, dont l'armée se montait à 40,000 hommes environ, avaient perdu beaucoup de prisonniers et de canons. Évidemment, ils allaient être détruits complètement lorsqu'un courrier apporta la signification des préliminaires de Léoben, signés entre le général Bonaparte et l'empereur d'Autriche François II.

La bataille de Neuwied, en raison de cette circonstance, n'eut pas tous les bons résultats qu'elle eût dû produire.

Voici les réformes que Hoche introduisit dans son armée de Sambre-et-Meuse, à l'aide du général Chérin, qu'il prit pour che d'état-major général, et pour lequel il avait une profonde amitié, si bien que l'on désignait Hoche et Chérin par ces mots : « les deux amis ».

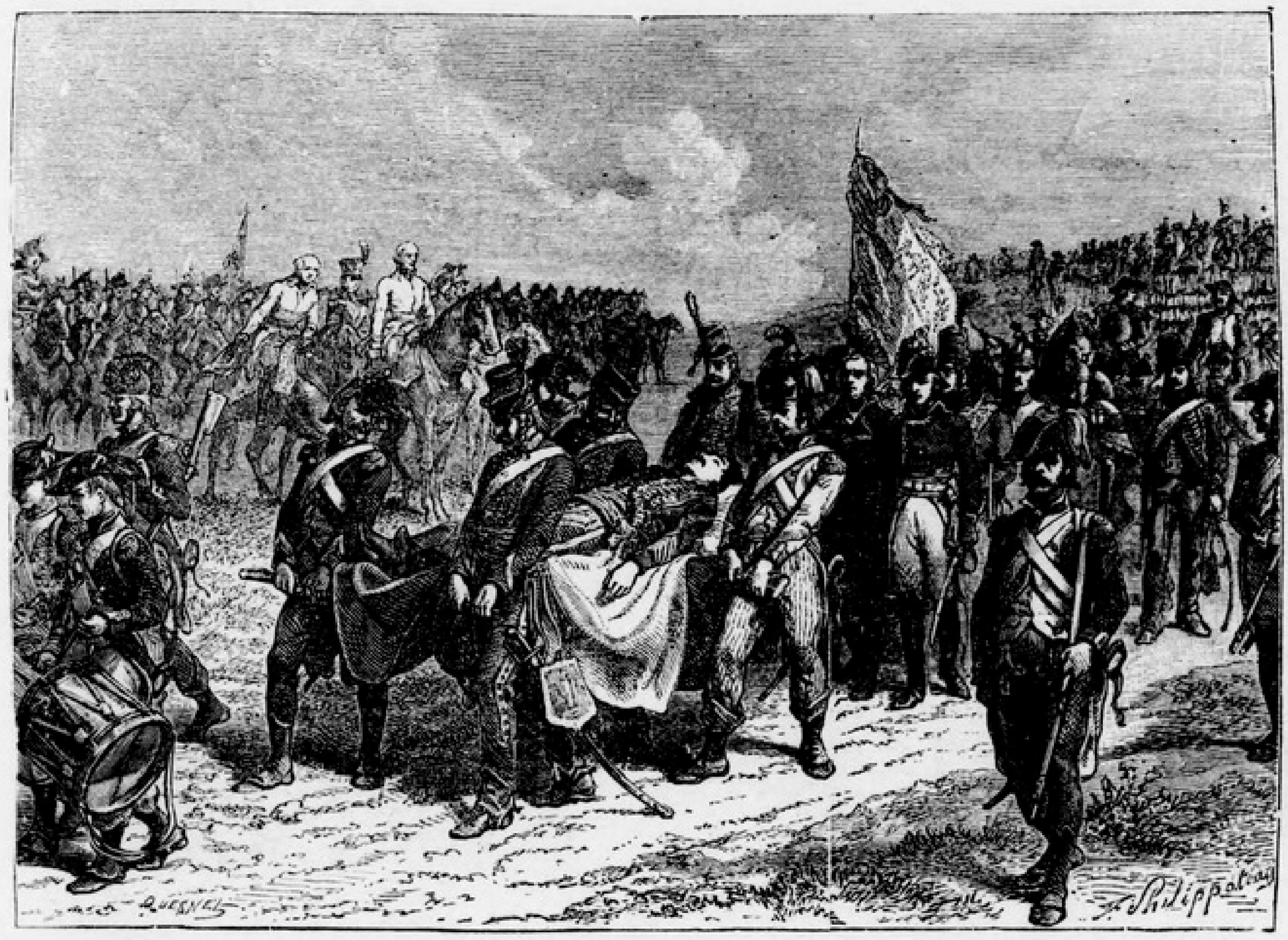
Hoche et Chérin imaginèrent d'organiser l'armée, jusqu'alors en désordre. Ils firent de chaque arme une division distincte : Klein commanda les dragons, Richepanse les chasseurs, Ney les hussards, d'Hautpoul la grosse cavalerie. Ils formèrent six divisions de l'infanterie. Ils ne crurent pas, en agissant ainsi, détruire l'émulation entre les différentes armes.





CHARLES (L'archiduc), troisième fils de l'empereur Léopold II, né à Florence le 5 septembre 1771, fit ses premières armes en 1793 dans le Brabant, sous les ordres du prince de Cobourg, combattit à Jemmapes, à Nerwinde et prit part à la bataille de Fleurus. Élevé au rang de feld-maréchal-général en 1796, il eut d'assez beaux succès contre Moreau à Rastadt et contre Jourdan à Amberg; mais, adversaire de Bonaparte en Italie, il fut moins heureux et la paix amenée par le traité de Campo-Formio le sauva de grands désastres. Appelé de nouveau sur le Rhin en 1799, il lutta encore contre Jourdan; puis, ayant accepté le gouvernement de la Bohême, il y forma une armée, à la tête de laquelle il contint Moreau après l'affaire de Hohenlinden jusqu'à la paix de Lunéville en 1801; ensuite il devint ministre de la guerre, commanda en Italie pendant la campagne de 1805, perdit contre Masséna la bataille de Caldiero, mais fit une admirable retraite des bords de l'Adige jusqu'en Croatie. Dans la campagne de 1809, il fut vaincu par Napoléon à Eckmühl, à Essling et à Wagram; dès ce moment il renonça à ses dignités militaires, ne reparut plus à la tête des armées et vécut dans la retraite. Il mourut le 30 avril 1847.

MARCEAU (François-Séverin), né le 1er mars 1769, à Chartres (Eure-et-Loir), s'engagea dans Angoulême (Infanterie), en 1785; il avait alors 16 ans. Rayé des contrôles le 30 août 1790, il reprit du service comme capitaine dans le 1er bataillon des volontaires d'Eure-et-Loir, le 6 novembre 1791. Adjudant-major le 1er décembre 1791 et lieutenant-colonel le 25 mars 1792, Marceau quitta l'infanterie pour entrer comme lieutenant dans les cuirassiers légers de la Légion germanique, en septembre 1792; puis passa comme capitaine au 19e chasseurs à cheval, le 1er mai 1793. Adjudant-général à l'armée des côtes de la Rochelle, le 15 juin 1793, il devint la même année général de brigade (16 octobre) et général de division (10 novembre). Avec Kléber il combattit à l'armée de l'Ouest, s'empara du Mans et fut vainqueur de l'armée vendéenne à Savenay. Passé à l'armée des Ardennes, le 14 avril 1794, il contribua à la victoire de Fleurus gagnée par Jourdan sur les Autrichiens (26 juin 1794). Il commandait une division à l'armée de Sambre-et-Meuse lorsqu'en faisant une reconnaissance à Altenkirchen, le 19 septembre 1796, il fut atteint mortellement par un Tyrolien. Marceau expira le surlendemain à six heures du matin.



FUNÉRAILLES DE MARCEAU.

Pendant l'époque où les généraux s'improvisaient, Marceau se distinguait parmi les plus jeunes et les plus braves. Il était général de division à vingt-sept ans.

A Altenkirchen, le 19 septembre 1796, dans un combat entre Français et Prussiens, Marceau fut mortellement blessé.

Un chasseur tyrolien le frappa d'un coup de carabine.

Marceau, qui avait décidé de la victoire à Fleurus, qui avait vaincu l'archiduc Charles, vainqueur de Jourdan, voulait arrêter la marche des ennemis, afin de laisser aux troupes françaises le temps de passer le défilé d'Altenkirchen, bourg prussien situé à trente-deux kilomètres de Coblentz.

Le blessé se trouvait hors d'état d'être transporté. On l'abandonna à la loyauté de l'archiduc Charles.

Il mourut trois jours après, universellement regretté de l'armée française, dont il était l'idole, à cause de sa jeunesse, de son ardeur martiale, de ses sentiments généreux, de ses mœurs simples et vraiment républicaines. Les ennemis eux-mêmes avaient pour lui de la sympathie et du respect.

Un fait glorieux pour la mémoire de Marceau se passa quand ce héros eut expiré, fait qui a inspiré nos peintres les plus célèbres.

Les Autrichiens observèrent un armistice pour lui rendre, de concert avec les Français, un religieux hommage.

Leurs soldats s'unirent aux nôtres pour célébrer ses funérailles ; comme nos canons, leurs canons retentirent lorsque le corps du jeune général descendit dans la fosse. Les ennemis lui savaient gré de ses constants efforts, en campagne, pour adoucir autant que possible les horribles maux de la guerre.

Un monument funéraire a été élevé en l'honneur de Marceau, sur les bords du Rhin, à peu de distance de Coblentz. En France, une statue de bronze lui a été érigée sur la place des Épars, à Chartres, sa ville natale, où ses compatriotes célèbrent chaque année l'anniversaire de sa naissance.





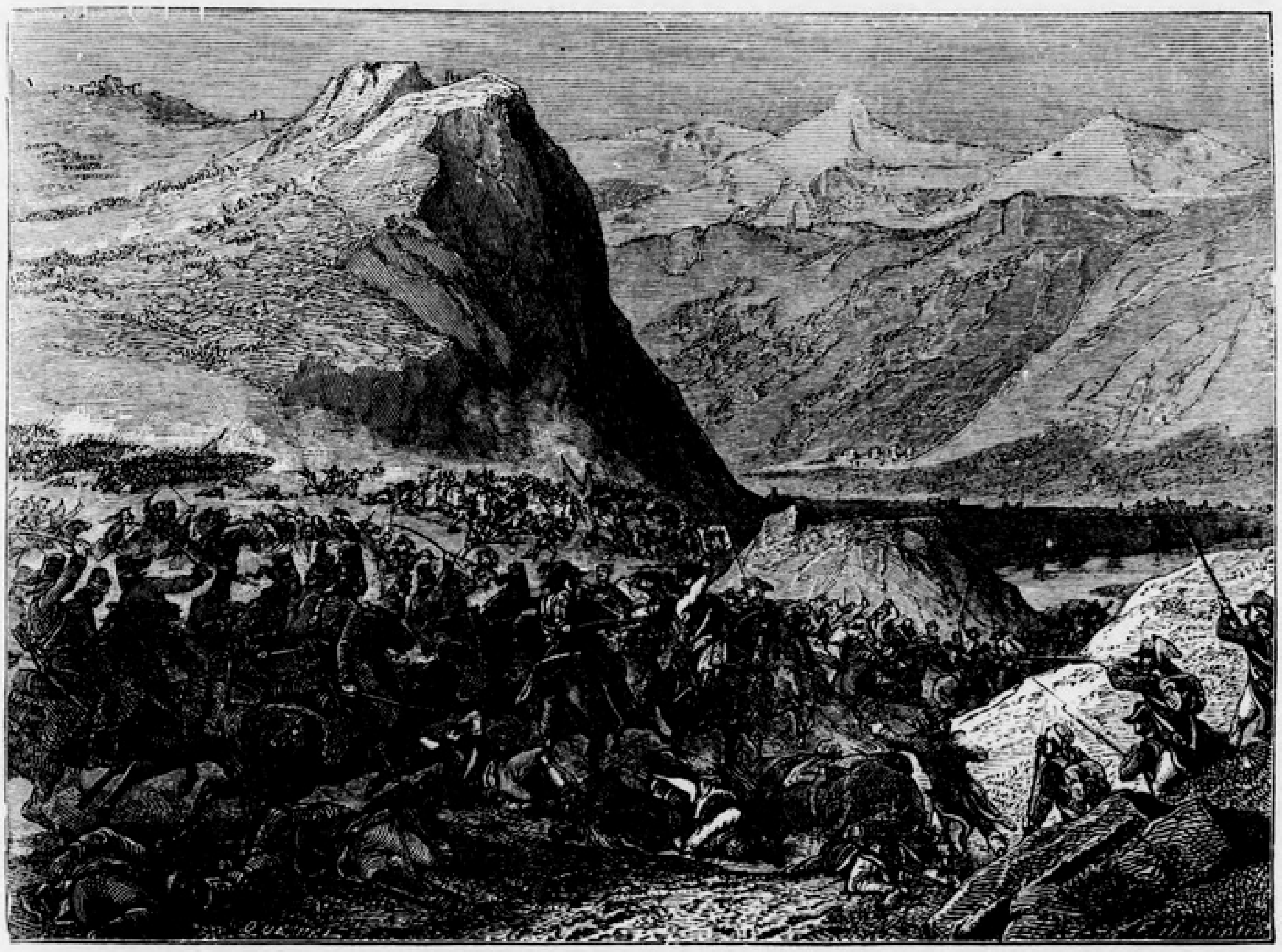
VANDAMME (Dominique-Joseph-René), comte d'Unebourg, fils d'un chirurgien de Cassel, naquit dans cette ville le 5 novembre 1770. Élève de l'École militaire de Paris il entra le 8 juillet 1788 comme soldat dans le 4e bataillon auxiliaire du régiment des colonies, et partit pour la Martinique.

De retour en France en 1790, il passa au régiment de Brie-Infanterie. En 1792 Vandamme forma à Cassel une compagnie franche qu'il conduisit à l'armée du Nord; et cette compagnie ayant été amalgamée au bataillon des chasseurs du Mont-Cassel, il devint chef de ce corps le 4 septembre 1793, puis le 27 du même mois général de brigade. Cet avancement était mérité.

Vandamme à Hondschoote avait déployé la bravoure la plus brillante; il s'empara de Furnes et contribua à la prise d'Ypres. Promu général de division en 1799, il servit à l'armée des Grisons, commanda le 4e corps de la Grande-Armée pendant la campagne de 1805 et les troupes westphaliennes au 8e corps en 1812. Créé comte d'Unebourg en 1813, pair de France et commandant le 3e corps en 1815, il fut exilé, puis remis en activité en 1820. Mis à la retraite en 1825, il mourut à Cassel en 1830.

AUGEREAU (Charles-Pierre-François), duc de Castiglione, naquit à Paris le 21 octobre 1757. Soldat en 1774 dans le régiment irlandais de Clarck au service de la France et passé en 1776 au régiment d'Artois-dragons il était en 1791 adjudant-major dans la légion germanique; adjudant-général et général de division en 1793 il servit à l'armée des Pyrénées-Orientales jusqu'en 1795; passa ensuite à l'armée d'Italie et participa aux victoires d'Arcole et de Castiglione. Il reçut en 1797 le commandement de la 17e division militaire, commanda en chef les armées de Sambre-et-Meuse, de Rhin-et-Moselle et du Rhin, l'armée de Hollande de 1800 à 1801, et le camp de Boulogne en 1803. Fait maréchal de France en 1804, Augereau commanda en chef le 7e corps de la Grande-Armée dans la campagne d'Allemagne en 1805, et dans celles de Prusse et de Pologne en 1806 et 1807.

Créé duc de Castiglione en 1808, il fut chargé en 1809 du commandement en chef des troupes en Catalogne. Commandant en chef du 11e corps de la Grande-Armée, il combattit en Russie en 1812, en Saxe en 1813, puis commanda au commencement de 1814 l'armée de Lyon. Gouverneur de la 14e division militaire, pair de France en 1814, le maréchal Augereau mourut le 12 juin 1816.



BATAILLE DE RIVOLI.

Bonaparte et Alvinzi étaient en présence depuis le commencement de la première campagne d'Italie, et le feld-maréchal autrichien venait d'éprouver des revers tels que Vienne et les principales villes de l'Autriche offrirent des bataillons de volontaires qui devaient suppléer aux levées régulières, déjà épuisées.

Alvinzi, dès janvier 1797, put marcher au secours de Mantoue.

Une grande bataille fut livrée sur le plateau de Rivoli, dominant l'Adige et le lac de Garde, dans le Lombard-Vénitien.

Le général Bonaparte, forcé de laisser un corps assez considérable devant Mantoue, pouvait opposer trente-cinq mille hommes seulement à plus de cinquante mille ennemis. D'autre part Joubert, son lieutenant, qui défendait avec dix mille soldats les positions entre le lac de Garde et le haut Adige, avait vaillamment combattu vingt-deux mille Autrichiens; mais il avait été tourné, et s'était replié sur Rivoli.

Bonaparte courut joindre Joubert, appela la division de Masséna, qui se trouvait à Vérone, et fit avancer un corps de réserve à Castel-Nuovo.

Alvinzi essaya de couper la retraite à Joubert, qu'il croyait isolé, et celui-ci écrasa, avec son artillerie, la cavalerie et l'artillerie autrichiennes, dont l'objectif était le plateau. Malgré ses efforts, Joubert eut fini par succomber, lorsque Masséna parut avec quatre mille hommes qui l'aidèrent à briser les masses ennemies.

Pendant ce temps, Bonaparte, avec la division de Masséna, s'apprêtait à attaquer les Autrichiens, dans la matinée du 14 janvier 1797. Il remporta un succès immense, et la victoire de Rivoli marqua dans nos fastes militaires. Masséna se conduisit avec une grande vaillance durant la bataille, et sa conduite lui valut plus tard le titre de *duc de Rivoli.*

En souvenir de cette victoire, Napoléon devenu empereur donna le nom de Rivoli à la rue telle qu'elle s'offre à nous jusqu'aux Tuileries.

Le prolongement de cette rue jusqu'à la rue Saint-Antoine date du second Empire.





DESGENETTES (Nicolas-René Dufrich, baron), né à Alençon le 23 mai 1762, s'adonna de bonne heure à l'étude de la médecine et fut reçu docteur à Montpellier en 1789. Médecin ordinaire auprès de l'armée d'Italie en 1793, il partit en 1798 comme médecin en chef de l'armée d'Égypte ; pendant la campagne de Syrie la peste faisait de tels ravages dans nos rangs que tout le monde refusait de soigner les malades. Pour relever le moral des soldats, Desgenettes proclama ce patriotique mensonge : que la peste n'était pas contagieuse; pour preuve à l'appui, il perça le bubon d'un pestiféré, et en présence de tous il s'inocula du virus pestilentiel. Grâce à cet acte audacieux, les courages abattus se ranimèrent et les pestiférés ne furent plus laissés sans secours.

De retour en France Desgenettes fut nommé professeur d'hygiène à l'École de médecine, membre de l'Institut et publia, en 1802, son *Histoire médicale de l'armée d'Orient*. Il accompagna Napoléon dans toutes les campagnes, en Allemagne, en Espagne, en Russie et en Saxe ; il fut créé comte, et nommé médecin en chef du Val-de-Grâce sous Napoléon Ier. Desgenettes est mort le 3 février 1837 à l'Hôtel des Invalides dont il était le médecin en chef depuis 1832.

LARREY (Dominique-Jean, baron), né en 1766, à Beaudeau, près de Bagnères-Adour (Hautes-Pyrénées), étudia la chirurgie sous son oncle Alexis, professeur célèbre et chirurgien en chef de l'hôpital de Toulouse. Larrey fit sa première campagne en 1787, sur la frégate *la Vigilante*. Second chirurgien interne aux Invalides, il devint le disciple du célèbre Sabatier. Chirurgien de 1re classe en 1792, à l'armée de Luckner, créateur des ambulances volantes, à la tête desquelles il courait enlever les blessés sous le feu des batteries ennemies, il devint ensuite chirurgien principal à l'armée de Custine et chirurgien en chef de l'armée d'Égypte.

Au siège d'Alexandrie, il trouva le moyen de faire de la chair de cheval une nourriture saine pour les blessés et fit tuer pour cet usage ses propres chevaux. Chirurgien en chef de la Garde Impériale, il fut créé baron de l'Empire, après la bataille de Wagram, et nommé premier chirurgien de la Grande Armée en 1812. Napoléon, dans son testament, daté de Longwood, le 15 avril 1821, a consacré de sa main au baron Larrey ce souvenir si glorieux : « Je lègue au chirurgien en chef Larrey 100,000 francs. C'est l'homme le plus vertueux que j'ai connu. » Larrey mourut à Lyon en 1842



ÉCOLE DE MÉDECINE A PARIS.

Dans l'ancienne France il existait plusieurs facultés de médecine.

En 1768, à Paris, le collège de Bourgogne fut transformé pour recevoir les écoles de médecine et de chirurgie.

C'est l'architecte Gouin qui a édifié les bâtiments actuels, considérablement agrandis, plus que doublés, même, depuis quelques années.

Primitivement, ces bâtiments se composaient de trois corps de logis fermés sur la façade par une galerie à quatre rangs de colonnes, en partie isolées, en partie engagées dans les deux massifs qui accompagnent la porte d'entrée. A l'intérieur de la cour, il y a la même ordonnance de colonnes. Au-dessus de la porte d'entrée se trouve un bas-relief dû au ciseau de Brenier.

Cette partie de l'édifice contient un grand amphithéâtre, un muséum de l'École, une bibliothèque, des salles d'examen, etc. Ajoutons la clinique.

L'Assemblée législative supprima, en 1792, les vieilles facultés de médecine; mais la Convention réorganisa, par un décret du 4 décembre 1794, l'enseignement officiel de la médecine.

On fonda trois écoles, principalement en vue du service médical des hôpitaux, surtout des hôpitaux militaires, à Paris, à Montpellier et à Strasbourg. Les administrations de district durent envoyer à Paris 300 jeunes gens, âgés de dix-sept à vingt-six ans; à Montpellier, 150, à Strasbourg, 100, après examen par des officiers de santé.

Le cours des études était de trois années; on allouait aux élèves une somme de 1 200 francs par an.

Le plan adopté pour le cours d'études était extrêmement vaste : il comprenait l'histoire de la médecine, l'hygiène, la physique médicale, la médecine légale, la chimie animale et la clinique.

Les premiers professeurs de l'École de médecine furent des hommes de haute science; il y eut une Société médicale d'émulation qui produisit de remarquables travaux, notamment ceux du physiologiste Bichat, dont la statue a été érigée dans la cour de l'École.



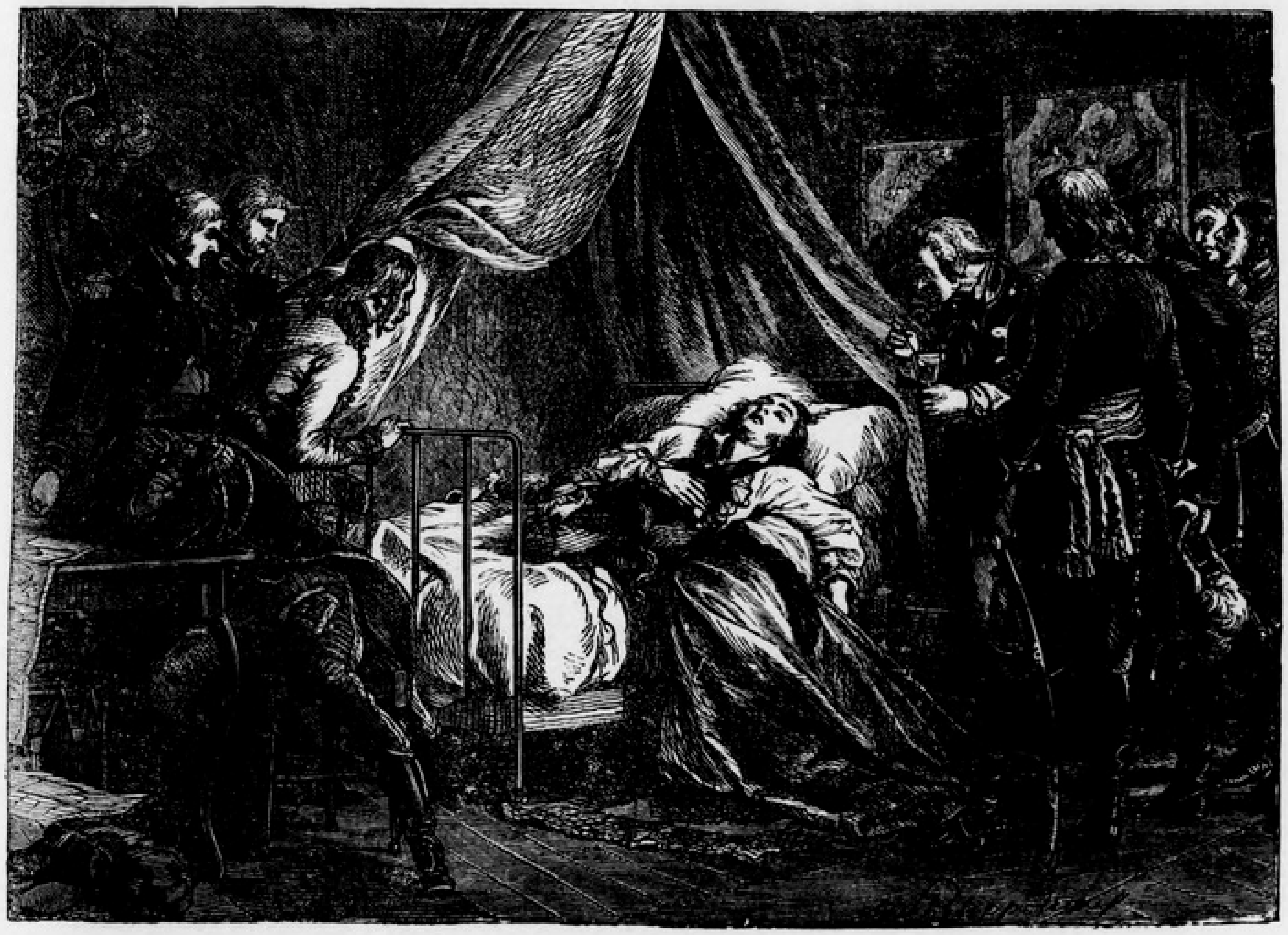


DAVOUT (Louis-Nicolas), duc d'Auerstædt, prince d'Eckmühl, né à Annoux, en Bourgogne, le 10 mai 1770, était sous-lieutenant dans Royal-Champagne (cavalerie) en 1788. En 1791, son dévouement à la cause de la Révolution le faisait élire chef du 3e bataillon de l'Yonne. Il se fit remarquer à l'armée du Nord, sous Dumouriez, servit comme général de brigade de 1793 à 1795 aux armées de la Moselle et du Rhin, et participa à la campagne d'Égypte, où il mérita par des actions d'éclat le grade de général de division. Maréchal de France en 1804, il prit une part glorieuse aux campagnes de la Grande-Armée, à Ulm, à Austerlitz, gagna la bataille d'Auerstædt, en 1806, et celle d'Eckmühl, en 1809 ; ces deux victoires lui valurent les titres de duc et de prince. Il battit le prince Bagration à Mohilew (23 juillet 1812) et défendit Hambourg en 1813 avec une grande énergie. Lors des Cent-Jours il fut ministre de la guerre et nommé commandant en chef de l'armée de Paris en juin 1815. Avant de se retirer sur la Loire, il avait déposé à Vincennes environ 50,000 fusils, en donnant des ordres pour que ce fort, qui contenait un matériel important, ne fût, dans aucun cas, livré à l'étranger. Il mourut à Savigny le 1er juin 1823.

MORTIER (Édouard-Adolphe-Casimir-Joseph), duc de Trévise, né à Cateau-Cambrésis le 13 février 1768, entra comme capitaine en 1791 dans le 1er bataillon des volontaires du Nord. Il eut un cheval tué sous lui à l'affaire de Quiévrain et donna des preuves de sa valeur aux batailles de Jemmapes et de Nerwinde. Pendant le blocus de Valenciennes il se maintint six heures sur la rivière de Persian avec 150 hommes après l'évacuation du camp de Famars. Il fut nommé adjudant-général à Hondschoote. Blessé au moment où il s'emparait du village de Dourlers il se signala de nouveau à Mons, à Bruxelles, à Louvain, à Fleurus; il s'empara avec Kléber du fort de Saint-Pierre, et se trouva sous les ordres de Marceau au passage du Rhin à Neuwied.

Général de brigade et général de division en 1799, Mortier commanda en chef le camp de Nimègue, puis l'armée de Hanovre, fut fait maréchal de France en 1804 et créé duc de Trévise en 1808.

Ambassadeur en Russie en 1830, grand Chancelier de la Légion d'honneur en 1831, le maréchal Mortier fut Président du Conseil et ministre de la guerre en 1834; il fut tué le 28 juillet 1835, lors de l'attentat Fieschi.



MORT DU GÉNÉRAL HOCHE.

Lorsque Marceau mourut, la France entière ressentit une émotion pénible, parce qu'elle fondait sur lui de grandes espérances, maintenant évanouies.

En apprenant la mort de Hoche, elle éprouva une tristesse indicible, une sorte de découragement.

Hoche et Bonaparte exerçaient une influence à peu près pareille sur nos armées. A l'heure où Moreau devenait suspect, était suspendu de son commandement, et remplacé par le pacificateur de la Vendée, le Directoire voulait équilibrer l'un par l'autre les deux excellents généraux qui possédaient sa confiance. L'ambition de Bonaparte pouvait demeurer sans danger en face du désintéressement de Hoche, et la France était merveilleusement défendue par ces deux génies militaires.

Malheureusement, cet équilibre ne dura pas longtemps, et la santé de Hoche déclina tout à coup, à un tel point que ses amis conçurent les plus vives inquiétudes, en voyant qu'un feu intérieur le minait, et qu'il était sans cesse en proie à une surexcitation nerveuse dont on ne s'expliquait pas complètement la cause. Une irritation de poitrine survint. Hoche la négligea, et elle alla s'aggravant de jour en jour. Bientôt, il eut de nombreux étouffements; ses forces s'anéantirent; il comprit que l'instant suprême approchait et, toujours préoccupé du sort de la patrie, « il désigna au gouvernement les postes où les talents différents pouvaient le mieux servir la République ».

Il n'atteignait que l'âge de vingt-neuf ans quand il expira, le 19 septembre 1797, à son quartier général de Wetzlar, sur la rive droite du Rhin.

Ainsi que cela s'était passé lors des funérailles de Marceau, les ennemis lui rendirent les honneurs funèbres, et son corps fut déposé à côté de celui de Marceau. A Paris, une fête fut célébrée au Champ de Mars, où on éleva une pyramide à sa mémoire.

Une gravure représente le tombeau de l'illustre défunt. Hoche y désigne de la main le camp de l'armée française, et dit au général Augereau :

« Prends mon poste, viens, sauve la Patrie ! »





FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU (Nicolas-Louis), né le 17 avril 1750 à Saffais en Lorraine, était fils d'un inspecteur primaire. Adopté par la ville de Neufchâteau, où il avait fait ses études, il joignit son nom au sien.

Il s'occupa d'abord de poésies et entra ensuite dans la magistrature. Après avoir été procureur général au conseil supérieur du Cap, il rentra en France en 1786, adopta les idées nouvelles et fut nommé en 1790 administrateur du département des Vosges.

Élu membre de l'Assemblée législative, il se fit remarquer par plusieurs motions empreintes d'un vrai patriotisme. N'ayant pu obtenir d'être réélu à la Convention, il s'occupa de nouveau de littérature et fit jouer au théâtre de la Nation une pièce intitulée *Paméla ou la vertu récompensée*. On crut voir dans cette pièce des tendances réactionnaires. François de Neufchâteau fut incarcéré. Le 9 thermidor le délivra.

Il devint membre de l'Institut et ministre de l'intérieur sous le Directoire. L'Empire le fit comte pour le récompenser des services qu'il avait rendus à la littérature et aux beaux-arts. La Restauration le tint à l'écart et François de Neufchâteau mourut membre de l'Académie française le 10 janvier 1828.

PRADT (Dominique-Dufour, abbé de) naquit à Allanches (Cantal), le 23 avril 1759. L'abbé de Pradt devenu publiciste et diplomate remplissait avant la Révolution les fonctions de grand vicaire auprès de l'archevêque de Rouen.

Élu aux États-Généraux par l'Ordre du clergé, il ne tarda pas à émigrer et se fixa à Hambourg où il publia, en 1798, *Antidote au congrès de Rastadt*, pamphlet où les puissances coalisées étaient fortement blâmées d'avoir noué des rapports diplomatiques avec la République française. Les armées victorieuses ayant pénétré en Allemagne, de Pradt fut présenté au Premier consul qui forma le projet de se l'attacher. Il fut nommé évêque de Poitiers et aida Napoléon dans les menées qui préparèrent le renversement des Bourbons d'Espagne.

Le gouvernement de la Restauration ne lui accorda pas même la moindre position dans le service de la grande aumônerie ; de Pradt s'en vengea en écrivant des brochures dans lesquelles il se faisait l'apôtre de l'idée de liberté et de progrès indéfini de l'esprit humain. Lors des élections de 1827, il fut nommé député, mais il ne siégea pas longtemps et donna avec éclat sa démission. Il mourut complètement oublié, dans son château de Védine, en Auvergne, le 18 mars 1837.



LES PAQUES VÉRONAISES.

Vérone, ville et place forte du Lombard-Vénitien, se souleva contre les Français le 17 avril 1797, sur le faux bruit d'une défaite de nos troupes.

La population fit des massacres que l'on a nommés « les Pâques véronaises », parce qu'ils commencèrent le lundi de Pâques.

L'insurrection fut motivée par nos réquisitions excessives, dit-on, mais surtout par les menées des aristocrates vénitiens. Les Véronais égorgèrent les soldats français isolés, et les malades français qui se trouvaient dans les hôpitaux.

Des capucins prêchaient dans les rues le meurtre de nos nationaux; des bandes de paysans criaient, le poignard à la main : « Mort aux Jacobins! »

La garnison française se retira dans la citadelle et dans les forts de la rive gauche de l'Adige.

Elle bombarda Vérone, pendant que des troupes lombardes et polonaises, qui servaient la France, assaillaient et réduisaient les insurgés, malgré l'appui que ceux-ci avaient trouvé dans les Esclavons.

Les « Pâques véronaises » furent aussi inutiles que sanglantes; l'armistice de Léoben et l'arrivée d'une division française mirent fin à l'insurrection.

Plusieurs centaines de nos compatriotes périrent dans ces massacres, qui rappelaient les « Vêpres siciliennes ».





ALVINZI (Joseph baron d'), feld-maréchal autrichien, naquit en 1726. Entré au service à l'âge de quinze ans, il gagna son grade de feld-maréchal-lieutenant pendant la campagne contre les Turcs en 1789. Après les désastres que l'armée autrichienne essuya en Italie, sous les ordres de Beaulieu, on songea dans le Conseil aulique à opposer l'expérience d'Alvinzi à la marche triomphante du jeune général Bonaparte. Les premiers actes de son nouveau commandement eurent d'assez heureux résultats; quelques combats partiels, à la Salda, à Bassano, à Vicence, tournèrent à son avantage; mais deux grandes batailles qu'il perdit successivement, l'une à Arcole, l'autre à Rivoli, anéantirent son armée. A cette occasion, au lieu de s'en prendre au génie tout-puissant de Bonaparte et de ses généraux, on accusa Alvinzi d'incapacité et même de trahison; cependant l'empereur Joseph II, dont Alvinzi avait autrefois dirigé les premières études militaires, ne tint aucun compte de ces accusations et ne se ressouvint que de ses anciens et glorieux services. Il lui confia, en 1798, par forme de compensation, le commandement supérieur de la Hongrie, où il eut à s'occuper de la réorganisation de l'armée, et, dix ans plus tard, il le nomma feld-maréchal. Alvinzi mourut en 1810.

FRANÇOIS II (Joseph-Charles), empereur d'Allemagne, était né en 1768 à Florence.

A la suite de la convention de Pilnitz, il fut engagé dans une guerre avec la République française. Battu par le général Bonaparte, il fut forcé de signer le traité de Campo-Formio qui enlevait à l'Allemagne la rive gauche du Rhin, à l'Autriche les Pays-Bas et la Lombardie. En 1799 il se coalisa de nouveau avec la Russie et l'Angleterre contre la France, et dut signer après la victoire de Marengo le traité de Lunéville (1801) qui lui ôtait plusieurs autres provinces; la paix de Presbourg, après Austerlitz, diminua encore ses possessions. Lors de l'établissement de la Confédération du Rhin (1806), François II abdiqua la dignité d'empereur d'Allemagne et prit le titre d'empereur d'Autriche sous le nom de François Ier. En 1809, après Wagram, il signa la paix de Schœnbrunn, et c'est l'année suivante, en 1810, qu'il accorda à Napoléon Ier la main de sa fille Marie-Louise. En 1812, il s'allia d'abord avec Napoléon contre la Russie; après la retraite de l'armée française il garda sa neutralité, et ne rentra dans la coalition que le 12 août 1813. Les traités de 1815 lui rendirent la plupart de ses provinces. François II mourut en 1835.



BONAPARTE A CAMPO-FORMIO

Campo-Formio, bourg de la Vénétie, est célèbre à cause du traité malheureux qui y fut conclu et qui termina la première campagne du général Bonaparte en Italie.

Ce traité livra la république de Venise à l'Autriche.

Seulement, par manière de compensation, il garantit à la France la Belgique, la ligne du Rhin avec la place forte de Mayence, les îles Ioniennes.

Les préliminaires de Léoben, signés le 29 avril 1797, avaient précédé le traité de Campo-Formio, qui porte la date du 17 octobre 1797. Après de longues conférences, et après un *ultimatum* dans lequel le gouvernement français protestait contre « la honte d'abandonner Venise », après de nombreux pourparlers avec Cobentzel, négociateur pour l'empereur François II d'Autriche, et malgré l'obstination du dit comte de Cobentzel, qui réclamait la ville de Mantoue, le traité fut signé.

Définitivement, le général Bonaparte refusa de rendre Mantoue, et, comme le ministre d'Autriche déclarait que son maître était résolu à tout plutôt que de consentir une telle paix, le vainqueur de l'Italie se leva, saisit sur un guéridon un cabaret de porcelaine, qu'il brisa sur le parquet, en disant :

« Eh bien! C'est donc la guerre! Mais souvenez-vous qu'avant la fin de l'automne, j'aurai brisé votre monarchie comme je brise cette porcelaine! »

Bonaparte salua alors les négociateurs autrichiens, fort stupéfaits.

Il monta sur-le-champ en voiture, et ordonna à un officier d'état-major d'aller annoncer à l'archiduc Charles que les hostilités recommenceraient sous vingt-quatre heures.

Cobentzel s'épouvanta; songeant à la terrible responsabilité qui pesait sur lui, il s'empressa de faire savoir que l'empereur acceptait les conditions du général français.

Le lendemain, on signa le traité de Campo-Formio.

Le surlendemain de la signature, Bonaparte reçut du Directoire une lettre qui lui défendait encore de céder Venise et la ligne de l'Adige à l'Autriche.





OUDINOT (Nicolas-Charles), duc de Reggio, naquit à Bar-sur-Ornain le 25 avril 1767. Soldat au régiment d'infanterie de Médoc en 1784, second lieutenant-colonel au 3e bataillon de la Meuse en 1791, chef de la 4e demi-brigade et général de brigade en 1794; il servit à l'armée du Rhin et de la Moselle depuis 1794 jusqu'en 1798. L'affaire du pont de Manheim, la bataille de Feldkirch et la prise de Constance, que défendait le prince de Condé, lui valurent le grade de général de division. Blessé à la bataille de Zurich, il devint chef d'état-major de Masséna qu'il suivit en Italie et avec lequel il soutint le mémorable siège de Gênes. Conservé par Brune dans les fonctions de chef d'état-major de l'armée d'Italie, il se distingua à toutes les affaires dont les rives du Mincio furent le théâtre. En 1805 il fit les campagnes d'Allemagne, de Prusse et de Pologne. Créé comte de l'empire en 1808, maréchal de France en 1809 et duc de Reggio en 1810, il commanda le 12e corps de la Grande Armée en 1812 pendant la campagne de Russie. Ministre d'État, membre du Conseil privé et pair de France en 1814, il fut un des quatre majors généraux de la garde royale et commandant en chef de la garde nationale de Paris en 1815. Grand chancelier de la Légion d'honneur en 1839, il mourut en 1847.

LACROSSE (Raymond de), né à Meilhan (Lot-et-Garonne), le 5 septembre 1761, débuta en 1779 comme simple garde marine. En 1793 il était capitaine de vaisseau. Nommé en mars 1796 chef de division, il prit le commandement des *Droits de l'homme*. Le 11 novembre de la même année, il fit partie de l'escadre aux ordres du vice-amiral Morard de Galles, qui devait porter le général Hoche en Irlande. Cette flotte quitta Brest le 16 décembre 1796; mais, assaillie par un coup de vent, elle fut bientôt dispersée.

Le vaisseau de 74, *les Droits de l'homme* commandé par Lacrosse, séparé de l'escadre de Brest sur les côtes d'Irlande, soutint vigoureusement un combat terrible contre deux bâtiments anglais. Après treize heures d'une défense acharnée, et ayant tous ses mâts rasés, plusieurs pieds d'eau à fond de cale, le vaisseau français vint faire côte dans la baie d'Audierne. Quant à la frégate anglaise, elle ne fut pas plus heureuse que son adversaire; elle fut jetée à la côte dans la même nuit. Lacrosse fut nommé contre-amiral pour sa belle conduite; sous le Consulat il devint capitaine-général de la Guadeloupe et préfet maritime sous Napoléon. Il mourut à Meilhan en 1829.



BONAPARTE REMET LE TRAITÉ DE CAMPO-FORMIO

Après la signature du traité de Campo-Formio, le vainqueur de l'Italie comptait des partisans enthousiastes, émerveillés par ses victoires et ne commentant point son œuvre diplomatique.

Le Directoire avait nommé Bonaparte général en chef de « l'armée d'Angleterre »; ne se souciant pas de voir ce vainqueur mêlé à la politique intérieure.

Bonaparte, revenu à Paris, habita un petit hôtel situé dans la rue Chantereine, rue à laquelle la municipalité donna le nom de « rue de la Victoire ».

Là, Bonaparte se tint sur la réserve, se produisit peu en public, et n'en fut que plus admiré et fêté, quand, le 10 décembre, il fut reçu solennellement par le Directoire.

La réception eut lieu dans la principale cour du palais du Luxembourg, où l'on avait dressé un autel de la Patrie, une estrade et un amphithéâtre.

Une foule compacte de fonctionnaires assistait à la réception.

Talleyrand présenta aux Directeurs « le citoyen Bonaparte, qui apportait la ratification du traité conclu avec l'empereur d'Autriche ». Il glorifia le général, dont il vanta le « désintéressement », et il fit allusion aux Anglais, sur lesquels Bonaparte était appelé à conquérir une paix honorable entre toutes.

Bonaparte prononça un discours, qui se terminait par cette conclusion :

« Lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur les meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre. »

Profitant du crédit qu'il avait sur le Directoire, le général Bonaparte mit tout en œuvre pour desservir auprès des gouvernants son rival Augereau qui, depuis la journée du 18 fructidor, passait pour être le soutien des Jacobins.

Le Directoire, en effet, supprima la grande armée du Rhin, que commandait le général Augereau; mais en même temps il conçut des inquiétudes à l'endroit de Bonaparte, dont la popularité ne cessait de grandir et qui refusa de faire une expédition en Angleterre, afin de rester à Paris.





DUCOS (Roger) naquit à Dax en 1754. Avocat avant la Révolution il fut élu député à la Convention nationale par le département des Landes; il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis; il se prononça aussi contre les Girondins, et ne prit aucune part à la réaction du 9 thermidor.

Entré au Conseil des Cinq-Cents il occupait le fauteuil de la présidence dans la fameuse journée du 18 fructidor an V et devint simple juge de paix à la fin de son mandat.

Il occupait ces modestes fonctions dans son département lorsqu'il fut nommé, par l'influence de Barras, membre du Directoire exécutif. L'un des auteurs de la journée du 18 brumaire, il fit partie, comme troisième consul, du nouveau gouvernement. Remplacé par Lebrun on confia à Roger Ducos la vice-présidence du Sénat; Napoléon lui donna le titre de comte, la sénatorerie d'Orléans et le combla de faveurs, ce qui n'empêcha pas Roger Ducos de voter la déchéance de Napoléon; mais élevé à la pairie pendant les Cent-Jours, il dut prendre le chemin de l'exil en 1816, par suite de la loi contre les régicides.

Il périt au mois de mars 1816, près d'Ulm, en voulant s'élancer d'une voiture renversée.

MERLIN (Antoine-Philippe), connu sous le nom de Merlin de Douai pour le distinguer de ses homonymes, naquit à Arleux (Nord), le 30 octobre 1754. Son père était simple laboureur et le destinait à l'état ecclésiastique. Merlin préféra se faire avocat. Élu aux États généraux, il ne s'occupa d'abord que de questions de jurisprudence. Nommé à la Convention, son rôle devint plus actif; il vota la mort du roi fut envoyé en mission dans le Nord et en Vendée et entra au Comité de salut public. Le 30 octobre 1795, il fut nommé ministre de la justice et, trois mois après, ministre de la police générale.

Un peu plus tard, il remplaça Barthélemy au Directoire. Lorsque survint le 18 brumaire, Merlin s'abstint de prendre part au changement qui s'opérait et rentra un instant dans la vie privée. Il devint ensuite procureur général à la Cour de cassation, conseiller d'État et grand officier de la Légion d'honneur.

En 1815, au retour des Bourbons, Merlin de Douai voulut se fixer en Amérique. Son vaisseau le rejeta sur le port de Flessingue et il vécut en Hollande jusqu'en 1830. Revenu en France après la Révolution de juillet, il mourut à Paris le 26 décembre 1838.



DIX-HUIT FRUCTIDOR. — LES DÉPUTÉS DISPERSÉS.

La journée du dix-huit fructidor an V, ou du 4 septembre 1797, fut un coup d'État organisé par la majorité du Directoire contre les Conseils des Anciens et des Cinq-Cents, et contre deux Directeurs, Carnot et Barthélemy.

Les Conseils manifestaient non pas seulement des opinions contre-révolutionnaires, mais des sentiments royalistes. Ils formèrent le projet de mettre le Directoire en accusation.

Ce projet audacieux n'aboutit pas, et les Conseils reculèrent.

Alors, les Directeurs Barras, La Reveillère-Lepaux et Rewbel prirent l'initiative. Ils ordonnèrent au général Augereau de faire entrer dans Paris des forces imposantes.

Pendant la nuit du 3 au 4 septembre, le château et le jardin des Tuileries furent investis par 12,000 soldats, soutenus par 40 canons. Les troupes d'Augereau forcèrent les grilles, et cernèrent un assez bon nombre de députés qui s'étaient réunis dans la salle des Cinq-Cents.

Un officier, dépêché par le général, vint inviter ces représentants à sortir. Ceux-ci répondirent par un refus, et Ramel, qui commandait la garde des Conseils, désobéit à un ordre d'Augereau lui prescrivant l'évacuation des Tuileries. Les soldats de Ramel semblaient hésiter. Beaucoup déclaraient « qu'ils ne voulaient pas se battre pour Louis XVIII ».

Augereau entra, suivi de son état-major, de Santerre, de Rossignol, et d'autres anciens révolutionnaires, qui criaient : « Vive la République! » et qui procédèrent à l'arrestation de Ramel, non défendu par ses soldats. Les députés furent dispersés. Dès six heures du matin, la victoire était à Barras, à La Reveillère-Lepaux et à Rewbel. Le coup d'État était fait. Ramel et les représentants qu'on trouva aux Tuileries furent envoyés prisonniers au Temple. Les trois Directeurs rendirent un décret de déportation contre leurs collègues Barthélemy et Carnot, onze membres du Conseil des Anciens, quarante-deux du Conseil des Cinq-Cents, trente-cinq journalistes, et nombre d'autres prétendus conspirateurs, parmi lesquels beaucoup de prêtres insermentés.





GUSTAVE III, roi de Suède, naquit le 24 janvier 1746.

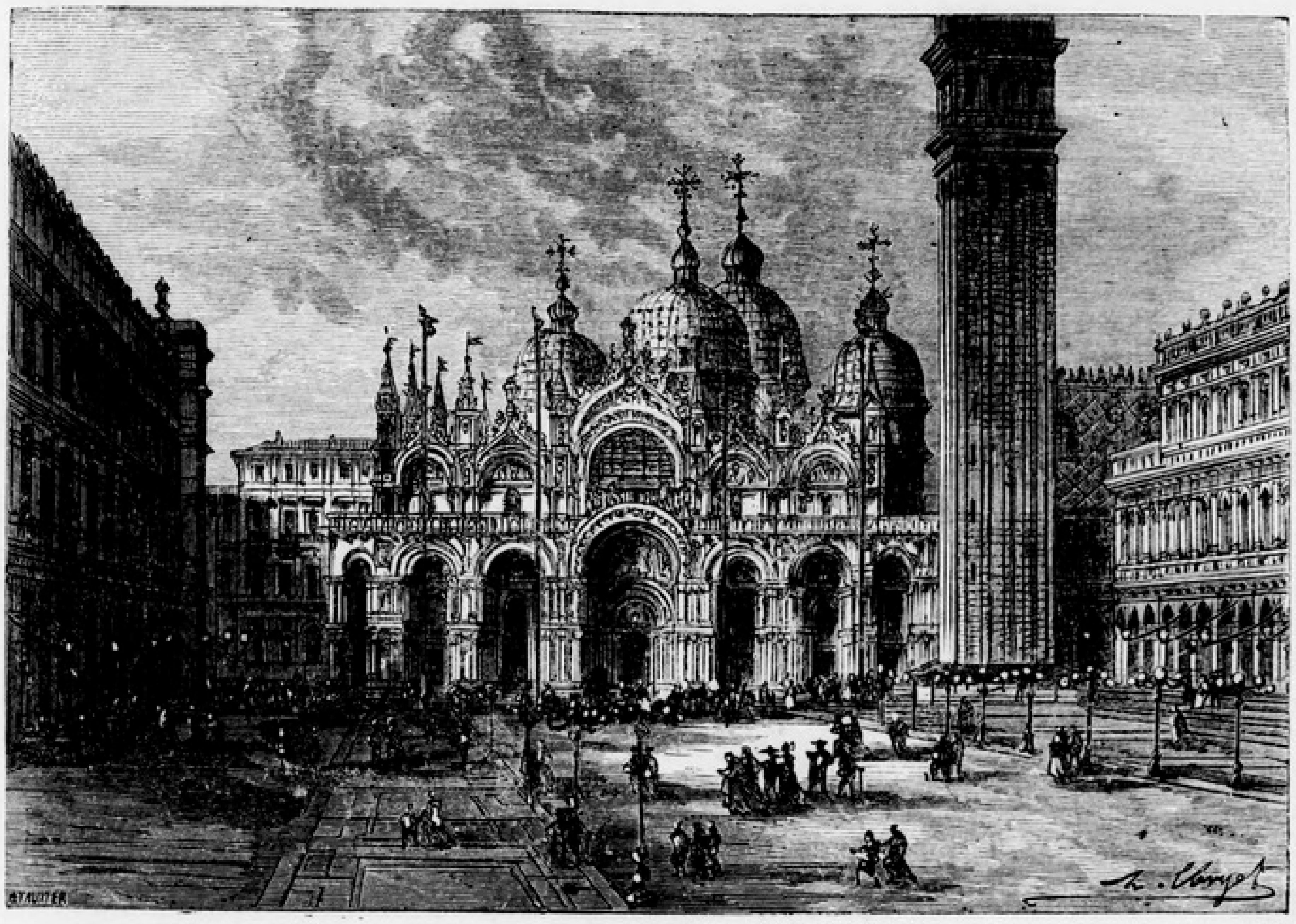
Depuis la mort de Charles XII, la noblesse et le sénat de Suède avaient usurpé sur la couronne les pouvoirs législatif et exécutif. Pour comble de maux, la Diète du royaume était partagée entre deux factions, celle des *bonnets*, vendue à la Russie, et celle des *chapeaux*, dévouée à la France. Cette anarchie durait encore lorsque Gustave III succéda à son père, Adolphe-Frédéric, et le mauvais succès de la guerre contre la Russie fut loin de lui donner de la popularité. Une paix onéreuse fut signée le 14 août 1790. Gustave, incapable de plier, n'en força pas moins la Diète d'accepter l'acte d'*Union et de sûreté* qui investissait le roi du droit de paix et de guerre. Dès lors la perte du roi fut résolue : trois gentilshommes s'en rapportent au sort pour la mission de porter le coup fatal. Ankarstrem, qui est désigné, se rend dans la nuit du 15 au 16 août 1792 au bal masqué de la Cour : il blesse à mort le roi d'un coup de pistolet. On a voulu attribuer ce meurtre aux Jacobins de France. Quoi qu'il en soit, le crime d'Ankarstrem fut célébré comme une action sublime par un groupe de révolutionnaires français.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, roi de Prusse, fils aîné de Frédéric-Guillaume II et de Louise de Hesse-Darmstadt, naquit le 3 août 1770.

En 1791 il accompagna son père aux conférences de Dresde et, quand la Prusse et l'Autriche déclarèrent la guerre à la France, il le suivit encore à l'armée du Rhin en juin 1792. C'est en 1797 qu'il succéda à son père quand les grandes puissances de l'Europe recommencèrent leur lutte contre la France. La Prusse maintint la neutralité à laquelle elle s'était engagée par le traité de Bâle ; mais l'arrivée du czar Alexandre à Berlin et l'entrée des Français en Franconie le firent participer à la troisième coalition.

Après la bataille d'Iéna le roi de Prusse dut se retirer à Mœmel, et la paix de Tilsitt, en 1807, le réduisit à la moitié de son royaume. Dès lors, à l'aide de ses ministres Stein et Hardenberg, il réforma entièrement l'administration, les abus féodaux furent abolis et l'armée réorganisée sur un plan nouveau.

Ainsi fut préparé le grand mouvement de 1812, et, après les campagnes de 1813 et 1814, la Prusse se releva bientôt des revers qu'elle avait éprouvés. Frédéric-Guillaume mourut le **7 juin 1840.**



VENISE. — PLACE SAINT-MARC.

Venise occupa beaucoup l'attention des Directeurs, des membres des Conseils et du général Bonaparte, lors de la première campagne d'Italie. Rien d'étonnant à cela. Ce joyau du Lombard-Vénitien, cette ville si intéressante, si pittoresque, guerrière au moyen âge, puis somptueuse, galante, foyer d'intrigues et de plaisirs, attirait les pays voisins.

Jusqu'au jour où trois mille soldats de Bonaparte y entrèrent et mirent fin, en 1797, à la République de Saint-Marc, Venise déclina insensiblement.

Bonaparte, mécontent du doge et du Sénat, promit les territoires de Venise à l'Autriche, qui les convoitait. L'insurrection de Vérone indisposa de plus en plus le général français, pour lequel un grave incident fut un motif nouveau d'irritation.

Un de nos navires se présentait à la passe du Lido pour entrer dans les lagunes; les règlements interdisaient cette entrée aux bâtiments étrangers armés; le fort du Lido canonna le vaisseau, dont le capitaine et une partie de l'équipage furent tués.

Avec l'autorisation du Directoire, Bonaparte déclara la guerre à la République de Saint-Marc, le 3 mai 1797. L'insigne de la République fut abattu dans toutes les villes de son territoire, et un arbre de la Liberté remplaça le Lion de Saint-Marc. On substitua des municipalités démocratiques aux autorités oligarchiques de Venise.

Au lieu de tenir ferme, le Grand Conseil de l'aristocratie vénitienne abdiqua, et décida que tous les pouvoirs seraient remis à une Commission nommée avec l'agrément du général Bonaparte.

Le parti démocratique n'accepta pas la Commission; les soldats au service de Venise se révoltèrent et, d'accord avec une partie du peuple, poussèrent le cri de « Vive Saint-Marc! »

Les insurgés eurent le dessous, parce que les patriciens ne se décidèrent pas à combattre; et les Français entrèrent dans Venise, du 15 au 16 mai 1797. C'en était fait de l'indépendance des Vénitiens.

En mars 1848, Daniel Manin proclama la République de Saint-Marc, laquelle vécut une année seulement.





BONAPARTE (Joseph), frère aîné de Napoléon Ier, né à Corte, le 7 janvier 1768. Élu en 1792 membre de l'administration du département de la Corse, il fut en 1796 commissaire des guerres de l'armée d'Italie, dont son frère avait le commandement. Député de la Corse au Conseil des Cinq-Cents, ambassadeur à Parme et a Rome en 1797, membre du Conseil d'État sous le Consulat, il se signala comme négociateur et signa le traité de paix et de commerce avec les États-Unis en 1800; ceux de Lunéville en 1801 et d'Amiens en 1802, et le Concordat avec la Cour de Rome en 1803.

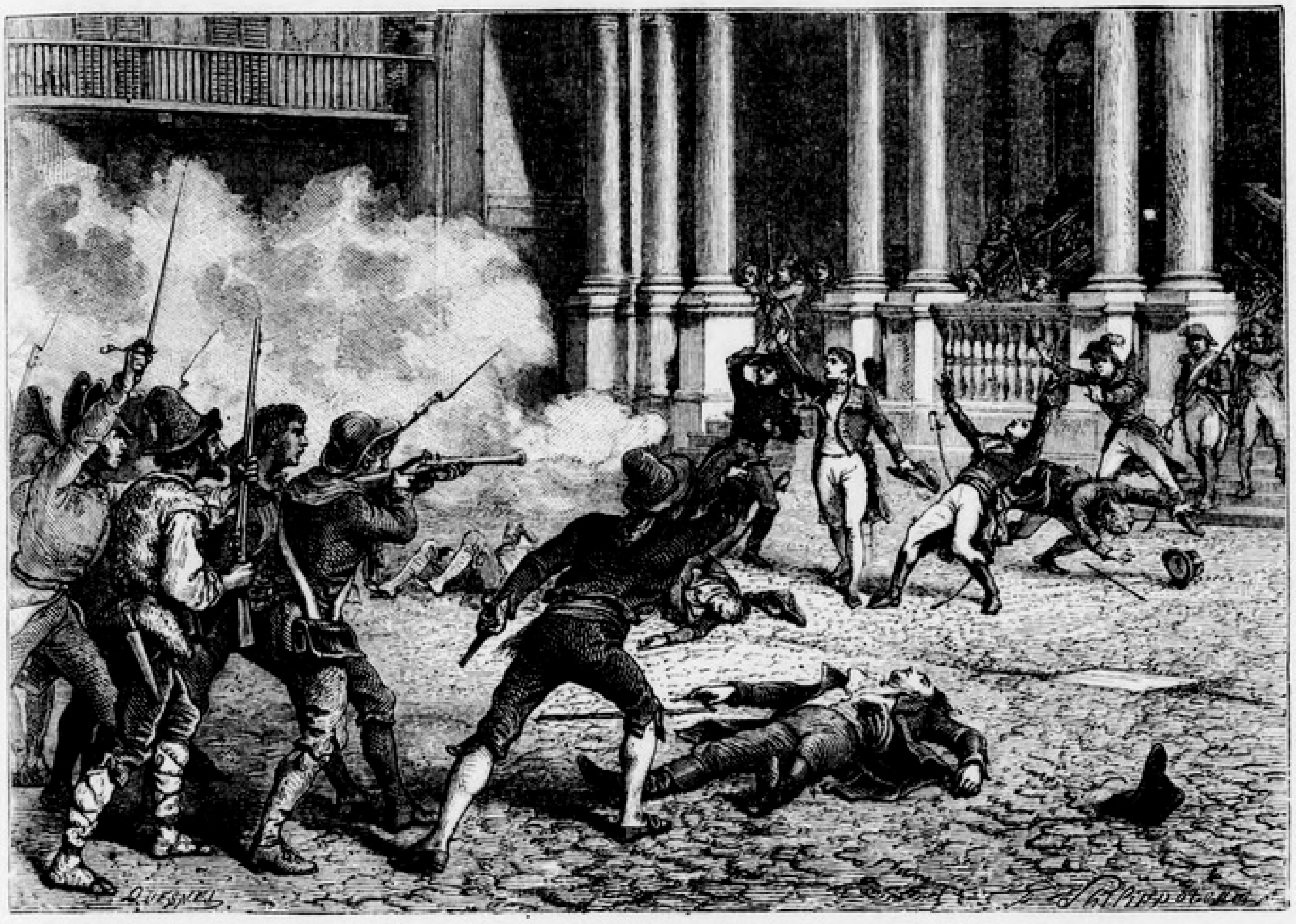
Il devint à l'avénement de l'Empire prince impérial. Roi de Naples le 30 mars 1806 et appelé au trône d'Espagne le 7 juillet 1808, il fut obligé de rentrer en France en 1813.

Lieutenant-général de l'Empire en 1814 et pendant les Cent-Jours, il se retira en 1815 aux États-Unis et prit le nom de comte de Survilliers.

De retour en Europe, il habita successivement l'Angleterre et l'Italie et mourut à Florence le 28 juillet 1844. Joseph Bonaparte avait épousé en 1794 Marie-Julie Clary, dont la sœur fut plus tard femme du général Bernadotte et reine de Suède.

DUPHOT (Léonard), né à Lyon vers 1770, s'enrôla, à peine sorti des bancs du collège, dans un bataillon de Volontaires nationaux avec lequel il fit les premières campagnes de la Révolution ; adjudant-général en 1794, il assista à la prise de Figuières, se signala dans la campagne d'Italie en 1796 et 1797 et reçut le grade de général de brigade, avec la mission d'organiser les troupes de la République Cisalpine. Duphot avait composé, après le 10 août 1792, un hymne *Aux mânes des héros morts pour la liberté*, mis en musique par Laïs, et qui, avec la *Marseillaise*, était le chant de prédilection des soldats

Il accompagna Joseph Bonaparte nommé ambassadeur à Rome. Le 27 décembre 1797, des soldats français furent envoyés pour dissiper un attroupement. Joseph Bonaparte étant sorti pour se jeter entre les troupes et le peuple, Duphot, qui le suivait, tomba frappé d'une balle à la poitrine. Il tenta de se relever, mais les soldats du pape l'achevèrent à coups de baïonnettes. Au mois de janvier 1798, le général Berthier, pour punir la Cour de Rome de cet attentat, s'emparait du château Saint-Ange, et quelques jours après la République était proclamée dans la ville.



MEURTRE DU GENÉRAL DUPHOT

La République cisalpine, organisée par Bonaparte, proclamée le 29 juin 1797, reconnue par l'Autriche au traité de Campo-Formio, se composait du Milanais avec Mantoue, des pays de Bergame, de Brescia et de Crémone, et de la République cispadane, agrandie de la Valteline.

Un officier supérieur de l'armée française, Léonard Duphot, qui s'était fait remarquer pendant la campagne d'Italie, en 1796 et en 1797, reçut le grade de général de brigade, et fut chargé d'organiser les troupes de la République cisalpine.

Joseph Bonaparte, frère de Napoléon, avait été nommé par le Directoire ambassadeur à Rome, et le général Duphot l'accompagna.

Joseph Bonaparte, à peine arrivé dans la ville de Rome, fut sollicité par des patriotes italiens qui réclamaient le renversement du gouvernement papal. En vain il repoussa ces ouvertures, sans cesse renouvelées, jusqu'au moment où des soldats eurent pour mission de dissiper les attroupements.

Afin de s'interposer entre les soldats et le peuple, l'ambassadeur de France n'hésita pas à sortir de son hôtel. Le général Duphot le suivait, et se trouva en face des émeutiers qui le couchèrent en joue. Une balle frappa Duphot à la poitrine. Le blessé essaya de se relever, mais les soldats du pape l'achevèrent à coups de baïonnettes, le 27 décembre 1797.

Bientôt après, le général Berthier, chef d'état-major du général Bonaparte, punit la Cour de Rome de cet attentat. Il s'empara du château Saint-Ange en février 1798, et il proclama la République cisalpine.

Par l'ordre de Berthier, on plaça dans une urne les cendres de Duphot, et l'on mit cette urne au sommet d'une colonne antique, sur la place du Capitole. Lorsque, en novembre de la même année, les Français quittèrent la ville de Rome, on enleva l'urne et les cendres qu'elle contenait.

Le général Duphot avait composé, à l'âge de trente-deux ans, après la journée du 10 août, un hymne *Aux mânes des héros morts pour la liberté*, musique du chanteur Laïs.





CUVIER (Georges-Léopold-Chrétien-Frédéric-Dagobert, baron), né à Montbéliard, le 23 août 1769, était le fils d'un officier d'un régiment suisse à la solde de la France. Il se signala par ses dispositions précoces pour les sciences naturelles. A dix-neuf ans, chargé d'une éducation en Normandie, il profita de son séjour dans cette région maritime pour étudier les mollusques. Ses premiers travaux attirèrent sur lui l'attention de Geoffroy Saint-Hilaire, qui l'appela à Paris en 1794. Le jeune savant s'éleva rapidement aux postes les plus éminents de l'enseignement et devint successivement membre de trois académies, inspecteur général de l'Université et enfin pair de France. Cuvier s'est immortalisé par ses travaux sur l'anatomie comparée, sur les fossiles et sur les révolutions du globe. C'est lui qui découvrit la grande loi de la corrélation des formes, permettant de déduire avec certitude de la connaissance d'un organe celle de tous les autres. A la faveur de cette loi, Cuvier ressuscita tout un monde inconnu, le monde des fossiles, et créa la science paléontologique. Cuvier donna aussi à la géologie de nouvelles bases, en fournissant les moyens de déterminer l'ancienneté des couches terrestres par la nature des débris qu'elles renferment. Il mourut à Paris le 13 mai 1832.

DEBRY (Antoine-Jean) naquit à Vervins en 1766 et débuta dans le barreau. Directeur du département de l'Aisne en 1791, il fut envoyé à l'Assemblée législative et siégea ensuite à la Convention.

Il se rangea sous la bannière des Girondins, et les propositions les plus hostiles à la royauté furent hardiment jetées par lui du haut de la tribune.

Il s'éleva contre les prêtres réfractaires, dénonça Lafayette comme traître, joua un rôle très actif dans la journée du 10 août et vota la mort du roi.

Après avoir été président de l'Assemblée et membre du Comité de salut public ainsi que du Conseil des Cinq-Cents, il fut délégué au congrès de Rastadt avec Roberjot et Bonnier. La rupture de ce congrès ayant motivé le départ des plénipotentiaires français le 28 avril 1799, Debry et ses collègues furent attaqués à 400 pas à peine de Rastadt par un détachement de hussards autrichiens. Lui seul échappa au massacre.

Debry se rangea tout à fait du côté de Bonaparte après le 18 brumaire. Préfet du Doubs sous l'Empire et exilé à la Restauration, il se réfugia en Belgique, puis, revenu à Paris, il y mourut en 1834.



ASSASSINAT DES PLÉNIPOTENTIAIRES FRANÇAIS.

Une victoire fut remportée par Moreau sur les Autrichiens, à Rastadt, le 6 juillet 1796. Des conférences commencèrent dans cette ville, en 1797, pour amener la paix entre la France et l'Allemagne, mais elles n'aboutirent pas et, en 1798, de nouvelles conférences furent ouvertes. On espérait obtenir la neutralité d'une partie de l'Allemagne, et les plénipotentiaires français restaient encore à Rastadt, lorsque la délégation de l'Empire se déclara suspendue.

Or, voyant qu'il n'y avait plus rien à tenter pour parvenir au but que le Directoire s'était proposé, le 28 avril au soir nos trois plénipotentiaires, Bonnier, Roberjot et Jean Debry, se décidèrent à quitter la ville.

Un colonel de hussards, commandant les avant-postes de l'ennemi, avait déclaré que les envoyés français pourraient passer sans courir aucuns risques.

Forts de cette assurance, Bonnier, Roberjot et Jean Debry, partirent. Mais, au mépris du droit des gens, leurs voitures furent arrêtées dans un bois peu distant de Rastadt. Un détachement de hussards hongrois (de Transylvanie) fit le coup. Des soldats s'élancèrent sur les trois plénipotentiaires, qu'ils arrachèrent des bras de leurs femmes et de leurs enfants, et qu'ils assassinèrent lâchement.

Bonnier et Roberjot périrent aussitôt. Jean Debry, qui n'était que blessé, eut la force de se traîner sous les arbres; il échappa aux meurtriers. Ceux-ci pillèrent les voitures et se saisirent des papiers de l'ambassade. Le but qu'ils poursuivaient était atteint.

En apprenant l'odieux guet-apens de Rastadt, une indignation générale éclata en France. Le Conseil des Cinq-Cents décida que les sièges des victimes resteraient vides; qu'on y placerait leurs costumes de représentants couverts d'un crêpe; que les noms des ambassadeurs assassinés seraient compris dans l'appel nominal; que les secrétaires du Conseil répondraient pour eux, et qu'enfin le président ajouterait :

« Assassinés au congrès de Rastadt... que leur sang retombe sur les auteurs de l'horrible massacre ! »

Marie-Joseph Chénier prononça le panégyrique de Bonnier et de Roberjot!





CHAMPIONNET (Jean-Étienne), né à Valence (Drôme), le 24 mai 1762, s'engagea en 1781 dans les Gardes wallonnes, puis entra dans le régiment de Bretagne. Adjudant-général de la garde nationale de Romans en 1792, il fut élu chef du 6e bataillon des volontaires de la Drôme et envoyé à Dôle d'abord, et ensuite à Besançon; cette campagne lui valut le titre de chef de brigade. Général de brigade le 26 août 1793, il combattit à Niederlauterbach, à Kaiserslautern, à Niederbronn, à Eschweiller, Bischwiller, à Haguenau, à la reprise de Wissembourg et au déblocus de Landau. C'est à la suite de ces glorieux faits d'armes que, sur la proposition de Hoche, Championnet fut promu divisionnaire. Fleurus, Düsseldorf, Wurtzbourg, Altenkirchen, furent encore des journées glorieuses pour lui. Il battit en 1798, à Blakenberg, les Autrichiens venus pour bombarder Ostende; il commanda l'armée de Rome contre Mack, et s'empara de Gaëte. Le 23 janvier 1799 il entra à Naples. Chargé de remplacer Joubert tué à Novi, il se vit bientôt acculé dans la position la plus difficile; son armée était dans la détresse la plus complète et décimée par une épidémie dont lui-même fut atteint. Championnet mourut à Antibes le 9 janvier 1800.

BONNIER D'ARCO (Ange-Élisabeth-Louis-Antoine) naquit à Montpellier en 1750. Au début de la Révolution, il était président de la Cour des aides et il fut nommé par le département de l'Hérault à l'Assemblée législative, puis à la Convention.

Bien que ses opinions fussent modérées, il vota la mort du roi Louis XVI. Le Directoire l'employa dans des missions diplomatiques dont il s'acquitta fort bien, notamment aux conférences de Lille, et en 1797 il fut chargé de suivre les négociations au congrès de Rastadt. Les échecs subis par Jourdan ayant changé les dispositions de l'Autriche à notre égard, Bonnier refusa de quitter Rastadt sans un ordre formel de son gouvernement. Inquiété, il voulut gagner Strasbourg avec ses collègues Roberjot et Jean Debry. Malheureusement, à peine était-il en route, que lui et les siens se trouvèrent surpris par un détachement de hussards autrichiens le 28 avril 1799. Leur résistance fut inutile et Bonnier, criblé de blessures, tomba pour ne plus se relever. Roberjot périt également; Jean Debry, blessé seulement, put s'échapper. Les hussards pillèrent les voitures et emportèrent les papiers de l'ambassade. C'était là le but de cet infâme guet-apens.



LA RÉACTION A NAPLES.

Championnet, ayant établi à Naples la *République parthénopéenne* en 1798, désarma les lazzaroni; mais ce général avait perdu son commandement, par suite de démêlés avec le commissaire civil du Directoire et le général Macdonald, qui l'avait remplacé, et avait quitté Naples le 7 mai, pour se rendre avec l'armée française dans le nord de l'Italie, où sa présence était devenue nécessaire.

Aussitôt les populations fanatiques des Abruzzes et des Calabres se soulevèrent, appuyées par les flottes turque, russe et anglaise, et dirigées par le cardinal Ruffo. Plusieurs milliers de patriotes se défendirent désespérément dans Naples, où les bandes de Ruffo s'étaient répandues.

Pendant plusieurs jours, Français et Napolitains se battirent de rue en rue, de maison en maison.

Le cardinal Ruffo proposa une capitulation; mais Nelson, le célèbre amiral anglais, déclara nulle cette entente, et les souverains de Naples, Ferdinand et la reine Caroline, rentrèrent dans leur capitale, où ils se montrèrent altérés de vengeance.

Jamais réaction ne fut plus violente que celle de Naples ; jamais il n'y eut, dans un pays, d'orgies plus sanglantes que celles dont la reine Caroline fut l'instigatrice. D'innombrables victimes satisfirent la haine de Ferdinand, et l'amiral Nelson devint le complice du roi et de la reine de Naples. Son vaisseau-amiral était entouré de vieux navires où l'on entassait les patriotes, que l'on pendait aux vergues.

Caracciolo, respectable amiral de Naples, qui avait pris parti pour la République parthénopéenne, qui s'était opposé au débarquement de la flotte anglo-sicilienne, fut pendu en face du pavillon amiral anglais, au mépris de la capitulation.

La réaction de Naples ressembla, en quelque sorte, aux Vêpres Siciliennes, et aussi aux noyades de Carrier à Nantes.

Plus tard, sous le premier Empire, le royaume de Naples fut gouverné successivement par Joseph Bonaparte et par Joachim Murat.





BRUNE (Guillaume-Marie-Anne, comte) naquit à Brive-la-Gaillarde le 13 mars 1763. Adjudant-major au 2e bataillon des volontaires de Seine-et Oise en 1791, adjoint aux adjudants généraux de l'intérieur, adjudant-général, et chef de brigade en 1792, il servit en 1793 à l'armée du Nord et fut nommé général de brigade. Employé à l'armée d'Italie en 1796, général de division en 1797, il commanda en chef l'armée d'Italie en 1798 et eut la même année le commandement de l'armée de Hollande, où il fit les campagnes de 1798 et 1799. Il fut général en chef de l'armée de l'Ouest en 1800, de l'armée de réserve formée à Dijon et de l'armée d'Italie.

Conseiller d'État en 1801, et ambassadeur à Constantinople en 1802, il devint maréchal de France en 1804, grand cordon de la Légion d'honneur et général en chef de l'armée des côtes de l'Océan; il eut le gouvernement des villes hanséatiques en 1806 et reçut la même année la croix de commandeur de l'ordre de la Couronne de Fer.

Le maréchal Brune fut chevalier de Saint-Louis en 1814, gouverneur de la 7e division militaire et commandant du 9e corps d'armée en 1815, enfin pair de France. Il mourut assassiné à Avignon le 2 août 1815.

MACDONALD (Étienne-Jacques-Joseph-Alexandre), duc de Tarente, né à Sancerre, en Berry, le 17 novembre 1765, s'engagea dans la légion de Maillebois en 1784, et devenu sous-lieutenant au régiment de Dillon en 1787, il était lieutenant en 1791 et capitaine aide de camp des généraux Beurnonville et Dumouriez en 1792.

Nommé général de brigade à l'armée du Nord en 1793 et général de division en 1794, il fit de brillantes campagnes en Allemagne, en Italie et en Hollande et fut ministre plénipotentiaire en Danemarck en 1801. Les services qu'il rendit pendant la campagne d'Autriche en 1809 lui valurent d'être élevé à la dignité de maréchal de France et son titre de duc de Tarente. Il commanda en chef l'armée de Catalogne en 1810; le 10e corps de la Grande Armée, pendant la campagne de Russie, en 1812; le 11e corps dans la campagne de Saxe, en 1813 et combattit glorieusement en 1814. C'est Macdonald qui commanda en chef l'armée de la Loire en 1815. Grand chancelier de la Légion d'honneur, major général de la garde royale, ministre d'État et membre du Conseil privé en 1815, il fut commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1816. Le maréchal Macdonald mourut au château de Courcelles près de Gien, le 7 septembre 1840.



BRUNE VAINQUEUR DES ANGLAIS EN ZÉLANDE.

A la suite d'une mission bien remplie par lui en Suisse, le général Brune, fut en 1799, appelé au commandement de l'armée qui entra en Hollande.

Des matelots avaient livré la flotte hollandaise aux Anglais, mais le gouvernement et le parti démocratique du pays nous secondaient, entraînaient le peuple vers nous.

Amsterdam et la plupart des autres villes s'étaient mises sur le pied de défense; les troupes hollandaises marchaient côte à côte avec les Français.

Toutefois, le général Brune n'avait qu'une vingtaine de mille hommes, pendant qu'il gardait ses positions près d'Alkcnaër, à 9 kilomètres de la mer du Nord.

Le duc d'York était à la tête de l'armée anglo-russe, beaucoup plus considérable que celle de Brune, et, malgré la supériorité de ses forces, il fut repoussé avec des pertes énormes. Dans cette attaque, le commandant du corps russe, nommé Hermann, fut fait prisonnier, le 19 septembre 1799.

Quinze jours après, le duc d'York recommença d'attaquer l'armée franco-hollandaise. Il se trouvait en face d'un de nos meilleurs généraux.

Aussi, après nombre de combats très sérieux, dans lesquels ils subirent des échecs, les Anglo-Russes furent contraints à la retraite. Ils se retirèrent en désordre dans le camp primitivement occupé par eux, près du Helder, ville qui a une grande importance stratégique.

La situation du duc d'York était critique. Son armée manquait de vivres; obligé de rester sur un territoire humide et insalubre, il voyait ses cadres diminuer de jour en jour, non seulement en conséquence de combats livrés sans succès, mais encore parce que la maladie décimait les soldats anglais et russes. Il parla de capituler.

Les pourparlers ne languirent pas. Le 18 octobre, le duc d'York signa avec le général Brune une convention qui assura l'évacuation de la Hollande par les Anglo-Russes, et fit rendre 8,000 prisonniers français et hollandais. La capitulation était humiliante pour le duc d'York et son armée.



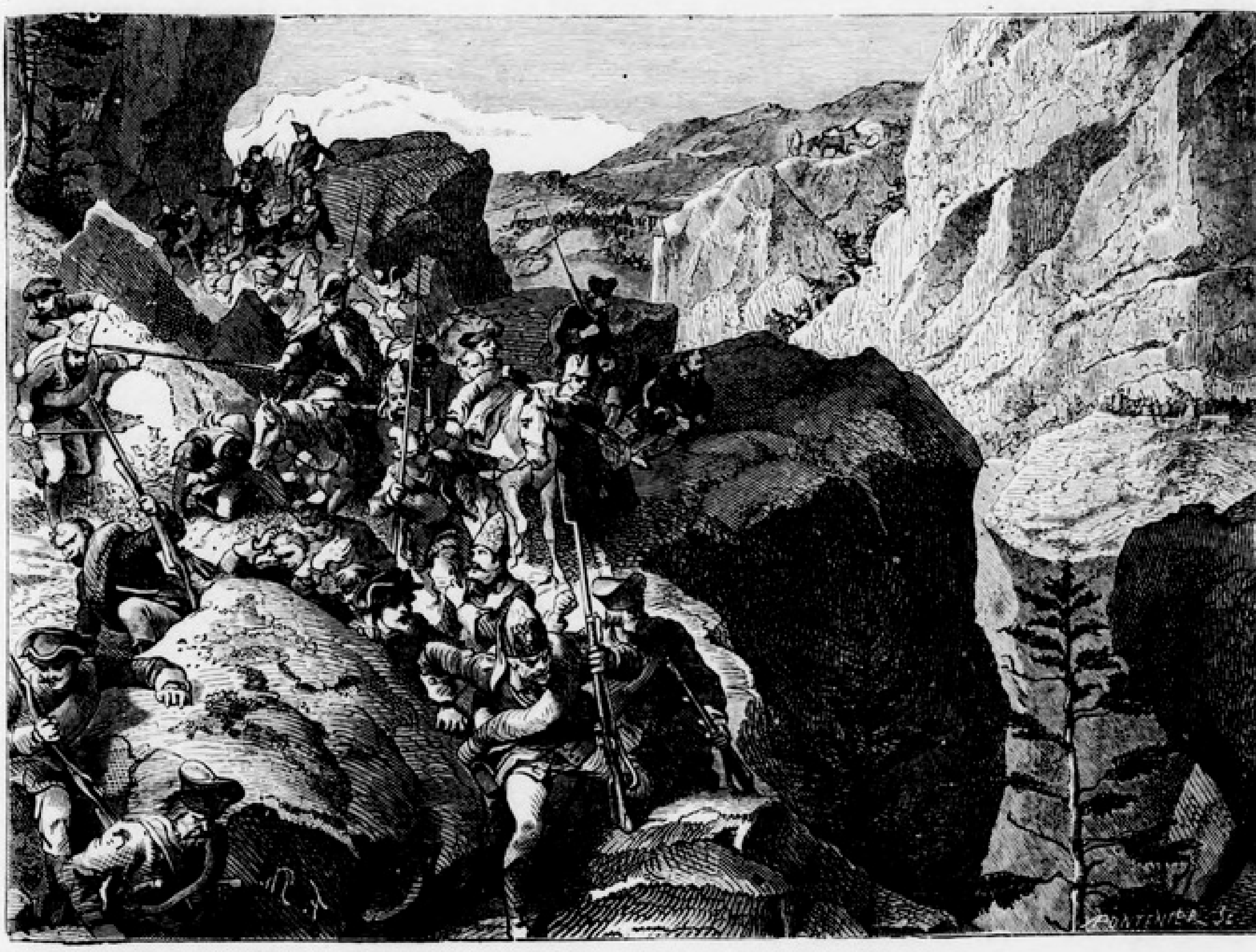


MASSÉNA (André), surnommé l'*Enfant chéri de la victoire*, naquit à Nice le 6 mai 1758. A treize ans, il avait déjà fait trois campagnes sur mer; a dix-sept ans, il entra au régiment Royal-Italien où il obtint assez rapidement le grade d'adjudant. A l'époque de la Révolution et lorsque l'on organisa les bataillons de volontaires, il fut nommé chef du 2e bataillon du Var (1er août 1792). Général de brigade en 1793, général de division quelques mois après, il prit une part brillante aux campagnes d'Italie de 1794 et 1795. Lorsque Bonaparte eut pris le commandement de l'armée d'Italie en 1796, Masséna fut mis à la tête de l'avant-garde et se couvrit de gloire dans cette mémorable campagne, où sa division, en quarante-huit heures, combattit sur deux champs de bataille éloignés l'un de l'autre de douze lieues, Rivoli et la Favorite, et ses exploits lui valurent, de la part du général en chef, le surnom d'*Enfant chéri de la victoire*. Il s'illustra encore par ses victoires de Zurich (1799), par la défense de Gênes (1800), par son courage à Essling (1809), où il gagna son titre de prince. Il avait été créé duc de Rivoli en 1808. Après une campagne infructueuse en Portugal et en Espagne en 1810-1811, il resta sans grand commandement jusqu'à la fin de l'empire. Masséna mourut en 1817.

SOUWAROFF (Pierre-Alexis-Vasiliéwitch), né à Moscou le 13 novembre 1729, après avoir été admis à l'École des cadets, fit la guerre comme simple soldat et, en 1762, fut nommé colonel par l'impératrice Catherine.

De bonne heure on avait reconnu en lui l'étoffe d'un tacticien habile. Cette renommée ne fit que grandir pendant les luttes qu'il eut à soutenir d'abord contre les Turcs et ensuite contre les Polonais. La gloire qu'il acquit sur les champs de bataille fut obscurcie par des mesures barbares que rien ne justifiait. C'est ainsi qu'il fit massacrer les habitants d'Ismaïlov en 1790 et ceux de Praga, faubourg de Varsovie, en 1794. En récompense de ses services, l'impératrice Catherine le nomma feld-maréchal et lui donna des terres.

Lorsque la Russie intervint contre la République française, Souwaroff fut chargé de commander l'armée qui pénétra en Italie. Il vainquit Macdonald sur la Trebbia et Joubert à Novi, mais il fut moins heureux avec Masséna, qui le contraignit à sortir de Suisse. Souwaroff s'apprêtait à faire une entrée triomphale à Saint-Pétersbourg quand il fut subitement disgracié par l'empereur Paul Ier. Il mourut quelque temps après, le 18 mai 1800.



BATAILLE DE ZURICH.

La bataille de Zurich est certainement un des plus grands titres de gloire de Masséna. Elle fut livrée les 25 et 26 septembre 1799, en deux journées.

L'armée de Masséna comprenait 75,000 hommes environ; elle devait s'étendre du Saint-Gothard à Bâle, ligne immense à couvrir. Les Austro-Russes avaient des forces bien supérieures.

Masséna attaqua l'ennemi, le 25 septembre, sur la rive gauche de la Limmat, et fit passer le général Oudinot sur la rive droite pour opérer sur les derrières des Russes. Ce double mouvement s'accomplit heureusement; il a fait l'admiration de tous les hommes de guerre, et il aboutit à renfermer les Russes dans Zurich. La grande route de Winterthur, qui donne issue en Allemagne, et la seule par laquelle ils pussent se retirer, fut occupée par Oudinot.

La journée du 25 était presque achevée; d'immenses résultats étaient préparés pour le lendemain. Le 26, l'action recommença. Les divisions françaises de Mortier et de Klein assaillirent Zurich par la rive gauche, tandis que Oudinot s'avançait vers la même ville par la route de Winterthur.

L'infanterie russe fit une résistance désespérée, mais elle finit par céder. Zurich, encombrée d'artillerie, d'équipages, de blessés, tomba au pouvoir des Français, qui recueillirent 5,000 prisonniers, cent pièces de canon et le trésor même de l'armée ennemie.

Au reste, pendant quinze jours on se battit sur une ligne de 60 lieues, et les Russes, autant que les Français, déployèrent un courage inouï. Nos soldats avaient montré une solidité inébranlable. Vainqueurs et vaincus s'étaient mesurés dans des endroits à peu près inaccessibles, à travers les montagnes boisées et au bord des précipices.

Masséna rendit à la France un signalé service. La victoire de Zurich dégagea complètement la Suisse, jusqu'alors couverte de Russes et d'Autrichiens. A dater de ce moment, Masséna obtint un renom populaire; il était bien « l'enfant chéri de la Victoire », comme avait dit Bonaparte.





KLÉBER (Jean-Baptiste), né à Strasbourg en 1754, était fils d'un maçon. Il fut officier au service de l'Autriche de 1776 à 1783 et professa l'architecture à Belfort de 1783 à 1789. Grenadier dans la garde nationale de Belfort en 1789, adjudant-major et lieutenant-colonel en 1792, adjudant-général, chef de brigade et général de brigade en 1793, général de division en 1794, il avait conquis tous ses grades sur les champs de bataille. De concert avec Marceau, il écrasa les insurgés au Mans et à Savenay. Opposé aux violences excessives, il fut destitué ; mais rappelé comme général de division à l'armée de Sambre-et-Meuse, il contribua à la victoire de Fleurus (1794), battit l'ennemi à Marchiennes, prit Maëstricht et bloqua Mayence. Il passa le Rhin en 1795 et battit les Impériaux à Altenkirchen, à Friedberg (1796). Disgracié par le Directoire, il passa en Égypte avec Bonaparte, se signala à Mont-Thabor, à Aboukir, et reçut le commandement suprême au départ de Bonaparte (1799). L'amiral anglais ayant refusé de ratifier la capitulation d'El-Arish, imposée par la détresse de l'armée (1800), Kléber reprit les armes et battit les Turcs à Héliopolis (19 mars 1800). Il réorganisait sa conquête, lorsqu'il fut assassiné par un musulman fanatique (14 juin 1800).

MENOU (Jacques-François-Abdallah), baron de Boussay, naquit à Boussay-de-Loches (Indre-et-Loire) le 3 septembre 1750. Il entra de bonne heure dans la carrière des armes, et il était maréchal de camp en 1789, lorsqu'il fut élu député aux États-Généraux. Employé après la session comme maréchal de camp à Paris, puis à l'armée de l'Ouest, il commanda ensuite les sections de Paris au Ier prairial an III et obligea le faubourg Saint-Antoine à capituler. Sa conduite dans cette occasion lui valut une armure d'honneur complète et le titre de général en chef de l'armée de l'intérieur

Comme général de division il fit la campagne d'Égypte avec Bonaparte ; il y montra beaucoup de valeur ; épousa une riche musulmane et embrassa l'islamisme. A la mort de Kléber, Menou prit, par rang d'ancienneté, le commandement de l'armée d'Égypte dont la campagne se termina si malheureusement par la capitulation d'Alexandrie. De retour en France, Menou fut obligé de se justifier près de Bonaparte, qui voulut bien croire qu'il avait été plus malheureux qu'incapable. Membre du Tribunat en 1802, administrateur du Piémont, gouverneur de la Toscane en 1805, et gouverneur de Venise, Menou mourut à la villa Corneso, près de Mestre, le 13 août 1810.



« SOLDATS, QUARANTE SIECLES VOUS REGARDENT. »

Les Mameluks, milice qui se composait d'esclaves incessamment achetés dans le Caucase, dominaient l'Égypte; ils avaient été vaincus par le sultan Sélim, au seizième siècle; mais, depuis l'affaiblissement de l'empire ottoman, ils s'étaient révoltés et n'accordaient plus au sultan qu'une autorité nominale.

Bonaparte déclara qu'il venait en Égypte pour combattre les rebelles, non pour attaquer le Coran.

Il écrivit une proclamation dans laquelle il plaçait ces phrases :

« On vous dira que je viens détruire votre religion : ne le croyez pas ! Je respecte, plus que vos tyrans Mameluks, Dieu, son Prophète et le Coran. Nous aussi, nous sommes de vrais musulmans. N'est-ce pas nous qui avons détruit le Pape, qui disait qu'il fallait faire la guerre aux musulmans? »

L'armée française, après avoir pris d'assaut Alexandrie, s'était remise en mouvement, le 6 juillet 1798. Tout d'abord, nos soldats murmurèrent, à l'aspect des sables brûlants, et parce qu'ils ne trouvaient ni ombre ni eau sur leur route. Ils ne tardèrent pas à voir le Nil, et les palmiers qui bordent ce grand fleuve. Ils remontèrent le Nil avec une flottille chargée de vivres et de munitions.

A Chebreiss, on repoussa les Mameluks, et, le 21 juillet, l'armée française aperçut les minarets des mosquées du Caire, ainsi que les pyramides, tombeaux des anciens rois d'Égypte. Nombre de *fellahs*, ou paysans armés, auxquels s'était jointe une troupe d'infanterie turque, occupaient le village retranché d'Embabeh, situé au bord du Nil; une masse de bédouins se tenaient au pied des pyramides; enfin, dans la plaine on voyait la superbe cavalerie des Mameluks, comprenant 8 à 10,000 hommes.

Le général Bonaparte manquait de cavaliers. Il disposa son infanterie en cinq carrés, ayant de l'artillerie aux angles. Puis, galopant, s'adressant aux soldats, et leur montrant les pyramides, il s'écria :

« Soldats! quarante siècles vous regardent! »





MOURAD-BEY, célèbre chez les Mameluks, naquit vers 1750, en Circassie, et fut vendu, jeune encore, comme esclave en Égypte. Il s'y distingua tellement au service de son maître qu'à l'âge de 24 ans à peine il était déjà au nombre des vingt-quatre beys qui gouvernaient l'Égypte. Ambitieux autant que brave, il ne tarda pas à réunir autour de lui un grand nombre de partisans. De concert avec un autre bey nommé Ibrahim, il se mit à la tête d'une révolte et se déclara indépendant du gouvernement de la Porte Ottomane. Mais son administration tyrannique excita le mécontentement du consul et des résidents français. Ce mécontentement motiva l'envoi en Égypte d'une armée française commandée par le général Bonaparte.

Mourad et Ibrahim tentèrent de s'opposer à Bonaparte qui débarqua en Égypte. Vaincu à la bataille des Pyramides et à Sedyman, Mourad s'allia avec le général Kléber contre les Turcs. On le récompensa en lui donnant le gouvernement de la Haute-Égypte, et il faut reconnaître que Mourad resta constamment fidèle à la parole jurée ; on ne peut lui reprocher que d'avoir montré parfois trop de cruauté dans ses répressions. En l'année 1811, il fut atteint de la peste qui désolait alors l'Égypte et il succomba au fléau.

DESAIX DE VOYGOUX (Louis-Charles-Antoine), né le 17 août 1768, à Saint-Hilaire d'Ayat près de Riom, était lieutenant au régiment d'Auvergne en 1789. Devenu général, il se signale à l'armée du Rhin par sa belle défense, en 1796, du fort de Kehl. En 1798, Desaix prit part à l'expédition d'Égypte, dont il détermina les principaux succès; il fut chargé de la conquête et du gouvernement de la Haute-Égypte, et, par sa générosité, sa loyauté, son amour du bien, il sut mériter des populations le titre de *Sultan juste*. Après la convention d'El-Arish, il quitta l'Égypte pour venir rejoindre l'armée d'Italie. Desaix avait le commandement de deux divisions : le jour de la bataille de Marengo, malgré une marche forcée de dix lieues et une artillerie qui le foudroyait, il se forma en colonnes par bataillon, et par un mouvement tournant à droite, coupa entièrement l'aile gauche autrichienne; c'est dans ce moment décisif et glorieux qu'il fut tué d'une balle au cœur (14 juin 1800). Desaix n'aimait que l'ambition noble et la véritable gloire : c'était un caractère tout à fait antique. Il aimait la gloire elle-même et la France par dessus tout. Ses dépouilles mortelles reposent au couvent du Grand Saint-Bernard où un monument a été élevé à sa mémoire.



BATAILLE DES PYRAMIDES.

Après la très courte allocution de Bonaparte, qui électrisa ses soldats en face des pyramides, Bonaparte essaya de tourner les Mameluks et ne voulut pas laisser entamer ses troupes par le canon d'Embabeh.

Mourad-Bey, le chef le plus important des Mameluks, devina les intentions du général français, et sa cavalerie chargea sur les carrés formés à la droite de notre armée.

Desaix commandait le premier carré, sur lequel s'élancèrent les cavaliers de l'ennemi avec une fougue extraordinaire. Les Mameluks furent reçus par Desaix à bout portant, avec une fusillade incessante et une mitraille meurtrière. Ils flottaient, tourbillonnaient autour de cette citadelle vivante, à laquelle ils livrèrent vainement plusieurs assauts.

Le second carré manœuvrait sous les ordres de Reynier; il montra le même sang-froid que celui de Desaix.

Décimés par la mitraille et les balles, les Mameluks reculèrent, se reformèrent et s'élancèrent de nouveau, mais se brisèrent inutilement devant le terrible carré. Ils essayèrent de revenir contre Desaix, et se heurtèrent contre une division française. Après plusieurs charges désespérées, ils prirent la fuite en désordre, en laissant le champ de bataille jonché d'hommes et de chevaux tués ou morts, sans pouvoir expliquer la résistance qu'ils avaient éprouvée autrement que par des moyens surnaturels employés par Bonaparte et ses lieutenants.

Bientôt, en conséquence de la déroute des Mameluks, nos troupes forcèrent le village d'Embabeh, où s'étaient réfugiés beaucoup de fuyards; elles jetèrent dans le Nil ou elles dispersèrent ceux qui défendaient le camp.

Quarante pièces de canon, 400 chameaux, tous les bagages et les vivres de l'ennemi devinrent la proie de l'armée française. Les Bédouins s'en allèrent du côté du désert; Mourad-Bey se dirigea, avec les débris de ses brillants Mameluks, vers la Haute-Égypte.

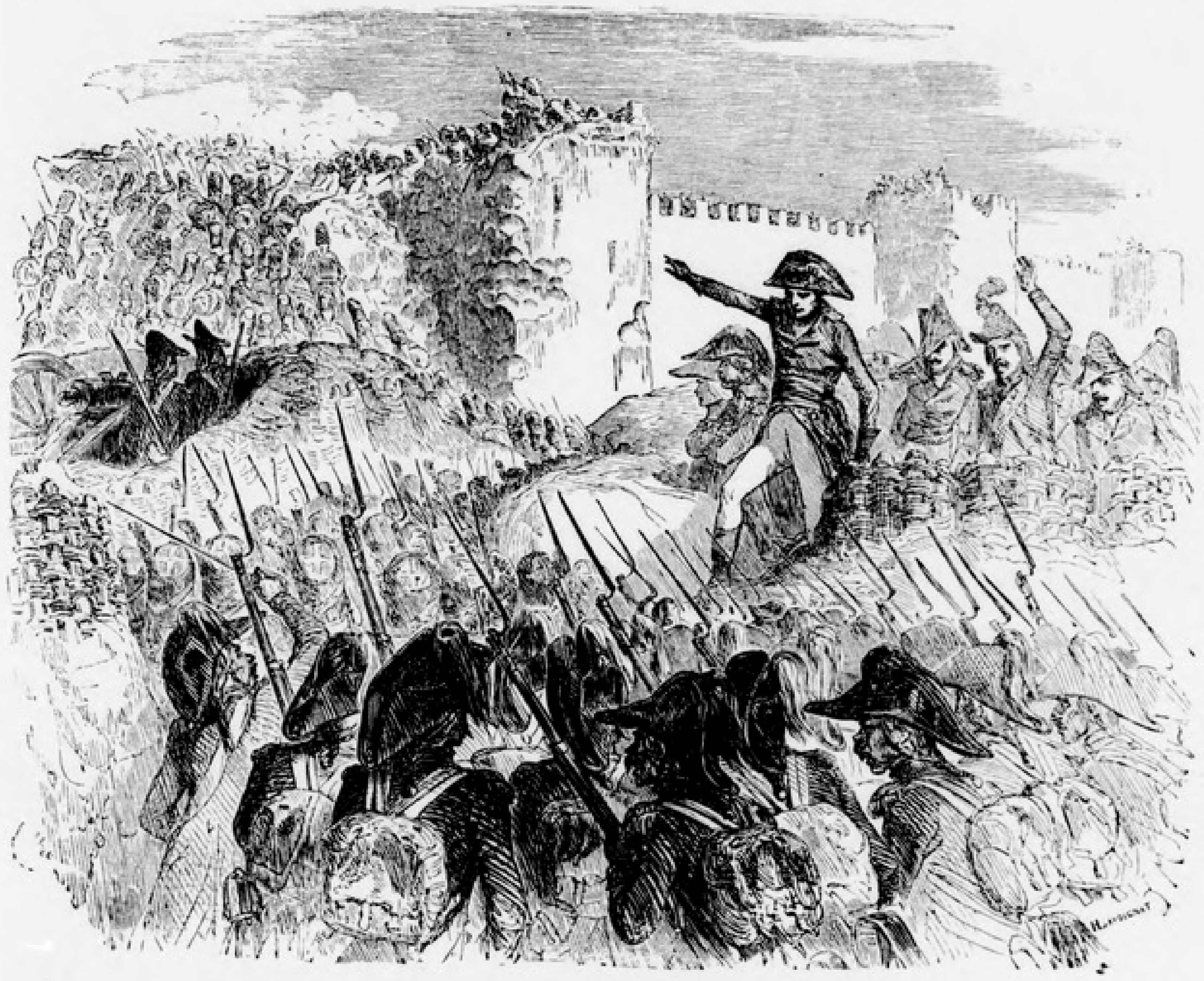
Ainsi, la bataille des Pyramides se termina par une victoire qui nous valut le Caire, capitale de la Basse-Égypte, ville que nos troupes occupèrent jusqu'en 1801, et où les Français firent de grands travaux.





CAFFARELLI DU FALGA (Louis-Marie-Joseph-Maximilien), né au Falga, en Languedoc, le 13 février 1756, entra dans le corps royal du génie, où son aptitude fut bientôt remarquée. Quand vint la Révolution, Caffarelli la salua de tous ses vœux, et la servit de tout son dévouement jusqu'en 1792, où il refusa, en présence de l'armée du Rhin, de reconnaître le décret du 10 août qui proclamait la déchéance du roi. Destitué à cette occasion et détenu pendant quatorze mois, il ne rentra au service qu'après le 9 thermidor. Il passa le Rhin avec Kléber en septembre 1795. A quelque temps de là, dans un combat sur les bords de la Nache, près de Kreutznach, il fut blessé aux côtés de Marceau par un boulet qui lui fracassa la jambe gauche, et nécessita l'amputation. Nommé membre de l'Institut, il partit avec Bonaparte en Égypte comme général de brigade, commandant en chef du génie. Le siège de Saint-Jean-d'Acre, déjà si fatal à l'armée française, devait emporter le brave Caffarelli. Visitant la tranchée le 9 avril 1799, il fut blessé dans l'articulation du coude. L'amputation fut faite à l'instant par Larrey, mais le treizième jour la fièvre saisit le blessé et le consuma lentement; Caffarelli expira le 27 après de cruelles souffrances.

DAUMESNIL (Pierre, baron), né à Périgueux (Dordogne) le 14 juillet 1777; soldat au 22e chasseurs à cheval le 15 mai 1794, fit sa première campagne à l'armée des Pyrénées-Orientales. Grièvement blessé au combat de Dôle (19 août 1794), il rejoignit son régiment en Italie, fut admis dans les guides du général Bonaparte comme brigadier, passa maréchal-des-logis le 28 octobre suivant, et partit en Égypte en 1798; à la bataille d'Aboukir (25 juillet 1799) il s'empara de l'étendard du Capitan Pacha. De retour en France, il entra aux chasseurs à cheval de la garde des consuls, devint sous-lieutenant, lieutenant et capitaine, et gagna son grade de chef d'escadron à Austerlitz. Il suivit Napoléon en Espagne en 1808, revint prendre part à la bataille d'Eckmühl et fut promu major le 15 juin 1809; le 6 juillet suivant, à la bataille de Wagram, il fut si grièvement blessé à la jambe gauche qu'il dut subir l'amputation. Nommé général de brigade, commandant de Vincennes, le 12 mai 1813, il ne voulut jamais céder cette forteresse lorsque l'ennemi entra dans Paris; en 1814, Blücher lui fit proposer un million pour prix d'une capitulation; Daumesnil rejeta ces offres avec mépris : *Mon refus*, dit-il, *servira de dot à mes enfants.* Daumesnil mourut à Vincennes le 17 avril 1832.



DERNIER ASSAUT DE SAINT-JEAN D'ACRE.

Saint-Jean d'Acre, ville forte de la Turquie d'Asie, se trouve au pied du Carmel, sur la Méditerranée et dans la baie de son nom, à 110 kilomètres de Jérusalem. C'était l'ancienne Ptolémaïs, célèbre au temps des croisades.

L'armée française arriva devant Saint-Jean d'Acre, le 17 mars 1799. Les principales forces d'Ahmed-Pacha, surnommé Djessard, étaient rassemblées dans la ville, que le commodore anglais Sidney Smith défendait avec deux vaisseaux de la Grande-Bretagne. Sidney Smith avait enlevé trois frégates françaises qui portaient notre parc de siège, si bien que, fatalement, nos canons étaient servis par des artilleurs anglais, et qu'il ne nous restait plus que de l'artillerie de campagne pour parvenir à faire brèche dans les fortifications de Saint-Jean d'Acre.

Plusieurs assauts furent tentés par nos soldats, assauts restés inutiles, car la ville recevait, sans le moindre obstacle, et des renforts et des munitions. Vainement Bonaparte avait cru pouvoir compter sur les chrétiens de Syrie. Soit par peur des musulmans, soit par indifférence, les chrétiens ne venaient pas à nous. Seuls les Druses, habitants des montagnes, envoyèrent des provisions au général français. En outre, ils s'empressèrent de l'avertir que 30,000 Turcs et Arabes venaient secourir Saint-Jean d'Acre, sous le commandement du pacha de Damas.

Notre armée allait être prise entre deux feux, et les assiégés étaient sauvés.

Bonaparte, au courant des choses, chargea Kléber d'arrêter les Turcs et les Arabes. A Nazareth, puis au pied du mont Thabor, la division de Kléber soutint le choc de 12,000 cavaliers. Bientôt, le 16 avril, le général Bonaparte, à la tête d'une division, prit les Turcs à revers, et la déroute de l'ennemi fut complète. Il multiplia ensuite les assauts : on en compta quatorze, et le siège de Saint-Jean d'Acre dura soixante jours, sans aboutir à un bon résultat pour les Français, qui perdirent Caffarelli du Falga, général du génie, plusieurs officiers supérieurs de grand mérite, et 4,000 soldats.

Il fallut que Bonaparte se résignât à la retraite, le 20 mai. Il brûla tout derrière lui sur la côte de Syrie, et rentra en Égypte avec les drapeaux qui avaient été enlevés aux Turcs.





BONAPARTE (Lucien), prince de Canino, troisième fils de Charles-Marie Bonaparte, né à Ajaccio en 1775, entra successivement au collège d'Autun, à l'école de Brienne et au séminaire d'Aix, puis retourna en Corse. En 1795, il vint habiter la Provence, exerça un emploi dans l'administration des subsistances militaires à Saint-Maximin, et fut nommé en 1796 commissaire des guerres.

Député au Conseil des Cinq-Cents en 1797, il présidait cette assemblée lors du 18 Brumaire, et devint, en 1800, ministre de l'Intérieur. Il se rendit ensuite en Espagne comme ambassadeur, et fut à son retour nommé pour la seconde fois membre du Tribunat.

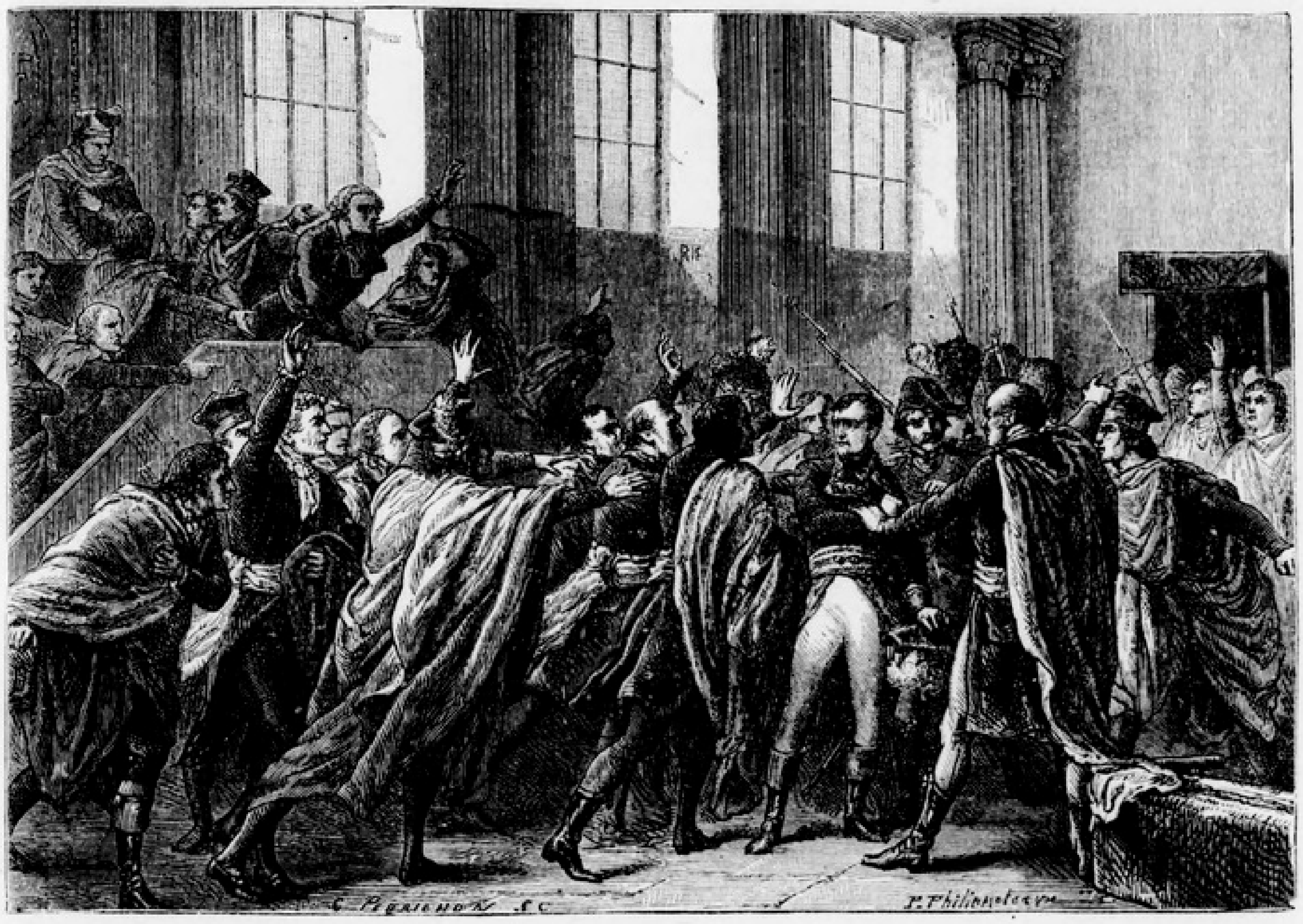
Grand officier de la Légion d'honneur, et sénateur, il fit partie de la classe de la langue et de la littérature françaises lors de la réorganisation de l'Institut en 1803. Lucien se retira en Italie en 1804, et y vécut sous le nom de prince de Canino ; ayant voulu passer aux États-Unis en 1810, il fut fait prisonnier par les Anglais, et retenu à Londres jusqu'en 1814.

Pendant les Cent-Jours, il revint à Paris, siégea à la Chambre des Pairs, puis retourna en Italie où il mourut dans sa principauté de Canino le 29 juin 1840.

GOHIER (Louis-Jérôme), né en 1746 à Semblançay, fut élevé chez les jésuites de Tours. Avocat à Rennes, il siégea au tribunal qui, en 1790, remplaça pendant quelque temps le Parlement, et fut envoyé en 1791 à l'Assemblée législative.

Bien qu'il fût un orateur médiocre, il parut souvent à la tribune pour conserver les mesures révolutionnaires. A la suite de la journée du 10 août, il fut chargé d'inventorier les papiers trouvés aux Tuileries et n'hésita pas à accuser la Cour de connivence avec l'étranger et de comploter à l'intérieur le retour à l'ancien état de choses. Toutefois, il ne conclut pas à des mesures violentes et inclina, au contraire, vers la conciliation.

Cette attitude, un peu différente de celle qu'il avait tenue d'abord, empêcha Gohier d'être réélu à la Convention. Il devint ministre de la justice en 1793 et fut nommé ensuite président du tribunal criminel de la Seine. Appelé au Directoire en remplacement de Treilhard, Bonaparte essaya vainement de se l'attacher. Gohier résista à ces avances et n'accepta que les fonctions de consul en Hollande. Peu de temps après, il rentra dans la vie privée et mourut à Paris le 29 mai 1830.



LE DIX-HUIT BRUMAIRE.

Le Directoire était désorganisé. Bonaparte allait s'emparer du pouvoir. Assuré du concours des généraux et des régiments, il laissait aux assemblées, aux Anciens et aux Cinq-Cents, le temps de se résoudre en sa faveur.

A la séance du Conseil des Anciens, le 18 brumaire an VII (9 novembre 1799), à dix heures du matin, le représentant Cornet dénonça à ses collègues une conspiration qui menaçait la patrie et la liberté. Mais à Cornet succéda, à la tribune, le représentant Régnier, qui fit décréter : « Le Corps législatif est transféré dans la commune de Saint-Cloud ; les deux Conseils y siégeront dans les deux ailes du palais. »

Les Anciens chargèrent le général Bonaparte d'exécuter le dit décret. En même temps, le général Bonaparte fut mandé à la barre pour prêter serment à la Constitution de l'an III.

Au lieu de serment, Bonaparte prononça une harangue dans laquelle il tonna contre les factieux ; les Anciens, au comble de l'agitation, se séparèrent, tandis que, dans le jardin des Tuileries et sur la place de la Concorde, les soldats passés en revue criaient : Vive Bonaparte ! D'après un ordre du jour du général, Murat commandait toutes les troupes à cheval, Marmont l'artillerie, Sérurier gardait les deux Conseils, à Saint-Cloud.

Aux Anciens, on reçut la démission du Directeur Barras. Les Anciens apprirent bientôt que trois autres Directeurs démissionnaient aussi, et que Sieyès, le cinquième, avait été mis en surveillance par ordre de Bonaparte. Il fut question de nommer des candidats pour un nouveau Directoire.

Entouré de son magnifique état-major, le général parut. Il fut assez bien accueilli. Il prononça un long discours, dans lequel il parla des dangers de la République ; de ses intentions personnelles, pures et désintéressées ; des calomnies dont il était l'objet ; de l'autorité des Anciens, « car il n'y avait plus de Directoire ».

Comme un représentant invoquait la Constitution, Bonaparte rappela que souvent elle avait été violée, et qu'elle n'avait pas su garantir la liberté des Français. Quelques observations répondirent à son discours, sans que sa démarche parût coupable.





RÉGNIER (Claude-Ambroise, duc de Massa), né à Blamont (Meurthe) le 6 avril 1736, était avocat à Nancy quand il fut élu député aux États-Généraux.

Il se déclara d'abord partisan des idées nouvelles; mais son enthousiasme fit place à une attitude plus tranquille et il ne s'occupa plus que de travaux d'organisation judiciaire.

Sous la Convention il se tint prudemment à l'abri des orages, devint président du Conseil des Anciens et se tourna tout à fait contre les Jacobins.

Le retour de Bonaparte en France, après l'expédition d'Égypte, facilita les projets de Régnier, qui aida au coup d'État du 18 brumaire en présentant le projet de décret transférant les Conseils à Saint-Cloud. Bien que Régnier ne fût point un administrateur hors ligne, Bonaparte l'associa à sa fortune en le faisant entrer d'abord au Conseil d'État; il fut un des rédacteurs du Code civil; grand-juge, ministre de la justice et de la police générale en 1802, grand-aigle de la Légion d'honneur en 1805, fait duc de Massa en 1809 et sénateur en 1811, il quitta en 1813 le ministère de la justice, fut nommé ministre d'État et président du Corps législatif.

Régnier mourut à Paris le 25 juin 1814.

DUBOIS DE CRANCÉ (Edouard-Louis-Alexis) naquit à Charleville (Ardennes) en 1747. Destiné à la profession des armes, il entra dans les mousquetaires et était lieutenant des maréchaux de France en 1789; élu député du Tiers-État par le bailliage de Vitry-le-François, il défendit de tous ses vœux et de tous ses moyens la cause de la Révolution. Le 28 février 1790, il demanda que le roi fût déclaré chef suprême de l'armée et contribua, dans la séance du 4 mai, à faire décréter la réunion du Comtat-Venaissin à la France. Membre de l'Assemblée constituante dans la section du comité militaire et membre de la Convention, il proposa, en 1791, un projet de constitution militaire et un rapport sur le recrutement où l'on trouve la première idée de la conscription. Dans le procès de Louis XVI il vota la mort et devint président de la Convention le 25 février 1793; membre du Conseil des Cinq-Cents il fut nommé par le Directoire inspecteur général d'infanterie et ensuite il remplaça Bernadotte au ministère de la guerre (14 septembre au 10 novembre 1799).

Rendu à la vie privée après les événements du 18 brumaire, il se retira à Rethel où il mourut le 29 juin 1814.



BONAPARTE AUX CINQ-CENTS.

Le coup d'État du 18 brumaire avait réussi à peu près dans le Conseil des Anciens.

Au Conseil des Cinq-Cents, les choses se passerent autrement. Dès l'ouverture de la séance, un député s'était attaché à rappeler le souvenir du 20 prairial. Un autre avait soupçonné les gens qui prétendaient vouloir sauver la République de ne souhaiter qu'un changement de gouvernement, tout au profit du général Bonaparte, dont le frère, Lucien, était président de l'assemblée. On lui adressa des reproches. Une foule de membres se présentèrent au bureau et à la tribune, au milieu des cris : *Point de dictature! Vive la Constitution! Le serment!*

Le président se couvrit, et il laissa parler les orateurs quand le tumulte fut apaisé.

Tout à coup, Bonaparte entra, suivi de ses fidèles grenadiers. Il s'avança seul, tête nue, et indiqua par gestes qu'il demandait à parler. Mais les clameurs des représentants l'en empêchèrent. Toutes sortes d'accusations l'accablèrent. Le cri : *Hors la loi, le tyran!* l'emporta sur les diverses motions qui l'accueillirent.

Lucien Bonaparte, après avoir essayé de lutter, déposa ses insignes de président. L'agitation fut à son comble, et les membres du Conseil s'exclamèrent : « Vive la République! Mourons pour la liberté! Hors la loi, le dictateur! Vive la Constitution de l'an III! » Presque aussitôt des grenadiers, l'arme au bras, marchant au pas de charge, pénétrèrent dans la salle des séances qui fut évacuée à cinq heures et demie.





LOUVET (Jean-Baptiste) naquit à Paris le 11 juin 1760. Son père était marchand, rue Saint-Denis, à l'enseigne du *Bras-d'Or*, et lui-même débuta par être commis chez un libraire. Il se fit d'abord connaître par son roman *les Amours du chevalier de Faublas* qui eut un grand retentissement, mais qui n'avait aucune valeur littéraire.

Les idées libérales que professait Louvet le firent élire à la Législative, puis à la Convention. Il se rangea du côté des Girondins et entama avec Robespierre une lutte ardente. Lorsque survint le procès de Louis XVI, il vota pour la mort, mais avec sursis ; puis, aux événements du 31 mai, il fut proscrit et obligé de se réfugier en Normandie où il essaya vainement d'opérer un soulèvement. Il ne put rentrer à la Convention qu'en 1795. Il siégea un peu plus tard aux Cinq-Cents.

« Ici s'arrête sa vie politique. Tour à tour dévoué à la Convention, au Directoire, à tous ces pouvoirs éphémères qu'il soutenait de sa plume, il ne fut plus compté, a dit Jules Janin, que comme un écrivain qui n'avait plus ni courage ni puissance. Il se maria; il se fit libraire au Palais-Royal. » Mais la haine que les réactionnaires lui vouèrent et le ridicule dont ils le couvrirent hâtèrent sa fin et il mourut littéralement de chagrin le 25 août 1797.

DAUNOU (Pierre-Claude-François), né à Boulogne-sur-Mer le 18 août 1761, appartenait à la congrégation de l'Oratoire lorsque la Révolution, dont il accepta les idées, le fit nommer en 1792 à la Convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, il émit l'avis de déférer le roi à un tribunal criminel et vota pour le bannissement. Daunou s'occupa surtout de travaux concernant la réorganisation de l'instruction publique.

Il publia plus tard son *Essai sur l'Instruction publique*, en opposition au plan de Robespierre ; œuvre plus curieuse surtout au point de vue littéraire, et qui renferme une infinité de petites méthodes, exposées et analysées avec beaucoup de clarté.

Emprisonné à la suite des événements du 31 mai, il rentra à la Convention dont il devint secrétaire et président. Au conseil des Cinq-Cents, qu'il présida également, il prit part à des travaux très importants. Après le 18 brumaire il manifesta une certaine hostilité contre les tendances de Bonaparte. Il siégea au Tribunat jusqu'en 1802 et, renonçant à la politique, il devint conservateur des Archives. Il mourut à Paris le 20 juin 1840, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.



LES CHEFS VENDÉENS FONT LEUR SOUMISSION.

Bonaparte, Premier Consul, voulut se mettre en bonne intelligence avec les émigrés et le clergé.

Le 25 décembre 1799, usant de toute son influence personnelle, il fit déclarer close la liste des émigrés. Ceux qui n'avaient pas combattu contre la France purent, non seulement se faire rayer facilement de la liste, mais encore rentrer dans les portions non vendues de leurs biens. Ces faveurs dépendaient absolument de Bonaparte, qui cherchait à s'assurer des partisans parmi les nobles de l'ancien régime. Les émigrés, d'après le conseil d'État, furent, ainsi que les membres de la noblesse, capables de remplir des fonctions publiques.

Un bon nombre de déportés furent autorisés à revenir en France. On abolit la fête commémorative du 21 janvier, anniversaire de la mort de Louis XVI. On ne fêta plus la journée du 10 août. Celle du 14 juillet et celle de l'établissement de la République subsistèrent provisoirement. En outre, le Premier Consul se montra favorable au clergé, parce qu'il espérait arriver par ce moyen à l'entière pacification des départements de l'Ouest, auxquels il adressa une proclamation le 29 décembre.

Dans cette proclamation, Bonaparte promit d'amnistier les insurgés qui feraient leur soumission, tandis qu'il annonçait une répression sévère et immédiate, soit par la force, soit par commissions militaires, « à quiconque oserait maintenant résister à la souveraineté nationale ».

L'abbé Bernier, curé de Saint-Laud, à Angers, jusqu'alors vendéen fougueux, se calma après la pacification de Hoche d'abord, puis se livra sans réserve au Premier Consul, quand il regarda la cause royaliste comme irrévocablement perdue. La Vendée, d'ailleurs, avait agi mollement depuis la mort de Charette, et l'abbé Bernier se mêla à des préliminaires qui eurent un plein succès.

Les chefs Vendéens firent leur soumission en janvier 1800. A peine quelques bandes insurgées continuèrent-elles de guerroyer dans la Bretagne et dans la Basse-Normandie. Bonaparte fut inflexible à leur égard. Une commission militaire envoya à la mort le comte de Frotté.

32





PETIET (Claude), né à Châtillon-sur-Seine, le 10 février 1749, entra d'abord dans les gendarmes de la Maison du roi, puis eut l'emploi de commissaire des guerres et celui de secrétaire subdélégué de l'Intendant de Bretagne.

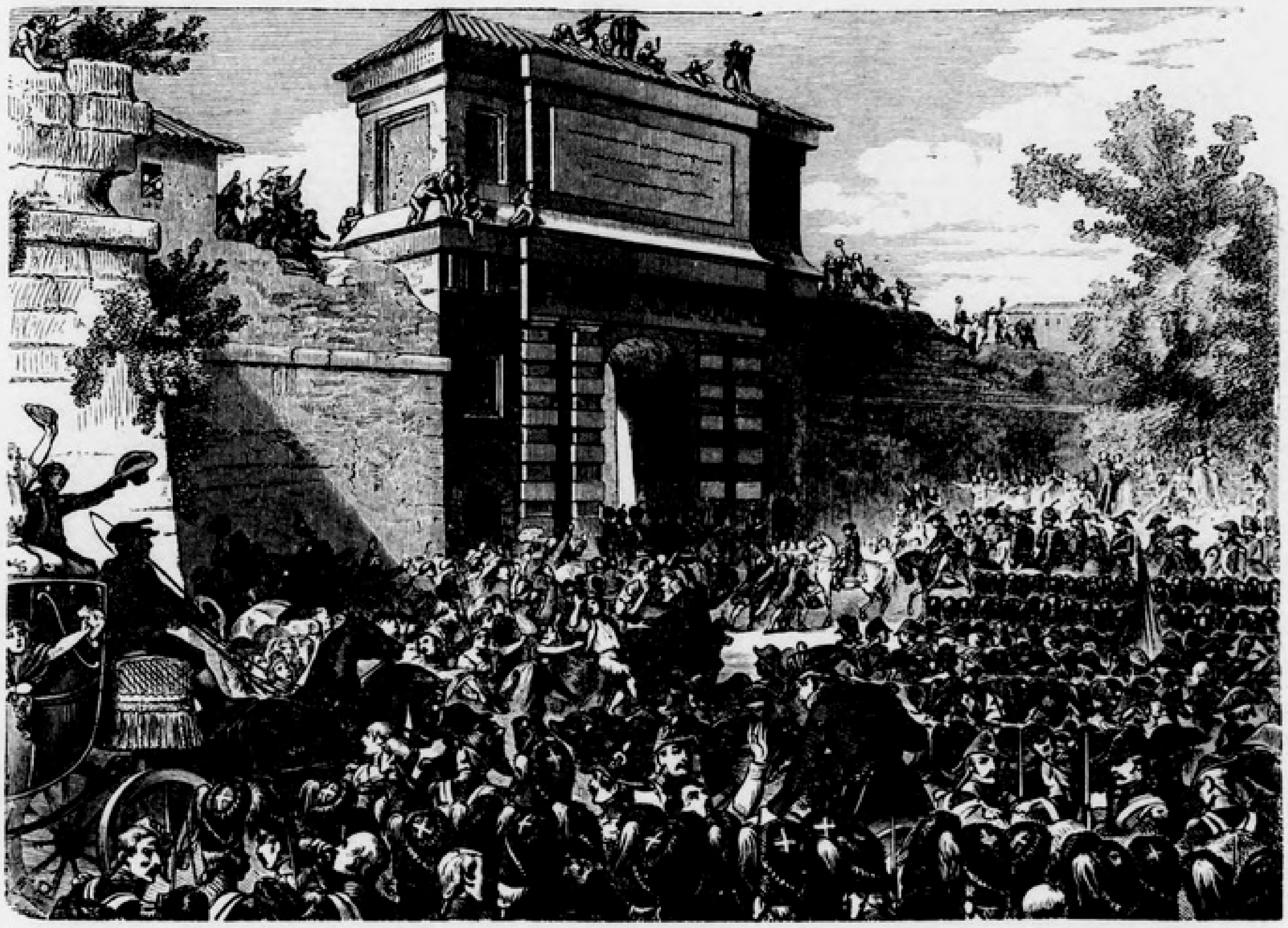
Procureur syndic du département d'Ille-et-Vilaine en 1790, il fut en 1795 député de ce même département au conseil des Anciens, et ministre de la guerre du 8 février 1796 au 23 juillet 1797. Pendant son ministère il déploya la plus grande activité et parvint à rétablir l'ordre dans l'administration. C'est lui qui créa le 2 septembre 1796, à Versailles, une école d'instruction des troupes à cheval. Membre du conseil des Cinq-Cents en 1798, il entra au Conseil d'État en 1799, et après la bataille de Marengo, se rendit en Lombardie avec le titre de Ministre extraordinaire près la République Cisalpine. Membre de la Légion d'honneur en 1803, commandant de l'Ordre en 1804, Petiet avait été intendant de l'armée rassemblée au camp de Boulogne, et avait accompagné l'empereur Napoléon en Autriche.

Après la bataille d'Austerlitz, il fut promu grand officier de la Légion d'honneur et nommé membre du Sénat. Il mourut le 25 mai 1806.

REYNIER (Jean-Louis-Ebenezel, comte) naquit à Lausanne, le 14 juillet 1771. Il se destinait au génie civil, lorsque la Révolution lui ouvrit la carrière des armes. Canonnier volontaire dans le bataillon du Théâtre-Français en 1792, il fut rappelé à Paris la même année pour être employé comme ingénieur aux retranchements commencés dans la plaine de Saint-Denis.

Adjoint à l'état-major de l'armée du Nord en 1792 ; adjudant général en 1793 ; général de brigade en 1795 ; il passa à l'armée de Rhin-et-Moselle et servit sous Moreau comme chef d'état-major. Général de division en 1796, il partit avec Bonaparte en Égypte en 1798. Après son retour en France il fut chargé du commandement des troupes cantonnées à Toulon.

Sous Napoléon il commanda à Naples et fut ministre de la guerre et de la marine de ce royaume. Créé comte de l'Empire et appelé au commandement de la 2e division de l'armée d'Espagne en 1809, il fit ensuite les campagnes du Portugal de 1810 et 1811 et celles de 1812 et 1813 à la Grande Armée dont il commanda le 7e corps. Fait prisonnier à la bataille de Leipzig, mais échangé peu de temps après, il revint en France et mourut à Paris, le 27 février 1814.



ENTRÉE DE BONAPARTE A MILAN.

Masséna avait été forcé de s'enfermer dans Gênes ; il y subissait un siège mémorable ; il se trouvait dans une position désespérée.

Afin de délivrer Masséna, et surtout pour arrêter les Autrichiens qui menaçaient la Provence, Bonaparte entreprit sa seconde campagne d'Italie. Après avoir secrètement rassemblé une armée, il partit de Paris à l'improviste, le 6 mai 1800, franchit les Alpes, et entra dans Milan, le 2 juin. Bientôt il organisa, dans cette ville, la République cisalpine.

Lannes et Murat obtenaient de remarquables succès; mais leurs victoires ne pouvaient changer la situation critique de Masséna. Après deux mois de siège, Gênes venait de capituler; il fallait venger glorieusement cet événement douloureux.

Murat s'empara de Plaisance, le 7 juin; Lannes écrasa les Autrichiens dans les plaines de Montebello, le 9 du même mois, et, cinq jours après, Bonaparte fit essuyer aux armées de François II une défaite exemplaire, à Marengo, petit village situé près d'Alexandrie.

L'intervention de Desaix assura le gain de la bataille, dont jusqu'alors le résultat était douteux. Seulement, au premier choc, Desaix était tué, le jour même où Kléber périssait en Égypte sous le poignard d'un musulman. Desaix, en mourant, dit au général qui commandait sous lui : « Cachez ma mort; cela pourrait ébranler les troupes ! » Ses soldats chargèrent avec fureur, pour le venger ; la victoire appartint aux Français ; l'armée autrichienne dut abandonner tout ce qu'elle occupait dans la haute Italie jusqu'au Mincio.

Le Premier Consul, durant une suspension d'armes, fut triomphalement reçu dans la capitale de la Lombardie. A Milan, il prodigua aux curés les protestations d'attachement à la religion catholique, et il assista en grande pompe à un *Te Deum* qui fut chanté dans la magnifique cathédrale de cette ville.

On remarque, à ce propos, que Bonaparte, dans un de ses bulletins, disait que le clergé l'avait conduit, dans le chœur de la cathédrale, sur une estrade où l'on recevait jadis « les premiers magistrats de l'Empire d'Orient ».

Son séjour à Milan fut celui d'un conquérant





NARBONNE-LARA (Louis, comte de) naquit à Colonna, duché de Parme, au mois d'août 1755. Amené en France à l'âge de cinq ans, il fit ses études à Juilly, étudia le droit, les lettres, se livra à des recherches diplomatiques et entra dans la carrière des armes; à trente ans il était colonel.

Narbonne adopta assez volontiers les idées de la Révolution; il fut nommé en 1790 commandant en chef des gardes nationales du Doubs; maréchal de camp et ministre de la guerre du 6 décembre 1791 au 9 mars 1792; pendant son ministère il visita les frontières et adressa à la suite de ce voyage un brillant rapport à l'Assemblée législative sur les ressources militaires de la France; il organisa trois armées sous les ordres des généraux Rochambeau, Luckner et Lafayette. Après le 10 août, son dévouement à Louis XVI le fit décréter d'accusation, il se réfugia en Angleterre, passa de là en Suisse et en Saxe, et ne revint en France qu'en 1800. Il reprit du service comme général de division en 1809; fut nommé gouverneur de Raab, puis de Trieste, devint aide de camp de l'empereur Napoléon Ier lors de la campagne de Russie, et fut chargé de l'ambassade de Vienne. Il mourut Torgau le 17 novembre 1813.

LA TOUR D'AUVERGNE (Théophile-Malo-Corret de), né à Carhaix (Finistère), le 23 décembre 1743, servit de bonne heure et se distingua au siège de Mahon, après quoi il quitta les drapeaux, mais rentra dans l'armée à l'époque de la Révolution. Dans la campagne de 1792, à l'armée des Pyrénées-Orientales, il commanda, comme étant le plus ancien capitaine, toutes les compagnies de grenadiers, et ce corps fut nommé par l'ennemi la *Colonne infernale*. A la paix de Bâle il quitta de nouveau le service. Cependant, en 1800, il s'offrit à remplacer le fils de son ami Le Brigant et alla servir dans la 46e demi-brigade. A cette époque, sur le rapport de Carnot, le Premier Consul nomma La Tour d'Auvergne *Premier Grenadier de la République*, et lui décerna un sabre d'honneur. Dans le combat d'Oberhausen, le 27 juin 1800, il tomba percé d'un coup de lance. Toute l'armée regretta ce beau type de la bravoure.

Son corps, enveloppé de feuilles de chêne et de laurier, fut déposé au lieu même où il reçut la mort. Son cœur était précieusement conservé par sa compagnie, et à chaque appel, le plus ancien sergent répondait au nom de La Tour d'Auvergne : *Mort au champ d'honneur.*



MORT DE LA TOUR D'AUVERGNE.

La Tour d'Auvergne, le « premier grenadier de France », est un héros légendaire dans l'histoire contemporaine. Capitaine avant 1789, il refusa tout avancement, mais se garda bien d'émigrer. Sans quitter l'uniforme de grenadier et le titre de capitaine, il se trouva à la tête d'une division d'avant-garde qui devint bientôt la terreur de l'ennemi sous le nom de « colonne infernale », dans l'armée des Pyrénées-Orientales.

Maintes fois, la Tour d'Auvergne figura dans les conseils de guerre, et les plans qu'il mit à exécution avec tant de succès avaient été présentés par lui et acceptés à l'unanimité, dans les rencontres de nos soldats avec les Espagnols. De plus, il avait le don, suivant ses grenadiers, « de charmer les balles », et, dans les combats meurtriers, il demeura bien longtemps sain et sauf.

Jamais homme n'a vécu plus sobrement que la Tour d'Auvergne. Du laitage et des mets grossiers composaient sa nourriture.

Sur le rapport de Carnot, Bonaparte accorda un sabre d'honneur « au premier soldat de la République »; mais la Tour d'Auvergne refusa, en disant : « Parmi nous autres soldats, il n'y a ni premier ni dernier. »

Il partit pour l'armée du Rhin, que commandait le général Moreau, en 1800, et qui répondait, avec une émulation digne d'éloges, aux triomphes de l'armée d'Italie. Moreau, vainqueur autour de Hoschtett, où nous avons perdu autrefois une grande bataille sous le règne de Louis XIV, ne poursuivit pas le général autrichien Kray de Krajof, qu'il avait battu, le 19 juin 1800. Il repassa le Danube, marcha sur Augsbourg et sur Munich, et fit occuper cette ville par un de ses lieutenants, le 28 juin.

Six jours après son arrivée à l'armée du Rhin, et durant la marche de Moreau en Bavière, la Tour d'Auvergne périt dans un engagement. Près de Neubourg, il fut percé au cœur d'un coup de lance par un uhlan autrichien. Ses dernières paroles furent celles-ci :

« Je meurs satisfait; je désirais terminer ainsi ma vie. »

Le premier grenadier de France fut enterré au lieu même où il avait été frappé.



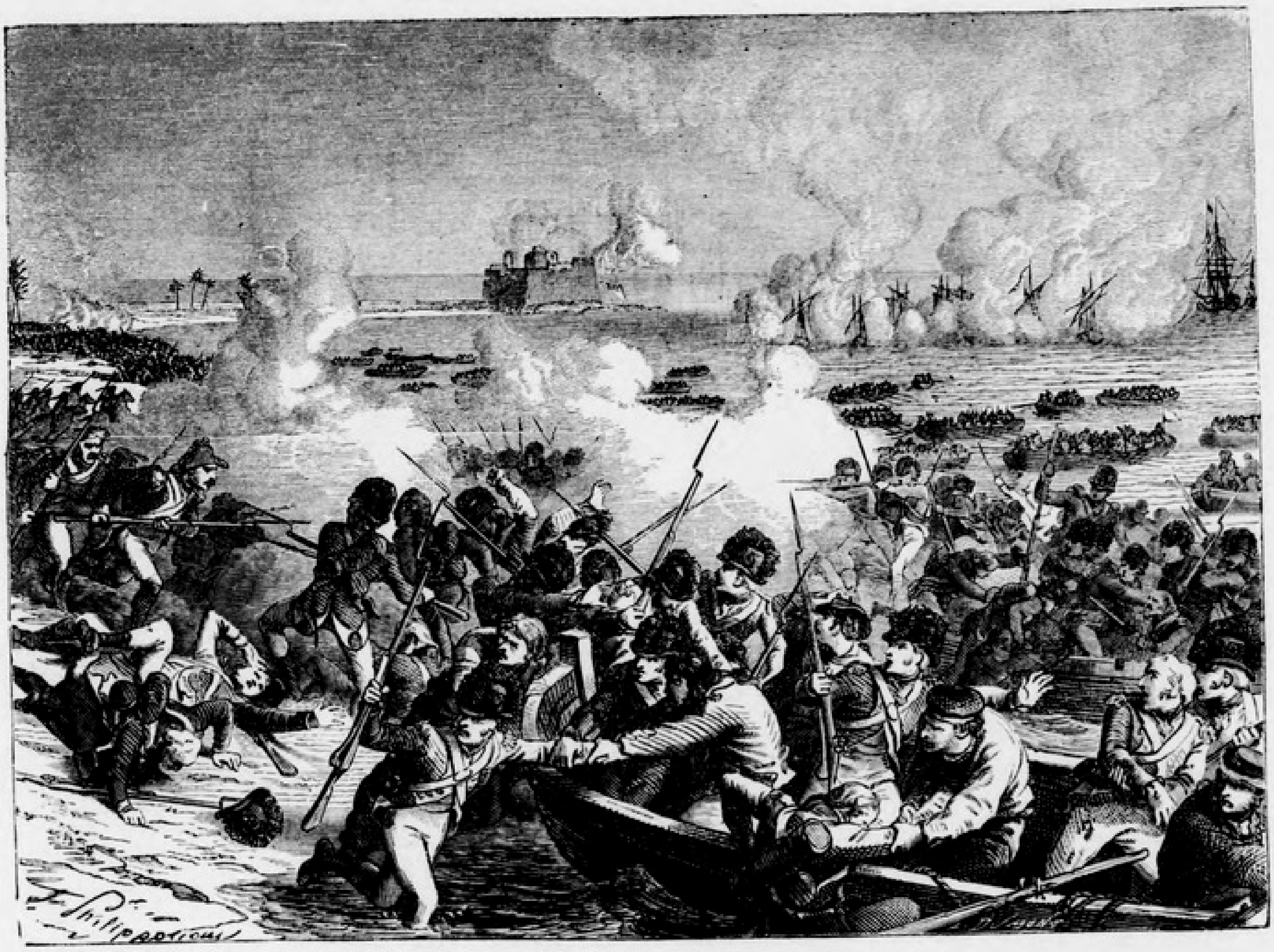


BRUEYS D'AIGALLIERS (François-Paul, comte) était né à Uzès (Gard), le 11 février 1773. Entré dans la marine à l'âge de treize ans, capitaine en 1792, contre-amiral en 1796 et vice-amiral en 1798, il fut chargé du commandement de la flotte qui devait porter nos troupes en Égypte. Le 1er juillet 1798, Bonaparte opérait le débarquement de ses troupes sur la plage du Marabout à quelques kilomètres ouest d'Alexandrie. Le débarquement effectué, Brueys se rendit dans la rade d'Aboukir; là, le 1er août, Nelson vint l'attaquer avec une flotte de quatorze vaisseaux; malheureusement notre escadre fut surprise par cette agression et elle fut désemparée au bout de deux heures de combat. Brueys, qui montait le vaisseau *l'Orient*, avait été blessé à la figure et à la main dès la première heure de l'action. Un nouveau boulet lui épargna la douleur d'être témoin des malheurs qui l'attendaient : un effroyable incendie se déclara à bord de l'*Orient;* le feu prit dans les porte-haubans d'artimon et envahit bientôt le gréement ; il se propagea d'un mât à l'autre avec une rapidité que rien ne put maîtriser. A dix heures du soir, une explosion, qui ébranla les navires environnants et les couvrit de débris enflammés, annonça aux deux armées que l'*Orient* venait de s'engloutir!

NELSON (Horace), l'une des gloires de la marine anglaise, naquit à Norfolk le 29 septembre 1758. Il n'avait que douze ans lorsqu'il commença son apprentissage de marin. Grâce à son activité, à son intelligence, Nelson avança rapidement et il était contre-amiral en 1797 après plusieurs campagnes contre les armées de la Révolution.

C'est Nelson qui commandait le 29 octobre 1805 la flotte anglaise forte de 27 vaisseaux lancée à la poursuite des deux flottes alliées franco-espagnoles composées de 33 vaisseaux de ligne. Il les rejoignit le 21 à la hauteur de Trafalgar, et donna aussitôt l'ordre d'attaquer. Jamais peut-être dans aucune rencontre il ne montra plus d'habileté et ne déploya de plus savantes manœuvres. 17 vaisseaux de l'escadre combinée furent pris ou coulés bas.

Nelson reçut un coup de fusil, parti du *Bucentaure*, que montait l'amiral français Villeneuve, et mourut quelques instants après. Son corps fut rapporté en Angleterre en janvier 1806. L'Angleterre comprit quelle perte elle faisait en perdant Nelson, qui l'avait habituée aux victoires : le deuil fut général. Ses dépouilles mortelles furent déposées à Saint-Paul, sous un monument de marbre.



COMBAT SUR LE RIVAGE D'ABOUKIR.

Kléber venait de périr, poignardé par un musulman fanatique. Menou, incapable, lui succédait, par droit d'ancienneté. Menou, dévoué à la personne de Bonaparte, et résolu à conserver les avantages remportés en Égypte, ne suivit pas les plans tracés par l'illustre Kléber. Mauvais administrateur, il ne possédait pas la confiance des soldats. L'Égypte était insuffisamment défendue, au moment où le moral de notre armée s'affaiblissait, car d'infimes secours lui arrivaient, tant les croisières anglaises faisaient bonne garde dans la Méditerranée.

D'une part, l'amiral Ganteaume eut l'ordre de conduire une escadre française en Égypte; d'autre part, les escadres franco-espagnoles eurent pour mission de harceler les navires anglais. Ganteaume échoua. Un corps d'armée anglais parvint à débarquer sur la côte d'Aboukir, le 8 mars 1801, sous le commandement de sir Ralf Aberkromby. Ce corps d'armée comprenait environ 18,000 hommes.

En vain les généraux Friant et Lanusse joignirent leurs efforts pour empêcher le débarquement des Anglais. Menou n'arriva vers eux que trop tard; mais enfin nous eûmes en ligne 12,000 hommes, quand l'ennemi en avait près de 18,000 et était solidement posté.

Jamais des troupes françaises ne déployèrent plus d'élan et de persévérance. Malheureusement, le général Lanusse fut frappé à mort, et l'attaque par lui dirigée contre les redoutes anglaises ne réussit pas. Notre cavalerie perça l'infanterie des ennemis, le 21 mars, et tout eut bien marché si Menou eût su soutenir nos intrépides cavaliers. Au lieu de cela, les Français durent se retirer en bon ordre.

A dater de ce jour, la France perdit l'Égypte. Le gros de notre armée fut forcé de s'enfermer dans le Caire; le reste alla se poster dans Alexandrie.

Les événements se précipitèrent, quelle que fût la vaillance des soldats français. Le Caire capitula le 27 juin; Alexandrie capitula le 2 septembre. L'évacuation de l'Égypte s'ensuivit, et toute chance de disputer l'Inde aux Anglais disparut.





MOREAU (Jean-Victor) naquit à Morlaix (Finistère), en 1764. Chef du 1er bataillon des volontaires d'Ille-et-Vilaine en 1791, il servit sous Dumouriez ; nommé général de brigade et général de division en 1794, il fut employé à l'armée du Nord et en devint le commandant en chef, puis il commanda ensuite l'armée de Rhin-et-Moselle avec laquelle il remporta en Allemagne plusieurs victoires sur l'archiduc Charles et fit une savante retraite sur le Rhin. Général en chef des armées d'Italie et de Naples en 1798, et de l'armée du Rhin en 1799, il battit les Autrichiens à Hohenlinden en 1800. Mis en non activité en 1804, comme impliqué dans une conspiration contre les jours du Premier Consul, Moreau fut arrêté le 15 février 1804 et condamné le 10 juin à deux années d'emprisonnement, peine qui fut convertie en celle d'un exil aux États-Unis, où il resta jusqu'en 1813 ; Moreau entra alors au service de la Russie.

Le jour de la bataille de Dresde, le 27 août 1813, au moment où, sur les hauteurs de Leubdiz, il indiquait à l'empereur de Russie une position sur le front du centre, un boulet lancé par les batteries françaises lui emporta les deux jambes. Transporté à Lahn, Moreau y expira peu de jours après.

RICHEPANSE (Antoine) naquit à Metz le 5 mars 1770 ; à 14 ans il s'engagea dans le régiment de son père où il devint maréchal-des-logis en 1785, sous-lieutenant en 1791, lieutenant en 1792, capitaine en 1793, chef d'escadron en 1794, après s'être distingué dès les premières campagnes de la Révolution. Chef de brigade et général de brigade en 1796 il prit part aux guerres d'Allemagne et d'Italie et fut promu général de division. Avec l'armée de Sambre-et-Meuse, en 1797, il eut une grande part au gain de la bataille de Neuwied où les Impériaux perdirent 8,000 prisonniers, 27 pièces de canon et 7 drapeaux. Passé en 1800 à l'armée du Rhin il fit avec Moreau la campagne qui a immortalisé le nom de ce général ; il combattit à Engen et se couvrit de gloire sur les bords de l'Iller où il soutint avec sa seule division l'effort de 40,000 hommes ; il contribua à la victoire de Moëskirch, et enfin, décida par la hardiesse de ses mouvements celle de Hohenlinden. Nommé en 1802 capitaine général de la Guadeloupe où les hommes de couleur avaient arboré contre la métropole l'étendard de la révolte, il battit les insurgés et parvint à pacifier la colonie ; malheureusement le brave Richepanse ne put jouir longtemps de sa conquête : atteint de la fièvre jaune, il mourut le 3 septembre 1802.



BATAILLE DE HOHENLINDEN

Il s'agit de la plus belle journée de la vie de Moreau. Hohenlinden peut être comparé à Marengo, avec cette différence que la première de ces batailles eut de meilleurs résultats que la seconde, car elle mena les Français à Vienne, car elle fut une des plus grandes batailles du dix-neuvième siècle, qui en a vu de si extraordinaires.

Hohenlinden est un village du cercle de Haute-Bavière, situé à la source de l'Inn, à 10 kilomètres d'Ebersberg.

Depuis quelque temps, les armées de l'Autriche n'étaient pas heureuses. L'archiduc Charles était disgracié, le général Kray avait été remplacé par l'archiduc Jean, jeune frère de l'empereur François II, qui espérait beaucoup de ses idées stratégiques. L'archiduc Jean passait pour être un officier plein d'ardeur et de talent. Mais il avait devant lui un tacticien expérimenté, un général renommé pour sa prudence, Moreau, qui comptait nombre de succès en face de l'ennemi.

Au lieu de défendre simplement les passages de l'Inn, rendus presque inaccessibles par nombre de montagnes, de forêts et de marécages, l'archiduc ne résista pas au désir de prendre l'offensive. C'était une décision téméraire, et dont il dut se repentir.

Effectivement, le général Moreau s'était placé, avec la plus grande partie de son armée, sur un plateau boisé d'une immense étendue, en avant de Munich, entre l'Isar, l'Inn et le Danube. L'archiduc Jean voulut tourner les fortes positions de Moreau. Pour y parvenir, il franchit l'Inn, à la tête de 40,000 hommes. Il se jeta inconsidérément sur notre aile gauche, qui ne comprenait que 26,000 soldats, commandés par le général Grenier. L'inégalité des forces n'arrêta pas le général Ney, lieutenant de Grenier. Grenier et Ney montrèrent, pour recevoir les Autrichiens, une vigueur sans pareille. De son côté, Moreau fit replier sa gauche en bon ordre. 60,000 Français furent concentrés dans la forêt de Hohenlinden, le 1[er] décembre 1800.

L'archiduc Jean crut à une retraite de Moreau; le 3 décembre, il se porta avec 70,000 soldats vers les pentes de la forêt. La principale colonne ennemie fut culbutée; les autres colonnes furent battues en détail. L'archiduc perdit près de 20,000 hommes et 87 canons.





CHAPTAL (Jean-Antoine), comte de Chanteloup, né à Nogaret (Lozère), le 5 juin 1756, s'adonna avec tant de succès à la chimie, que les États de Languedoc fondèrent pour lui une chaire à l'École de médecine de Montpellier en 1781.

De plus, les États de Languedoc, qui n'administraient l'agriculture, le commerce et les arts que d'après ses conseils, demandèrent et obtinrent pour lui des lettres de noblesse. Pendant la Révolution, lorsque l'Europe entière se rua contre la France, Chaptal parvint à faire fabriquer, à la seule poudrerie de Grenelle, 35 milliers de poudre par jour (35,000 livres) et, dans le court espace d'un an, les différents établissements de ce genre approvisionnèrent nos arsenaux de 22 milliers de salpêtre et de 13 milliers de poudre.

A la même époque on organisa l'École polytechnique, et Chaptal fut nommé collaborateur de Monge, de Fourcroy, de Guyton de Morveau. Nommé conseiller d'État après le 18 brumaire, puis directeur général de l'instruction publique, puis enfin ministre de l'intérieur, il se signala par de nombreuses et utiles mesures.

Compris dans la réorganisation de l'Institut en 1816, il fut nommé pair de France en 1817. Ce bon et honnête citoyen mourut en 1832, aimé et estimé de tous.

LAKANAL (Joseph), né le 14 juillet 1762 à Serres (Ariège), s'était destiné à l'état ecclésiastique, qu'il abandonna pour se consacrer à l'enseignement. Il professait la philosophie à Moulins lorsque la Révolution éclata. Élu en 1792 député à la Convention, il devint bientôt membre, puis président du Comité de l'instruction publique, où il prit l'initiative de mesures importantes. Il commença par sauver le *Jardin du roi* (Jardin des Plantes), qu'il transforma en *Muséum d'histoire naturelle*. On lui doit, en outre, l'organisation de l'École normale, de l'École des langues orientales, du Bureau des longitudes, des écoles primaires, des écoles centrales et de l'*Institut national* (Institut de France).

En 1798, nommé commissaire dans les départements du Rhin, qui venaient d'être réunis à la France, Lakanal s'acquitta avec bonheur de cette difficile mission, et en peu de temps mit en état de défense toutes les places de cette région, y compris Mayence.

Proscrit en 1815, il se réfugia aux États-Unis. Il ne rentra en France qu'en 1837, pour vivre dans la retraite et se vouer exclusivement aux travaux de l'Académie des sciences morales, dont il avait fait partie dès sa fondation.

Lakanal mourut en février 1845.



RÉPRESSION DU BRIGANDAGE.

Une seule classe, peut-être, avait échappé aux dangers intérieurs, pendant la Révolution, et avait eu, au contraire, plus de profits que de désastres. C'était celle des fermiers, que l'éloignement des grandes villes semblait avoir protégés contre les troubles soulevés par la disette et les vengeances populaires.

Sous le Consulat, ils furent à leur tour assaillis par les brigands, comme les propriétaires de campagne, les fonctionnaires publics et les acquéreurs de biens nationaux.

On appela ces brigands « chauffeurs » ou « garrotteurs. » Ils se recrutèrent de compagnons de Jésus dans le Midi, et de chouans dans l'Ouest. A peine est-il besoin d'expliquer ce surnom de chauffeurs donné à ces brigands.

Par une nuit sombre, une troupe d'hommes armés et souvent le visage noirci de suie, ou couvert d'un masque de crêpe noir, se présentait devant une ferme isolée dans la campagne, dont ils se faisaient ouvrir la porte au nom de la loi, sous prétexte, soit de rechercher des émigrés, soit de loger des troupes de la République. En un instant, ils avaient raison de ceux qui voulaient tenter une défense désespérée.

Les chauffeurs s'emparaient du fermier, par exemple, ou de sa femme, ou de ses enfants, les suspendaient dans la cheminée par une corde qui, passant autour de leur cou, s'attachait à la branche de la crémaillère, et un feu de sarments était allumé sous leurs pieds, un de ces feux flambants dont les langues enflammées montaient et grimpaient autour de leurs jambes. Au supplice de la combustion se joignait celui de l'étranglement, et l'on ne les laissait respirer que le temps nécessaire pour faire des révélations, pour livrer leur argent caché.

Le brigandage commit ses excès dans les départements du Doubs, de Vaucluse, de la Loire, du Jura, des Bouches-du-Rhône, dans la Franche-Comté et le Vivarais, dans l'Ain et Seine-et-Oise.

On recourut aux moyens les plus énergiques pour frapper les brigands; on créa un corps spécial de gendarmerie, des commissions militaires prononcèrent nombre d'arrêts de mort.





CADOUDAL (Georges), fils d'un meunier, naquit à Brech (Morbihan), le 1er janvier 1769. Lorsque les premiers symptômes de la rebellion se manifestèrent en Bretagne, Cadoudal prit avec ardeur fait et cause pour les révoltés. Il aida Stofflet dans la plupart de ses opérations contre l'armée républicaine et, après le siège de Granville, il fut fait prisonnier.

Il parvint à s'échapper et retourna dans le Morbihan pour continuer la lutte. Ses efforts étant demeurés impuissants, il se vit forcé de traiter d'abord avec Hoche et ensuite avec le général Brune. Mais décidé à conspirer quand même, il se retira en Angleterre après la malheureuse affaire de Quiberon. Le comte d'Artois le nomma lieutenant-général de l'armée royaliste.

Le 24 décembre 1800, le Premier Consul faillit être tué par une machine infernale qui éclata rue Saint-Nicaise à Paris. Cadoudal prétendit n'être pour rien dans cette affaire. Revenu secrètement en France en 1803, il s'aboucha avec Pichegru et Moreau, et voyant l'inutilité de ses efforts, il allait retourner en Angleterre quand il fut arrêté à Paris le 9 mars 1804, après une vive résistance. Condamné à mort, il monta sur l'échafaud le 25 juin 1804. En 1814 Louis XVIII anoblit la famille de Cadoudal.

FOX (Charles-James), né à Londres en 1749, fut élu député en 1763, avant l'âge de vingt ans. Chargé en 1702 du portefeuille des affaires étrangères, il fit conclure la paix avec l'Amérique et la France en 1783.

Fox salua la Révolution française comme un immense progrès d'émancipation et de liberté ; il fut constamment opposé au parti de la guerre contre la France. Ses efforts dans l'intérêt du maintien de la paix furent mal jugés, et il n'y eut point de calomnies auxquelles ne recoururent ses adversaires pour compromettre sa popularité. Il en fit justice dans un pamphlet énergique, intitulé : *Lettres aux dignes et indépendants électeurs de Westminster*, où il signalait tous les dangers dont la coalition formée contre la France menaçait la cause générale du progrès et de l'humanité. Enfin, en 1797, pour éviter les attaques acharnées que le ministère dirigeait contre lui, il se retira de la scène politique, et passa plusieurs années dans la retraite et l'isolement. Après la paix d'Amiens Fox se rendit à Paris où il fut accueilli avec une grande distinction par le Premier Consul. Ces deux hommes se plurent réciproquement et se firent confidence de vues que la mort de Fox, arrivée le 13 septembre 1806, fit seule avorter.



LA MACHINE INFERNALE

Le 24 décembre 1800, on exécutait à l'Opéra *la Création du monde*, oratorio d'Haydn, nouvellement importé sur notre théâtre. Bonaparte s'y rendait. A huit heures du soir, il traversait la rue Saint-Nicaise.

Là, une petite charrette, avec un tonneau dessus, barrait le passage. Quand le modeste cortège arriva à la hauteur de la rue de la Loi (aujourd'hui rue de Richelieu), une détonation effroyable se fit entendre. La voiture du Premier Consul éprouva une forte secousse, et ses vitres se brisèrent en mille morceaux.

Bonaparte, qui s'était assoupi pendant la route, se réveilla en sursaut, et s'écria, rêvant sans doute de combats : « Nous sommes minés! »

Quarante-six maisons de la rue Saint-Nicaise s'ébranlèrent jusque dans leurs fondements; cinquante-six personnes furent blessées, vingt-deux furent tuées. Le quartier fut jonché de fragments de cheminées, d'éclats de vitres, de tuiles et d'ardoises.

Sur la petite charrette dont nous venons de parler, on avait placé un baril de poudre. Il s'agissait de faire sauter le Premier Consul. L'adresse de son cocher et la rapidité de ses chevaux, qui tournèrent la charrette, avaient sauvé Bonaparte.

A son entrée dans la salle de l'Opéra, où il ne resta que peu d'instants, le Premier Consul, sain et sauf, obtint de vifs applaudissements. Le lendemain matin, tous les corps de l'État accoururent, exprimèrent leur indignation, et félicitèrent Bonaparte, lequel ne manqua pas d'accuser aussitôt les Jacobins, les terroristes, les septembriseurs.

L'explosion de la machine infernale lui valut de nouveaux partisans. Pendant plusieurs jours, l'événement de la rue Saint-Nicaise servit de texte aux conversations. Des vers, des chansons, des *canards* retracèrent la catastrophe.

Bonaparte, persuadé ou prétendant que les révolutionnaires étaient coupables, arrêta une liste de proscription qui déportait sans jugement cent trente-trois personnes.

On connut bientôt les véritables auteurs de l'attentat du 24 décembre 1800.





GODOY (Manuel de), *prince de la Paix*, naquit à Badajoz, le 12 mai 1767, d'une famille noble, mais pauvre. Manuel Godoy vint avec son frère aîné chercher fortune à Madrid. Il parvint en 1787 à entrer dans les gardes du corps, et, grâce à son talent musical, il réussit à se faire admettre devant le roi et la reine. Alors la fortune lui fut favorable; on le vit devenir successivement adjudant de sa compagnie (1791), adjudant-général des gardes du corps et grand'croix de l'ordre de Charles III, lieutenant-général (1792), duc de l'Alcudia, major des gardes du corps, premier ministre en remplacement d'Aranda, chevalier de la Toison d'Or; en 1795, en récompense du zèle prétendu qu'il avait montré dans la conclusion de la paix avec la France, il reçut les titres de prince de la Paix et de grand d'Espagne de première classe. Le 19 avril 1796, il signa à Saint-Ildefonse un traité d'alliance offensive avec la République française. Capitaine général en 1798, il commanda en 1801 l'armée qui marcha contre le Portugal. Enfin, pendant vingt années, cet heureux aventurier fut maître absolu de la monarchie espagnole. Après la révolution de Juillet, le prince de la Paix vint résider à Paris où il est mort en 1851.

STAEL-HOLSTEIN (Anne-Louise-Germaine Necker, baronne de), fille de Jacques Necker, contrôleur général des finances, naquit à Paris, le 22 avril 1766. Elle épousa en 1786 Eric-Magnus, baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède en France. Après le départ de son père en 1790, elle continua à résider à Paris, rédigea un plan d'évasion pour Louis XVI en 1792, adressa en 1793 au gouvernement révolutionnaire une défense de la reine Marie-Antoinette, et soutint le Directoire de son influence. Le baron de Staël fut rappelé en Suède en 1799; madame de Staël le rejoignit deux ans après et se rendait avec lui à Coppet, résidence de Necker, lorsque son mari mourut à Poligny, en Franche-Comté. Après plusieurs voyages en Allemagne, en Suisse et en Italie, elle revint en France et publia en 1807 son roman de *Corinne*, vit son livre *De l'Allemagne* saisi et détruit par ordre de Savary, ministre de la police générale et reçut l'ordre de sortir de France. En 1812, elle s'évada de sa terre de Coppet qui lui était assignée comme résidence, et se maria secrètement à Michel Rocca, auteur de *Mémoires sur la guerre des Français en Espagne*. Elle habita successivement Vienne, Moscou, Londres et ne rentra en France qu'en 1815. Elle mourut à Paris le 14 juillet 1817.



REVUE AU CARROUSEL.

La machine infernale donna à une quantité de gens la pensée de prolonger les fonctions « du héros que la Providence avait protégé ». D'autres virent en Bonaparte un « nouveau César », dont les actes devaient faire naître un « nouveau Brutus ». Les royalistes s'imaginaient qu'il allait remplir chez nous un rôle pareil à celui qu'avait rempli le général Monk en Angleterre, et qu'il restaurerait la monarchie des Bourbons, comme Monk avait restauré la monarchie des Stuarts.

Bonaparte laissait dire, et devenait de plus en plus l'idole des soldats. Il passait fréquemment des revues au Carrousel, et mille acclamations enthousiastes l'accueillaient lorsque, devant le vainqueur de l'Italie, devant le Premier Consul à cheval, défilaient les belles troupes par lui commandées sur les champs de bataille.

Le Carrousel, place précédant le château des Tuileries, à Paris, tenait son nom du dernier divertissement militaire, ou *carrousel*, donné en 1662 par Louis XIV.

Cette place était, sous la République et le Consulat, beaucoup moins grande, beaucoup moins ornée qu'aujourd'hui.

Des constructions l'encombraient encore lorsque l'attentat du 3 nivôse survint. On commença de déblayer le Carrousel, et le déblaiement se compléta d'année en année, jusqu'en 1806, époque où l'espace libre situé en avant de la façade orientale du château devint assez vaste pour pouvoir être coupé en deux par une longue grille qui isola complètement le château.

D'ordinaire, les revues passées au Carrousel n'avaient pas une grande importance; peu de régiments y paraissaient, mais les chefs d'État, Bonaparte surtout, se plurent à s'y trouver « au milieu d'une famille militaire ». Le Premier Consul y cherchait des admirateurs dévoués, des partisans revêtus de l'uniforme, depuis le général jusqu'au soldat, prêts à tout oser pour favoriser dans ses entreprises politiques l'homme qui avait fait le coup d'État du 18 brumaire.

Aujourd'hui, le château est remplacé par un jardin fraîchement disposé, qui se rejoint au vieux jardin des Tuileries.





BIGOT DE PRÉAMENEU (Félix-Julien-Jean) était né à Rennes le 28 mars 1747. Après plusieurs années passées au Parlement de Rennes il vint se fixer à Paris, en 1779, où il fut bientôt remarqué par sa droiture et l'étendue de ses connaissances ; d'abord nommé juge en 1790 et membre de l'Assemblée législative, il siégea au côté droit de cette assemblée. Les violences dont le clergé commençait à être l'objet excitèrent sa résistance et, malgré ses opinions de modération, il eut le périlleux honneur de siéger comme président ; cependant il fut décrété d'accusation, arrêté à Rennes et transféré à Paris dans la prison de Sainte-Pélagie ; il resta six mois sous les verrous et ne recouvra sa liberté qu'à la suite des événements de thermidor ; il en profita pour se retirer dans sa ville natale où il demeura trois ans sans fonctions politiques.

Membre de l'Institut en 1796, procureur général près le tribunal de cassation au 18 brumaire, il fut chargé quelques mois plus tard, avec Tronchet et Portalis, de préparer la rédaction du Code civil.

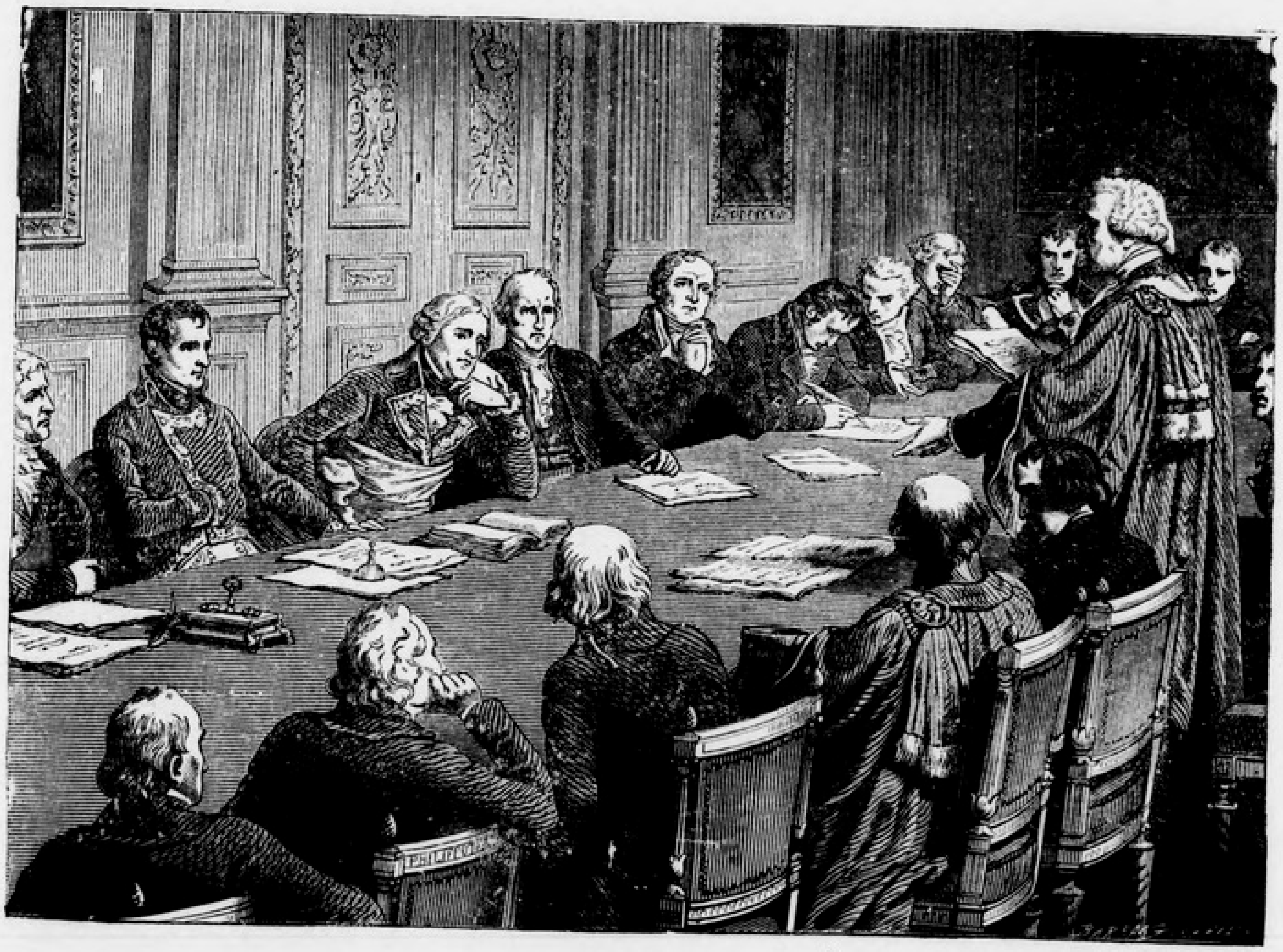
Sous l'Empire il devint ministre des cultes et pendant les Cent-Jours il eut encore l'honneur d'être placé à la tête de l'administration des cultes. Il mourut en 1825.

PORTALIS (Jean-Étienne) naquit le 1er avril 1746 au Bausset (Var). Après avoir fait ses études chez les Oratoriens de Toulouse et de Marseille, il se consacra à la jurisprudence et s'établit ensuite comme avocat à Aix en 1785.

Menacé par des ennemis personnels au moment de la Révolution, il abandonna Aix, vint à Paris, où toutefois il fut mis en état d'arrestation et où il demeura détenu jusqu'à la fin de la Terreur. Il se fit alors avocat à Paris, et fut nommé, en 1796, député au Conseil des Anciens. Condamné à la suite du 18 fructidor à la déportation comme ayant combattu la politique du Directoire, il se déroba à cet arrêt de proscription et se réfugia en Allemagne.

Rappelé en France après le 18 brumaire, Bonaparte utilisa son savoir et ses talents en lui confiant avec Tronchet, Bigot de Préameneu et Maleville la rédaction du Code civil, mission dans l'accomplissement de laquelle Portalis rendit à son pays des services dont le souvenir est impérissable.

Conseiller d'État en 1801 et après avoir donné une organisation nouvelle aux cultes et avoir été créé sénateur en 1803, il fut nommé par Napoléon, en juillet 1804, ministre des cultes. Il mourut le 25 août 1807.



DISCUSSION DU CODE CIVIL AU CONSEIL D'ÉTAT.

Un projet de Code civil était préparé. Ce projet avait été presque achevé par la Convention nationale, en 1793, mais la dernière main lui manquait. Bonaparte reprit l'œuvre.

Une commission, composée des jurisconsultes Portalis, Tronchet, Bigot de Préameneu et Malleville, fut formée en juillet 1800, pour préparer un nouveau projet, qui fut ensuite envoyé aux tribunaux, afin de recueillir leurs observations, puis présenté au Conseil d'État, récemment organisé.

Bonaparte prit part aux travaux du Conseil d'État; il soutint avec habileté ses passions et ses vues personnelles. Il voulait la liberté illimitée du divorce, et assujettir totalement les femmes. Il était hostile à l'association sous toutes ses formes.

Dans les séances, il prenait souvent la parole et discutait avec une certaine animation, en s'efforçant de se montrer législateur.

Sur la proposition de la grande majorité du Tribunat, assemblée chargée de discuter les projets de loi, le Corps législatif rejeta, à quelques voix de majorité seulement, le titre préliminaire du Code civil, relatif à la publication, aux effets, à l'application des lois.

Le Tribunat fit adopter un autre titre du Code sur la tenue des actes de l'état civil, qui consacrait le principe de l'État laïque, substitué par la Révolution au clergé, dans la consécration légale des principaux actes de la vie.

Le Tribunat repoussa, au contraire, un titre sur la jouissance et la privation des droits civils, lequel rétablissait la confiscation des biens du condamné et la dissolution forcée du mariage, en cas de peine infligeant la mort civile.

Alors, le Premier Consul entra dans une grande colère, et le gouvernement ne tarda pas à annoncer qu'il retirait les projets de loi du Code civil.

Les discussions préparatoires, ainsi que les difficultés soulevées par les hommes fidèles aux principes républicains, font comprendre comment le Code civil fut publié seulement le 20 mars 1804.

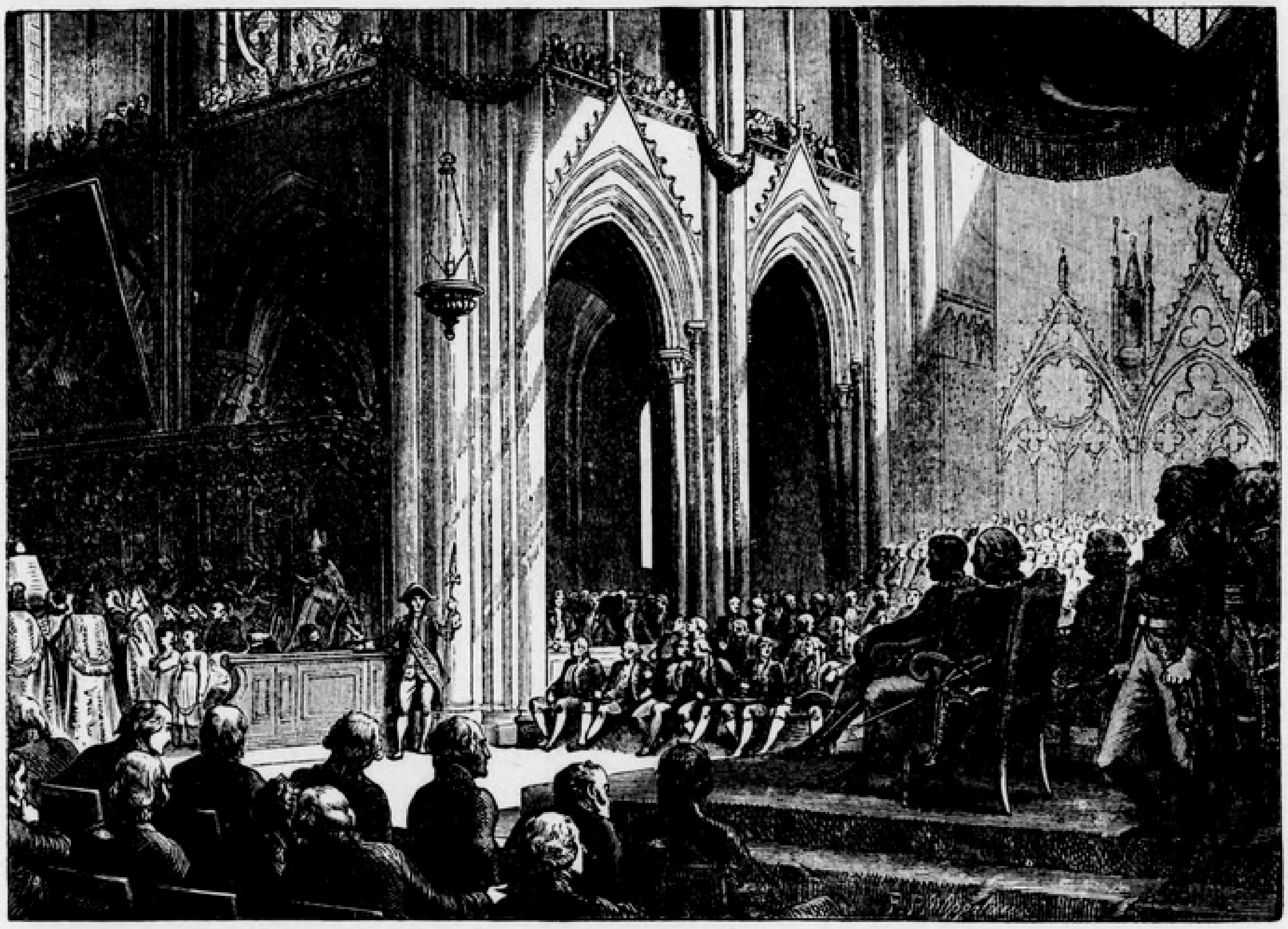




PIE VI (Jean-Ange-Braschi), né à Césène le 27 décembre 1717, secrétaire de Benoit XIV, auditeur puis trésorier de la Chambre apostolique, fut élu pape le 15 février 1775. En montant sur le trône de saint Pierre, son but était surtout d'apporter de grandes améliorations dans ses États; mais les événements survenus en France en 1789 lui firent une situation embarrassante. Les biens du clergé avaient été confisqués en tout ou en partie et la suprématie pontificale était reniée par les chefs de la Révolution. Ce désaccord amena l'intervention des armées françaises dans les États romains et Pie VI dut adhérer au traité de Tolentino par lequel il abandonnait Avignon et le comtat Venaissin à la France. Les légations de Ravenne, de Ferrare et de Bologne furent données à la République Cisalpine.

Dans une émeute qui eut lieu à Rome en 1797, le général Duphot, attaché à l'ambassade française, fut assassiné. Ce meurtre amena une nouvelle rupture. Le général Berthier arriva à Rome, y proclama la république et le pape fut emmené prisonnier à Sienne, à Florence et enfin à Valence. Tant de luttes avaient profondément ébranlé sa santé et son moral. Il mourut de chagrin à Valence, le 29 août 1799.

CONSALVI (Ercole), cardinal de l'Église romaine, naquit à Rome, le 8 juin 1757. Les principes qu'il manifestait hautement à propos de la Révolution française, dont il se montrait l'adversaire violent, lui valurent la faveur et la protection de Mesdames de France, tantes de Louis XVI, qui lui firent obtenir la place d'auditeur de rote. Quand les Français occupèrent les États de l'Église en 1798, ils ne perdirent pas le souvenir de l'hostilité qu'avait contre eux Consalvi; il fut mis en état d'arrestation, puis banni. Secrétaire du cardinal Chiaramonti, il fut promu cardinal, quand celui-ci devint pape sous le nom de Pie VII; et bientôt après il fut nommé secrétaire d'État. Il conclut à ce titre, avec Napoléon, le Concordat. Remplacé en 1806 dans ses fonctions de secrétaire d'État, ambassadeur en 1814 au Congrès de Vienne, il prit part en 1815 en la même qualité aux diverses négociations suivies avec la France, tout en travaillant en même temps avec la plus grande activité à la réorganisation intérieure des États pontificaux. Ses travaux diplomatiques eurent pour la plupart un heureux résultat, et il fit preuve d'une grande habileté dans les divers concordats successivement conclus avec la Russie, la Pologne, la Prusse, etc. Il mourut à Rome, le 24 janvier 1824.



RESTAURATION OFFICIELLE DU CULTE. — TE DEUM A NOTRE-DAME

La question du Concordat commença d'être agitée le 5 avril 1802. Depuis longtemps Bonaparte cherchait à s'entendre avec le clergé français et avec le pape. Il fit donc présenter le Concordat au Tribunat et au Corps législatif.

On remarque surtout cette phrase dans les dispositions de l'acte qui nous régit encore : « Sa Sainteté reconnaît dans le Premier Consul de la République française les mêmes droits et prérogatives dont jouissait près d'elle l'ancien gouvernement. » Les évêques devaient prêter entre ses mains le serment de fidélité qui était en usage avant la Révolution, c'est-à-dire sur les saints Évangiles.

Sous le nom d' « articles organiques », Bonaparte compléta le Concordat en avril; mais le saint siège ne les accepta pas.

Le Concordat de 1801 rétablit le culte catholique en France, décréta une nouvelle circonscription des diocèses et laissa, comme autrefois, au gouvernement la nomination des évêques. Ceux-ci nommaient les curés avec l'agrément du Premier Consul. Le pape avait l'institution canonique. Les acquéreurs de biens ecclésiastiques étaient garantis dans leur droit de propriété.

Le Tribunat et le Corps législatif adoptèrent le Concordat, à une immense majorité.

Le 9 avril 1802, le légat du pape fut solennellement reçu au château des Tuileries et, le 18 du même mois, on chanta, le jour de Pâques, à Notre-Dame de Paris, un *Te Deum*, afin de célébrer le nouveau pacte conclu entre la France et la papauté. Le Premier Consul assista à cette cérémonie. Les grands corps de l'État, ainsi que les autorités civiles et militaires, l'entouraient. Les généraux reçurent l'ordre d'y paraître, quelle que fût leur opinion sur le Concordat; plusieurs manifestèrent leur mécontentement. En sortant de Notre-Dame, Bonaparte demanda au général Delmas ce qu'il pensait de la cérémonie du *Te Deum*.

— « Très belle, mon général, répondit Delmas; il n'y manquait qu'un million d'hommes qui se sont fait tuer pour détruire ce que vous rétablissez. »

Le Premier Consul, irrité, envoya le général Delmas en exil.





CAMBACÉRÈS (Jean-Jacques-Régis de) naquit le 18 octobre 1753 à Montpellier où il remplaça son père dans sa charge de conseiller à la Cour des aides et finances. Il fut élu député aux Etats-Généraux, puis à l'Assemblée nationale où il se fit remarquer dans le comité de législation.

Lors du procès de Louis XVI, il émit l'avis que l'on devrait se contenter de la détention provisoire du monarque, sauf à le faire périr en cas d'invasion.

Devenu président du Comité de salut public et chargé des relations extérieures, Cambacérès apporta dans ces fonctions une grande souplesse et une grande prudence; il eut le talent de se tirer sain et sauf de cette période difficile, bien qu'il fût quelque peu suspecté d'être favorable aux royalistes.

Président du tribunal criminel de l'Hérault en 1791, ministre de la justice sous le Directoire, le 18 brumaire le laissa à ce poste et Bonaparte le prit comme deuxième consul. L'Empire le fit archi-chancelier, prince et duc de Parme. Président du Conseil de Régence en 1814, il fut exilé par la Restauration en 1815, obtint de revenir à Paris en 1818 et mourut dans cette ville le 8 mars 1824.

BARBÉ-MARBOIS (François, marquis de) était né à Metz le 31 janvier 1745. Devenu précepteur chez le duc de Castries, ce dernier, reconnaissant ses aptitudes particulières, lui facilita l'entrée dans la diplomatie.

Après quelques missions près des cours d'Allemagne, Barbé-Marbois fut envoyé en 1780 au congrès américain et se maria avec la fille du président de la Pensylvanie.

Rentré en France et nommé maire de Metz, il fut élu au conseil des Anciens. Là, on crut qu'il pactisait avec les royalistes et on le déporta à la Guyane.

Rappelé après le 18 brumaire, il entra au Conseil d'État, fut ministre du Trésor public en 1804, comte de l'Empire en 1806, premier président de la Cour des comptes en 1807 et sénateur en 1813. Pair de France en 1814, ministre de la justice et garde des sceaux en 1815, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1816, créé marquis en 1817, il fut successivement membre du Conseil de l'Instruction publique, du Conseil général des hospices et du Conseil général des prisons. Barbé-Marbois a laissé plusieurs écrits économiques et politiques, entre autres une *Histoire de la Louisiane*. Il mourut à Paris le 14 janvier 1837.



VOTE POUR LE CONSULAT A VIE

La paix d'Amiens, signée le 27 mars 1802, entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande, donna aux Français un peu de repos et leur procura une grande joie. L'Angleterre restituait ses conquêtes coloniales, à l'exception des îles de Ceylan et de la Trinité; la France gardait ses conquêtes, mais devait évacuer Rome, Naples et l'île d'Elbe. Malte faisait retour à l'ordre des chevaliers de Malte; l'Espagne et la Hollande recouvraient leurs colonies.

Le jour où le traité d'Amiens fut présenté au Corps législatif et au Tribunat, Cambacérès, deuxième consul, fit proposer aux Tribuns, par leur président, d'inviter le sénat à manifester sa reconnaissance à Bonaparte, à déclarer, d'une façon non équivoque, les sentiments de la France à l'égard du général qui avait conduit si souvent nos soldats à la victoire.

Tronchet, président du Sénat, n'abonda pas dans ces idées; le Sénat se contenta de voter la prorogation pour dix années des pouvoirs du Premier Consul, le 8 mai 1802.

Bonaparte, suivant aussitôt le conseil de Cambacérès, répondit au Sénat qu'il ne pouvait recevoir que de la nation même, par un plébiscite, la prorogation de ses pouvoirs. Effectivement, on fit rédiger par le Conseil d'État la formule à présenter à l'acceptation du peuple. Au lieu d'une prorogation pour dix ans, on demanda pour Bonaparte le consulat à vie.

Le Conseil d'État obéit, alla plus loin que le Sénat, il opina pour le consulat à vie, et ajouta que le Premier Consul aurait le droit de désigner son successeur. Bonaparte effaça prudemment cette clause, qui pouvait être commentée contre lui.

En résumé, le plébiscite eut lieu. Des registres furent ouverts dans les mairies. Trois millions de votes affirmatifs décidèrent la chose. Peu de gens osèrent voter *non*. 92 citoyens protestèrent par la bouche de Lanjuinais; 89, par la bouche de La Fayette.

Le Sénat recensa les votes populaires; réuni en corps, il en porta le résultat aux Tuileries, le 3 août 1802. Un sénatus-consulte parut « Le peuple français nomme et le Sénat proclame Napoléon Bonaparte Premier Consul à vie. »





ENGHIEN (Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d') naquit au château de Chantilly le 2 août 1772. Son père était Louis-Henri-Joseph de Bourbon, prince de Condé, dont la jeunesse fut si accidentée et qui eut un duel avec le comte d'Artois à la suite de son mariage avec la princesse Louise d'Orléans.

Le duc d'Enghien suivit son père et son grand-père dans l'émigration et prit un commandement dans l'armée dite armée de Condé.

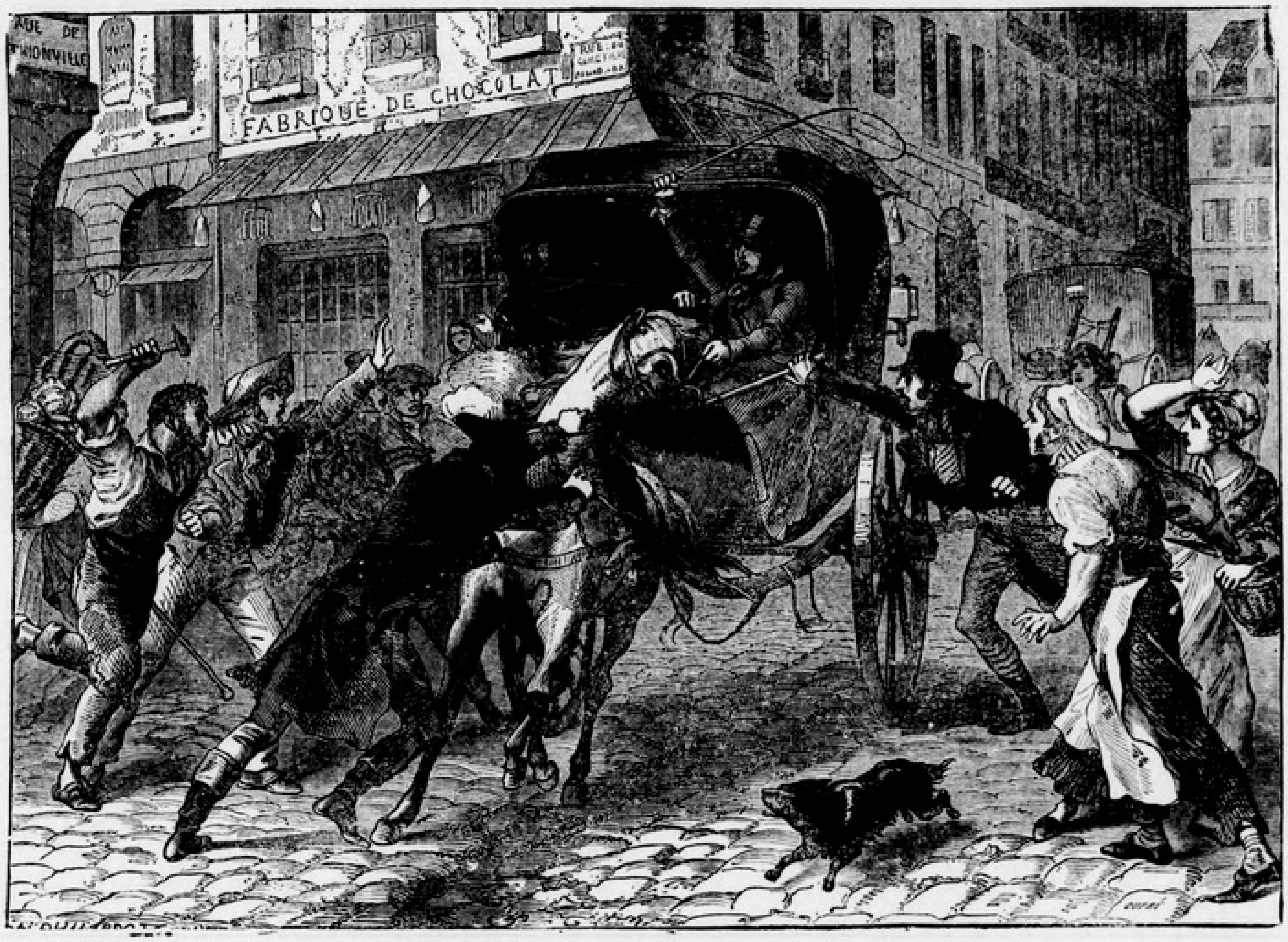
Lorsque la paix fut conclue, après le traité de Campo-Formio, à Lunéville, en 1801, le duc d'Enghien, dont les troupes avaient été licenciées, se retira au château d'Ettenheim sur la rive droite du Rhin, à vingt kilomètres au plus de Strasbourg. Ce séjour, si près de la frontière, inquiéta Bonaparte qui, persuadé que le duc conspirait, le fit enlever dans la nuit du 15 au 16 mars 1804 par un détachement de dragons. On l'accusait « d'avoir porté les armes contre la République, d'avoir été et d'être encore à la solde de l'Angleterre, et de faire partie des complots tramés par cette puissance contre la République. »

Amené à Vincennes, un conseil de guerre le condamna à mort. Il fut fusillé le 21 mars 1804 dans les fossés du château.

MALET (Charles-François), né à Dôle le 28 juin 1754, servit d'abord dans la 1re compagnie des mousquetaires de la Maison du Roi.

S'étant prononcé en faveur des idées nouvelles, il commanda le premier bataillon que son département envoya aux frontières; sa valeur et ses talents militaires le firent promptement élever au grade de général de brigade. Championnet et Masséna le citent honorablement dans plusieurs rapports. En 1805 il participa aux succès de Masséna qui le nomma gouverneur de Pavie.

Bientôt disgrâcié à cause de ses opinions républicaines, il fut condamné, en 1808, pour avoir fomenté une conspiration contre Napoléon. Ayant obtenu d'être incarcéré dans une maison de santé, il organisa alors en 1812, de concert avec les généraux Guidal et Lahorie, détenus à la Force, une conspiration dans laquelle entrèrent quelques chefs royalistes. Dans la nuit du 24 octobre 1812, trompant la surveillance de ses gardiens, Malet s'échappa de la maison de santé, se rendit à l'état-major de la place où il présenta au général Hulin des ordres falsifiés, et le voyant hésiter lui tira un coup de pistolet. Arrêté sur-le-champ, il fut traduit devant une commission militaire; condamné à mort, il fut fusillé le 30 dans la plaine de Grenelle.



ARRESTATION DE GEORGES CADOUDAL.

Les royalistes perdirent tout espoir en voyant que Bonaparte travaillait pour lui, non pour les princes de la famille des Bourbons. Ils ne croyaient pas à la possibilité de fomenter une nouvelle insurrection dans la Vendée, et ils conspirèrent.

Le breton Georges Cadoudal devint leur homme. Celui-ci visa la personne même du Premier Consul, et pourtant il protestait contre l'accusation d'avoir suggéré à ses agents la terrible entreprise de la machine infernale. Audacieux et intelligent, ce chef de chouans ne reculait pas devant le projet de tuer Bonaparte.

Pichegru et Moreau se trouvaient parmi son groupe. Georges Cadoudal et ses adhérents imaginèrent de réconcilier ces deux généraux et d'attirer dans leur parti Moreau, absolument aigri et vivant à l'écart.

Georges Cadoudal, réfugié en Angleterre, où le comte d'Artois l'avait nommé lieutenant-général du royaume de France, débarqua secrètement au pied de la falaise de Biville, entre Dieppe et le Tréport, avec quelques affidés. Ils gagnèrent Paris sans rencontrer aucun obstacle. Georges Cadoudal resta caché durant plusieurs mois, et s'aboucha enfin avec le général Pichegru, débarqué plus tard, comme lui, à Biville.

Mais la police eut connaissance du complot. Elle s'empara de Bouvet de Lozier, le lieutenant de Georges Cadoudal; Bouvet de Lozier, qui fit des aveux, dénonça Pichegru et Moreau. Une loi condamna à mort quiconque donnerait asile à Pichegru, à Cadoudal et à leurs complices. Un procès s'instruisit contre Moreau, que l'on condamna à deux ans de prison. Vingt des conspirateurs royalistes furent condamnés à mort.

Georges Cadoudal parvint à déjouer la police. Les personnes chez lesquelles il obtint un asile ne le trahirent pas. Cependant, le 9 mars 1804, il s'aperçut qu'on surveillait la maison où il se trouvait, s'échappa, sauta dans un cabriolet, que suivirent des agents de police. Se voyant pris, il abattit deux de ces agents d'un coup de pistolet, et fut arrêté par des passants.

Le 26 juin, Georges Cadoudal et douze autres conspirateurs royalistes furent exécutés.





JOSÉPHINE (Marie-Rose-Joséphine de Tascher de la Pagerie) naquit le 24 juin 1763 à Saint-Pierre de la Martinique où son père remplissait les fonctions de capitaine de port; sa famille était originaire du Blaisois. Elle vint en France à l'âge de 15 ans, et fut mariée le 13 décembre 1779 à Alexandre-François-Marie, vicomte de Beauharnais, général de division, qui fut plus tard commandant en chef de l'armée du Rhin et qui périt sur l'échafaud le 23 juillet 1794, dans les derniers jours de la Terreur. Joséphine, avec ses deux enfants, Eugène et Hortense, resta sans fortune, et même bientôt presque plongée dans la plus profonde misère; mais elle espéra que la fortune ne l'avait réduite à la position la plus humble que pour la relever d'autant plus haut. Son espoir ne fut pas déçu. Elle épousa, le 8 mars 1796, le général Bonaparte, encore obscur et inconnu; mais, douze jours après, Bonaparte était nommé général en chef de l'armée d'Italie, et Joséphine n'eut plus dès lors qu'à partager sa fortune.

Elle devint impératrice des Français, fut sacrée et couronnée à Notre-Dame par le pape Pie VII, le 2 décembre 1804. Divorcée en 1809, elle se retira à la Malmaison et y mourut le 29 mai 1814.

BEAUHARNAIS (Eugène de), né à Paris le 3 septembre 1781, était le fils du général Alexandre de Beauharnais et de Joséphine Tascher de la Pagerie. Il avait quinze ans à l'époque du mariage de sa mère avec le général Bonaparte. Il était vif, intelligent. Bonaparte le prit en affection et l'emmena comme aide de camp en Italie et en Égypte. Nommé capitaine après le 18 brumaire, il suivit le Premier Consul en Italie, et gagna sur le champ de bataille de Marengo le grade de chef d'escadron des chasseurs de la Garde Consulaire. Colonel en 1802, général de brigade en 1804, il fut créé, à l'avènement de l'Empire, d'abord prince français, puis archi-chancelier et vice-roi d'Italie en 1805. Adopté pour fils par Napoléon Ier, il épousa à Munich, en 1806, la princesse Auguste-Amélie, fille du roi de Bavière. Le prince Eugène commanda le centre de la Grande Armée à la bataille de Wagram en 1809 ; en 1812 pendant la campagne de Russie il était à la tête du 4e corps, et commanda ensuite les 5e et 11e corps de la gauche de l'armée à la bataille de Lutzen en 1813. Revenu à Munich en 1814, il reçut du roi de Bavière le duché de Leuctemberg et le titre de prince d'Eichstadt. Il mourut à Munich le 21 février 1824.



CHATEAU DE SAINT-CLOUD

Dans l'origine, le château de Saint-Cloud fut simplement une maison de campagne qui appartenait à Jérôme de Gondi, Italien venu en France à la suite de la reine Catherine de Médicis. Il appartint, au dix-septième siècle, à Hervard, contrôleur des finances.

Il devint une résidence princière lorsque Louis XVI l'acheta d'Hervard pour le duc d'Orléans, lequel agrandit ce domaine, et créa véritablement le château tel qu'il était à l'époque de la Révolution. Les mémoires du temps parlent des fêtes brillantes qui y furent données.

Le petit-fils du Régent vendit Saint-Cloud à Marie-Antoinette, en 1785, pour la somme ronde de 6 millions de francs. On doit à cette reine la construction de la chapelle. Après 1792, le château fut démeublé et inhabité; le gouvernement ouvrit le parc au public.

A peine élevé au rang de Premier Consul, Bonaparte fit de Saint-Cloud sa résidence d'été. Il aimait beaucoup cette résidence. Il y fit exécuter des réparations qui coûtèrent 3 millions 141,000 francs.

Lorsqu'il ceignit la couronne impériale, Napoléon conserva une affection particulière pour Saint-Cloud. Son mariage avec Marie-Louise d'Autriche y fut célébré en grande pompe.

Depuis, le château a été successivement habité pendant l'été par les rois de France, qui l'agrandirent et l'embellirent à qui mieux mieux. Louis XVIII y trouvait un repos que nécessitait son état maladif. Charles X chassait dans le parc. Ce fut là qu'il signa les fatales ordonnances du 25 juillet 1830, et que, cinq jours après, il apprit le résultat des combats livrés dans Paris, à la suite desquels il dut quitter le château pour n'y jamais revenir. Enfin, Napoléon III en fit une résidence impériale.

A l'heure qu'il est, il ne reste guère que des ruines d'un château dont Mignard peignit deux plafonds, celui de Mars et celui de la galerie d'Apollon; dont Le Moyne peignit celui du salon de Vénus, Antoine Coypel celui du salon de la Vérité, Pierre Loir celui du salon de l'Aurore, et Alaux celui du salon de Mercure. Les tableaux et les sculptures étaient remarquables.

Ainsi, les événements de 1870-71 ont détruit les Tuileries et le château de Saint-Cloud.





BONAPARTE (Pauline), seconde fille de Charles-Marie Bonaparte, était née à Ajaccio le 20 octobre 1780. En 1801 elle épousa en premières noces le général de division Emmanuel Leclerc; son mari ayant été nommé en 1802 capitaine général de Saint-Domingue, Pauline l'accompagna dans son expédition ; atteint de la fièvre jaune, le général Leclerc eût voulu que sa femme partît pour la France, mais Pauline s'y refusa obstinément; elle suivit son mari dans l'île de la Tortue, et ne le quitta plus jusqu'à sa mort qui arriva le 2 novembre 1802.

Pauline étant revenue en France, son frère la maria, le 6 novembre 1803, au prince Camille Borghèse, le chef d'une des plus illustres familles de Rome.

Le prince Camille était un brave homme, mais d'une grande faiblesse de caractère. Des intrigants, afin de mieux exploiter la fortune du prince, éveillèrent adroitement sa jalousie et le décidèrent à quitter sa femme. Alors la princesse Pauline supporta avec résignation l'abandon de son époux; elle séjourna alternativement en France et en Italie.

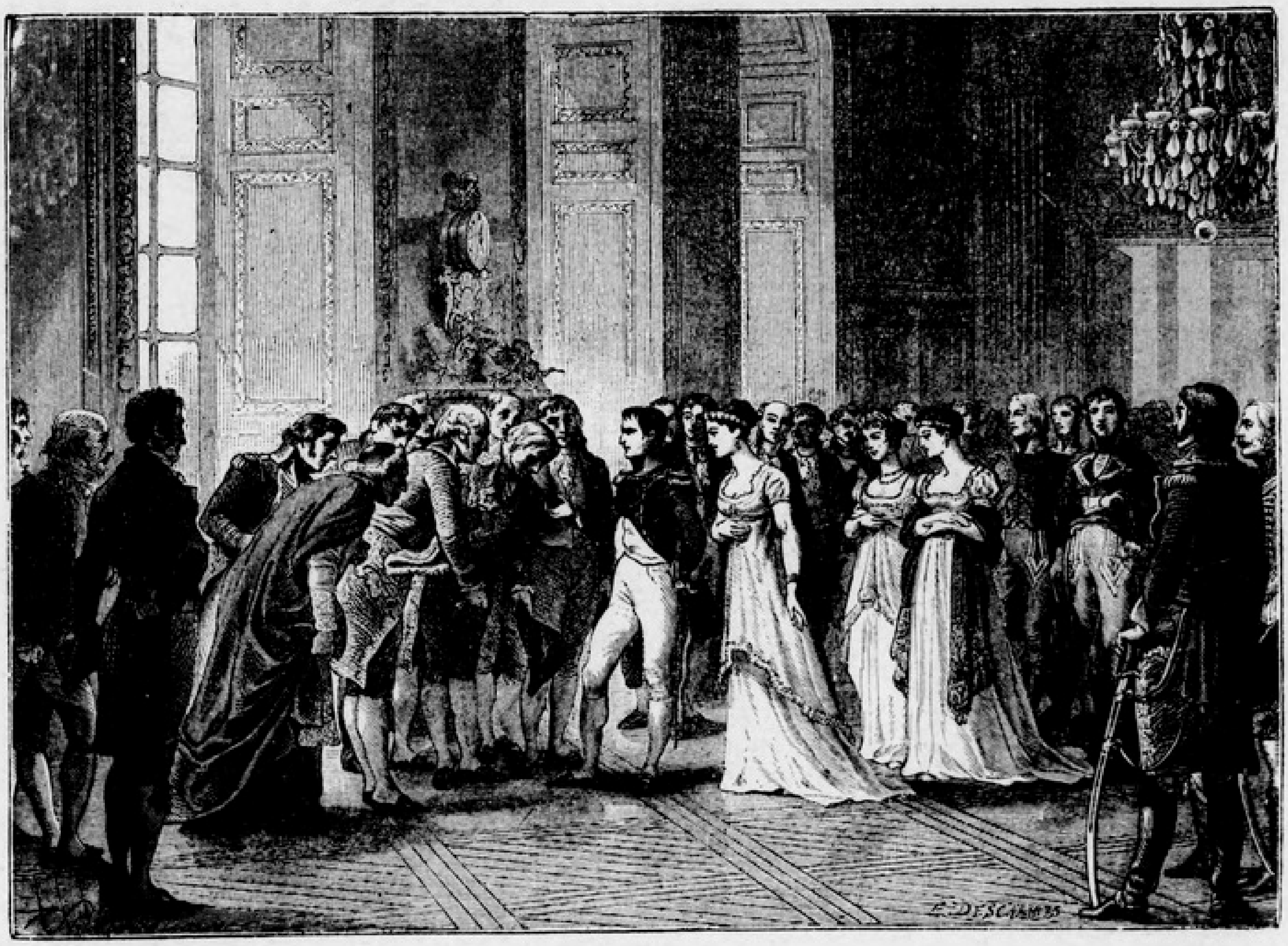
C'est à Florence, au moment où le prince Borghèse la rappelait auprès de lui, qu'elle mourut le 9 juin 1825.

LOUIS BONAPARTE, quatrième fils de Charles Bonaparte et frère aîné de Napoléon, naquit à Ajaccio le 2 septembre 1778. Il fut d'abord en 1794 lieutenant de son frère qui l'attacha à l'état-major de l'armée des Alpes et commanda en second une compagnie de canonniers. A l'armée d'Italie, dont son frère était le général en chef, il devint son aide de camp et reçut le brevet de capitaine après la bataille de Castiglione. Il accompagna le général Bonaparte en Égypte, revint à Paris en 1799 et fut appelé au commandement du 5e régiment de dragons.

Marié le 5 janvier 1802 à Hortense de Beauharnais, il devint en 1804 général de division et fut pourvu, à l'avènement de l'Empire, des titres de connétable et de colonel-général des carabiniers.

En 1805 il accompagna l'empereur en Italie, fut nommé gouverneur du Piémont et chargé à la fin de la même année d'organiser l'armée du Nord.

Proclamé roi de Hollande le 24 mai 1806, il gouverna ce pays avec sagesse et modération, mais il abdiqua le 1er juillet 1810. Retiré d'abord à Grœtz, il se rendit ensuite en Italie et y vécut dans la retraite sous le nom de comte de Saint-Leu. Il mourut à Florence le 25 juillet 1846.



BONAPARTE ET JOSÉPHINE AU CHATEAU DE SAINT-CLOUD

Le Consulat fit renaître bien des usages en vigueur sous l'ancienne monarchie, notamment une cour. En effet, le 19 février 1800, le gouvernement était installé aux Tuileries où le Premier Consul établit sa demeure habituelle. Quelques jours après il y eut un maître des cérémonies; les aides de camp de Bonaparte firent les fonctions de chambellans. L'ordre des réceptions fut strictement réglé d'après une étiquette naissante. Une garde consulaire fut créée. Le Premier Consul eut une maison civile et une maison militaire. Joséphine, madame Bonaparte, eut quatre dames de palais et posséda un entourage princier.

Pour résidence hors Paris le Premier Consul se contenta d'abord de la Malmaison, modeste château situé près de Rueil. Il se décida bientôt à prendre une résidence plus vaste. Sa détermination soudaine fut annoncée par son ami Duroc, gouverneur militaire des Tuileries.

En 1802, Bonaparte adopta Saint-Cloud comme résidence d'été. La messe du dimanche, dans la chapelle de ce château, devint ce qu'avait été, autrefois, la messe royale à Versailles et aux Tuileries, un rendez-vous des courtisans nouveaux. On y recevait d'une manière officielle. Après la messe, le Premier Consul causait avec les visiteurs sur des sujets de politique, d'administration et de science.

Suivaient les réceptions de Joséphine, auxquelles le vainqueur de Marengo assistait fréquemment. Il y avait quelques tables de jeu; il y faisait parfois sa partie. A vrai dire, le *sans-façon* qui régnait à la Malmaison n'existait guère à Saint-Cloud, où le Premier Consul demeurait jusqu'à ce que le froid et la pluie en rendissent le séjour presque insupportable, jusqu'à ce qu'il lui fût impossible de se promener dans le parc avec Joséphine.

L'étiquette augmenta de jour en jour à mesure que la position de Bonaparte se haussait. L'épée et les bas de soie remplacèrent bientôt le sabre et les bottes. Gaudin, ministre des finances, se présenta le premier à l'audience de Saint-Cloud avec une bourse à cheveux et des dentelles.

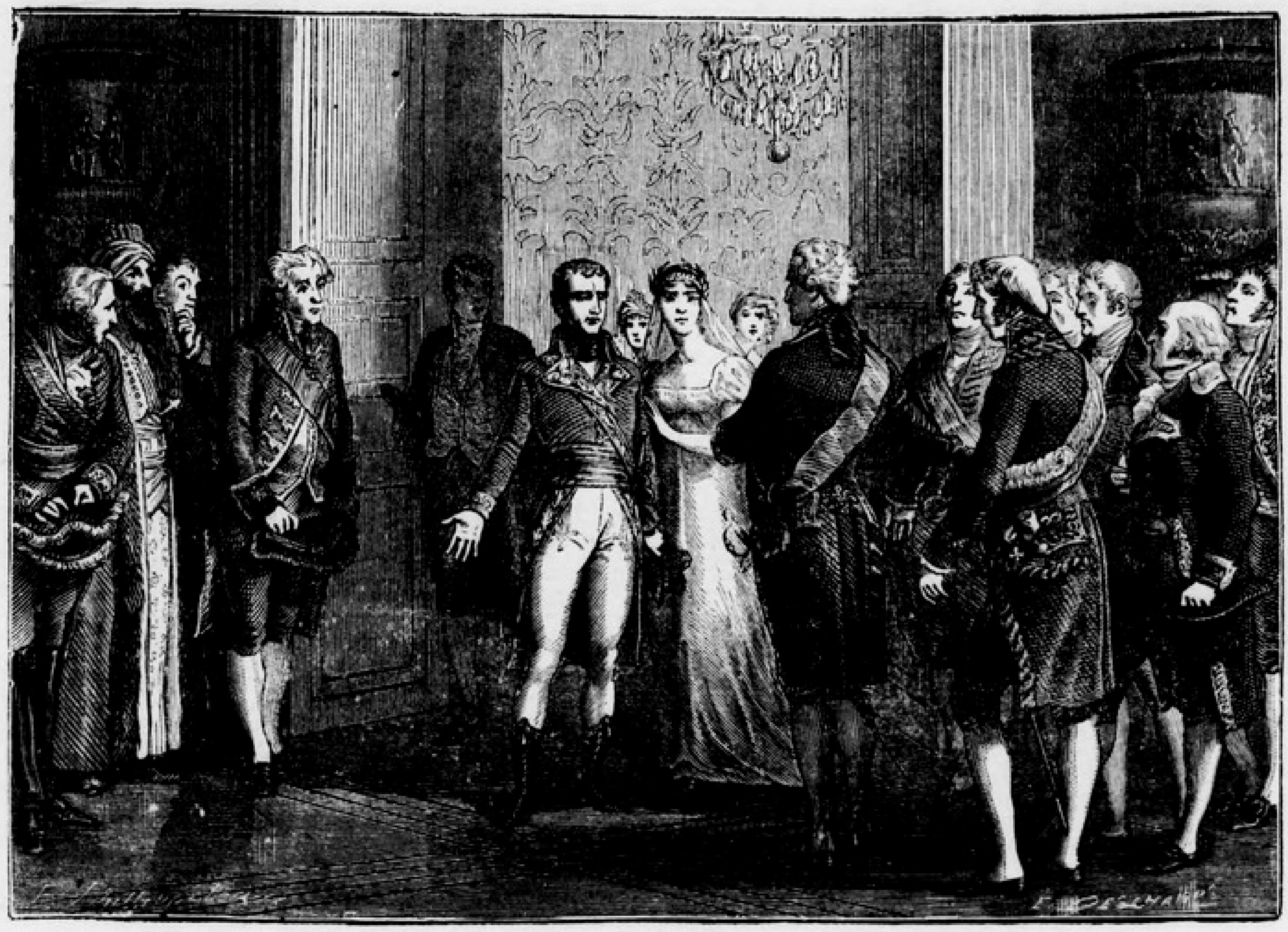




LASALLE (Antoine-Charles-Louis, comte de), né à Metz le 10 mai 1775, entra à l'âge de onze ans dans le régiment d'Alsace comme sous-lieutenant de remplacement, mais il dut renoncer à ce grade au moment de la Révolution et passa, comme maréchal des logis, au 23e de chasseurs à cheval en 1794; à l'armée du Nord, à la tête de quelques cavaliers, il attaqua et prit une batterie de canons. Lieutenant en 1795, capitaine en 1796 et chef d'escadron en 1797, il servit comme aide de camp auprès de Kellermann à l'armée d'Italie, où il se fit remarquer à la bataille de Rivoli et au passage de la Piave. La campagne d'Italie terminée, Lasalle passa à l'armée d'Orient. Compris dans les cadres d'une armée destinée à opérer des prodiges, le jeune chef d'escadron ne faillit point à ses glorieux antécédents, et sa bravoure à la bataille des Pyramides lui valut de Bonaparte le grade de chef de brigade du 22e de chasseurs. Général de brigade en 1805, général de division en 1806, chargé du commandement des régiments de cavalerie légère de la réserve en 1807, attaché à la Grande Armée pendant les campagnes de Prusse et d'Espagne, élevé à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur et créé comte en 1808, Lasalle fut tué par un boulet à la bataille de Wagram le 6 juillet 1809.

GOUVION-SAINT-CYR (Laurent, marquis de) naquit à Toul le 13 avril 1764. Volontaire au 1er bataillon de chasseurs de Paris, capitaine en 1792, chef de bataillon adjudant-général en 1793, général de brigade et général de division en 1794, il servit aux armées du Rhin et de la Moselle de 1792 à 1797, puis à l'armée d'Italie en 1798 et 1799 et fut nommé en 1800 lieutenant-général en chef de l'armée du Rhin. Conseiller d'État en 1800, ambassadeur près la Cour d'Espagne en 1801, colonel-général des cuirassiers en 1804, il commanda en chef le 7e corps de l'armée d'Espagne en 1807, fut créé comte en 1808 et fit la campagne de Russie où il remporta la victoire de Polotsk, à la suite de laquelle il fut élevé à la dignité de maréchal de France. Commandant du 14e corps d'armée pendant la campagne de Saxe, puis du corps d'armée sur la Loire, il fut ministre de la guerre du 9 juillet au 24 septembre 1815.

L'armée lui doit la loi du 10 mars 1818 sur le recrutement, l'ordonnance du 2 août 1818 sur l'avancement et la création du corps d'état-major. Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr fut créé marquis en 1819; il a laissé des *Mémoires* sur les campagnes de l'armée du Rhin, sur celles de 1812 et 1813, et sur les opérations de l'armée de Catalogne. Il est mort à Hyères le 17 mars 1830.



RUPTURE DE LA PAIX D'AMIENS

Les Français avaient trop compté sur le traité d'Amiens. La politique du Premier Consul, envahissante et menaçante pour les nations voisines, déplaisait surtout à l'Angleterre. Certains journaux d'outre-Manche l'attaquaient très vivement. Ajoutons qu'une foule de pamphlets paraissaient à Londres contre Bonaparte, et que ces brochures passaient sur le continent. Malgré ses réclamations, le gouvernement anglais ne crut pas devoir supprimer la liberté de la presse, et ne voulut pas même expulser les pamphlétaires, émigrés ou royalistes. En réponse, le *Moniteur* publia des notes hautaines contre l'Angleterre. De plus, le Premier Consul proclama l'annexion définitive à la France du Piémont et de l'île d'Elbe, au commencement du mois de septembre 1802. Il annonça que trente mille hommes, commandés par le général Ney, étaient prêts pour appuyer sa médiation en Suisse. Enfin, il proposa à l'Angleterre l'union avec la France, en vue de régler ensemble les destinées du monde. L'Angleterre refusa.

Le 20 février 1803, on lut au Corps législatif un compte rendu qui parlait dédaigneusement de la nation britannique ; le 8 mars suivant, Georges III saisit la Chambre des Communes d'un message menaçant pour la nation française, message qui indiquait un parti pris de déchirer le traité, ou plutôt la trêve d'Amiens.

De l'un et de l'autre côté du détroit, le cri de guerre ne tarda pas à être poussé. Le gouvernement anglais voulait garder Malte pendant dix ans, demandait l'évacuation de la Hollande par les Français, mettait l'embargo sur les navires de la France et de la République Batave.

A quoi nous répondîmes par une déclaration de guerre à l'Angleterre et par l'ordre d'arrêter tous les sujets anglais qui se trouvaient en France.

L'ambassadeur d'Angleterre partit de Paris dans la nuit du jeudi au vendredi 12 mai. Beaucoup de nos vieux militaires demandèrent à être de nouveau incorporés dans l'armée française « pour combattre la perfide Albion ». Les départements envoyèrent des dons volontaires.





NEY (Michel), né à Sarrelouis le 20 janvier 1769, s'engagea en 1788 au 4e de hussards; en 1792 il était lieutenant et en 1794 et 1795 il commandait comme adjudant-général la cavalerie de la division Collaud à l'armée de Sambre-et-Meuse. Général de brigade en 1796, général de division en 1799, il prit part à toutes les grandes batailles des armées du Rhin et du Danube, et quand il fut nommé maréchal de France en 1804, on l'avait déjà surnommé *le brave des braves!*

Commandant du 6e corps de la Grande Armée en 1805, il combattit en Allemagne, en Prusse, en Pologne et fut créé duc d'Elchingen en 1808; il fit les campagnes de 1809 et de 1810 dans la Péninsule; celle de Russie en 1812 et reçut le titre de prince de la Moskowa; il prit part encore aux campagnes de Saxe en 1813, à celle de France en 1814; à Waterloo, il se battit comme un lion et eut sept chevaux tués sous lui.

Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, Ney fut arrêté au château de Bessonis, près d'Aurillac; conduit à Paris, il comparut le 9 novembre devant un conseil de guerre qui se déclara incompétent. Traduit alors devant la Cour des Pairs le 21 novembre, il fut condamné à mort dans la nuit du 6 au 7 décembre et fusillé à 9 heures du matin, derrière le Luxembourg.

BRUIX (Étienne-Eustache, comte), né à Saint-Domingue en 1759, était en 1778 garde de la marine. Après avoir servi dans les diverses escadres qui vinrent au secours des États-Unis, il fut fait enseigne de vaisseau en 1794.

En 1791 il était lieutenant de vaisseau et membre de l'Académie de marine. Destitué comme noble en 1793, il fut cependant rappelé au service par le ministre Truguet, qui lui confia l'*Éole* jusqu'au moment où il fut envoyé sur l'escadre de Villaret-Joyeuse, en qualité de major général. En 1796, il commanda l'*Indomptable* dans la flotte destinée à l'expédition d'Irlande, devint contre-amiral en 1797, et fut ministre de la marine du 28 avril 1798 au 3 juillet 1799.

Masséna, assiégé dans Gênes, avait besoin de secours; Bruix se rendit à Brest où notre flotte était bloquée par les Anglais, profita d'un coup de vent qui dispersa les vaisseaux ennemis, ravitailla Gênes, put rallier à son retour les Espagnols et rentra avec eux dans le port de Brest. Vice-amiral en 1803, il reçut le commandement de la flottille de Boulogne, qui devait transporter l'armée en Angleterre; mais son état de santé le força de revenir bientôt à Paris, où il mourut le 18 mars 1805.





TREILHARD (Jean-Baptiste), né à Brive (Corrèze), le 5 janvier 1742, était avocat au Parlement de Paris avant la Révolution. Sa grande réputation le fit élire aux États-Généraux.

Il se fit remarquer par un brillant discours en faveur du *veto* suspensif, fit adopter tous les décrets sur le clergé, la suppression des ordres religieux et la mise de leurs biens à la disposition de la nation.

En 1793, Treilhard devint membre du Comité de salut public et fut envoyé en mission dans la Gironde; mais on le rappela à cause de son attitude jugée trop modérée. Ce fut lui qui amena la Convention à ratifier le traité de Bâle et à décréter l'échange de la fille du roi Louis XVI contre les commissaires livrés par Dumouriez. Il siégea au conseil des Cinq-Cents, et fut appelé ensuite au Directoire.

Treilhard, qui avait commencé par être un orateur assez brillant, abandonna peu à peu les luttes oratoires pour se consacrer à des travaux sérieux. Il ne fit aucune opposition au coup d'État du 18 brumaire qui le fit entrer à la Cour d'appel de Paris et ensuite au Conseil d'État. L'empereur Napoléon en fit son ministre d'État en 1809.

Il mourut à Paris, le 1er décembre 1810.

BARTHÉLEMY (François) naquit à Aubagne (Bouches-du-Rhône) le 20 octobre 1750. Grâce à la protection de son oncle, l'abbé Barthélemy, l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, il fut placé dans les bureaux du ministère des affaires étrangères. Au moment de la Révolution, il était secrétaire de légation à Londres, et il y avait le titre de chargé d'affaires, lorsqu'il reçut l'ordre de notifier au gouvernement anglais l'acceptation de la Constitution par Louis XVI.

Merveilleusement doué pour la carrière diplomatique, Barthélemy, malgré les difficultés inhérentes à cette époque troublée, s'acquitta très bien des différentes missions dont il fut chargé.

Nommé ministre plénipotentiaire en Suisse, il conclut avec la Prusse le traité de Bâle en 1795. Il coopéra également aux arrangements avec l'Espagne.

Nommé au Conseil des anciens, puis au Directoire exécutif, le 18 fructidor le fit proscrire à Cayenne.

Il parvint à s'échapper dans une barque et gagna l'Angleterre. Sénateur sous l'Empire et ministre d'État sous la Restauration, il mourut à Paris le 3 avril 1830.





LEBRUN (Charles-François), duc de Plaisance, naquit à Saint-Sauveur-Landelin (Manche), le 19 mars 1739. La protection du chancelier de Maupeou, dont il était le secrétaire, lui permit de devenir censeur royal, payeur des rentes, puis inspecteur général du domaine de la Couronne. La disgrâce du chancelier le força à rentrer pendant quelque temps dans la vie privée. Mais lorsque survinrent les événements de 1789, Lebrun fut nommé député aux États-Généraux. Homme de travail avant tout, il s'occupa surtout de la réorganisation des finances. Détenu en 1793 et 1794, le 9 thermidor le sauva et il devint membre du Conseil des Anciens en 1795.

A cette époque, il se rapprocha de Bonaparte et prépara le succès de la journée du 18 brumaire. Bonaparte le récompensa en le choisissant pour troisième consul. Là ne s'arrêta pas la fortune de Lebrun, qui fut créé duc de Plaisance sous l'Empire, fut chargé de nombreuses missions et devint archi-trésorier.

En 1814, il adhéra au rappel des Bourbons. Les Cent-Jours le firent grand maître de l'Université. Pendant la seconde Restauration, il ne put revenir à la Chambre des pairs qu'en 1819. Il mourut le 16 juin 1824.

LECOURBE (Claude-Jacques), né à Ruffey-sur-Seille (Jura), le 27 février 1759, s'engagea en 1777 dans le régiment d'Aquitaine. Élu le 24 novembre 1791 chef du 7e bataillon des volontaires du Jura, il se distingua à Hondschoote, à Wattignies où, remplissant les fonctions de chef de brigade, il marcha le fusil à la main à la tête de la demi-brigade surnommée l'*Infernale*, et enleva la plus formidable position de l'ennemi. Général de brigade le 12 juin 1794, à la bataille de Fleurus, il tint en échec, pendant sept heures, une colonne autrichienne de dix-huit mille hommes; se distingua aux armées d Sambre-et-Meuse, du Danube et de l'Helvétie Promu divisionnaire le 5 février 1799, il com battit en Allemagne, où il commandait l'aile droite de l'armée de Moreau. La conduite qu'il tint pendant le procès de ce général, auquel il était sincèrement attaché, motiva son admission à la retraite (1er septembre 1804). — Il fut rappelé cependant en 1814 comme inspecteur général d'infanterie; nommé au mois d'avril 1815 commandant en chef du corps d'observation du Jura, il déploya le plus grand zèle dans l'accomplissement de cette mission. Accablé par les fatigues de cette dernière campagne, Lecourbe mourut à Belfort le 23 octobre 1815.





SOULT (Nicolas-Jean-de-Dieu), duc de Dalmatie, naquit à Saint-Amans-la-Bastide (Tarn) le 29 mars 1769. Entré au service militaire, le 16 avril 1785, comme simple volontaire dans le régiment Royal-infanterie, il fit un chemin rapide dans les grades inférieurs. Après avoir pris part aux premières grandes batailles de l'armée de la Moselle il était arrivé, au 11 octobre 1794, au grade de général de brigade. A dater de cette époque se succède, presque sans interruption, cette série de hauts faits d'armes qui ont fait à Soult un des noms les plus glorieux des grandes périodes de la République et de l'Empire. A Stokack et au combat livré dans la forêt de ce nom contre l'armée du prince Charles, il conquit le grade de général de division qui lui fut conféré le 21 avril 1799.

Maréchal de France en 1804; gouverneur de Vienne après la bataille d'Austerlitz; puis gouverneur de Berlin ; commandant en chef en Espagne et en Portugal; créé duc de Dalmatie et pair de France, il fut trois fois ministre de la guerre, puis trois fois président du Conseil, et en 1847 élevé à la haute dignité militaire de maréchal-général de France.

Le maréchal Soult mourut le 26 novembre 1854.

TALMA (François-Joseph), né à Paris le 15 janvier 1763, était le fils d'un dentiste français qui alla s'établir à Londres, où il l'emmena dès sa plus tendre enfance. Revenu en France à l'âge de neuf ans, il fit ses études au collège Mazarin.

La fréquentation du Théâtre-Français lui inspira le goût pour la profession de comédien et il entra à l'école de déclamation que l'on venait de fonder. En 1787 il obtint de débuter sur la scène du Théâtre-Français, dans le rôle de Séide du *Mahomet* de Voltaire et il y fut vivement applaudi.

Lorsque, après la Révolution, Chénier fit jouer son *Charles IX*, Talma, chargé du rôle principal, s'en acquitta avec une telle vérité d'expression qu'à partir de ce moment il fut regardé comme le premier tragédien de son époque. Sans être précisément beau, il avait la taille bien prise, une voix harmonieuse et sonore. Après les pièces de Chénier, *Charles IX*, *Henri VIII*, celles de Ducis, *Macbeth*, *Othello*, *Abufar*, développèrent le beau talent de Talma ; il y montrait la tragédie sous des couleurs nouvelles. Ce grand tragédien eut part à la bienveillance de Napoléon, car une affection réciproque les avait rapprochés dès les premières années de la Révolution. Talma mourut à Paris en 1826.





DECRÈS (Denis, duc) était né à Château-Vilain (Haute-Marne) le 18 juin 1761.

Aspirant de marine en 1779, il fit partie de l'expédition du comte de Grasse dans les Antilles, et devint lieutenant de vaisseau en 1786. Capitaine de vaisseau en 1793, chef de division en 1796, et contre-amiral en 1798, il commandait une division de l'escadre de Brueys lors de l'expédition d'Égypte. Il combattit à Aboukir, conduisit dans le port de Malte les restes de l'escadre française, et, bloqué par les Anglais, fut fait prisonnier après une défense énergique. Bonaparte lui décerna un sabre d'honneur en récompense de sa glorieuse résistance, et à son retour d'Angleterre, il fut nommé à la préfecture maritime de Lorient et ensuite au commandement de l'escadre de Rochefort.

Le 1er octobre 1801, il fut appelé au ministère de la marine et exerça ces fonctions pendant toute la durée de l'Empire jusqu'au 21 avril 1814, époque où des commissions provisoires remplacèrent les ministères. L'Empereur, revenu de l'île d'Elbe, rendit son portefeuille à Decrès qui avait vécu dans la retraite pendant toute cette période de la première Restauration. Il tomba de nouveau le 9 juillet avec l'Empire.

Decrès mourut le 7 décembre 1820.

SIDNEY SMITH (William) naquit à Westminster en 1764. A l'âge de douze ans il entra dans la marine britannique où ses services le firent avancer très rapidement. Lors du siège de Toulon, il se trouvait avec l'escadre anglaise que commandait l'amiral Hood, et il eut pour mission de mettre le feu aux vaisseaux français qui se trouvaient dans le port.

Au mois d'avril 1796, dans une croisière qu'il opérait contre des bâtiments français, Sidney Smith fut fait prisonnier et amené à Paris. On l'enferma au Temple d'où il parvint à sortir à l'aide d'un faux ordre portant la signature du ministre de la police générale. A peine libre, il se fit envoyer en Égypte, qui en ce moment était menacée par le général Bonaparte, et prit une part active à la défense de Saint-Jean-d'Acre que les Français attaquaient. En 1805, il devint contre-amiral et eut encore l'occasion de faire la guerre contre nous. Tandis que nos armées envahissaient le royaume de Naples, Sidney Smith protégeait la Sicile; enfin il facilita le départ pour le Brésil du roi de Portugal déposédé par Napoléon en 1807. Depuis lors Sidney Smith n'exerça plus aucun commandement.

Il vint habiter la France en 1830 et c'est à Paris qu'il mourut, le 26 mai 1840.





CHATEAUBRIAND (François-René, vicomte de) était né à Combourg, aux environs de Saint-Malo, le 4 septembre 1768. Au début du grand drame de 1789 il était absorbé exclusivement dans des rêves de poésies et de voyages, et il partit pour l'Amérique en 1791. Il en revint en 1792 pour faire partie de l'armée des Princes.

Blessé au siège de Thionville, il se réfugia en Angleterre, où il composa en 1797 l'*Essai historique, politique et moral sur les Révolutions anciennes et modernes*. Rentré en France au 18 Brumaire, il donna dans le *Mercure de France*, en 1801, *Atala* dont le succès fut immense. En 1802, la publication du *Génie du Christianisme* eut toute l'importance d'un événement public, car on était en pleine époque du rétablissement officiel du culte.

C'est alors que Bonaparte voulut s'attacher Chateaubriand en le nommant secrétaire d'ambassade à Rome; mais peu à peu l'auteur du *Génie du Christianisme* revenait à sa politique royaliste, et il combattit Napoléon bien plutôt qu'il ne le soutint. Chateaubriand mourut à Paris en 1848, mais il fut enseveli, selon son désir, dans l'îlot du Grand-Bé, près de Saint-Malo.

SIMÉON (Joseph-Jérôme) naquit à Aix en Provence le 30 septembre 1749. Il était professeur à la Faculté de droit de sa ville natale en 1789, et il perdit sa chaire pour avoir refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé. Mis hors la loi en août 1793, il ne rentra en France qu'après la journée du 9 thermidor. Nommé député au Conseil des Cinq-Cents, il présidait cette assemblée lors du coup d'État du 18 fructidor, contre lequel il protesta courageusement. Compris le lendemain dans le décret de déportation, il put se soustraire au mandat lancé contre lui; sous le gouvernement consulaire il fut nommé procureur général près la Cour de cassation et fit partie ensuite du Tribunat. C'est lui qui fut chargé de présenter au Corps législatif le Code civil à la rédaction duquel il avait pris une part importante. Napoléon le nomma conseiller d'État et baron de l'Empire, et ministre de la justice de son frère Jérôme, alors roi de Westphalie. Sous la Restauration Siméon fut préfet, député, sous-secrétaire d'État, ministre de l'intérieur et créé comte. Président de la Cour des Comptes sous le gouvernement de juillet, il mourut à Paris le 19 janvier 1842.

TABLE DES GRAVURES

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE). (4-02-2000)